UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES FICTIONS PATRIMONIALES DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET DE KAMOURASKA, DE LA MISE EN TOURISME AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR

MYRIAM JOANNETTE

NOVEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Il y a tant de personnes qui ont porté cette thèse que même un roman-fleuve ne parviendrait pas à contenir toute la gratitude que j'éprouve envers elles.

Mes remerciements les plus sincères vont à ma directrice de thèse, la professeure Lucie K. Morisset, pour son appui, ses conseils et sa patience au fil des années. Sa manière singulière et unique d'entrevoir le monde et de réfléchir bien au-delà des lieux communs aura été pour moi une source d'inspiration constante.

Mes plus sincères remerciements également aux membres de mon jury, les professeurs, Étienne Berthold, Marie Gravari-Barbas et Boualem Kadri pour leurs conseils avisés.

De la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et de l'UQAM, je remercie Luc Noppen, grand sage et conseiller sans qui ce parcours n'aurait pas été le même, ainsi que Josée Laplace, pour ses conseils bienveillants. Je remercie aussi pour tout Lyne Bernier, Martin Drouin, Guillaume Éthier, Marie-Blanche Fourcade, Claude Lalonde, Laurent Sauvage et l'équipe de la relève qui se reconnaitra. Merci également à Pier-Ann Drouin pour son travail rigoureux.

Je remercie Gwenaëlle Reyt, ma compagne de thèse, amie tout à la fois indulgente, pragmatique et grande motivatrice, pour sa présence et ses conseils dans cette thèse et partout ailleurs, Jessica Mace, pour son extraordinaire écoute dans tous les pubs qui ont croisés nos chemins au bout du monde et Samuel Mathieu, pour sa présence constante et rassurante.

Merci à mes précieux et festifs amis qui ont été présents pour moi de toutes les manières (im)possibles au fil des années : Étienne C., Cyndi P., Josée L., Lucas G., Mathieu D., Nathalie M. et Samir A.

À mes parents, Ginette et Daniel, qui incarnent la persévérance et la bonté. Je les remercie d'avoir cru en mes projets, même les plus extravagants et les plus hasardeux, ainsi que pour leur appui, leurs encouragements et leur dévouement. Cette thèse n'existerait pas sans eux et je suis immensément fière d'être leur fille.

À Pierre qui, depuis 25 ans, se tient droit à mes côtés dans le tourbillon qu'a été (et qu'est toujours) notre vie. Cette thèse, comme tant d'autres projets, porte son soutien, sa bienveillance et son regard singulier.

Je porte également une grande reconnaissance envers toutes les personnes qui, de Saint-Élie-de-Caxton à Kamouraska, m'ont ouvert les portes de leurs maisons, de leurs bureaux et de leurs souvenirs. Non seulement les échanges que j'ai eu le privilège d'avoir avec chacune d'entre elles ont nourri mes réflexions, mais ils m'ont permis de saisir une infime partie de l'amour et du désir qu'elles portent à ces territoires.

Finalement, cette thèse a le même âge que mon fils; je l'ai rédigée en le regardant grandir. Tous les jours, Éli m'a démontré que l'extraordinaire arrive, que l'impossible n'est qu'un caillou dans un soulier et que les pronostics et les conjectures ne valent qu'un haussement d'épaules. C'est avec lui et pour lui que j'ai persévéré dans ce projet et c'est son sourire, sa motivation et sa ténacité qui m'en ont donné le courage. Je le remercie d'être qui il est et de rendre ce monde, par sa présence unique, plus beau et plus créatif.

À Éli.

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte 1

Objectifs de recherche 2

Questions de recherche et hypothèses 3

Corpus théorique 4

Méthodologie 4

Originalité et contribution 6

Structure du document 7

CHAPITRE 1
CADRE CONCEPTUEL : LA MISE EN TOURISME DES FICTIONS PATRIMONIALES 10

1.1 L'interprétation du patrimoine, du concept à l'institution. Approche herméneutique 10

1.1.1 L'extension de la notion de patrimoine 12

1.2 La patrimonialisation comme productrice de sens et d'identité : sur la nature collective du patrimoine 12

1.2.1 La nature collective du patrimoine 13

1.2.2 La diversité des acteurs 13

1.3 Le champ des *Critical Heritage Studies* 14

1.4 La fiction patrimoniale. Définitions et limites 16

1.5 L'imaginaire touristique 18

1.6 L'évolution parallèle de la recherche en tourisme et en patrimoine 22

1.6.1 La reconnaissance de la recherche scientifique en tourisme 23

1.6.2 Le tourisme comme pratique, le tourisme comme discipline 24

1.7 Brève histoire du tourisme au Québec : entre centres urbains et régions périphériques 28

1.7.1 Le tourisme de périphérie et les marges touristiques 28

1.8 Le champ des Critical Tourism Studies 33

CHAPITRE 2
CADRE CONCEPTUEL : LE DÉVELOPPEMENT LOCAL 36

2.1 Le développement local : suggestion de définition 36

2.1.1 Comprendre le développement local : la grille de Vernières 36

2.2 Les principaux enjeux du développement local : tour d'horizon du Québec et d'ailleurs 41

2.3 Articuler l'approche du développement local et celle des communautés 47

CHAPITRE 3
POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE..... 49

3.1 Paradigme scientifique et posture épistémologique.....49

3.2 Questions de recherche.....49

3.3 Hypothèse de recherche.....51

3.4 Cadre méthodologique 52

3.4.1 Œuvres de fiction 53

3.4.2 Revue de presse 54

3.4.3 Entrevues semi-dirigées 55

3.4.4 Sondages 63

3.4.5 Visites in situ 65

3.4.6 Résolutions municipales.....66

CHAPITRE 4
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : HISTOIRE DU TOURISME ET CONSTRUCTION DE LA FICTION PATRIMONIALE 69

4.1 La mise en contes du patrimoine immatériel et la construction de la fiction patrimoniale.....69

4.2 Survol de la mise en tourisme du territoire : du tourisme religieux au tourisme de l'imaginaire 75

4.2.1 La première phase, 1927-1982 : les pèlerinages et le calvaire 76

4.2.2 La deuxième phase, 1982-2001 : le tourisme religieux et les itinéraires patrimoniaux.....79

4.2.3 La troisième phase, 2001-2019 : la mise en tourisme de la fiction patrimoniale 87

4.2.4 La quatrième phase, 2019-… : redéfinition 106

CHAPITRE 5
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : JEUX D'ACTEURS 111

5.1 Démarche artistique et implication citoyenne 111

5.1.1 La fiction patrimoniale dans les lieux quotidiens 114

5.1.2 L'appropriation de la fiction patrimoniale par les citoyens 121

5.1.3 D'humains à légendes : les personnages d'aujourd'hui.....125

5.2 Les mouvances politiques et leurs impacts sur la mise en tourisme de la fiction patrimoniale.....128

5.2.1 Histoire de la politique municipale 2005-2017 129

5.2.2 La crise politique de 2017 138

5.2.3 Les élections de 2021 et la nouvelle orientation touristique de Saint-Élie 141

CHAPITRE 6
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU TERRITOIRE 144

6.1 Vision locale du développement : dialogues caxtoniens 146

6.2 La nouvelle attractivité du territoire.....149

6.2.1 Le boom immobilier et la croissance démographique 150

6.2.2 L'école du village 154

6.3 Le développement par les arts et la culture 161

6.3.1 Un terreau fertile pour la culture.....162

6.3.2 La fabrication d'origine caxtonienne : l'affirmation de l'identité par l'autodérision 165

6.4 Le développement local et les organismes communautaires : le cas de Développement Saint-Élie .171

6.5 Conclusion 174

CHAPITRE 7
KAMOURASKA : CONSTRUCTION ET APPROPRIATION DE LA FICTION PATRIMONIALE 177

7.1 Kamouraska, au cœur de la villégiature québécoise du XIXe siècle 177

7.1.2 Aller à l'eau salée : survol historique et évolution 177

7.1.3 Aller à l'eau salée : représentations contemporaines.....185

7.2 La mise en fiction du territoire : Kamouraska dans les œuvres littéraires et télévisuelles.....187

7.2.1 Le Bas-Saint-Laurent comme berceau de la villégiature au Québec.....189

7.2.2 Les œuvres littéraires et la naissance du mythe : le roman Kamouraska 191

7.2.3 Les œuvres cinématographiques et l'importance des paysages.....199

7.2.4 Les œuvres télévisuelles et l'attractivité du territoire : la poursuite de la construction de la fiction patrimoniale au petit écran 201

7.3 Conclusion : De villégiature, d'œuvres artistiques et de paysages : la fiction patrimoniale kamouraskoise 205

CHAPITRE 8
KAMOURASKA : LA MISE EN TOURISME DE LA FICTION PATRIMONIALE 208

8.1 Survol de la mise en tourisme du territoire 208

8.2 Les circuits touristiques 210

8.2.1 La transformation du réseau routier et la place de Kamouraska dans les itinéraires touristiques 211

8.2.2 Le circuit du patrimoine de Kamouraska 215

8.2.3 Le circuit des petits patrimoines 217

8.2 Les représentations du patrimoine de Kamouraska chez les résidents et les visiteurs 219

8.3 L'importance touristique du cadre bâti 222

8.3.1 L'intégration dans l'Association des plus beaux villages du Québec 225

8.4 Le rôle du Musée régional de Kamouraska 226

8.4.1 Les expositions 227

8.4.2 La visite guidée du village 229

8.4.3 Le Moulin Paradis et Cormoran 240

8.5 Les offres touristiques complémentaires 243

8.5.1 Le tourisme de généalogie 244

8.7 Conclusion 245

CHAPITRE 9
KAMOURASKA : LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU TERRITOIRE 247

9.1 Le développement local de Kamouraska : définition 248

9.3 L'expérience touristique agroalimentaire et la perception des visiteurs 251

9.2.1 Le nouveau tourisme agroalimentaire : l'essor de la mycologie 252

9.3 Le développement local par le tourisme agroalimentaire 254

9.3.1 Le rôle des restaurateurs dans la mise en tourisme et le développement local 258

9.5 Conclusion 261

CONCLUSION 262

Questions de recherche et résultats 262

Pertinence de la recherche 266

Limites de la recherche 268

Enjeux méthodologiques 269

Recommandations et pistes de recherche futures 270

BIBLIOGRAPHIE 271

ANNEXE A AFFICHE DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS 306

ANNEXE B ÉCHANTILLONNAGE ET CODAGE DES ENTREVUES 308
ANNEXE C MÉMOIRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VLLAGE 310
ANNEXE D ÉCHÉANCIER D'ENTREVUES 315
ANNEXE E GRILLES D'ENTREVUES 317
ANNEXE F LISTE DES ŒUVRES DE FRED PELLERIN 321
ANNEXE G POLITIQUE CULTRELLE DE ST-ÉLIE-DE-CAXTON 323
ANNEXE H CERTIFICAT ÉTHIQUE 337
ANNEXE I REVUE DE PRESSE KAMOURASKA 338
ANNEXE J REVUE DE PRESSE ST-ÉLIE-DE-CAXTON 353
ANNEXE K SONDAGES 374
ANNEXE L RÉSOLUTIONS ST-ÉLIE-DE-CAXTON 378

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Ligne du temps 2000-2021 Parution des œuvres de Fred Pellerin ayant un lien avec Saint-Élie-de-Caxton, classées par types : spectacles de contes, livres, spectacles de chansons, films, spectacles OSM, DVD, miniséries 71

Figure 2 : Photographie du premier jour de rassemblement de la 37e neuvaine de Saint-Élie-de-Caxton 80

Figure 3 : Carte touristique du village de Saint-Élie-de-Caxton..... 99

Figure 4 : Carriole-tracteur lors d'une visite guidée du village, Saint-Élie-de-Caxton, septembre 2016..... 103

Figure 5 : Couverture du livre Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton. Sur la trace du merveilleux 105

Figure 6 : Slogan de Saint-Élie-de-Caxton, 2001-2019 109

Figure 7 : Slogan de Saint-Élie-de-Caxton depuis 2020 109

Figure 8 : Traverse de lutins, rue Saint-Louis, Saint-Élie-de-Caxton..... 116

Figure 9 : Panneau de rue, Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton 117

Figure 10 : Village de lutins, rue Saint-Jean, Saint-Élie-de-Caxton 118

Figure 11 : L'Arbre à paparmannes, Saint-Élie-de-Caxton 119

Figure 12 : Principaux éléments du patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton selon les visiteurs 120

Figure 13 : Gîte-Restaurant Le Lutin Marmiton, Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton 122

Figure 14 : Logo du gîte-restaurant Le Lutin Marmiton 122

Figure 15 : Le Rond-Coin, Saint-Élie-de-Caxton..... 123

Figure 16 : Magasin général chez Méo, Saint-Élie-de-Caxton 124

Figure 17 : Jean Garceau, Jacques Langlois, Maurice Gendron, Gisèle Garceau, Léo Déziel et Fred Pellerin, lors du tournage de la première saison de Saint-Élie-de-Légendes 128

Figure 18 : Première mondiale du film Babine, à l'église de Saint-Élie-de-Caxton 135

Figure 19 : Garage de la culture, Saint-Élie-de-Caxton 136

Figure 20 : Sondage portant sur la perception du développement local effectué auprès des résidents de Saint-Élie-de-Caxton 147

Figure 21 : Photographie d'une partie de l'exposition *La Course de petits bateaux,* 20 juin 2022 160

Figure 22 : Lancement de l'exposition *La course de petits bateaux*, église de Saint-Élie-de-Caxton, 20 juin 2022 161

Figure 23 : Logo de la Fabrication d'Origine Caxtonienne (FOC) 166

Figure 24 : Exemple d'approbation d'appellation FOC : Le gâteau à la mandarine, boulangerie *Chez Elle* 167

Figure 25 : Logo de la Fabrication d'origine camilloise (FOC) 168

Figure 26 : Logo du Produit Original de Petit-Saguenay (POPS) 169

Figure 27 : Logo du Produit Original de Petit-Saguenay (POPS) 170

Figure 28 : Vue sur l'aboiteau en bordure du village de Saint-André Photo tirée de [La MRC de Kamouraska veut faire reconnaître la valeur protectrice des aboiteaux], par M. Paradis, 2020..... 179

Figure 29 : Baths at Kamouraska, *The Quebec Gazette*, 31 mai 1821 (Google Archives)..... 182

Figure 30 : Des vacanciers posent sur le pont d'un navire, au début du 20e siècle 183

Figure 31 : Vacances d'été à Kamouraska dans le Bas-Saint-Laurent, 1920 185

Figure 32 : Article « Des lieux de rêves », par Paul Trépanier, Revue *Continuité*, 1988..... 187

Figure 33 : Acte d'internement envers Joséphine d'Estimauville, de Sorel, veuve de Louis-Paschal-Achille Taché. 21 février 1839 192

Figure 34 : Connaissance des œuvres fictives liées à Kamouraska selon les répondants touristes (110) 194

Figure 35 : Connaissance des œuvres fictives liées à Kamouraska selon les répondants résidents (62) 195

Figure 36 : Extrait de l'article « Pèlerinages littéraires québécois » (Guy, 2022), paru dans le journal *La Presse* le 30 août 2022..... 197

Figure 37 : Maison du domaine seigneurial Taché..... 204

Figure 38 : Carte touristique de Kamouraska 210

Figure 39 : La route touristique du Bas-Saint-Laurent 214

Figure 40 : Quai Miller, Kamouraska..... 216

Figure 41 : Circuit du patrimoine de Kamouraska..... 217

Figure 43 : Principaux éléments du patrimoine de Kamouraska selon les répondants résidents..... 221

Figure 44 : Principaux éléments du patrimoine de Kamouraska selon les répondants touristes 221
Figure 45 : Atelier d'Art Champagne et Paradis 223
Figure 46 : Le café du clocher 223
Figure 47 : La maison aux coquillages 224
Figure 48 : Musée régional de Kamouraska 227
Figure 49 : Affiche annonçant la visite guidée du village de Kamouraska 229
Figure 50 : Vulgarisation du trajet patrimonial proposé par le Musée régional de Kamouraska 230
Figure 51 : La maison Casgrain-Dionne 231
Figure 52 : Ancien presbytère de Kamouraska 232
Figure 53 : Église Saint-Louis 233
Figure 54 : Maison Victor-Bélanger 235
Figure 55 : L'ancien magasin général, ou la maison Soucy-Dionne en 2021 236
Figure 56 : L'ancien magasin général, ou la maison Soucy-Dionne, reconverti en chocolaterie 237
Figure 57 : Ancien palais de justice, maintenant Centre d'art de Kamouraska 239
Figure 58 : Site patrimonial du Moulin-Paradis 241
Figure 59 : Site patrimonial du Moulin-Paradis, aussi nommé « Site Cormoran » 242
Figure 60 : « Avec Cormoran, Kamouraska devient le centre du monde » [Photo] 243
Figure 61 : Perception du développement local par les résidents de Kamouraska 248
Figure 62 : Le restaurant l'Amuse-Bouche, Kamouraska 257
Figure 63 : Restaurant Côté Est, situé dans l'ancien presbytère 259

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Termes recherchés dans les revues de presse effectuées pour Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska 55

Tableau 2. Échantillonnage des entrevues 56

Tableau 3 : Échantillonnage et codage des entrevues 58

Tableau 4 : Nombre de répondants par sondages 63

Tableau 5 : Visites in situ, par année, à Saint-Élie-de-Caxton 65

Tableau 6 : Visites in situ, par année, à Kamouraska 66

Tableau 7 : Termes recherchés dans les résolutions du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton entre janvier 2005 et décembre 2021 68

Tableau 8 : Points saillants du développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton selon les différentes phases temporelles 76

Tableau 9 : Liste des personnages des recueils de contes de Saint-Élie-de-Caxton dont les habitations et/ou commerces sont représentés sur la carte touristique du village de 2006-2007 100

Tableau 10 : Liste des maires et mairesse de Saint-Élie-de-Caxton, 1868 à maintenant 131

Tableau 11 : Évolution de la population de Saint-Élie-de-Caxton, 1991-2021 151

Tableau 12 : Effectifs scolaires dans les écoles primaires du Centre de services scolaire de l'Énergie 1998-1999 versus 2021-2022 156

Tableau 13 : Produits accrédités FOC classifiés par catégories 167

Tableau 14 : Liste des œuvres télévisuelles et cinématographiques mettant en scène les paysages du Kamouraska entre 1973 et 2019 199

RÉSUMÉ

Le rôle de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine est central dans les recherches en tourisme. Les relations liant ces deux éléments sont multiples et complexes, et les acteurs qui y sont impliqués, nombreux. Cependant, la question de la construction, dans un premier temps, et de la mise en tourisme des fictions patrimoniales sur les territoires demeure un sujet relativement peu étudié, plus encore lorsqu'on l'envisage sous le spectre du développement local. Par ailleurs, si la détermination des éléments qui constituent le patrimoine d'un territoire donné a traditionnellement été fournie par des experts et autres spécialistes, on admet maintenant le rôle qu'ont à jouer les communautés locales dans la détermination et l'appropriation de ce territoire commun.

La présente thèse propose d'approfondir les connaissances sur les relations entre la mise en tourisme des fictions patrimoniales de deux territoires, nommément Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska, et le développement local de ces territoires. Elle propose d'étudier la construction de la fiction patrimoniale comme objet de représentations qui, mise en tourisme, crée des dynamiques territoriales vectrices de certaines formes de développement local. Elle s'articule ainsi autour de trois éléments distincts, soit la fiction patrimoniale, la mise en tourisme et le développement local.

De manière plus précise, la recherche consiste en une étude inductive qui analyse, de manière subséquente, trois procédés. Dans un premier temps, elle se penche sur la construction, à travers le temps, des fictions patrimoniales des deux sites à l'étude. Dans un second temps, elle étudie les manières dont ces fictions patrimoniales ont été mises en tourisme sur les territoires, de même que les éléments concrets permettant aux visiteurs de s'en saisir. Dans un dernier temps, elle analyse de quelle manière cette mise en tourisme de la fiction patrimoniale préalablement construite a influencé le développement local des territoires dans lesquels elle se déploie.

Nous tentons ainsi de répondre à la question de recherche principale, soit : Dans un contexte de développement touristique caractérisé par la création d'un discours fondé sur une production de représentations liées à l'imaginaire et à l'authenticité, *la fiction patrimoniale*, quels sont les témoins du développement local et comment ceux-ci se traduisent-ils sur les territoires ?

Afin de conduire cette recherche, nous privilégions, dans l'atteinte des objectifs, un procédé méthodologique mixte divisé en quatre étapes. Dans un premier temps, une revue de presse des deux sites à l'étude est réalisée afin de saisir les principaux éléments de la fiction patrimoniale. Dans un second temps, une série d'entrevues semi-dirigées réalisées avec des acteurs municipaux, des professionnels du tourisme, des élus, des citoyens et des résidents permet d'appréhender l'appropriation de la fiction patrimoniale des lieux et, subséquemment, les systèmes de sa mise en tourisme et ses impacts sur le développement local. Des parcours *in situ* sont également réalisés, permettant d'analyser la cohérence de l'expérience touristique proposée et de l'expérience touristique vécue. L'analyse de documents municipaux, notamment les résolutions municipales et les PIIA, permet quant à elle de saisir l'implication des différents acteurs dans ces projets de mise en tourisme.

Cette recherche a principalement permis d'appréhender la mise en tourisme de la fiction patrimoniale des territoires comme un contexte d'étude particulier, renvoyant à des pratiques touchant l'imaginaire et l'identité. La multiplicité des acteurs mobilisés dans le cadre de cette recherche et les singularités propres

à chacun des terrains à l'étude offrent une fenêtre d'opportunité quant à l'approfondissement des connaissances sur les fictions patrimoniales au sens large, sur les processus menant à leur mise en tourisme et sur leur rôle dans le développement des territoires.

Mots clés : Tourisme, patrimoine, fiction patrimoniale, imaginaire, développement local

ABSTRACT

The role of heritage preservation and enhancement is central to tourism research. The relationships linking these two elements are multiple and complex, and the actors involved are numerous. However, the question of the construction, initially, and the tourism of heritage fictions on the territories remains a subject relatively little studied, even more so when it is considered under the spectrum of local development. Moreover, if the determination of the elements which constitute the heritage of a given territory has traditionally been provided by experts and other specialists, we now aknowledge the role that we have to play the local communities in the determination and the appropriation of this common territory.

This thesis proposes to deepen knowledge on the relationship between the tourism of the heritage fictions of two territories, namely Saint-Élie-de-Caxton and Kamouraska, and the local development of these territories. It proposes to study the construction of heritage fiction as an object of representations which, with tourism, creates territorial dynamics vector of certain forms of local development. It is thus articulated around three distinct elements, namely heritage fiction, tourism development and local development.

More specifically, the research consists of an inductive study which subsequently analyzes three processes. First, it looks at the construction, over time, of the heritage fictions of the two sites under study. Secondly, it studies the ways in which these heritage fictions have been put into tourism in the territories, as well as the concrete elements allowing visitors to grasp them. Finally, it analyzes how this tourism development of previously constructed heritage fiction has influenced the local development of the territories in which it is deployed.

We thus attempt to answer the main research question, namely: In a context of tourism development characterized by the creation of a discourse based on the production of representations linked to the imagination and authenticity, heritage fiction, what are the signs of local development and how are these reflected in the territories?

In order to conduct this research, we used a mixed methodological process divided into four stages. First, a press review of the two sites under study is carried out in order to grasp the main elements of heritage fiction. Secondly, a series of semi-directed interviews carried out with municipal actors, tourism professionals, elected officials, citizens and residents makes it possible to understand the appropriation of the heritage fiction of the places and, subsequently, the systems of its development in tourism and its impacts on local development. In situ tours are also carried out, making it possible to analyze the coherence of the tourist experience offered and the tourist experience lived. The analysis of municipal documents, in particular municipal resolutions, makes it possible to understand the involvement of the various actors in these tourism development projects.

This research has mainly made it possible to understand the tourism of the heritage fiction of territories as a particular context of study, referring to practices affecting the imagination and identity. The multiplicity of actors mobilized within the framework of this research and the singularities specific to each of the fields under study offer a window of opportunity as to the deepening of knowledge on heritage

fictions in the broad sense, on the processes leading to their development of tourism and their role in the development of territories.

Keywords : Tourism, heritage, heritage fiction, imagination, local development

INTRODUCTION

Mise en contexte

Dans un premier temps dominées par une approche fondée sur l'importance du patrimoine lié à l'histoire et aux monuments, assumant une prédominance de la matérialité, les études sur le patrimoine se sont éventuellement diversifiées et ont étendu leurs objets de recherche (Deschepper, 2021). En parallèle, l'approche élargie du patrimoine adoptée par la communauté internationale depuis la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (UNESCO, 1972) et, à plus forte raison, depuis la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003) permet désormais d'inclure, dans la définition du patrimoine, les sites historiques et culturels, les sites naturels et les paysages, les biens culturels ainsi que le patrimoine traditionnel et immatériel. Le patrimoine culturel ainsi décliné sous de nombreuses formes constitue, dans son sens large, « à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures » (UNESCO, 2022). Ce patrimoine, n'existant pas a priori, constitue de ce fait une construction sociale et n'est ni donné ni acquis : il se « fabrique » (Heinich, 2009) et devient alors objet de désir, tant pour celui qui le côtoie que pour l'éventuel visiteur. Par ailleurs, l'extension de la notion de patrimoine permet de considérer d'autres formes de patrimoine, dont celle encore relativement peu étudiée de fiction patrimoniale, proposée par Morisset, qui la décrit comme « un récit articulé avec le langage du patrimoine, et plus précisément un énoncé performatif qui prend appui sur des artefacts patrimoniaux » (Morisset, 2011).

Dans ce contexte, le patrimoine et le tourisme sont décrits comme étant indissociables (Saint-Pierre, 2018) et la relation les liant peut ainsi être perçue comme un dialogue (Lazzarotti, 2003). Le patrimoine, en tant qu'objet de représentation, trouve ainsi son sens dans le regard de l'autre — du visiteur — (Lazzarotti, 2003 ; Noppen et Morisset, 2003), et sa mise en tourisme affecte, modifie et reconfigure le territoire sur lequel elle se déploie, provoquant des impacts sur les habitants de ce territoire. Dans ce cadre se pose de fait la capacité de cette mise en tourisme du patrimoine à générer du développement local (Gravari-Barbas et Jacquot, 2014).

On suggère ainsi que la mise en relation, sur le plan conceptuel, de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale et du développement local constitue un sujet de recherche encore méconnu et pertinent.

Objectifs de recherche

C'est dans ce contexte de relations entre la mise en tourisme de la fiction patrimoniale et le développement local que s'insère le projet de recherche. Il prend la forme d'une étude inductive, décrite comme un « ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche » (Blais et Martineau, 2006) portant sur les territoires de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska. Cette recherche se penche sur la construction des fictions patrimoniales de ces territoires, sur les processus de mise en tourisme de ces fictions patrimoniales ainsi que sur l'impact de ces processus sur le développement local.

Elle vise à analyser les processus de construction, d'identification, de valorisation et de mise en tourisme des fictions patrimoniales des territoires de Kamouraska et de Saint-Élie-de-Caxton afin d'interroger leur appropriation par la communauté locale, de saisir et de comprendre les valeurs investies par les politiques publiques et les gestionnaires au cours de ces processus et de comprendre l'impact de cette mise en tourisme sur le développement local des territoires, envisagé ici comme « un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.

Elle a plus précisément pour objectif de mettre en exergue les logiques de fabrication des fictions patrimoniales et, en aval, des discours sur le patrimoine à l'origine de la mise en tourisme des territoires de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska, dont les singularités témoignent d'une évolution importante quant aux pratiques touristiques patrimoniales, de même que les implications de cette mise en tourisme sur le développement local de leurs territoires. S'intéressant plus largement aux dynamiques liant la société civile, les instances publiques de même que les professionnels du tourisme dans les pratiques touristiques patrimoniales, cette recherche vise également à interpréter les relations qu'entretiennent les communautés locales avec un patrimoine autoproclamé et autogéré, et dont la mise en tourisme transforme leur cadre de vie et leur réalité quotidienne, modifiant notamment l'organisation du territoire et les relations qu'ils entretiennent avec celui-ci.

Questions de recherche et hypothèses

On considère ici la problématique de recherche comme un ensemble de problèmes auquel il est possible d'appliquer simultanément au moins quelques-unes des composantes de la complexité, soit la multiplicité, la diversité, l'hétérogénéité, la variabilité, l'interrelation, l'instabilité, la sensibilité à l'environnement, la contradiction ou encore l'inclusion de l'observateur (Puren 2013). Dans le contexte spécifique de la recherche sur le tourisme, et dans une volonté de poser une pierre à la réflexion au sujet du tourisme comme discipline scientifique, on cherche ici à s'éloigner de « la tendance accentuée à réduire la recherche en tourisme à des études de cas appliquées, souvent liées à des commandes de prestataires ou de décideurs politiques locaux, des destinataires qui influencent fréquemment l'orientation théorique et empirique vers une approche en termes de marketing, visant à mesurer les profits potentiels ou à les optimiser » (Ceriani-Sebregondi, 2008). Cette thèse comporte ainsi trois questions de recherche principales, soit :

1. Comment et à partir de quel(s) patrimoine(s) se sont développées les fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska ?
2. Ces fictions patrimoniales ont-elles été à la base d'un processus de mise en tourisme de ces deux territoires et, dans l'affirmative, comment s'est articulée cette mise en tourisme ?
3. Comment la mise en tourisme des fictions patrimoniales se traduit-elle en développement local ?

Ce projet de recherche se structure autour de trois hypothèses :

1. Les fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska sont toutes deux fondées sur des œuvres de fiction mettant en scène ces territoires et constituant le fondement de l'intérêt des visiteurs envers eux.
2. Autour de ces fictions patrimoniales s'articulent des activités touristiques les exacerbant et les consolidant, résultat de séries d'actions entreprises à la fois par les autorités municipales et les citoyens.
3. La mise en tourisme des fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska s'est traduite, à certains moments, en développement local.

Corpus théorique

Cette thèse s'inscrit dans un champ de recherche portant sur le patrimoine, le tourisme et le développement local et renvoie à des pratiques spécifiques liées au patrimoine matériel et immatériel, au tourisme patrimonial et à l'imaginaire touristique. Il conviendra de se pencher sur les concepts portant notre recherche par le prisme de la fiction patrimoniale comme objet de représentation.

Cette thèse s'inscrit également dans le courant des Critical Heritage Studies ayant vu le jour entre 2006 et 2010 et, en ce sens, s'appuie sur la littérature l'ayant nourrie, notamment sur la question du Autorized Heritage Discourse (Smith, 2006) qui met en exergue l'existence de discours dominants sur le patrimoine, discours portés par l'Occident et par les « experts », reproduisant une certaine vision élitiste du patrimoine, et se penche par le fait même sur les approches descendantes (top-down) et les approches ascendantes (bottom-up). Le courant des Critical Heritage Studies, bien que créé par plusieurs traditions épistémologiques, tend vers une voie commune pour les chercheurs s'en réclamant : il s'agit ainsi de poser un regard critique sur la production du patrimoine en diversifiant les objets, méthodes et pratiques de recherche et en incluant, dans la définition de ce que constitue le patrimoine sur des territoires donnés, les communautés locales.

On cherche donc à étudier les deux conceptions interdépendantes du patrimoine sur les territoires à l'étude, soit l'approche « descendante » de la classification et de la promotion de lieux et des objets par l'État en tant qu'incarnation des valeurs régionales (le patrimoine « officiel »), et la relation « ascendante » entre les personnes, les objets, les lieux, et les pratiques, qui constitue la base de la création de formes non officielles de patrimoine à l'échelle locale. Il conviendra de porter ici une attention à cette seconde forme de création du patrimoine, en cherchant à comprendre le sens investi par celui-ci par les acteurs locaux et régionaux, et son utilisation dans la création des fictions patrimoniales des lieux, fictions réutilisées par la suite à des fins de mise en tourisme des territoires et, éventuellement, de développement local.

Méthodologie

La démarche de recherche se positionne dans un paradigme phénoménologique, ainsi que dans une approche qualitative qui procède selon une démarche inductive. La méthodologie, qui sera décrite en détail au chapitre I de cette thèse, se divise en six étapes. L'ensemble de ces étapes visent à rassembler et

analyser des sources de données hétérogènes afin de cerner et comprendre les deux territoires à l'étude et de disposer, à terme, des éléments nécessaires permettant de répondre à nos questions de recherche, puis de valider, ou d'invalider, nos hypothèses.

La première étape consiste à répertorier les œuvres de fiction mettant en scène Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska, la première hypothèse posée étant que les fictions patrimoniales de ces deux villes sont toutes deux fondées sur des œuvres de fiction mettant en scène ces territoires et constituant le fondement de l'intérêt des visiteurs envers eux. Pour ce faire, les œuvres littéraires, cinématographiques et télévisuelles mettant en scène nos deux terrains de recherche seront répertoriées et détermineront, grâce aux étapes subséquentes, lesquelles ont contribué à la construction de la fiction patrimoniale.

La deuxième étape consiste à effectuer deux revues de presse à propos des territoires à l'étude, de 1999 à 2022 dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton et de 1970 à 2022 dans le cas de Kamouraska. Ces revues de presse visent à analyser l'évolution de la perception des territoires à travers le temps, ainsi qu'à comprendre de quelle manière s'est construite la fiction patrimoniale et, subséquemment, comment celle-ci a été mise en tourisme.

La troisième étape vise à mener une série d'entretiens semi-dirigés auprès de divers acteurs des deux territoires : élus municipaux, professionnels du tourisme, citoyens et touristes. Ces entretiens visent à comprendre le processus de construction de la fiction patrimoniale des lieux, son importance dans la mise en tourisme des territoires, les actions entreprises par les différents acteurs dans les efforts de mise en tourisme ainsi que l'impact de cette mise en tourisme sur le développement local.

La quatrième étape consiste à mettre en ligne quatre sondages portant sur le patrimoine et le tourisme à Kamouraska et à Saint-Élie-de-Caxton. Deux de ces sondages visent les touristes, tandis que les deux suivants visent les visiteurs. Ces sondages, composés de questions à réponses courtes, visent à saisir ce que constituent, aux yeux des répondants, les éléments de la fiction patrimoniale des territoires ainsi que ce que constitue, à leurs yeux, le développement local.

La cinquième étape consiste à effectuer des visites in situ de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska. Ces visites visent, d'une part, à réaliser des relevés photographiques des lieux liés à la fiction patrimoniale des territoires et, d'autre part, à visiter les principaux lieux et attractions touristiques liés à cette même fiction patrimoniale.

La sixième et dernière étape vise à se pencher sur les résolutions municipales des deux territoires à l'étude, sur la période 2005-2021. Considérant que, dans le cas des projets touchant le tourisme et le patrimoine, les décisions politiques prennent généralement la forme de résolutions, cette analyse permettra de déterminer si (et, dans l'affirmative, comment) les instances municipales se sont saisies du projet patrimonial et de quelle manière leurs décisions ont influencé sa mise en tourisme.

Originalité et contribution

L'originalité de ce projet de recherche repose sur la mobilisation du concept de fiction patrimoniale, jusqu'ici relativement peu étudié dans les recherches portant sur le tourisme et le patrimoine, si ce n'est des travaux de Morisset (2011). Il propose de comprendre les relations entre la mise en tourisme des fictions patrimoniales et le développement local des territoires, c'est-à-dire le développement social et communautaire de ceux-ci, et n'envisage pas le tourisme sous le spectre de ses retombées économiques directes.

Il s'inscrit dans une logique de développement des territoires s'articulant notamment autour du regard de l'autre, du visiteur, et de la dichotomie entre ses propres représentations des lieux et celles des visités. Ainsi, si le corpus de recherche portant sur la fiction patrimoniale demeure à réaliser, plusieurs travaux ont été publiés sur le développement local dans son sens large et sur les liens liant le patrimoine et le tourisme : cette thèse cherche quant à elle à faire la lumière, du moins en partie, sur les liens unissant l'ensemble de ces concepts. On propose ainsi, en se basant sur les recherches préalablement effectuées sur ces sujets, de pousser plus loin la réflexion quant aux constructions des fictions patrimoniales et au développement local des territoires dans lesquels elles s'inscrivent, et ce, dans un contexte de mise en tourisme des lieux.

Modestement, ce projet de recherche a également comme ambition de contribuer à faire avancer la réflexion quant au positionnement du tourisme comme discipline ; en s'appuyant sur un certain nombre de recherches préalablement effectuées, on cherchera ici à présenter le tourisme comme objet de recherche, en tâchant de s'éloigner des méthodes de recherche traditionnelles, quantitatives et positivistes pour la plupart, et tentons d'envisager le tourisme comme mobilisateur des communautés.

Structure du document

Le premier chapitre de cette thèse est consacré au cadre conceptuel portant sur la mise en tourisme des fictions patrimoniales. On se penche ainsi sur la question des fictions patrimoniales ainsi que sur leur rôle dans la mise en tourisme des territoires. Afin de saisir l'influence des recherches réalisées à la fois dans les domaines du patrimoine et du tourisme dans le cadre de cette thèse, plusieurs auteurs influents sont mobilisés, dont Amirou, Gravaris-Barbas, Morisset, Paquot et Pouallec-Gonidec. On y aborde les relations liant l'essor du tourisme patrimonial et la construction de l'identité régionale, composantes du développement local. On y analyse l'évolution parallèle de la recherche en tourisme et en patrimoine en se penchant, par le fait même, sur la reconnaissance de la recherche scientifique en tourisme. On y relate également l'histoire du tourisme au Québec, à la fois dans les centres urbains et dans les régions périphériques, afin d'arrimer avec la recherche scientifique les deux terrains de recherche eux-mêmes situés en périphérie des grands centres urbains. Ceci permettra, par la suite, de faire dialoguer les écrits de plusieurs chercheurs quant aux questions liées au tourisme de périphérie et aux marges touristiques afin de les arrimer aux terrains de recherche, Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska.

Dans le deuxième chapitre, les questions liées aux logiques du développement local sont abordées. Dans un premier temps, on tente de définir ce que représente le développement local, à cheval entre le développement touristique et le développement communautaire, à l'échelle des territoires sur lesquels se déploie la recherche. Dans l'optique d'inscrire ce projet de recherche à la fois dans le courant des Critical Heritage Studies et des Tourism Heritage Studies, on se penche sur la question du développement local dans une logique bottum-up, laissant une large place à la compréhension du développement local par les acteurs impliqués.

Le troisième chapitre porte sur le cadre épistémologique et méthodologique de la recherche : on y aborde dans un premier temps le paradigme scientifique et la posture épistémologique dans lesquels s'inscrit le projet, avant d'aborder plus en détail les questions et les hypothèses de recherche. On se penche par la suite sur le cadre méthodologique de la recherche, dans lequel sont détaillées les six étapes préalablement mentionnées, justifiant comment ces étapes permettront de répondre à nos questions de recherche. Ce chapitre se termine par une discussion permettant de commenter la pertinence, la cohérence et la faisabilité de ce procédé méthodologique.

Par la suite, dans le quatrième chapitre, le processus de construction de la fiction patrimoniale et de la mise en tourisme de Saint-Élie-de-Caxton est analysé. On s'attarde plus spécifiquement à l'historique de la construction de la fiction patrimoniale du territoire fondée sur une démarche artistique portée et appuyée par une vaste partie, mais non la majorité, de la communauté et, subséquemment, à ce qu'on détermine comme représentant les quatre phases successives de développement touristique du territoire (1927-1982, 1982-2001, 2001-2019, 2019-…). Ce chapitre permet de saisir comment, sur la période de 1927 à 2022, le système touristique de Saint-Élie-de-Caxton se sera développé en passant d'un tourisme religieux et de pèlerinage à la mise en place d'un tourisme axé sur la fiction patrimoniale du territoire.

Le cinquième chapitre propose de saisir l'influence des jeux d'acteurs (politiques, citoyens et communautaires) dans la mise en tourisme du territoire de Saint-Élie-de-Caxton en s'attardant aux dynamiques d'appropriation de la fiction patrimoniale par les communautés en se penchant sur la mise en matérialité du patrimoine dans les lieux quotidiens. Il propose également de s'interroger sur les mouvances politiques de ce territoire, analysant l'impact des élections municipales successives dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale.

Dans le sixième chapitre, on aborde la question de développement local de Saint-Élie-Caxton en suggérant que ce développement est induit, dans un premier temps, par la mise en tourisme de la fiction patrimoniale, puis soutenu par la communauté indépendamment de la mise en tourisme. On y analyse les dynamiques inhérentes à la population de Saint-Élie-de-Caxton, mobilisée autour de projets communautaires et artistiques, en se penchant sur les services, commerces et institutions ayant vu le jour dans le sillon de la mise en tourisme du territoire. On tente également d'expliquer comment cette mise en tourisme de la fiction patrimoniale aura généré un intérêt grandissant pour le village, entraînant non seulement une affluence touristique, mais également la venue de nouveaux citoyens, provoquant, d'une part, une hausse substantielle de la valeur foncière du territoire et permettant, d'autre part, d'éviter la fermeture annoncée de l'école primaire.

Le septième chapitre aborde quant à lui la construction de la fiction patrimoniale du territoire de Kamouraska en analysant l'évolution du territoire à partir de l'essor de la villégiature au 19e siècle, et poursuit la réflexion sur la place qu'occupent certaines œuvres littéraires et télévisuelles dans cette fiction. Finalement, on se penche sur la mise en tourisme actuelle du territoire en analysant celle-ci en regard de sa cohérence avec la fiction patrimoniale.

Le huitième chapitre se concentre sur la prédominance du cadre bâti dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska. Dans ce chapitre, on analyse de quelle manière les différentes composantes du cadre bâti représentent, pour les visiteurs, des représentations matérielles de la fiction patrimoniale des lieux. On se penche par la suite sur les gestes posés par la municipalité de Kamouraska dans la préservation de ce cadre bâti, notamment par le plan d'intégration architecturale et le guide de rénovation patrimoniale, afin de saisir les valeurs investies par les élus municipaux dans la préservation de la fiction patrimoniale.

Finalement, le neuvième et dernier chapitre aborde la question du développement local de Kamouraska en tentant de comprendre les liens unissant la mise en tourisme de la fiction patrimoniale et l'intérêt généré envers ce territoire, non seulement pour les visiteurs, mais également pour d'éventuels nouveaux habitants. On y avance que la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska a contribué à construire l'image d'un territoire renvoyant à l'époque de la villégiature, à un certain art de vivre trouvant écho dans la néoruralité.

CHAPITRE 1

CADRE CONCEPTUEL : LA MISE EN TOURISME DES FICTIONS PATRIMONIALES

1.1 L'interprétation du patrimoine, du concept à l'institution. Approche herméneutique

De manière générale, les recherches sur le tourisme tendent à démontrer de quelles manières les acteurs des territoires cherchent à mettre en valeur certaines de leurs ressources dans l'élaboration de leur stratégie de développement touristique. Plusieurs formes de tourisme se voient ainsi étudiées, notamment le tourisme de mémoire (Hertzog, 2012 ; Chevalier et Lefort, 2016), le tourisme gourmand (Lemasson, 2006 ; Csergo, 1996, 2006 et 2016 ; Etcheverria, 2016) et le tourisme de nature (Dekhili et Akli Achabou, 2014 ; Leroux, 2010). Cependant, dans le cadre de la présente recherche portant sur la mise en tourisme de fictions patrimoniales, nous nous intéresserons plus particulièrement à la mise en tourisme du patrimoine.

Nous notons dans un premier temps que l'interrelation entre le patrimoine et le tourisme, tous deux se trouvant sur les territoires au service d'un but commun et se muant en instruments d'aménagement de l'espace et de promotion du lieu (Lazzarotti, 2003), fait consensus au sein de la communauté scientifique, comme le démontre l'abondance de recherches effectuées sur ce sujet au cours des dernières années, notamment par Lazarrotti (2003 et 2011), Noppen et Morisset (2003), Morisset (2006, 2009), Morisset et Dormaels (2011), Gravari-Barbas (2013 et 2018) et Marcotte et Bourdeau (2014). En 2003, Lazzarotti avançait ainsi qu'il était possible d'envisager le patrimoine et le tourisme comme étant ou alors antagonistes (le tourisme contre le patrimoine et le patrimoine contre le tourisme), ou alors complémentaires (du tourisme par le patrimoine ou du patrimoine par le tourisme), ou encore synergiques, situation dans laquelle le tourisme et le patrimoine « sont activés ensemble pour être orientés vers un but commun » et « constituent les deux piliers d'une politique de réhabilitation urbaine » (Lazzarotti, 2003). C'est dans ce contexte que s'inscrit ce projet de recherche, qui se penchera sur les relations liant le tourisme et le patrimoine dans un contexte éventuel de développement local des territoires. Nous notons par ailleurs que plusieurs travaux (notamment ceux de Lazzarotti, qui, en 2000, procédait à un calcul du coefficient de corrélation linéaire entre la carte des sites du patrimoine mondial et celle des fréquentations touristiques) démontrent désormais l'importance grandissante du tourisme dans les processus de patrimonialisation, et des touristes eux-mêmes à l'élection de lieux comme patrimoniaux. La littérature abonde également quant aux « dangers » inhérents à la présence de touristes

aux abords des sites patrimoniaux; Noppen et Morisset écrivaient à ce sujet, en 2003, que « depuis Lascaux ou Machu Picchu, l'essor de l'écotourisme et du développement durable a remis à l'honneur l'idée voulant que le tourisme soit néfaste pour le patrimoine ». Le tourisme même est fréquemment envisagé comme agent destructeur du patrimoine ; on parle ici non seulement de la littérature scientifique, mais également de la presse écrite. À titre d'exemple, citons notamment un article du journal *Le Devoir* qui titrait, en janvier 2008 : « Le patrimoine mondial en danger – Le tourisme comme arme de destruction massive ». Pourtant, nombre d'auteurs affirment plutôt que « la mise en tourisme qui accompagne toute mise en patrimoine, fût-elle immatérielle, n'est (…) pas ce qui altère, mais ce qui rend possible la survie de ces patrimoines en tant que pratiques vivantes, socialisées et monétisées » (Lazzarotti, 2003). Le présent projet ne cherchera donc pas à mettre en opposition le tourisme et le patrimoine, mais plutôt à comprendre les relations qui les unissent comme système, ainsi qu'à saisir les dynamiques pouvant faire en sorte que leur union contribue au développement local des territoires.

Nous notons par ailleurs que certains thèmes considérés comme centraux dans la recherche sur le tourisme patrimonial au début des années 2000, tels que les questions touchant la fréquentation touristique (alors que l'on assumait « le patrimoine comme un donné, un état objectif », et que l'on concluait par le fait même que « la mise en tourisme ne serait qu'une bonification économique résultant de la valorisation d'un site, d'une région ou d'un quartier » (Noppen et Morisset, 2003) sont aujourd'hui relégués au second plan derrière d'autres problématiques, notamment la question de la patrimonialisation, « cette dynamique qui provoque et soutient l'identification ou la transformation d'objets patrimoniaux » (Patin, 2012), les modes de constructions et le rôle des représentations du patrimoine et du voyage. Ainsi, il semble que l'on ne soit plus en mesure de « nier que le regard de l'autre, parce qu'il rend visible ce qu'il montre, participe activement à l'élection des lieux comme patrimoniaux » (Lazzarotti, 2003).

L'ensemble des biens familiers appartenant au *pater familias* ; voici comment l'on décrit le patrimoine dans les premières mentions écrites au XIIe siècle. Dès lors, la nature collective du patrimoine s'impose dans une contradiction pourtant évidente ; alors que le terme désigne tout à la fois les biens privés (ceux qui sont inclus dans un héritage familial), il désigne à la fois les « biens communs dont les membres d'une même entité (communauté, nation, etc.) sont collectivement dépositaires » (Di Méo, 2007).

1.1.1 L'extension de la notion de patrimoine

Le patrimoine, bien collectif socialement construit selon un système de valeurs partagé par un certain nombre, se pose dès lors comme un système symbolique à la base de l'identité collective des groupes. Or, l'extension de la notion de patrimoine, du patrimoine monumental et matériel au patrimoine de proximité et immatériel, pose la question des conceptions, des pratiques et des savoir-faire dans l'appropriation collective du patrimoine et, en amont, sur sa mise en tourisme. Il semblerait alors que le patrimoine soit en mesure de créer des liens intergénérationnels, un cheminement à la base des groupes sociaux, qui « touche de ce fait aux mythes fondateurs de toute entité sociale construite dans une certaine durée » (Di Méo, 2007).

1.2 La patrimonialisation comme productrice de sens et d'identité : sur la nature collective du patrimoine

Le monde du tourisme se trouve en pleine mutation. Jusqu'au milieu des années 1990, les activités touristiques se déclinaient généralement dans des zones et des temps réservés aux touristes. Le tourisme est maintenant confronté à un bouleversement des attentes et se mêle à la vie quotidienne, menant les visiteurs dans des lieux dits « ordinaires » ne disposant pas nécessairement d'attractions spécifiques ; on recherche une ambiance, une atmosphère et des échanges réels avec les « visités ». Or, la recherche en tourisme s'inscrit encore, de manière générale, dans les logiques de plus en plus archaïques liant le patrimoine et le développement touristique en se concentrant principalement sur les grands espaces urbanisés, épicentre du tourisme, ainsi que sur le patrimoine monumental, alors que le développement local se voit pour sa part envisagé au chapitre du développement économique au sens strict.

De fait, la recherche s'est encore peu penchée sur les dynamiques de créations de fictions patrimoniales, de discours sur le patrimoine, et sur leur rôle dans la mise en tourisme des territoires et le développement de ceux-ci. Ce projet de recherche consiste donc à effectuer une étude exploratoire qui vise à comprendre les processus de mise en tourisme de fictions patrimoniales dans les territoires situés à l'extérieur des centres urbains au Québec, ainsi que leurs impacts sur le développement local.

Nous abordons sommairement ici deux enjeux qui apparaissent fondamentaux dans ce processus de recherche et qui teinteront l'ensemble du projet de thèse, soit la nature collective du patrimoine de même que la diversité des acteurs y étant associés.

1.2.1 La nature collective du patrimoine

Bien que les éléments patrimoniaux puissent, dans l'absolu, être de nature privée ou publique, la valorisation de leur ensemble repose sur une approche en matière de biens collectifs dont l'existence et l'usage ont une implication sur le développement des territoires qui s'en trouvent dépositaires et, par le fait même, sur les citoyens qui y vivent. Considérant alors que le patrimoine constitue un écosystème qui produit tout à la fois une satisfaction privative et du lien social (Greffe, 2003), l'interdépendance entre la valeur d'usage du patrimoine et sa valeur d'existence demeure centrale dans sa nature collective. De fait, le patrimoine peut être envisagé comme un ensemble de biens ou de pratiques auquel est octroyée une valeur ; cette valeur peut néanmoins varier dans le temps et l'espace, et peut ne pas correspondre à celle déterminée par les collectivités territoriales où se situe ce patrimoine. La nature collective du patrimoine joue également un rôle dans les discours qui l'entourent : les représentations des territoires par les différents acteurs, publics comme privés, se voient ainsi utilisées dans la création de fictions patrimoniales, elles-mêmes à la base de la mise en tourisme des lieux. Les manières dont est envisagé, compris et interprété le patrimoine local, à la fois par les touristes (par leurs attentes, d'une part, et leurs a priori des territoires, d'autre part), et les habitants locaux (par leurs propres perceptions des lieux qu'ils habitent et des patrimoines qui s'y trouvent), contribuent ainsi à la création des fictions patrimoniales soutenant la mise en tourisme.

1.2.2 La diversité des acteurs

Par ailleurs, la nature collective du patrimoine pose également la question de la diversité des acteurs qui évoluent autour de ce patrimoine, réalité d'autant plus mise en exergue à l'extérieur des grands centres urbains, où les constituants d'un possible patrimoine commun se font plus rares. Dans les processus de mise en tourisme du patrimoine, une question se pose donc : devant la diversité des biens, des immeubles et des pratiques étant susceptibles de constituer le patrimoine d'une communauté, lesquels seront choisis pour représenter aux yeux des touristes et des visiteurs ce patrimoine commun ? Les organisations, associations, groupes privés, citoyens et acteurs politiques se trouvent ici dans un dilemme où chacun tentera de déterminer les éléments constitutifs d'un patrimoine commun, qui sera par la suite mis en tourisme, alors que la reconnaissance des patrimoines à valoriser peut laisser supposer des arbitrages politiques et sociaux.

Dans le cas spécifique du Québec, les acteurs du tourisme sont nombreux : Tourisme Québec (responsable de la mise en œuvre du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 : un itinéraire vers la

croissance (Tourisme Québec, 2012) travaille ainsi de concert avec 22 Associations touristiques régionales (ATR), 16 Associations touristiques sectorielles les Centres locaux de développement (CLD), l'Association des bureaux et de congrès du Québec et le Réseau d'Accueil et d'information touristique, pour ne nommer que ceux-ci. Or, il apparaît vain de chercher à saisir les logiques d'appropriation du patrimoine à l'origine de la mise en tourisme de fictions patrimoniales dans les territoires périphériques au Québec sans placer les communautés locales au centre de nos recherches. Nous tenterons ici de déterminer de quelles manières les acteurs locaux, tant ceux travaillant dans les instances publiques que ceux impliqués dans les systèmes politiques municipaux, de même que les citoyens eux-mêmes, se voient impliqués dans la création de ces fictions patrimoniales et se trouvent porte-voix des discours sur le patrimoine qui y est rattaché. La mise en tourisme de fictions patrimoniales au Québec trouve sa source au XXe siècle, mais qu'en est-il du développement touristique réalisé au cours des dernières années sur le territoire québécois ? Surtout, quels ont été les impacts de ces processus de mise en tourisme sur le développement local des territoires où ils se sont déployés ?

1.3 Le champ des *Critical Heritage Studies*

Ainsi, cette recherche s'intéressera à la mise en tourisme de fictions patrimoniales, processus ayant vu le jour au Québec à partir du XXe siècle et mettant en lumière la manière dont le tourisme se pose comme « acteur dynamique des constructions patrimoniales et identitaires » (Morisset, 2011). Suivant cette logique, nous aborderons la mise en tourisme d'une forme de patrimoine ne référant pas exclusivement au cadre bâti, au patrimoine « monumental », dans un contexte où « l'invention du patrimoine mondial relève (…) d'une intention d'ascendance culturelle d'un pays qui souhaite universaliser le modèle qui lui convient le mieux, ce qui renvoie, globalement, à la forme que prend la mondialisation contemporaine » (Bourdieu, 2001). Dans l'ouvrage *Uses of Heritage* (2006), l'une des œuvres les plus influentes dans le domaine des études sur le patrimoine, Laurajane Smith introduit ainsi le concept du « Authorized Heritage Discourse » (AHD) dans lequel « the proper care of heritage, and its associated values, lies with the experts, as it is only they who have the abilities, knowledge and understanding to identify the innate value and knowledge contained at and within historically important sites and places » (Smith, 2006). Le « Authorized Heritage Discourse » (AED) (Smith, 2008, 2012, 2015) définit ainsi le patrimoine comme étant matériel, tangible, monumental, grandiose, esthétique et de valeur universelle. L'auteure souligne à ce titre que les discours dominants sur le patrimoine définissent, dans la littérature et la pratique, non seulement ce qu'est le patrimoine, mais également de quelle manière celui-ci doit être évalué et géré, et s'interrogent

par le fait même sur l'inconfort provoqué par la résurgence du patrimoine immatériel dans les discours et les pratiques, notamment depuis l'élaboration et la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO en 2003 (Smith, 2008). Elle soutient ainsi que cette ratification a été rapidement suivie d'une augmentation significative des débats internationaux portant, d'une part, sur la nature et la valeur du patrimoine immatériel, mais également sur la signification et le caractère du patrimoine en général, d'autre part. Cette ratification aurait ainsi suscité méfiance et appréhension dans une grande partie de l'Occident, l'idée de « patrimoine immatériel » demeurant un concept relativement inexploré dans de nombreux pays occidentaux. Dans le même ordre d'idées, Skounti (2008) explore les tensions existant entre les conceptualisations locales et globales du patrimoine, et entre l'idée d'un patrimoine immuable et centré sur le passé avec celle d'un patrimoine mutable centré sur le présent.

Cette recherche s'inscrit donc dans le courant des *Critical Heritage Studies*, qui cherchent à dynamiser les études sur le patrimoine en s'appuyant sur des sources intellectuelles et des disciplines variées, à remettre en question les relations de pouvoir traditionnelles induites par des interprétations du patrimoine qualifiées d'obsolètes et à promouvoir la participation active des personnes et des communautés qui, jusqu'à présent, ont été marginalisées dans la création, la gestion et la valorisation du patrimoine. Fondé au début des années 2010, *l'Association for Critical Heritage Studies* a ainsi publié un premier *Manifesto* en 2012, cherchant à déconstruire la manière traditionnelle d'envisager le patrimoine (*l'Authorized Heritage Discourse*), privilégiant les sites, les bâtiments et les objets anciens, grandioses, prestigieux et approuvés par des experts soutenant les conceptions occidentales de la nation, de la classe et de la science. Ce Manifesto de 2012 plaide ainsi pour le recours aux sciences sociales (la sociologie, l'anthropologie et les sciences politiques, notamment) dans l'élaboration de connaissances et de techniques théoriques sur le patrimoine, pour l'exploration de nouvelles méthodes d'enquête remettant en question les conventions établies du positivisme et de l'analyse quantitative dans les études sur le patrimoine, ainsi que pour le développement de réseaux et de dialogues multidisciplinaires afin de travailler au développement de projets collaboratifs de recherche et de politique. Surtout, les Critical Heritage Studies cherchent à démocratiser le patrimoine en adoptant les perspectives patrimoniales des personnes, des communautés et des cultures traditionnellement marginalisées dans la formulation de la politique du patrimoine et à intégrer les études patrimoniales aux études sur la mémoire, sur l'histoire publique, sur l'aménagement, sur le développement et sur le tourisme, ce qui revêt une importance particulière dans le cadre de la présente recherche.

C'est donc dans ce courant que s'inscrit ce projet de recherche (ainsi que dans celui des *Tourism Heritage Studies*, qu'on abordera subséquemment). On abordera ainsi la question de « l'ordinaire », tel que décrit notamment par Gravari-Barbas (2017), et de la mise en tourisme de patrimoines souvent autoproclamés, ne disposant pas de « valeur universelle exceptionnelle ». Ces projets touristiques fondés sur la mise en exergue d'un patrimoine de proximité, et les discours y étant liés, participent ainsi à la patrimonialisation accélérée des lieux, « redessinent la géographie touristique, décloisonnent des territoires, modifient les équilibres sociaux et économiques et poussent plus loin les limites notionnelles et conceptuelles du tourisme » (Gravari-Barbas, 2007). Ces nouvelles pratiques touristiques ne sauraient ainsi être étudiées sans se rattacher au courant des *Critical Heritage Studies*, qui explorent les relations contemporaines entre les personnes, le patrimoine et le pouvoir et qui s'inscrivent en opposition au « *Authorized Heritage Discourse* » (AHD) précédemment mentionné, plusieurs auteurs ayant publié à ce sujet au cours des dernières années, dont Schofield (Who Needs Experts ?, 2014) et Harrison (Heritage: Critical Approaches, 2013). Ces différents travaux intègrent les concepts de l'AHD mis de l'avant en 2006, et clarifient la dichotomie entre les approches descendantes (top-down) dirigées par des experts, et les approches ascendantes (bottom-up), engagées par les parties prenantes de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine, les citoyens, les associations et les communautés. À ce titre, les processus officiels par lesquels un objet, une pratique ou un lieu reçoit une reconnaissance formelle, processus guidés par « les experts », induisent une série d'hypothèses sur la manière dont ceux-ci doivent être traités différemment. Pourtant, « il existe un potentiel pour une gamme de façons différentes de relier, de comprendre l'importance et de donner un sens aux objets, sites et pratiques patrimoniaux » et « cet éventail de valeurs du patrimoine peut ne pas être bien pris en compte dans les modèles occidentaux traditionnels du patrimoine et les définitions officielles du patrimoine » (Harrison, 2009).

1.4 La fiction patrimoniale. Définitions et limites

L'ensemble de ces réflexions amène par ailleurs à s'interroger sur les liens entre la mise en tourisme de fictions patrimoniales et le développement local des territoires périphériques au Québec. L'objectif généralement admis par les collectivités s'engageant dans un projet de mise en tourisme est d'assurer une mobilisation des ressources patrimoniales et paysagères d'un territoire dans le but d'optimiser les retombées positives pour l'industrie. De fait, la construction de l'image de la ville repose sur ses actifs physiques, de même que sur une série d'expériences patrimoniales construites autour de ces actifs, renvoyant généralement à la « culture vivante » et l'atmosphère du lieu (Wilson, 2002). Ainsi, ce que l'on

considère comme patrimoine, en tant que représentation collective du territoire, est en rapport étroit avec l'évaluation qu'en font les citoyens, d'une part, et les touristes, d'autre part. En ce sens, des sources visuelles, telles que les dépliants d'informations touristiques, peuvent offrir une abondante source de discours sur le patrimoine, en véhiculant certains ensembles des valeurs projetées sur les territoires. Par conséquent, si on considère la fiction patrimoniale comme un code des représentations, il convient de considérer que celle-ci est nécessairement en interaction constante avec l'évolution du territoire, à laquelle doit s'adapter la mise en tourisme.

Au Québec plus spécifiquement, la pensée patrimoniale semble s'être « construite dans un registre fictionnel, dans un dialogue avec un "autre" visiteur » (Morisset, 2011). Il s'agira ici d'aborder la question des discours sur le patrimoine dans la construction de l'image des territoires et, subséquemment, de leur mise en tourisme. Or, le regard que l'on porte sur les lieux qui nous entourent est complexe, et ne « consiste pas à en dégager ou à en produire l'image neutre d'un territoire qui se dévoilerait sans affectation à nous, mais plutôt, comme un sténopé, à en décliner ou à en reproduire une image déjà pleinement codifiée et signifiée » (Micoud, 1991). Les études réalisées quant aux liens qu'entretiennent les sociétés avec leurs propres territoires, à travers le large prisme des représentations, sont nombreuses (Bailly, 1980 ; Berque, 2000 ; Lévy, 1997 ; Harvey, 1989, pour ne nommer que ceux-ci) et démontrent comment les représentations composent, décomposent et recomposent l'espace et le temps, qui forment « les êtres qui les interprètent en retour, au point de faire de leur monde celui de leurs propres mythes » (Desnoilles et al., 2009). Cette question des représentations dans la conception des territoires et, par le fait même, du patrimoine qui s'y trouve est fondamentale dans la question de la mise en tourisme des lieux, celle-ci reflétant une identité formée collectivement. On a préalablement abordé la question des marges du tourisme : on s'arrime en ce sens aux propos de Desnoilles, Bédard et Augustin qui, dans l'introduction de l'ouvrage *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs,* publié en 2009, soulignaient « qu'en pleine construction, si ce n'est au cœur de leur processus de requalification ou de réinvestissement, ces périphéries et ces marges sollicitent tout particulièrement l'imaginaire géographique des uns et des autres, fussent-ils résidents, associations locales, élus ou promoteurs immobiliers de ces lieux ou territoires », et, ajouterait-on, visiteurs. Cet ouvrage place également « l'effervescence narrative » au cœur du déploiement des territoires de la périphérie urbaine ; on notera ainsi que, selon Nepveu (2004), Ferron aurait cherché, en parlant du « Farouest aux portes de Montréal » dans les années 1970, en référence au faubourg longueuillois, à « exprimer le mythe de la frontière, cette expérience de la bordure urbaine au cœur même de la vallée du Saint-Laurent » (Paquette et Poullaouec-

Gonidec, 2009). C'est ainsi que Morisset et Noppen soulignaient, en 1999, le caractère structurant et pluriel des imaginaires urbains, « qu'ils surgissent du travail de l'artiste ou de celui de l'aménagiste » (Morisset et Noppen, 1999 r Paquette et Poullaouec-Gonidec, 2009).

Ainsi, alors que Françoise Choay parle d'un patrimoine appartenant à la figure du sédentaire, vision qui va jusqu'à programmer l'exclusion du tourisme au profit des habitants locaux, l'industrie touristique tend quant à elle à s'approprier ce patrimoine et à le rendre accessible au plus grand nombre. Or, les relations entre les touristes et le patrimoine de proximité engendrent de tout autres dynamiques que celles implantées par le développement touristique aux abords des grands sites patrimoniaux, dans une logique « où le tourisme se veut de masse et ne contribue pas à une quelconque éducation, mais relève exclusivement de la consommation » (Paquot, 2012). Ainsi, peu d'auteurs se sont encore penchés sur la question de la création de fictions patrimoniales et sur leur importance dans la mise en tourisme des territoires, alors que les systèmes de représentation, l'imaginaire et les discours demeurent pourtant des concepts centraux en tourisme. Le territoire ne saurait ainsi être mis en valeur, et donc mis en tourisme, sans s'appuyer sur une identité construite dans laquelle le patrimoine, construction sociale et preuve de l'existence du territoire dans le temps, occupe une place centrale. Cependant, plusieurs questions se posent ainsi : comment se construit cette identité ? De quelle manière les territoires se distinguent-ils des territoires limitrophes ? Morisset apportait une pierre à l'édifice en présentant, en 2009, « la fiction architecturale de la montagne Tremblante », texte dans lequel elle mettait en exergue le déplacement « d'une fiction adossée au topos local, en l'occurrence l'architecture canadienne-française ou laurentienne, à une fiction articulée par le passage du temps qui la rend véridique », présentant « le même imaginaire qui recycle le même mythe, la typicité québécoise » (Morisset, 2009).

Cette recherche permettra ainsi de se pencher sur les « façons de faire » le patrimoine sur le territoire québécois, « d'une part sur un registre fictionnel, d'autre part dans un dialogue continu avec un visiteur friand d'arrière-pays » (Morisset, 2011). Elle entend également démontrer comment la perspective touristique représente un terrain intéressant pour réfléchir à l'articulation entre imaginaire, fiction patrimoniale, et développement local, particulièrement en territoires périurbains.

1.5 L'imaginaire touristique

L'imaginaire des territoires et, par le fait même, l'imaginaire touristique, occupent de fait une place prépondérante dans la construction et la mise en tourisme des fictions patrimoniales. Nous cherchons

ainsi à déterminer de quelle manière s'est bâti le patrimoine à travers les récits et les discours, dans un premier temps construits, puis intégrés et relayés à la fois par la presse écrite, les élus, les professionnels du tourisme et les citoyens des territoires à l'étude. Comment ces fictions patrimoniales se sont-elles construites et comment ont-elles été utilisées dans la mise en tourisme des lieux ? La création de ces discours et les représentations qui y sont associées ont-elles joué un rôle dans le développement local des territoires, dans la construction identitaire des lieux et dans le développement d'un sentiment d'appartenance chez les habitants ? Comment ces fictions patrimoniales se reflètent-elles dans les guides de voyage, et, par le fait même, contribuent-elles à l'image créée par le touriste avant même sa visite des lieux ?

La lecture de l'essai d'Amirou, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage* (1995), référence dans l'analyse francophone du fait touristique, éclaire sur la notion d'imaginaire et son rôle dans la mise en tourisme des territoires. En effet, dans cet essai, Amirou suggère ainsi qu'il n'existerait pas qu'un seul imaginaire touristique, mais plutôt plusieurs « sociabilités du voyage ». Le voyage, induisant une séparation, porterait le touriste à tenter « de conjurer l'appréhension du "monde extérieur" en créant une aire intermédiaire entre le "trop connu" (la vie quotidienne) et l'inconnu spatial et culturel » dans ce qu'il nomme alors le « tiers espace symbolique » qui contiendrait les rêveries, les rituels de vacances et les images mentales sur l'altérité (Amirou, 1995). Divers travaux portant sur la fabrication des imaginaires ont par la suite mis en exergue, notamment dans l'ouvrage Le tourisme local - Une culture de l'exotisme (Amirou et Bachimon, 2000), l'influence des représentations touristiques sur l'intérêt des visiteurs et sur la création des paysages et les modifications apportées aux territoires, enrichissant le débat en permettant de passer du point de vue du touriste à celui du « visité », de l'habitant des lieux mis en tourisme. Ce n'est cependant que dans Imaginaire du tourisme culturel (2010) qu'Amirou se penche véritablement sur la mise en patrimoine d'une part, et sur sa mise en tourisme d'autre part. Dans cet ouvrage, il cherche ainsi à analyser le trajet effectué entre le touriste et sa relation au patrimoine, arguant que « l'imaginaire touristique se caractériserait par une quête d'authenticité et de jouissance esthétique », posant par le fait même la valeur d'authenticité comme une notion clé de l'imaginaire (Amirou, 2010 r Canesse, 2003).

La construction de l'image du lieu, et l'utilisation récurrente de cette image dans les discours de promotion et de mise en valeur semblent en effet « dotées d'une résonnance forte dans la construction de l'imaginaire collectif », particulièrement lorsqu'il s'agit d'une destination touristique (Harvey, 1989). Comment alors ces discours sur le patrimoine, en amont de la mise en tourisme des territoires, sont-ils

créés ? Si on considère que « l'image vient figurer une réalité absente, un lieu ou un territoire construit comme destination construit comme destination potentielle, qui si elle remplit son rôle amènera la cible du message à venir découvrir la réalité en question "de ses propres yeux", à en faire l'expérience physique » (Tabeaud et Browaeys, 2007 r Bernadou, 2017).

L'ouvrage « L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs », sous la direction de Bédard, Augustin et Desnoilles (2009) s'avère quant à lui d'importance dans la recherche sur les imaginaires des territoires et, en aval, sur les imaginaires touristiques. On y souligne ainsi que les relations qui lient l'humain aux territoires sont complexes et que la délimitation territoriale peut être perçue, selon les cas, à travers le prisme de l'imaginaire géographique. Le monde serait ainsi conçu par l'intermédiaire des images qui participent à sa lecture, à sa recomposition et à sa recréation. La littérature se pose alors comme le territoire par excellence où le récit assure l'imaginaire géographique : elle constitue une médiation privilégiée qui unit le sujet et le lieu. De manière générale, l'ouvrage se penche sur l'imaginaire géographique qui dessine des territoires au sein desquelles thème, espace et histoire se construisent, s'entrecroisent et témoignent des multiples liens des rapports sociaux. Tout comme notre existence et identité, notre condition territoriale nous oblige à nous intéresser aux diverses lectures que nous faisons de notre territoire, considérant que ce sont elles qui guident nos comportements à son égard. Les auteurs soulignent ainsi que le fait de contempler un paysage, par exemple, ne consiste pas à en dégager une image neutre, mais plutôt à en reproduire une image déjà pleinement illustrée et signifiée. Pareillement, la lecture agit donc d'elle-même, partie prenante d'un imaginaire géographique qui structure le regard comme l'usage que nous faisons du territoire. L'imaginaire s'avère donc ici fondamental et se pose comme outil capital pour le développement d'un territoire, fixant son essence sur des actes réels, apportant confiance et influençant sa lecture et, par conséquent, les agissements à son égard. L'imaginaire géographique assemble et recadre l'Homme à son environnement : il permet d'accéder à des réalités inexplorées des territoires et d'en saisir des sens cachés.

Les travaux de Seloudre et Sempé (2021) cherchent quant à eux à démontrer que les faits établis dans la littérature scientifique sur la construction de l'imaginaire territorial, à partir des objets patrimoniaux, peuvent et doivent être remis en question. Les auteurs s'interrogent sur la perception consensuelle autour du patrimoine qui, selon eux, doit être remise en cause en raison des éléments de confiance et de défiance des touristes par rapport aux communications globales sur les territoires. Ainsi, la construction de l'identité des territoires, et par ricochet de l'imaginaire territorial serait coconstruite. Les touristes, en plus

des acteurs locaux, seraient des agents actifs du processus de construction des expériences patrimoniales et territoriales. Les auteurs posent l'hypothèse que la construction de l'imaginaire territorial du touriste se situe dans le cadre d'un concept latent éphémère. Afin de procéder au contrôle du bien-fondé de l'hypothèse, leur analyse s'inscrit sur le modèle de publicité de Smith et MacKenzy et, plus précisément, sur le concept de pertinence caractérisée par sa réflexivité et sa latence. Concrètement, le modèle d'analyse est construit sur la base de variables latentes provenant de deux modèles ayant fait sens et autorité dans la littérature (Sempé, 2012 et Smith et MacKenzy, 2007). Les trois variables latentes de cette étude émanant de la combinaison de ces deux modèles sont la créativité publicitaire perçue, l'authenticité perçue d'un territoire et la pertinence perçue du patrimoine. La créativité publicitaire serait constituée de trois sous-variables latentes : la complexité (dotée de cinq indicateurs), l'esthétique (dotée de trois indicateurs) et la nouveauté (dotée de trois indicateurs). L'authenticité perçue comporterait elle aussi trois sous-variables: l'origine (dotée de cinq indicateurs), la projection psychologique (dotée de quatre indicateurs) et la singularité du territoire (dotée de trois indicateurs). Finalement, la pertinence perçue du patrimoine serait également construite autour de trois sous-variables latentes : la pertinence de la publicité pour le récepteur (dotée de quatre indicateurs), la pertinence du patrimoine représenté pour le récepteur (dotée de cinq indicateurs) et la pertinence de la publicité par rapport au patrimoine pour ce territoire (dotée de cinq indicateurs). Les auteurs, en conclusion de cette recherche, soulignent que la production de l'imaginaire territorial du et par le touriste s'inscrit résolument dans le sillage d'un concept latent éphémère et que le jugement de pertinence du touriste est instable dans le temps. Si chaque touriste se prête au jeu expérientiel, toute dissonance perçue l'amène à modifier son comportement. Il peut ainsi à tout moment témoigner sa défiance et entreprendre ou non la reconstruction d'un imaginaire patrimonial et territorial.

Dans un article paru en 2014, Lapointe et Mercier posent quant à eux l'imaginaire comme base de tout territoire. L'imaginaire territorial correspondrait à l'ensemble des représentations, des images, et de tous autres symboles ou signes porteurs de sens. Ces éléments auraient pour but de participer au dynamisme d'une nation (région, société) en se projetant dans l'espace. Afin de se pencher sur l'imaginaire des territoires, les auteurs font appel au concept de régionalisme. En littérature, celui-ci désigne pour des écrivains un regard particulier porté sur des paysages, des mœurs et des habitudes d'une région. De même, en matière de culture, le régionalisme est décrit comme la recherche des traits originels, d'une spécificité dans un domaine artistique ou social d'une région. De ce fait, on comprend que la base de construction d'un imaginaire territorial fort et rassurant passe par l'utilisation des ressources

patrimoniales dont le régionalisme tire sa fondation. Il permet de valoriser et de défendre les particularités et l'identité des régions par des traces palpables sur les territoires.

En 2012, Gravari-Barbas et Graburn se sont à leur tour questionnés sur l'imaginaire touristique qui comprendrait la vision qu'ont les individus des endroits où ils ne sont jamais allés. Cette vision, souvent biaisée, aurait dans les faits un impact important sur le développement de l'activité touristique des territoires. Certains lieux se voient ainsi devenir d'intérêt non pas nécessairement en raison de leur spécificité réelle, mais plutôt de l'imaginaire créé autour d'eux. Cet imaginaire implique ainsi, pour le touriste, de privilégier certaines destinations, mais aussi certaines activités. L'imaginaire touristique contribue ainsi à privilégier certains lieux qui appellent, notamment, à la rêverie, tandis que d'autres s'en retrouvent délaissés. L'imaginaire touristique porterait plusieurs stéréotypes qui ressortent de ces idées préconçues, les populations locales et leurs pratiques s'y voyant caricaturées. Par ailleurs, les propos de Gravari-Barbas et de Graburn rejoignent ceux de Jean-Didier Urbain (1991) sur la distinction entre le voyageur, bienveillant, et le touriste, insouciant et destructeur. Selon les auteurs, l'imaginaire collectif serait créé par les images relayées, notamment, dans les campagnes publicitaires; les agences de voyages se positionnent ainsi sur plusieurs médias différents pour ancrer cet imaginaire. À ces images sont également accolées des représentations matérielles, telles que les objets souvenirs : ces derniers doivent représenter, pour les touristes, l'image du territoire sur lequel ils se trouvent. Gravari-Barbas et Graburn mentionnent ainsi que la « chaîne du tourisme » met tout en œuvre pour perpétuer l'imaginaire collectif. Ce phénomène serait ainsi plus qu'une simple représentation : c'est lui qui permettrait de créer un monde sur mesure aux attentes des touristes.

1.6 L'évolution parallèle de la recherche en tourisme et en patrimoine

Ce projet de recherche s'inscrivant dans les champs d'études du tourisme et du patrimoine, il apparaît également pertinent d'aborder la question de l'évolution de la recherche en tourisme. Transformés à des fins touristiques, et donc mis en tourisme, les territoires sont modifiés, modelés et reconfigurés pour accueillir les visiteurs. Cette mise en tourisme des lieux se voit, dans un premier temps et à petite échelle (à l'échelle municipale, dans le contexte québécois), observée selon deux angles principaux : économique d'abord, soit sur le plan des retombées monétaires qu'elle génère, et spatial, sur le plan de l'aménagement des lieux et des espaces. Pourtant, « ses implications concernent aussi, sinon davantage, la société au sein de laquelle s'organise ce processus » (Kadri, Bondarenko et Pharicien, 2019).

Le tourisme comme objet d'étude se voit ainsi divisé en deux grandes catégories : les études portant sur le tourisme comme activité, dans le contexte du *recreational turn* décrit par Stock en 2007, et celles portant sur le tourisme comme champ d'études, voire de discipline en devenir.

1.6.1 La reconnaissance de la recherche scientifique en tourisme

Il existe nombre de définitions du terme « tourisme » : alors que le dictionnaire Larousse suggère qu'il s'agit de « l'action de voyager, de visiter un site pour son plaisir », l'Organisation mondiale du tourisme et la Commission statistique des Nations Unies le définissaient en 2000 comme étant « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». La présente recherche étant campée sur le territoire du Québec, on notera également la définition de « touristes » proposée par Tourisme Québec (qui, par ailleurs, n'offre pas de définition du terme « tourisme ») en 2013, soit les « personnes qui ont fait un voyage d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins d'un an, à l'extérieur de leur ville et qui ont utilisé de l'hébergement commercial ou privé » (Tourisme Québec, 2013). Il s'agit évidemment là de définitions strictement usuelles n'étant pas nécessairement partagées et auxquelles tous n'adhèrent pas, alors que chaque pays, région ou organisme est en mesure d'élaborer de nouvelles versions en tenant compte de leurs propres spécificités. Nous notons par ailleurs que ces définitions se voient fréquemment critiquées par la communauté académique qui les oppose aux définitions « scientifiques » du terme ; nous pouvons ainsi souligner que « les chercheurs en tourisme sont alors perçus comme prisonniers d'une certaine "confusion" liée aux visions institutionnelles (catégories statistiques) et entretenue par un système (pratiques, institutions et chercheurs) dans lequel le chercheur endosse une certaine responsabilité » (Knafou, 2007 r Kadri, 2008).

De fait, sur le plan scientifique, plusieurs auteurs ont cherché à définir le tourisme au cours des dernières décennies. À ce titre, nous notons que déjà, en 1942, Huntziger et Krapf définissaient le tourisme comme « l'ensemble des relations et des phénomènes qui résultent du voyage et du séjour des personnes, le lieu de séjour n'étant ni le lieu de travail ni le domicile principal permanent » (Burkart et Medlik, 1974 r Demen-Meyer, 2005). C'est également le cas de Leiper qui, en 1993, identifiait trois niveaux de définitions pour le tourisme : le niveau populaire, le niveau heuristique (donnant naissance au niveau académique), et le niveau technique, comportant les bases légales et administratives du tourisme (Leiper, 1993). Cherchant à comprendre le tourisme en recherchant « des faits qui ont compté, qui ont marqué dans le passé, qui

sont porteurs d'avenir, ceux qui sont occultés dans une analyse préconçue », Boyer établissait quant à lui, en 2003, que le tourisme était une création de l'histoire, contrairement au loisir qu'il envisage plutôt comme une création de l'ère industrielle (Boyer, 2003).

Ainsi, plusieurs chercheurs modifient ou complètent les définitions du tourisme ayant préalablement été mis en exergue par leurs prédécesseurs, et ce, malgré le fait que la difficulté de la détermination d'une définition commune semble tenir, selon Allcook (1998), à « la multidisciplinarité du tourisme » et au « manque d'intérêt porté au tourisme par ces disciplines » (Allcook, 1998). Cependant, il apparaît primordial, dans le cadre de la présente recherche, de s'appuyer sur les travaux de chercheurs afin de déterminer une certaine définition du terme « tourisme ». Nous ne cherchons pas ici à positionner le tourisme comme vecteur de développement strictement économique ni à l'envisager comme une pratique récréative dans le contexte du *recreational turn* (Stock, 2007), caractérisée par une démocratisation et une généralisation des pratiques récréatives dans les sociétés contemporaines. Le propose consiste plutôt à étudier le tourisme comme un système complexe d'acteurs, de représentations, de discours et de pratiques ; ainsi, on s'arrimera à la définition proposée par Knafou et Stock dans l'ouvrage *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* publié en 2003, dans lequel il est affirmé d'une part que « le tourisme n'est ni une activité ou une pratique, un acteur ou un espace ou une institution : c'est l'ensemble mis en système », et, d'autre part, que « ce système comprend : touristes, lieux, territoires et réseaux touristiques, marchés, pratiques, lois, valeurs et jeu des autres institutions sociales » (Knafou et Stock, 2003).

1.6.2 Le tourisme comme pratique, le tourisme comme discipline

De fait, l'importance du tourisme en tant qu'outil de développement et de pratique culturelle, voire d'activité récréative, ne se pose plus, comme le démontrent d'une part le nombre croissant de voyageurs à l'échelle mondiale (le dernier numéro du Baromètre OMT du tourisme mondial, paru en septembre 2019, indiquait que 2019 consacrait la dixième année consécutive de croissance avec 1,5 milliard d'arrivées de touristes internationaux, une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente), et d'autre part, le volume grandissant de publications professionnelles en tourisme (guides de voyage, associations sectorielles, publications gouvernementales, etc.). Pourtant, depuis les années 1990, « la multiplication effrénée des organismes voués à la production de savoirs en tourisme sur les scènes nationales et internationales n'a (…) pas dévié des pratiques antérieures de recherche, c'est-à-dire qu'elle s'est concentrée autour de la production d'informations dites "stratégiques" pour l'industrie, alignée sur les organismes locaux,

nationaux ou internationaux voués au développement économique et au commerce » (Morisset, 2012). De même, Boyer affirmait en 2003 que le tourisme se voyait étudié comme un objet d'estimations statistiques, comme « un ensemble de consommation de biens et de services liés aux déplacements des personnes qualifiées de touristes » (Boyer, 2003). Nous avançons ici que ceci explique que les organisations, qu'elles soient locales ou internationales, utilisent de manière générale le paradigme normatif pour appréhender le phénomène touristique. Celui-ci, dans « dans un environnement économique très dominant », rassurerait « par ses modèles mathématiques et sa prédictibilité » (Demen-Meyer, 2005). De fait, pour se définir scientifiquement, il semblerait que le tourisme se doit de « combattre à la fois les préjugés et les idées reçues attachées (…) et se démarquer de ce qui pourrait apparaître comme une simple recherche de label destinée à faciliter des visées plus marchandes que "scientifique" » (Ceriani-Sebregondi, 2008).

C'est donc dire que si le tourisme comme pratique s'impose, son identité scientifique, elle, tarde à s'affirmer, en « l'absence d'une véritable communauté de chercheurs unis autour d'un paradigme commun » (Ceriani-Sebregondi et al, 2008). Certains chercheurs (tels que Babu, Page, Goeldner & Ritchie, Jovicic, Leiper et Ryan) plaident ainsi pour la création d'une identité académique spécifique du tourisme et, par conséquent, de la discipline des études touristiques. Certaines terminologies ont ainsi été proposées : Jovicic (1988), soulignant que l'observation d'éléments distinctifs indépendamment de l'ensemble aurait conduit à une définition erronée du tourisme en tant que phénomène économique, géographique ou sociologique, suggère l'utilisation du terme « tourismologie » pour décrire une discipline distincte qui pourrait rejoindre et synthétiser la recherche touristique fragmentée (Jovicic, 1988). Chłopecki, quant à lui, suggérait plutôt, en 2005, l'utilisation du terme « turystologia », alors que Leiper (1981) suggérait l'emploi du terme « tourologie », plaidant par le fait même pour une identité académique et une discipline du tourisme compte tenu de son acceptation sociale, qui se manifeste dans la reconnaissance des programmes universitaires dans de nombreux pays (le Canada, la France, l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, pour ne nommer que ceux-là). Finalement, en 1985, Stafford proposait l'utilisation du terme « téorologie », lié à un domaine d'études axé sur les enjeux touristiques et intégrant de nombreux éléments d'autres disciplines actuellement éparpillés.

Cependant, plusieurs chercheurs s'opposent quant à eux à la création d'une identité académique et disciplinaire propre au tourisme. De manière générale, ces chercheurs, tels que Borret (2005), Pearce (1993) et Tribe (1997), soulèvent principalement des arguments méthodologiques afin d'affirmer que le

tourisme ne dispose actuellement pas de définition communément acceptée ni de ses propres théories, ce qui constituerait, d'un point de vue ontologique et épistémologique, un obstacle à la création d'une discipline. Baretje, cité quant à lui dans Knafou (2005), déclare ainsi que le tourisme n'est actuellement pas – et ne sera jamais – une science, mais une forme d'activité humaine. Tribe (2006) se réfère quant à lui aux travaux classiques de Kuhn concernant le paradigme scientifique et fait appel à la notion de « science normale » pour décrire l'état de maturité des disciplines scientifiques. Il déclare ainsi que les études sur le tourisme ne peuvent, dans l'état actuel des choses, être reconnues comme une science et que le tourisme se trouve actuellement, tout au plus, au stade du préparadigme (Tribe, 2006 r Butowski, 2015).

Entre ces deux positions opposées, celle de la reconnaissance du tourisme comme discipline et celle soutenant que le tourisme ne sera jamais en mesure d'acquérir une telle maturité scientifique, se trouvent finalement nombre de chercheurs présentant des points de vue intermédiaires, entre le soutien et la critique de l'identité scientifique du tourisme. Certains d'entre eux, tels que Ateljevic (2007), Pritchard et Morgan (2011), Babu (2008), Cazes (2001), Jafari (2001) et Knafou (2005), conviennent ainsi que le tourisme peut maintenant être considéré comme un « domaine d'études », et que les études touristiques sont en voie de gagner en maturité. Une telle opinion correspond, dans une certaine mesure, à la phase préparadigmatique du modèle de Kuhn précédemment cité, dans laquelle une future discipline en tourisme s'appuierait sur divers paradigmes se développant dans des disciplines lui étant associées (Butowski, 2015). Ainsi, à l'instar de nombreux chercheurs affirmant que le tourisme demeure encore aujourd'hui sous-théorisé (Llewellyn et Kopachevsky, 1994 ; Liburd, 2002 ; Damen-Meyer, 2005), Kadri soulignait, en 2008, que « l'absence d'une définition reconnue par l'ensemble de la communauté de chercheurs montre cette difficulté d'obtenir un consensus et représente un (autre) handicap majeur dans la formation d'une identité scientifique du tourisme » (Kadri, 2008). En 2002, Liburd écrivait quant à lui que la communauté scientifique se voyait confrontée à un véritable défi dans la formalisation du tourisme, présenté alors comme « under-theorised, eclectic and disparate » (Liburd, 2002 r Damen-Meyer, 2005). Jafar Jafari effectuait en 2001, dans un texte intitulé « The Scientification of Tourism », une revue de littérature mettant en lumière la croissance et la popularité du tourisme depuis la Seconde Guerre mondiale et suggérait ainsi que, pour révéler ce modèle, les écrits des dernières décennies pouvaient être regroupés en quatre étapes majeures, chacune suggérant une position distinctive et menant à la suivante, mais sans pour autant être totalement remplacée par elle. Il suggérait ainsi que ces quatre groupes, qu'on décrira brièvement ici, en arrivaient ultimement à une coexistence. La première étape, nommée

« Advocacy Platform : The Good », couvre ainsi les années 1960 et présente le tourisme comme une industrie à forte intensité de main-d'œuvre, qui profite à des secteurs au-delà de son activité. Le tourisme est alors présenté comme une alternative économique viable pour de nombreuses communautés. La seconde étape, nommée « Cautionary Platform : The Bad », couvre les années 1970 et suggère que les membres de la communauté scientifique, de même que les particuliers concernés par la protection de la culture et de la nature, présentent alors le tourisme comme générateur d'emplois saisonniers, peu intéressants, en plus de contribuer à la destruction des ressources naturelles et culturelles. La troisième étape, nommée « Adaptency Platform : The How », couvre quant à elle les années 1980 et émerge en privilégiant les ressources locales et les communautés d'accueil en offrant aux touristes de nouveaux types d'expériences. Finalement, la quatrième étape, nommée « Knowledge-based-Platform – The Why », débute dans les années 1990 et se poursuit à nos jours ; elle se voit principalement occupée par des membres de la communauté académique et a pour objectif principal de positionner le tourisme sur une base scientifique, tout en maintenant les liens avec les trois étapes précédentes.

Le travail effectué ici par Jafari démontre de quelle manière les premières définitions du tourisme, touchant généralement le nombre de kilomètres parcourus, les raisons du voyage et l'argent dépensé, ont évolué à partir des années 1980. Ce changement contribue ainsi à déterminer une définition holistique du tourisme qui ferait état de l'interdépendance entre les systèmes touristiques et leur environnement. Dans le cadre de la présente recherche, on constate l'importance particulière de la littérature publiée à partir des années 1980, dans l'étape que Jafari nomme « Adaptancy Platform – The How » ; il s'agit ici de reconduire le tourisme dans un système plus vaste, incluant les communautés locales d'accueil et les changements qu'il induit sur les territoires où il se déploie, et de faire place à une analyse interprétative du phénomène.

S'appuyant sur les quatre principales étapes décrites en 2001 par Jafari, Kadri suggérait quant à lui, en 2008, que l'analyse du tourisme avait débuté avant les années 1990. Pour étayer son propos, Kadri propose trois stades d'analyse et de reconnaissance du tourisme dans son approche scientifique. Le premier stade, celui de la reconnaissance idéologique du tourisme, couvrirait les années 1950 à 1970 et serait « caractérisé par les jugements et les critiques envers le tourisme et le touriste ». Le second stade, celui de la reconnaissance symbolique du tourisme, couvrirait les années 1970 à 1990 et serait « caractérisé par une compréhension du tourisme et du touriste ». Finalement, la troisième et dernière phase, celle de la reconnaissance de la complexité du phénomène, débuterait à la fin des années 1990

(jusqu'à nos jours) et révélerait la nécessité de « comprendre le tourisme comme un tout, comme un système en interaction » (Kadri, 2008).

De fait, le tourisme repose sur un ensemble d'études disciplinaires (en économie, en géographie, en sociologie, en histoire et en anthropologie, pour ne nommer que celles-ci) variées, mais compartimentées, qui semble pour l'instant poser obstacle à la construction d'un corpus théorique dédié. Par ailleurs, l'analyse dominante « consiste à comprendre le tourisme à partir des entreprises et de la sphère marchande », cette dernière appréhendant « le tourisme comme un ensemble ou une chaîne qui lie les entrepreneurs et dont le touriste est le plus souvent exclu en tant qu'acteur » (Raboteur, 2000). La question se pose alors : doit-on considérer le tourisme comme une « indiscipline », comme le décrivait Tribe (1997), ou un champ d'études des sciences sociales comme le suggéraient déjà Jafari et Ritchie en 1981 ? Poursuivant sa réflexion, Jafari suggérait par ailleurs, en 2001, que « a review of this scientification process shows that tourism now has almost all properties and tools typically associated with the more establised field of investigations ».

1.7 Brève histoire du tourisme au Québec : entre centres urbains et régions périphériques

Par-delà les considérations de recherche préalablement mentionnées, soulignons que ce projet s'inscrit également dans un champ d'étude portant sur le tourisme de périphérie et s'intéresse aux dynamiques spécifiques de la mise en tourisme des territoires à l'extérieur des grands centres urbains. Soulignons que ces considérations opposant le tourisme urbain et le tourisme en zone de périphérie étaient déjà porteuses, au début des années 1800, d'intérêt dans l'industrie touristique nord-américaine. De fait, en 1807 paraissait aux États-Unis l'ouvrage « Travels through the Canadas » (Londres, Richard Phillips) dans lequel l'auteur, George Heriot, alors adjoint au maître général des postes de l'Amérique du Nord britannique, avait comme ambition de décrire « the picturesque scenery on some of the rivers and lakes with an account of the production, commerce, and inhabitants of those provinces ».

1.7.1 Le tourisme de périphérie et les marges touristiques

Considérant la place prépondérante qu'occupe le tourisme dans les dynamiques de croissance à l'échelle mondiale de même que le rôle dominant joué par les villes dans le développement des économies contemporaines, la question du tourisme urbain a déjà fait, par le passé, l'objet de plusieurs recherches et publications issues de disciplines variées, touchant généralement la géographie (Dewailly, 2006 ; Coëffé

et Violier, 2008 ; Reynaud, 1975), l'ethnologie (Gaugue, 2009 ; Doquet, 2016), l'anthropologie (Leite et Graburn, 2010 ; Cousin et Apchain, 2017), le marketing (Bajs, 2011 ; Bourliataux-Lajoinie et Rivière, 2013 ; Murphy, Pritchard et Smith, 2000 ; Sanchez, Callarisa, Rodriguez et Moliner, 2006) ainsi que les sciences économiques (Framke, 2002 ; Condès, 2004). De manière générale, ces recherches campent la pratique touristique en lieux urbanisés, n'abordant fréquemment la question du tourisme à l'extérieur des centres urbains que sous le spectre du développement de l'écotourisme, comme le démontrait notamment Campbell (1999), en se penchant sur le développement ad hoc de l'écotourisme et ses bénéfices potentiels pour les communautés locales en zones rurales. Pourtant, en 2008, Bonard et Felli indiquaient dans leurs travaux que l'évolution des pratiques touristiques avait été marquée, depuis le début du XXe siècle, par une stagnation des longs séjours (touchant généralement le binôme mer-montagne) et une évolution constante des courts séjours, ceux-ci étant orientés vers le binôme « villes-espaces ruraux » (Cuvelier, 1998 ; Caze, 2001 r Bonard et Felli, 2008), laissant entrevoir le rôle nouveau des espaces ruraux et périphériques dans les études sur le tourisme. De fait, ce projet de recherche prend racine dans les territoires situés à l'extérieur des centres urbains, où le tourisme est entrevu comme une activité pouvant contribuer à extraire les lieux de leur isolement, de leur position périphérique, « pour les amener, parfois, à devenir des lieux à la centralité temporaire, partielle, mais également pleine et entière » (Bernard, Blondy et Duhamel, 2017).

En effet, la triangulation patrimoine, tourisme et territoire urbain (la ville se voyant présentée comme première dépositaire de l'attractivité et du développement touristique) se place cependant au cœur des recherches portant sur la mise en tourisme du patrimoine, le tourisme étant généralement perçu comme l'un des éléments définissant les villes, territoires où se multiplient les lieux de consommation touristiques, où se diversifient les activités touristiques (tourisme d'affaires, d'agrément, sportif, etc.) et où touristes et résidents se partagent l'espace et les ressources (Kadri, 2007). Plusieurs auteurs, notamment Coeffe (2010) et Lussault et Stock (2007), avancent ainsi que le tourisme est « fondamentalement, étymologiquement urbain » et « profondément lié à la culture urbaine ». De fait, la littérature scientifique liée à la mise en tourisme des territoires se concentre, de manière générale et depuis la fin des années 1980, sur le développement touristique réalisé en contexte urbain (Ashworth, 1989 ; Page et Hall, 1989 ; Cazes et Potier, 1996 et 1998 ; Law, 1996), alors que peu de recherches se sont encore consacrées à la compréhension des rapports liant la mise en tourisme du patrimoine et le développement local à l'extérieur des grands centres urbains, soit en milieux ruraux et périphériques généralement dépourvus de « patrimoine exceptionnel », misant alors sur d'autres types de ressources dans les activités

touristiques déployées. Dans ce cas-ci, la constitution d'une « fiction patrimoniale authentique » telle que présentée par Morisset (2011), adossée à une narration appropriée, se mue en instrument de développement touristique pour les territoires périphériques du Québec, plaçant les représentations et les discours sur le patrimoine au cœur d'une expérience touristique présentée comme « authentique ». On peut ainsi s'interroger quant au rôle du touriste qui, comme l'avance Guilleux (2017), porte souvent des représentations plus subjectives que réelles des territoires qu'il visite, dans l'élaboration et le maintien de ces fictions patrimoniales.

C'est donc dire qu'alors que les recherches portant sur les stratégies de mise en tourisme du patrimoine dans les métropoles abondent (Cousini, 2008 ; Croutsche, 2012 ; Cusimano et Giannon, 2008 ; Fusco et Nijkamp, 2009 ; Lazzarotti, 2010), la spécificité du développement de l'offre touristique patrimoniale hors des grands centres urbains demeure quant à elle relativement peu étudiée. En effet, traditionnellement, la recherche sur le tourisme s'est peu intéressée aux marges et aux limites spatiales, temporelles et conceptuelles du tourisme en tant que pratique contemporaine (Gravari-Barbas et Delaplace, 2016). Toutefois, l'étude de ces lieux considérés a priori comme « non touristiques » permet de saisir les processus territoriaux et sociaux liant le développement d'une forme de tourisme « non traditionnel », répondant à la demande de visiteurs désireux de découvrir des lieux perçus comme « authentiques » et le développement économique et social de ces territoires. Dans le contexte où le développement touristique à large échelle provoque aujourd'hui de nombreuses tensions urbaines (pensons par exemple aux cas de Barcelone et de Venise), le tourisme se déploie de plus en plus à l'extérieur des centres urbains, dans une forme de tourisme qu'on nomme ici « tourisme de périphérie », reprenant la formule utilisée notamment (mais non exclusivement ; on pense ici aux travaux de Brown et Hall (2000), Hall et Jenkins (1998) et Gravari-Barbas (2017)) par Müller et Jansson qui, dans leur ouvrage Tourism in Peripheries. Perspectives from the Far North and South (2007), considèrent que de nombreux territoires périphériques se caractérisent par la petite taille de leur communauté, souvent établie à l'origine en raison de la foresterie et de l'industrie. Dans ces territoires, la désindustrialisation des territoires périphériques dans les pays développés aurait provoqué une hausse marquée du chômage et une émigration sélective, notamment des ménages les plus jeunes, entraînant une rétroaction négative à la fois de l'immigration et des nouveaux investissements. Dans ce contexte et devant l'échec d'autres plans d'action de développement économique, les gouvernements se sont vus contraints d'explorer de nouveaux leviers de développement visant à rendre les communautés périphériques pérennes (Townsend, 1997). Le tourisme est alors considéré comme une réponse à cette situation, en particulier puisque cette industrie promet la création

d'emplois de services disposant de barrières à l'entrée relativement faibles, ouverts à un large éventail de main-d'œuvre. Enfin, Müller et Jansson (2007) font valoir que la mise en tourisme du territoire ou, du moins, d'une partie de ces attraits, constitue une solution pour les zones périphériques, les gouvernements centraux ne disposant pas nécessairement de l'expertise requise pour évaluer le potentiel de développement dans la périphérie ; le tourisme apparaîtrait alors comme une solution « facile » et « bon marché » aux difficultés de développement local dans ces zones. De fait, le tourisme de périphérie semble ainsi apparaître comme une voie d'évitement permettant à la fois de créer dans les lieux périphériques aux centres urbains de nouvelles dynamiques économiques et de désengorger les sites liés au tourisme de masse.

Il apparaît par ailleurs pertinent de se pencher sur le tourisme de périphérie dans le contexte où la communauté scientifique semble porter, depuis quelques années, un intérêt nouveau – bien qu'encore timide – au phénomène. C'est ainsi que Mathis Stock, proposant une relecture de la ligne éditoriale de la revue Mondes du Tourisme (2019, Vol. 15), mentionne le sujet des marges du tourisme comme l'un des six points centraux de la vision transformée de la publication, soulignant par le fait même que « l'idéal type des pratiques touristiques continue à exister, mais les multiples mobilités, digitalités et résidentialités font émerger des pratiques nouvelles qui étirent le champ du tourisme » (Stock, 2019). On considère alors comme pertinent de se pencher sur les manières dont la mise en tourisme de fictions patrimoniales dans les territoires périphériques du Québec permet de considérer que « l'exigence épistémologique proposée en tourisme ne se limite pas à certaines sciences ; elle concerne la science et ses rapports avec la société » (Kadri, 2012). De fait, les implications sociales des interventions en tourisme sont nombreuses et leurs impacts sur les sociétés qui les accueillent, tout aussi notables à l'extérieur des centres urbains. La question même du tourisme de périphérie peut ainsi également se poser sur le plan de l'appréhension de ce que constituent aujourd'hui les pratiques touristiques, permettant de s'interroger sur les limites conceptuelles du tourisme en tant que pratique contemporaine. Comment, dans ce contexte, la mise en tourisme de territoires ruraux, souvent situés à l'écart des circuits classiques de l'activité touristique, dans des lieux investis d'abord et avant tout par les communautés locales, permet-elle d'interroger ce que le tourisme représente aujourd'hui au sein des sociétés ? C'est dans le cadre défini par cette double dialectique, celle du tourisme de périphérie et des limites conceptuelles du tourisme qu'il engage, que s'inscrit ce projet de recherche. Suivant cette logique, il semble pertinent de noter que « le recours au patrimoine permet de soulever des enjeux de développement, car l'objet patrimonial renvoie généralement à un contexte socio-économique fragile » (Bonerandi, 2005). On considère ainsi le tourisme comme un phénomène social à

l'intérieur duquel la planification, l'exploitation et les gestions des infrastructures et des services nécessaires à la mise en tourisme efficiente d'une ressource – patrimoniale, dans ce cas-ci– se réaliseront dans le cadre géographiquement circonscrit du territoire dans lequel elle se déploie et, ce faisant, auront un impact sur son environnement et sur les gens qui l'investissent. À partir de cette constatation, il apparaît évident qu'une compréhension plus large des relations entre la mise en tourisme de fictions patrimoniales et les milieux de vie hors des centres urbains sera en mesure de mettre en lumière la manière dont le tourisme organise – ou désorganise – les territoires, et comment ce façonnement peut avoir un impact sur les milieux de vie des populations, et sur le développement local des territoires. On note par ailleurs que, depuis la seconde moitié des années 1990, la géographie, notamment sociale, s'interroge sur les « territoires du quotidien » (di Meo, 1996) et sur les « espaces ordinaires » (Berger, Pousin, 2008), dans la lignée notamment des travaux d'Henri Lefebvre (1947) sur le quotidien. À la même époque, les études urbaines connaissent une évolution similaire, marquée par un militantisme en faveur de l'étude de la fabrique urbaine ordinaire (Galinié, 2000 ; Noizet, 2007 ; Lefèvre, 2010) alors que les études urbaines critiques plaident « pour une anthropologie de l'ordinaire urbain » (Paquot, 2010), et plus généralement pour l'étude des « villes ordinaires ». Dans le champ des études patrimoniales, où un glissement « du sacré à l'ordinaire et au profane » (di Méo, 2008) a été identifié, et où a été dénoncée la perpétuelle valorisation de l'extraordinaire, les notions de petit patrimoine, de patrimoine de proximité, de patrimoine du quotidien (Geppert et Lorenzi, 2013), de patrimoine familier, de patrimoine et de patrimonialisation ordinaires (Isnart, 2012) se diffusent tandis que l'attention se porte sur les pratiques ordinaires attachées au patrimoine (Wattremez, 2008).

Ainsi, il apparaît désormais clair que les petites communautés, particulièrement celles situées à une certaine distance de centres urbains, considèrent le tourisme comme une occasion de développement, la majorité d'entre elles ayant d'ailleurs adopté au cours des dernières années des stratégies de déploiement touristique. Pourtant, hormis quelques études portant sur le développement local par l'action culturelle hors des grandes villes (Cettolo, 2000), sur la transformation du village agricole en ville-musée (Cantavella, 2013) ou sur la création d'un savoir-faire dans les moyennes villes constituant la base d'une production culturelle susceptible de servir au développement de l'offre touristique (Scott & Leriche, 2005), les recherches portant sur la spécificité du développement touristique, particulièrement patrimonial, demeurent marginales. Dans le cas distinctif du territoire québécois, les recherches sur ce sujet se font encore plus rares, hormis les travaux de Sabourin (1985) portant sur le tourisme culturel dans les régions rurales du Québec ou ceux de Schmouth (1995) consacrés quant à eux à la mise en valeur du patrimoine

culturel à des fins touristiques dans la MRC de Kamouraska. Ce projet de recherche tentera donc de pousser plus loin les réflexions quant à la mise en tourisme du patrimoine en ces territoires, en cherchant notamment à saisir leurs dynamiques propres.

1.8 Le champ des Critical Tourism Studies

Ce projet s'inscrit également dans le courant des Critical tourism studies (CTS), qui guidera sa posture interprétative et, globalement, non positiviste. Si Morgan et Pritchard soulignaient dans l'édition 2016 de *l'Encyclopedia of Tourism* que les *Critical tourism studies* ne disposent pas de définition précise, il est généralement admis qu'elles englobent un éventail de perspectives et d'approches engagées dans la critique sociale, politique et culturelle qui considèrent l'analyse du tourisme comme un projet éthique et politique dédié à la création de conditions d'égalité et de durabilité. Cette affirmation rejoint par ailleurs les propos de Lazzarotti qui, en 2012, soulignait que « si le tourisme et le patrimoine se présentent bien, aujourd'hui, comme l'un des sièges intenses de la construction sociale, c'est, précisément, parce qu'ils mettent en cause les constructions locales et territoriales » et que « cela les situe, ipso facto, dans l'ordre des phénomènes politiques, parce qu'ils mettent en cause le rapport à l'Autre » (Lazzarotti, 2012). Ainsi, le monde, ses représentations et comment les transformer sont devenus des thèmes centraux des *Critical Tourism Studies* au cours de la dernière décennie, alors qu'elles ont cherché à positionner le tourisme comme une force de « création du monde » et à considérer les imaginaires touristiques comme des dispositifs « façonnant les territoires » (Doering et Zhang, 2018). C'est donc dire que les *Critical Heritage Studies* s'emploient désormais à interroger les représentations mondiales du tourisme ; ainsi, Hollinshead (2007), reprenant la notion de « création de monde » de Goodman (1978) dans les études sur le tourisme, fait valoir l'engagement inévitable dans un vaste réseau de significations et de représentations dans lequel les individus s'engagent à privilégier, à dessein ou inconsciemment, certaines représentations dominantes ou favorisées (Hollinshead, 2007). Le courant des *Critical Heritage Studies* cherche ainsi à poser un regard interprétatif et qualitatif sur le tourisme comme objet d'étude, contrebalançant la production de données quantitatives sur l'activité touristique visant à mettre en place, notamment, des outils de gestion et des stratégies marketing. À ce titre, Morisset soulignait dans l'avant-propos d'un ouvrage portant sur l'épistémologie des études touristiques paru en 2012 qu'il était nécessaire d'aller « sous la surface quantitative pour mieux saisir les enjeux particuliers, locaux, changeants, inédits qui, d'ailleurs, motivent une part croissante de la bibliographie, celle-là plus usuellement qualifiée sous le titre de la « recherche fondamentale » (Morisset, 2012). Le « virage critique » est ainsi annoncé comme une « révolution

tranquille » dans la recherche en tourisme, cherchant à remettre en perspective les discours dominants et à inspirer une série de « dialogues, conversations et intrusions critiques sur la nature du pouvoir, des discours et des représentations dans le tourisme » (Ateljevic et al, 2007 r Bianchi, 2009). Ainsi, là où la recherche scientifique et les pratiques de connaissances dominantes sont fortement positivistes, quantitatives et chargées de « prérogatives commerciales », les CTS cherchent à provoquer un changement de paradigme dans la pensée touristique qui englobe de multiples visions du monde et différences culturelles (Pritchard et Morgan, 2007). Les *Critical Heritage Studies* sont par ailleurs, et c'est là une caractéristique d'importance dans le cadre de la présente recherche, un projet explicitement politique, qui incarne « more than simply a way of knowing, an ontology (…) but a way of being, a commitement to tourism enquiry » (Ateljevic et al, 2007).

Ainsi, cette recherche cherchera à envisager la création, la reconnaissance et la gestion du patrimoine en étant ancrée dans le courant des *Critical Heritage Studies*, et en s'inscrivant également dans le courant des *Critical Tourism Studies*, qui, théoriquement, englobe des concepts, des théories et des approches qui sont transversaux, interdisciplinaires et qui incluent les réseaux d'acteurs ainsi que les analyses de discours (Morgan et al., 2018) Les *Critical Tourism Studies* englobent également une vaste gamme de théories de genres et postcoloniales, qui, bien qu'elles demeurent fondamentales et d'une grande richesse académique, seront moins abordées dans le cadre de la présente recherche. On note que le développement de la connaissance du tourisme doit beaucoup à la « première génération » de chercheurs (Jamal et Kim, 2005), aux économistes, sociologues, anthropologues, psychologues sociaux et géographes qui ont jeté les bases du développement du tourisme en tant que champ de recherche. Comme précédemment mentionné, jusqu'aux années 1990, les études sur le tourisme étaient largement dominées par des perspectives de gestion et de marketing et visaient à améliorer l'efficacité du système touristique, en mettant l'accent sur le développement de produits, le marketing stratégique, l'image de destination, les typologies touristiques, la prestation de services et la satisfaction des consommateurs (Calantone et Mazanec, 1991). Néanmoins, de nombreux chercheurs ont tenté de repousser conjointement et individuellement l'influence de l'impératif scientifique et positiviste dans la recherche sur le tourisme (Morgan et al., 2018). Ainsi, dans le but de renforcer les études critiques sur le tourisme, nombre de chercheurs choisissent aujourd'hui d'oser le tourisme pour le développement des conceptualisations qui incluent de multiples différences culturelles et visions du monde qui reflètent et reconnaissent la pluralité des pratiques, positions et idées humaines (Pritchard et Morgan, 2007).

Cette recherche porte sur deux territoires québécois mis en tourisme, dans des lieux « de marge » qui n'ont que peu intéressé, traditionnellement, la bibliographie des études sur le tourisme, celle-ci s'étant concentrée sur des lieux touristiques plus affirmés. Pourtant, Gravari-Barbas, en 2017, posait nombre de questions pertinentes quant à l'étude des territoires considérés comme a priori non touristiques, notamment : « de quelle façon la diffusion des projets, des aménagements et des pratiques touristiques dans des espaces "marginaux" ou "ordinaires" permet-elle de questionner ce que le tourisme représente aujourd'hui au sein des sociétés contemporaines ? ». Alors qu'une attention nouvelle est ainsi portée au quotidien, à l'ordinaire, à la contextualisation du séjour, aux interactions sociales, aux expériences « authentiques » (Pine & Gilmore 1998), la question de la fabrication de ces nouveaux lieux touristiques, par la création de discours sur le patrimoine, s'inscrit ainsi dans le courant des *Critical Tourism Studies* : la valorisation d'un patrimoine souvent autoproclamé, et la construction identitaire d'un lieu passant par la mise en valeur de ce patrimoine, de même que la création des discours y étant associés et visant, notamment, la mise en tourisme du territoire ne saurait être envisagée que par les nombreuses recherches critiques ayant été préalablement effectuées. La recherche exclusivement positiviste et quantitative ne saurait ici éclairer quant aux dynamiques marquant ces territoires, ni même sur le développement local qu'il saurait, ou non, induire.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL : LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

2.1 Le développement local : suggestion de définition

Ce projet de recherche envisage également de déterminer comment la mise en tourisme de fictions patrimoniales peut être en mesure de contribuer au développement local des territoires. À la suite de la reconnaissance, notamment par les institutions internationales, du phénomène de la mondialisation, résultat de l'accélération des échanges mondiaux au cours de la seconde moitié du 20e siècle, le concept même de développement local s'est vu projeté à l'avant-scène de la recherche sur le développement économique et social des territoires (Pecqueur, 2000). De fait, la littérature scientifique portant sur le développement local s'est imposée à partir des années 1970, mais de manière plus formelle à la fin des années 1980 de même qu'au début des années 1990 avec plusieurs écrits majeurs, dont ceux de Colletis (1990), Joyal (1990) et Pecqueur (1989). On note par ailleurs que sur le plan terminologique, il est possible de faire référence au développement local en liant celui-ci au développement économique communautaire (DÉC), particulièrement dans la littérature nord-américaine (Tremblay, 1991). Le principe du développement local a également été confronté, en 1990, à une extension majeure de sa définition à la suite du Rapport mondial du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui, en positionnant à l'avant-plan l'Indice de développement humain (IDH), a contribué à remettre en question le Produit national brut (PNB) comme seule mesure universelle du développement (Milani, 2005).

2.1.1 Comprendre le développement local : la grille de Vernières

Le développement économique a connu, au cours des 25 dernières années, une évolution conceptuelle majeure qui s'est cristallisée dans les travaux de nombreux chercheurs, mais notamment et surtout dans ceux d'Amartya Sen, récipiendaire du Prix Nobel d'économie en 1998, qui a, dans son ouvrage *Economy as freedom*, démontré de quelle manière ses multiples dimensions ne constituaient pas uniquement des composantes du bien-être humain, mais qu'elles se positionnaient également en causes du développement (Sen, 1998).

Ainsi, considérant que cette mesure du développement s'est vue modifiée de manière significative depuis la fin des années 1990, pour ne plus porter exclusivement sur le concept de développement économique (envisagé alors strictement comme la croissance des revenus réels) et qu'y a été adjointe une série

d'autres considérations portant sur le bien-être humain (l'accès à des services sociaux et à des infrastructures culturelles, par exemple), nous avons choisi de nous pencher davantage sur la notion de développement local afin de comprendre comment, dans le cas particulier de la mise en tourisme fondée sur la fiction patrimoniale des villages de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska, ce processus aura représenté, sur une certaine période, l'un des leviers principaux du développement.

Cependant, si les principes entourant le développement local se voient toujours ancrés dans les pratiques quotidiennes, et ce, même s'ils ne sont pas automatiquement nommés comme tels par les acteurs qui s'en saisissent, et même encore s'ils se voient traduits par des instructions concrètes en matière de développement, le concept, relativement jeune, demeure encore peu stabilisé dans la littérature scientifique. Si, d'un point de vue strictement théorique, il est généralement admis qu'un territoire peut être en mesure de produire du développement selon les manières dont il s'organise et les relations qu'entretiennent ses acteurs, les indicateurs de mesure de celui-ci restent relativement peu nombreux. En effet, selon l'état actuel de nos connaissances, un seul auteur, Michel Vernières, s'est proposé de « présenter une grille d'analyse susceptible d'être utilisée comme guide pour la mesure de la contribution du patrimoine au développement local » (Vernières, 2012). Comme les indicateurs adoptés pour la maîtrise de cette grille varient en fonction des spécificités de chaque territoire et de la nature du patrimoine à l'étude, il apparaissait pertinent de s'en inspirer. Toutefois, la recherche portant sur les notions de tourisme, de patrimoine et de développement local (et non exclusivement sur le patrimoine et le développement local tels que présentés dans les travaux de Vernières), on fera évoluer cette grille subséquemment à sa présentation afin qu'elle soit en mesure de convenir adéquatement au cadre d'analyse. Surtout, considérant que cette recherche s'inscrit dans un paradigme interprétatif, et non positiviste, l'ensemble des éléments présents dans la grille de Vernières ne sauraient être utilisés, et d'autres sources, qu'on décrira ultérieurement, seront nécessaires afin de mener à bien cette recherche.

La grille de Vernières propose ainsi trois thèmes principaux au développement, soit : patrimoine et développement de la population, patrimoine et développement pour la population et patrimoine et développement par la population.

Dans un premier temps, le thème « patrimoine et développement de la population » englobe les indicateurs suivants :

Évolution démographique - L'évolution démographique d'un territoire constitue un élément de l'analyse de son développement : de manière générale, on considère la diminution de sa population, en comparaison avec les territoires qui l'entourent, comme un signe de faible vitalité. Les données concernant l'évolution démographique des territoires peuvent facilement être chiffrées par l'étude des recensements des populations.

Niveau d'éducation et de formation - Le niveau d'éducation et de formation des citoyens constitue également un indicateur de développement local. Dans ce cas, les indicateurs sont représentés par le nombre d'années d'études ainsi que les niveaux de diplômes atteints par la population. Vernières avance ici que ce point peut notamment être mesuré par le nombre d'activités périscolaires, conférences et animations organisées autour du patrimoine mis en valeur sur le territoire.

État de santé des populations - L'état de santé des populations est aussi un facteur cité par Vernières quant à ses liens avec la productivité et le bien-être. Les indicateurs liés sont notamment le nombre de médecins et de personnels paramédicaux par nombre d'habitants. Vernières établit ici un lien avec le patrimoine, en ce sens que celui-ci contribuerait à l'état de santé général des populations en raison du calme lié à la protection de la zone patrimoniale.

Dans un second temps, le thème « patrimoine et développement pour la population » englobe les indicateurs suivants :

Niveau de revenu du territoire - Le niveau de revenu du territoire comporte évidemment la capacité d'un territoire donné à préserver et à utiliser les revenus réalisés par les citoyens à l'intérieur de ses frontières, mais également ceux produits à l'extérieur et qu'il réussit à attirer. Les indicateurs utilisables dans ce domaine sont constitués des données fiscales relatives au revenu des ménages. Selon Vernières, l'apport du patrimoine à ce domaine précis est lié à sa valorisation économique, tout d'abord selon les revenus générés par l'activité touristique (activité hôtelière, restauration, visites, etc.), ensuite par la capacité du patrimoine d'offrir aux produits locaux un caractère distinctif de produits concurrents. Vernières considère également comme indicateur la progression du volume des ventes liée au marquage patrimonial du produit considéré.

Degré d'inégalité dans la distribution du revenu - Selon Vernières, le degré d'inégalité dans la distribution du revenu peut être identifié par l'examen des revenus fiscaux des ménages sur un territoire donné. Il

avance que pour saisir l'impact du patrimoine sur ces inégalités, il convient d'admettre que les profits issus de l'existence d'un patrimoine sur un territoire donné bénéficient généralement à des groupes particuliers, notamment les prestataires de services touristiques, impliquant de fait une singularité dans l'apport du patrimoine pour les populations étant en contact avec les touristes et celles ne l'étant pas. Il avance également que la présence de touristes peut, dans certains cas, entraîner l'augmentation des prix des biens et services sur le territoire, contribuant ainsi à diminuer le pouvoir d'achat des résidents.

Accès au logement - L'accès à un logement considéré décent selon les normes du pays dans lequel s'inscrit le territoire à l'étude constitue aussi un indicateur du développement. Vernière souligne ici que la mise en tourisme du patrimoine implique, dans la majorité des cas, un afflux de touristes et de résidents secondaires qui peuvent contribuer à une hausse des prix du foncier pouvant constituer un obstacle dans l'accès au logement.

Qualité de l'environnement - Vernières souligne ici que la « qualité environnementale du patrimoine peut s'identifier à travers l'importance de sa composante naturelle (forêts, parcs, jardins), sa qualité esthétique, le plaisir ressenti à évoluer dans un contexte chargé de l'histoire collective du territoire. Certes, la mesure de ces phénomènes est délicate et les méthodes les plus fréquemment employées du type évaluation contingente sont très discutables et discutées » (Throsby 2003 r Vernières, 2005).

Dans un troisième et dernier temps, le thème « patrimoine et développement par la population » englobe les indicateurs suivants :

Volume d'emploi - Le volume d'emploi est calculé ici en fonction des emplois directs liés à la mise en tourisme du patrimoine, notamment pour les questions liées à l'accueil des touristes. Il s'agit également des emplois induits par les dépenses faites sur le territoire par les titulaires de ces emplois directs. On note ici que plus un territoire est petit et la gamme de services présente réduite, plus les revenus engendrés par le patrimoine auront tendance à être dépensés dans d'autres lieux, à l'extérieur du territoire. Par ailleurs, Vernières souligne avec justesse que si le nombre d'emplois créés constitue effectivement un indicateur de développement local, il demeure primordial de tenir compte de la qualité de ces emplois et du degré de qualification qu'ils exigent. De fait, des emplois demandant un personnel qualifié seront plus à même de conserver ou d'attirer sur le territoire des personnes formées, facilitant ainsi le processus de développement.

Volume de chômage - Directement lié à l'indicateur précédent (le volume d'emploi), le volume de chômage constitue également un indicateur de développement local. Il convient ici de considérer que les emplois liés à la mise en tourisme du patrimoine se trouvent souvent saisonniers et à temps partiel, contribuant à aggraver le volume de chômage à l'extérieur des périodes de haute fréquentation touristique.

Degré de participation aux décisions politiques - Le degré de participation de la population locale aux décisions politiques fait référence, dans le cas du patrimoine, à la manière dont s'est organisé le processus de patrimonialisation. Parfois induit par des experts provenant de l'extérieur du territoire, le processus de patrimonialisation peut également impliquer une participation réelle de la population, dans la mesure où ce patrimoine est considéré par celle-ci comme un facteur potentiel de développement. Vernières souligne par ailleurs que la présence d'un patrimoine sur un territoire constitue un important facteur de vie sociale, celle-ci pouvant être identifiée par le nombre et l'activité des associations le valorisant.

Ainsi, dans le cadre spécifique de cette recherche, nous retiendrons de Vernières les éléments ayant trait notamment au cadre bâti, au patrimoine construit, liant le patrimoine non seulement à la stabilité des personnes sur le territoire, mais également à un certain indice de désirabilité des lieux, symbole lui aussi de développement des territoires. Nous nous pencherons donc sur :

- L'indicateur d'évolution démographique, qu'on liera à la valeur des propriétés.
- L'indicateur portant sur le degré de participation aux décisions politiques, signe de l'implication des citoyens dans les projets touristiques et patrimoniaux des territoires à l'étude, en poussant cependant la réflexion plus loin et en étudiant la présence d'associations et de regroupements de citoyens actifs dans la mise en tourisme des territoires ainsi que dans la production de discours sur le patrimoine, basant ainsi nos réflexions sur la définition de « développement local » présentée dans la partie I du présent document, soit « un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents ».
- L'indicateur lié à la qualité de l'environnement sera lui aussi étudié, mais ajusté au présent projet de recherche : en effet, la création de fictions patrimoniales se fonde sur une multitude d'éléments, dont l'image et l'esthétisme des lieux. Dans les deux terrains à l'étude, les compréhensions de leur environnement, qui les distingue des territoires avoisinants, s'avèrent essentielles et contribuent à alimenter les discours sur le patrimoine dans les efforts de mise en tourisme.

Les indicateurs liés au niveau d'éducation et de formation, à l'état de santé des populations, au niveau de revenu du territoire, au degré d'inégalité dans la distribution du revenu, au volume d'emploi et au volume de chômage, bien que pertinents, seront quant à eux exclus du présent travail de recherche. On explique ce choix par notre volonté de saisir les dynamiques de la mise en tourisme des fictions patrimoniales des deux territoires à l'étude, et leur impact sur le développement des lieux, non pas d'un point de vue positiviste, mais plutôt interprétatif. On cherchera ainsi à envisager le patrimoine comme construction sociale et le tourisme, comme un système complexe d'acteurs.

2.2 Les principaux enjeux du développement local : tour d'horizon du Québec et d'ailleurs

Au Québec, la question du développement local s'est imposée de manière particulière au début des années 1980, au moment de la fondation des municipalités régionales de comté (MRC). Mises sur pied en 1979 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), les MRC se sont vu octroyer des responsabilités tant en matière de planification que d'aménagement des territoires.

Depuis leur création en 1980-1981, les MRC du Québec ont vu leur rôle être modifié tant sur le plan de leurs mandats que de leur capacité d'agir. D'abord créées pour assumer des responsabilités en matière de planification et d'aménagement, les MRC ont assez rapidement évolué pour prendre en charge différents services municipaux, tels que l'évaluation foncière et la gestion des matières résiduelles. Puis, à partir de 1997, les MRC ont assumé un rôle de plus en plus important en matière de développement économique local. D'ailleurs, en 2015, les MRC ont reçu pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire. De plus, à la suite de l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ), les tables des MRC sont devenues une instance régionale reconnue par le gouvernement québécois, et ce, dans chacune des régions.

Les intervenants réunis au sein des services de développement constituent donc les meilleurs alliés pour la mise en œuvre d'une vision intégrée du développement. Ces services de première ligne permettent aux régions d'accompagner les entreprises de toute nature.

Aujourd'hui, les services de développement des MRC ou leur organisme délégataires représentent les instances incontournables pour regrouper les intervenants locaux, afin de soutenir le développement de l'entrepreneuriat et offrir les services d'accompagnement et de soutien auprès des entreprises existantes et en émergence de leur territoire. L'accompagnement et le financement des projets d'entreprises

incluant ceux de l'économie sociale, la promotion de l'économie circulaire, le développement des collectivités et le développement rural, sont au cœur de leurs préoccupations. Les intervenants réunis au sein des services de développement s'avèrent donc être les meilleurs alliés pour la mise en œuvre d'une vision intégrée du développement. Ces services de première ligne permettent aux régions d'accompagner les entreprises de toute nature.

Les perspectives récentes mises de l'avant par le gouvernement du Québec en matière de développement économique local et régional constituent une occasion exceptionnelle d'assurer un meilleur arrimage entre d'une part, la volonté du gouvernement de créer un « Investissement Québec » renforcé pour offrir de meilleurs services aux entreprises et aux investisseurs d'ici et d'ailleurs dans toutes les régions du Québec, et d'autre part, la volonté des leaders locaux de dispenser les meilleurs services de première ligne en développement économique aux entreprises, et d'offrir une véritable porte d'entrée pour les entrepreneurs qui animent le développement de leur territoire.

Dans la littérature, on voit paraître des études sur le développement local, identifié comme tel, dans les années 1980. Pecqueur (1989) décrit ainsi certaines formes de développement local qui s'articulant autour des relations entre les résidents et le territoire. Dès 1989, il affirme que le développement local a pour base la multitude d'expériences de développement qui existant avant les grands courants industriels connus, comme le fordisme. Le développement local se réapproprierait donc une scène qu'il a toujours occupée, malgré une certaine perte d'importance au début au début du XXe siècle, et a aujourd'hui un impact sur les diverses économies, soit l'économie du développement, l'économie spatiale, l'économie socioprofessionnelle et l'économie industrielle. Suivant cette logique, Pecqueur et Rui Silva (1989) s'interrogent sur la manière dont l'économie locale amène à reconsidérer le concept de développement dans sa globalité. Ils observent ainsi un changement du paradigme fonctionnaliste à celui territorialiste et remettent en question la nécessité de percevoir le développement territorial (*bottom-down*) comme seule alternative réelle au développement de type fonctionnel. Selon les auteurs, le nouveau concept de développement met en évidence des systèmes productifs locaux et démontre qu'il n'existe pas qu'un unique modèle de développement, mais qu'il existe plutôt des modèles de développement propres à chaque territoire. Par ailleurs, pour les auteurs, chaque processus de développement découle de trois conditions : l'innovation (opposée à l'idée de routine), qui englobe l'introduction de nouveaux procédés, produits, marchés et sources d'approvisionnement, la capacité à s'adapter (réaction à la pression hétéronome) aux contraintes venant de l'extérieur ainsi que la capacité à réguler, qui se place en harmonie

avec les pratiques généralement admises au sein de son groupe social. L'industrialisation diffuse retient particulièrement l'attention des auteurs comme phénomène concourant à la dynamique de développement local parce qu'elle corrobore les trois conditions plus haut mentionnées, mais aussi parce que de celle-ci découle un progrès sans rupture par rapport aux racines historiques, bien qu'elle ne suive pas toujours une trajectoire linéaire.

Dans « Gestion durable des territoires, développement local et solidaire : regards croisés » (2009), il interroge les liens entre territoire, durabilité et solidarité, qu'il fédère autour d'un objectif commun : un développement territorial, durable et solidaire en tant que modèle souhaité du développement contemporain. Il souligne ainsi la question de la durabilité et de la solidarité dans la gestion publique des territoires, contribuant au débat sur les nouvelles voies du développement. Pequeur étudie ainsi comment l'action publique locale est en voie de se renouveler face aux impératifs du développement solidaire et soulignent par le fait même que les politiques publiques ne sont plus du seul fait de l'action de l'État, alors que ce dernier délègue désormais les actions locales et les gouvernances locales à des institutions décentralisées, menant à l'émergence de nouvelles formes locales de régulation. Les systèmes décentralisés et les politiques « citoyennes » impliquent quant à eux la figure, de l'usager qui participe à la régulation locale (Pecqueur, 2009). Selon l'auteur, les territoires sont aussi désormais considérés comme un bassin de ressources solidaires pour un développement durable où le vivre-ensemble et la solidarité prennent le pas sur les performances économiques dans les dynamiques économiques territoriales. C'est aussi le patrimoine culturel qui est utilisé pour mettre de l'avant l'identité du territoire afin que les habitants-acteurs puissent se l'approprier. Il mentionne ainsi que le développement des territoires ne peut se réaliser qu'à l'aide de projets fédérant des projections construites rassemblant une variété d'acteurs. Les politiques publiques territoriales se définissent donc dans des dynamiques de projets menant aux développements.

Toujours en 2009, Pecqueur propose une analyse du terme « territoire » dont l'approche s'articule autour du territoire politique, du territoire construit et du développement local. La réflexion de l'auteur s'étaye en deux hypothèses pour démontrer, dans un premier temps l'exténuation du terme de territoire dans le développement local et, dans un second temps, la sublimation du terme de territoire dans le développement local. Selon l'auteur, la « crise de la notion de territoire » est à la base de l'inefficacité des politiques publiques dites de développement local. Ladite exténuation entraîne, avec elle, l'ensemble des politiques de développement local qui s'avèrent incompatibles au développement économique. À ce

constat s'ajoute le caractère à la fois ancré et nomade des entreprises qui pousse à une nécessaire reconsidération du terme « territoire ». Pecqueur suggère ainsi que la sublimation du terme territoire passerait ainsi par la transition du « territoire géographe » au « territoire économiste », et que celui-ci deviendrait alors un système productif encadré par les lois de la macro-économie. Parmi les nouvelles conceptions soulevées par la question du territoire, on note des notions telles que la proximité géographique et la proximité organisée, la première étant représentative du cadre physique du territoire et la seconde caractérisant les flux invisibles de revenus inhérents à la globalisation des échanges. L'auteur reconnait la nécessité d'une véritable économie territoriale, indispensable à une adaptation pertinente à la globalisation.

Certains chercheurs se sont également penchés sur le développement local dans le cas particulier du Québec. C'est le cas, notamment, de Glon et Vachon (1996) qui se sont interrogés sur la question du renouvellement du développement local au fil des mutations économiques. Ils soulignent alors deux des pratiques essentielles au développement local, soit l'intervention des acteurs institutionnels dans le cadre de la décentralisation et l'adaptation dynamique des PME (petites et moyennes entreprises). Les auteurs mentionnent que le Québec jouit d'une tradition participative d'autant plus forte qu'elle est sujette à une politique de décentralisation, et accorde une importance accrue à la réflexion sur le développement local. Soulignant que plus de la moitié de la population québécoise réside à Montréal, ils mentionnent le déséquilibre créé avec l'ensemble des autres régions en regard du développement du territoire et s'interrogent sur une possible décentralisation, maillage propice à l'émergence d'une véritable démarche dynamique capable d'impulser le développement local.

Tremblay (2012) a quant à elle utilisé les coopératives de santé du Québec pour aborder la question du développement local. Elle souligne ainsi que l'autonomisation de la communauté joue un rôle important dans le succès des projets de développement. Dans ce contexte, elle présente une étude du concept d'empowerment des communautés et de son importance dans le développement local. Sa recherche débute par une analyse des définitions données par différents auteurs sur le développement local, terme ayant, selon l'autrice, évolué vers la notion d'empowerment, ce qui vise à renforcer la contribution de la communauté. En se basant sur les études antérieures et sur le cas de la coopérative de santé Robert-Cliche, qui a favorisé l'implication et la participation d'un plus grand nombre de personnes dans les unités locales et a appliqué concrètement le principe d'autonomisation des communautés, sa recherche se conclut par des recommandations qui aspirent à susciter l'intérêt des pouvoirs publics et des chercheurs

pour des concepts tels que l'*empowerment* qui permettent, selon elle, de mieux saisir le fonctionnement d'un projet collectif et de valoriser le rôle important de la participation populaire dans le développement local. En 2012, Joyal publiait quant à lui « Le développement local au Québec : trois décennies de contributions » dans la *Revue d'Économie Régionale & Urbaine.* Dans cet article, l'auteur mentionne que la notion de développement local a fait son apparition au début des années 1980 et a remplacé peu à peu l'expression « développement économique communautaire ». Le développement local se baserait, selon lui, sur une volonté de décentralisation du processus de décision concernant le développement économique et la valorisation d'initiatives à plus petite échelle alliant économie et valeurs sociales. De fait, le développement local chercherait à valoriser une plus grande responsabilité locale, régionale ou territoriale. S'agissant d'une notion relativement récente, Joyal souligne que, collectivement, nous ne sommes pas parvenus à « développer un corpus cohérent et original pouvant servir de support à des politiques efficaces », d'autant que si l'aspect pratique du développement local fait l'objet d'observations documentées, la théorie, elle, tend à demeurer relativement peu étudiée.

Simard (2000) a, pour sa part, étudié le cas du quartier Saint-Roch de Québec afin d'étudier le développement local identifié à l'échelle communautaire. Soulignant qu'il avait précédemment été établi que les communautés locales constituent des « communautés identitaires » intégrées dans un système comprenant des identités territoriales et de réseaux, il examine la façon dont les résidents du quartier Saint-Roch se considèrent comme faisant partie de leur quartier et de la ville dans son ensemble en analysant différents processus d'identification. L'auteur cherche ainsi à démontrer que les communautés locales ne sont pas seulement des communautés d'identité, mais aussi de développement local. Plus précisément, Simard explore les différentes étapes d'un processus de revitalisation urbaine planifiée dont le thème principal est la participation des acteurs locaux et leur niveau d'appropriation de quatre projets réalisés dans le cadre de ce processus dans le but d'observer les réactions sociales. Il cherche ainsi à saisir les manières dont la communauté répond au mouvement de dynamisation et de développement local. L'auteur emploie trois indicateurs pour mesurer les effets des projets sur l'identité communautaire : le contrôle, le symbolisme et la satisfaction. Les résultats de son étude indiquent que les réactions sociales sont influencées par le mode de participation locale à la production ou à la gérance. La gestion déléguée et la consultation augmentent le sentiment d'appartenance de la population, alors que ceux qui sont limités à l'information fournie par les autorités locales éprouvent une identité communautaire moins prononcée.

Gagnon et Klein (1991) se sont quant à eux penchés sur le rôle des partenariats dans le développement local, soulignant le rôle central des acteurs locaux. Selon les auteurs, le partenariat local apparaît comme un outil qui contribue à la mise en œuvre des plans de développement et interroge la place du partenariat dans les dynamiques sociales, notamment dans la gestion des rapports sociaux. Ils distinguent ainsi quatre types de partenariat local et leurs points de convergence, soit : le partenariat politique interétatique qui résulte du nouveau partage du pouvoir entre les mécanismes centraux de l'administration de l'État ainsi que les mécanismes régionaux et locaux, le partenariat technoproductif pour la maîtrise locale de la technologie, le partenariat corporatiste qui vise à promouvoir et à financer l'entrepreneuriat et le partenariat public-communautaire contre la marginalisation sociale. Ils avancent ainsi qu'afin qu'un partenariat innovant puisse agir comme outil de développement local, l'approche doit s'orienter vers de nouvelles structures et institutions innovantes afin de se positionner en amont de la logique sectorielle.

En 2012, Klein abordait également la question du développement local, cette fois sous le prisme du leadership partagé, qu'il pose comme l'une des conditions nécessaires à l'émergence du développement. Il démontrait ainsi que le succès des initiatives de développement local dépendait du leadership et explorait les significations et les fonctions du leadership dans un contexte mondialisé de développement local. Selon l'auteur, le leadership nécessaire au développement local doit combiner l'action individuelle et collective, dans un contexte où s'articulent différentes échelles d'action, dans un processus qui, pour assurer la pérennité de l'action locale, doit être constamment élargi et renouvelé. Le leadership doit ainsi être partagé par de nombreuses personnes à différents moments, en fonction des contraintes rencontrées et des opportunités saisies, ainsi que des compétences requises. La notion de leadership partagé est comprise comme une dynamique d'interactions multiples entre les membres de la communauté locale et les acteurs externes, mobilisant des personnes, des ressources et des énergies pour l'initiation et la mise en œuvre de projets. Klein affirme en ce sens que le développement local est un processus qui nécessite de combiner des compétences, de manière permanente ou temporaire, pour soutenir des actions visant des projets risqués, apprendre des échecs et sortir des crises et des impasses éventuelles. Dans ces trois cas, les compétences personnelles, la formation et l'expérience de terrain se combinent de différentes manières pour former un ensemble de capacités qui permettent de surmonter les difficultés particulières liées au développement local : la précarité et l'inconsistance des ressources disponibles, les problèmes liés

à l'obtention de soutiens financiers ou aux exigences que ceux-ci imposent, et les crises provoquées par des désaccords individuels ou organisationnels.

2.3 Articuler l'approche du développement local et celle des communautés

Envisagé dès lors comme un processus d'enrichissement et de diversification des activités économiques, mais également de l'ensemble des activités sociales et culturelles sur un territoire donné, le développement local se voit aujourd'hui lié de manière intrinsèque à l'affirmation d'une identité collective, permettant la reconnaissance et la mise en valeur d'éléments distinctifs de cette identité. Résultant d'un effort collectif (des citoyens, mais également des instances politiques ainsi que des acteurs économiques) de reconnaissance et de valorisation des ressources locales au profit du plus grand nombre possible, le développement local se voit produit par et pour les individus. Il peut être analysé comme un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire, et ce, à partir de la mobilisation des ressources matérielles et immatérielles disponibles ; cette notion désigne alors tout à la fois une posture vis-à-vis la question du développement en tant que tel, ainsi qu'une méthode pour le développement des territoires locaux (Greffe, 2002). De fait, loin de n'inclure en ses termes que les questions liées au développement économique des territoires, le développement local tend à reconnaître, à développer et à exploiter les potentialités propres à chaque lieu. La démarche nécessite ainsi une intégration des composantes économique, culturelle, sociale et politique des projets. Cherchant à s'imposer comme alternative durable aux modèles de développement économique traditionnel, le développement local adopte donc des approches multisectorielles évitant les modèles économiques basés sur une seule spécialisation, considérant la diversité comme un élément essentiel de la durabilité du développement (Colletis et al, 1990). C'est ainsi que l'on considère que le développement ne peut être envisagé que s'il est le fruit de nombreuses initiatives localisées nécessitant une mobilisation de la population autour de projets impliquant des ressources elles aussi locales. Par conséquent, il s'agit d'une approche représentant avant tout un phénomène humain au sein duquel les projets et les actions entreprises par les acteurs pour réaliser ces projets mobilisent les intervenants de la communauté de manière plus importante que ne le feraient les institutions et les politiques.

De fait, les travaux portant sur le développement local identifient notamment les dynamiques sociales comme les principaux vecteurs d'évolution des territoires ; on estime alors que la qualité et la durée dans le temps des partenariats en place sont directement liées à la capacité de la collectivité à se coordonner

dans l'atteinte de leurs objectifs. Xavier Greffe (2002) pousse encore plus loin cette réflexion en mettant en exergue le poids des expériences d'apprentissage collectif et de coopération dans le développement des territoires (Greffe, 2002 r Angeon et Callois, 2005). Or, la question des liens entre la mise en tourisme de fictions patrimoniales et le développement local de territoires situés à l'extérieur des centres urbains est ici centrale. À ce titre, Gravari-Barbas souligne que « la culture et le tourisme jouent un rôle moteur dans la requalification des zones urbaines périphériques » et que « la réécriture culturelle des territoires de banlieue est investie de missions multiples et complexes, et le tourisme peut être son allié » (Gravari-Barbas, 2013). Les projets de mise en tourisme du patrimoine peuvent ainsi apparaître comme des secteurs dans lesquels les élus et représentants des pouvoirs publics peuvent intervenir de manière directe afin de favoriser « l'épanouissement et la mise en mouvement des habitants » ainsi que pour « accompagner la construction d'un sentiment d'appartenance et d'expériences collectives, afin de renforcer les sociabilités et la citoyenneté » (Bruston, 2005 r Sibertin-Blanc, 2008). Cependant, il a été démontré précédemment que le développement du tourisme n'entraîne pas toujours une situation positive pour les communautés de destination ; une planification appropriée, incluant la participation de la communauté locale, est considérée comme essentielle dans l'atteinte d'un certain niveau de développement (Timothy et Tosun, 2003). Par ailleurs, bien que nombre de chercheurs envisagent le tourisme comme vecteur permettant de soutenir les communautés rurales et périphériques, il existe une controverse considérable sur les moyens d'y parvenir, en particulier dans les cas où des acteurs provenant de l'extérieur de la communauté jouent un rôle important dans les processus de mise en tourisme du patrimoine, ne laissant qu'un rôle marginal aux membres de la communauté d'origine. Le tourisme devient alors un champ de négociations complexes entre différents niveaux de gouvernance et d'acteurs (Hall, 2000).

CHAPITRE 3

POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Paradigme scientifique et posture épistémologique

De manière générale, nous pouvons déterminer cinq paradigmes dans les approches en recherche : le positivisme, le post-positivisme, l'interprétivisme, le constructionnisme et la théorie critique. La théorie critique, développée par l'école de Francfort, se réclame des racines intellectuelles de Marx et Hegel, entre autres. De fait, l'une des caractéristiques distinguant la théorie critique des autres paradigmes est sa focalisation sur les fins plutôt que sur les moyens, et sur les résultats émancipateurs. Elle est décrite par Best et Kellner (1997) en ces termes : rejetant la dichotomie positiviste entre le fait et la valeur, la théorie et la politique, la théorie critique interroge le « est » en termes de « devrait », cherchant à saisir les possibilités d'émancipation de la société actuelle comme quelque chose qui peut et doit être réalisé dans l'avenir. C'est donc dire que la théorie critique, dans laquelle s'inscrivent à la fois les *Critical Heritage Studies* et les *Critical Tourism Studies*, est, dans son essence, distincte du positivisme, dont la base est d'exclure les questions ne pouvant être résolues par un appel aux faits. Elle s'intéresse également aux relations de pouvoir, concept fondamental dans une approche critique du tourisme : l'analyse des relations de pouvoir permettrait ainsi de révéler les intérêts des acteurs ainsi que l'exercice du pouvoir et l'influence de l'idéologie dans la situation étudiée (Tribe, 2006).

3.2 Questions de recherche

Comme mentionné précédemment, cette recherche porte sur les processus de mise en tourisme de fictions patrimoniales dans les territoires situés hors des grands centres urbains du Québec, ainsi que sur leurs impacts sur le développement local. Elle s'inscrit dans un champ de recherche portant sur le patrimoine et le développement local et renvoie à des pratiques spécifiques liées au patrimoine culturel immatériel, au tourisme de périphérie et au tourisme patrimonial. Elle vise à analyser en détail les processus de construction, d'identification, de valorisation et de mise en tourisme de fictions patrimoniales des territoires de Kamouraska et de Saint-Élie-de-Caxton afin de s'interroger sur leur appropriation par la communauté locale, de saisir et de comprendre les valeurs investies par les politiques publiques et les gestionnaires au cours de ces processus et de comprendre l'impact de cette mise en tourisme de fictions patrimoniales sur le développement local des territoires, envisagé ici comme « un

processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents »[1].

Nous considérons ici la problématique de recherche comme un ensemble de problèmes auxquels il est possible d'appliquer simultanément au moins quelques-unes des composantes de la complexité, soit la multiplicité, la diversité, l'hétérogénéité, la variabilité, l'interrelation, l'instabilité, la sensibilité à l'environnement, la contradiction ou encore l'inclusion de l'observateur (Puren 2013). Dans le contexte spécifique de la recherche sur le tourisme, et dans une volonté de poser une pierre à la réflexion du tourisme comme discipline scientifique, nous chercherons à nous éloigner de « la tendance accentuée à réduire la recherche en tourisme à des études de cas appliquées, souvent liées à des commandes de prestataires ou de décideurs politiques locaux, des destinataires qui influencent fréquemment l'orientation théorique et empirique vers une approche en termes de marketing, visant à mesurer les profits potentiels ou à les optimiser » (Ceriani-Sebregondi, 2008).

Dans un contexte de développement touristique caractérisé par la création d'un discours fondé sur une production de représentations liées à l'imaginaire et à l'authenticité, *la fiction patrimoniale*, la question de recherche principale est la suivante : de quelle manière se construit la fiction patrimoniale et comment les acteurs des territoires (citoyens, élus et professionnels) se l'approprient-ils ?

Nous abordons ici la question du développement local comme « un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents »[2]. Dans ce contexte, deux sous-questions émergent de la question principale :

1. De quelle façon les représentations de la fiction patrimoniale sont-elles utilisées dans les processus de mise en tourisme des territoires ?
2. Comment la mise en tourisme des fictions patrimoniales se traduit-elle en développement local ?

[1] Sommet de Montréal (2002). Atelier 1.3 : le développement économique local. Récupéré de : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/1_3_Final_MB_HR.pdf

[2] Sommet de Montréal (2002). Atelier 1.3 : le développement économique local. Récupéré de : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/1_3_Final_MB_HR.pdf

3.3 Hypothèse de recherche

Ce projet de recherche se structure autour de trois hypothèses :

- Les fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska sont toutes deux fondées sur l'histoire du territoire ainsi que sur des œuvres de fiction mettant en scène ces territoires et constituant le fondement de l'intérêt des visiteurs envers eux.
- Autour de ces fictions patrimoniales s'articulent des activités touristiques les exacerbant et les consolidant, résultat de séries d'actions entreprises à la fois par les autorités municipales et les citoyens
- La mise en tourisme des fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska s'est traduite, à certains moments donnés, en développement local

3.4 Cadre méthodologique

Ce projet de recherche s'inscrit, comme mentionné précédemment, dans un paradigme interprétatif dans lequel la réalité est une construction sociale. De fait, une approche qualitative, doublée de certains éléments quantitatifs permettant de se pencher notamment sur le cadre bâti (et donc le patrimoine *construit)* des sites à l'étude apparaît pertinente. Dans cette optique, nous notons que cette méthode qualitative ne pourra se caractériser par une collecte de données, mais plutôt par une méthode d'analyse qui ne saurait être mathématique (Strauss et Corbin, 1990). Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche de recherche qui « traite des données difficilement quantifiables (qui) recourt à une méthode d'analyse souple et davantage inductive et (qui) s'inspire de l'expérience de la vie quotidienne et du sens commun qu'elle essaie de systématiser » (Douglas, 1976).

Le présent projet de recherche s'articule ainsi autour de trois concepts principaux : la fiction patrimoniale, la mise en tourisme et le développement local. À ce titre, il est apparu que l'étude de la contribution de la fiction patrimoniale mise en tourisme au développement local pourrait, du fait de sa complexité, se révéler d'un grand intérêt méthodologique et faire progresser la réflexion quant à l'apport au développement d'autres ressources non marchandes, voire immatérielles.

Il convient alors de déterminer quelles sources, sélectionnées en fonction de nos orientations conceptuelles, seront en mesure de nourrir la réflexion quant aux questions de recherche préalablement soumises, et que nous rappelons ici :

- Comment et à partir de quel(s) patrimoine(s) se sont développées les fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska ?
- Ces fictions patrimoniales ont-elles été à la base d'un processus de mise en tourisme de ces deux territoires et, dans l'affirmative, comment s'est articulée cette mise en tourisme ?
- Comment la mise en tourisme des fictions patrimoniales se traduit-elle en développement local ?

Comme mentionné dans le chapitre d'introduction de cette thèse, la méthodologie se divise en six étapes qui visent à rassembler et analyser des sources de données hétérogènes afin de cerner et comprendre les deux territoires à l'étude et de disposer, à terme, des éléments nécessaires

permettant de répondre à nos questions de recherche, puis de valider, ou d'invalider, nos hypothèses. On décrira ici l'ensemble de ces étapes en expliquant leur pertinence dans la démarche de recherche.

Dans un premier temps, mentionnons que ce travail a été fondé sur deux territoires québécois dans lesquels la production d'une fiction patrimoniale a été utilisée dans la mise en tourisme des lieux. L'emploi de deux territoires québécois permettra d'évoluer dans des contextes de recherche disposant de systèmes politique, économique et touristique similaires, favorisant leur compréhension générale. Cette recherche ne se veut toutefois pas une étude comparative : l'utilisation de deux territoires distincts, mais disposant pourtant de caractéristiques communes, permettra plutôt de saisir de quelle manière l'utilisation des fictions patrimoniales dans la mise en tourisme des lieux est en mesure de favoriser, ou non, le développement local, sans pour autant circonscrire les résultats de recherche à un terrain d'étude spécifique. Il a été ainsi choisi de fonder ce corpus de recherche sur le village de Saint-Élie-de-Caxton, situé en Mauricie, et sur celui de Kamouraska, situé dans le Bas-Saint-Laurent. Ces deux villages, de superficie et de population relativement similaires (130 km^2 et 1934 habitants dans le premier cas, 146 km^2 et 607 habitants dans le second[3]), disposent chacun d'un projet touristique spécifique fondé sur une fiction patrimoniale et structurant le territoire.

Dans un deuxième temps, mentionnons également que les résidents des deux terrains de recherche sont ici considérés comme imaginant et réalisant l'organisation formelle et symbolique des territoires : les méthodes de collecte de données les concernant directement (les entrevues et les sondages qu'on détaillera subséquemment) permettent d'appréhender le patrimoine comme construction sociale et comme projet communautaire.

3.4.1 Œuvres de fiction

La première étape consiste à répertorier les œuvres de fiction mettant en scène Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska, la première hypothèse posée étant que les fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska sont toutes deux fondées sur des œuvres de fiction mettant en scène ces territoires et constituant le fondement de l'intérêt des visiteurs envers eux. Pour ce faire, nous allons répertorier les

[3] Statistique Canada, recensement 2021 : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm?utm_campaign=statcan-statcan-census-dissemination-22-23&utm_medium=sem&utm_source=ggl&utm_content=ad-text-fr&utm_term=recensement%202021&adv=2223-242950&id_campaign=17543548473&id_source=143600062688&id_content=605388530624&gclid=Cj0KCQjwxIOXBhCrARIsAL1QFCbWk0Pb-jxBvvjd_jC6uZXuxLQ1MfZae4F-nkR_2U94J4zYn8Y97hoaApRQEALw_wcB&gclsrc=aw.ds

œuvres littéraires, cinématographiques et télévisuelles mettant en scène nos deux terrains de recherche et déterminerons, grâce aux étapes subséquentes, lesquelles ont contribué à la construction de la fiction patrimoniale. Cette première étape s'est imposée au cours de la recherche : si nos connaissances préalables des territoires permettaient de saisir l'importance de certaines œuvres de fiction dans leur mise en tourisme, la réalisation de recherches préliminaires dans la presse écrite et des entretiens informels en aval du processus de recherche ont révélé leur influence plus considérable qu'initialement appréhendée. Il est donc apparu essentiel, afin de comprendre leur rôle dans la construction et la mise en tourisme des fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska, d'en dresser une liste exhaustive.

3.4.2 Revue de presse

La deuxième étape consiste en deux revues de presse réalisées à propos des territoires à l'étude. Ces revues de presse visent à analyser l'évolution de la perception des territoires à travers le temps, ainsi qu'à saisir les dynamiques de la construction des fictions patrimoniales pour les deux terrains à l'étude, ainsi qu'à comprendre la manière dont celles-ci ont été mises en tourisme.

Dans un premier temps, une revue de presse portant sur Saint-Élie-de-Caxton a été réalisée en utilisant la base de données Eureka. Cette première revue de presse porte sur les années 1999 à 2022, l'année 1999 constituant la première parution d'articles de presse portant sur le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton. Une revue de presse comportant 501 articles sur une période de vingt-quatre ans a ainsi été effectuée. Afin de circonscrire celle-ci dans le champ du sujet de recherche, quatre paires de termes à rechercher ont été déterminées : « Saint-Élie-de-Caxton » et « contes », « Saint-Élie-de-Caxton » et « légendes », « Saint-Élie-de-Caxton » et « Fred Pellerin », « Saint-Élie-de-Caxton » et « tourisme ».

Dans un second temps, une revue de presse portant sur Kamouraska a également été réalisée, toujours en utilisant la base de données Eureka. Cette revue de presse porte sur les années 1970 à 2022, l'année 1970 constituant la première parution d'articles de presse portant sur le tourisme à Kamouraska. Dans ce cas, une revue de presse comportant 309 articles de presse sur une période de cinquante-deux ans a été faite. Afin de circonscrire celle-ci dans le champ du sujet de recherche, quatre paires de termes à rechercher ont été déterminées : « Kamouraska » et « Anne Hébert », « Kamouraska » et « Cormoran », « Kamouraska » et « Tourisme » et « Kamouraska » et « Villégiature ».

L'ensemble de ces articles de presse, dont les éléments non pertinents ont été retirés, c'est-à-dire les articles n'apportant aucun élément pertinent à la recherche et les doublons, ont été rassemblés dans deux fichiers (voir annexes I et J) et classés par date de parution. Cette classification aura permis de saisir l'évolution dans le temps de la fiction patrimoniale des lieux de même que les divers éléments de sa mise en tourisme. Elle aura également permis de saisir, du moins en partie, les éléments fondateurs du développement local dans chacun de deux territoires à l'étude.

Tableau 1 : Termes recherchés dans les revues de presse effectuées pour Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska

Termes recherchés Saint-Élie-de-Caxton	**Termes recherchés Kamouraska**
Contes : 1454 entrées	Anne Hébert : 1191 entrées
Légendes : 828 entrées	Cormoran : 125 entrées
Fred Pellerin : 4976 entrées	Tourisme : 1335 entrées
Tourisme : 123 entrées	Villégiature : 281 entrées

3.4.3 Entrevues semi-dirigées

La troisième étape consiste en une série d'entrevues semi-dirigées réalisées auprès de divers acteurs des deux territoires. On se réfère ici aux travaux de Van der Maren (1995), pour qui l'entrevue, « qu'elle soit libre, semi-structurée ou structurée, vise à colliger des données ayant trait au cadre personnel de référence des individus (émotions, jugements, perceptions, entre autres) par rapport à des situations déterminées ; elle porte sur l'expérience humaine dont elle cherche à préserver la complexité » (Van der Maren, 1995 r Baribeau et Royer, 2013). Les entrevues réalisées visent ainsi à saisir le processus de construction de Saint-Élie-de-Caton et de Kamouraska, son importance dans la mise en tourisme de ces territoires, les actions entreprises par les différents acteurs dans les efforts de mise en tourisme ainsi que l'impact de cette mise en tourisme sur le développement local.

3.4.3.1 Échantillonnage

Un échantillonnage scientifiquement valide sur le plan de la recherche qualitative doit quant à lui posséder certaines caractéristiques générales : « il est intentionnel, il est pertinent par rapport à l'objet et aux

questions de la recherche, il est balisé théoriquement et conceptuellement, il est accessible et il répond aux valises étiques qui encadrent la recherche » (Creswell, 1998). Prenant en considération ces impondérables, l'échantillon a été déterminé par choix raisonné et comporte des acteurs provenant des populations cibles suivantes :

- Les gestionnaires et professionnels travaillant à la mise en tourisme et/ou à la production des discours sur le patrimoine;
- Les élus et employés municipaux dans lesquels se déroule cette mise en tourisme;
- Les touristes ayant préalablement visité les territoires étudiés;
- Les résidents des territoires dans lesquels se déroule cette mise en tourisme.

Selon Creswell (1998), un maximum de dix entrevues devrait être réalisé dans le cas d'une démarche phénoménologique, contre un maximum de 30 entrevues dans le cas d'une théorie ancrée. Considérant les acteurs cibles, la population des territoires à l'étude et nos objectifs de recherche, l'échantillonnage suivant a été réalisé, pour un total de 31 entrevues (15 entrevues concernant Saint-Élie-de-Caxton et 16 entrevues concernant Kamouraska, voir annexe D) :

Tableau 2. Échantillonnage des entrevues

Acteurs	**Saint-Élie-de-Caxton**	**Kamouraska**
Gestionnaires et professionnels	3	6
Élus et employés municipaux	4	2
Touristes	2	4
Résidents	6	4

Le recrutement des participants a été réalisé de deux manières. Dans un premier temps, des courriels ciblés (voir annexe A) ont été envoyés à certains participants potentiels, dont l'ensemble des élus des deux municipalités à l'étude (six conseillers municipaux et un maire par municipalité, pour un total de quatorze personnes) ainsi qu'aux membres du personnel municipal occupant des postes liés au tourisme et au patrimoine (trois personnes par municipalité, pour un total de six personnes). Afin de rejoindre les touristes et les résidents, des appels ont été lancés sur les médias sociaux. Les plates-formes de Instagram et Facebook ont été utilisées. Dans le cas de Facebook, l'appel a été lancé, pour Saint-Élie-de-Caxton, sur

les groupes suivants : Saint-Élie-de-Caxton : Bureau d'accueil touristique, Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 2.0 Passez au suivant, Saint-Élie-de-Caxton et les environs et Développement Saint-Élie. Afin de rejoindre des acteurs de Kamouraska, l'appel a été lancé sur les groupes suivants : Kamouraska en photos !, Réseautage nouveaux arrivants Kamouraska, Tourisme Kamouraska et Le Comité Social (ce dernier étant un groupe d'échanges et d'entraide pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent). Ces appels ont été lancés le 15 octobre et le 15 novembre 2021. Les personnes s'étant montrées intéressées ont reçu, par courriel, un document résumant le projet ainsi que les implications de leur potentielle implication. Des quarante-deux personnes ayant démontré un intérêt, vingt-huit ont souhaité participer au projet de recherche. Mis à part deux rencontres ayant été réalisées en 2018 et en 2019, l'ensemble des entrevues ont été effectuées entre les mois de novembre 2021 et juillet 2022 (voir annexe X).

Vingt-six des intervenants ont été anonymisés à l'aide d'un système de codage. Chacun de ces intervenants s'est ainsi vu octroyer un code de 4 lettres et chiffres suivant la logique suivante :

- Première lettre : I pour intervenant
- Deuxième lettre : S pour Saint-Élie-de-Caxton ou K pour Kamouraska
- Troisième lettre : M pour élu ou employé municipal, P pour professionnel, R pour résident et T pour touriste
- Chiffre : Numéro séquentiel

Tableau 3 : Échantillonnage et codage des entrevues

Échantillonage et codage des entrevues		
Territoire	**Type d'acteur**	**Code**
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	ISM1
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	ISP1
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR1
Kamouraska	Touriste	IKT1
Kamouraska	Touriste	IKT2
Kamouraska	Professionnel	IKP1
Kamouraska	Résident	IKR1
Kamouraska	Résident	IKR2
Kamouraska	Touriste	IKT3
Kamouraska	Résident	IKR3
Kamouraska	Élu ou employé municipal	Anik Corminboeuf
Kamouraska	Professionnel	IPK1
Kamouraska	Résident	IKR4
Kamouraska	Professionnel	IKP2
Kamouraska	Professionnel	IKP3
Kamouraska	Professionnel	Roméo Bouchard
Kamouraska	Élu ou employé municipal	IKM2
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	ISP2
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR1
Kamouraska	Professionnel	IKP4
Kamouraska	Touriste	IKT4
Saint-Élie-de-Caxton	Touriste	IST1
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR2
Saint-Élie-de-Caxton	Touriste	IST2
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	André Garant
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR3
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	ISM2
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	Gina Lemire
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	ISPP4
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR4
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	Fred Pellerin

Cinq des intervenants n'ont pas été anonymisés. La première, Anik Corminboeuf, est l'actuelle mairesse de Kamouraska et directrice générale du Musée régional de Kamouraska : il paraissait important que ces deux rôles soient connus afin de permettre au lecteur de saisir le sens de ses interventions. Le second,

Roméo Bouchard, a demandé à ne pas être anonymisé en début d'entrevue. Ensuite, André Garant a occupé un poste politique central à Saint-Élie-de-Caxton au cours de la période concernée par cette recherche; il est ainsi souvent nommé dans cette thèse et il apparaissait pertinent de lui attribuer directement ses interventions. Dans le même ordre d'idées, Gina Lemire, mairesse de Saint-Élie-de-Caxton au moment d'écrire cette thèse, est nommée par son nom dans le document. Finalement, il aurait été difficile, voire contre-productif, d'anonymiser Fred Pellerin, artiste et conteur ayant occupé un rôle central dans la construction et la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton.

3.4.3.2 Déroulement

Considérant que « l'entretien individuel (…) permet de saisir, au travers de l'interaction entre un chercheur et un sujet, le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un objet donné (Baribeau et Royer, 2013) », les demandes d'entretiens de groupe ont été déclinées et les rencontres individuelles ont été favorisées. Chaque rencontre, d'une durée variant de 60 à 120 minutes, s'est déroulée soit en personne (au domicile ou sur le lieu de travail des répondants, dans un restaurant ou dans un bureau municipal).

Les rencontres se sont toutes déroulées suivant, globalement, une grille d'entretiens préalablement réalisée (voir annexe E). Cette grille d'entretiens comportait cinq séries de questions, liées chacune à un ensemble de sous-questions, visant à brosser un portrait général de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton et à comprendre l'impact de cette mise en tourisme sur le développement local, à la fois du point de vue des résidents que des visiteurs.

La première série de questions, dédiée à l'ensemble des répondants, regroupait des questions générales sur les deux territoires à l'étude, soit :

1.1 Selon vous, qu'est-ce qui définit le mieux le style de vie dans la municipalité ?
- 1.1.a Pourquoi avez-vous choisi de vivre / de travailler dans la municipalité ?
- 1.1.b Qu'est-ce qui distingue la municipalité des municipalités avoisinantes ?
- 1.1.c Si vous habitez la municipalité, avez-vous l'intention d'y rester à moyen terme ? Pourquoi ?

1.2 À votre avis, quels sont les principaux éléments du patrimoine dans la municipalité ?
- 1.2.a Avez-vous l'impression que la municipalité dispose d'un patrimoine qui lui est propre ?
- 1.2.b Qu'est-ce qui distingue ce patrimoine du patrimoine d'autres municipalités ?

1.3 À votre avis, quels sont les principaux éléments du tourisme dans la municipalité ?
- 1.3.a Qu'est-ce qui constitue, à votre avis, le produit d'appel touristique dans la municipalité ?

1.3.b Selon vous, l'activité touristique de la municipalité diffère-t-elle de celle des municipalités avoisinantes ? De quelle(a) manière(s) ?

1.4. Selon vous, comment pourrait-on définir le développement local ?

1.4.a Pouvez-vous me nommer certains éléments qui vous semblent liés au développement local dans votre municipalité ?

1.4.b Selon vous, à qui revient le rôle de prendre en charge le développement local dans votre municipalité ? Pourquoi ?

1.4.c À votre avis, le tourisme peut-il avoir un rôle à jouer dans le développement local ? Si oui, lequel ?

1.4.d À votre avis, le patrimoine peut-il avoir un rôle à jouer dans le développement local ? Si oui, lequel ?

La deuxième série regroupait des questions spécifiques aux élus et aux employés municipaux, soit :

2.1 Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous impliquer dans la municipalité
(soit professionnellement, soit politiquement) ?
2.1.a Quel était votre but premier ?
2.1.b L'expérience est-elle semblable à vos attentes initiales ?
2.1.c Qu'avez-vous appris sur votre municipalité par votre rôle ?

2.2 Quel est, selon vous, le rôle des élus dans la mise en tourisme du territoire ?
2.2.a Quelle est la nature des liens entre les élus et les professionnels du tourisme ?
2.2.b En tant qu'élus, jouez-vous un rôle dans les décisions touristiques de la municipalité ? Comment ? (question spécifique aux élus)
2.2.c Au cours de votre carrière en politique municipale, avez-vous noté des changements sur le plan du développement touristique de la municipalité ? Si oui, lesquels et quels en ont été les impacts ? (question spécifique aux élus)

2.3 Quel est, selon vous, le rôle des élus dans la préservation du patrimoine de la municipalité ?
2.3.a Quelle est la nature des liens entre les élus et les professionnels/les organisations du patrimoine ?
2.3.b En tant qu'élus, jouez-vous un rôle dans les décisions liées avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la municipalité ? (question spécifique aux élus)
2.3.c Avez-vous l'impression que les citoyens sont attachés à ce patrimoine ? Comment ?

2.4 Quel est, selon vous, le rôle des employés municipaux dans la mise en tourisme du territoire ?
2.4.a Les employés municipaux sont-ils en contact avec les professionnels du tourisme sur le territoire ? Si oui, comment ?
2.4.b En tant qu'employés municipaux, vous sentez-vous consultés quant au développement touristique de la municipalité ? (question spécifique aux employés municipaux)
2.4.c Au cours de votre carrière à la municipalité, avez-vous noté des changements sur le plan du développement touristique de la municipalité ? Si oui, lesquels et quels en ont été les impacts ? (question spécifique aux employés municipaux)

2.5 Quel est, selon vous, le rôle des employés municipaux dans la préservation du patrimoine de la municipalité ?
2.5.a Quelle est la nature des liens entre les employés municipaux et les professionnels/les organisations du patrimoine ?

2.5.b En tant qu'employé municipal, jouez-vous un rôle dans les décisions liées avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la municipalité ?(question spécifique aux employés municipaux)

2.6 Quelle est votre perception de la vision des citoyens quant au tourisme et au patrimoine dans la municipalité ?
2.6.a Selon vous, les citoyens ont-ils une perception plutôt positive ou négative du développement touristique ? Comment l'expliquez-vous ?
2.6.b À votre avis, quels sont les principaux éléments du patrimoine que reconnaissent les citoyens ?

2.7 Quelle est votre perception des rôles du tourisme et du patrimoine dans le développement social et économique du territoire ?
2.7.a Avez-vous l'impression que l'industrie touristique joue / a joué un rôle dans le développement du territoire ? Comment ?
2.7.b Croyez-vous que certains services / activités sont maintenant accessibles aux citoyens en raison du développement touristique ?
2.7.c Selon vous, la mise en touriste du patrimoine est-elle à l'origine de certains sentiments (positifs ou négatifs) chez les citoyens ?

La troisième série regroupait des questions spécifiques aux professionnels du tourisme, soit :

1.1 Pouvez-vous me décrire votre parcours en tant que professionnel du tourisme dans la municipalité ?
3.1.a Depuis quand travaillez-vous à la mise en tourisme du territoire ?
3.1.b Quelles sont vos motivations à travailler en tourisme dans la municipalité ?

1.2 Quels sont, selon vous, les principaux aspects de la mise en tourisme du territoire ?
3.2.a Selon votre expérience, quelle image touristique la municipalité souhaite-t-elle projeter ? Pourquoi ?
3.2.b Quelle place occupe le patrimoine dans les efforts de développement touristique ?

1.3 Comment s'articule, selon vous, la mise en touriste du patrimoine dans la municipalité ?
3.3.a Quels sont les éléments, patrimoniaux ou non, qui sont mis de l'avant dans la stratégie touristique ? Pourquoi ceux-ci ont-ils été choisis ?
3.3.b Quels sont, selon vous, les principaux enjeux dans la mise en tourisme du patrimoine dans la municipalité ?
3.3.c Qui sont les personnes responsables au premier plan des choix liés à la mise en tourisme du territoire ?

1.4 Selon vous, qu'est-ce qui motive les touristes à se déplacer dans la municipalité ?
3.4.a Quels sont, à votre avis, les principaux attraits touristiques de la municipalité ?
3.4.b Selon vous, quels souvenirs gardent les touristes de leur passage dans la municipalité ?
3.4.c À votre avis, pourquoi les touristes choisissent-ils de visiter votre municipalité plutôt qu'une autre ? À quoi s'attendent-ils ?

La quatrième série regroupait des questions spécifiques aux citoyens, soit :

4.1. Pouvez-vous me décrire votre parcours dans la municipalité ?
4.1.a Depuis combien d'années habitez-vous dans la municipalité ?
4.2.b Quelles ont été vos principales motivations pour vous installer / pour demeurer dans la municipalité ?
4.2.c Ressentez-vous un sentiment d'appartenance à la municipalité ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

4.2 Que connaissez-vous du patrimoine de la municipalité ?
4.2.a Quelles sont, selon vous, les principales caractéristiques du patrimoine de la municipalité ?
4.2.b À votre avis, ce patrimoine est-il suffisamment protégé et mis en valeur ? Que pourrait-on faire différemment en ce sens ?

4.3 Que connaissez-vous du développement touristique de la municipalité ?
4.3.a. Selon vous, quelles sont les principales motivations des touristes à visiter la municipalité ?
4.3.b À votre connaissance, y a-t-il eu une hausse ou une baisse marquée du tourisme dans la municipalité depuis 2010 ? Si oui, comment cela pourrait-il s'expliquer ?

4.4. Comment voyez-vous le développement social et économique dans la municipalité depuis 2010 ?
4.4.a Avez-vous l'impression que l'industrie touristique joue / a joué un rôle dans le développement du territoire ? Comment ?
4.4.b Croyez-vous que certains services / activités sont maintenant accessibles aux citoyens en raison du développement touristique ?
4.4.c Pour vous, la mise en touriste du patrimoine est-elle à l'origine de certains sentiments (positifs ou négatifs) ?

La cinquième série regroupait des questions spécifiques aux touristes, soit :

5.1 Pouvez-vous me décrire votre visite dans la municipalité ?
5.1.a Quand avez-vous visité l'endroit ?
5.1.b Avec qui étiez-vous ?
5.1 c Combien de temps êtes-vous resté sur place ?
5.1 d Était-ce votre première visite ?

5.2. Quelles étaient vos motivations pour visiter cet endroit ?
5.2.a Que souhaitiez-vous voir et visiter pendant votre séjour ?
5.2.b Pour quelle(s) raisons avez-vous décidé de visiter cet endroit plutôt qu'un autre ?

5.3 De quelles manières croyez-vous que le patrimoine est utilisé dans la stratégie touristique de la municipalité ?
5.3.a À votre avis, les manières utilisées pour mettre en valeur le patrimoine à travers l'offre touristique sont-elles adéquates ? Pourquoi ?
5.3.b Comment le patrimoine pourrait-il être mis davantage à contribution dans l'expérience touristique ?
5.4 c Quels sont, selon vous, les principaux éléments du patrimoine dans la municipalité ?

3.4.4 Sondages

La quatrième étape consiste en la mise en ligne de quatre sondages portant sur le patrimoine et le tourisme à Kamouraska et à Saint-Élie-de-Caxton. Deux de ces sondages visent les touristes, tandis que les deux suivants visent les visiteurs. Ces sondages, composés de questions à réponses courtes, visent à saisir ce que constituent, aux yeux des répondants, les éléments de la fiction patrimoniale des territoires ainsi que ce qui constitue, à leurs yeux, le développement local.

Ces sondages, hébergés en ligne sur le site www.sondageonline.com, ont été rendus disponibles sur les médias sociaux, notamment sur les groupes Facebook précédemment mentionnés : Saint-Élie-de-Caxton : Bureau d'accueil touristique, Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 2.0 Passez au suivant, Saint-Élie-de-Caxton et les environs et Développement Saint-Élie ainsi que Kamouraska en photos !, Réseautage nouveaux arrivants Kamouraska, Tourisme Kamouraska et Le Comité Social. Ils ont été disponibles en ligne du 15 mars 2022 au 15 mai 2022.

Tableau 4 : Nombre de répondants par sondages

Sondage destiné à	**Nombre de répondants**
Touristes de Kamouraska	110
Résidents de Kamouraska	62
Touristes de Saint-Élie-de-Caxton	72
Résidents de Saint-Élie-de-Caxton	62

Ces courts sondages, de deux à trois questions ouvertes chacun, ont comme objectif de dégager certaines tendances dans la perception des territoires, des éléments du patrimoine de ces territoires, et de mesurer la connaissance des œuvres de fictions mettant en scène ces mêmes territoires par les résidents. Les questions, détaillées ici, ont été construites de manière à corroborer certaines informations émergentes des entrevues réalisées précédemment et en concomitance.

Les questions du sondage destiné aux visiteurs de Kamouraska sont :

1. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Kamouraska ?
2. Pour quelles raisons (maximum de deux réponses) avez-vous décidé de visiter Kamouraska ?
3. Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Kamouraska ? Si oui, lesquelles ?

Les questions du sondage destiné aux résidents de Kamouraska sont :

1. Comment définiriez-vous le développement local à Kamouraska ?
2. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Kamouraska ?

Les questions du sondage destiné aux visiteurs de Saint-Élie-de-Caxton sont :

1. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Saint-Élie-de-Caxton ?
2. Pour quelles raisons (maximum de deux réponses) avez-vous décidé de visiter Saint-Élie-de-Caxton ?
3. Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Saint-Élie-de-Caxton ? Si oui, lesquelles ?

Les questions du sondage destiné aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton sont :

1. Comment définiriez-vous le développement local à Saint-Élie-de-Caxton ?
2. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Saint-Élie-de-Caxton ?
3. Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Saint-Élie-de-Caxton ? Si oui, lesquelles ?

Nous avons cherché, par l'analyse des réponses données à ces quatre sondages, à comprendre ce que les résidents des deux territoires considéraient comme « leur patrimoine », ainsi que ce que les visiteurs considéraient, pour leur part, comme « du patrimoine » afin d'apporter un nouvel élément d'analyse quant aux mécanismes de construction de la fiction patrimoniale. Cette étape nous a permis de saisir les liens existant entre la reconnaissance d'œuvres de fictions mettant en scène les territoires à l'étude et ce qui est, à terme, considéré comme patrimoine.

3.4.5 Visites in situ

La cinquième étape consiste à effectuer des visites *in situ* de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska. Ces visites visaient, d'une part, à réaliser des relevés photographiques des lieux liés à la fiction patrimoniale des territoires et, d'autre part, à visiter les principaux lieux et attractions touristiques liés à cette même fiction patrimoniale.

L'ensemble des visites réalisées ont été précédées d'une étape préliminaire constituée de prises de contact avec les acteurs, dans un premier temps par communication écrite et, dans un deuxième temps, par communication téléphonique. Cette étape préliminaire visait à se familiariser avec le contexte de travail et les intervenants du milieu, à ajuster et valider le plan de travail et l'échéancier, à identifier les informations et documents de référence nécessaires à l'entreprise de la démarche, à identifier les personnes-ressources qui ont été consultées tout au long de la démarche et se présenter à elles et, finalement, à identifier les acteurs à être interviewés au cours du projet.

Par ailleurs, plusieurs visites *in situ* ont été réalisées à Saint-Élie-de-Caxton et à Kamouraska. Ces visites, ont répondu à deux objectifs, le premier étant de saisir de quelle manière était représentée sur le territoire la fiction patrimoniale et le second, de s'interroger sur les manières dont cette fiction patrimoniale se voyait présentée aux visiteurs dans le cadre d'une expérience touristique organisée.

Tableau 5 : Visites in situ, par année, à Saint-Élie-de-Caxton

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Balade en carriole	X	X	X	X			
Exposition Garage de la Culture	X	X	X				
Exposition de photographies : Zoom sur…						X	
Exposition Les Petits Bateaux							X
Féerie de Noël		X		X			
Sentiers botaniques		X				X	

Tableau 6 : Visites in situ, par année, à Kamouraska

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Circuit patrimonial	X					X	
Circuit du petit patrimoine				X			X
Circuit du patrimoine religieux						X	
Visite commentée du village			X			X	X
Moulin Paradis							X

3.4.6 Résolutions municipales

La sixième et dernière étape de cette méthodologie vise à se pencher sur les résolutions municipales produites entre 2005 et 2022.

Les conseils municipaux des municipalités au Québec forment des regroupements de citoyens élus qui exercent des pouvoirs législatifs et exécutifs sur leur territoire. Lors de la prise de décision, le conseil municipal se prononce toujours soit sous forme de règlement, soit sous forme de résolution et ce, lors de séances publiques au cours desquelles le quorum est atteint, c'est-à-dire la moitié des membres plus un. Il convient ici de différencier les deux processus distincts que sont le règlement municipal et la résolution : alors que le règlement municipal doit suivre un processus légal avant d'être adopté[4], la résolution est quant à elle utilisée lorsqu'un règlement n'est pas requis. La résolution entre en vigueur le jour même de son adoption par le conseil municipal. De manière générale, les décisions prises par le conseil municipal en matière de tourisme et de patrimoine se voient adoptées par résolution, ne nécessitant pas l'adoption de règlement. De fait, l'étude des résolutions municipales permet de brosser un portrait global des décisions des municipalités, et une analyse sur une période donnée permet également de saisir les grandes orientations politiques des conseils municipaux sur des sujets préétablis et d'en constater les évolutions dans le temps. Considérant que, dans le cas des projets touchant le tourisme et le patrimoine, les décisions politiques prennent généralement la forme de résolutions, cette analyse permettra de déterminer si (et,

[4] Un avis de motion doit avoir été déposé dans une précédente séance du conseil municipal avant l'adoption du règlement et, dans certains cas, une approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est obligatoire. Le règlement n'entre en vigueur que lors de sa publication dans un avis public.

dans l'affirmative, comment) les instances municipales se sont saisies du projet patrimonial et de quelle manière leurs décisions ont influencé sa mise en tourisme.

Dans un premier temps, il a été proposé de circonscrire cette recherche spécifique sur une période de dix-sept ans, entre 2005 et 2021; notons que le choix de l'année 2005 s'appuyait sur deux événements : dans un premier temps, l'élection, à Saint-Élie-de-Caxton, d'une nouvelle équipe dont l'objectif principal et affirmé était d'agir concrètement, par la politique municipale, sur le développement touristique du territoire. Dans un second temps, l'année 2005 marque un point tournant dans le développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton : le passage de Fred Pellerin à l'émission *Tout le monde en parle* sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé le 25 septembre 2005, qui a suscité tout à la fois un nouvel engouement pour l'œuvre de Fred Pellerin[5], mais également pour le village. Cependant, les résolutions du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton n'étant accessibles au public qu'à partir de l'année 2010, la recherche a été circonscrite sur une période de onze ans, soit 2010-2021. Nous notons par ailleurs qu'il ne fut pas possible de consulter les résolutions du conseil municipal de Kamouraska : ces résolutions, non disponibles en ligne, auraient pu être consultées dans les locaux du bureau municipal, mais la fermeture de ce bureau au public général dans le contexte de la pandémie de COVID-19 a rendu l'exercice impossible. Afin de pallier cette situation, l'analyse du rôle de la politique municipale dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale dans le cas de Kamouraska est réalisée à partir d'autres sources, notamment des entrevues individuelles avec des élus municipaux avec qui des questions spécifiques liées aux principales résolutions adoptées ont été abordées.

Soulignons également que chacune des municipalités du Québec est dans l'obligation de tenir 12 séances du conseil municipal par année, lesquelles produisent autant de procès-verbaux dans lesquels se trouvent les résolutions, pour un total de 132 procès-verbaux pour la période 2010-2021. Afin d'extraire les données pertinentes, il convient de déterminer un corpus de termes à rechercher dans ces résolutions : de fait, un ensemble de termes a été déterminé afin d'être en mesure de dégager des résolutions municipales et des informations quant au développement touristique, au développement local ainsi que sur les pratiques et décisions liées au patrimoine. Ces résolutions, échelonnées dans le temps, permettent

[5] On peut lire, dans un article paru dans l'Hebdo du Saint-Maurice le 15 octobre 2005, que « depuis le passage de Fred Pellerin à l'émission de Guy A. Lepage, la Corporation culturelle de Shawinigan, qui présente son spectacle le 28 janvier 2006 à la Salle Philippe-Filion, a vu ses ventes de billets exploser. Et le phénomène se manifeste partout à travers le Québec puisque toutes les salles de spectacle qui présentent *Comme une odeur de muscles* notent une hausse considérable de leurs ventes de billets ». (Anonyme. (2005, 15 octobre). Tout le monde en parle… de Fred Pellerin. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, p. 20

de tracer une ligne de temps générale de l'évolution des discours sur le patrimoine, et donc de la construction de la fiction patrimoniale, ainsi que du projet touristique des lieux.

Tableau 7 : Termes recherchés dans les résolutions du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton entre janvier 2005 et décembre 2021

Saint-Élie-de-Caxton	Féerie	Jardin botanique	Patrimoine
Carrioles	Film	Lutins	PIIA
École	Fred Pellerin	Tourisme	Visiteurs
Église	Garage de la culture	Touristes	

Nous avons exposé, dans ce chapitre, l'ensemble de la démarche méthodologique ayant guidé notre projet de recherche et nous permettant de répondre à notre question de recherche principale, de même qu'à nos deux sous-questions. Le chapitre 4 marque le début de notre analyse et de notre discussion : le chapitre 4 portera ainsi sur l'histoire du tourisme et la construction de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton, le chapitre 5, sur l'appropriation de cette fiction par la communauté et par les gestes contemporains de mise en tourisme du territoire et le chapitre 6, sur son développement local. Subséquemment, les chapitres 7, 8 et 9 porteront respectivement sur la construction, de la fiction patrimoniale de Kamouraska, sa mise en tourisme et son développement local.

CHAPITRE 4

SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : HISTOIRE DU TOURISME ET CONSTRUCTION DE LA FICTION PATRIMONIALE

Nourri de souvenirs et de mémoire, Saint-Élie-de-Caxton c'est une terre de légendes, c'est un patrimoine bâti sur cette ressource surnaturelle qui nourrit les moulins de la parole.

Extrait de la bande-annonce du film l'Arracheuse de temps

Fred Pellerin, conteur originaire de Saint-Élie-de-Caxton, aura porté les lieux et les personnages du village dans des œuvres de fiction présentées au Québec comme en Europe et utilisant des événements et des personnages ayant réellement existé et en les magnifiant dans ses œuvres. Nous nous pencherons dans ce chapitre sur l'impact des représentations du village de Saint-Élie-de-Caxton dans ces œuvres de fiction dans la construction de la fiction patrimoniale du territoire et ferons état, subséquemment, de l'histoire de sa mise en tourisme en suggérant quatre phases distinctes nous menant à la mise en tourisme contemporaine du territoire, soit celle liée à la fiction patrimoniale.

4.1 La mise en contes du patrimoine immatériel et la construction de la fiction patrimoniale

Cette thèse portant sur les relations entre la mise en tourisme des fictions patrimoniales et le développement local des territoires, il importe de souligner que le projet touristique de Saint-Élie-de-Caxton ne constitue pas le projet d'une seule personne. Il est l'œuvre d'une communauté qui, portée par les citoyens et la municipalité (la municipalité faisant ici référence au « territoire sur lequel s'exerce une autorité locale conformément aux lois municipales ») (Commission de toponymie du Québec, 2022), aura forgé son identité à partir du début des années 2000 et, à plus forte raison, à partir de 2005, lors de l'élection d'une nouvelle équipe d'élus municipaux (comme nous le verrons plus en détail au chapitre 5 de cette thèse) dont les intérêts majeurs se constituaient autour de ce même projet touristique. Or, dans le cas particulier de Saint-Élie-de-Caxton, il convient de s'attarder à l'œuvre artistique de Fred Pellerin ainsi qu'à son rayonnement, à la fois au Québec et en Europe, afin de saisir ce qui aura poussé des dizaines de milliers de visiteurs — atteignant jusqu'à 40 000 visiteurs en 2007, pour une population locale de 1676 personnes — à se déplacer dans ce village qu'on décrivait encore, en 2001, comme pouvant être « travers[é] en trois minutes sans en conserver un souvenir impérissable » (Lepage, 2001). Nous nous

pencherons ici sur l'œuvre de Fred Pellerin afin de saisir comment une série de contes et de légendes, pour la vaste majorité inspirés des personnes et de lieux réels du village de Saint-Élie-de-Caxton, ont pu participer à l'élaboration de la fiction patrimoniale du territoire et à sa mise en tourisme. Ainsi, dans *Le conteur raconté,* un portrait de Fred Pellerin publié sur le site web de Radio-Canada en avril 2020, nous pouvons lire :

> Près d'une vingtaine de trophées sont alignés, plusieurs sur le manteau du foyer de sa maison, sinon sur le bord des fenêtres du salon, parce que trop nombreux. Des Félix, des Gémeaux, pour ses contes et sa musique. Tous sont issus de la même matière : Saint-Élie-de-Caxton et ses dérivés. Les personnages, le territoire, les racines de ce village qui l'a vu grandir. Un village qu'il remodèle et redéfinit aujourd'hui à sa manière au gré de mille fantaisies et d'une sensibilité fine qui l'a mené dans les sillons de son art. (Corbo, 2020)

La revue de presse effectuée permet par ailleurs de saisir l'évolution de la perception des liens étroits entre la démarche artistique du conteur et la communauté de Saint-Élie-de-Caxton. Dès le début des années 2000, la presse commence à positionner Fred Pellerin dans l'univers des contes et des légendes. Ainsi, un article publié dans *Le Nouvelliste* en juin 2000 fait état d'un spectacle intitulé *Légendes de la vallée du Saint-Maurice (la suite)*, de Bryan Perro, comédien et metteur en scène, Renée Houle, comédienne et Fred Pellerin, conteur. Il le décrit en ces termes : « Les légendes ont ce quelque chose de mystérieux qui capte l'attention. Mais quand, de surcroît, on choisit des légendes moins connues et qu'on les adapte avec une touche d'humour, l'intérêt devient encore plus grand. Aussi grand que les pouvoirs du *yable*... » (Montminy, 2000). En septembre de la même année, un court encart dans un article du *Nouvelliste* mentionne la présence de Fred Pellerin aux retrouvailles de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, section Mauricie (AREQ-04-B Mauricie), invoquant que celui-ci « racontera des récits de la région » (Auteur inconnu, Le Nouvelliste, 2000).

Dans ces deux articles, pourtant anodins à première vue, nous commençons à voir poindre le positionnement artistique de Fred Pellerin : son intérêt pour les contes de proximité, d'une part, et sa propension à modifier des récits existants, d'autre part. Ces deux orientations artistiques serviront, dans les années suivantes, de socle à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton. Suivent alors nombre de projets artistiques de Fred Pellerin, au cœur desquels s'inscrivent toujours les contes et les légendes du village de Saint-Élie-de-Caxton et desquels naissent des personnages et des anecdotes dont on ne cherche plus à savoir s'ils sont réels ou fictifs (voir annexe F) afin de permettre de saisir l'ampleur de la présence de Saint-Élie-de-Caxton et de ses habitants sur la scène culturelle et artistique québécoise et européenne entre 2001 et 2021.

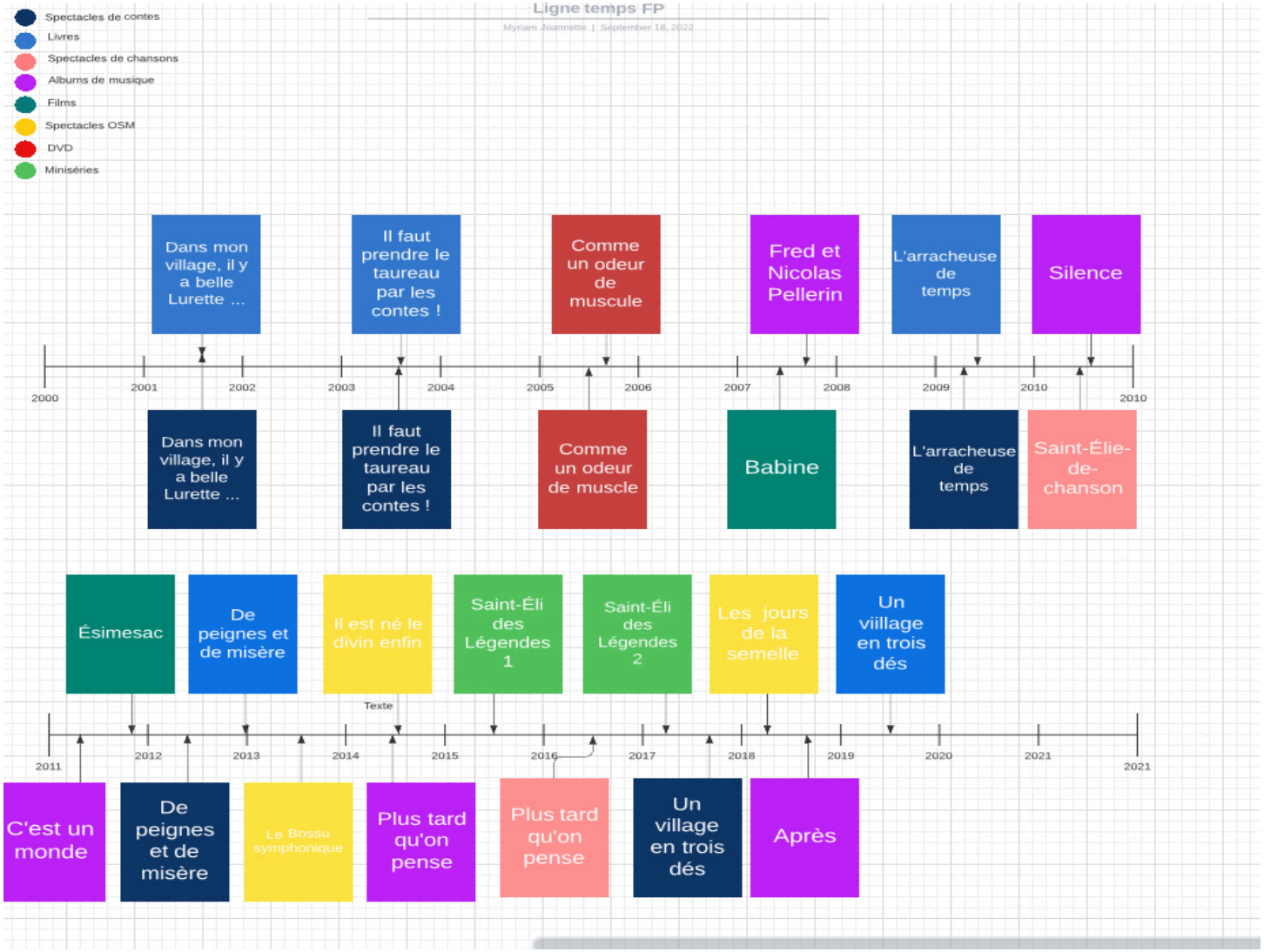

Figure 1 : Ligne du temps 2000-2021
Parution des œuvres de Fred Pellerin ayant un lien avec Saint-Élie-de-Caxton, classées par types : spectacles de contes, livres, spectacles de chansons, films, spectacles OSM, DVD, miniséries

Comme mentionné précédemment, nous nous attarderons ici à l'œuvre de Fred Pellerin afin de saisir l'emprise de Saint-Élie-de-Caxton et de ses personnages sur celle-ci, de même que l'impact de ces œuvres. Dans la construction de la fiction patrimoniale du territoire. Cette attractivité se soldera, on le verra au chapitre 6 de cette thèse, par une forme de développement local qui, en 2022, perdurait sur le projet touristique à lui seul. Nous notons ainsi que des trois premiers recueils de contes (*Dans mon village, il y a belle Lurette*… (2001), *Il faut prendre le taureau par les contes !* (2003) et *Comme une odeur de muscles* (2005)) sont nés des spectacles éponymes en plus d'être réunis dans un coffret intitulé *Trilogie de contes de village* (Planète Rebelle, 2011). Le quatrième spectacle, *l'Arracheuse de temps*, représente un succès important et compte plus de 100 000 billets vendus au cours de l'été 2010, en plus d'une série de vingt-cinq représentations à guichet fermé au Théâtre du Rond-Point de Paris. De fait, en 2011, Fred Pellerin « aura cumulé plus de 70 représentations à guichet fermé dans la Ville Lumière et plus de 250 représentations au sein de la francophonie européenne » (Bouchard, 2011).

Miroir du succès de ses recueils et spectacles à partir du milieu des années 2000 (ses spectacles sont présentés à guichet fermé depuis 2006), Fred Pellerin remporte, au fil des années, plusieurs honneurs. Ainsi, en 2001, il décroche le premier prix du Concours littéraire de la Société des écrivains de la Mauricie et la médaille de bronze aux Jeux de la Francophonie à Ottawa. En 2002, en plus du prix Gérard-Godin, il est finaliste pour le prix du public au Salon du livre de Trois-Rivières. En 2005, il reçoit le Félix du scripteur du spectacle de l'année à l'ADISQ pour *Comme une odeur de muscles* et, l'année suivante, le prix du Mérite du français dans la culture. En 2008, Fred Pellerin remporte le Félix de l'album de l'année dans la catégorie « musique traditionnelle », puis un Disque d'or (2009) et un Disque platine (2009) pour l'album *Silence*. Toujours en 2009, il est le récipiendaire du Félix de l'album folk de l'année, toujours pour l'album *Silence,* et, en 2011, il obtient le Prix Juno pour le meilleur album francophone de l'année pour *C'est un monde*. En 2012, il est fait chevalier de l'Ordre national du Québec, en plus d'obtenir le Félix du meilleur album folk et, en 2013, il fait son entrée dans *Le Robert encyclopédique des noms propres*. Il reçoit, en 2014, un Doctorat ès lettres *honoris causa* de l'Université Laval de Québec et est fait, en 2015, Compagnon de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. Finalement, en 2022, il devient Membre de l'Ordre du Canada « [p]our sa contribution au rayonnement de l'art du conte au pays et dans toute la francophonie » (Ordre du Canada, 2022).

Il s'agit ici de démontrer la popularité importante du conteur et de son œuvre dans la francophonie qui mènera, à terme, à la venue de plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque année à Saint-Élie-de-

Caxton. L'afflux de visiteurs aura ainsi tout à la fois généré un sentiment de fierté chez les habitants, ainsi que le sentiment de participer à un projet collectif ; il ne s'agissait pas de simplement *habiter* un village touristique, mais également de prendre part à cette mise en tourisme.

En ce sens, Fred Pellerin mentionnera, lors d'une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, que cette reconnaissance rapide et relativement soudaine du village de Saint-Élie-de-Caxton aura « créé rapidement un sentiment de fierté dans le village : on se voit dans le regard de l'autre, on a l'impression d'avoir des affaires à dire, des affaires à montrer, on se trouve beau, le monde du village voulait participer à ça ». Ces propos de Fred Pellerin rejoignent ceux d'André Garant, maire de Saint-Élie-de-Caxton de 2005 à 2013, qui mentionnait à son tour « quand on a vu qu'on parlait de Saint-Élie aux nouvelles, pis en France aussi, on a commencé à plus penser au monde qui avait habité ici, les gens venaient voir leurs maisons, nos maisons, les rues du village, le garage de Méo, il cherchait le barbier, on a compris qu'on était en train de construire quelque chose pis que c'était pas juste pour les touristes ».

Nous avançons que c'est ainsi, à partir de 1993, au moment où Fred Pellerin commençait tout juste à raconter les légendes du village (on verra subséquemment dans quelles circonstances), à quelques visiteurs chaque été, mais à plus forte raison à partir de 2001, avec la parution du premier recueil de contes de Fred Pellerin, *Dans mon village, il y a belle Lurette*…, que se construit la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton. Aux dires du conteur, ce premier recueil, constitué des 13 contes et d'un épilogue et qui a été décrit comme « une suite de légendes mystérieuses, autant chargées d'amour que d'humour. Des histoires qui font reluire la Belle Lurette, cette fille à la peau d'or dont on a tous entendu parler » (Planette Rebelle), est inspiré en grande partie des histoires racontées lors de ses premières visites touristiques, entre 1993 et 1995, lui qui a « développé une forme de nostalgie d'un temps qu'il n'a pas connu et porte les vieilles histoires dans toutes les oreilles qui s'offrent à lui » (https://conte.quebec/individu/fred-pellerin). C'est dans ce recueil de contes que Fred Pellerin met pour la première fois en scène des personnages et des lieux directement inspirés du village, passés comme contemporains, et c'est cette mise en scène à cheval entre la fiction et la réalité qui, croit-il, aura porté le projet touristique et, subséquemment, le développement local. La construction de cette fiction patrimoniale prend ainsi sa source dans ce premier recueil, et dans tous les subséquents, permettant aux citoyens de Saint-Élie-de-Caxton de se réapproprier l'histoire de leur village qui, si elle ressemble largement à l'histoire de plusieurs villages au Québec, se voit transformée et magnifiée sous la plume du conteur et, par le fait même, par le regard des visiteurs nouvellement posé sur lui. Au cours de la même entrevue, Fred Pellerin soulignera :

« tout à coup, ce qui était anecdotique prend des couleurs poétique et légendaire qui fait dire avec fierté aux gens du village : “cette personne-là, on l’a connu pour vrai !”, alors qu’avant, cette personne pouvait leur être indifférente ou qu’on pouvait même en avoir eu honte ».

C’est donc dans ce premier recueil de contes que sont mis en scène pour la première fois des personnages librement inspirés des citoyens du village, dont Lucienne Riopel, dit Lurette, la fille du forgeron Bustave, celui qui « aimait battre le fer quand il était chaud pis y’était toujours chaud » (Pellerin, 2001, p.66) et Dièse, le meilleur ami (et amoureux) de Lurette, surnommé ainsi parce qu’il parlait toujours un demi-ton plus haut que tout le monde. Suivra, dans les contes subséquents, la présentation de nombre d’autres personnages inspirés du village, dont « Babine, le fou du village, fils unique de la Sauvagesse ; la Sauvagesse, la marraine-sorcière de Lurette ; Ésimésac Gélinas, l’homme fort du village, décédé dans les années 1920 ; Brodain Tousseur (ou Toussaint Brodeur), le bootlegger ; Gendron, le quincaillier (…). Mais son principal personnage demeure son royaume, Saint-Élie-de-Caxton, présent et magnifié dans chacun de ses contes » (Gingras, 2008). À Saint-Élie-de-Caxton, Babine, dit Babine-le-fou, personnage principal du deuxième spectacle de contes de Pellerin, *Il faut prendre le taureau par les contes* (2003), « qui allume les réverbères, vide les bécosses, pellette la neige, joue du ruine-babine » (Pellerin, 2003), aura ainsi réellement existé sous le nom de Roger Lafrenière, mort le 13 avril 2001 à 88 ans. Toussaint Brodeur, « marchand général et éleveur de mouches » est aussi le protecteur de Babine dans les contes de Pellerin : dans la réalité de Saint-Élie-de-Caxton, « Toussaint Brodeur payait les cigarettes de Roger Lafrenière », alias Babine (Massé, 2008). Or, si Fred Pellerin ne cache pas — bien au contraire — s’inspirer largement et librement des histoires des gens de son village pour créer ses œuvres littéraires, il semble que le respect d’une certaine confidentialité demeure partie intégrante de sa démarche. À l’image de Babine, tant d’autres personnages sont, ou ont été, bien connus à Saint-Élie, et demeurent par le fait même facilement identifiables, malgré les changements de noms et prénoms, omissions volontaires de détails et autres modifications des événements. Ce respect des gens qui l’inspirent, Fred Pellerin le décrivait ainsi en 2002 : « Je fais attention parce qu’il reste des membres de leur famille et je sais qu’il y a des secrets qu’il faut garder cachés, que je ne dois pas réveiller les mouches » (Ducharme, 2002).

Ces citoyens, ayant vécu et investi Saint-Élie-de-Caxton et voyant le village magnifié dans les œuvres de Fred Pellerin, voient ainsi leurs légendes et leurs lieux quotidiens présentés à un large public et trouvent également écho chez les citoyens : alors que les plus âgés y voient le reflet d’époques qu’ils ont connues, les plus jeunes y apprennent des histoires glorifiées, enjolivées, rendues magiques, mais qui néanmoins

prennent place dans la réalité très concrète du territoire du village de Saint-Élie-de-Caxton. Fred Pellerin, dans une entrevue réalisée en 2022, soulignait ainsi :

> Cet imaginaire, ce merveilleux, cet enchantement s'emboite sur le relief de la réalité historique parce qu'il est construit dessus. C'est pas la vraie réalité historique, mais ce n'est pas si loin non plus. L'imaginaire fait du sens parce qu'il n'est pas juste imaginé. Ce ne sont pas de châteaux et des dragons. C'est du vrai monde, c'est notre histoire de village et c'est ça qui rassemble le monde, qui porte quelque chose.

Ces propos rejoignent ainsi ceux de l'intervenant ISR4, un résident de Saint-Élie-de-Caxton depuis 2019 :

> C'est certain qu'il n'y a pas vraiment de patrimoine bâti ici, c'est pas mal un village comme les autres. Si on veut se définir par le patrimoine, ça ne passera pas vraiment par les maisons, on a l'église c'est certain, et le calvaire, mais c'est pas mal ça. Non, c'est pas ça le patrimoine, le patrimoine c'est les histoires de tout le monde, ces histoires-là deviennent nos histoires pis on les voit partout à Saint-Élie, c'est presque vulgaire de dire ça, mais c'est vrai que c'est magique ici, c'est pas un village comme les autres pis ça, ça s'est construit depuis les quinze dernières années quand tout le monde a embarqué dans la construction de cette identité-là.

La construction de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton permet donc ici de comprendre la relation des habitants avec ce qu'ils, comme collectivité, considèrent comme leur propre patrimoine et permet de saisir que certains lieux, certains objets, voire certaines histoires, deviennent patrimoine pour les membres de la communauté « en fonction de leurs modalités de compréhension, de leurs vécus et de leurs pratiques du patrimoine » (Watremez, 2010).

4.2 Survol de la mise en tourisme du territoire : du tourisme religieux au tourisme de l'imaginaire

Le village de Saint-Élie-de-Caxton représente un cas d'espèce de tourisme de périphérie : situé à 135 kilomètres de Montréal et à 165 kilomètres de Québec, les deux pôles touristiques majeurs de la province, Saint-Élie-de-Caxton ne disposait pas, *a priori*, d'une importante variété d'éléments touristiques suffisamment attractifs qui auraient justifié le déplacement éventuel de plusieurs types de visiteurs vers le lieu. Afin de saisir, d'une part, comment s'est construite à travers le temps l'offre touristique de ce territoire, et, d'autre part, quels éléments du patrimoine ont été utilisés et mis en scène dans cette offre touristique, nous proposons de segmenter l'histoire du tourisme de Saint-Élie-de-Caxton en la divisant en trois phases distinctes : de 1982 à 2001, de 2001 à 2019 et, finalement, de 2019 à ce jour.

De fait, dans un premier temps, on se penchera sur les premières activités touristiques du territoire liées au développement du tourisme religieux qui s'articule autour de la montagne du calvaire de Saint-Élie-de-

Caxton. Cette première phase du développement touristique du territoire par le patrimoine s'étend de 1982 à 2001 et a constitué, on le verra subséquemment, la première reconnaissance de l'importance du regard de l'autre dans l'attractivité du territoire. Dans un second temps, on étudiera plus en détail la seconde phase du développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton, celle-ci se déroulant entre 2001 et 2019 et étant liée à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du lieu. Finalement, on s'interrogera sur la tangente prise par le développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton et, en amont, son développement local lors d'une troisième phase ayant débuté en 2019 et se poursuivant encore à ce jour.

Tableau 8 : Points saillants du développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton selon les différentes phases temporelles

Phases	**Points saillants**
1927-1982	• Pèlerinage • Développement de la montagne du calvaire
1982-2001	• Tourisme religieux • Circuits patrimoniaux • Premiers visiteurs liés aux contes et légendes
2001-2019	• Mise en tourisme de la fiction patrimoniale • Diversification des activités touristiques • Implication constante de la municipalité
2019-…	• Rupture des liens entre Fred Pellerin et la municipalité • Retrait de la municipalité du développement touristique • Phase de réorganisation

4.2.1 La première phase, 1927-1982 : les pèlerinages et le calvaire

Saint-Élie-de-Caxton aura connu, dans les années 1980, une activité touristique d'une relative importance liée au tourisme religieux qui, lui-même, avait engendré, on le verra ici, une mobilisation locale autour d'éléments du patrimoine caxtonien avant même la création de sa fiction patrimoniale. Ce tourisme religieux s'articulait alors autour du calvaire du village, réplique de la montagne de Gethsémani[6]. Fondé par le bienheureux prêtre Franciscain Frédéric Jansoone (1838-1916), dit le « Bon Père Frédéric », le calvaire avait été doté en 1885 d'une croix de 33 pieds (remplacée deux fois depuis), correspondant à l'âge

[6] Dans les évangiles synoptiques, Gethsémani est le lieu où Jésus de Nazareth a prié avant son arrestation.

du Christ, et, entre 1886 et 1900, d'un chemin de croix comportant quatorze stations, réplique exacte de la voie douloureuse de Jérusalem. Par ailleurs, dans un souci de rendre le site du calvaire plus facilement accessible, un escalier de 79 marches de 10 pieds de largeur a été construit sur une courbe naturelle débutant à la droite du plateau de Gethsémani et se terminant au sommet de la montagne, ce qui provoquera par le fait même la venue de visiteurs et pèlerins sur le site. Ces travaux se sont terminés en 1897.

Par la suite, dans un souci de préservation et devant les premiers soubresauts du tourisme religieux des années 1930, plusieurs changements ont été apportés au calvaire d'origine : les statues encore présentes dans les boîtes-stations ont été ajoutées en 1957 et les trois croix de la station du Crucifiement, œuvres du sculpteur Louis Jobin, ont été remplacées par celles du sculpteur mauricien Léo Arbour. Par ailleurs, ces mêmes sculptures de remplacement, abîmées par le temps, ont été envoyées au Musée de Joliette en 1977 par le curé de l'époque, Omer Ferron, pour restauration. Or, ce n'est qu'en 1993 qu'elles ont été restituées par le musée à l'église de Saint-Élie-de-Caxton (Thériault, 2008).

S'il est difficile de déterminer avec précision l'année des premiers voyages touristiques à caractère religieux sur le calvaire de Saint-Élie-de-Caxton, il semble que l'installation subséquente des trois grandes croix de la montagne (la première couvrant la période de 1895 à 1927, la seconde, la période de 1928-1947 et la troisième, toujours en place, ayant été érigée en 1945) ait contribué à l'affirmation de l'importance et de la pertinence religieuse du site, ainsi qu'à sa publicisation dans les journaux. D'une hauteur de 33 pieds, la première croix a été érigée et bénite en septembre 1895 ; elle a été renversée par une tempête trente-deux ans plus tard, en octobre 1927. Une première mention d'un pèlerinage religieux au calvaire de Saint-Élie-de-Caxton est faite dans le journal *Le Bien Public*[7] le 21 octobre 1920 et se lit comme suit : « Pélérinage (*sic*). Dimanche le 19 septembre avait lieu notre pélérinage annuel au Calvaire de St-Élie de Caxton : Messieurs les abbés Laflèche et Jacob ainsi qu'un grand nombre de paroissiens prirent part à ce pélérinage aussi édifiant que pieu » (*Le Bien Public*, 1920). Dans les années suivantes, les pèlerinages annuels sont mentionnés dans les journaux à plusieurs reprises, notamment le 16 septembre 1924 dans *Le Bien Public*, le 18 septembre 1924 dans *Le Droit*, le 3 septembre 1925 dans *Le Bien Public* et le 15 juillet 1926 dans *Le Soleil.*

[7] Journal hebdomadaire de tendance conservatrice, Le bien Public, édité à Trois-Rivières, a été publié entre 1909 et 1978. Il était consacré « aux intérêts et à la vie politique, économique et sociale de la Maurice » (BANQ)

C'est cependant la seconde croix, dont les travaux de construction ont débuté en 1928 et qui a été érigée au même emplacement que la précédente, qui semble positionner le calvaire comme destination religieuse de plus grande envergure. L'érection de cette seconde croix, et la cérémonie religieuse la bénissant le 15 juillet 1928, sont l'objet d'un article dans *Le Bien Public* du 17 juillet 1928. Titré « Grandiose cérémonie religieuse à St-Élie-de-Caxton. Bénédiction d'une croix sur le sommet du Calvaire », l'article mentionne « la bénédiction d'un drapeau du Sacré-Cœur et d'une magnifique croix sur la montagne du Calvaire » et souligne « une assistance nombreuse malgré l'incertitude de la température ». Surtout, cet article mentionne pour la première fois la popularité du village de Saint-Élie-de-Caxton en ces termes : « les fidèles de Saint-Élie-de-Caxton ont éprouvé une fois de plus, dimanche dernier, combien leur paroisse était populaire dans cette région du comté de Saint-Maurice, alors que plusieurs milliers de personnes venues d'un peu partout prirent part à la grande démonstration religieuse si bien préparée par leur digne curé Monsieur l'abbé J.-Amédée Lamy » (*Le Bien Public*, 1928).

Le 14 août 1928, *Le Bien Public* fait une fois de plus état de la popularité du calvaire de Saint-Élie-de-Caxton en le décrivant comme « une œuvre d'hier qui cependant groupe déjà des foules assez considérables » (*Le Bien Public*, 1928).

Quelques années plus tard, le 24 août 1933, un petit encart paru dans *Le Bien Public* porte exclusivement sur Saint-Élie-de-Caxton. On ne s'y concentre plus uniquement sur la visite du site du calvaire en tant que tel, mais aussi sur l'agréabilité de la promenade pour s'y rendre. Ainsi, si le but premier du déplacement demeure religieux, on commence à reconnaître à Saint-Élie-de-Caxton certaines caractéristiques paysagères et d'agrément qui pourraient plaire à d'éventuels visiteurs :

> La Providence a doté le petit village de St-Elie de Caxton du plus beau site que l'on puisse voir. Au seuil de nos magnifiques Laurentides, il s'étale au milieu de lacs splendides. St-Elie est un lieu de pèlerinage réputé. Son Calvaire attire de grandes foules de partout. Dimanche dernier, près de 3000 personnes se sont rendues à « la montagne » de St-Élie (…). Les amateurs de promenades en auto le dimanche devraient se diriger vers St-Elie. Les chemins qui y conduisent sont beaux. La route nous conduit à travers Yamachiche, St-Barnabé et Charrette. Le retour se fait par St-Mathieu. Entre St-Elie et St-Mathieu se trouve la route si pittoresque et unique des « garrots », pont naturel entre deux lacs. De St-Mathieu, la roue nous conduit à St-Gérard des Laurentides, Glenada, Shawinigan et Trois-Rivières. À la promenade on aura réuni un but plus grand et plus noble, la visite d'un lieu de pèlerinage et la dévotion à la Croix (*Le Bien Public*, 1933).

L'érection de la seconde croix en 1928 a ainsi contribué à ancrer la tradition du tourisme religieux à Saint-Élie-de-Caxton, dont la presse écrite fait état de la popularité année après année. Elle a également permis

aux visiteurs d'apprécier non plus exclusivement le caractère religieux du séjour, mais également celui de plaisance : on se déplace alors en familles, entre amis et entre collègues, comme en font foi des extraits d'articles :

- 800 pèlerins de Shawinigan à St-Élie. (*Le Nouvelliste*, 12 août 1933)
- Dimanche dernier avait lieu le pèlerinage annuel de la Ligue des Retraitants de Shawinigan au Calvaire de St-Elie de Caxton. Près de 400 de nos anciens Retraitants, auxquels s'étaient joints un nombre à peu près égal de dames, jeunes filles et enfants, ont pris part à cette pieuse et touchante démonstration » (*Le Soleil*, 21 août 1933).

En 2001, on décrira ainsi le site touristique du calvaire de Saint-Élie comme « un impressionnant chemin de croix dont les quatorze stations sont installées à plusieurs mètres les unes des autres le long d'un sentier abrupt et sinueux aménagé dans un boisé. Chaque station, sorte de boîte debout en fausses pierres peintes, contient une scène sobrement sculptée représentant les étapes de la Passion du Christ » (Lepage, 2001).

4.2.2 La deuxième phase, 1982-2001 : le tourisme religieux et les itinéraires patrimoniaux

Si, comme mentionné précédemment, des visiteurs fréquentaient déjà le site du calvaire dans les années 1930 et 1940, sa popularité s'est considérablement affirmée à partir de 1982, année au cours de laquelle la municipalité a organisé la première édition de la Neuvaine de l'Assomption de Saint-Élie-de-Caxton qui, depuis, a lieu chaque année. La neuvaine, qui s'étire sur neuf soirées consécutives chaque mois d'août, est caractérisée par la récitation du chapelet, de chants adressés à Marie ainsi qu'à la célébration de l'Eucharistie. Le lieu de pèlerinage de Saint-Élie-de-Caxton est ainsi toujours apprécié des croyants et constitue une étape secondaire sur la route du tourisme religieux empruntée notamment par les touristes en provenance du Québec, de l'Ontario et du nord-est des États-Unis, comme le sont notamment les sites de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Cap-de-la-Madeleine.

De fait, en 1999, une initiative de la Chambre de commerce de Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France permettait aux quelque 60 000 pèlerins annuels en visite au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap de poursuivre leur itinéraire religieux à travers un circuit traversant la Maurice, qui rassemblait alors 23 sites du patrimoine religieux de la région, tous choisis en fonction de leur richesse historique, de leur degré de conservation et de leur accessibilité. En plus de la Cathédrale de l'Assomption, décrite comme la seule cathédrale de style Westminster en Amérique du Nord, et la Cathédrale de Nicolet, « qui présente une architecture audacieuse », le Vieux-Presbytère de Batiscan et le calvaire de Saint-Élie-de-Caxton ont été intégrés au circuit « en raison de leur particularité » (Goyette, 1999). Paraissait

également un article dans *La Presse* le 2 septembre 2001, quatre années avant que la première apparition de Fred Pellerin à l'émission de variétés *Tout le monde en parle* propulse le village à l'avant de la scène touristique québécoise, décrivant le calvaire de Saint-Élie-de-Caxton, « un village de 1500 habitants situé entre Saint-Paulin et Saint-Mathieu-du-Parc », comme un attrait touristique « précieux aux Caxtoniens, représentant une pièce capitale de leur patrimoine historique » (Lepage, 2001). C'est dire que le patrimoine religieux de Saint-Élie-de-Caxton constituait, dès les années 1930 et, à plus forte raison à partir des années 1980, un vecteur d'attractivité touristique pour le territoire.

Figure 2 : Photographie du premier jour de rassemblement de la 37e neuvaine de Saint-Élie-de-Caxton
Photo : Brouillette, J. (2019)

Le tourisme religieux de Saint-Élie-de-Caxton poursuit donc son développement dans les années 1980, 1990 et 2000 même si, au milieu des années 2000, le calvaire et sa montagne ne constituent plus, comme c'était le cas à partir des années 1930, le produit d'appel du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, mais se présentent alors comme des éléments touristiques complémentaires qui doivent être mis en valeur et entretenus afin d'inciter les visiteurs à allonger leur séjour de quelques heures.

La question du tourisme strictement religieux s'impose encore alors à cette époque à Saint-Élie-de-Caxton, comme en font foi les nombreux articles parus entre 2000 et 2010 sur le sujet. Ainsi, en juin 2001, un article de *La Presse* faisait état que « durant onze dimanches consécutifs, à compter du 24 juin jusqu'au 2 septembre, des pèlerins convergent vers le merveilleux site du calvaire de Saint-Élie-de-Caxton pour y célébrer dès 10 h 30 tous les dimanches de l'été la messe » (Lamarre, 2001). De même, en juillet 2003, on pouvait lire dans *Le Nouvelliste* que « chaque semaine, ce sont entre 500 et 600 personnes qui se déplacent

pour les rencontres dominicales au Calvaire. Cet été, ces messes seront célébrées jusqu'au 31 août » (Gagnon, 2003). Afin de souligner les 25 ans de la Neuvaine de Saint-Élie-de-Caxton, un texte a également été publié dans l'*Écho de Maskinong*é en juillet 2007 :

> Il y a maintenant 25 années que les gens de Saint-Élie-de-Caxton et des environs se rassemblent au pied du calvaire pour préparer la belle fête de l'Assomption, qui sera célébrée le 15 août prochain. Un grand événement se dessine à Saint-Élie, alors que pendant neuf soirs consécutifs, des centaines de personnes se rendront, du 7 au 15 août prochain, dans un endroit retiré de ce merveilleux petit village afin de prier Marie et se recueillir. « La Neuvaine de Saint-Élie, c'est une belle histoire d'amour entre Marie et les gens de la région », explique Louiselle Grondin, présidente et organisatrice de l'événement. (…) Le calvaire de Saint-Élie pourrait recevoir pas moins de 450 personnes quotidiennement, dont des pèlerins de Joliette et sans doute plusieurs laïcs, qui s'offrent en cette célébration un moment de paix au cours de l'année (Proulx, 2007).

C'est dire que le village de Saint-Élie-de-Caxton n'a pas été connu (et reconnu) exclusivement sur la base de la mise en tourisme de sa fiction patrimoniale. Le tourisme religieux faisait partie intégrante du village avant ce nouveau projet de mise en tourisme du patrimoine, et a par la suite coexisté avec le nouveau projet touristique.

Cependant, la reconnaissance et la renommée du village de Saint-Élie-de-Caxton s'intensifient à partir de 2001[8] : au Québec, dans un premier temps, en raison notamment (mais pas exclusivement, on le verra subséquemment) de la hausse de la popularité de Fred Pellerin et de son passage à l'émission *Tout le monde en parle* en octobre 2005. Cette reconnaissance s'étend ensuite à l'Europe (et tout particulièrement à la France) à partir du printemps 2007, moment où Fred Pellerin, s'étant produit plus de « 80 fois en province française, en Belgique et en Suisse, fait ses vrais débuts parisiens, avec l'assurance tranquille de celui qui « n'aspire pas à de grandes affaires » (*Journal Métro*, auteur inconnu, 2007). Le nouveau projet touristique de Saint-Élie, articulé autour de la mise en scène de sa fiction patrimoniale et porté par la diffusion des œuvres de Fred Pellerin, tend à partir de cette époque à modifier la vocation des éléments du patrimoine religieux du village. De fait, même si la majorité des visiteurs n'ont plus comme motivation principale de déplacement le patrimoine religieux en tant que tel, on s'assurera de lui conserver un rôle dans le tourisme en inaugurant, en 2007, la Boutique des Pèlerins de Saint-Élie-de-Caxton. Située sur le terrain adjacent à celui de l'église dans les locaux d'une ancienne écurie, qui aura

[8] La deuxième phase du développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton couvre, selon cette analyse, la période 1982-2001. Cependant, par souci de concision et de clarté, on poursuit ici l'analyse des interventions et analyses relatives spécifiquement et exclusivement à la montagne et au calvaire jusqu'en 2016, année d'une grande restauration réalisée grâce à une initiative communautaire dont les différentes étapes seront détaillées.

également fait office de salle paroissiale et d'usine de confection de vêtements, la Boutique des Pèlerins est ouverte de juin à octobre depuis 2007 et cherche à faire reconnaître les artisans de la région (de Saint-Élie-de-Caxton dans un premier temps, mais également des villages environnants en Mauricie) et à amasser certains fonds destinés à la Fabrique[9] par la vente de peintures sur bois, fer forgé, sculptures, vêtements (tricot, tissage), fourrure, cartes postales, bijoux et tissage.

On y reviendra, mais on note toutefois que, dès 2007, le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton semblait avoir atteint la quatrième et avant-dernière étape de l'approche de Dean MacCannell[10], qui définit l'attraction touristique comme « *an empirical relationship between a tourist, a sight, and a marker* » (MacCannell, 1989 : 41), par la mise en vente de produits dérivés. C'est donc dire qu'au milieu des années 2000, ce qui constituait auparavant un produit d'appel du tourisme religieux connaît un changement important de paradigme en se voyant réinventé par la communauté et les responsables du développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton. Pourtant, l'attachement au patrimoine religieux demeure réel et ancré dans la communauté ; de fait, les profits engrangés par la Boutique des Pèlerins, qui oscillaient entre 40 000$ et 50 000$ entre 2007 et 2018 (Lafrenière, 2002), sont redistribués à la Fabrique afin d'être utilisés dans des exercices d'entretien et de rénovation de ce patrimoine et ne sont pas versés, comme il aurait été facile de le croire, dans les activités liées à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale qui définit le projet touristique à partir de 2005.

C'est donc au cœur de cette nouvelle effervescence touristique que l'équipe municipale en place, avec à sa tête le maire André Garant, en collaboration avec la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton, porte le dossier de la mise en valeur du site du calvaire autour de la montagne devant la MRC de Maskinongé. À la recherche d'une aide financière leur permettant de revaloriser le site afin de répondre notamment aux attentes de cette nouvelle clientèle touristique globalement plus intéressée par la mise en scène des œuvres de Fred Pellerin et par la découverte de ce patrimoine immatériel que par la signification religieuse du lieu, l'équipe du maire Garant se tourne en 2009 vers les possibilités offertes par le Pacte rural[11] et

[9] Au Québec, dès qu'une paroisse est érigée canoniquement par l'Évêque, elle est dotée, en vertu de la Loi sur les fabriques du Québec promulguée en 1965, d'une corporation civile, la fabrique de paroisse, qui est une personne morale posant des actes administratifs, financiers et juridiques.

[10] Selon l'approche de MacCannell, une attraction pourrait devenir effective à la condition qu'il y ait, d'une part, une sacralisation des lieux en cinq étapes (le marquage, l'évaluation, l'enchâssement, la reproduction mécanique et la reproduction sociale) et, d'autre part, l'établissement d'un rituel d'approche de ces mêmes lieux.

[11] Le Pacte rural est défini comme « un dispositif qui permet à l'État et à la collectivité de joindre leurs forces pour agir de manière globale, cohérente et à long terme sur le territoire rural en tenant compte de ses particularités, de ses forces et de ses potentiels » par le pacte national de la ruralité 2002-2007 (PNR1).

obtient de la MRC de Maskinongé un montant de 50 000$, soit la subvention maximale qu'il lui était alors possible d'octroyer, afin d'aménager des sentiers d'interprétation et un belvédère d'une hauteur de 4000 pieds au sommet de la montagne. Les estimations budgétaires de cette époque laissaient entrevoir un projet totalisant 85 000$ visant le nettoyage des sentiers menant au calvaire de même que l'installation de panneaux d'interprétation sur l'histoire de celui-ci.

Ce projet de restauration de la montagne du calvaire revêt une grande importance dans l'histoire de la mise en tourisme du territoire de Saint-Élie-de-Caxton. D'une part, comme précédemment mentionné, on assiste pour la première fois à une restauration et à une revalorisation du patrimoine religieux comme objet secondaire d'attraction touristique. D'autre part, ce projet directement lié aux ambitions touristiques de Saint-Élie-de-Caxton est réalisé de manière collaborative entre les secteurs publics et privés. En effet, l'enveloppe budgétaire de 85 000$ nécessaire à la réalisation de ce projet n'aura été financée qu'à la hauteur de 50 000$ par le pacte rural. Devant le manque à gagner de 35 000$ pour mener à bien le projet, une première mobilisation s'est dessinée au sein du conseil municipal. Cette mobilisation sera suivie, on le verra subséquemment, d'une seconde mobilisation populaire autour de la montagne du calvaire qui, portée cette fois par la communauté, posera les jalons d'une collaboration villageoise dans l'affirmation, la défense et la protection d'un patrimoine commun. Dans le cas spécifique du projet de 2009, une somme de 20 000$ aura été investie à parts égales par la municipalité et par la Fabrique, tandis que les 15 000$ nécessaires à la finalisation du projet provenaient de commandites de main-d'œuvre et de matériaux des commerçants du village.

Il s'agissait ici, pour l'équipe composée d'élus et de membres de la Fabrique, de faire appel à la mobilisation populaire afin de réaliser un projet de revitalisation du patrimoine — religieux, dans ce cas précis — dans un dessein touristique. André Garant, maire de Saint-Élie-de-Caxton à l'époque[12], mentionnait en 2009 au sujet du projet de restauration du calvaire que « l'objectif (était) d'avoir un attrait touristique de plus à Saint-Élie et d'avoir une vue panoramique sur tout le village et une bonne partie de la région » (Lafrenière, 2009). Déjà à cette époque, la préoccupation de définir le territoire à travers le regard des visiteurs — des touristes — semblait alors ancrée dans la vision du développement de Saint-Élie-de-Caxton. Dans son ouvrage *Saint-Élie, l'histoire de chez nous* paru en 2008, l'historien Gaétan Thériault

[12] André Garant a été élu conseiller de Saint-Élie-de-Caxton pour la première fois au début des années 1970, avant d'occuper le siège de maire de 1989 à 2001. Il a quitté son poste en 2001 avant de faire un retour en politique municipale à titre de maire de 2005 à 2013.

rapportait d'ailleurs les mots de Jean Arvisais, curé de la paroisse de Saint-Élie-de-Caxton entre 2000 et 2015 : « "Quelle belle église ! Et quel beau calvaire !" : voilà la réflexion faite souvent par des visiteurs de passage à Saint-Élie. Les étrangers ont ce don unique de nous rappeler ces beautés que nous ne voyons plus, devenus comme trop habitués de les voir » (Thériault, 2008).

On suggère ainsi que cette première prise en charge du patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton dans un contexte d'affirmation de l'identité touristique du lieu, sur lequel on se penchera à la section 4.2.3 de ce chapitre, aura été guidée, sinon dans son ensemble, du moins en partie, par la volonté de l'aménagement d'un lieu représenté comme « autre »[13] par les visiteurs potentiels.

De fait, si la question de l'altérité dans le tourisme de proximité s'est encore peu imposée dans la littérature scientifique (bien que le contexte épidémiologique mondial de 2019 ait vu naître certains travaux présentant le tourisme de proximité comme « l'ultime antidote pour sortir de chez soi et se frotter à l'altérité » (Michel, 2021), elle se pose néanmoins dans le cas particulier de Saint-Élie-de-Caxton. Dès le début des années 2000, le village, semblable à nombre de villages de la Maurice et, à plus large échelle, du Québec dans son ensemble, se distingue par l'organisation et la mise en scène des éléments constituant son patrimoine religieux. Paraît alors un article dans le journal *La Presse,* le 2 septembre 2001, décrivant ainsi le village de Saint-Élie de même que son patrimoine religieux :

> Saint-Élie-de-Caxton est un village de 1500 habitants situé entre Saint-Paulin et Saint-Mathieu-du-Parc. À première vue, rien de bien particulier ne le distingue des autres villages de la Mauricie et on peut le traverser en trois minutes sans en conserver un souvenir impérissable. Sauf si on a levé les yeux au ciel au bon moment en passant devant l'église. On découvre alors une croix qui se dresse hautement au sommet d'une colline. Cela n'a rien d'extraordinaire en soi, sauf que cette croix n'est pas seule. Il y a aussi une sorte de bâtiment en pierres surmonté d'un dôme d'allure byzantine et d'autres formes que l'on repère à différents endroits dans le flanc de la colline. Tout ça derrière le cimetière qui est derrière l'église (…). Allons voir. Ma foi, c'est un calvaire ! Un impressionnant chemin de croix dont les quatorze stations sont installées à plusieurs mètres les unes des autres le long d'un sentier abrupt et sinueux aménagé dans un boisé. Chaque station, sorte de boîte debout en fausses pierres peintes, contient une scène sobrement sculptée représentant les étapes de la Passion du Christ. Une certaine appréhension peut gagner le visiteur à parcourir ainsi une histoire, en trois dimensions, de chute, de torture, de pleurs et de mort. Et c'est avec une certaine crainte qu'il ira, à bout de souffle devant la 14e station, ouvrir la porte de ce qui ressemble à une chapelle, une porte qui s'ouvre sur un gisant dont le cœur saigne. C'est le tombeau du Christ. (Lepage, 2001).

[13] Tel que présenté notamment par Cöeffé dans ses travaux sur l'altérité en tourisme (2013), mais également par Ceriani, Duhamel, Knafou et Stock (2005) et Amirou (1995).

Alors que le territoire même du village de Saint-Élie-de-Caxton est présenté comme banal, son patrimoine religieux est, quant à lui, décrit comme un objet de curiosité dans un territoire rural pourtant somme toute ordinaire et sans véritable attrait. Rappelons que déjà, en 1999, la montagne du calvaire de Saint-Élie avait été intégrée au circuit religieux mis sur pied par la Chambre de commerce de Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France en raison de ses « particularités » (Goyette, 2001). De fait, la question que posait d'Hauteserre en 2003 se transpose ainsi ici : « où se situe l'exotisme : dans les paysages inconnus et les cultures de l'au-delà, dans l'imaginaire, ou même simplement chez soi (…) ? » (Hauteserre, 2003). C'est sans doute là tout l'intérêt et le dynamisme du développement touristique du territoire de Saint-Élie-de-Caxton : le récit patrimonial construit, sur lequel on suggérera certaines pistes de compréhension, est posé dans un environnement qui n'appelait pas, à première vue, l'intérêt et le dépaysement.

Cette mise en tourisme d'un territoire à la base commun rejoint les travaux de Coëffé, Pébarthe et Violier (2007) sur l'expansion géographique de l'espace touristique lorsqu'ils avancent que les nouvelles pratiques touristiques se diffusent selon le concept de « moment de lieu », une méthode cognitive qui consiste à rechercher quelle forme de tourisme s'impose, à un moment et à un endroit donnés, pour en créer un lieu. L'interaction entre les lieux et leurs acteurs engendre ainsi une reproduction et une adaptation des pratiques touristiques. Coëffe et *al*., avancent notamment qu'il existe trois types de lieux : les lieux enclavés, fermés au tourisme en raison de leur régime politique, ce qui conduit à une exclusion des touristes de ces lieux, augmentant alors leur déconnexion de la mondialité ; les lieux ouverts contrôlés, qui autorisent une ouverture limitée à certaines parties de leur territoire dans le but de préserver leur identité et leur culture ; et les lieux proprement touristiques, ouverts sans contrainte aux flux touristiques. C'est ainsi qu'est née, au début des années 2000, une volonté affirmée de la communauté de Saint-Élie-de-Caxton d'inscrire son territoire dans les itinéraires touristiques québécois — volonté qui, on le verra au chapitre six, aura été largement portée par monde politique municipal.

C'est dans ce contexte que s'impose, en 2012, la nécessité de restaurer l'ensemble de la montagne du calvaire. Cette constatation survient un an après que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a reconnu le caractère patrimonial de l'ensemble du site du calvaire de Saint-Élie-de-Caxton, qui comprend l'église, le presbytère, le cimetière et la montagne du calvaire. Bien que les travaux entrepris en 2005 grâce au pacte rural auront permis de bonifier les sentiers d'interprétation et la construction du belvédère, le site dans son ensemble, dans un contexte de déploiement touristique

important du village[14] ne reflétait pas l'image que l'on souhaitait alors donner du territoire. Louise Lafrenière, alors marguillère et conseillère municipale, s'exprimait d'ailleurs en ces termes dans une entrevue donnée à l'Hebdo du Saint-Maurice en décembre 2016 : « quand j'ai commencé comme marguillère, c'était un vrai désastre en haut, c'était laissé à l'abandon, ça devenait gênant » (Lortie, 2016). C'est cette dernière qui, avec l'aide du président de la Fabrique Yvon Béland, du maire André Garant et du curé de la paroisse, Jean Arvisais, a orchestré, en 2012 une ambitieuse campagne de sociofinancement qui permettra, en moins d'une année, d'amasser 104 000$ auprès de la population. En 2012, si l'attachement de certains citoyens au calvaire se rattache toujours à son caractère religieux, la collectivité semble plutôt attachée au symbole qu'il représente.

Plus important encore : nombre de nouveaux citoyens de Saint-Élie-de-Caxton se sont rapidement ralliés aux efforts de la campagne de sociofinancement. La revue de presse et les entrevues réalisées permettent de dénombrer trois motivations principales des participants à cette campagne. Tout d'abord, la volonté « d'accueillir la visite comme du monde », comme le mentionnait l'ancien maire André Grant (2005-2013) dans un entretien réalisé en 20022. Il s'agit donc du désir de présenter aux visiteurs un calvaire ordonné et soigné. Ensuite vient le désir de préservation d'un patrimoine religieux, culturel et historique pour lequel l'attachement d'une certaine partie de la population demeure vif. Finalement, la campagne de sociofinancement aura également servi de levier à plusieurs nouveaux citoyens de Saint-Élie-de-Caxton souhaitant participer activement à un projet collectif porteur, tant sur la forme que sur le fond, et ainsi contribuer à une fierté collective et identitaire. Louise Lafrenière mentionnait en ce sens, en 2016, qu'il fallait selon elle interpréter l'atteinte de l'objectif de sociofinancement en moins d'un an comme un signe de l'attachement des citoyens au site : « C'est en partie les anciens de Saint-Élie qui ont donné, tous ceux qui ont grandi avec le calvaire comme moi, mais aussi des citoyens actuels » (Lortie, 2016). C'est en 2016 que les travaux de restauration du calvaire sont achevés, à la suite de trois années de travail de la part, notamment, du sculpteur Claude Des Rosiers à qui avait été confié le mandat de restauration des monuments religieux. Cette même année, Des Rosiers soulignait l'importance que revêtait pour la communauté ce patrimoine, au-delà des considérations religieuses : « Je trouve ça dommage que ça parte les vieilles maisons, les vieux bâtiments. Ça me fait mal au cœur chaque fois. Je fais ma petite part pour

[14] En 2012, Saint-Élie-de-Caxton a accueilli, pour une population de 1758 habitants, plus de 40 000 visiteurs.

conserver le patrimoine. Je ne suis pas religieux, mais c'est quelque chose qui nous a marqués, forgés. C'est notre histoire aussi. » (Des Rosiers r Lortie, 2016).

Cette campagne de sociofinancement constitue une étape importante dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton, et dans le projet de développement du village dans son sens large. La mobilisation citoyenne autour de cet enjeu aura ainsi dépassé les attentes des porteurs du projet, démontrant la volonté de la population de préserver le calvaire, d'une part, et d'autre part, d'offrir aux visiteurs une expérience améliorée de la visite du village. On relevait à cette époque certaines incohérences entre la fiction présentée dans le circuit touristique du village, qu'on abordera dans la section 5.1.4 du présent chapitre, et l'état de délabrement avancé du site. André Garant, maire à cette époque, parle de l'intérêt et de l'appui populaire de la population au projet avec fierté pendant une entrevue réalisée pour cette thèse :

> Il y a une Madame, je ne la voyais jamais à l'église. Un moment donné, elle est venue me voir avec une enveloppe et un chèque de 1000$ et elle m'a dit « s'il vous en manque, revenez me voir ». Je ne comprenais pas, elle ne venait pas à l'église, je ne l'avais jamais vue là. Elle m'a dit que c'était pas pour la religion, que c'était pour le village, pour participer elle aussi à l'effort collectif. C'est ça le monde à Saint-Élie : on a pas gros de patrimoine, mais celui qu'on a on en prend soin. Pis pour le reste, ben on se l'invente !

C'est ainsi que Myriam Lortie écrivait, dans un article paru dans *L'Hebdo du St-Maurice* le 20 décembre 2016, qu'« au-delà de la religion, ce petit miracle, c'est l'histoire de citoyens qui se serrent les coudes pour préserver leur patrimoine ».

4.2.3 La troisième phase, 2001-2019 : la mise en tourisme de la fiction patrimoniale

C'est ainsi que la question religieuse et les activités de plein air occupent une place prépondérante dans la mise en tourisme du territoire de Saint-Élie-de-Caxton à partir de 1927 et jusqu'au début des années 2000, moment à partir duquel se construit le tourisme contemporain du village par le déploiement de sa fiction patrimoniale.

Afin d'aborder plus en détail l'évolution de cette troisième phase, on notera tout d'abord que si la mise en tourisme du patrimoine fait traditionnellement état d'un sens commun, voire d'une évidence selon laquelle « il y aurait une antécédence du monument historique sur le tourisme » (Coëffé et Morice, 2017), une telle préexistence n'existe pas dans le cas qui nous occupe. C'est bien d'ailleurs l'intérêt d'étudier Saint-Élie-de-Caxton ; la construction de la fiction patrimoniale, indépendante du monument historique et

fondée sur la mise en matérialité du patrimoine raconté, s'est déroulée non pas en amont, mais en parallèle de sa mise en tourisme, et ce, sur une période de dix-huit ans (2001-2019). On entend ici *par mise en matérialité du patrimoine raconté* les diverses interventions artistiques, touristiques, communautaires et d'infrastructures, comme on le présentera dans le chapitre 6, permettant de soutenir de manière concrète, dans l'espace public, aux yeux tout à la fois des visiteurs et des citoyens, ce patrimoine immatériel sur lequel se fonde la fiction patrimoniale des lieux et, par conséquent, leur mise en tourisme.

On note dans un premier temps que, pour la faisabilité théorique de cette recherche et afin de saisir les manières dont se sont construites, sur un laps de temps relativement court, la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton et sa mise en tourisme parallèle, il était nécessaire de déterminer quelles années couvraient la troisième phase du développement touristique. Cette troisième phase étant intimement liée à l'œuvre de Fred Pellerin, il aurait été possible d'en définir la source dès 1993 alors que Fred Pellerin, alors âgé de 17 ans, entreprend, à la demande du propriétaire de la station touristique Floribell, située à cinq kilomètres du cœur du village, l'organisation pour les visiteurs de tours guidés de Saint-Élie-de-Caxton. Fred Pellerin s'inspire alors des histoires que lui racontait sa grand-mère Bernadette, une femme « légendée » (Lebreton, 2011), des récits de l'historien amateur Gaétan Thériault et de celles du conteur Eugène Garant, qu'il appelle *Pépère*, pour construire des itinéraires guidés, qu'il réalise à bord d'un tracteur, qui s'en tenaient, au cours des premières saisons, aux faits et aux dates tels que rapportés par ses trois sources principales. De *Pépère Garant*, il dira : « *Mémère* (Juliette, sa femme) me prépare des crêpes et de la soupe au riz. Je suis tout le temps chez eux. *Pépère* ne sait pas lire, mais c'est un conteur extraordinaire. J'aimerais arriver à conter comme lui, en faisant le moins de gestes possible, sans me lever de ma chaise. Captiver l'auditoire avec le récit seulement » (Ducharme, 2002).

De ces premières balades touristiques, qu'il nomme, dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, « des visites pseudo-historiques en tracteur », Fred Pellerin dira toutefois : « je faisais un chauffeur de calèche de moi-même. Je donnais des informations sur le système d'aqueduc du village, sur l'histoire de l'école, je parlais des dates de construction de l'église, c'était pas mal ça. Mais un moment donné, je m'ennuyais. » (Pellerin, entrevue 2022) De fait, dans un article paru dans *Le Nouvelliste* en 2001, Fred Pellerin mentionnera, à propos de ses premières visites guidées du village : « Après deux fois, j'étais tanné. Alors je suis allé chercher dans le merveilleux… j'adore la rumeur, le village, le dépanneur, l'esprit de communauté, l'esprit de clocher (…). J'ai vraiment trop investi dans Saint-Élie-de-Caxton. Tout mon univers

est là. Je suis pris là. » (Pellerin r Corbo, 2011) Ces premières visites touristiques, qui s'échelonnent sur deux années (1993-1995), rassemblent entre 10 et 40 touristes par semaine ; si elles ne permettent pas de positionner Saint-Élie-de-Caxton comme destination touristique, elles permettent cependant à Fred Pellerin d'acquérir le titre de « personnage coloré du village » (Pellerin, entrevue 2022). C'est que ce personnage coloré, à cette époque, n'utilise pas le tracteur touristique que pour réaliser les visites du village, mais crée par le fait même un système de transport en commun *ad hoc* en transportant à bord, aux côtés des touristes, tantôt un citoyen qui se rend à l'église, tantôt une mère avec son enfant qui souhaitent aller au village, tantôt « mononcle qui a trop bu pour marcher drette » (Pellerin, entrevue 2022). Ces premiers contes destinés aux touristes de la station touristique Floribell sont également d'importance dans la construction du projet touristique de Saint-Élie-de-Caxton puisque, deux ans plus tard, convaincue de la force rassembleuse et de l'intérêt pouvant être généré par les œuvres de Fred Pellerin, la municipalité l'engage officiellement en tant que conteur. Cette étape importante constitue le premier jalon d'une longue série de collaborations qui perdurera jusqu'en 2019.

Les balbutiements de ce qui allait plus tard constituer l'offre touristique de Saint-Élie-de-Caxton prennent ainsi forme dans les années 1990 : des visites historiques qui, rapidement, « sortent de l'historicité pour aller chercher des effets de comique, de magique, de merveilleux » (Pellerin, entrevue 2022) et des rencontres entre les touristes et les habitants du village qui se font naturellement, sans cérémonie.

C'est donc à partir de 1993, au moment où le jeune Fred Pellerin devient guide touristique du petit village mauricien, que la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton commence à prendre forme : par les mots de Frederic Pellerin, mais aussi — et surtout — par les histoires, les récits et les légendes, ceux-là toujours fondés, on le verra plus en détail, sur des personnages tangibles du village. Le patrimoine ainsi formé s'inscrit directement, si besoin est bien sûr de le légitimer par la voix d'institutions internationales et non strictement par la reconnaissance et l'acceptation collective de ce patrimoine par les membres de la communauté dans laquelle celui-ci est créé, dans la définition du patrimoine immatériel tel que défini par l'UNESCO en 2003, patrimoine qui engloberait « les traditions et expressions orales, y compris la langue en tant que véhicule pour le patrimoine culturel immatériel ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers [et] les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel » (UNESCO, 2003a : 2).

Par ailleurs, on note que le travail de recherche et d'analyse des faits historiques de Saint-Élie-de-Caxton par Frédéric Pellerin avait débuté en amont de ses premiers contrats à titre de guide touristique : en 1990, à l'occasion de 125e anniversaire du village, Bernadette Pellerin, grand-mère du conteur, avait rendu publics une série de documents liés au développement de Saint-Élie, documents ayant servi de base de recherche documentaire à celui qui, quelques années plus tard, serait connu sous le nom de Fred Pellerin. À propos de sa grand-mère Bernadette et de ses histoires racontées, Fred Pellerin mentionnera au journal français *La Croix*, en 2011, que :

> Ma grand-mère n'était pas une femme à mentir. Elle s'en tenait aux fées. Elle témoignait. C'est tout. De ce qu'elle avait connu ou entendu dire. De source sûre. Intarissable. Les Pellerin et les Philibert sont les deux familles fondatrices de Saint-Élie-de-Caxton, un village rempli de légendes, en Mauricie, au Québec. (…) Dans son grenier, elle gardait tout : des couettes de cheveux, des manteaux d'enfants, des râteaux en bois, des barattes à beurre, des jouets en tôle, des livres d'école. Le plaisir que j'avais à grimper avec elle jusqu'en haut ! Combien j'avais hâte entre les épisodes ! Chaque objet réveillait une histoire à conter : les assiettes à tarte, c'était les promesses que Méo le « décoiffeur » du village avait tenues le jour où il avait eu peur de mourir ; un paquet de cartes tout neuf sans dame de pique évoquait l'incroyable rencontre de la belle Lurette, le jour de la Toussaint. (…) Une même image pouvait déclencher des anecdotes différentes.

C'est donc dire qu'il aurait été légitime de situer cette troisième phrase du développement touristique entre 1993 et 2019. Or, nous avons plutôt choisi de débuter et de documenter cette phase à partir de 2001 pour deux raisons principales : tout d'abord, l'année 2001 marque à Saint-Élie-de-Caxton l'arrivée en poste d'une nouvelle équipe du conseil municipal, résultat du suffrage du 4 novembre 2001. Agathe Lampron remplace alors à la mairie André Garant, conseiller de la municipalité de 1969 à 1975 et maire de 1989 à 2001. Or, cette année 2001 marque également le début du chemin de quatre années qui ramènera au pouvoir Garant en 2005 avec comme principale motivation[15] la mise sur pied d'un projet touristique en collaboration avec Fred Pellerin. Un article paru dans *L'Hebdo du Saint-Maurice* en octobre 2005 souligne en ce sens que « le candidat maire caresse la mise sur pied un projet touristique avec la complicité du conteur Fred Pellerin dont la réputation s'étend de plus en plus, au Québec et outre-mer. "Fred est un trésor pour la municipalité. Nous allons travailler en complicité avec lui pour développer le tourisme à Saint-Élie", de dire M. Garant » (Plante, 2005). De fait, les grandes orientations du conseil municipal en place entre 2001 et 2005 ne faisaient pas état d'un intérêt particulier pour l'implication des acteurs municipaux dans le développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton. Néanmoins, la hausse de

[15] Il ne s'agissait pas ici de la seule motivation du retour en politique municipale d'André Garant. Dans un article paru dans l'Hebdo du Saint-Maurice en octobre 2005, on fait également état des préoccupations de Garant pour le « climat de travail chez les employés municipaux » et la diminution des taxes municipales (Plante, 2005).

popularité parallèle de Fred Pellerin et, par le fait même, de l'intérêt extérieur pour le village au début des années 2000 représente un jalon incontournable de la mise en tourisme de sa fiction patrimoniale.

Dans un deuxième temps, l'année 2001 marque également la parution du tout premier spectacle de contes de Fred Pellerin intitulé *Dans mon village, il y a belle Lurette* : présenté plus de 600 fois en France et au Québec, ce premier spectacle lui vaudra la médaille de bronze aux Jeux de la Francophonie de 2001 grâce à sa manière de raconter « la folle histoire du dentier de sa grand-mère » (Radio-Canada, 2018). Il s'agit, rappelons-le, de l'une des deux raisons justifiant le découpage de la temporalité de la mise en tourisme de ce territoire en 2001. Sa présence aux Jeux de la Francophonie lui octroiera par ailleurs — à lui personnellement, bien entendu, mais surtout, dans le village de Saint-Élie-de-Caxton — une certaine visibilité au Québec comme en Europe. Dans une entrevue accordée au *Nouvelliste* en 2001, Fred Pellerin mentionnera : « Tout a déboulé (…). TV5 est débarqué chez nous, Radio-Canada est venue passer quatre jours… » (Pellerin r Corbo, 2001). À la suite de la parution du spectacle, Fred Pellerin devient également lauréat du prix de littérature Gérald-Godin[16] et finaliste pour le prix du public au Salon du livre de Trois-Rivières en 2002.

La parution de ce spectacle constitue un jalon important dans le développement du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton. Déjà, ce premier recueil de contes a été accueilli par la critique non pas strictement comme une œuvre littéraire, mais comme un porte-étendard de l'affirmation de la culture à l'extérieur des centres urbains. La critique de l'œuvre par Chantale Gingras, en 2008, laissait déjà entrevoir la portée de *Dans mon village, il y a belle Lurette,* tant sur le plan de la reconnaissance de l'unicité du territoire de Saint-Élie-de-Caxton que dans le rôle que jouera Fred Pellerin, en collaboration avec la communauté, dans un système de relations entre les bénévoles, les employés municipaux, les élus et les citoyens, dans le développement du village :

> Quand on le voit faire ainsi l'éloge de la vie simple et colorée de village, où le temps paresse et s'étire, on se dit que Fred Pellerin est une réponse à la folie des temps modernes qui semblent toujours sur le mode fast forward. Sans vouloir lui faire porter le costume de héros (qu'il trouverait sans doute trop grand), on ne peut s'empêcher de le voir comme un homme qui se bat contre l'accélération globale, contre la mondialisation, contre une culture uniforme qui s'étend à l'échelle de la planète. En prêtant oreille aux histoires de son patelin, à tous ces clins d'œil du quotidien qu'il saupoudre de poudre de perlimpinpin, on voit l'éphémère prendre un peu les traces du temps, et on constate, encore et toujours, que c'est dans le

[16] Le prix de littérature Gérald-Godin est un prix littéraire québécois couvrant les romans, les nouvelles, les essais, les contes et les recueils de poésie. Il a été créé en mai 1984 en l'honneur de Gérald Godin (1938-1994), journaliste, poète et ministre par la ville de Trois-Rivières, l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Cégep de Trois-Rivières et la Société des écrivains de la Mauricie. Le prix est remis annuellement.

> particulier qu'on atteint le mieux l'universel. Que c'est avec des petits grains qu'on fait pousser les meilleures légendes (Gingras, 2008).

C'est donc suivant cette logique que nous positionnons la deuxième phase du développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton entre 2001 et 2019, et ce, malgré le fait que le village était encore relativement méconnu du grand public au début des années 2000. L'analyse de plusieurs sources de données, notamment la revue de presse sur Saint-Élie-de-Caxton réalisée entre 1999 et 2022 dans le cadre de cette thèse, permet d'appréhender l'évolution de la perception du territoire et son traitement dans les journaux nationaux. En effet, malgré la parution du premier recueil de Fred Pellerin et la popularité grandissante de ce dernier, Saint-Élie-de-Caxton était alors encore décrit, dans les médias, comme un territoire relativement anonyme en 2001, rappelant par le fait même le traitement médiatique que l'on retrouvait dans les publications des années 1920, au moment du développement des activités de tourisme liées au patrimoine religieux sur le territoire. De fait, les écrits de Jocelyne Lepage (*La Presse*, 2001) et de Caroline Barrière (*Le Droit*, 2001) se rejoignent : alors que la première indique qu'« à première vue, rien de bien particulier ne le distingue des autres villages de la Mauricie et on peut le traverser en trois minutes sans en conserver un souvenir impérissable » (Lepage, 2001), la seconde indique qu'« en théorie, personne ne sait où se trouve Saint-Élie-de-Caxton, ce petit village de 1200 âmes situé en Mauricie » (Barrière, 2001). Ces deux publications, pour ne nommer que celles-là, font écho à la parution d'un article dans *Le Bien Public* du 17 juillet 1928 dans lequel on pouvait lire : « le village de Saint-Élie n'a rien de remarquable, c'est un peu comme tous nos villages de campagne : mais on trouve chez les gens, un esprit d'organisation, d'ordre et de travail qui frappe dès l'entrée du village » (*Le Bien Public*, 1928). Et c'est bien là cette description, dès 1928, du territoire de Saint-Élie-de-Caxton (somme tout banal) et de ses habitants (liés par des projets portés, déjà à cette époque, par la communauté) qu'on retrouve dans le projet de mise en tourisme de sa fiction patrimoniale au cours de cette troisième phase couvrant la période 2001-2019.

4.2.3.1 La crise forestière et les mouvements de population

La série d'entretiens que l'on a réalisée avec tout à la fois des résidents, des élus et des employés municipaux de Saint-Élie-de-Caxton a permis de constater l'importance, dans l'histoire du développement du tourisme dans ce village, de la crise forestière. On note, puisqu'il importe de saisir ici les conditions préalables à la volonté de diversifier les sources de développement économique à Saint-Élie-de-Caxton, que celui-ci repose sur une histoire partagée par nombre d'autres villages au Québec ayant longtemps compté sur les ressources forestières pour assurer leur développement économique et social.

Comptant sur un territoire forestier productif de 42 millions d'hectares, dont 84 % sont de propriété publique, le secteur des produits forestiers du Québec représentait encore, en 2011, 94 000 emplois directs (Barré et Rioux, 2012). Près de 250 municipalités au Québec, dont celle de Saint-Élie-de-Caxton, se sont développées autour de cette industrie. Or, à la fin des années 1990, le Québec connaît une crise importante de son industrie forestière et près de 49 000 emplois sont perdus entre 2001 et 2011, soit un recul de 34 % (Barré et Rioux, 2012). Les facteurs à la source de la crise qui affecte cette industrie sont nombreux et comptent, notamment, l'effondrement des marchés traditionnels, ceux du papier journal et du bois d'œuvre, sur lesquels l'industrie s'est historiquement appuyée. Ainsi, comme de nombreux villages au Québec, Saint-Élie-de-Caxton est confronté, à la fin des années 1990, à de nombreuses pertes d'emplois des travailleurs des scieries et des papetières avoisinantes. Si la région a en effet dû survivre à la fermeture d'importantes usines[17], Fred Pellerin rappelait, dans un article daté du 24 août de cette même année, l'importance historique des petites usines pour le village même :

> Mais il n'y a pas que de grosses usines qui ont fermé dans la région. Nous avons vu de petites usines fermer », souligne-t-il. Il rappelle que son grand-père a déjà fabriqué des planches et des bardeaux dans son moulin à roues alimenté à l'eau. « À Saint-Élie, on avait un fabricant de "poufs sur bearings" (tabourets) jusqu'en 2005, qui avait 50 employés. On a même fabriqué des traîneaux », ajoute-t-il. Mais l'économie locale se détache lentement — et difficilement — de la forêt, constate le conteur. (Laprade, 2008)

Si, malgré cette situation, le village n'est pas confronté à un exode massif de sa population (la population connaîtra plutôt une augmentation continue entre 1991 et 2021, soit de 5,28 % entre 1991 et 1996, de 5,91 % entre 1996 et 2001, de 8,76 % entre 2001 et 2006, de 4,89 % entre 2006 et 2011, de 4,44 % entre 2011 et 2016 et de 5,61 % entre 2016 et 2021), nombre de familles choisissent tout de même de quitter le village. C'est ainsi qu'en 2002-2003, le sort de l'école primaire du village, Villa-de-la-Jeunesse, est de plus en plus incertain : à partir de l'année scolaire 2002-2003, la population estudiantine commence à péricliter, et passe de 92 à 79 élèves entre 2004-2005 et 2005-2006, puis à 58 en 2006-2007[18], année au cours de laquelle le ministère de l'Éducation du Québec envisage de la fermer, arguant la possibilité pour ces élèves de fréquenter les écoles des villages avoisinants.

Nous notons par ailleurs que, dès 2008, alors que les instances municipales de Saint-Élie-de-Caxton se mobilisaient contre la fermeture de l'école primaire, paraissait un article sur le site de *TVA Nouvelles* dont

[17] Dont celle, en 2008, de l'Abitibi Bowater de Shawinigan, située à une vingtaine de kilomètres de Saint-Élie-de-Caxton,

[18] On le verra subséquemment, mais notons que le nombre d'élèves à l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse passera par la suite de 66 en 2007-2008 à 121 en 2021-2022. À ce jour, l'école n'est plus menacée de fermeture.

le titre, « Pellerin refuse de baisser les bras » (Laprade, 2008), laissait déjà envisager l'influence croissante du conteur, qui se décrit lui-même comme n'étant que « la bougie d'allumage » du projet, un acteur parmi d'autres dans la grande chaîne qui aura porté le développement de ce territoire. On y lisait ainsi que « l'industrie forestière en arrache. Des travailleurs perdent leur emploi dans les scieries et les papetières. Mais à Saint-Élie-de-Caxton, dans une Mauricie qui souffre de la crise du bois, le conteur Fred Pellerin refuse de baisser les bras. Il milite pour l'appartenance aux régions. Il croit même qu'il faut redoubler d'efforts pour freiner l'exode des travailleurs vers les grands centres » (Laprade, 2008).

4.2.3.2 Le déploiement du projet touristique sur le territoire

C'est dans ce contexte de nécessité de diversification de l'économie, de menace de fermeture de l'école du village et d'intérêt nouveau des résidents du Québec et de la France pour Saint-Élie-de-Caxton, le village même, et surtout pour ses désormais célèbres habitants, que s'organise alors sur le territoire une nouvelle forme de tourisme qui n'avait jamais été envisagée dans cette localité avant le début des années 2000, un tourisme de l'imaginaire, un tourisme du patrimoine.

Dans la foulée des démarches portant sur la mise en valeur des paysages au Québec (Paquette et al., 2008), on note que l'intégration des valeurs paysagères à l'aménagement des territoires dans un contexte de développement des communautés et, à plus large échelle, de mise en tourisme, « concerne tout à la fois les territoires d'exception comme ceux de l'ordinaire, qu'ils soient ruraux ou urbains, dégradés ou préservés, emblèmes consacrés ou cadres de vie quotidienne » (Paquette et Poullaec-Goridec, 2012). Dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, cette mise en valeur des paysages du village, paysages dans lesquels s'inscrit la fiction patrimoniale mise en tourisme dans le cadre d'un projet porté collectivement, en était une de paysages ruraux entretenus sommairement par la municipalité et les citoyens, de maisons et de rues d'un territoire de l'ordinaire jusqu'alors presque en tous points semblables à celui des municipalités limitrophes.

Il serait faux de laisser entendre que Saint-Élie-de-Caxton ne représentait aucun intérêt touristique avant la construction de sa fiction patrimoniale. Outre les articles de périodiques liés au tourisme religieux évoqués précédemment dans ce chapitre, il a été répertorié, en 1999, deux articles portant sur le tourisme de nature à Saint-Élie. Le premier, publié dans *Le Nouvelliste*, fait état de voyages organisés en motoneiges offerts à une clientèle principalement européenne : « Ils sont des centaines d'Européens à s'offrir ce genre de vacances à chaque année. Ils sont très excités de parcourir les sentiers, d'admirer les paysages, mais

aussi d'enfourcher ces bolides puissants et de rouler sur la neige » (Roberge, 1999). Le second, publié également dans *Le Nouvelliste*, porte sur le tourisme cyclable : « Le Parc de la rivière Batiscan et le village de Saint-Élie-de-Caxton sont aussi des endroits de rendez-vous pour les amateurs de vélo » (Auteur inconnu, Le Nouvelliste, 1999). À cette époque, Saint-Élie-de-Caxton ne constituait pas encore un « produit touristique », si tant est qu'on définissait celui-ci au sens entendu par Medlik et Middleton, soit un assortiment d'activités, de services et de bénéfices qui constitue l'expérience touristique dans sa globalité (Medlik et Middleton r Smith, 1994), et s'intégrait alors plutôt dans des itinéraires de tourisme de nature préétablis par les entreprises touristiques.

On évoque également Saint-Élie-de-Caxton dans la presse au cours de l'an 2000, soit un an avant la parution, en 2001, du premier spectacle de Fred Pellerin, *Dans mon village, il y a belle Lurette.* Le traitement médiatique accordé à Saint-Élie durant cette année porte sur le village en lui-même et sur les diverses activités récréotouristiques et culturelles qui y sont organisées. On y apprend ainsi l'ouverture, pour la période hivernale, de sentiers de motoneige sur les secteurs de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Alexis-des-Monts (*Le Nouvelliste,* auteur inconnu, 2000), l'organisation d'une « Épluchette Rock » par la Maison des jeunes Au cœur des montagnes (Levasseur, 2000) et la tenue d'une compétition de *cross-country* organisée en collaboration avec le Festival du vélo de Saint-Élie (Boisvert, 2000). On constate alors que le secteur récréotouristique de Saint-Élie-de-Caxton demeure, en 2000, largement marginal et basé sur des initiatives locales visant une clientèle elle aussi relativement locale, couvrant le territoire de la Maurice. Rien n'indique encore à cette époque que la fiction patrimoniale en construction occupera dans les années suivantes une place prépondérante dans la mise en tourisme de ce territoire.

Tel que présenté dans la première section du présent chapitre, l'objet patrimonial mis de l'avant à Saint-Élie-de-Caxton prend ainsi ses sources dans les récits et légendes des résidents, anciens et actuels, de la municipalité. Ces récits et légendes, popularisés par le conteur Fred Pellerin à la faveur de diverses prestations artistiques (soirées de contes, films, chansons et livres), mettent en scène les personnages les plus colorés de l'histoire de Saint-Élie-de-Caxton sous la forme d'un « faux-documentaire » à l'intérieur duquel on ne cherche pas à départager le vrai du faux. Sur cette question du « faux-documentaire », Fred Pellerin mentionnera, dans un article paru en 2013 : « j'aime beaucoup l'approche du faux documentaire (…) Ce qui m'intéresse, c'est l'équilibre entre le merveilleux et le réel, entre le vrai et le faux. Les gens viennent chercher chez nous du délire ; l'important n'est pas de créer de la vérité » (Larochelle, 2013).

Pourtant, un tel objet patrimonial ne saurait être représenté sans l'appui d'un ensemble de représentations matérielles lui faisant écho. Dans de nombreux cas, le patrimoine est ainsi constitué d'un ensemble intégré d'éléments matériels et immatériels, faisant du matériel un contenant pour l'immatériel, comme des récits, des contes et des légendes. Tous ces éléments se voient ainsi dotés de significations pouvant être utilisées pour transformer la ressource patrimoniale en expérience touristique. Le patrimoine alimente de fait le sens du lieu, non seulement pour les visiteurs, mais aussi pour la communauté locale. Si sa dimension matérielle ne constitue pas en soi le fondement de l'objet patrimonial, il n'en demeure pas moins qu'elles sont essentielles non seulement à la représentation de l'objet patrimonial, mais également à sa mise en tourisme.

C'est donc au milieu des années 2000 que le projet touristique prend forme. Les contes de Fred Pellerin, ces récits enjolivés et magnifiés de l'histoire du village et de ses habitants, de même que leur popularisation au Québec et en Europe, ont eu un double effet. Dans un premier temps, ils ont consolidé l'imaginaire du territoire et ont incarné, par leur capacité à s'ancrer dans les histoires réelles et les lieux physiques, sa fiction patrimoniale. Cette fiction patrimoniale s'articule autour de l'identité d'un village qui, anonyme au début des années 2000, s'est construit à partir de 2001 autour de deux caractéristiques principales : son dynamisme, d'une part, et sa créativité, d'autre part. Le répondant ISR1, résident de Saint-Élie-de-Caxton depuis 2015, pose ainsi un regard nouveau sur son village :

> Saint-Élie a une grande histoire d'entraide et de coopération. Ça, ça n'a pas changé avec Fred. C'était là avant lui et ça va être là après lui. Fred, il a pris ce qui existait déjà et il a rendu ça encore plus beau. Qu'est-ce qui est vrai, qu'est-ce qui n'est pas vrai ? Rendu là, ce n'est plus important. Ce qui est important, c'est qu'on pensait qu'on n'avait pas d'histoire spéciale, pas de patrimoine spécial, pis là on est le village le plus *patrimoneux* du Québec. Maintenant, avec les livres pis les films sur le village, on n'est plus gênés de dire qu'il y a de la vraie petite magie ici. Tous les projets sont bons, toutes les idées sont bonnes. Si on a pas ce qu'il faut pour que ça marche, on va l'inventer pis on va le faire pareil.

Le processus de mise en tourisme de Saint-Élie-de-Caxton, si tant est qu'on envisage celui-ci au sens de Georges Caze (1992), soit comme un « processus de transformations multiples sur les plans spatial, symbolique, environnemental, culturel, économique et politique » (Caze, 1992), s'est par ailleurs réalisé de manière particulière, alors que les visiteurs ont commencé à fréquenter les lieux avant que n'existe quelque chose de concret à visiter. De fait, la popularité grandissante des œuvres de Fred Pellerin à partir de 2001, décuplée par la présence dans ses récits de personnes et de lieux réels nommés et identifiés formellement, de même que la référence constante au nom même du village de Saint-Élie-de-Caxton, a créé un engouement et un intérêt progressif pour le village, à un point tel que les visiteurs ont commencé

à s'y rendre au début des années 2000. En juillet 2003, on écrivait dans le journal *Le Nouvelliste :* « depuis qu'il trimbale son village dans ses bagages par le biais de tous ses contes, le nom de Saint-Élie-de-Caxton a fait un drôle de millage au cours de la dernière année, aussi bien au Québec que dans l'Ouest canadien, dans les Maritimes, en France ou en Belgique » (Corbo, 2003). Or, à cette époque, Saint-Élie-de-Caxton ne disposait ni d'infrastructure ni de service touristique. Surtout, la ressource patrimoniale même à l'origine de cet intérêt touristique ne s'appuyait pas sur des représentations matérielles présentes sur le territoire : les contes et les légendes de Fred Pellerin n'avaient alors pas de prise dans la réalité et n'étaient pas matérialisés dans les rues du village, exception faite des bâtiments cités dans les œuvres (la quincaillerie Gendron, le garage de Léo Déziel, chez Toussaint Brodeur, les résidences d'Eugène Garand, de la grand-mère Bernadette et du coiffeur Méo Bellemare, notamment). Un article paru dans le journal *Le Devoir* en octobre 2004 mentionnait ainsi :

> Avis aux touristes. De fait, la renommée grandissante de ce phénoménal gaillard qui, à 27 ans, conjugue une éternelle tête d'ado (on jurerait le Charlie d'Où est Charlie ?) et l'art de raconter le plus extraordinairement maîtrisé et le plus génialement original depuis Yvon Deschamps et Sol, commence à retomber sur son coin de pays. À passer ainsi à répétition chez Bazzo, à multiplier ainsi les salles extatiques et à engranger à telles pelletées les éloges, à prolonger ainsi les spectacles par des livres-disques unanimement acclamés (Dans mon village, il y a Belle Lurette, Il faut prendre le taureau par les contes !, parus chez Planète rebelle), c'était fatal. Cet été, des gens se sont arrêtés au dépanneur pour qu'on les dirige vers « la montagne du fantôme ». D'autres ont voulu savoir « par où était passé le taureau ». Bientôt, il en viendra qui voudront se faire croquer le minois en compagnie de Baptiste-la-Graine, Toussaint Brodeur ou Babine, le fou du village. « Pour Babine, ce serait difficile. Dans la vraie vie, il est mort le 13 avril 2001. Mais il a existé. Tous mes personnages ont leurs racines à Saint-Élie. » (Cormier, 2004)

Nous notons par ailleurs que si ces lieux existaient réellement dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, rien ne permettait aux visiteurs de les identifier clairement en liant le cadre bâti au patrimoine immatériel du village. Comme il n'y avait aucune ressource tangible permettant l'articulation d'un projet touristique, c'est l'intérêt des visiteurs qui, curieux de visiter ce village dont ils avaient lu et entendu la vie romancée de ses habitants, a forcé différents acteurs de la municipalité à mettre sur pied un projet d'accueil touristique. Le répondant IST2, qui a visité Saint-Élie-de-Caxton en 2016, mentionne :

> Ces gens-là, on a l'impression de les connaître. C'est comme des célébrités. On n'avait pas besoin de faire plein d'activités, on voulait juste voir leur maison et leur commerce. Juste ça, c'était ben spécial. Comme si on était directement dans le livre. Après ça, on s'est dit qu'ils avaient quelque chose de spécial les gens de Saint-Élie. Comme s'ils étaient différents, spéciaux. En tout cas, ils ont toute une histoire qui remonte à loin.

Cette « histoire qui remonte à loin », c'est l'histoire imaginée par Fred Pellerin : fortement inspirée de l'histoire réelle de Saint-Élie-de-Caxton, mais romancée et maintes fois modifiée par le conteur dans l'ensemble de ses œuvres. C'est donc de cette histoire romancée, dont on n'arrive pas à départager le vrai du faux, que cherchent à être témoins les touristes au cours de leur visite d'un village qui, à cette époque, n'a pas encore organisé sur son territoire le déploiement de son activité touristique. Au sujet de l'absence de structure d'accueil et de ressources touristiques tangibles, André Garant souligne par ailleurs : « les gens venaient, mais on n'avait rien à leur montrer. Ça n'avait pas d'allure. Saint-Élie, quand t'as passé 15 minutes, t'as pas mal fait le tour. Là, on voyait des gens qui tournaient en rond dans le village. On savait qu'il fallait faire quelque chose » (entretien A. Garant, 2022).

C'est ainsi que, par une action concertée du monde municipal, avec à sa tête le maire réélu André Garant, de Fred Pellerin et de plusieurs membres de la communauté, naît en 2005 la première carte touristique du village de Saint-Élie-de-Caxton (voir figure 3). Sur cette carte, les principaux attraits touristiques sont présentés, sous la forme d'un parcours à suivre à pied. Sont alors répertoriés sur cette carte 23 points d'intérêt de la paroisse : le bureau d'accueil touristique, la montagne du calvaire, la sculpture de Jos-Bine Lachance, l'arrêt « bienvenue », l'arrêt « bulletin de nouvelles », chez Babine, chez Toussaint Brodeur, chez Ésimésac Gélinas, la traverse de lutins, le chemin vers la maison de la Stroop, le presbytère, l'église, le sentier botanique, la boutique des Pèlerins, les vélos bonbons, l'arbre à paparmannes, chez Irène Philibert, le salon funéraire, chez Bernadette Pellerin, l'école du village, chez Méo Brodeur, le garage de la culture et, finalement, l'arrêt « au revoir », point final de la visite du village tel que présenté dans les contes de Fred Pellerin.

Figure 3 : Carte touristique du village de Saint-Élie-de-Caxton
Source : Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 2018

Un article paru dans *L'Écho de Maskinongé* en juin 2007 mentionne ainsi : « la quincaillerie Gendron, le garage de Léo Déziel, chez Toussaint Brodeur, Eugène Garand, la grand-mère Bernadette... Ces lieux sont bien connus dans la banlieue maintenant internationale de Saint-Élie, ce petit village caché au creux des fesses d'une montagne » (Lemay, 2007). Cette carte touristique marque le premier geste concret de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton exprimant sa volonté de rendre tangible sa fiction patrimoniale aux éventuels visiteurs. Ces derniers peuvent ainsi, une fois sur place, s'arrêter devant les lieux qui rythment les contes de Fred Pellerin, parcourir les rues de ses personnages et découvrir les maisons et les commerces présentés dans ses œuvres.

Nous proposons ici une synthèse des personnages présentés dans les six recueils de contes[19] de Fred Pellerin, dont les habitations et/ou commerces sont représentés sur la carte touristique du village de 2006-2007.[20]

Tableau 9 : Liste des personnages des recueils de contes de Saint-Élie-de-Caxton dont les habitations et/ou commerces sont représentés sur la carte touristique du village de 2006-2007

Contes	**DMV 2001**	**IFP 2003**	**COM 2005**	**BTF 2005**	**ADT 2009**	**PEM 2013**
Personnages	X	X	X		X	
Babine	X	X	X		X	
Toussaint Brodeur	X	X	X	X	X	
Ésimésac Gélinas	X	X	X		X	
Les lutins (la traverse de lutins)	X					
La Stroop (le chemin vers la maison Stroop)	X	X	X		X	
Irène Phillibert				X		
Bernadette Pellerin	X	X	X		X	
Méo Bellemarre			X		X	
Léo Déziel		X	X			

[19] Des abréviations des titres des contes sont ici utilisés pour alléger le tableau : DMV (Dans mon village, il y a belle Lurette…), IFP (Il faut prendre le taureau par les contes !), COM (Comme une odeur de muscles), BTF (Bois ton thé fort, tu vas pisser drette !), ADT (L'arracheuse de temps) et PEM (De peigne et de misère)

[20] Depuis 2020, cette carte n'est plus disponible en raison, notamment, d'une réorientation du projet touristique de Saint-Élie-de-Caxton qui sera abordée au chapitre 6

L'analyse de la carte touristique permet par ailleurs de constater l'intégration de divers éléments du village dans ce parcours, mais également certains sites absents de ces œuvres, mais néanmoins jugés d'intérêt pour les visiteurs, tels que le sentier botanique et l'école du village. Les différents éléments du patrimoine religieux de Saint-Élie-de-Caxton y sont également intégrés, soit le calvaire, le presbytère, l'église et, par extension, la boutique des Pèlerins, rappel de l'importance historique du tourisme religieux dans le village. Au sujet de cette carte touristique, Fred Pellerin mentionnait, dans un article paru dans *L'Écho de Maskinongé* en 2007 : « Si on passe vite à Saint-Élie, on peut penser qu'y a rien dans ce village-là. Ça fait que nous autres, on s'est dit qu'il fallait faire ressortir ce qu'on a icitte comme potentiel d'histoire, de mémoire, de racontage et de jasette ».

L'année suivante, en 2006, une réflexion s'amorce à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. André Garant, élu à la mairie l'année précédente dans comme objectif d'utiliser l'intérêt relativement soudain pour le village suscité par la popularité de Fred Pellerin et l'appréciation grandissante de ses œuvres, souhaite mettre en place un réel projet touristique qui investirait les lieux publics du territoire. Déjà, une constatation s'impose : il convenait de mettre en tourisme la fiction patrimoniale encore en construction dans les lieux du quotidien du village en impliquant les citoyens. On cherche alors à développer une démarche permettant à ces derniers d'être impliqués sur une base régulière et d'en retirer une fierté et un sentiment d'appartenance, sans pour autant se sentir envahis dans leur quotidien qui, jusqu'ici, n'impliquait pratiquement aucune cohabitation avec des touristes.

La qualité rassembleuse du projet touristique s'est révélée d'une grande importance pour l'équipe municipale en place, à la fois pour la réussite et la pertinence du projet. Si l'inexpérience de l'équipe en matière de développement touristique était réelle, il apparaissait évident que les actions entreprises devaient avoir des retombées positives sur la communauté : « on est une famille, à Saint-Élie. Là, on avait du monde devant nos maisons, dans les rues, on voulait faire quelque chose avec ça ! On voulait faire venir du monde pour diversifier un peu l'économie, aider les commerces, c'était pas facile, mais aussi pour que notre monde le voit qu'on est spécial pis qu'on fait pas les affaires comme le reste du monde », dira André Garant dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse. La volonté de Garant et de l'équipe qui l'entoure s'inscrit alors dans le « nouvel » intérêt porté aux lieux de l'ordinaire et du quotidien, voire aux expériences « authentiques » (Pine et Gilmore, 1998 ; Andersson, 2007). Elle se déploie ainsi dans un contexte où de nouveaux acteurs du tourisme émergent : ceux des villes et du déploiement culturel, les élus, voire les habitants, qui invitent « à des pratiques touristiques différentes, alternatives et distinctives »

(Cohen, 1987 r Gravari-Barbas et Delaplace, 2015). Et c'est bien là la volonté de la communauté caxtonienne, ou du moins d'une partie de celle-ci à cette époque : créer à Saint-Élie-de-Caxton un système touristique dans un lieu qui n'avait jamais été utilisé à cet effet auparavant, et que rien n'y prédestinait par ailleurs, à l'intérieur duquel les imaginaires du territoire à la fois des citoyens (conscients de l'intérêt alors porté au village et de la mise en scène du patrimoine de celui-ci dans l'espace culturel et médiatique) et des visiteurs (qui venaient visiter le village à la recherche de représentations concrètes de ce patrimoine) se rejoindraient à travers certains dispositifs tangibles.

C'est donc autour de cette réflexion et devant le succès de la carte touristique que l'équipe d'André Garant procède, toujours en 2006, à l'embauche de la coopérative de travail montréalaise Polygone Studio, spécialisée en illustration, animation et présentations multimédias. Les premières discussions fixent l'intérêt premier de la municipalité sur la création et l'installation de panneaux d'interprétation qui viendraient bonifier l'expérience de la visite du village. Or, l'équipe de Polygone propose un tout autre projet : la création de près de trente capsules audio, à écouter au moyen d'audio-guides disponibles en local, d'environ trois minutes chacune relatant l'histoire — et les histoires — de Saint-Élie-de-Caxton. À ce sujet, Garant mentionne : « ils nous ont dit que ça prenait du contenu interactif, un peu comme à Walt Disney, et qu'au Québec il y avait juste les villes de Nicolet et de Québec qui avait ce genre de capsules-là. On a pensé que ça rendrait les histoires plus vivantes ». Le projet a rassemblé une cinquantaine de personnes : des professionnels des médias, des historiens professionnels et amateurs, des bénévoles, des élus et des employés municipaux ont ainsi collaboré à leur création.

Le contenu original de ces capsules a été créé par Fred Pellerin et narré à la fois par lui-même et des citoyens. Or, la ligne qui départage le vrai du faux, le réel de l'imaginaire de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton présentée dans ces capsules est extrêmement ténue, dans le même procédé artistique utilisé par Fred Pellerin dans ses œuvres. Fred Pellerin mentionne à ce sujet : « le monde arrête voir Léo Déziel pour savoir si les tournois de dame, c'est vrai. Léo peut en rajouter. Ce qui fait que la zone grise entre ce qui est vrai et ce qu'on pense inventé devient de plus en plus grande. Nous autres même on vient tout fourrés ! ».

À cette époque, la MRC de Maskinongé considérait alors Saint-Élie-de-Caxton comme « la porte d'entrée touristique pour la MRC » (Lemay, 2007) et le projet, d'un coût totalisant 160 000$, a obtenu un appui financier de 43 000$ de la MRC) par le biais du Pacte rural, somme à laquelle les Caisses Desjardins de

l'Ouest de la Mauricie ont ajouté une commandite de 55 000$. Par ailleurs, on offre également en 2006 pour la toute première fois la possibilité de réaliser le parcours non plus à pied, mais à bord d'une carriole tirée par un tracteur pouvant accueillir une vingtaine de personnes à son bord : celle-ci aura été offerte au printemps à Saint-Élie-de-Caxton par la Cité de l'Énergie de Shawinigan[21]. À cette première voiture s'en ajouteront deux autres, celles-ci achetées à l'Île d'Orléans, au cours de l'automne 2008, qui seront mises en service lors de la saison estivale 2009. Les saisons touristiques de 2006, 2007, et 2008, s'étirant de mai à septembre, ont ainsi pu compter sur une sortie de voiture-tracteur par jour, à 13h30, au départ du bureau d'information touristique du village. À partir de 2009, l'achat de ces deux nouvelles voitures, de même que la popularité toujours grandissante du village, poussent la municipalité à offrir jusqu'à six sorties par jour.

Figure 4 : Carriole-tracteur lors d'une visite guidée du village, Saint-Élie-de-Caxton, septembre 2016
Photo : M. Joannette 2018

[21] Fondée en 1997, la Cité de l'Énergie est un parc à thème basé portant sur l'histoire industrielle locale et situé dans la ville de Shawinigan

Nous notons également qu'en 2006, la municipalité fait le choix d'embaucher, pour une première fois, trois étudiants pour travailler en saison estivale au bureau d'information touristique. Finalement, un événement important marque l'année 2006 : l'exposition de photographies intitulée *Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton* prend forme. Cet événement n'est pas anodin et fait état de la fulgurance à laquelle Saint-Élie-de-Caxton sera passé du statut de village anonyme à celui de village mythique. Alors que cinq ans plus tôt, en 2001, on décrivait encore Saint-Élie-de-Caxton comme un village qu'on peut « traverser en trois minutes sans en conserver un souvenir impérissable » (Lepage, 2001), on parlait plutôt en 2006 d'une exposition rassemblant trente photographes dans « le mythique village » (Leduc, 2021), ce qui laisse entrevoir une construction et une reconnaissance rapides de la fiction patrimoniale de ce territoire.

L'exercice visait alors à « imager l'imaginaire du célèbre conteur » (Gagnon, 2021), et en ce sens de ne pas objectiver le territoire, mais plutôt de le saisir comme un espace producteur de patrimoines, de quotidiens et de nouvelles pratiques touristiques, vécus ou imaginés à la fois par les visiteurs et les citoyens. Les photographes participants, disposant de tout au plus quinze heures pour réaliser leurs clichés dans le village de Saint-Élie-de-Caxton, devaient effectuer leur travail en fonction d'extraits des contes de Fred Pellerin et des représentations du territoire portées dans ces contes. À ce sujet, le photographe du journal *Le Quotidien* et organisateur de l'événement Michel Tremblay mentionne :

> Dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, les photographes ont dû être beaucoup plus créatifs qu'à l'habitude. Normalement, les photographes de presse sont encadrés. Une partie de hockey c'est une partie de hockey, et une manifestation c'est une manifestation (…) Mais quand vient le temps d'imager l'imaginaire de Fred Pellerin à partir d'extraits de ses textes, tu es laissé à toi-même et ça peut partir dans tous les sens (Tremblay r Gagnon, 2021).

C'est donc de cette façon que le projet de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale s'inscrit sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton pendant une quinzaine d'années, la municipalité comptant sur la popularité toujours grandissante de Fred Pellerin ainsi que sur la parution de nouvelles œuvres littéraires et musicales afin de soutenir l'intérêt porté au village. Or, à partir de 2006, Fred Pellerin ainsi que les membres de la communauté et de la municipalité s'interrogent sur la viabilité, à long terme, de ce projet touristique campé exclusivement pendant la saison estivale : « Fred Pellerin ne cache pas que le projet, qui roule depuis 2006, est un peu poussiéreux. "On était un village près de Shawinigan ; là, on est Saint-Élie-de-Caxton. Il ne faut pas seulement continuer, il faut se renouveler." Dans cette foulée, il se pourrait bien que les touristes découvrent le village non plus seulement durant l'été, mais aussi durant l'hiver. » (Larochelle, 2013)

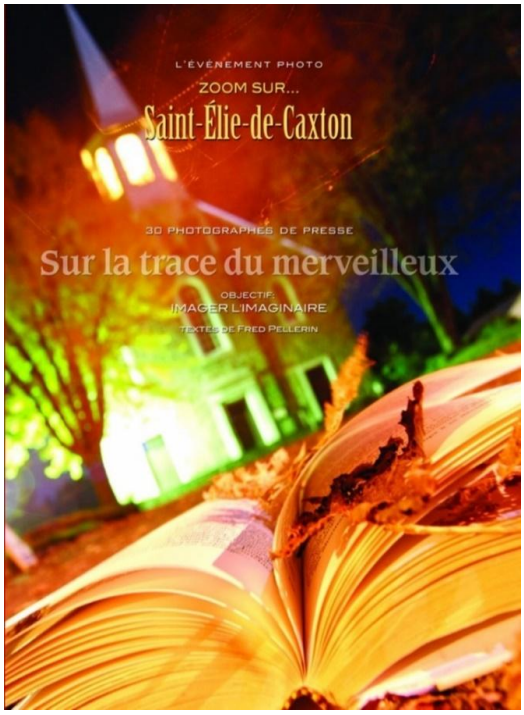

Figure 5 : Couverture du livre Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton. Sur la trace du merveilleux
Photo : Éditions Sarrazine, 2020

Dans la foulée, Fred Pellerin débute, en 2011, une collaboration avec l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et son maestro de l'époque, Kent Nagano[22], présentant conjointement des spectacles de contes de Noël : « Une tuque en mousse de nombril » (2011), « Le Bossu symphonique » (2013), « Il est né le divin enfin ! » (2015), « Les jours de la semelle » (2018) et « La poste du Paradis » (2021). Chacun de ses spectacles, dans le style habituel de Fred Pellerin, met ainsi en scène, à nouveau, les personnages, contes et légendes de Saint-Élie-de-Caxton. « Les jours de la semelle », mettant en vedette « Mme Gélinas et ses 473 enfants » (OSM, 2018), constitue le spectacle le plus populaire du quintuple, ayant été vu par plus de 12 000 personnes. Le communiqué officiel de l'Orchestre symphonique de Montréal soulignant le lancement du dernier spectacle, « La poste du Paradis » (2021), se lisait comme suit :

[22] Kent Nagano a été directeur musical et chef d'orchestre de l'Orchestre symphonique de Montréal de 2006 à 2020.

LA POSTE DU PARADIS

Maison symphonique de Montréal, 2021
Fred Pellerin et Kent Nagano renouent avec la grande tradition de l'OSM et proposent un nouveau conte de Noël symphonique ! Ils vous amènent à Saint-Élie-de-Caxton, où le premier bureau de poste de l'histoire fut tenu par Madame Alice Lavergne. Longtemps l'unique canal fiable par lequel on pouvait envoyer et recevoir, ce service de la malle constituait le lien privilégié à maintenir entre nous et partout. Lettres, cartes, factures, colis, formulaires, catalogues : tout y passait. Avec Alice aux commandes, le « lichage » de timbres allait aussi pousser plus loin cette mécanique communicante vers l'ailleurs. À une époque, le bureau de poste élargissait son mandat de liaison avec l'extérieur jusqu'à mener l'enveloppe affranchie… dans l'au-delà !

De fait, cette collaboration entre Fred Pellerin (et, par extension, Saint-Élie-de-Caxton) et l'Orchestre symphonique de Montréal aura contribué à préserver l'intérêt des visiteurs envers le territoire et, surtout, à magnifier la fiction patrimoniale en l'arrimant avec une institution reconnue. Dans l'entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, l'ancien maire de Saint-Élie-de-Caxton, André Garant, mentionnera :

> L'OSM, c'était une autre étape. Saint-Élie était à la Place des Arts, et pas avec n'importe qui. On avait l'impression que toutes nos histoires prenaient un sens, on les donnait en cadeau en ville. On disait aux gens « embarquez, c'est ça Saint-Élie, c'est pas juste un petit village, c'est immense de même », c'était le récit de tout le monde ici que Fred présentait là-bas.

4.2.4 La quatrième phase, 2019-… : redéfinition

Dans le présent chapitre, nous avons cherché à comprendre les différentes étapes de la mise en tourisme du territoire de Saint-Élie-de-Caxton et à identifier les dynamiques ayant contribué à faire passer le village d'un lieu de pèlerinage à un lieu inscrit sur divers circuits patrimoniaux puis, à terme, à devenir le théâtre de la mise en tourisme d'une fiction patrimoniale construite à partir de 1993 et consolidée à partir de 2001. Or, les recherches ont permis d'avancer que Saint-Élie-de-Caxton se trouve actuellement, et ce, depuis 2019, dans une quatrième phase de la mise en tourisme de son territoire, dans laquelle la municipalité cherche à redéfinir l'identité touristique qu'elle porte depuis plus de deux décennies.

Nous situons le début de cette quatrième phase en 2019, le 14 octobre plus précisément, date à laquelle le conteur Fred Pellerin et la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ont mis un terme à leur entente de collaboration. Par une série d'événements et de décisions politiques ayant débuté lors de l'élection municipale du 5 novembre 2017, et à laquelle s'attarde la section 6.2.2, chapitre 6 de cette thèse, les liens qui constituaient le socle de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale sur le territoire ont été fragilisés, puis rompus au cours de l'automne 2019. Fred Pellerin, qui avait affirmé à l'époque souhaiter continuer à

travailler avec les gens de Saint-Élie « d'une autre manière » (Gendron-Martin, 2019), a retiré le droit à la municipalité d'utiliser ses œuvres à des fins touristiques et promotionnelles.

Si la question de la capacité de Saint-Élie-de-Caxton de poursuivre son développement touristique sans s'appuyer sur les œuvres de Fred Pellerin a maintes fois été soulevée (Gagnon, 2019 ; Dessureault, 2021 ; Lemire, 2022), cette rupture de 2019 permet d'envisager l'organisation future du village en ce sens, de même que l'engagement communautaire envers celui-ci. La rupture des relations entre Fred Pellerin et la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, et non pas, comme vous le verrons subséquemment, avec l'ensemble de la communauté et, par le fait même, les initiatives communautaires et citoyennes, s'est ainsi officialisée en octobre 2019, avec comme conséquence première la nécessité pour la municipalité de se détourner des œuvres de Fred Pellerin dans le cadre de la mise en tourisme du territoire.

Déjà, en 2018, une première féerie de Noël[23] (la 11e édition de cette féerie) avait dû être organisée sans la voix de Fred Pellerin, alors que la municipalité et le conteur n'étaient pas parvenus à sceller un accord dans les temps. Cette année-là, c'est donc la voix de Céline Jantet, une conteuse de Montréal, qui aura rythmé les balades de la féerie de Noël. De fait, déjà, en 2018, la question du désengagement de la communauté envers le projet touristiquement et patrimonial et de l'impact de ce changement de culture sur l'intérêt des visiteurs était posée, notamment par les commerçants de Saint-Élie-de-Caxton : « Nous autres comme commerçants, on était très déçus parce qu'on s'entend que les gens qui viennent de l'extérieur, ils viennent écouter Fred. », mentionnait Isabelle Héroux, boulangère, à Radio-Canada en décembre 2018.

La rupture des liens professionnels unissant Fred Pellerin à la municipalité se produit en octobre 2019, puis la saison touristique estivale suivante se voit bouleversée en raison de la pandémie de COVID-19. C'est ainsi qu'en raison, notamment, des différentes directives gouvernementales liées à cette pandémie[24], la saison touristique 2020 est lancée tardivement, soit le 14 juillet. Ainsi, pour la première saison touristique organisée sans l'appui de Fred Pellerin et sans la possibilité d'y utiliser ses œuvres, une nouvelle orientation est choisie par le conseil de municipalité en place. À partir du 18 juillet 2020, le bureau d'accueil

[23] Comme mentionné précédemment dans ce présent chapitre, la féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton, dont la première édition a eu lieu en 2007, propose une balade nocturne dans une carriole tirée par un tracteur au cours de laquelle un enregistrement de la voix de Fred Pellerin, narrant un conte de Noël campé dans le village, accompagne les visiteurs.

[24] Rappelons que, le 13 mars 2020, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le décret 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire québécois.

touristique de Saint-Élie-de-Caxton offre un nouveau parcours historique, réalisé au cours de l'hiver et du printemps 2020, que les visiteurs peuvent, sur le même modèle que les années précédentes, réaliser à pied à l'aide d'un audioguide ou en carriole, accompagnés d'une trame sonore enregistrée. Ce nouveau parcours historique est réalisé par la firme *Personare, Vulgarisation historique* de Trois-Rivières, qui se décrit comme une « entreprise spécialisée en vulgarisation historique » et qui dit souhaiter « s'intégrer dans l'industrie touristique en offrant une interprétation de qualité, empreint des concepts de tourisme d'expérience et de learning experience » (compte LinkedIn de *Personare, Vulgarisation historique, 2022).* Il a comme objectif de découvrir l'histoire de Saint-Élie-de-Caxton par la voix de Gaétan Thériault, historien amateur du village. Ce parcours historique relate ainsi différents éléments de l'histoire locale et s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle de 2017, « La culture au quotidien » qui vise à « promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que village culturel, naturel et patrimonial » (Gagnon, 2021). Souhaitant diversifier son offre touristique, la municipalité choisit également de mettre de l'avant, pendant cette saison, d'autres activités secondaires, dont la visite du Sentier botanique, un espace de 105 mètres par 45 mètres comportant des végétaux, une « fontaine de souhaits », deux bassins de jets d'eau et une aire de pique-nique, ouvert dans juin 2013 sur un terrain vague derrière le garage de Léo Déziel. Ce bâtiment a lui-même été racheté par la municipalité en 2010 afin de le convertir en Garage de la Culture, lieu de diffusion des arts dans le village. Au sujet du Sentier botanique, on pourra lire sur le site *internet Mauricie-La belle d'à côté* en juin 2013 : « Non, les gens de St-Élie ne font rien comme les autres. Ils ont de la vision. Et ce qui était un stationnement pour carcasses de voitures rouillées et autres déchets mécaniques est maintenant reconverti en joli et paisible sentier botanique. Il faut le faire… Et la magie opère, comme partout à St-Élie d'ailleurs. » (Côté, 2013)

Le bureau d'accueil touristique offrira également aux visiteurs l'opportunité de visiter l'église, le calvaire et la Boutique des Pèlerins, ainsi que de prendre part à des soirées culturelles organisées par le Garage de la culture. À propos de la saison touristique 2020, le maire Robert Gauthier soulignera, dans un article paru dans *Le Nouvelliste* le 14 juillet 2020 : « on n'a pas d'objectif quantitatif à l'heure actuelle parce qu'avec la saison qu'on démarre si tardivement et avec notre nouveau produit qui est lancé dans un contexte où on ne sait pas ce que les gens vont faire, c'est difficile à prévoir ».

Surtout, cette première saison touristique sans Fred Pellerin aura également marqué un changement dans l'image de la municipalité, dont le slogan « Saint-Élie…ça existe vraiment ! » est abandonné au profit d'un tout nouveau slogan : « Saint-Élie-de-Caxton, terroir de nature et de culture », visant à évoquer « la

richesse de la nature présente sur le territoire, sans oublier les artistes et artisans qui contribuent à l'essor de l'endroit » (Houle, 2020). Ce changement de l'image de la municipalité représentait une rupture claire avec l'ancienne offre touristique, entièrement (ou presque) fondée sur la mise en matérialité des contes et des légendes du village. Dans cette nouvelle offre touristique, l'histoire du village est aussi mise au cœur des propositions faites aux visiteurs, mais l'histoire racontée propose une lecture historique plus classique, dont la magie et le fantastique sont évacués. Plus terre-à-terre, cette nouvelle proposition touristique met l'accent non plus sur les contes colorés de Fred Pellerin ayant comme théâtre le village et comme personnages, ses habitants, mais plutôt sur son histoire et sur les diverses offres de nature du village et de ses environs. Les saisons touristiques 2020 et 2021, semblables, ont ainsi attiré respectivement 2462 et 3693 visiteurs.

Figure 6 : Slogan de Saint-Élie-de-Caxton, 2001-2019

Figure 7 : Slogan de Saint-Élie-de-Caxton depuis 2020

Un autre jalon important dans la redéfinition de l'image touristique de Saint-Élie-de-Caxton se cristallise le 7 novembre 2021, date des dernières élections municipales au Québec, alors qu'une toute nouvelle équipe (six nouveaux conseillers sur sept) s'installe au conseil municipal. Cette toute nouvelle cohorte, avec à sa tête la mairesse Gina Lemire, s'était préalablement positionnée, au cours de la campagne électorale, pour le retrait définitif de la municipalité des activités touristiques du village. Gina Lemire avait alors affirmé, dans une entrevue au *Nouvelliste* en août 2021 : « La municipalité est là pour le service aux citoyens, pas pour s'occuper de la culture », affirmant souhaiter redéfinir les rôles de chacun et créer un OBNL qui permettrait, à terme, de gérer l'activité touristique sur le territoire.

CHAPITRE 5

SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : JEUX D'ACTEURS

5.1 Démarche artistique et implication citoyenne

Le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton et, telle que relatée au chapitre 4 de cette thèse, sa mise en matérialité transcendent les actions des acteurs municipaux.

En ce sens, la volonté de consolider les représentations de ce patrimoine dans les espaces du quotidien du village se voit également portée par une certaine partie de la communauté qui, s'appropriant la fiction patrimoniale, pose des gestes concrets permettant de rendre celle-ci tangible. Ainsi, si le patrimoine prend ici sa source dans les contes et les légendes de Fred Pellerin, fondés sur des récits de vie[25] tels qu'on les entend ici au sens décrit par Daniel Bertaux dans deux ouvrages successifs, *Destins personnels et structure de classe* (1977) et *Les récits de vie* (1997), de certains habitants de Saint-Élie-de-Caxton, récits de vie se voyant modifiés, enjolivés et théâtralisés dans le cadre de cette démarche artistique, ces seuls contes et légendes n'auront pas suffi à eux seuls à créer et, subséquemment, à mettre en tourisme la fiction patrimoniale du territoire.

Les entrevues réalisées, de même que la revue de presse 1999-2022, permettent ainsi de déterminer trois grandes étapes dans l'implication citoyenne dans le projet patrimonial et la perception du territoire de Saint-Élie-de-Caxton : la première faisant état du territoire de Saint-Élie-de-Caxton comme lieu de diffusion de la culture, la deuxième posant le village comme lieu de représentations des contes et légendes de Fred Pellerin et la troisième démontrant l'appropriation citoyenne du projet patrimonial.

Soulignons en ce sens que la toute première mention du territoire de Saint-Élie-de-Caxton comme lieu de diffusion de prestations artistiques liées aux contes et aux légendes et à l'intérieur duquel les artistes sont présentés comme des « gardiens de la mémoire » dans la presse écrite paraît dans le journal *Le Nouvelliste* le 21 octobre 1999 :

[25] Selon Bertaux, le récit de vie d'une personne est composé d'une multitude d'actions et de prises de décision de la personne elle-même, mais également de multiples interactions humaines qui le définissent. Le récit de vie contiendrait ainsi, sous forme narrative, des informations, significations et représentations sur des niveaux divers et variés de la réalité. Cette interprétation de Bertaux nous permet d'envisager la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton comme une interprétation artistique des récits de vie de certains de ces habitants, passés comme contemporains.

> À compter de ce soir et jusqu'à dimanche, l'imaginaire logera à l'adresse du Café La Pierre angulaire de Saint-Élie, où se déroulera le « Troisième rendez-vous des conteurs ». Cette année, Julos Beaucarne, Les Tireux de roches, Michel Faubert et Fred Pellerin y ont été invités à se faire « Les Gardiens de la Mémoire » (Inconnu, 1999).

Ainsi, si le territoire de Saint-Élie-de-Caxton portait déjà, en 1999, un intérêt pour les contes et les légendes de manière générale, rien ne laissait encore présager la construction de cette fiction patrimoniale et, plus tard, son appropriation par les citoyens et sa mise en tourisme. Il faudra encore attendre deux années pour voir paraître un article comprenant l'esquisse de ce qui allait, dans les années suivantes, porter les bases de la construction de la fiction patrimoniale. Cet article, paru dans *Le Droit* le 20 juillet 2001, faisait état d'un territoire encore relativement méconnu (et pas encore, par le fait même, mis en tourisme), mais soulignait pour la première fois dans la presse écrite l'importance des personnages de Saint-Élie-de-Caxton, de même que le territoire même de la municipalité, dans l'œuvre de Fred Pellerin :

> En théorie, personne ne sait où se trouve Saint-Élie-de-Caxton, ce petit village de 1200 âmes situé en Mauricie. Personne sauf ceux qui ont eu le bonheur d'assister hier au troisième concours préliminaire de conte. Le sympathique Frédéric Pellerin, qui portait les couleurs du Canada, a ravi avec un spectacle hilarant (Barrière, 2001).

Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, Fred Pellerin mentionnait en ce sens :

> C'est sûr qu'au début, c'était des soirées qu'on faisait à la Pierre angulaire. Il y avait plusieurs conteurs, mais ça ne sortait pas vraiment de la région. Personne en parlait ou presque. Ceux qui venaient, c'était les irréductibles, un peu toujours le même monde. Après ça, il y a eu les Jeux de la francophonie ; je ne savais même pas à l'époque si j'étais conteur ou animateur. C'était pas clair. Les Jeux, ça m'a donné de la visibilité, mais ça a aussi donné de la visibilité à Saint-Élie. C'est la première fois qu'on en parlait dans la presse, c'est là que j'ai présenté Saint-Élie comme lieu de création.

Nous cherchons donc ici à comprendre comment cette démarche artistique du conteur aura pu, à travers les années, conduire à l'imposition de la fiction patrimoniale sur le territoire de la municipalité ainsi qu'à son appropriation par les citoyens, et ce, jusqu'à voir celui-ci cité en exemple lors de l'adoption de la Charte d'appartenance du réseau les Arts et la Ville[26] en 2012. Cette charte[27], résultat de trois années de

[26] Fondé en 1987, le réseau Les Arts et la Ville compte, en 2022, 600 membres du monde municipal et du monde de la culture au Canada. Il vise à appuyer les communautés des francophonies canadiennes dans leur développement culturel.

[27] La Charte d'appartenance du réseau Les Arts et la Ville a été inspirée par le mouvement international des Agendas 21 de la culture, fondés sur les principes énoncés dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

consultations menées par le réseau, constitue l'affirmation de ses huit principes[28] en seize engagements[29] et vise à permettre à ses membres de se pencher et de s'inspirer des actions de différentes municipalités dans la mise en valeur, la protection et la promotion des arts et de la culture et en à reconnaître les meilleures pratiques. Elle vise également à réitérer la place centrale de la culture et du patrimoine comme « facteur de rayonnement local qui crée de la vitalité » (Letartre, 2012). Dominique Violette, membre du conseil d'administration du réseau au moment du lancement de la Charte d'appartenance en 2012, citait ainsi en exemple le cas de Saint-Élie-de-Caxton dans une entrevue accordée au journal *Le Devoir* :

> Elle donne l'exemple de Saint-Élie-de-Caxton. « Peu de gens avaient déjà entendu parler de cette municipalité avant le succès de Fred Pellerin et, tout d'un coup, on a découvert une identité culturelle hyperforte. Lorsque les gens voient ce genre de chose, ça leur donne le goût eux aussi. L'idée de faire le bilan permet de valoriser les actions des gens sur leur territoire et cela suscite l'envie d'aller plus loin », remarque Mme Violette (Letartre, 2012).

Nous nous pencherons de fait sur les différentes manières dont la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton aura pu, comme on le voit dans d'autres espaces urbains et ruraux, « formaliser des mises en scène

---

[28] Les arts et la culture font partie de la vie quotidienne des citoyens et doivent être accessibles à tous ; les citoyens et leurs représentants doivent reconnaître les artistes et les travailleurs culturels comme des acteurs de premier plan dans leur communauté et favoriser leur implication en ce sens ; l'expression artistique et la culture étant reconnues comme des composantes fondamentales de l'identité collective, elles doivent être valorisées comme instruments privilégiés du mieux-vivre ensemble ; les arts et la culture permettent à une communauté de demeurer dynamique, créative et innovante ; étant donné la place qu'elle occupe dans l'expression de l'identité québécoise, acadienne et des peuples de la francophonie, la langue française doit faire l'objet d'une préoccupation constante dans l'élaboration des politiques culturelles à l'échelle locale ; les arts et la culture constituent des leviers importants sur les plans créatif, social et économique ; une communauté a la responsabilité de veiller sur son patrimoine ; elle doit se préoccuper de la transmission et de la mise en valeur de son histoire ; la culture s'inscrit dans une approche globale de développement durable dans nos sociétés. en conséquence, les arts et la culture doivent être inclus parmi les priorités des élus locaux pour le développement de la communauté dans son ensemble (Charte d'appartenance Les Arts et la Ville — Le réseau pour les arts et la culture dans nos communautés, p.3)

[29] Reconnaître que l'acte de création artistique prend tout son sens lorsqu'il est diffusé et partagé au sein de la communauté ; favoriser l'accès des citoyens aux arts et à la culture dans des lieux culturels adéquats, tels que les bibliothèques, les musées, les espaces de création et les centres de diffusion ; encourager la pratique de toutes les formes d'expression artistique dans un esprit d'ouverture et d'enrichissement tant personnel que collectif ; défendre une offre de services culturels de qualité par l'élaboration d'une politique culturelle ainsi que par la mise en place de services et de programmes ; Soutenir activement les arts et la culture dans nos communautés en appuyant les artistes, les travailleurs culturels et leurs organisations ; respecter les principes et les particularités de la pratique artistique au quotidien ; protéger et respecter les droits des artistes, la liberté d'expression et le processus de création ; reconnaître que la culture et la création artistique contribuent à la renommée et au rayonnement des municipalités ; soutenir l'engagement des artistes au sein de la communauté, dans la perspective d'un mieux-vivre ensemble ; favoriser le partenariat entre les forces vives de la communauté pour le développement des arts et de la culture ; promouvoir le talent artistique local ; valoriser la langue française comme vecteur d'identité culturelle au Québec, en Acadie et ailleurs dans la francophonie canadienne ; intégrer la culture, dont l'art public, aux secteurs de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des loisirs, de l'éducation, du tourisme, des communications ainsi que de la santé, et ce, dans la perspective du développement durable ; agir en collaboration avec tous les acteurs du milieu pour protéger et mettre en valeur le paysage, le patrimoine bâti, le patrimoine immatériel, les archives et les autres témoins de l'histoire locale ; participer aux activités du réseau Les Arts et la Ville ; faire connaître la présente charte et en promouvoir les principes dans nos communautés (Charte d'appartenance Les Arts et la Ville — Le réseau pour les arts et la culture dans nos communautés, p.4).

inédites en attribuant volontairement des qualités à des espaces autrement sans qualité déclarée » (Paquette et Poullaec-Gonidec, 2009). Ainsi, afin de saisir comment la démarche artistique de Fed Pellerin, basée sur les contes et légendes de Saint-Élie-de-Caxton, eux-mêmes fondements de la construction de la fiction patrimoniale du village, aura pu s'imposer concrètement sur ce territoire, une étude sera réalisée dans un premier temps sur les représentations de cette fiction patrimoniale dans les lieux quotidiens et, dans un second temps, l'appropriation de cette fiction par les citoyens.

5.1.1 La fiction patrimoniale dans les lieux quotidiens

Dans la foulée des démarches portant sur la mise en valeur des paysages, nous notons que l'intégration des valeurs paysagères à l'aménagement des territoires dans un contexte de développement des communautés et, à plus large échelle, de mise en tourisme, « concerne tout à la fois les territoires d'exception comme ceux de l'ordinaire, qu'ils soient ruraux ou urbains, dégradés ou préservés, emblèmes consacrés ou cadres de vie quotidienne » (Paquette et Poullaec-Goridec, 2012). Dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, cette mise en valeur de la fiction patrimoniale s'est réalisée dans des paysages ruraux entretenus sommairement par la municipalité et les citoyens, paysages composés de maisons et de rues d'un territoire de l'ordinaire jusqu'alors presque en tous points semblables à ceux des municipalités limitrophes.

Au moment de la venue des premiers visiteurs à Saint-Élie-de-Caxton, au début des années 2000, rien sur le territoire de la municipalité ne permet à ceux-ci de vivre cette fiction patrimoniale. Le territoire, peu habitué à l'accueil de touristes, n'a pas encore entrepris de démarche afin de matérialiser cette fiction patrimoniale en construction. Les personnages et les lieux décrits dans les œuvres de Fred Pellerin ne trouvent ainsi pas écho dans les rues du village et les visiteurs se trouvent alors sur un territoire relativement anonyme. Le répondant IST2, qui a visité le village de Saint-Élie-de-Caxton en 2004 et en 2017, mentionnait ainsi, dans une entrevue réalisée en 2022 :

> La première fois, c'était après avoir vu le 2e spectacle de Fred[30]. Il parlait de Babine, le fou du village, qui allumait les lumières dans les rues de Saint-Élie. Pas longtemps après avoir vu le spectacle, on a su que Babine, il existait pour vrai[31]. Que c'était un monsieur qui était mort deux ou trois ans avant. On a décidé d'aller voir de quoi ça avait l'air, voir si on reconnaissait

[30] Le deuxième spectacle de contes de Fred Pellerin, *Il faut prendre le taureau par les contes*, a été lancé en 2003.

[31] Le personnage de Babine est librement inspiré de Roger Lafrenière, habitant de Saint-Élie-de-Caxton décédé le 13 avril 2001 à l'âge de 88 ans.

> des lieux, des maisons, tout ça. C'est sûr qu'en 2004, on a pas vu grand-chose finalement. On a fait le tour en voiture pour regarder, on a mangé une frite et on est revenus.

Or, si on considère que « le territoire influence l'imaginaire collectif » (Mathieu, 1996), la volonté, à partir du milieu des années 2000, des citoyens et du conseil municipal (cette question sera abordée à la section 6.2.1 du présent chapitre) d'intégrer des représentations matérielles de la fiction patrimoniale du territoire dans les lieux quotidiens, communs du village, s'inscrit dans une optique de valorisation de l'espace public devant la venue nouvelle de visiteurs, voire une démarche d'embellissement des lieux. Si les visiteurs se rendant sur le territoire cherchaient dans un premier temps à repérer les endroits décrits dans les contes de Fred Pellerin (comme on peut le constater dans la carte touristique présentée au chapitre 5 de cette thèse), divers éléments ont par la suite été adjoints sur le territoire afin de faire écho à la fiction patrimoniale des lieux.

Dans un premier temps, mentionnons l'installation de la Traverse de Lutins ; l'une des légendes de Saint-Élie-de-Caxton fait état de lutins qui, la nuit, se rendent dans les écuries du village afin d'y tresser les crains des chevaux. Dans un reportage[32] de Radio-Canada diffusé en février 2020, Fred Pellerin mentionne :

> Tu sais, les vieux qui m'en parlait, ce n'était pas la question de savoir s'ils y croyaient ou pas… c'était la question de savoir comment on s'en débarrasse ! Comme Ferdinand, il n'en pouvait plus d'avoir des lutins dans sa grange. Ça, c'est super intéressant. Moi ça me faisait tripper d'entendre cette affaire-là et de voir que lui, il cherche un moyen de se défaire de ça comme s'il y avait des mulots dans sa maison ou un rat dans la grange (…). Pis Léo Déziel aussi avait eu des histoires de lutins aussi.

Ayant en tête cette présence des lutins dans le village, Fred Pellerin se rend, en 2003, dans un marché aux puces de Shawinigan, ville située à une trentaine de mètres de Saint-Élie-de-Caxton, et y déniche un panneau de traverse de motoneiges, qu'il modifie par la suite en le peignant en bleu et en y apposant une image de lutin. Dans ce qu'il qualifie lui-même « d'acte de vandalisme », il installe ce panneau modifié sur la rue Saint-Louis. Peu de temps après l'installation, la municipalité se voit informée par le ministère des Transports du Québec de l'illégalité de ce panneau, considérant « qu'une signalisation mal positionnée ou dont le message est discordant au regard de la réalité peut induire les usagers de la route en erreur[33] ». Il fallait alors légaliser cette pancarte ; après plusieurs tentatives infructueuses auprès du ministère des

[32] « La traverse de lutins de Saint-Élie-de-Caxton : les origines », Radio-Canada, Web Vidéo – Mauricie — Centre-du-Québec, en ligne : https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-8226160/traverse-lutins-saint-elie-caxton-origines

[33] Ministère des Transports du Québec, Direction de l'encadrement et de l'expertise en exploitation, « Les bonnes pratiques en signalisation routière », décembre 2020, en ligne : https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/signalisation/Documents/fiche-introduction.pdf

Transports, un haut fonctionnaire de ce ministère, ayant collaboré avec Fred Pellerin pendant dix ans au sein de l'organisme Entraide, entreprend les démarches nécessaires et remet au conteur ainsi qu'à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton le seul panneau de traverse de lutins officiel du ministère des Transports du Québec. Par la suite, la municipalité procédera à son entretien et y ajoutera, dans les années suivantes, les traces des pas de lutins sur la chaussée.

Figure 8 : Traverse de lutins, rue Saint-Louis, Saint-Élie-de-Caxton
Photo : M. Joannette, 2018

Dans un article[34] paru dans *La Presse* en 2004, Fred Pellerin mentionnera :

> Mon principe à moi, c'est que je voudrais que quand c'est beau, ce soit vrai, confie-t-il pour expliquer son acte de foi. Aujourd'hui, il faut que tout s'explique. Les filles, c'est beau ? C'est vrai. En Irlande, quand ils tracent des routes, ils font des détours pour protéger les rochers des lutins. C'est intégré à la culture. Les lutins, c'est une espèce menacée. Et personne ne les défend. Moi, j'ai le goût de les défendre.

[34] Chantal Guy, « Fred Pellerin, l'homme fort du conte », *La Presse*, Arts et spectacles, 16 octobre 2004, p. 14

Quelques années plus tard, en 2007, le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, cherchant à ancrer de manière plus substantielle cette fiction patrimoniale sur le territoire, entreprend le remplacement de l'ensemble de ses panneaux de rues. À ce sujet, André Garant[35] mentionne : « on l'a fait pour le tourisme, c'est sûr, mais c'était aussi pour les citoyens. Les gens décoraient leur maison et les jardins avec des lutins, ils embarquaient vraiment. Comme c'était un projet commun, pour tout le monde, on a décidé d'aller encore plus loin et de rendre ça officiel ».

Figure 9 : Panneau de rue, Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton
Photo : Tourisme Mauricie, 2022

Finalement, en 2022, un tout nouveau village de lutins a vu le jour sur le territoire de la municipalité. Situé sur la rue Saint-Jean, il est l'initiative du conseiller municipal Luc Truchon.

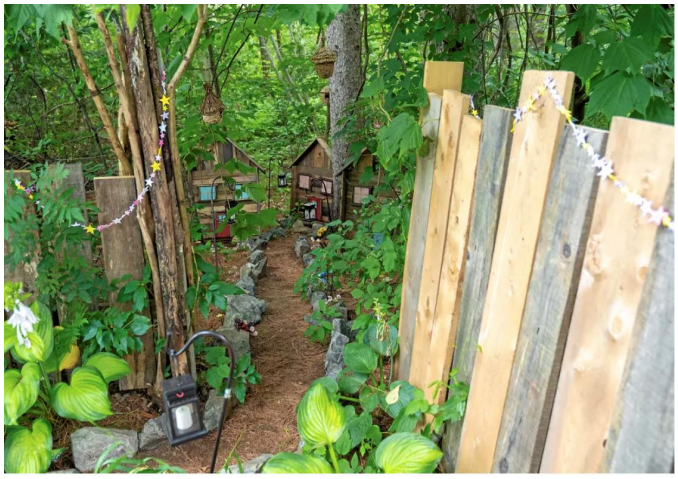

[35] Dans une entrevue réalisée pour cette thèse.

Figure 10 : Village de lutins, rue Saint-Jean, Saint-Élie-de-Caxton
Photo : Krystine Buisson, Le Nouvelliste, 31 juillet 2022

Par ailleurs, en 2003, un nouvel élément provenant de l'imaginaire de Saint-Élie-de-Caxton se matérialisait aussi dans le village : l'arbre à paparmannes (la paparmanne, dérivée de l'anglais *peppermint,* est un petit bonbon au goût de menthe). L'histoire de l'installation de l'arbre à paparmannes dans le village débute par une blague du poisson d'avril 2003 : Ghislain Morissette, journaliste de Trois-Rivières, communique avec Fred Pellerin en lui mentionnant être à la recherche d'une fausse-nouvelle pour le bulletin du 1er avril. Le conteur lui fait alors parvenir quatre idées de fausses nouvelles, toutes campées dans le village de Saint-Élie-de-Caxton, dont celle de la présence, dans le village, d'un arbre particulier dans lequel pousseraient des paparmannes roses. Cette histoire veut qu'un propriétaire de serres, sur le territoire de la municipalité, ait retrouvé la plante indigène qui donne le fruit paparmanne, que nos grand-mères cultivaient, mais dont on croyait en avoir perdu la plante originelle. Un court reportage de 2 minutes 30 secondes est alors tourné dans le village : on y interviewe le propriétaire des serres qui indique avoir en effet retrouvé une ancienne plante indigène, celle-ci donnant des fruits nommés « tritopaparmentus » qui, une fois séchés, produisent la paparmanne. On y présente, à la fin du reportage, un arbre (un ficus) sur lequel ont été collées des paparmannes roses. Or, ce reportage, dédié dans un premier temps au bulletin de nouvelles régionales dans le cadre de la journée du 1er avril, est repris le 3 avril 2003 par un réseau national de nouvelles continues (LCN) où, pendant une journée, il est diffusé plusieurs fois par heure dans un contexte qui n'est plus celui du 1er avril et où la suspicion est, de fait, beaucoup moins importante.

La diffusion de ce reportage sur ce réseau national de nouvelles continues crée un effet inattendu : des visiteurs commencent à affluer aux serres de Saint-Élie-de-Caxton dans le but de se procurer des arbres à paparmannes. Pendant quelques années, les serres de Saint-Élie-de-Caxton vendront ainsi des semences d'arbres à paparmannes, constituées de paparmannes réduites en poudre, au même titre que des semences d'autres fruits et légumes. Devant cet engouement né d'une fausse nouvelle, la municipalité choisit un arbre situé près de l'église et le transforme en « arbre officiel de paparmannes de Saint-Élie-de-Caxton ». Quelques années plus tard, il est également devenu possible de se procurer, au bar laitier du village, un cornet de crème glacée molle roulée dans la poudre de paparmanne rose.

Figure 11 : L'Arbre à paparmannes, Saint-Élie-de-Caxton
Photo : M. Joannette, 2016

De cet arbre à paparmannes, Fred Pellerin mentionnera : « c'est une forme d'espièglerie. Tu déjoues le cours normal des affaires juste en mettant une petite "pichenotte inventive" qui tout à coup fait boule de neige et devient un attrait touristique[36]. »

À partir de 2007, la création du parcours audioguidé, dont la carte touristique est présentée au chapitre 5 de cette thèse, permet de rendre encore plus concrète la fiction patrimoniale des lieux ; un article[37] paru en septembre 2018 dans le blog voyage Matante A soulignera ainsi :

> Partout au village, on vous démontrera, preuves à l'appui, que les légendes entendues à travers les branches (et pendant les visites guidées) sont bien réelles. Oui, vous passerez devant chez Babine, fils de la Sorcière. Vous verrez le trop grand Jésus qu'on avait peine à faire entrer dans l'église du Curé Neuf. Vous achèterez les fameux paparmannes, bonbons forts de notre enfance, qui poussent dans les arbres. Et, bien sûr, vous croiserez la traverse

[36] Fred Pellerin, « Il était une fois un arbre à paparmannes », Radio-Canada, Web Vidéo – Maurice-Centre-du-Québec, 13 février 2020, en ligne : https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8226164/il-etait-une-fois-un-arbre-a-paparmanes

[37] Blog voyage Matante A, « Saint-Élie-de-Caxton… terre de légendes (ou pas) ! », 27 septembre 2018, http://www.matantea.com/2018/09/saint-elie-de-caxton-terre-de-legendes.html

de lutins dûment reconnue par le ministère des Transports. C'est dire que ça doit être vrai ! Et n'ayez crainte, il est tout à fait normal de s'esclaffer bien fort sur la voie publique ici !

Afin de saisir ce que cherchaient à voir et à découvrir les visiteurs se rendant à Saint-Élie-de-Caxton et ce que ces visiteurs considéraient comme des éléments du patrimoine de ce village, un sondage a été publié en ligne entre le 15 mars et le 15 mai 2022, destiné aux visiteurs de Saint-Élie-de-Caxton et diffusé sur les réseaux sociaux, notamment sur les groupes Facebook Bureau d'accueil touristique, Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 2.0 Passez au suivant, Saint-Élie-de-Caxton et les environs et Développement Saint-Élie. Ce court sondage de trois questions comportait la question suivante : selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Saint-Élie-de-Caxton ?

Des soixante-douze répondants, 72 % considèrent ainsi que l'Église de Saint-Élie-de-Caxton constitue un élément du patrimoine du village. L'arbre à paparmannes arrive tout juste en deuxième, avec 65 % des répondants, et la traverse de lutins, en troisième place avec 57 % des répondants. C'est dire que la traverse de lutins et l'arbre à paparmannes sont plus représentatifs du patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton, aux yeux des visiteurs ayant répondu à ce sondage, que la montagne du Calvaire (38 %) et l'ancien presbytère (38 %). Les histoires du village représentent quant à elles un élément du patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton pour 39 % des répondants.

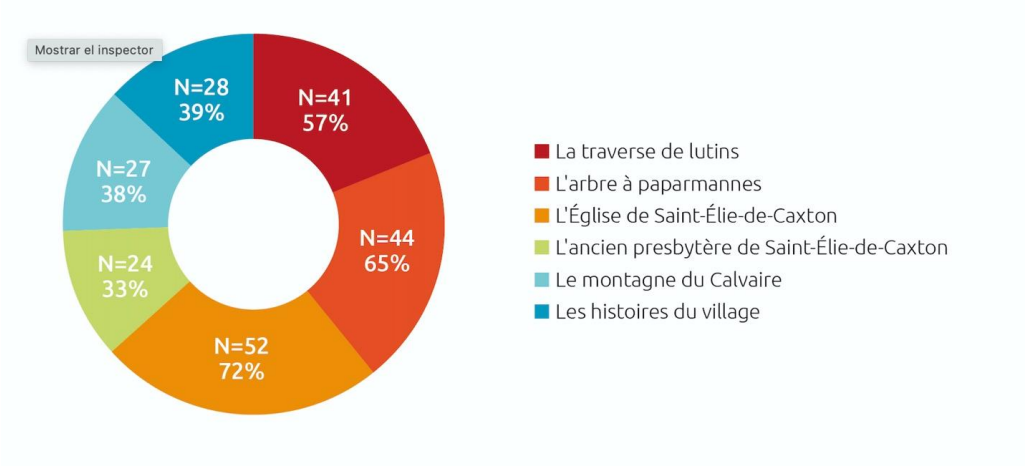

Figure 12 : Principaux éléments du patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton selon les visiteurs

Cette analyse permet d'avancer que l'ensemble de la démarche de mise en tourisme de la fiction patrimoniale fait état d'une volonté non pas de créer un lieu touristique pastiché, mais bien de transposer

un imaginaire patrimonial dans la réalité par des interventions concrètes sur le territoire et le cadre bâti. En ce sens, on rejoint les écrits de Corneloup lorsqu'il affirme que le projet patrimonial et touristique de Saint-Élie-de-Caxton « consiste à prendre (des) récits de vie comme point de départ pour transformer ses personnages dans le monde de l'imaginaire et de la *phantasia* d'un territoire fictionnel » et qu'ainsi, on « crée une comédie légendaire qui embrasse la vie sociale dans le monde merveilleux de Saint-Élie-de-Caxton » (Corneloup, 2022).

5.1.2 L'appropriation de la fiction patrimoniale par les citoyens

Si l'appropriation de la fiction patrimoniale s'est entre autres traduite par sa mise en matérialité par la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les citoyens ont, eux aussi, contribué à ce processus ; on le constate, notamment, par l'intégration de cette fiction patrimoniale dans les rues et commerces du village. En ce sens, Mathieu (2016) souligne que « l'aménagement des terrains, le décor des maisons, les galeries, les clôtures présentent concrètement la réalité régionale » ; cette affirmation se confirme dans le cas particulier de Saint-Élie-de-Caxton, où le paysage rural se voit concrètement marqué par la mise en tourisme de la fiction patrimoniale.

On peut ainsi lire, dans un article paru dans *Le Soleil*, que si Fred Pellerin aura grandement contribué à faire connaître Saint-Élie-de-Caxton, ce sont ses habitants qui ont fait du village un lieu unique : « le mythique village de Saint-Élie-de-Caxton… Le conteur Fred Pellerin l'a peut-être mis sur la carte au cours des années 2000, mais cela n'aura pas empêché les gens de la place de créer à travers les années un village à leur image, à la fois dynamique et totalement créatif » (Houle, 2020).

Ainsi, en 2009, *Le Lutin Marmiton* ouvre à l'année ses portes dans le presbytère de Saint-Élie-de-Caxton. Comptant un restaurant de vingt-quatre places et un gîte de cinq chambres, Le Lutin Marmiton partage les locaux du presbytère avec la fabrique de Saint-Élie. Deux ans plus tard, le 7 mars 2011, le presbytère est inscrit au registre du patrimoine culturel du Québec. En plus de mettre en valeur et d'ouvrir au public un élément du patrimoine bâti de la municipalité, Le Lutin Marmiton, par son nom, son logo et le nom des plats présentés au restaurant (le bagel du lutin, le Babine, le Curé n'œuf, l'Ésimésac, le Lutin), embrasse la fiction patrimoniale du territoire.

Figure 13 : Gîte-Restaurant Le Lutin Marmiton, Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton
Photo M. Joannette, 2017

Figure 14 : Logo du gîte-restaurant Le Lutin Marmiton
Photo : www.luntinmarmiton.com

En octobre 2010, l'entreprise Le Rond Coin ouvre également ses portes ; sur un terrain bordant la rivière Yamachiche, le Rond Coin permettait à une trentaine de visiteurs de dormir dans une yourte mongole traditionnelle, dans une tente prospecteur, une roulotte romanichel, un tipi sioux, dans des camps de bûcherons, dans deux roulottes gitanes, dans une grotte et dans une tente marocaine. Ces unités peuvent accueillir au total une trentaine de personnes. Dans une yourte traditionnelle avait également été installé le restaurant *La Gridchiserie*, offrant onze variétés de *grilled cheese*, où un lutin avait élu domicile sur le comptoir d'accueil. Le Rond-Coin, fermé en 2021, s'inscrivait dans l'univers fantastique de Saint-Élie-de-

Caxton sans pour autant s'inspirer directement des contes et des légendes de Fred Pellerin ; il était le reflet de la « magie », de l'originalité et de l'unicité que l'on cherchait alors à instaurer dans le village.

Figure 15 : Le Rond-Coin, Saint-Élie-de-Caxton
Photo M. Joannette, 2016

En 2015, le magasin général Chez Méo ouvre lui aussi ses portes à Saint-Élie-de-Caxton. Installé dans l'ancienne résidence de feu Méo Bellemarre, barbier du village et célèbre personnage de Fred Pellerin, le magasin général offrait de la quincaillerie, de la papeterie, des brocantes, des savons artisanaux ainsi que des vêtements et des livres d'occasion. Dans un article paru dans *L'Hebdo du Saint-Maurice* en 2015, on peut lire qu'au moment de l'inauguration du magasin général, Fred Pellerin avait souligné : « ç'aurait été difficile (…) d'appeler le lieu autrement qu'avec le nom de Méo parce que c'est la maison de Méo dans l'usage. Même si elle a eu plusieurs propriétaires, ça demeure Chez Méo » (Anonyme, 2015). Dans ce même article, on apprend que dès l'ouverture se trouve, dans le magasin général, la dernière chaise de travail de Méo Bellemarre. Agapi Bourdeau, l'une des trois propriétaires de l'entreprise, mentionnera d'ailleurs, toujours lors de l'inauguration du magasin général : « ses enfants nous ont légué sa chaise, c'était donc clair pour nous qu'on allait créer un coin aménagé à sa mémoire. Cela va conserver l'âme de la maison » (Anonyme, 2015). Le magasin général Chez Méo a fermé ses portes en janvier 2021.

Figure 16 : Magasin général chez Méo, Saint-Élie-de-Caxton
Photo : M. Joannette, 2017

C'est donc ainsi que s'inscrivent, dans les lieux du quotidien, des représentations matérielles et tangibles de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxon. Bien que faisant partie de la démarche de mise en tourisme du territoire, ces représentations ne répondent pas qu'à des impératifs touristiques. Bélanger affirme « qu'occuper un lieu, c'est, naturellement, le narrativiser » (2005, p.15) et que, de fait, la mise en récit de la ville participerait (…) à faire advenir les aspirations que les individus, les communautés ou les groupes d'intérêt entretiennent au regard de ce que la ville pourrait ou devrait être (Bélanger, 2005 r Paquette et Poullaouec-Gonidec, 2009) ; dans ce contexte, nous comprenons les interventions posées sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton comme un projet collectif visant, d'une part, à soutenir l'imaginaire touristique du territoire et, d'autre part, à perpétuer l'esprit de communauté qui prévaut à Saint-Élie-de-Caxton, un territoire décrit dans un article paru dans le journal *Le Soleil* comme « oscillant entre la vérité et la légende » (Ruel, 2012).

5.1.3 D'humains à légendes : les personnages d'aujourd'hui

Cette oscillation entre vérité et légende caractéristique de Saint-Élie-Caxton trouve également écho dans une démarche artistique qui se démarque de manière notoire des spectacles de contes, le projet « Saint-Élie-de-Légendes » étant plus intimiste. Nous assistons alors à une étape importante dans la construction de la fiction patrimoniale : alors que les personnages des contes et des légendes présentés jusque-là demeuraient relativement anonymes, bien que largement inspirés de personnes réelles connues dans une certaine mesure du village et de ses alentours, jamais leurs véritables visages n'avaient été exposés. On note que dans les années précédant 2015, plusieurs liens avaient été créés entre les personnages et les personnes soit par déduction soit par reconnaissance de ces dernières. À ce titre, Fred Pellerin soulignait, à propos du personnage principal de son troisième spectacle de contes *Comme une odeur de muscle*, Ésimésac Gélinas, au cours d'une entrevue accordée au journal *La Presse* en 2004 :

> La tradition orale au Québec est peuplée d'hommes forts (…). La société canadienne-française était réputée pour ses hommes forts autour du monde. Louis Cyr a été amené en Angleterre pour forcer devant la reine. Mon personnage est quelqu'un qui a réellement vécu. Son prénom, c'était Onésime Isaac. Mais dans la langue de nous, c'est devenu Ésimésac (Guy, 2004).

Par ses histoires, ses contes et ses légendes, Fred Pellerin a mis en scène des personnages de Saint-Élie-de-Caxton dont il a toujours entretenu l'ambiguïté quant à la véracité et à l'existence réelle. Ayant lui-même prétendu avoir toujours puisé dans les habitants du village les traits psychologiques et physiques de ses protagonistes, un raisonnement émerge : les habitants actuels de Saint-Élie-de-Caxton sont tous de potentielles légendes futures. Suivant cette logique, on peut lire, sur le site web de Dimedia, diffuseur et distributeur de livres de langue française au Canada, dans une notice dédiée au recueil de contes *De peigne et de misère* (2019) : « la frontière entre réalité et imaginaire est ténue et toute ressemblance avec des personnages ayant réellement existé n'est pas fortuite. Et la force de ce formidable bonimenteur est, sans être démagogique, de nous raconter des histoires… toujours vraies[38] ». Ainsi, afin devenir l'une des légendes de Saint-Élie-de-Caxton et s'inscrire dans la continuité de la fiction patrimoniale du territoire, les citoyens devaient attendre leur mort, comme le relate *Bebelio*[39] dans une publication portant sur L'Arracheuse de temps (Pellerin, 2009) :

> Saint-Élie-de-Caxton, c'est une terre de légendes. Un patrimoine bâti sur cette ressource surnaturelle qui nourrit l'industrie du jasage et les moulins à paroles. Un chemin de

[38] Diffusion de Dimedia, « De peigne et de misère », en ligne : http://www.dimedia.com/f000205993--fiche.html

[39] Bebalio, en ligne : https://www.babelio.com/livres/Pellerin-Larracheuse-de-temps/1259201

> compostage où les passés font l'engrais des histoires à venir. Et comme les légendes y font nombre, la mort y flâne aussi. Parce que dans un processus normal de légendification, il faut mourir au préalable. C'est une règle. Posthume. Comme un poste de douane à l'entrée du narratif. Suivant le raisonnement, pendant longtemps, les gens n'avaient donc pas le choix de mourir. C'était la ligne à suivre.

C'est dans ce contexte qu'en 2015, une nouvelle étape est franchie dans la consolidation de la fiction patrimoniale du territoire : celle de la présentation officielle au public de certains des citoyens de Saint-Élie-de-Caxton, décrits comme les futures légendes du village, sous la forme d'une mini-série télévisuelle ayant pour titre « Saint-Élie-de-Légendes ». Cette mini-série se pose ainsi comme un processus artistique particulier dans l'histoire de Saint-Élie-de-Caxton : ce projet n'est non plus une œuvre de fiction inspirée de faits réels mettant en scène le village comme les précédentes, mais une mini-série comportant huit épisodes de soixante minutes chacun, répartis sur deux saisons, présentant huit habitants contemporains du village, dépeints certes comme des personnes réelles, mais toujours sous l'œil et la joute verbale du conteur Fred Pellerin.

Né en 2009, ce projet résulte d'images filmées lors de la fermeture du garage de Léo Déziel, institution campée au cœur du village de Saint-Élie-de-Caxton; dans cet enregistrement d'une vingtaine de minutes, on pouvait voir les habitants du village venir saluer, pour une dernière fois, Léo dans son garage ; Fred Pellerin mentionnera à ce sujet, dans un article du *Nouvelliste*, qu'il « y avait là-dedans une densité d'émotion et une humanité incroyable » (Corbo, 2015).

La mini-série Saint-Élie-de-Légendes, produite et diffusée en 2015 et 2017 par Radio-Canada, brossait ainsi le portrait, notamment, de Jacques « Jack » Langlois, « grand conseiller dans la science populaire des potagers »[40], Léo Déziel, « le garagiste retraité dont l'activité dépasse celle du temps où il travaillait »[41], Gisèle Garceau (dit *Madame Garceau*), une « octogéniale qui va à cheval entre la mémoire et l'avant-garde »[42], Maurice Gendron (dit Mademoiselle Maurice), « patenteur d'objets et polisseur de relations humaines »[43], Jean Garceau (dit *Rocker*), fils de *Madame Garceau* qui « vire à plein régime dans les travaux

[40] Propos tirés du site officiel d'Attraction Images, en ligne : https://www.attractionimages.ca/production/saint-elie-de-legendes/ (consulté le 20 novembre 2021)

[41] Ibid.

[42] Ibid.

[43] Ibid.

de pelletage et de cordage de bois de chauffage » (https://ici.radio-canada.ca/tele/saint-elie-de-legendes/2015/emission/personnages/1/jean-garceau-rocker).

Le contexte de réalisation de Saint-Élie-des-Légendes s'inscrivait dans une dynamique particulière : la mise en tourisme de la fiction patrimoniale avait récemment suscité un engouement touristique et une attractivité du territoire renouvelée. Or, le documentaire posait un regard nouveau — réel, celui-ci — sur les habitants du village, présentés par le fait même comme les éventuels futurs protagonistes de contes à venir. Cette rare incursion dans le réel, porte ouverte sur un village magnifié et qualifié, notamment dans un article du *Journal de Montréal* paru en 2012, « d'univers magique » (Demers, 2012), aura contribué à rendre le territoire tangible, envisageable comme lieu d'accueil à d'éventuels nouveaux résidents.

Dans une entrevue réalisée en 2021, le répondant ISR1, propriétaire d'un chalet à Saint-Élie-de-Caxton depuis 2017 et résident à temps plein depuis 2020, soulignait ainsi l'importance de la représentation de ces citoyens dits « ordinaires » dans une nouvelle réalisation de Fred Pellerin :

> Tu sais *le Rocker*, tout le monde le connaît ici. Tout le monde le connaissait avant Fred, parce qu'il est toujours là pour aider, mais nous, comme nouveaux arrivants, on a trouvé ça particulier et un peu inspirant de le croiser dans la rue. C'est pas une célébrité, mais il représente un peu comme on entrevoyait la vie au village : le fait que tout le monde le reconnaisse, ça a comme magnifié tout ça.

Le documentaire, en cherchant à mettre en scène certains citoyens de Saint-Élie-de-Caxton dans leur réalité quotidienne, aura ainsi contribué à présenter la vie habituelle du village, parfois somme toute banale et, par le fait même, accessible, l'ancrant de fait dans une réalité possible et envisageable comme destination d'accueil dans le regard des téléspectateurs. Saint-Élie-de-Caxton, sous le prisme de Saint-Élie-des-Légendes, passe ainsi du village touristique, du village à voir, à visiter, au village à vivre et à investir. Passant de l'émerveillement au tangible, de la fiction à la réalité, Saint-Élie devenait alors, aux yeux de certains, un projet potentiel.

Figure 17 : Jean Garceau, Jacques Langlois, Maurice Gendron, Gisèle Garceau, Léo Déziel et Fred Pellerin, lors du tournage de la première saison de Saint-Élie-de-Légendes
Photo : Radio-canada.ca, 2017

5.2 Les mouvances politiques et leurs impacts sur la mise en tourisme de la fiction patrimoniale

La mise en matérialité de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton s'est réalisée, comme mentionné précédemment, par des actions entreprises à la fois par les citoyens et le monde politique municipal. De fait, s'il n'est pas rare, au Québec, de voir les conseils municipaux s'impliquer d'une manière ou d'une autre dans le développement touristique de leur territoire (comme on l'a vu, notamment, avec l'adoption du Règlement 575-2021 (septembre 2021) de la Ville de Percé qui prévoit l'imposition d'une redevance réglementaire sur tous les achats effectués par les touristes pour contribuer au financement des infrastructures touristiques municipales), Saint-Élie-de-Caxton représente un cas de figure particulier. On a largement fait état, dans le chapitre cinq, de l'importance des œuvres de Fred Pellerin dans la construction de la fiction patrimoniale et, subséquemment, dans l'intérêt nouveau porté au territoire par les visiteurs ; cependant, le processus de mise en tourisme de celle-ci a été, à partir de 2005 et jusqu'en 2017, largement encadré par l'administration municipale. On abordera ici l'histoire de la politique municipale entre 2005 et 2017 et analyserons par la suite la crise politique interne qui a secoué le village de Saint-Élie-de-Caxton à partir de 2017. Cet exercice vise à saisir comment le monde municipal s'est saisi du projet patrimonial et de quelles manières ses actions auront contribué à maintenir et consolider cette

mise en tourisme de la fiction patrimoniale, et ce, jusqu'au moment de la rupture des relations entre Fred Pellerin et le conseil municipal, en 2019. La compréhension de cette crise politique et des conséquences qui en ont découlé permettra d'interroger l'avenir du projet touristique patrimonial de Saint-Élie-de-Caxton, son impact sur le développement local, ainsi que sa capacité à évoluer dans un système détaché de l'administration municipale.

5.2.1 Histoire de la politique municipale 2005-2017

Comme mentionné dans le chapitre 5 de cette thèse, l'année 2005 marque un tournant dans l'histoire de la politique municipale de Saint-Élie-de-Caxton. En effet, l'intérêt grandissant pour ce territoire et la venue de visiteurs à partir du début des années 2000, visiteurs se déplaçant afin de voir les lieux et les personnages mis en scène dans les œuvres de Fred Pellerin, posent alors dans la communauté la question de la gestion et du développement de cette nouvelle forme de tourisme. Élu conseiller de Saint-Élie-de-Caxton au début des années 1970, André Garant a accédé à la mairie en 1989, siège qu'il a occupé jusqu'en 2001, en plus d'être préfet de la MRC du Centre-de-la-Mauricie de 1996 à 2000. Bien au fait de l'intérêt nouveau des visiteurs envers Saint-Élie-de-Caxton, mais confronté à des enjeux de santé physique, André Garant choisit de ne pas se représenter aux élections du 4 novembre 2001 et quitte ainsi la scène politique municipale.

Les premières années de ce nouvel intérêt touristique vers Saint-Élie-de-Caxton se déroulent donc sous l'administration municipale de la mairesse nouvellement élue, Agathe Lampron. Les visiteurs se déplacent ainsi sur le territoire et découvrent certains référents aux contes de Fred Pellerin : la traverse de lutins et l'arbre à paparmannes, pour ne nommer que ceux-ci, qui constituent des initiatives citoyennes et ne sont de fait pas les résultats d'initiatives organisées et gérées de manière officielle par Saint-Élie-de-Caxton. En octobre 2004, dans un article intitulé « Spectacle — De la noblesse du pétage de broue », Sylvain Cormier faisait ainsi état de la venue « inévitable » de visiteurs sur le territoire :

> Avis aux touristes. De fait, la renommée grandissante de ce phénoménal gaillard qui, à 27 ans, conjugue une éternelle tête d'ado (on jurerait le Charlie d'Où est Charlie ?) et l'art de raconter le plus extraordinairement maîtrisé et le plus génialement original depuis Yvon Deschamps et Sol, commence à retomber sur son coin de pays. À passer ainsi à répétition chez Bazzo, à multiplier ainsi les salles extatiques et à engranger à telles pelletées les éloges, à prolonger ainsi les spectacles par des livres-disques unanimement acclamés (Dans mon village, il y a Belle Lurette, Il faut prendre le taureau par les contes !, parus chez Planète rebelle), c'était fatal. Cet été, des gens se sont arrêtés au dépanneur pour qu'on les dirige vers « la montagne du fantôme ». D'autres ont voulu savoir « par où était passé le taureau ». Bientôt, il en viendra qui voudront se faire croquer le minois en compagnie de Baptiste-la-Graine, Toussaint

> Brodeur ou Babine, le fou du village. « Pour Babine, ce serait difficile. Dans la vraie vie, il est mort le 13 avril 2001. Mais il a existé. Tous mes personnages ont leurs racines à Saint-Élie. » (Cormier, 2004)

Cependant, au début des années 2000, il était encore difficile de concevoir quels seraient les impacts réels de la popularité des contes de Fred Pellerin dans le développement du village, ni d'ailleurs si le processus de construction de cette fiction patrimoniale, entamé dans les années précédentes, se cristalliserait autour d'un projet réel. L'importance de cette friction patrimoniale dans la mise en tourisme du territoire était alors mitigée. En avril 2005, dans un article consacré à Saint-Élie-de-Caxton et publié dans *Le Nouvelliste*, la mairesse Lampron souligne l'importance, pour le village, des lacs se trouvant à proximité et fait ainsi référence à une certaine forme de tourisme de nature, soulignant que la population de 1584 résidents triple pendant la période estivale. Elle fait notamment référence à la popularité de la piste cyclable ainsi que du calvaire, avant d'aborder les questions de la chasse et de la pêche, qui attirent également de nombreux visiteurs. Dans cet article, Agathe Lampron mentionnera aussi le conteur Fred Pellerin, « qui fait découvrir Saint-Élie partout » (Lafrenière, 2005) ; la fiction patrimoniale n'est alors ici qu'un élément de la mise en tourisme du territoire.

Cependant, en coulisse, l'ancien maire Angré Garant, accompagné de résidents de Saint-Élie-de-Caxton, considère que la municipalité serait en mesure d'exploiter de manière plus organisée et concrète le tourisme sur le territoire et que celui-ci pourrait éventuellement permettre « d'ouvrir d'autres commerces, de se diversifier un peu, de ne plus être obligés d'aller dans d'autres villages pour trouver ce dont on a besoin[44] ». André Garant revient donc à l'avant-scène en 2005 « avec la volonté de développer l'aspect touristique de sa municipalité en mettant à profit la locomotive qu'est Fred Pellerin », comme on peut le dire dans un article paru en 2013 (Lafrenière, 2013). La volonté tout à la fois du futur maire Garant de son équipe de conseillers municipale était ainsi de voir la municipalité prendre en charge la mise en tourisme de Saint-Élie-de-Caxton, cherchant par le fait même à capitaliser sur l'intérêt nouveau porté au territoire.

Cette prise en charge municipale de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie s'exprime, notamment, dans l'ensemble des résolutions et procès-verbaux (voir annexe L) répertoriés au cours de cette recherche (entre les mois de janvier 2010 et décembre 2021, on dénombre 313 résolutions du conseil municipal liées au tourisme ainsi qu'au patrimoine). Dès la première saison touristique estivale de son

[44] Propos tirés d'une entrevue réalisée avec André Garant dans le cadre de cette thèse.

mandat, André Garant procède, avec les fonctionnaires municipaux en place, à la création d'un « programme de placement étudiant », visant les étudiants de niveau collégial et universitaire. Cette année-là, six étudiants, résidents de Saint-Élie-de-Caxton, travaillent à l'accueil touristique ainsi que comme guides touristiques dans la municipalité. À ce sujet, André Garant dira : « ces étudiants-là qu'on a embauchés, ils en parlent encore. Il y en a qui sont devenus infirmière, avocat, comptable. Ils étaient souvent gênés, ils n'avaient jamais fait ça. Ils sont fiers de dire qu'ils ont été des ambassadeurs pour Saint-Élie-de-Caxton[45] ».

Tableau 10 : Liste des maires et mairesse de Saint-Élie-de-Caxton, 1868 à maintenant

#	Maire	À partir de	Jusqu'à
1	Calixte Bellefeuille	1868	1870
2	Alexandre Lefebvre	1870	1872
3	Frédéric Pellerin	1872	1874
4	Pierre Gagnon	1874	1878
5	Héraclée Beaulieu	1878	1880
6	Joseph Matteau	1880	1881
7	Narcisse Auger	1881	1884
8	Joseph Matteau	1884	1889
9	Pierre Deschênes	1889	1890
10	Alexis Blanchette	1887	1890
11	Élie Héroux	1890	1892
4	Pierre Gagnon	1892	1893
5	Héraclée Beaulieu	1893	1897
12	Narcisse Beaulieu	1897	1898
13	Bélonie Garceau	1898	1899
14	Israël Deschênes	1899	1902
15	Joseph Deschênes	1902	1903
16	Édouard Carufel	1903	1906
17	Philippe Beauchemin	1906	1907
18	Majorique Lafrenière	1907	1909
19	Évariste Beaulieu	1909	1910
20	Paul Garceau	1910	1913
21	Odilon Lamy	1913	1916
22	Elzéard Rivard	1916	1920
23	Edmond Grenier	1920	1921
22	Elzéard Rivard	1921	1923
24	Napoléon Pellerin	1923	1931
25	Arthur Philibert	1931	1933
26	Alfred Gélinas	1933	1935
27	Edmond Samson	1935	1937
28	Nérée Guillemette	1937	1938
29	Zéphirin Garceau	1938	1939
30	Elzéard Rivard	1939	1945
31	Lucien F. Garant	1945	1953
32	William Lafrenière	1953	1961
33	Roland Legris	1961	1965
34	Eugène Philibert	1965	1968
33	Roland Legris	1968	1987
35	Jean-Claude Grenier	1987	1989
36	André Garant	1989	2001
37	Agathe Lampron	2001	2005
36	André Garant	2005	2013
38	Réjean Audet	2013	2017
39	Robert Gauthier	2017	2021
40	Gina Lemire	2021	Présent

[45] Propos tirés d'une entrevue réalisée avec André Garant dans le cadre de cette thèse

Au cours de cette année et des suivantes, plusieurs décisions politiques confirmeront les liens de plus en plus étroits entre la municipalité, Fred Pellerin et le développement touristique et local du territoire ; dans cette optique, on met sur pied, à la fin de la saison touristique 2006, la première édition de la *Petite Fête à Saint-Élie*, alors nommée la *Dérape Culturelle*, au cours de laquelle se cristallise l'appropriation de la fiction patrimoniale par la population locale. Cette fête, réservée exclusivement aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton, intègre plusieurs activités, dont un défilé citoyen au cours duquel circulent dans les rues du village des chars allégoriques représentant l'univers du conteur : dans l'un, on retrouve un arbre à paparmannes, dans l'autre, des lutins lançant des bonbons à la foule et, dans un troisième, un épouvantail plus grand que nature représentant Fred Pellerin. En octobre de la même année se tient également, comme mentionné dans le chapitre cinq de cette thèse, l'événement de photographies « Zoom sur… », sous le thème « Imaginer l'imaginaire » ; trente photographes de partout au pays se rendent ainsi à Saint-Élie-de-Caxton afin de réaliser des photographies du village basées sur les contes de Fred Pellerin, qui signera par la suite les textes accompagnant les photographies. Le lancement de l'album se déroulera en novembre dans un endroit particulier de Saint-Élie-de-Caxton : le salon funéraire. À ce sujet, André Garant[46] mentionnera : « Ce n'était pas vraiment voulu, c'était ça qui était disponible. On s'est questionné avec les membres du conseil, et on a décidé d'embarquer et d'assumer qu'ici, on ne faisait pas les affaires comme partout ailleurs ». Toujours en 2006, en décembre, la municipalité amorce déjà l'organisation de la saison touristique 2007 en prévision de tenue d'une série de trente spectacles par Fred Pellerin présentée à l'école primaire Ville-de-la-Jeunesse : la municipalité organise alors les infrastructures d'accueil qui visent à permettre aux visiteurs (estimés au départ à 6000[47], mais qui viendront finalement au nombre de 10 000[48]) de passer la journée complète dans le village, jusqu'au spectacle présenté en soirée, et travaille en parallèle à la création des audioguides permettant une visite de deux heures trente campée dans le village et dans les contes de Fred Pellerin. Pourtant, la volonté du conseil municipal demeure de poursuivre un développement à l'échelle locale, comme on peut le lire dans *Le Nouvelliste* :

> Le maire André Garant est bien conscient du potentiel commercial de la venue de Fred Pellerin pour 30 spectacles l'été prochain. Mais il garde les pieds sur terre. Il a refusé la construction d'une salle de spectacle parce que c'était trop onéreux et pas question non plus de transformer la place en marché aux puces. « Je te jure qu'il n'y aura pas de vendeux de cossins qui viennent juste profiter de la popularité de Fred », pour reprendre ses mots (Langevin, 2006).

[46] Propos tirés d'une entrevue réalisée avec André Garant dans le cadre de cette thèse

[47] Anonyme, « Les villageois portent avec fierté le projet de Fred », *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 6 août 2007, p.12

[48] Anonyme, « Quinze étudiants pour accueillir les touristes », *Le Nouvelliste*, Cahier spécial, 2 mai 2008, p. S 5

C'est donc en 2007 que le projet d'audioguides, détaillé au chapitre 5 de cette thèse et décrit dans *Le Nouvelliste* comme un outil servant à diffuser ce que le village possède comme « potentiel d'histoire, de mémoire, de racontage et de jasette » (Lemay, 2007), voit le jour, sous la forme d'un projet collaboratif entre le conseil municipal, Fred Pellerin et les citoyens. Ce parcours permet aux visiteurs de s'arrêter devant les « lieux devenus mythiques grâce aux contes de Fred », comme mentionné dans les pages du Nouvelliste (Moisan, 2007). Impliqués à la fois techniquement et financièrement dans le projet, les élus municipaux procèdent également à l'embauche, pour une deuxième année consécutive, d'étudiants : cette fois-ci, ce sont 16 d'entre eux qui participeront pendant l'effort à l'effort collectif touristique. En juin de cette année-là, on décrit dans *l'Hebdo du Saint-Maurice* Saint-Élie-de-Caxton comme la porte d'entrée touristique de la MRC de Maskinongé (Anonyme, 2007), et le maire Garant convoque pour la première fois les médias au lancement d'une saison touristique : du perron de l'église, on parlera alors de mémoire collective et de patrimoine comme éléments de la mise en tourisme du village[49].

Dans une volonté de diversifier l'offre touristique et d'offrir aux visiteurs une expérience hivernale sur le territoire, le comité touristique et le conseil municipal choisissent, en 2008, d'instaurer la première Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton : à bord des carrioles utilisées pendant la saison estivale, les visiteurs, recouverts de couvertures, visitent le village (dont les maisons et les rues sont décorées aux couleurs de Noël) au son d'un enregistrement de Fred Pellerin portant sur les miracles de Noël de Saint-Élie, entrecoupés de chansons à répondre. Cette première édition rassemblera 2000 visiteurs, alors que 500 étaient attendus[50]. À propos de cette féerie de Noël, André Garant mentionnera, dans un article paru dans *Le Nouvelliste* en décembre 2018 :

> On avait mis ça sur pied au conseil municipal. Il y avait André Pellerin, le père de Fred, qui était au conseil avec moi et les autres. Je pense qu'on avait trouvé la bonne formule pour améliorer le sort de Saint-Élie. Grâce à Fred, la collaboration du conseil et celle de la population, ça a donné ce que ça a donné. Si on a un deuxième dépanneur, la fabrique qui baigne dans l'huile, des commerces, c'est grâce à ce projet et à Fred qui a fait connaître la municipalité de belle façon. Et qui le fait encore (Lafrenière, 2018).

C'est également en 2008 que la municipalité met en place, dans la boutique des Pèlerins (autrefois une écurie), derrière le presbytère, l'exposition « Nos Souvenances », visant non plus seulement à diversifier les séjours touristiques, mais également à permettre aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton de se réapproprier leur patrimoine historique, comme mentionné dans un article de *L'Écho de Maskinongé*

[49] Anonyme, « Fred Pellerin invite les touristes à Saint-Élie », *Le Journal de Québec*, Politique, 9 juin 2007, p. 23

[50] Josiane Gagnon, « Saint-Élie prise d'assaut par la visite », Le Nouvelliste, 29 décembre 2008, Actualités, p.5

(Lacroix, 2008). On y trouve alors plusieurs éléments de l'ancienne boulangerie du village, fermée en 1958 (huche à pain, portes du four à pain, photographies), des souvenirs de l'ouverture du garage de Léo Déziel (1928) ainsi que des photographies de la première course de canot sur le Saint-Maurice (1934). Dans les Industries Caxton, ancienne usine de bois, on aménage une nouvelle salle de spectacles de 430 places, « Les Bizouneries Caxton », que Fred Pellerin utilisera pour le rodage de son plus récent spectacle de contes, l'Arracheuse de temps ; seize représentations s'y donneront ainsi à guichet fermé. Dans une volonté de continuer de rassembler la communauté derrière le projet patrimonial et sa mise en tourisme, le conseil municipal, en accord avec Fred Pellerin, choisit par ailleurs d'organiser la première du film *Babine*, inspiré du spectacle de contes éponymes et dans lequel 75 résidents de Saint-Élie-de-Caxton ont été figurants, à l'église du village, sur le parvis de laquelle on installera un tapis rouge. Ce qu'on qualifie alors de « Première mondiale[51] » rassemblera 700 personnes, dont 400 résidents de la municipalité : Fred Pellerin mentionnera alors, dans un article de *La Tribune*, que les descendants de ses personnages prenaient ainsi place à côté des acteurs jouant ces mêmes personnages. C'est dans le même état d'esprit que Fred Pellerin s'assurera, pendant la durée du tournage, que la mémoire des personnages présentés dans Babine soit respectée, et ce, par respect pour leurs descendants toujours vivants (Poisson, 2008).

Finalement, 2008 marque également une année importante dans la compréhension et l'appropriation que font les membres du conseil municipal, et, à plus large échelle, les citoyens, du patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton ; on commence alors à établir un lien direct entre ce que l'on considère comme « patrimoine » et les personnages et lieux représentés dans les récits de Fred Pellerin. Ainsi, les visites disponibles par jour augmentent à la fois en nombre et dans le temps, permettant d'accueillir un nombre encore plus élevé de touristes afin de faire découvrir « le patrimoine de la municipalité » dans les « lieux immortalisés dans les récits », comme mentionné dans un article du *Nouvelliste* (Corbo, 2008).

[51] François Houde, « À Saint-Élie comme à Hollywood ! », *Le Devoir*, Culture, 11 octobre 2008, p.E 1

Figure 18 : Première mondiale du film Babine, à l'église de Saint-Élie-de-Caxton
Photo : photomax.blogs.com

L'année 2009 se poursuit donc dans la continuité de la précédente, le conseil municipal cherchant toujours à capitaliser sur la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire en impliquant la communauté. En février 2009, André Garant annonce une augmentation des taxes municipales : la taxe foncière passe alors de 98 sous par tranche de 100 $ d'évaluation à 1,01 [52]$. Comme aucun spectacle de Fred Pellerin à Saint-Élie-de-Caxton n'est prévu pendant cette saison estivale, cette augmentation de 3 % vise à générer des revenus permettant de poursuivre les investissements touristiques (achat de deux nouvelles carrioles, augmentation des efforts publicitaires) et permettant également l'embauche d'un coordonnateur du tourisme et des communications. Devant la hausse constante de la popularité de la visite du village (qui a accueilli plus de 25 000 personnes en 2009[53]), la saison touristique se poursuit alors jusqu'à l'Action de grâce. Cette année-là, on entreprend par ailleurs la transformation du calvaire de Saint-Élie-de-Caxton avec l'aménagement de sentiers pédestres bordés de panneaux portant sur l'histoire du calvaire. À ce sujet, André Garant[54] mentionnera :

> On a fait beaucoup dans le village, autour du petit patrimoine, autour de nos légendes, avec notre sens de la fête à l'ancienne pendant la Féerie de Noël aussi, on a rendu le village beau, mais on a aussi du vrai patrimoine avec l'église et le Calvaire, c'était le temps qu'on s'en

[52] Lafrenière, Martin, « Tout augmente à Sainte-Élie », *Le Nouvelliste*, Actualités, 9 février 2009, p.9

[53] Anonyme, « Merci à Babine et à Fred. Plus de 25,000 $ visiteurs ont découvert Saint-Élie-de-Caxton jusqu'ici cet été », *L'Hebdo du Saint-Maurice*, vol., 95, no. 33, 19 août 2019, p. 3

[54] Propos tirés d'une entrevue réalisée avec André Garant dans le cadre de cette thèse.

> occupe, qu'on rende ça beau pour la visite, mais aussi pour les citoyens. Quand on prend soin du patrimoine, on dit qu'il est important et c'est ça qu'on a voulu faire.

C'est également sans opposition qu'André Garant a été réélu en 2009 pour un second mandat consécutif (son 5e au total), la décision de se présenter à nouveau au poste de maire étant directement liée à la mise en tourisme du territoire. En 2010, la municipalité poursuit ainsi son implication dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton en faisant l'acquisition, grâce aux revenus générés par le tourisme[55], d'un « monument » d'importance du village : le garage de Léo Déziel, qualifié dans un article du *Nouvelliste* de « garage mythique » (Corbo, 2001), qu'elle transforme en maison de la culture, nommée « Garage de la culture », en souhaitant lui donner une « mission patrimoniale[56] ».

En juillet de cette même année, une série de douze spectacles de chansons sont présentés aux Bizouneries Caxton : Saint-Élie-de-Chansons rassemble ainsi les douze titres présents sur l'album *Silence* de Fred Pellerin, en plus de dix nouvelles pièces. Dans un article paru dans *La Presse*, Fred Pellerin affirmera ainsi : « notre patrimoine, c'est le conte oral » (Galipeau, 2010). 40 000 visiteurs se déplaceront en 2010 à Saint-Élie-de-Caxton.

Figure 19 : Garage de la culture, Saint-Élie-de-Caxton
Photo : M. Joannette, 2019

[55] Andrée-Anne Trudel, « Saint-Élie achète le garage de Léo Déziel », *L'Hebdo du Saint-Maurice*, vol. 96, no 3, 20 janvier 2010, p. 6

[56] *Ibid*

En 2011, si les activités touristiques à Saint-Élie-de-Caxton se poursuivent dans une forme relativement similaire à celle des années précédentes, on associe pour la première fois, dans la presse, le village à celui de patrimoine vivant, en y abordant par le fait même l'importance dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de la question de l'imaginaire collectif. De fait, on peut lire dans un article publié dans *Le Devoir* en avril :

> À cause de lui, le village de Saint-Élie-de-Caxton est devenu patrimoine vivant. Le succès fou des contes de Fred Pellerin a presque fait de son bled mauricien un élément constitutif de notre imaginaire collectif, un patelin mythique dont on s'imagine presque qu'il a toujours été au centre de notre folklore et des histoires qui nous bercent et nous façonnent (Couture, 2011).

Les œuvres de Fred Pellerin, bien sûr, auront contribué à construire cette fiction patrimoniale, mais l'implication constante du monde politique municipal dans sa mise en tourisme à partir de 2005 (doublée de l'implication communautaire des résidents du village) aura permis à cette fiction de s'exprimer dans les lieux du quotidien, de s'organiser en un système touristique en mesure d'accueillir plusieurs dizaines de milliers de visiteurs par année. La mise en matérialité de cette fiction patrimoniale par la municipalité à travers des événements (soirées de contes, lancements de livres, premières de films…), des activités (balades en carrioles, Féerie de Noël…) et de représentations tangibles (la traverse de lutins, l'arbre à paparmannes…) aura ainsi mené, à terme, à la représentation de Saint-Élie-de-Caxton à la fois comme « musée à ciel ouvert » et comme « patrimoine vivant » (Marineau, 2008).

En 2013, au terme de son cinquième mandat et après 26 ans de politique, André Garant se retire de la scène municipale et est remplacé par un nouveau maire, Réjean Audet (2013-2017), qui sera élu en même temps que 6 nouveaux conseillers : c'est donc une toute nouvelle équipe municipale qui poursuivra, dans le sillon de ce qui avait été préalablement réalisé, la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton en reprenant un système fonctionnel, diversifié et suscitant encore l'intérêt des visiteurs. Ce système touristique, basé sur la collaboration entre le monde municipal, Fred Pellerin et les citoyens, qu'aura construit Saint-Élie-de-Caxton à partir du début des années 2000 et, à plus forte raison, entre 2005 et 2013, se poursuivra ainsi pendant les quatre années suivantes, jusqu'à la crise politique qui secouera la municipalité en 2017 et qui, on le verra, modifiera considérablement l'équilibre de l'écosystème touristique du village mauricien.

On note que l'ensemble de ce processus mené par le monde municipal de Saint-Élie-de-Caxton aura ainsi rendu ce territoire touristique, si l'on considère que la présence de quelques visiteurs ne suffit pas à rendre

un lieu touristique, mais que celui-ci le devient à partir du moment où la présence de touristes influence la dynamique du lieu. Déjà, en 1992, Georges Cazes présentait ainsi le tourisme comme un processus de transformations diverses, sur le plan tant spatial qu'économique, culturel et politique. L'ensemble des actions posées dans le processus de mise en tourisme de Saint-Élie-de-Caxton aura ainsi modifié, dans une certaine mesure, le territoire, mais il aura surtout induit une série de transformations sur le territoire, induisant un sentiment d'appartenance nouveau et une volonté communautaire de s'intégrer dans ce projet touristique et patrimonial. C'est ce que souligne le répondant ISR3 qui, âgé de 71 ans, a vécu toute sa vie à Saint-Élie-de-Caxton : « c'est sûr que pour nous, il y a eu un avant et un après. Le sentiment de fierté, il est encore là et je ne pense pas qu'il va partir. On est fiers de dire qu'on vient de Saint-Élie. Le village a changé aussi. Au début, c'était pour les touristes. Les gens ont peinturé leur maison, on a planté des fleurs. Là, y'en a pas mal moins de touristes… mais on a jamais arrêté ».

Toujours en analysant les actions entreprises par la municipalité dans la mise en tourisme du territoire, on peut également arrimer à Saint-Élie-de-Caxton les écrits de Violier lorsqu'il affirme que le « tourisme est bien un système d'acteurs, de pratiques et d'espace qui a pour finalité la récréation des individus, laquelle se réalise selon trois modes : la découverte, le jeu et le repos » (Violier, 2008). Dans un système touristique de relative petite échelle, et dont les attraits demeuraient limités, les actions entreprises par la municipalité auront pourtant permis de rencontrer ces trois modes : la découverte, dans un premier temps, dans laquelle des visiteurs ont été en mesure de contempler dans le monde réel un univers qu'ils avaient d'abord connu par les récits d'un conteur ; le jeu, par la suite, alors que s'est organisée sur le territoire une série d'attractions ludiques (qui ont été détaillées à la section 5.1.1 de ce chapitre), permettant aux visiteurs de s'approprier la fiction patrimoniale des lieux ; finalement, le repos, alors que se sont déployés sur le territoire des espaces publics et commerciaux (de détente, de restauration).

5.2.2 La crise politique de 2017

De manière générale, un projet touristique, peu importe sa nature et son échelle et en dépit du type de territoire sur lequel il se déploie, implique une panoplie d'acteurs qui assurent sinon sa pérennité, du moins sa mise en œuvre dans un laps de temps défini. La nature du projet et son envergure importent peu ici : le projet touristique, dans son essence, engage des personnes dont les rôles, complémentaires, contribuent au déploiement du projet. De fait, « l'existence des partenariats entre les acteurs de tourisme est une condition sine qua non de succès des expériences de tourisme durable » (Hadach et Tebbaa, 2015). Comme vu précédemment, les relations entre les acteurs du monde politique municipal, Fred Pellerin et

les citoyens ont été, dès le début du projet de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale, au cœur de l'avancement du projet.

Or, l'élection d'un nouveau maire, Robert Gauthier, au cours de l'élection municipale du 5 novembre 2017, apporte plusieurs changements dans la gestion de la mise en tourisme du territoire. Ainsi, à partir de 2018, les relations entre Fred Pellerin et la municipalité se détériorent (pour des raisons qui seront résumées dans le présent chapitre) et, dans un climat extrêmement tendu rendu public dans les médias, Fred Pellerin rompt ses liens professionnels avec Saint-Élie-de-Caxton en septembre 2019. De fait, dès le 14 octobre 2019, la municipalité se voit retirer le droit d'utiliser les œuvres du conteur lors des visites guidées du village et pendant la Féerie de Noël.

En combinant d'une part les informations obtenues lors de nos entrevues auprès des répondants liés à Saint-Élie-de-Caxton et, d'autre part, celles trouvées au cours de la réalisation de la revue de presse, on cherchera ici à brosser un portrait dans le temps des événements ayant mené au désengagement de Fred Pellerin envers la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. L'étude des résolutions prises par le conseil municipal au cours du mandat 2017-2020 permet également d'aiguiller quant au basculement de paradigme dans la vision du développement touristique de la nouvelle administration en place. Cette rupture entre le conteur et la municipalité constitue, on le verra plus en détail, non pas un désengagement de Fred Pellerin envers le village et ses habitants, mais bien envers l'administration politique, et aura des conséquences importantes sur le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale. On cherche ainsi à interroger les manières dont la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton entendait alors poursuivre la mise en tourisme de sa fiction patrimoniale, et à dégager des pistes de réflexion quant à l'impact de cette crise politique sur le développement du territoire.

Ainsi, l'élection de la nouvelle équipe municipale, en novembre 2017, n'aura pas été instigatrice de changement seulement en ce qui concerne le développement touristique du territoire : le style de gestion même à l'intérieur du bureau municipal a été considérablement modifié. Au cours des années 2018-2019, une vingtaine d'employés municipaux, d'élus et de bénévoles quittent leurs fonctions à Saint-Élie-de-Caxton. Sur les quinze employés de la municipalité, treize remettent leur démission, de même que deux élus sur un total de sept (six partiront entre 2017 et 2021). Au début de ce mandat, Fred Pellerin propose quant à lui aux nouveaux élus de créer de nouveaux contes à diffuser lors des visites touristiques ; sans réponse de la municipalité, il abandonne le projet, avant d'apprendre que certains représentants de la

municipalité utilisent, sans consentement et sans droit d'auteur, les anciennes capsules qu'ils réorganisent afin de créer un « nouveau contenu ». En décembre 2018, la 11e édition de la féerie de Noël est la toute première à se dérouler sans les contes et la voix de Fred Pellerin ; le conseil de ville se tourne plutôt vers une conteuse de Montréal, Céline Jantet, afin de produire de nouveaux contes de Noël pour la municipalité. En conséquence, les revenus générés par les balades ont diminué d'environ 40 % entre 2017 et 2018, passant de 15 278 $ à 9744 $[57]. S'ensuit la rupture des liens professionnels entre la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et Fred Pellerin, le 14 octobre 2019.

Le 24 novembre 2019, à l'initiative d'une citoyenne et bénévole, Nicole Garceau, une pétition signée par près de 1000 personnes réclame l'intervention de Québec. En réponse à cette pétition, la ministre des Affaires municipales Andrée Laforest se rend à Saint-Élie-de-Caxton en août 2020 pour rencontrer le maire Robert Gauthier et les élus qui occupent toujours leur poste. De cette visite, la Commission municipale du Québec et le Commissaire à l'Intégrité conclut que le village est bien géré et des élections partielles permettent l'élection de deux nouveaux conseillers, ce qui laissera un goût amer aux employés démissionnaires ainsi qu'à plusieurs citoyens et bénévoles, et reconfirmera par le fait même la rupture des liens entre Fred Pellerin et la municipalité, qui affirmera : « on n'a pu d'outil. Il n'y a rien à faire. On baigne dans cette eau noire-là. On appelle à l'aide et personne ne vient nous aider. »[58] La Féerie de Noël est abandonnée en décembre 2019, et, en janvier 2021, un article paru dans *Le Nouvelliste* mentionnera : « et de lourdes cicatrices pourraient être longues à panser, alors qu'on a vu se démobiliser une partie de la population de ce village qui recevait jusqu'à 60 000 touristes par année et qui générait des retombées économiques de plus de 300 000 $ pour les commerces locaux il y a à peine trois étés » (Vermot-Desroches, 2021).

Dans les faits, cette rupture des liens entre Fred Pellerin et le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton aura certainement marqué la fin de l'implication de celui-ci dans certains éléments de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale, notamment quant à la représentation de ses contes et légendes dans les activités les plus populaires (les balades en carrioles et la Féerie de Noël). Cependant, Fred Pellerin n'aura jamais cessé, depuis, de s'impliquer dans les activités et le développement communautaire du village.

[57] Marilyn Marceau, « Absence de Fred Pellerin à la féérie de Noël : moins de visiteurs au rendez-vous », *ICI Mauricie–Centre-du-Québec*, 15 janvier 2019.

[58] Marie-Claude Paradis Desfossés, « J. E. Saint-Élie-de-Caxton, un conte de fées qui a viré au cauchemar », *TVA Nouvelles,* 28 janvier 2021.

Gilbert Guérin, président de Développement Saint-Élie, organisme ayant repris temporairement la gestion du développement touristique de Saint-Élix-de-Caxton depuis 2019, soulignait ainsi :

> C'est sûr que les carrioles et la Féerie, c'était important. Ça a changé beaucoup de choses ici. Mais Saint-Élie, c'est tellement plus que ça. On a des soirées, des veillées, des fêtes juste pour les citoyens. Fred n'a jamais arrêté de s'impliquer, et tranquillement les bénévoles sont revenus eux aussi. On est ailleurs pour le moment, on fait autre chose, mais c'est encore plein d'initiatives ici[59].

5.2.3 Les élections de 2021 et la nouvelle orientation touristique de Saint-Élie

La crise politique interne qui s'est déroulée à Saint-Élie-de-Caxton entre 2017 et 2021, telle que relatée précédemment, et la rupture des liens professionnels entre Fred Pellerin et la municipalité en 2019 posaient la question de la résilience du projet patrimonial, touristique et communautaire du village. En l'absence de Fred Pellerin, Saint-Élie-de-Caxton rayonnerait-il toujours autant ? Les liens communautaires ayant été construits et solidifiés depuis le milieu des années 1990 allaient-ils résister à ce changement de paradigme ? Un article publié dans *La Tribune* en septembre 2019 faisait écho à ces interrogations et se terminait ainsi comme suit :

> Se pourrait-il que les belles années du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton soient chose du passé ? Espérons plutôt qu'il ne s'agit que d'un soubresaut et que la communauté caxtonienne puisse retrouver le plaisir de recevoir et démontrer la chaleur de son accueil à des milliers de personnes encore (Francoeur, 2019).

Il est évidemment trop tôt pour le dire. Cependant, si les soubresauts politiques qu'a traversés Saint-Élie-de-Caxton entre 2017 et 2021 auront fait couler beaucoup d'encre dans les médias de la province, ceux-ci se seront également intéressés de près à la course à la mairie de novembre 2021, le maire Robert Gauthier ayant choisi de ne pas se représenter. Une course électorale s'est alors dessinée dès le mois d'août 2021 entre la conseillère municipale Gina Lemire, en fonction depuis décembre 2020, et la conseillère municipale depuis 2017, Lucie Hamelin. Alors que la première affirmait vouloir redonner « l'étincelle au village[60] », la seconde proposait plutôt d'offrir « une continuité à propos des dossiers déjà en marche »[61]. C'est finalement Gina Lemire qui remportera l'élection avec 467 votes (58 %). Les six conseillers qui l'accompagnent ont tous été élus par acclamation ; quatre d'entre eux se sont présentés à la suite d'une invitation personnelle de sa part. Dans une entrevue réalisée avec Gina Lemire à la suite de son élection, en 2022, elle affirmera :

---

59 Propos tirés d'une entrevue réalisée avec Gilbert Guérin dans le cadre de cette thèse.

60 Charel Traversy, « Une course à la marie à Saint-Élie-de-Caxton ? », *TVA Nouvelles*, 9 août 2021.

61 Martin Lafrenière, « Une course à la mairie à Saint-Élie-de-Caxton », *Le Nouvelliste*, 25 septembre 2021.

> La municipalité doit s'occuper de la municipalité, pas du tourisme. On a vu et on a compris ce qui s'est passé dans les dernières années. On ne veut pas que ça se reproduise. On va supporter le tourisme, c'est certain, mais on ne va pas s'impliquer. Ce n'est pas au conseil municipal de faire ça[62].

De fait, la mairesse nouvellement élue mentionnera rapidement au début de son mandat la volonté du conseil municipal de retirer le volet tourisme et culture de l'administration municipale et d'en confier la gestion à un organisme à but non lucratif (OBNL), ou à une corporation touristique indépendante, mentionnant qu'en 2021, la municipalité a enregistré des revenus de 17 000 $ dans ce secteur, contre des dépenses de 76 000 $. : « avec une corporation, ça serait géré par des professionnels. À la municipalité, nous n'avons pas les compétences pour ça. C'est comme demander à un plombier de venir réparer ton toit. C'était devenu un gros fardeau pour les employés de bureau. Il y en a qui sont vraiment débordés. Dorénavant, on va s'occuper d'offrir des services aux citoyens et une qualité de vie à nos employés », expliquait alors Gina Lemire, dans un article[63] paru dans *L'Écho de Maskinongé* en novembre 2021.

Pour les saisons touristiques 2021 et 2022, l'organisme Développement Saint-Élie, un « organisme à but non lucratif fondé en 2019 qui a pour mission de favoriser le développement social, culturel, communautaire, économique, récréotouristique et durable de Saint-Élie-de-Caxton[64] », s'est porté volontaire pour assurer les opérations des principaux attraits de la municipalité, avec un budget de 12 5000 $ par année du conseil municipal. Développement Saint-Élie met ainsi en place certaines activités communautaires sur le territoire ; pour la saison estivale 2022, l'organisme a étroitement collaboré à la création de la nouvelle exposition de Saint-Élie-de-Caxton, La course de petits bateaux (dont on parlera plus en détail au chapitre 6 de cette thèse) présentée à l'église du 24 juin au 5 septembre. Cette exposition, née d'une collaboration entre Fred Pellerin, l'illustratrice Annie Boulanger et les élèves de l'école primaire Ville-de-la-Jeunesse[65], constitue, pour la saison estivale 2022, la principale attraction de Saint-Élie-de-Caxton. Si cette responsabilité déborde du mandat initial de Développement Saint-Élie, son président, Gilbert Guérin, affirme que les bénévoles de l'organisme ne pouvaient laisser le village sans gouvernail touristique. Dans un article paru en juillet 2022 dans *Le Nouvelliste*, on peut ainsi lire :

---

62 Propos tirés d'une entrevue réalisée avec Gina Lemire dans le cadre de cette thèse.

63 Bernard Lepage, « Saint-Élie-de-Caxton : Gina Lemire prend la relève », *L'Écho de Maskinongé*, 16 novembre 2021.

64 Tiré de la page Facebook de Développement Saint-Élie.

65 François Houde, « Une exposition sous le signe de Fred Pellerin : les petits bateaux envahissent l'église de Saint-Élie », *Le Nouvelliste*, 20 juin 2022.

Les gens viennent à Saint-Élie pour la magie. Ils veulent continuer l'expérience Fred Pellerin. C'est ce qui revient souvent. Cette magie de Fred, elle passe par la connexion et l'âme des gens du village. Il est donc important de travailler tous ensemble », affirme le Caxtonien. Cette âme collective, elle repose sur la culture, mais aussi la profonde solidarité des résidents qui se connaissent et se soutiennent dans les aléas du quotidien, mais aussi dans les multiples projets mis sur pied (Beaulieu-Veilleux, 2022)

CHAPITRE 6

SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU TERRITOIRE

Auparavant un village relativement anonyme de la Mauricie, Saint-Élie-de-Caxton connaîtra une hausse de son attractivité à partir du début des années 2000. En 2006, le village figurera ainsi en première page du guide touristique de Tourisme Mauricie, dans lequel on affirmera, non sans un certain humour, que dans la région se trouvent également, en banlieue de Saint-Élie-de-Caxton, Shawinigan et Trois-Rivières[66].

La construction de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton et, subséquemment, sa mise en tourisme à partir du début des années 2000 et, de manière plus conséquente, avec l'appui du conseil municipal entre 2005 et 2013, auront généré nombre de transitions sur le territoire. D'une part, le village aura été transformé de manière tangible par le projet touristique et patrimonial, portant dans les lieux quotidiens les marques concrètes de cette fiction : les installations artistiques temporaires sur le domaine public et l'émergence de lieux commerciaux construits autour de cette fiction, doublées d'une nouvelle reconnaissance à l'échelle nationale et internationale du village et d'une attention médiatique constante, auront contribué à l'émergence d'une identité transformée à Saint-Élie-de-Caxton.

Cependant, et c'est le sujet abordé dans le présent chapitre, cette mise en tourisme de la fiction patrimoniale n'aura pas été vectrice que de développement au sens strictement touristique (généralement calculé en nombre de billets ou en nuitées d'hôtel, par exemple) : ses effets transcendent ainsi les retombées économiques du tourisme et auront généré d'importantes transformations dans la communauté, sur le plan tant de la cohésion communautaire que du développement des arts et de la culture et des institutions. Saint-Élie-de-Caxton n'aura pas connu de transformations majeures de son territoire par le tourisme, mais celui-ci aura contribué à consolider une dynamique de développement local qui lui est propre. Le développement local de Saint-Élie-de-Caxton, engendré par son projet touristique, se déploie dans les changements apportés dans le milieu de vie. En 2011, dans un article du journal *Le Devoir* portant sur le 24e colloque annuel de l'organisme Les Arts et La Ville, le coprésident de son conseil d'administration citait le développement de Saint-Élie-de-Caxton en exemple : « Grâce à Fred Pellerin, qui a développé son art autour de cette municipalité, les gens de l'endroit ont repris conscience de ce qu'était vraiment leur milieu de vie, de ses possibilités, et il

[66] Notons que Trois-Rivières (141 352 habitants en 2022) et Shawinigan (50 717 résidents en 2022) sont les deux principaux centres urbains de la Mauricie.

est devenu plus attractif. On voit ce phénomène, à différents niveaux, dans différentes municipalités » (Letartre, 2011).

De fait, d'un point de vue théorique, une grande majorité de chercheurs considèrent le développement local comme une dynamique économique et sociale impulsée par des acteurs tout à la fois individuels et collectifs sur un territoire donné (Houée, 2001 ; Pecqueur, 2000 ; Greffe, 2005). On l'envisage également comme une évolution permettant à une communauté de déterminer des buts communs et « qui permettrait de faire mûrir des priorités, de choisir des actions à partir de savoirs et de propositions de groupes de populations habitant un territoire donné, et de mettre en œuvre les ressources disponibles pour satisfaire ces propositions » (Chevalier et Dedeire, 2014). En en dégageant les principales composantes, nous chercherons dans ce chapitre à comprendre comment s'est traduit le développement local sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton à partir de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale des lieux.

Pour ce faire, nous tenterons dans un premier temps de saisir ce que représente, pour les résidents de Saint-Élie-de-Caxton, le développement local. En nous fondant sur les réflexions tirées de cette interrogation, nous nous pencherons sur les répercussions de la nouvelle attractivité du territoire sur le contexte immobilier et la croissance démographique. Nous interrogerons par la suite les processus d'accueil des nouveaux résidents et l'impact de leur arrivée dans la communauté. Puis, nous nous pencherons sur l'évolution de la situation de l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse, menacée de fermeture en 2007-2008, ainsi que sur les actions entreprises par la communauté pour éviter cette fermeture. Dans le contexte particulier de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton, nous interrogerons par la suite la place des arts et de la culture dans le développement du territoire avant nous pencher sur la « Fabrication d'origine caxtonienne » (FOC), une appellation visant à mettre en valeur les produits bruts ou transformés des œuvres réalisées par un savoir-faire propre au village de Saint-Élie-de-Caxton. Finalement, nous aborderons les visions plurielles du développement local et le rôle des organismes communautaires dans la poursuite de celui-ci.

6.1 Vision locale du développement : dialogues caxtoniens

En admettant que le but premier du développement local est d'assurer le bien-être économique, social et culturel d'une collectivité, toutes les initiatives visant à contribuer à ce développement requièrent l'implication de divers acteurs provenant d'une pluralité de secteurs sur le territoire (Angeon et Callois, 2005). Nous pouvons ainsi avancer que les initiatives de développement local doivent faire intervenir les pouvoirs publics locaux, les groupes sociaux, les communautés et les personnes (Ninacs, 1993). Chaque communauté dispose ainsi de sa propre définition du développement local, construite en regard des aspirations communes partagées par ses membres et des ressources (matérielles, économiques et humaines) disponibles sur le territoire pour réaliser ces aspirations.

Saint-Élie-de-Caxton a connu, sur une période relativement courte (voir chapitre 5), des développements majeurs (plus grande visibilité, augmentation du nombre de touristes et ouverture de commerces, notamment). Si ces développements ont été dans un premier temps induits par le projet touristique, l'évolution de ce projet a posé la question de la perception du développement local par les citoyens. Le développement de ce territoire passait-il nécessairement par le projet touristique ? Sans ce projet touristique, le village serait-il en mesure de poursuivre son développement ? Suivant ces questionnements, nous tenterons ici de saisir ce que représente le développement local pour les résidents de Saint-Élie-de-Caxton.

Dans un sondage réalisé dans le cadre de cette thèse, dont nous avons décrit la méthodologie[67] au chapitre 1, section 1.4.4, une question a été posée aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton à propos de la perception du développement local sur le territoire. Cette question ouverte, à laquelle 62 résidents ont répondu, se lit comme suit : « Comment définiriez-vous le développement local à Saint-Élie-de-Caxton ? ». Cette question visait à définir, de manière générale, ce qui constituait les composantes principales du développement local aux yeux de résidents afin de saisir si ces composantes s'arrimaient avec le développement réel du territoire.

[67] Rappelons que ces sondages, hébergés en ligne sur le site www.sondageonline.com, ont été rendus disponibles sur les médias sociaux, notamment sur les groupes Facebook précédemment mentionnés : Saint-Élie-de-Caxton : Bureau d'accueil touristique, Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 2,0 Passez au suivant, Saint-Élie-de-Caxton et les environs et Développement Saint-Élie entre le 15 mars 2022 et le 15 mai 2022. 62 résidents de Saint-Élie-de-Caxton y ont répondu.

Dans ce sondage, 92 % des répondants affirment ainsi qu'avoir des projets collectifs constitue une composante du développement local de Saint-Élie-de-Caxton : il s'agit du pourcentage le plus élevé des cinq réponses données. « Avoir accès aux arts et à la culture » est la seconde réponse la plus populaire, avec 84 %, suivi de l'accès aux commerces de proximité, avec 81 %. L'accès à des services scolaires et de garderies récolte 79 % et le fait d'avoir un nombre suffisant d'emplois permettant de demeurer sur le territoire récolte finalement 71 %. En nous appuyant sur les entrevues réalisées, nous avançons ici l'hypothèse que la question des emplois n'est nommée comme composante du développement local que dans 71 % des cas considérant que le fait d'occuper un emploi dans un village voisin ou une ville limitrophe ne constitue pas un frein au fait de demeurer sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton.

Figure 20 : Sondage portant sur la perception du développement local effectué auprès des résidents de Saint-Élie-de-Caxton

Nous notons cependant que le fait d'être en mesure, dans une collectivité, de contribuer et de participer à des projets collectifs est largement reconnu, chez les répondants, comme une composante du développement local. Ces projets collectifs, que nous aborderons à la section 7.4 du présent chapitre, représentent également des vecteurs de fierté et de sentiment d'appartenance, créant une cohésion essentielle au développement local. Ainsi, lorsque nous nous attardons aux impacts de la mise en tourisme sur le territoire, rares sont les répondants qui soulignent le nombre de visiteurs : ils évoquent surtout la fierté d'appartenir à un village ayant été en mesure de mettre sur pied un projet touristique, soit, mais également un sens de la communauté ayant lui aussi attiré nombre de nouveaux résidents. À ce sujet, un article de Chantale Gingras paru dans la revue *Québec français* en 2008 citait Fred Pellerin quant aux impacts positifs, et possiblement négatifs, de l'attention nouvelle portée à Saint-Élie-de-Caxton :

> Les impacts sont très positifs. Et il faut dire qu'au-delà des chiffres d'achalandage et de visiteurs, il y a surtout une fierté qui s'est construite autour de cette réappropriation de notre

> histoire, de nos histoires. Un bonheur à se prolonger la mémoire, à s'aérobiser le patrimoine. De la souvenance à retrouver non pas pour s'y cloîtrer, mais pour s'en faire des bases à sauter plus haut

Cependant, s'il est le plus connu de ses résidents, Fred Pellerin partage avec nombre des habitants de Saint-Élie-de-Caxton cet attachement au territoire. Jacques Proulx, fondateur et ex-président de Solidarité rurale du Québec, souligne que « quand une communauté ne va pas, c'est souvent parce qu'elle ne se connaît pas » et que, pour se connaître, on doit établir à la fois ce que l'on est et ce que l'on a : « ça peut être le bâti, le savoir, l'environnement, le patrimoine, le culturel, l'industriel, le social » (Gall, 2013). Si la mise en tourisme de la fiction patrimoniale a permis à Saint-Élie-de-Caxton de se démarquer, d'être connu et reconnu à travers la province, l'esprit de communauté qu'elle a mise au jour a également créé un fort sentiment de fierté et d'appartenance rendant possible la mise sur pied de projets contribuant au développement du territoire. En ce sens, Benoît Pinette, alias l'auteur-compositeur-interprète Tire le coyote, affirmait dans un article paru dans le *Journal de Montréal* en 2021, à propos de son aménagement récent à Saint-Élie-de-Caxton : « Finalement, le chalet est devenu une vie très agréable au village, dit-il. Je trouve que c'est un village très vivant, dynamique et qui a une super *vibe* artistique. Ça m'a vraiment nourri » (Gendron-Martin, 2021). Par ailleurs, nous avons constaté, lors des entrevues réalisées dans le cadre de cette thèse, les liens minimaux faits par les répondants entre le développement local et le développement économique, comme le démontre par ailleurs ce sondage. Évidemment, on cherche, grâce à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale, à faire vivre de nouveaux commerces. Cependant, le sens de la communauté prédomine dans la conception du développement du territoire. À ce titre, Fred Pellerin soulignait, dans un article de la revue l'Actualité paru en 2011 : « L'indice du fric mène le monde. Mais on parle-tu de la fierté, de l'appartenance, de l'indice du bonheur ? Ou pourquoi pas de l'indice du *fun* ? Plus tu ris au pied carré, mieux t'es classé. Choisissons notre indice, et poussons dessus ».

C'est ainsi que la question du renouvellement du projet touristique sous une autre forme et de sa possible capacité à attirer, ou non, un nombre aussi élevé de visiteurs que par le passé ne semble pas préoccuper de manière particulière les résidents de Saint-Élie-de-Caxton. Les entrevues réalisées ont permis de constater que la vaste majorité des répondants semblent plutôt enclins à définir l'esprit d'accueil et de communauté du village comme force de développement local, par-delà la mobilisation qu'il a connue à travers le déploiement du projet touristique. À ce sujet, dans une entrevue réalisée par *TVA Nouvelles* en 2019, Fred Pellerin soulignait, en réponse à un éventuel retour dans l'ombre de Saint-Élie-de-Caxton :

> Ça pourrait, répond-il. Mais on n'était pas malheureux avant. C'est correct aussi. Ce pour quoi j'ai toujours travaillé, c'est de participer à la dynamisation d'un milieu de vie. Si la chose touristique meurt, le village ne meurt pas.

6.2 La nouvelle attractivité du territoire

Si l'esprit de communauté du village de Saint-Élie-de-Caxton permet la mobilisation citoyenne autour de projets porteurs de développement local, il n'en demeure pas moins que le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale aura généré un certain intérêt pour le territoire.

On admet généralement qu'un territoire devient plus attractif après sa mise en tourisme, et que plus cette mise en tourisme est fondée sur des qualités naturelles et spectaculaires, plus l'attractivité est importante (Fabry, 2009). Cependant, Gagnon (2007) note également que « l'agrément d'un territoire réputé pour ses charmes doit davantage à une ambiance qui motive le touriste à se conjoindre à ces lieux ». Les recherches effectuées permettent de saisir que la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton n'est pas fondée sur les qualités naturelles et spectaculaires du village : outre la montagne du calvaire, celui-ci ne dispose pas de ressources physiques particulières sur lesquelles fonder le projet touristique. Ce sont plutôt, dans un premier temps, l'intérêt envers des œuvres fictives mettant en scène le village et ses habitants et, subséquemment, les interventions réalisées sur le territoire visant à soutenir la fiction patrimoniale (voir section 5.1.1), qui auront permis de créer un charme et une ambiance, comme mentionné par Gagnon (2007). Cette fiction patrimoniale aura tôt fait d'être intégrée dans les médias écrits et télévisuels, alors même que l'on référera au village de Saint-Élie-de-Caxton par certains éléments de cette fiction. Ainsi, dans un reportage[68] diffusé à la télévision de Radio-Canada en 2006, une reporter mentionne ainsi Saint-Élie-de-Caxton non plus par son nom, mais par l'expression « au pays des lutins » : « pour habiter aux pays des lutins, les Montréalais et les autres sont prêts à y mettre le prix ».

Déjà, dans la foulée du lancement de l'exposition *Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton*, en 2006, on estime à environ 5000 le nombre de visiteurs qui se déplacent dans le village de Saint-Élie-de-Caxton. Un article paru dans *Le Nouvelliste* permet de saisir l'importance de ces visiteurs pour, d'une part, la viabilité économique du village, mais également pour l'organisation communautaire de celui-ci. De fait, dans cet article, le maire André Garant mentionne que des commerçants affirment, à cette époque, avoir vu leur

[68] Derome, Bernard. (2006, 7 décembre). Le prix des maisons explose grâce à la renommée de Fred Pellerin. Reportage avec Carolyne Brochu. Dans SRC Télévision – Le Téléjournal/Le Point.

chiffre d'affaires quadrupler par rapport à la saison estivale précédente : « Je suis emballé par l'intérêt qui est porté à Saint-Élie (…) Je parlais à des commerçants récemment qui me disaient que leur chiffre d'affaires de la dernière année a quadruplé par rapport à l'année précédente. Ce qui est le plus beau, c'est que ça se fait dans le respect et que les gens participent et s'impliquent » (Houde, 2006). S'il n'est pas techniquement possible de valider de manière quantitative cette affirmation, celle-ci démontre l'état d'esprit des résidents de Saint-Élie-de-Caxton au milieu des années 2000. La mise en tourisme de la fiction patrimoniale entamée quelques années plus tôt, qui s'est dès le départ réalisée en collaboration avec la population locale, génère à cette époque des retombées évaluées comme étant importantes pour les commerçants ; or, la nécessité de poursuivre ce projet en tant que communauté est également nommée et le sera, nous le verrons, dans les années subséquentes.

Un article paru dans *Le Devoir* en 2010 permet par ailleurs de saisir comment a été perçue la crise de l'industrie forestière dans la région, ainsi que pour le village même que l'on décrit comme étant « en déclin ». On peut ainsi y lire : « La fermeture des scieries environnantes et plus récemment celle d'une usine de meubles avaient provoqué un taux de chômage élevé dans cette localité d'environ 1300 habitants. Sans le principal moteur économique, les services de proximité étaient menacés » (Plante, 2010). C'est dans ce contexte que s'est déployée, dans les années 2000, l'activité touristique de Saint-Élie-de-Caxton, jusqu'à créer une attractivité non plus exclusivement touristique, mais également pour d'éventuels résidents, comme nous le verrons à la section 7.2.1. Cette attractivité nouvelle n'est pas traitée dans les médias ni comprise par les citoyens et les acteurs municipaux comme générant exclusivement de nouvelles formes de revenus. Elle s'envisage également, sur le territoire, comme source de fierté et d'affirmation d'une identité collective. À ce sujet, Fred Pellerin mentionnera, dans un article paru dans *Le Droit* en 2017, qu'il existerait deux Saint-Élie-de-Caxton : l'un géographique, d'une part, et l'autre communautaire et collectif, d'autre part. Il affirmera ainsi :

> Il y a le Saint-Élie-de-Caxton réel, géographique, celui qu'on retrouve dans une liste de payeurs de taxes ou un recensement. C'est le dedans. Mais le dedans déborde. C'est-à-dire que les contours d'un Caxton fou, dynamique, citoyen, engagé, partant, souriant, penchant du bord lumineux et voulant de belles choses… (Bergera, 2017)

6.2.1 Le boom immobilier et la croissance démographique

Si la démarche méthodologique utilisée dans cette thèse n'utilise que peu de données quantitatives, il a été possible de constater, lors de la réalisation de la revue de presse 1999-2022 et au cours des entretiens réalisés, la mention récurrente d'un « boom immobilier » et d'une hausse de la population de Saint-Élie-

de-Caxton à partir de la moitié des années 2000. Ceux-ci sont alors présentés comme des conséquences directes de la mise en tourisme du territoire. Pourtant, il s'avère que Saint-Élie-de-Caxton n'aura pas connu de baisse de population significative depuis 1991, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Évolution de la population de Saint-Élie-de-Caxton, 1991-2021
Source : Statistique Canada, profil des recensements 1991, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016, 2021

1991	**1996**	**2001**	**2006**	**2011**	**2016**	**2021**
1382	1455	1541	1676	1758	1836	1934

Or, la récurrence à la fois dans la presse écrite (entre 2006 et 2014), télévisuelle (en 2006) et dans les entrevues réalisées du boom immobilier et de la venue de nouveaux résidents permet de se questionner sur le sens donné au développement local sur ce territoire et à l'interprétation des mouvements de population sur celui-ci.

C'est en décembre 2006 que, pour la première fois, un reportage télévisuel[69] présenté à la Société Radio-Canada fait état de la hausse du prix des maisons dans le village de Saint-Élie-de-Caxton. Bernard Derome, alors chef d'antenne à la société d'État, y invoquait la poésie du territoire comme vecteur d'attractivité pour les populations vivant dans les centres urbains, contribuant par le fait même à la hausse du prix de l'immobilier dans le secteur. Derome mentionnait ainsi : « le petit village québécois du conteur québécois Fred Pellerin est plus populaire que jamais. Saint-Élie-de-Caxton, qui est niché en Mauricie, attire de plus en plus de gens des grands centres, des gens avides de cette campagne que le conteur décrit avec tant de poésie ; si bien que le prix des maisons (…) a explosé ». Ce reportage donnait la parole non seulement à Fred Pellerin, mais également au maire André Garant ainsi qu'à deux résidents de Saint-Élie-de-Caxton afin de saisir les causes et les impacts de cette hausse soudaine de la renommée du village et, par conséquent, de la valeur foncière des habitations. Au cours de ce reportage, André Garant, faisait ainsi état, avec fierté, de la vente d'une maison évaluée à 120 000 $ vendue à 382 000 $ (« ça n'a pas de bon sens ! C'est parti comme ça ! »), alors que la reporter soulignait la mise sur le marché d'une maison au prix de 589 000 $, le triple de l'évaluation municipale. Si la question de l'impact de ces hausses de l'évaluation

[69] Derome, Bernard. (2006, 7 décembre). Le prix des maisons explose grâce à la renommée de Fred Pellerin. Reportage avec Carolyne Brochu. Dans SRC Télévision – Le Téléjournal/Le Point.

municipale et, conséquemment, des taxes, sur la population locale est évoquée au cours de ce reportage, on y évoque surtout la fierté d'avoir mis sur pied un projet touristique qui aura eu un impact réel sur l'attractivité du territoire, dans un laps de temps relativement court.

Au fil des années, la presse écrite continue également de faire mention de la croissance de Saint-Élie-de-Caxton. Ainsi, en 2008, un article paru dans *Le Devoir* informe que 22 nouveaux achats de maisons ont été réalisés au cours de l'année (Montpetit, 2008), ce qui apparaît être un chiffre important pour une municipalité de cette taille. Dans un article paru dans *Le Nouvelliste*, toujours en 2008, on apprend par ailleurs que la population de Saint-Élie-de-Caxton est passée de 1577 à 1705 habitants entre 2007 et 2008, alors qu'un journaliste mentionne la possibilité que cette hausse soit liée à ce qu'il nomme alors « l'effet Fred Pellerin » (Francoeur, 2008).

Cette année-là, l'attractivité touristique du territoire (12 000 touristes se rendent alors sur place) permet au conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton de réinvestir le gain net de 10 000 $ obtenu, notamment, par les visites en carrioles et la location des audioguides, dans la restauration du presbytère. À ce titre, André Garant soulignait, dans un article paru dans *Le Journal de Montréal*, que « ailleurs, au Québec, il y a des paroisses qui n'ont plus d'argent pour chauffer le presbytère. Pas chez nous. Nous avons réalisé l'an dernier un gain net de plus de 10 000 $ en deux mois grâce à Fred. Nous voulons préserver notre patrimoine. Nous allons même redonner tout son lustre au presbytère » (Laprade, 2008). Cette même année, Fred Pellerin, dans un article paru dans *La Presse*, utilise l'expression « Ça se désexode » pour parler du retour des jeunes dans le village de Saint-Élie-de-Caxton, soulignant : « Beaucoup de jeunes y reviennent. Ça se désexode (…) Le taux de croissance démographique est d'ailleurs le plus élevé de la région, grâce aux naissances et aux nouveaux arrivants. Il y a quatre baptêmes pour un décès » (Masse, 2008). La question de la fin de l'exode, ou de son renforcement, est par ailleurs fréquemment abordée dans les articles de presse ainsi que dans les entrevues qui ont été réalisées ; pourtant, dans l'absolu, la population de Saint-Élie-de-Caxton a connu une hausse constante depuis 1991, passant de 1382 habitants à 1934, en 2021 (voir tableau 11).

À ce titre, le répondant ISR3, résident de Saint-Élie depuis sa naissance et aujourd'hui retraité, mentionnait l'importance, pour les habitants de village de Saint-Élie-de-Caxton, de croire en ce frein à l'exode de la population, considéré comme « un miracle de plus ». On comprend alors que, pour certains résidents, la croyance de la fin d'un exode de la population, bien que n'étant pas appuyé par des chiffres officiels, soit

un fait affirmé, et que cet état de fait fasse écho dans la presse écrite. Il ajoutait ainsi : « en fait, on l'a sentie la hausse de la population. Est-ce que c'était une hausse en chiffres ? Est-ce qu'on a regardé les statistiques ? Pas vraiment. Il y avait plus de jeunes, plus de familles, on le sentait, on le voyait, et plus d'activités aussi, des soupers de village, les gens s'impliquaient. Il y avait plus d'action ».

Ceci peut également s'expliquer, selon Gina Lemire, mairesse actuelle de Saint-Élie-de-Caxton, par le fait que si la population totale du village n'a pas connu de réelle diminution depuis le début des années 1990, les jeunes professionnels ainsi que les jeunes familles le délaissaient au début des années 2000.

En 2009, on rapportait par ailleurs dans les pages du *Nouvelliste* qu'Annick Cojean, journaliste au *Monde Magazine* (supplément hebdomadaire du quotidien *Le Monde*), réalisait un séjour à Saint-Élie-de-Caxton dans le but d'y publier un texte décrivant le village comme « un modèle économique » (Anonyme, 2009). Cet article paru dans la presse renforce l'idée selon laquelle le projet touristique de Saint-Élie-de-Caxton aura été vecteur de développement économique et aura eu un impact sur la démographie du village, en s'appuyant plutôt sur des entretiens avec les élus et les résidents plutôt que sur des chiffres réels qui permettraient de justifier ces affirmations. Les dires de Cojean, relatés dans cet article, se lisent comme suit :

> L'exode rural, c'est un vieux phénomène mondial. Or, lui, avec ses initiatives, il attire des touristes dans son village. Ça aide l'économie d'ici et ça permet à des gens d'y travailler et d'y rester. Pour avoir parlé avec le maire, je sais qu'on mesure déjà les effets positifs sur la démographie à Saint-Élie. Les gens viennent d'un peu partout au Québec pour visiter ce petit village. Ce n'est pas rien. Il y a peut-être un modèle ici qui pourrait s'appliquer dans de nombreuses petites communautés un peu partout à travers le monde.

L'année suivante, en 2010, un dernier article fait état de la hausse de la population à Saint-Élie-de-Caxton. On y mentionne le caractère particulier du village qui se trouve face à certains touristes qui, attirés par son caractère artistique et la proximité de la nature, entreprennent d'y rechercher une propriété, soulignant « qu'il n'y a pas de doute, on peut parler d'un petit boom immobilier » (Plante, 2010). On y lit ainsi : « au cours des quatre dernières années, ce village s'est soudainement enrichi de 400 personnes, portant sa population à 1700 âmes, ce qui dans un contexte québécois de dévitalisation rural est remarquable ». On y apprend par ailleurs que l'attractivité du territoire générée par la mise en tourisme aura modifié le visage du village, avec l'apparition des premières maisons jumelées.

Quelques années plus tard, en 2014, la presse souligne à nouveau la croissance démographique de Saint-Élie-de-Caxton, mettant cette fois-ci l'accent non plus exclusivement sur le nombre de nouveaux arrivants,

mais également sur la qualité de ceux-ci. On accorde, à Saint-Élie-de-Caxton, une importance toujours grandissante à la vie communautaire et à la mise sur pied de projets collectifs (on abordera cette question à la section 6.4 du présent chapitre). Ainsi, dans un article publié dans *La Presse,* on peut lire : « C'est le village qui connaît le plus haut pourcentage de croissance démographique au Québec à l'heure actuelle (…) Puis c'est du beau monde. Ça fait un village qui se prend en main, qui est ravigoré, actif et qui swingue, tsé ! Ce sont de belles histoires qui ont des retombées sociales. » (Guy, 2014)

On note par ailleurs que malgré les changements apportés au projet touristique du village et la baisse de l'achalandage touristique depuis 2019, Saint-Élie-de-Caxton continue d'attirer de nouveaux résidents. Encore en 2020, un couple d'artisans récemment aménagé affirmait, dans un article paru dans *Le Nouvelliste* :

> Lorsque moi et mon conjoint avons fait le choix de partir de Montréal pour aller vivre en campagne, on a regardé en Mauricie et le choix de Saint-Élie était évident pour nous, puisqu'il y a de la vie ici. C'était important pour nous de sortir de la ville, mais ne pas se retrouver isolés et avec tout ce qui se passe à Saint-Élie, ça nous a vraiment attirés. On a d'ailleurs été très bien accueillis dans la communauté.

La particularité de l'arrivée de nouveaux résidents à Saint-Élie-de-Caxton réside sans doute dans la capacité du village à rapidement impliquer ceux-ci dans la vie communautaire en trouvant la manière de « rallier tout un chacun, les intellos comme les analphabètes, les urbains comme les banlieusards et les ruraux ».[70]

6.2.2 L'école du village

Lorsque l'on aborde la question du développement local dans les villages, notamment au Québec, les enjeux liés au maintien des services dans les écoles primaires, voire leur ouverture même, sont généralement mentionnés (Bonini, 2012 ; Dagenais, 2018). Décrit tantôt, depuis le déclin du rôle de l'église, comme « l'institution rassemblant la communauté » (Dagenais, 2018), tantôt comme « un acteur de premier plan pour développer les communautés rurales et assurer leur pérennité » (Des Lauriers, 2004), l'école de village constitue le centre de l'enracinement et de l'appartenance à une communauté.

Si nous considérons que les communautés construisent leur identité autour du développement de valeurs communes liées notamment à l'occupation du territoire et aux représentations culturelles (Boudon et

[70] Josée Blanchette, « Fred à André à Ferdinand », *Le Devoir*, Chronique, vendredi 28 septembre 2012, p. B12

Mingasson, 2006), nous pouvons nous interroger sur les manières dont cette identité s'affirme et se manifeste. Des Lauriers (2004) avance ainsi que l'affirmation de cette identité passerait d'abord et avant tout par le patrimoine, dont la transmission de ses dimensions culturelles (les savoirs, les savoir-faire, les traditions orales et littéraires, notamment) assurerait la continuité de la communauté. Or, la question de la transmission de ce patrimoine, et par le fait même le maintien d'une forme d'identité collective, pose l'enjeu de la survie des institutions, notamment scolaires, favorisant cette transmission.

À ce titre, un groupe de travail sur le maintien de l'école de village a été mis sur pied en 2003 par le ministre de l'Éducation et le ministre des Régions du Québec, formé de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de Solidarité rurale du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération des comités de parents de la province de Québec et de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Considérant plusieurs enjeux, notamment le phénomène de décroissance scolaire dans les municipalités rurales, ce groupe de travail avait comme mandat de déposer auprès du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi et au ministre des Régions un mémoire comportant des recommandations pour le maintien et la sécurisation des écoles de villages tant à l'État québécois (11 recommandations) qu'aux commissions scolaires (9 recommandations) et au milieu municipal (8 recommandations). L'une de ces recommandations (recommandation #16), d'importance comme nous le verrons dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, se lisait comme suit :

> En concordance avec les recommandations 6 et 7, advenant des prévisions d'une baisse de clientèle qui viendrait menacer le maintien de la dernière école primaire d'une municipalité, mettre sur pied un comité de travail regroupant des représentants du conseil d'établissement, de parents, de l'équipe-école, de la municipalité et de la MRC.

Dans ce contexte où l'école du village est positionnée comme un facteur déterminant dans le développement local des territoires, nous avons cherché à savoir quel rôle jouait l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse dans le développement de Saint-Élie-de-Caxton. À ce titre, les entrevues réalisées dans le cadre de cette thèse, et tout particulièrement les discussions qui se sont déroulées lors des questions spécifiques portant sur le développement local (voir annexe E), ont permis de mesurer l'ampleur de l'attachement des résidents à l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse et son rôle dans le développement du village. De fait, la totalité des répondants ont, à un moment ou l'autre des entrevues, souligné la situation extrêmement précaire dans laquelle se trouvait l'école pendant l'année scolaire 2008-2009, alors que celle-ci se voyait menacée de fermeture par le ministère de l'Éducation du Québec.

Tableau 12 : Effectifs scolaires dans les écoles primaires du Centre de services scolaire de l'Énergie 1998-1999 versus 2021-2022
Source : Centre de services scolaire de l'Énergie

Centre de services scolaire de l'Énergie
Québec

Tableau comparatif

Effectifs scolaires des jeunes en formation générale

1998-1999 versus 2021-2022

Écoles primaires	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	ÉCART 1998-1999 versus 2020-2021	
des Bâtisseurs, Sh.-Sud (St-Georges)	175	136	144	147	164	205	203	233	227	175	153	150	122	110	102	97	249	259	292	247	264	310	362	362	187	206,86%
Félix-Leclerc (musique)																				101	103	160	174	198	198	
des Explorateurs, Sh.-Sud (St-Paul)	331	324	309	279	321	276	237	254	293	291	285	222	232	222	222	234	97	96	83	75	94	0	0	0	(569)	-100,00%
Saint-Sauveur, Shawinigan-Sud	238	246	235	232	169	166	155	76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
de la Source, Sh.-Sud (St-André)	410	386	373	360	354	318	301	280	302	289	271	320	286	273	257	242	243	258	257	211	215	247	250	312	(98)	-23,90%
Notre-Dame, N.-D.-du-Mt-Carmel	405	398	385	398	381	376	361	339	315	326	306	291	305	322	341	365	400	404	420	427	415	438	470	490	85	20,99%
Sainte-Marie, Saint-Boniface	386	395	395	383	357	357	362	331	339	331	334	324	323	338	373	400	416	429	441	470	484	499	517	515	129	33,42%
Notre-Dame-des-Neiges, Charette	125	116	127	126	112	105	87	80	61	56	54	55	51	46	53	67	72	69	83	83	89	107	102	102	(23)	-18,40%
Notre-Dame-de-la-Joie, St-Barnabé	85	88	80	69	68	60	65	53	59	51	36	32	28	29	34	25	29	32	36	48	53	66	63	60	(25)	-29,41%
des Vallons, Saint-Paulin	123	120	117	113	120	110	104	101	94	94	101	108	100	101	98	98	94	92	105	105	106	113	111	133	10	8,13%
Sainte-Élisabeth, Saint-Alexis	196	202	220	212	144	139	134	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	(57)	-29,08%
des Boisés, Saint-Alexis	0	0	0	0	73	66	65	192	182	168	155	167	156	145	139	156	148	153	142	135	137	137	134	139		
de la Petite-Rivière, St-Gér. (St-Joseph)	206	208	197	187	175	164	194	148	144	132	125	131	131	145	147	145	149	148	142	148	150	154	151	160	(46)	-22,33%
Villa-de-la-Jeunesse, St-Élie-de-Caxton	111	111	116	126	113	92	79	79	58	66	56	63	74	75	95	95	127	136	139	135	134	126	120	121	10	9,01%
de la Tortue-des-Bois, St-Mat. (Centrale)	72	73	75	58	46	32	0	64	75	78	84	79	94	96	95	113	87	89	96	96	91	88	89	84	12	16,67%
de l'Énergie (alternative)																				63	88	99	108	120	120	

Le tableau 12 fait ainsi état du nombre d'élèves fréquentant l'école primaire entre 1998 et 2022 ; de 126 élèves au cours de l'année 2001-2002, l'école passera à 56 élèves en 2008-2009, perdant ainsi 56 % de sa population estudiantine sur une période de sept ans. Inaugurée en 1961, l'école Villa-de-la-Jeunesse comptait, en 2008-2009, quatre enseignants pour 56 élèves ; en 2007-2008, la diminution du nombre d'élèves avait contraint l'établissement à regrouper les élèves de quatrième, cinquième et sixième année dans une seule classe.

La situation s'expliquait alors par deux facteurs : d'une part, la baisse du nombre d'enfants dans la municipalité et, d'autre part, la décision de certains parents d'inscrire leurs enfants dans les écoles primaires des villes avoisinantes, devant une menace de fermeture toujours grandissante. À ce sujet, dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, André Grant mentionne :

> On a tous eu très peur. Un village sans école, ça ne fonctionne pas. Les enfants qui vont faire leur primaire ailleurs, ils ne reviennent pas après. Ils ne sont pas attachés. Et l'école, c'est aussi là que les parents se rencontrent, les voisins deviennent des amis, on est capables de créer des projets. Là, le tourisme allait bien, c'était en 2008, mais ça donnait quoi si on perdait l'école ?

Devant cette situation et dans l'urgence d'empêcher la fermeture de l'école, une rencontre citoyenne est donc organisée le 3 juin 2009 entre les parents et les employés de Villa-de-la-Jeunesse. L'objectif de cette rencontre était de déterminer des mesures permettant de rendre le programme scolaire de l'école primaire aussi attrayant que celui d'autres écoles de la région. Il a ainsi été déterminé, suivant le positionnement culturel et artistique de Saint-Élie-de-Caxton, d'inscrire le projet éducatif de l'école Ville-de-la-Jeunesse dans une logique de développement des arts et de la culture. Ainsi est né le projet Grandi-Ose, un programme à vocation artistique permettant aux élèves de s'intéresser à la musique, aux arts plastiques et à l'art du cirque. Enregistré comme organisme à but non lucratif, le comité Grandi-Ose aura pu compter sur un appui financier de 10 000 $ de la Commission scolaire de l'Énergie et de 28 000 $ du programme d'aide Pacte rural[71] investi dans le réaménagement des salles de classe et dans l'achat d'équipement et d'instruments de musique.

Dans un article paru dans *Le Nouvelliste*, Annie Plante, instigatrice de Grandi-Ose, soulignera que le projet s'inscrivait ainsi dans l'identité même de Saint-Élie-de-Caxton : « L'important (…) c'est d'offrir

[71] Entente formelle entre le gouvernement du Québec et les municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que les instances assimilées qui ne sont pas constituées en MRC, mais qui sont couvertes par la Politique nationale de la ruralité. Cette entente comporte une enveloppe financière gérée par la MRC pour la réalisation de projets visant à soutenir le développement des milieux ruraux par des gestes structurants au niveau local inapproprié (Source : TAG, 2013).

une école artistique, pleine d'imagination, ouverte. En fait, une école qui ressemble à Saint-Élie » (Goudreault, 2010). De fait, lorsque l'on demande aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton si le projet touristique a joué un rôle dans le changement de vocation de l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse et, à terme, sur la possibilité de contrer sa fermeture, les réponses s'articulent généralement autour de deux axes. Dans un premier temps, on souligne que l'attractivité du territoire générée par la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du lieu aura eu un impact sur l'arrivée de nouveaux résidents, dont plusieurs jeunes familles. D'autre part, on mentionne que le projet de l'école Villa-de-la-Jeunesse s'est inscrit dans une démarche culturelle et artistique largement portée par la communauté et s'inscrivant dans la continuité des projets collectifs du village. Le répondant ISR3 dira ainsi :

> On en avait déjà fait, des projets un peu fous. On allait pas baisser les bras, on savait que si on mettait de l'art là-dedans, si on impliquait les parents, on allait être capable de réussir quelque chose. Peut-être qu'avant, on aurait baissé les bras, mais on avait déjà soulevé des montagnes ici, alors on a juste essayé. Ça a marché.

Le nombre d'élèves fréquentant l'école primaire au cours de l'année scolaire commencera à augmenter dès l'année scolaire 2009-2010, poursuivant une progression jusqu'à un sommet de 139 élèves en 2016-2017. Au cours de l'été 2015, on assiste par ailleurs à un renversement de situation : la Commission scolaire de l'Énergie annonçait à certains parents le nécessité pour eux d'inscrire leurs enfants à l'école primaire du village de Charrette, située à 8 kilomètres de Saint-Élie-de-Caxton. Une intervention du maire de Saint-Élie à l'époque, Réjean Audet, aura permis l'ouverture d'une seconde classe de maternelle permettant d'accueillir l'ensemble des élèves. Pour l'année scolaire 2021-2022, l'école comptait 121 élèves et n'était toujours plus menacée de fermeture.

Si l'éventuelle fermeture de l'école Ville-de-la-Jeunesse a été mentionnée par l'ensemble des répondants interrogés dans le cadre de cette thèse en 2002, soit près de quinze ans après les faits, elle a également continué d'être mentionnée dans la presse écrite dans les années subséquentes. Ainsi, dans un article paru dans *La Presse* en 2014, on pouvait constater que la question de la possible fermeture de l'école Villa-de-la-Jeunesse était encore présente dans la mémoire collective de Saint-Élie-de-Caxton. On y mentionne alors que « Fred Pellerin est heureux de nous annoncer que son village a connu cette année une hausse de 10 % de son achalandage, qu'on a refait les capsules pour les touristes, que les jeunes familles continuent de s'y installer et que le baby-boom se confirme. D'une cinquantaine d'enfants il y a quelques années, quand les villageois se sont battus pour ne pas les envoyer dans une autre école en raison de leur faible nombre, on est passé à 138 inscriptions en 2014 » (Guy, 2014).

Cependant, le projet mis en place par le comité Grandi-Ose de l'école Villa-de-la-Jeunesse n'aura pas permis que de préserver son ouverture : en novembre 2019 a été inauguré l'agrandissement de l'école débuté en 2018. Dans un projet totalisant des investissements de 3,4 millions de dollars, l'école s'est vu adjoindre deux nouvelles salles de classe tandis que le gymnase a été agrandi de manière importante. Le député de Maskinongé aura par ailleurs profité de cette inauguration pour annoncer une aide financière de 35 000 $ sur deux ans au projet Grandi-Ose.

Nous notons également que les actions entreprises dans le but de contrer la fermeture de l'école Villa-de-la-Jeunesse et l'affirmation de sa vocation artistique et culturelle se sont poursuivies au fil des années. Ainsi, en 2022, dans le but de poursuivre le développement de cette vocation, l'école a accueilli une artiste en résidence pour une période de six semaines. Annie Boulanger, illustratrice du conte pour enfants *La course de petits bateaux* de Fred Pellerin (2021), a ainsi déposé un dossier au programme « Une école accueille un artiste ou un écrivain[72] » du ministère de l'Éducation du Québec permettant aux élèves de participer à un travail d'expérimentation artistique d'une durée de quatre à douze semaines et offrant la possibilité à des artistes et écrivains professionnels de vivre une résidence en milieu scolaire. Dans ce cadre, Boulanger s'est installée à l'école Villa-de-la-Jeunesse au printemps 2022 afin de développer un projet artistique sous le thème du conte, transformant l'école en « véritable usine de confection navale »[73]. À l'aide des conseils et de l'appui de Boulanger, près de 125 élèves de 3e et 4e année ont reproduit en groupes des bateaux utilisant un thème qui concordait avec un aspect de leur personnalité. Les bateaux ainsi construits ont par la suite été regroupés, avec des œuvres à l'aquarelle peintes par Annie Boulanger, en une exposition présentée à l'église de Saint-Élie-de-Caxton entre le 24 juin et le 5 septembre 2022 sous la responsabilité de l'organisme Développement Saint-Élie-de-Caxton. Gilbert Guérin, directeur de l'organisme, soulignait lors d'un entretien réalisé dans le cadre de cette thèse que, devant les changements du projet touristique induit par les événements de 2019 (voir section 5.2.2) sur la rupture des liens professionnels entre Fred Pellerin et la municipalité), cette nouvelle exposition constituerait l'un des produits d'appel de la saison touristique 2022.

[72] Selon le ministère de l'Éducation du Québec, ce programme « encourage la diversification des projets culturels proposés aux élèves tout au long de leur formation. Les artistes, les écrivains et les organismes culturels professionnels sont invités à faire connaître aux jeunes, de façon active et participative, l'univers de la création par la découverte d'œuvres variées et de professions liées aux arts et à la culture » (http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/culture-education/programme-la-culture-a-lecole/une-ecole-accueille-un-artiste-ou-un-ecrivain/).

[73] Segment, le Téléjournal Mauricie–Centre-du-Québec, mercredi 30 mars 2022. Quand l'univers du conte prend vie à Saint-Élie-de-Caxton.

Figure 21 : Photographie d'une partie de l'exposition *La Course de petits bateaux*
Photo : M. Joannette, 20 juin 2022

Ce projet marque un changement notable dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton ; alors que les contes et les légendes de Fred Pellerin avaient jusqu'ici été inspirés d'histoires et de personnages réels se transposant dans un monde fictionnel, on assiste ici à une fiction créée de toutes pièces qui trouve écho de manière concrète dans la réalité. Inspirés du conte, les petits bateaux créés dans le cadre de cette démarche artistique ont ainsi contribué à conforter le positionnement artistique de l'école Ville-de-la-Jeunesse, tout en rassemblant plus d'acteurs de la communauté : élèves, parents, employés de l'école, personnel municipal, bénévoles et membres de l'organisme Développement Saint-Élie auront ainsi participé à la création de cette nouvelle exposition.

Finalement, nous remarquons que l'intérêt médiatique envers Saint-Élie-de-Caxton, et par conséquent son rayonnement sur la scène provinciale, se poursuit malgré le processus de changement dans la mise en tourisme du territoire. La conférence de presse organisée par *Développement Saint-Élie* le 20 juin 2022 à l'occasion du lancement de l'exposition, décrite dans un article du *Nouvelliste* comme « un projet qui constituera une des attractions principales pour les touristes en visite à Saint-Élie au cours de l'été » (Houde, 2022), aura été suivie par les médias régionaux (*Le Nouvelliste, l'Écho de Maskinongé*) et

provinciaux (*La Presse).* Le projet même a fait l'objet d'un reportage[74] diffusé sur les ondes de Radio-Canada le 31 mars 2022 ; on faisait ainsi état d'un projet artistique et collectif propre à Saint-Élie-de-Caxton, inscrivant ce territoire dans la continuité des démarches artistiques entreprises par la collectivité et la municipalité depuis le début des années 2000.

Figure 22 : Lancement de l'exposition *La course de petits bateaux*,
église de Saint-Élie-de-Caxton, 20 juin 2022
Photo : M. Joannette

6.3 Le développement par les arts et la culture

Les premières initiatives artistiques et culturelles organisées dans le village de Saint-Élie-de-Caxton se sont déroulées avant le projet de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale. Déjà, en 1999, le café La Pierre Angulaire[75] accueillait les « rendez-vous des conteurs », recevant des conteurs de partout dans la province. Le projet de mise en tourisme aura mis en exergue la dimension artistique et culturelle du village, en positionnant Saint-Élie-de-Caxton comme « village créatif et dynamique » (Houle, 2020). Cette dimension se traduit, nous le verrons subséquemment, par la consolidation de Saint-Élie-de-Caxton comme terreau

[74] Trudel, Marie-Ève. « Les élèves de l'école de Saint-Élie-de-Caxton dans l'univers de Fred Pellerin », Radio-Canada, 31 mars 2022

[75] La Pierre Angulaire, café et salle de spectacle de Saint-Élie-de-Caxton, a fermé ses portes en 2009, tout juste un an avant la fermeture de la salle de spectacle Le Maquisart de Trois-Rivières, posant l'enjeu de la viabilité des entreprises culturelles privées à l'extérieur des grands centres urbains.

fertile pour les entreprises culturelles de même que par une volonté affirmée de mettre en valeur et de faire reconnaître les talents locaux. Suivant cette logique, Fred Pellerin a notamment fait l'acquisition d'une maison d'artistes en résidence afin d'inviter sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton « des créateurs (…), des poètes, des chanteurs, qui viennent y écrire ou composer et offrir un spectacle en échange de cette hospitalité caxtonoise ».[76]

6.3.1 Un terreau fertile pour la culture

Dans les faits, depuis le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale et la visibilité que celui-ci a octroyée à Saint-Élie-de-Caxton, nombre d'artistes et d'artisans ont rejoint le village : selon un article[77] intitulé « S'enraciner pour mieux créer » paru dans *La Presse* en 2021, on en dénombrerait près d'une centaine. L'effervescence artistique et culturelle de Saint-Élie-de-Caxton se confirme par le nombre grandissant d'artistes et d'artisans ayant pignon sur rue et contribuant au dynamisme du village.

Au cours de l'été 2020, l'auteur-compositeur-interprète Benoît Pinette (Tire le coyote de son nom de scène) s'installe en Mauricie. Cherchant à s'établir loin des grands centres urbains et à la recherche d'un compromis géographique entre les villes de Montréal et Québec, il loue dans un premier temps une maison de campagne dans le village de Charrette, situé à cinq kilomètres de Saint-Élie-de-Caxton. Rapidement, il participe à des événements informels et culturels lui permettant de découvrir la vie communautaire du village. C'est en janvier 2021 qu'il quitte Charrette pour faire l'acquisition d'une des plus vieilles propriétés de Saint-Élie-de-Caxton, construite en 1880 et située au cœur du village : la maison du barbier Méo Bellemare, personnage central du conte *De peigne et de misère* de Fred Pellerin (2013) et ancien magasin général entre 2015 et 2021. Méo Bellemarre, rendu célèbre par les écrits du conteur, est par ailleurs encore bien présent dans la mémoire collective du village. Dans un article paru dans *La Presse*, Benoît Pinette dira : « Encore l'été dernier, deux hommes âgés dans les 75-80 ans m'ont fait la conversation alors que j'étais sur ma galerie (…). Ils m'ont dit comme ça : « Tu sais, nous autres, on se faisait couper les cheveux icitte par Méo, dans l'temps ! » (Laprade, 2021).

Benoît Pinette, dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, mentionnait l'importance du village de Saint-Élie-de-Caxton dans son processus de création, de même que l'inspiration qu'il y trouve :

---

[76] Josée Blanchette. « Fred à André à Ferdinand ». *Le Devoir*, Chronique, vendredi 28 septembre 2012, p. B12

[77] Yvon Laprade. « S'enraciner pour mieux créer ». *La Presse,* 14 novembre 2021, https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/2021-11-14/tire-le-coyote/s-enraciner-pour-mieux-creer.php

« Le village, il m'inspire, il m'apaise aussi. Je vais au studio de Jeannot[78], c'est toujours simple. Quand tu as un projet artistique, tu peux te laisser porter par le village, quelqu'un va t'aider, t'appuyer, t'encourager. Ici, tu as le temps de le sentir ».

Les propos de Benoît Pinette rejoignent ainsi ce qui transparaît dans la revue de presse effectuée dans le cadre de cette thèse : si celle-ci portait davantage, entre 2017 et 2019, sur les difficultés rencontrées par la municipalité de Saint-Élie-Caxton quant à la gestion de la politique municipale (voir section 5.2.2) on voit apparaître, en 2020, de nouveaux articles se penchant quant à eux sur la vocation artistique du village de même que sur son dynamisme. On avance ainsi, dans un article paru dans *Le Soleil* en 2021, que le fait d'être un artiste ou un artisan à Saint-Élie-de-Caxton permet de compter sur un solide réseau d'entraide et de collaboration, alors que l'esprit de compétition semble laisser place à la création de réseaux de référencement, l'un proposant aux visiteurs de se rendre chez les autres, et vice-versa. Carmen Colbert, artiste-peintre coloriste et propriétaire de la galerie d'art *La Pendule* y mentionnait : « C'est merveilleux d'être une artiste ici. C'est certain que c'est un plus pour les artistes de venir s'établir à Saint-Élie, puisque Fred a fait son nom un peu partout et évidemment, c'est lui qui amène les touristes » (Houle, 2021).

Dans une entrevue[79] accordée au journal *Le Soleil* en juillet 2020, la joaillière Judith Picard, dont l'atelier-boutique se trouve à Saint-Élie-de-Caxton depuis 2010, soulignait ainsi avoir échangé et discuté avec plusieurs artisans démontrant un intérêt et une curiosité envers l'expression artistique dans le village avant de voir plusieurs d'entre eux s'y installer, créant « un milieu qui est consistant en culture ».

Saint-Élie-de-Caxton abrite également une grande diversité d'artisans permettant à chacun de se positionner dans son propre domaine d'expertise. On retrouve ainsi une savonnerie artisanale (*Bulles et brindilles*), un potier (*Le potier de Saint-Élie*), une joaillière (*Atelier Judith Picard)*, une mosaïste (*Roxane Campeau, mosaïste*), un fabricant de tentes et yourtes (*Atuk*), un atelier de tricot et bijoux (*Créations Élie Arts*), un atelier de travail du verre (*La fille lumière*), une galerie d'art (*La Pendule*), une entreprise spécialisée dans le travail artisan du métal (*Granger Fab. Co.*) et une fabrique de talismans, marchande de pierres et objets de pouvoir (*Mama Rose Quartz*), composant une concentration

[78] Musicien, auteur et compositeur, Jeannot Bournival possède un studio d'enregistrement à Saint-Élie-de-Caxton.

[79] Amélie Houle. « Saint-Élie-de-Caxton, un village créatif et dynamique ». *Le Soleil numérique,* 17 juillet 2020, https://www.lesoleil.com/2020/07/17/saint-elie-de-caxton-un-village-creatif-et-dynamique-e3e1f9f665f4270559b351e03708242b

d'artisans conséquente pour un village comptant 1934 habitants[80]. Dans un contexte d'entraide communautaire et d'affirmation du rôle du travail d'artisan dans le développement local du territoire, Saint-Élie-de-Caxton se positionne donc comme terre d'accueil propice aux arts et à la culture. Le village octroie ainsi une place importante aux artistes et artisans, les invitant aux événements communautaires de la municipalité et mettant à leur disposition le *Garage de la culture* afin de créer des expositions. La joaillière Judith Picard mentionne en ce sens : « j'ai toujours senti l'entraide entre artisans ici. On ne veut pas juste que les gens viennent nous voir, mais on veut aussi qu'ils aillent voir les autres artisans. On se fait donc un circuit pour savoir où envoyer les touristes après leur visite chez chacun d'entre nous ».[81] Les propos de Judith Picard rejoignent par ailleurs ceux de Gilbert Guérin, président de l'OBNL *Développement Saint-Élie*, qui, lors d'une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, soulignait l'importance de la collaboration entre les artistes et les artisans sur le territoire, posant cet état de fait comme l'un des éléments expliquant le dynamisme et le développement du territoire. Il mentionne ainsi, à propos des relations entre la communauté, les artistes, les artisans et Fred Pellerin :

> Ce qui est fort ici à St-Élie ? Les gens voulaient savoir : « comment vous faites à St-Élie pour que ce soit dynamique comme ça, comment vous faites », et moi je dis qu'il y a comme un aller-retour entre Fred et les gens dans la communauté. Fred, il s'inspire de sa communauté et il inspire sa communauté aussi parce qu'ici, on a une centaine d'artistes et d'artisans… et ça c'est une mine d'or. C'est des gens qui se parlent tout le temps, tout le temps, c'est effervescent, et c'est pour ça qu'on continue à se développer.

La mise en tourisme de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton a ainsi contribué à attirer artistes et artisans sur le territoire, provoquant la création d'une communauté diversifiée. Le répondant ISM2, artisan et résident, mentionnait ainsi en entrevue avoir fait le choix de s'installer dans le village après une seule visite. À la recherche d'un lieu de résidence à l'extérieur des centres urbains qui lui permettrait d'échanger avec d'autres artisans tout en ayant la possibilité d'ouvrir un commerce avec pignon sur rue, il constate : « Ça s'est fait naturellement. J'avais évidemment entendu parler de Saint-Élie avant, et je suis venu voir de quoi ça avait l'air. J'ai jasé avec le gars du restaurant, je suis allé voir d'autres artisans. J'ai senti qu'on allait m'accueillir et c'est exactement ça qui s'est passé. Après une semaine, j'étais déjà dans la gang ». Dans un article du journal *Le Soleil*, un autre artisan, Julien Granger, affirme quant à lui être en mesure, à Saint-Élie-de-Caxton, de pratiquer son métier dans des conditions optimales qu'il ne

[80] Profil de recensement 2021, Statistique Canada

[81] Amélie Houle. « Saint-Élie-de-Caxton, un village créatif et dynamique ». *Le Soleil numérique,* 17 juillet 2020, https://www.lesoleil.com/2020/07/17/saint-elie-de-caxton-un-village-creatif-et-dynamique-e3e1f9f665f4270559b351e03708242b

retrouvait pas ailleurs : « Pour être un artisan, il faut prendre son temps et ne pas trop avoir le stress de performance en lien avec les finances. Pratiquer ce métier à Saint-Élie-de-Caxton, ça aide beaucoup » (Houle, 2021).

6.3.2 La fabrication d'origine caxtonienne : l'affirmation de l'identité par l'autodérision

Comme mentionné précédemment, la mise en tourisme de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton aura eu un impact, dans un premier temps, sur la reconnaissance du village et, dans un second temps, sur son attractivité. Cette attractivité aura ainsi attiré nombre de nouveaux résidents, artisans et commerçants à s'établir à Saint-Élie-de-Caxton, apportant de nouveaux savoir-faire et permettant, avec les résidents qui vivaient sur le territoire avant la mise en tourisme des lieux, la création d'une communauté renouvelée. Cette mise en tourisme aura également contribué à l'émergence d'un sentiment de fierté et d'une identité collective affirmée chez les citoyens. Au cours d'une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, Fred Pellerin soulignait :

> Quand on va à l'aéroport maintenant et que le douanier nous demande d'où on vient et qu'on répond « Saint-Élie-de-Caxton », il sourit à chaque fois. C'est immanquable. Les gens au village, ils me disent qu'ils sont fiers maintenant de dire qu'ils viennent de Saint-Élie. Avant personne ne connaissait ça, mais là avec les touristes, mais aussi avec tout ce qu'on fait ensemble, comme communauté, ça a changé. Ils vivent dans un village pas comme les autres et qui est à leur image.

Dans la foulée de cette reconnaissance d'une identité collective nouvelle et dans un souci de mettre en valeur les produits et services locaux, soit les créations propres à Saint-Élie-de-Caxton, une « appellation réservée »[82] a vu le jour en 2019. Initiative d'un comité chapeauté par trois de ses résidents, Fred Pellerin, Isabelle Héroux et Christine Ouellet, cette appellation, qui n'a pas de valeur légale[83] et qui constitue une initiative indépendante de l'administration municipale, a été lancée sous le nom de « Fabrication d'Origine Caxtonienne » (FOC) et inclut des produits regroupés sous quatre catégories : les produits bruts, les produits transformés, les services et les œuvres d'art. Afin d'être certifiés, les produits doivent respecter un ensemble de trois critères : le producteur doit avoir à cœur le bien de la communauté, la fabrication du produit ne doit pas avoir impliqué de maltraitance envers des humains ou des animaux et celui-ci doit

[82] Au Québec, Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, institué en 2006 par le gouvernement du Québec pour assurer l'application sur le territoire québécois de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants (A-20.03), créé afin de mettre en valeur et assurer l'authenticité de produits. Toutes les appellations réservées sont encadrées par un cahier des charges soumis à une certification. (Conseil des appellations réservées et des termes valorisants : https://cartv.gouv.qc.ca/qui-sommes-nous/notre-organisme/a-propos-du-conseil/)

[83] Le projet initial visait à créer une certification officielle entérinée par le gouvernement du Québec. Les critères étaient cependant trop nombreux et trop stricts pour que cette option soit viable.

avoir été fabriqué et être offert à Saint-Élie-de-Caxton. La certification possède son logo, apposé sur les produits reconnus et des outils de promotion de cette reconnaissance sont disponibles chez les artistes, artisans et commerçants de Saint-Élie-de-Caxton.

Figure 23 : Logo de la Fabrication d'Origine Caxtonienne (FOC)
Source : Page Facebook du comité FOC

En juin 2019, ce sont ainsi dix premiers produits caxtoniens qui ont été certifiés : le gâteau à la mandarine de la pâtisserie *Chez Elle*, le cimeterre dragon[84] *d'Ateliers Nemesis*, le cœur mosaïque de la joaillière Judith Picard, la tente Alaskan de Guy Hébert de A.T.U.K, le sel aux herbes de Michelle Beauregard, les jardinières de tomates cerises des *Serres Serge Dupuis*, les baguettes de pain de la Boulangerie *Croûte que Croûte*, les tasses du potier Sébastien Houle et les enfants de Saint-Élie. Deux services ont également été certifiés, soit le pelletage de *Rocker* et l'igloo de bois du *Rond-Coin*.

Une deuxième vague de certification s'est également déroulée en décembre 2020. Ont ainsi été ajoutés à la liste FOC l'album musical *Visa pour le pôle Nord*, du groupe *Lavabo* (formé d'un duo d'auteurs-compositeurs de Saint-Élie-de-Caxton), les mosaïques de l'artisane-mosaïste Roxane Campeau, le court-métrage de Roger Gariépy *dieu@mail.com* (entièrement tourné à Saint-Élie-de-Caxton), les balades en traîneaux à chiens de l'entreprise *Les Expéditions des 1000 Lacs*, le savoir noir de la savonnerie artisanale *Bulles et brindilles* et la truite fumée du restaurant *Le Prince Élie*.

[84] Le cimeterre dragon est un sabre d'inspiration fantastique qui dispose d'un pommeau en forme de tête de dragon et d'un manche recouvert d'une imitation de peau de dragon.

Tableau 13 : Produits accrédités FOC classifiés par catégories

Produits bruts	Produits transformés	Services	Œuvres d'art
Les enfants de Saint-Élie-de-Caxton	Gâteau à la mandarine *Pâtisserie Chez Elle*	Igloo de bois *Rond-Coin*	Cimeterre dragon *Ateliers Nemesis*
	Sel aux herbes Michelle Beauregard	Pelletage Rocker	Cœur mosaïque Joallière Judith Picard
	Baguettes de pain *Boulangerie Croûte que Croûte*	Balades en traîneaux à chiens *Les Expéditions des 1000 Lacs*	Tasses en poterie Potier Sébastien Houle
	Savoir noir *Bulles et brindilles*		Visa pour le pôle Nord, *Lavabo*
	Truite fumée *Le Prince Élie*		Mosaïques Roxane Campeau
			Court-métrage *dieu@mail.com* Roger Gariépy

Chaque produit ou service accrédité sur la base des critères mentionnés précédemment reçoit ainsi un titre officiel, accompagné d'une fiche explication du produit, de sa catégorie ainsi que de son auteur. La certification possède également son logo qui est apposé sur les emballages des produits reconnus. Plusieurs outils de promotion à l'image de cette reconnaissance sont également disponibles.

Figure 24 : Exemple d'approbation d'appellation FOC : Le gâteau à la mandarine, boulangerie *Chez Elle*
Source : Groupe Facebook FOC

Cette nouvelle certification de mise en valeur des produits locaux instiguée à Saint-Élie-de-Caxton aura par ailleurs trouvé écho dans d'autres municipalités à travers le Québec. Ainsi, en 2019, la municipalité de Sainte-Camille, située en Estrie, entreprenait des démarches auprès de Saint-Élie-de-Caxton afin d'avoir accès au fonctionnement du programme FOC ainsi qu'à ses différents critères de sélection. En octobre de cette même année, le programme de certification fabrication d'origine camilloise (FOC) était lancé, avec la certification de six produits et services.[85] Lors de cette soirée de lancement, l'accent était mis principalement sur le sentiment de fierté et d'appartenance que ce nouveau programme serait en mesure de créer, davantage que sur ses éventuelles retombées économiques. Dans un article paru dans le journal *L'Étincelle,* on rapportait ainsi les paroles du maire de Sainte-Camille, Philippe Pagé : « nous croyons que de mettre une étiquette de marque et notre fierté sur les trucs et produits qui viennent d'ici, cela nous permettra chaque jour, d'être encore plus fier d'où l'on vient ».

Figure 25 : Logo de la Fabrication d'origine camilloise (FOC)
Source : Municipalité de Sainte-Camille

En août 2020, la municipalité de Petit-Saguenay, située au Saguenay–Lac-Saint-Jean, s'est à son tour associée à Fred Pellerin et au comité FOC afin de créer sa propre accréditation, basée sur le modèle de

[85] Les épinards géants de la ferme *La Clé des champs*, le tête-à-tête aux chandelles avec Bach produit par Boulv'Art St-Camille, le théâtre pour enfants de la compagnie *Les broches à foin*, les cretons pomme de la *Ferme lait sanglier des bois*, la pizza « la pimentée » du *P'tit Bonheur de St-Camille* et le studio de yoga adapté en milieu rural du *Yoga des sources.*

Saint-Élie-de-Caxton. Sept produits ont ainsi été certifiés[86] « produits originaux de Petit-Saguenay » (POPS) lors de la première édition. Dans un article publié dans *Le Nouvelliste*, le maire de Petit-Saguenay, Philôme La France, mentionnait ainsi certains parallèles entre sa municipalité et celle de Saint-Élie-de-Caxton, expliquant les raisons pour lesquelles il avait souhaité prendre part à ce nouveau mouvement : « Petit-Saguenay est déjà reconnu pour la créativité de ses artisans, pour ses personnages originaux, pour son dynamisme culturel et pour ses paysages grandioses. Avec les POPS, on pourra faire connaître à encore davantage de gens ce qui fait la fierté des Saguenoises et des Saguenois » (Gagnon, 2020). Le logo de POPS est par ailleurs lui aussi largement inspiré du logo FOC de Saint-Élie-de-Caxton.

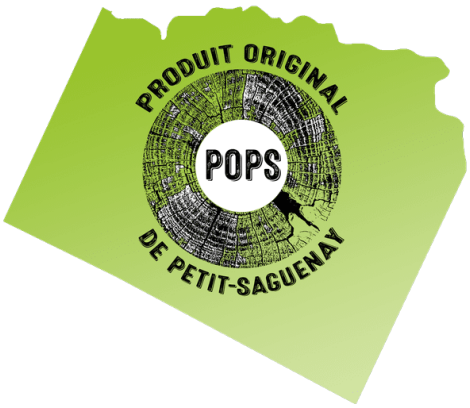

Figure 26 : Logo du Produit Original de Petit-Saguenay (POPS)
Source : Municipalité de Petit-Saguenay

Finalement, en juin 2021, la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, située dans Charlevoix, s'est elle aussi jointe au mouvement de mise en valeur des produits locaux. Le projet, portant le nom de Fabrication d'Origine Marsouine (FOM), a également été institué avec l'appui du Comité FOC de Saint-Élie-de-Caxton. Neuf produits ou services[87] ont été certifiés lors de cette première édition. Fait unique à L'Isle-

[86] La guitare en bois de poêle fabriquée par Benoît Lavoie, le spectacle *La Belle du Fjord* des artisans des *Ateliers Bois de Fer,* les services authentiques de sécurité offerts par Gabriel Houde, la Voile du Fjord créée par Philippe Boivin, la Mouche Petit-Saguenay conçue par Chantale Bernier, le spectacle Marguerite, et, finalement, le coucher de soleil au quai du village.

[87] Le Glacier, de la Cidrerie Verger Pedneault, la Rillette à M'man Goutte, de la Boulangerie Bouchard, e sachet de Rose Sauvage, du Le 1603, le Pot au feu de la Marée Haute, de Hôtel Cap-aux-Pierres, le Biscuit à Vonnie, de Aux Fruits du Biscuitier, la Popotte Roulante, de Ancrage, Isle-aux-Coudres, les Mémoires du Capitaine Éloi, de Auberge Les Voitures d'eau, la terrasse du Resto-Bistro Le Corylus de la Cidrerie et Vergers Pedneault, le site de Les Traverseux - Espace patrimoine canot à glace

aux-Coudres, les membres du comité FOM ont également certifié six coups de cœur[88] identifiés comme indispensables à l'unicité du territoire.

Figure 27 : Logo du Produit Original de Petit-Saguenay (POPS)
Source : Page Facebook du comité FOM

Dans un contexte de développement local, l'objectif principal de la création du label *Fabrication d'origine caxtonienne* et de son slogan officiel*, « FOC-tu ? »,* est, sous une image ludique, de reconnaître la qualité des produits et des services offerts à Saint-Élie-de-Caxton tout en nourrissant le sentiment de fierté et d'appartenance de la communauté. À ce sujet, Fred Pellerin mentionnait, dans un article paru dans *Le Nouvelliste* en juin 2019 : « De façon très joyeuse, tout le monde, tous les artistes et tous les commerçants du village ont embarqué là-dedans. C'est une belle façon d'identifier les produits qui viennent du village à l'extérieur de la région. On vient reconnaître quelque chose qui était un peu plus en dormance » (Houde, 2019). À Saint-Élie-de-Caxton, les effets de la nouvelle appellation sont pluriels : dans un premier temps, des produits propres au village ont été redécouverts par les résidents. Ces produits et services, pourtant déjà connus, revêtent alors, par la certification, une nouvelle valeur symbolique dans le village, représentant maintenant, de manière plus officielle, une composante de l'identité de Saint-Élie-de-Caxton. Par l'octroi de cette certification, on pose également ces produits et services comme des éléments phares de la municipalité, tant aux yeux des touristes que des visiteurs ; ceux-ci deviennent ainsi des incontournables, contribuant au rayonnement des commerçants et des artisans. Cette initiative,

[88] Le Vieux Phare, le marsouin, le pâté Croche, le site de L'Islet, le traversier et la Garderie l'Arc-en-ciel

indépendante du projet touristique de la municipalité, permet également de positionner Saint-Élie-de-Caxton comme précurseur dans la mise en tourisme de produits locaux dans les localités de petite taille : le projet, qui se veut cocasse dans son essence, porte pourtant des balises et un processus de gestion établis ayant permis à d'autres municipalités de s'en inspirer. Pour le Comité FOC de Saint-Élie, voir l'idée reprise, modulée et transportée dans d'autres villages est source de fierté. C'est dire que le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton aura contribué au développement local non seulement du seul territoire de ce village, mais aura également collaboré à la création d'initiatives de développement local dans plusieurs villages situés au Québec.

6.4 Le développement local et les organismes communautaires : le cas de Développement Saint-Élie

L'action municipale s'est trouvée, à partir de 2005, au cœur du développement local à Saint-Élie-de-Caxton. Chargée de coordonner le projet touristique, elle pouvait compter sur nombre de bénévoles dans l'organisation des événements et des activités du village. Or, devant la démobilisation des employés municipaux et des bénévoles à la suite de l'élection municipale de 2017, qui a été abordée au chapitre 6 de cette thèse, des citoyens se sont interrogés sur les possibilités de réorganisation de la vie communautaire. Dans un article paru dans *Le Nouvelliste* en 2010, André Garant, maire de l'époque, mentionnera l'importance de la solidarité et de l'action citoyenne à Saint-Élie-de-Caxton :

> « Il y a beaucoup de solidarité ici, vous savez. Beaucoup de bénévoles qui s'impliquent, sinon on ne pourrait vivre ce qu'on vit en ce moment. On a une publicité énorme qui ne nous coûte rien, c'est sûr, mais comme je dis tout le temps, la Municipalité n'est pas là pour faire de l'argent. Elle est là pour alimenter le côté culturel et touristique, après ça, c'est aux gens à se prendre en main (Plante, 2010).

C'est donc dans ce contexte qu'en novembre 2018, à la suite d'une séance publique du conseil municipal, un certain nombre de citoyens se sont concertés afin d'échanger sur d'éventuels scénarios qui permettraient à Saint-Élie-de-Caxton de poursuivre son développement, et ce, à l'extérieur du conseil municipal. Dans le sillage de ces réflexions et considérant la mobilisation passée des bénévoles de même que la volonté de structurer de manière officielle ces initiatives, un organisme à but non lucratif (OBNL) a été créé en février 2019. Cette initiative de citoyens, soucieux de voir de moins en moins de résidents assister aux rencontres du conseil municipal, permet ainsi la fondation de *Développement Saint-Élie.* L'organisme vise à préserver ce qu'il décrit comme « l'élan créatif et mobilisateur du village ». Il cherche ainsi à mobiliser les citoyens autour de l'organisation d'événements et d'actions qui contribueraient au

développement social, culturel touristique du village. Dans un article paru dans *L'Écho de Maskinongé,* Gilbert Guérin, président de *Développement Saint-Élie*, affirmera : « Cette nouvelle entité vise à renforcer la concertation, la fierté et le sentiment d'appartenance dans la communauté » (Anonyme, 2019).

En avril 2019, deux mois après la constitution légale de l'organisme se tient la première assemblée générale : 67 des 100 membres sont alors présents pour élire les dix premiers membres du conseil d'administration (sur 23 personnes mises en nomination). Les membres recrutés par l'organisme proviennent du noyau villageois, des rangs et des lacs situés sur le territoire. On cherchait ainsi à représenter l'ensemble des citoyens de Saint-Élie-de-Caxton, et non seulement les résidents du cœur du village, afin de répondre aux différents enjeux sociaux, culturels et économiques. Cette année-là, *Développement Saint-Élie*, nouvellement créé, met en place des activités visant d'abord et avant tout à consolider la confiance et la solidarité dans la communauté. L'organisme collabore entre autres au 10e *Bazar végétal*, une initiative citoyenne d'échanges et d'achats de plantes, en mai, et organise la 4e édition de la *Grande Tablée de la Fête nationale* en juin le 23 juin, autre initiative qui rassemble 600 participants et 40 bénévoles. *Développement Saint-Élie* prend également en charge l'organisation de la 13e édition de *La Petite Fête,* célébration annuelle de Saint-Élie-de-Caxton *qui vise à* favoriser la rencontre et l'échange entre les Caxtoniens et Caxtoniennes, à mettre en valeur les produits locaux, les talents et les savoir-faire et à contribuer à la transmission des savoirs et des savoir-faire. Cette édition de *La Petite Fête* rassemblera alors plus de 1000 personnes et 60 bénévoles. L'organisme offre finalement son appui logistique à plusieurs initiatives citoyennes, telles que Saint-Élie-de-Crampons, une course ayant pour but d'amasser des fonds pour des projets liés au sport, à la santé globale et à l'activité physique à Saint-Élie-de-Caxton, ainsi que la distribution de chocolat chaud de Noël, initiative de Fred Pellerin qui perdure depuis le début des années 2000.

Gilbert Guérin mentionnait ainsi, lors de l'entrevue réalisée, que l'essence même du fonctionnement de *Développement Saint-Élie* est de valoriser les initiatives citoyennes et d'offrir aux résidents un pouvoir sur la vitalité du village. On a ainsi conscience que le développement local a été fragilisé par la crise politique de 2017 et par la rupture des liens professionnels entre Fred Pellerin et la municipalité en 2019 ; cependant, on estime que la force communautaire est encore présente et que le rôle de *Développement Saint-Élie* est de la mobiliser. La création de l'OBNL, en réaction directe avec l'abandon du rôle de la municipalité dans le développement touristique du village, permet aussi de positionner celle-ci comme catalyseur de l'action citoyenne. Responsable, de manière transitoire, de l'organisation touristique du

territoire, elle souhaite également créer des événements qui, sans exclure les visiteurs, ciblent d'abord et avant tout les citoyens « pour qu'on continue à se rassembler, à mélanger nos idées, à faire vivre le village[89] ».

Si toutes les activités sont annulées en 2020[90], certaines reprennent au cours de l'année 2021 : c'est le cas, notamment, du *Bazar Végétal* et de la *Grande Tablée* (qui se poursuivront en 2022, tout comme les événements de la Fête nationale des 23 et 24 juin). *Développement Saint-Élie* réalise et présente également, avec l'appui de 25 bénévoles, l'exposition « Zoom sur Saint-Élie-de-Caxton… 15 ans déjà », qui accueillera 1600 visiteurs. Il collabore aussi à la toute première édition de *Noël dans l'camping,* un festival musical.

En 2022, l'organisme tient sa 1re assemblée générale depuis sa fondation fin avril ; il réduit le nombre de membres du conseil d'administration, passant de 10 à 7, et procède à l'élection de 6 administrateurs. Pour sa troisième année d'existence, *Développement Saint-Élie* s'est donné pour mission de présenter aux visiteurs une série d'activités et d'exposition démontrant la vitalité culturelle de Saint-Élie-de-Caxton. L'organisme prend ainsi en charge l'organisation de la 6e édition de *La Grande Tablée*, qu'on positionne alors comme un rassemblement communautaire d'importance comprenant un repas servi sur l'avenue Principale ainsi qu'un spectacle rassemblant les artistes de Saint-Élie-de-Caxton. *La Grande Tablée* constitue alors un rassemblement festif rassemblant les citoyens de Saint-Élie exclusivement ; aucune publicité externe n'est réalisée. Le 24 juin, *Développement Saint-Élie* procède au lancement officiel de l'exposition *La course de petits bateaux*, qu'il considère comme l'un des points d'intérêt pour les visiteurs au cours de la saison estivale 2022[91] : on espère alors que l'implication de Fred Pellerin dans l'exposition permettra d'attirer à nouveau certains visiteurs qui, en l'absence du conteur, ne s'étaient pas déplacés sur le territoire au cours des dernières années. On y présente dix-sept aquarelles de l'illustratrice Annie Boulanger, une vingtaine de photographies réalisées en cours de projet et une centaine de bateaux réalisés par les enfants de l'école Villa-de-la-Jeunesse, en plus d'un documentaire vidéo réalisé par Sylvain Robert sur la réalisation du projet. L'exposition compte sur une équipe de 15 bénévoles ainsi que sur trois étudiants embauchés pour la saison estivale. *Développement Saint-Élie* est également

89 Gilbert Guérin, entrevue 2022 dans le cadre de cette thèse

90 En raison de la pandémie de COVID-19

91 Développement Saint-Élie estimait, en début de saison, qu'entre 3000 et 5000 personnes visiteraient l'exposition. En date du 31 juillet 2022, 1103 visiteurs s'étaient présentés.

responsable d'une seconde exposition, *Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton*, qu'on installe alors au Garage de la culture. Toujours au Garage de la culture, l'organisme présente le film *L'Arracheuse de temps*[92] : celui-ci avait originalement été diffusé à partir de novembre 2021, mais les fermetures ponctuelles des salles de cinéma en lien avec la pandémie de COVID-19 auront limité le passage du film en salles. Les Films Séville, distributeur de *l'Arracheuse de temps*, ont alors suggéré à Fred Pellerin de présenter le film directement sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton : *Développement Saint-Élie* a ainsi fait l'acquisition des droits de diffusion et organisé sa présentation, à huit reprises, au *Garage de la culture*. Finalement, malgré la baisse importante de l'achalandage touristique, l'organisme prend en charge le Bureau d'accueil touristique en s'assurant de son ouverture entre le 24 juin et le 5 septembre : un étudiant est embauché en ce sens. Au sujet du Bureau d'accueil touristique, Gilbert Guérin, dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, mentionnera à plusieurs reprises son importance pour Saint-Élie-de-Caxton, représentant une preuve tangible de la mise en tourisme d'un territoire qui n'était pas destiné à l'être, et le succès de cette entreprise pendant plusieurs années. Par le fait même, il soulignera que malgré la baisse de l'achalandage touristique, ce projet aura permis de faire connaître durablement le village. Il mentionnera ainsi :

> C'est sûr que les touristes, c'est une chose. Mais même si on a pas mal moins de touristes, tout le monde connaît Saint-Élie. On a nos nouveaux résidents, et ça arrête pas, et tous nos artistes, nos artisans, les jeunes enfants. Les gens viennent peut-être moins visiter, mais ils viennent plus habiter ! Et à *Développement Saint-Élie*, on s'occupe de faire en sorte que tout ce monde-là se parle, s'implique et soit fier.

6.5 Conclusion

L'ensemble des réflexions menées sur le développement de Saint-Élie-de-Caxton pose ainsi la question du développement local comme processus décisionnel : la mise en tourisme de la fiction patrimoniale, activement soutenue par la municipalité ayant choisi d'y investir temps et ressources, aura contribué à alimenter l'ambition de la communauté de se fédérer autour de projets collectifs. Conscient de la singularité de son projet touristique, mais prenant également en considération le contexte national dans lequel il s'insère, soit celui des villages en situation rurale, Saint-Élie-de-Caxton a vu son développement local prendre sa pleine expansion grâce à la mobilisation des acteurs locaux et à la volonté de ceux-ci d'inspirer d'autres territoires. Ce développement local doit ainsi également être considéré dans sa dimension sociale, au sein de laquelle le sentiment d'appartenance en est un facteur fondamental. Le

[92] *L'Arracheuse de temps* est un film basé sur le conte éponyme de Fred Pellerin, paru aux éditions Sarrazine en 2009.

développement local de Saint-Élie-de-Caxton n'aurait pu se déployer sans l'existence d'une communauté qui se définit elle-même comme telle et qui a, collectivement, défini son patrimoine.

C'est là la particularité du territoire de Saint-Élie-de-Caxton, sa principale ressource étant la force d'une communauté définie par les citoyens, lors des entrevues réalisées, « d'unique au monde », de « particulière », de « monde à part ». Saint-Élie-de-Caxton repose sur un projet communautaire cristallisé momentanément par le projet de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale ayant servi de porte-étendard du territoire sur la scène nationale et internationale. De fait, la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton aura permis de *dévoiler* les leviers du développement local, et non de les créer, et de les utiliser autour de ce projet touristique, ainsi que pour d'autres projets subséquents. Un article de blogue publié sur le site du *Carrefour Jeunesse Emploi* de la MRC de Maskinongé en février 2020 soulignait ainsi :

> Au fil du temps, la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'est bâti une réputation de communauté dynamique avec sa créativité débordante. Heidi Bellerive, citoyenne de ce village, trouve son bonheur de vivre dans cette créativité. « Sky is the limit, à Saint-Élie! Les initiatives sont nombreuses et toujours teintées d'un peu de folie, de fantastique… Quand tu as une idée, tu trouves toujours des « crinqués » qui ont envie d'embarquer ! Contrairement à la lourdeur organisationnelle qu'on peut retrouver dans une plus grande ville, les gens se mobilisent facilement et les projets se réalisent rapidement et facilement. Ce sont 2 000 habitants qui s'investissent beaucoup en temps et en énergie dans leur village.

Si on théorise le développement local en s'appuyant sur le lien entre l'aspect social et l'économie de proximité, les deux étant envisagés comme complémentaires pour comprendre les dynamiques de développement des territoires (Angeon et Callois, 2005), on envisage les liens sociaux et leur activation comme définissant les coordinations locales, qui à leur tour influencent le développement. La communauté locale, influençant son propre développement, serait ainsi « une identité ressentie par un ensemble d'individus ayant certains traits communs dont généralement le partage d'un même territoire » (Christenson et Robinson, 1981). Dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, le sentiment d'appartenance est particulièrement présent, et ce, tant chez les nouveaux résidents que chez ceux habitant le territoire depuis plusieurs années ou en étant natifs. S'il est entendu que la participation, ou non, à la vie communautaire du village demeure la prérogative de chacun, la capacité de ce village à rassembler les individus et à créer des opportunités de développement local, par, notamment, l'affirmation d'une identité culturelle forte, est bien réelle. L'impact de ce développement, s'il transparaît dans la venue de nombreux nouveaux résidents, réside dans sa capacité à fédérer la communauté autour de projets porteurs ; on l'a vu, notamment, à propos de la mobilisation contre l'éventuelle fermeture de l'école Villa-

de-la-Jeunesse. Dans le même ordre d'idées, les modifications au projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale n'auront pas constitué, à Saint-Élie-de-Caxton, la fin du développement du territoire : elles ont plutôt incité les citoyens et les organismes à se réapproprier leur espace en s'assurant de poursuivre l'organisation d'événements rassembleurs.

Suivant ces réflexions, il n'est pas surprenant de lire les propos de la journaliste Josée Blanchette qui, dans un article publié dans *Le Devoir* en 2012, faisait état de la capacité de Fred Pellerin et de Saint-Élie-de-Caxton à rassembler la communauté, mais également à offrir aux habitants des régions rurales du Québec une fierté nouvelle :

> Mais c'est la première fois que je le découvre dans son habitat naturel, au village qui l'a vu naître et qu'il a mis au monde, qu'aucun GPS ne peut plus ignorer, repaire de 1676 âmes, lutins et gnomes, de barbier déjanté avec « chignon sur rue », de sa grand-mère diabétique par conviction, de curé « neu », d'épicière ovulatoire, d'arbre à paparmanes, de légendes rurales, de personnages plus vrais que nature, l'emblème d'un Québec profond dont nous portons la mémoire au fin fond de nos atomes crochus. Entre le doux et le fou, la braise et le feu, Fred a redonné à des centaines de milliers de personnes la fierté de leur appartenance « de souche ». Il a soufflé sur les tisons d'un nationalisme sous-terrain, celui des racines.

CHAPITRE 7

KAMOURASKA : CONSTRUCTION ET APPROPRIATION DE LA FICTION PATRIMONIALE

7.1 Kamouraska, au cœur de la villégiature québécoise du XIXe siècle

Afin de saisir les relations entre la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska et le développement local du territoire, nous nous pencherons dans ce chapitre sur la construction, à travers les époques, de cette fiction. L'étude du territoire, à travers notamment une revue de presse, l'analyse de publications touristiques, et les entrevues réalisées auprès de résidents et de visiteurs, permet de saisir les divers éléments ayant servi la construction de la fiction patrimoniale, de même que les actions entreprises pour préserver et mettre en valeur ces éléments.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons dans un premier temps à Kamouraska, qui constitue le berceau de la villégiature au Québec (Samson, 19998 ; Trépanier, 1988). Nous chercherons à comprendre de quelle manière l'histoire de l'évolution de la villégiature a contribué à la création de la fiction patrimoniale, et comment celle-ci est porteuse de sens dans la mise en tourisme du territoire. Nous nous pencherons également, par le biais du même type d'exercice réalisé dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton (voir chapitre 4), sur les œuvres de fiction mettant en scène le territoire de Kamouraska afin de saisir comment ces œuvres ont marqué le territoire et été fédératrices d'attraction touristique. Le paysage, marqué par l'histoire de la villégiature, ainsi que par la présence de Kamouraska dans des œuvres de fiction transcendant la réalité, nous le verrons, pose ainsi les jalons de la construction de la fiction patrimoniale de ce territoire.

7.1.2 Aller à l'eau salée : survol historique et évolution

Aller à l'eau salée veut dire aller à Kamouraska : c'est en ces termes qu'Arthur Buies[93], essayiste et journaliste canadien et québécois, décrivait Kamouraska dans les *Petites chroniques du Bas-du-Fleuve* en 1813 (Buies, 1813).

[93] Essayiste, chroniqueur et pamphlétaire anticlérical, Arthur Buies (1840-1901) était un journaliste et essayiste québécois originaire du quartier Côte-des-Neiges à Montréal. À l'âge de 16 ans, il s'installe à Paris, avant de revenir vivre à Montréal en 1862, et devient membre de l'Institut canadien, un lieu où circulent des idées libérales. En 1868, il crée *La lanterne*, un journal satirique opposé au clergé. Après un déménagement à Québec, il publie des chroniques dans différents journaux portant sur

L'histoire de la villégiature (emprunté à l'italien, « villégiatura », de « villegiare », signifie dans sa langue d'origine « aller à la campagne »), envisagée comme « soit le séjour de repos à la campagne ou dans un lieu de plaisance (ville d'eau, plage, milieu rural, forêt) » (Lessard et Cadrin, 1993), dans le Bas-Saint-Laurent, et dans le village de Kamouraska plus particulièrement, occupe, nous le verrons subséquemment, une place centrale dans la construction de la fiction patrimoniale du territoire.

Pays d'eau, de plaines et de montagnes, corridor entre le fleuve et la frontière étatsunienne (Schmouth, 1999), Kamouraska tire son toponyme de l'algonquin Akamaraska et signifie « il y a du jonc au bord de l'eau » (Société historique de la Côte-du-Sud, http://www.shcds.org/kamouraska/hkam.html). Si la colonisation du Bas-Saint-Laurent débute à la fin du XVIIe siècle avec l'implantation des premières concessions coloniales de la Bouteillerie (maintenant Rivière-Ouelle), de Grande-Anse (maintenant La Pocatière) et de Islet du Portage (maintenant Saint-André), en 1672, la concession coloniale de Kamouraska prend forme en 1674, suivie du fief de Saint-Denis en 1679 (l'espace seigneurial deviendra saturé au milieu du XIXe siècle ; une expansion coloniale débutera alors vers le plateau des Appalaches). On estime la population de la région à 1500 personnes vers 1790, le Kamouraska constituant « dès lors le milieu colonisé situé le plus en aval du fleuve » (Le Kamouraska, d'hier à aujourd'hui, https://www.mrckamouraska.com/hieraujourdhui.php). À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, le paysage du Kamouraska commence à prendre la forme qu'on lui connaît aujourd'hui : l'intensification de la culture conduit alors, à l'initiative de Jean-Baptiste-Daniel Schmouth, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à la construction de nombreux aboiteaux, toujours présents aujourd'hui dans le paysage du Kamouraska[94].

le développement économique, social et culturel du Canada français, dont ses *Petites chroniques sur le Bas-du-Fleuve*, dans les années 1870. À partir de 1879, il travaillera à la colonisation des Laurentides avec le curé Antoine Labelle.

[94] Nous notons qu'en 2020, la MRC de Kamouraska plaidait auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour faire reconnaître les aboiteaux comme des ouvrages de protection dans la foulée de l'adoption par le gouvernement du projet de loi 67, soit la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.

Figure 28 : Vue sur l'aboiteau en bordure du village de Saint-André
Photo tirée de [La MRC de Kamouraska veut faire reconnaître la valeur protectrice des aboiteaux], par M. Paradis, 2020, Le Placoteux, (https://leplacoteux.com/la-mrc-de-kamouraska-veut-faire-reconnaitre-la-valeur-protectrice-des-aboiteaux/)

Ce n'est cependant qu'à la fin du XVIIIe siècle que la notion de villégiature fait son apparition au Québec, tout particulièrement dans la région du Bas-Saint-Laurent (Beaudet et Lamothe, 1996 ; Prévost, 2000 ; Saint-Amour, 1979), et au début du XIXe siècle que débuteront les séjours des villégiateurs dans la région, conséquence notamment de la révolution industrielle. Devant des conditions de vie difficiles dans les grands centres urbains, les membres de bourgeoisie, disposant des moyens financiers nécessaires, chercheront ainsi à quitter momentanément les villes pendant la période estivale. Kamouraska se positionnera ainsi comme « la plus ancienne villégiature du Bas-du-Fleuve et probablement le plus ancien rendez-vous d'été du Québec » (Brière, 1967). Plus largement, on décrira également Kamouraska comme la « première authentique station touristique au Canada » (Gagnon, 2001).

Dans son ouvrage *l'Échiquier touristique québécois* (2003), Serge Gagnon avance que le développement régional de la villégiature au Québec a été influencé et manipulé à la fois par le clergé, les membres de la bourgeoisie, l'État en lui-même et les représentants du monde des affaires et que, de fait, « des phases de genèse distinctes associées à des programmes particuliers se sont succédé depuis le début du XIXe siècle

jusqu'à nos jours, pour engendrer une catégorisation régionale – hétérogène – des aires touristiques ». Cette analyse souligne ainsi trois phases de genèse : dans un premier temps, le programme de la bourgeoisie (phase 1), dans un second temps, le programme du clergé et de l'État (phase 2) et, dans un dernier temps, le programme de la bourgeoisie néolibérale (phase 3). Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéresserons particulièrement à la phase 1, décrite comme un « tourisme de distinction » et englobant ce que Gagnon nomme la « villégiature fashionable », terme qui réunira toute une série d'éléments liés à un art de vivre qui, à terme, contribueront à la construction de la fiction patrimoniale de ce territoire et demeureront présents dans son développement touristique jusqu'à aujourd'hui.

C'est donc au début des années 1800, soit au début de la phase 1 (programme de la bourgeoisie) telle que décrite par Gagnon (2003) que débutent les séjours de villégiature dans la région du Bas-Saint-Laurent, et tout particulièrement à Kamouaska. On y accédait alors par goélette, ou par diligence, à partir de Lévis (Samson, 1987). Nous notons ainsi que, devant « la croissance démographique des villes, la prolifération sans limites, et souvent sans pensée urbanistique, d'usines bruyantes et polluantes fonctionnant au charbon, les problèmes d'hygiène de ces agglomérations avant la conscience bactérienne poussent d'abord la bourgeoisie d'affaires à habiter des zones urbaines étanches au prolétariat. Les mêmes facteurs stimulent l'excursion à la mer, à la campagne et en forêt » (Cadrin et Lessard, 1993).

La hausse de la popularité et, par le fait même, de la fréquentation de Kamouraska se cristallise rapidement. Déjà, en 1813, Kamouraska était un lieu très fréquenté par de riches familles de Québec qui venaient y passer leurs vacances d'été, attirées par ses plages et son climat sain (Chouinard, 1988). Devant la venue de villégiateurs, nombre de villageois choisissent à cette époque d'aménager, pendant la saison estivale, dans le fournil afin de louer leur demeure aux membres de la bourgeoisie arrivant des villes. La location des maisons fournissait ainsi un revenu d'appoint important pour les villageois, majoritairement cultivateurs. Mouvement amorcé par cette bourgeoisie urbaine, la pratique de la villégiature dans le Bas-Saint-Laurent marquera ainsi les territoires de cette région du Québec, faisant apparaître un nouveau cadre de vie, nommément à Rivière-Ouelle et à Kamouraska. Nous soulignons ainsi que la pratique de la villégiature n'aura pas été exclusivement une pratique touristique circonscrite dans le temps, mais que celle-ci aura marqué tout à la fois le développement de Kamouraska, de même que l'imaginaire de ce territoire.

Publié en 1815, *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, de Joseph Bouchette, est le premier ouvrage comportant des informations sur le phénomène de la villégiature au Québec. À propos de Kamouraska, Bouchette indiquera qu'il « possède la réputation d'être un des endroits les plus sains de toute la basse province » (Bouchette, 1815) et soulignera que ce territoire doit sa renommée à la salubrité de son atmosphère de même qu'à la salinité de ses eaux. Dans cet ouvrage, on appose au territoire une série de termes qui constituera, à travers les époques, le vocabulaire touristique de Kamouraska : des mots comme sites enchanteurs, familles respectables, santé, sain, bain de mer feront donc directement référence à la pratique de la villégiature. On peut ainsi y lire :

> Le village de Kamouraska se trouve dans un site enchanteur, près du chemin principal (…). On y voit des familles tout à fait respectables, ainsi que quelques gros marchands et des artisans ; un ou deux hôtels y donnent un bon service aux voyageurs. Durant l'été, de nombreux touristes y séjournent pour refaire leur santé, l'endroit ayant la réputation d'être un des plus sains de la province. C'est aussi une place d'eau où beaucoup de gens viennent prendre des bains de mer. Le manoir, résidence de M. Taché, se trouve en un endroit de choix, près du fleuve, à une courte distance du village. (Bouchette, 1813)

Ce vocabulaire lié à la villégiature est encore utilisé dans la presse écrite ainsi que dans les publications touristiques, comme nous le verrons à la section 7.1.3 du présent chapitre.

En 1821, l'aubergiste William Croft y ouvre un premier établissement hôtelier. Celui-ci cherche à répondre aux demandes d'une clientèle bourgeoise qui se rend dans la région pour se « refaire une santé » (Bouchette, 1813) : on y offre alors des bains froids et chauds remplis d'eau de mer et d'eau de pluie, de même que plusieurs vins et liqueurs (Hébert, 2014). Paraît alors, dans le journal *The Quebec Gazette,* une publication de Croft remerciant ses amis proches de même que le public pour leurs encouragements depuis l'ouverture de son établissement. On peut ainsi lire, dans la publication datée du 1er mai 1821 :

> Wm. Croft remercie ses amis et le public en général, de l'encouragement qu'il en a reçu depuis le commencement de son établissement à Kamouraska, et il se flatte de pouvoir les servir à présent d'une manière supérieure à aucune maison établie jusqu'ici en cet endroit. Il a préparé les chambres dans sa maison pour les bains froids et chauds qu'on pourra avoir à toute heure du jour, à un moment d'avis. Il y aura des rafraîchissements prêts en tout temps : jambon froid, thé, café, etc., etc., etc. Il sera constamment pourvu des meilleurs vins et liqueurs.

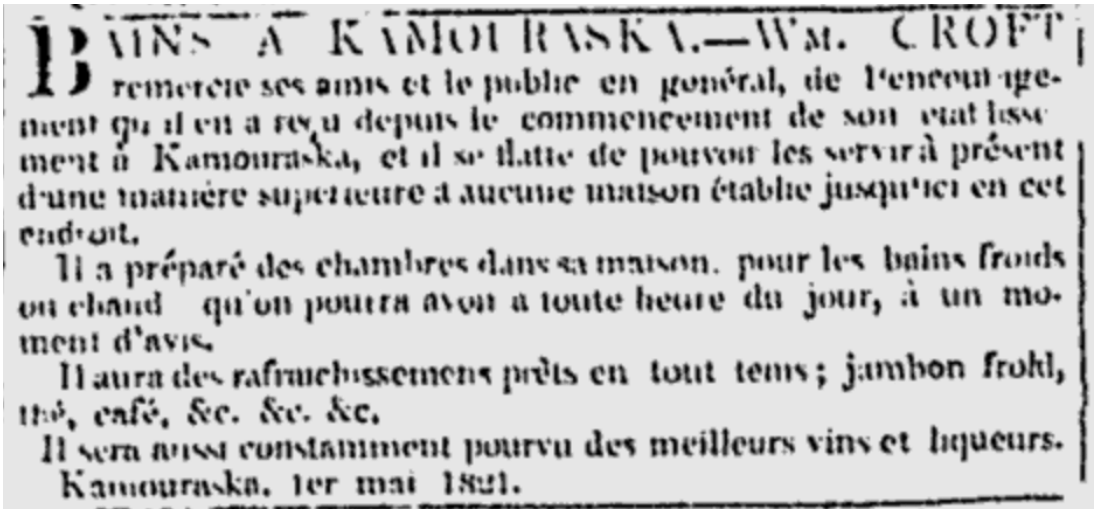

BAINS A KAMOURASKA.—Wm. CROFT remercie ses amis et le public en général, de l'encouragement qu'il en a reçu depuis le commencement de son établissement à Kamouraska, et il se flatte de pouvoir les servir à présent d'une manière supérieure à aucune maison établie jusqu'ici en cet endroit.

Il a préparé des chambres dans sa maison, pour les bains froids ou chaud qu'on pourra avoir a toute heure du jour, à un moment d'avis.

Il aura des rafraichissemens prêts en tout tems; jambon froid, thé, café, &c. &c. &c.

Il sera aussi constamment pourvu des meilleurs vins et liqueurs.

Kamouraska, 1er mai 1821.

Figure 29 : Baths at Kamouraska
The Quebec Gazette, 31 mai 1821 (Google Archives)
https://expovillegiature.com/bains-kamouraska-eng

Vers 1850, le Bas-Saint-Laurent est considéré comme la zone touristique par excellence de l'Est de l'Amérique du Nord britannique (Gagnon, 1992); c'est donc pendant la première moitié du XIXe siècle que Kamouraska constituera la destination privilégiée des villégiateurs. Pendant un discours présenté dans le cadre des fêtes du 325e anniversaire de la fondation de la seigneurie de Kamouraska, Hervé Voyer, conseiller municipal au poste numéro 5, fera par ailleurs un retour sur l'histoire du Kamouraska et de ses débuts comme seigneurie à son passage à une des localités les plus peuplées de la région. Il reviendra, pendant ce discours, sur l'essor que connaît le Kamouraska au début des années 1800 alors qu'il s'impose comme centre de villégiature : « *Lors de son passage à Kamouraska en 1813, l'arpenteur général du Bas-Canada, Joseph Bouchette, ne tarit pas d'éloges. Kamouraska est devenu un centre de villégiature réputé. L'emplacement du village permet la construction de quais, ce qui rend le lieu particulièrement intéressant pour les commerçants. La seigneurie compte alors 5 500 habitants et grouille d'activités* » (https://www.kamouraska.ca/page/1564413384/notre-histoire).

Figure 30 : Des vacanciers posent sur le pont d'un navire, au début du 20e siècle
Source : Musée du Bas-Saint-Laurent, fonds Joseph-Adélard Boucher, jab0014

L'avènement de nouveaux moyens de transport, notamment le début des liaisons en bateaux à vapeur avec les principaux villages en aval de Québec à partir de 1853 et l'inauguration de liaisons maritimes permettant de relier Montréal et Québec à diverses régions, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Charlevoix et, plus important encore, la construction du chemin de fer en 1860 (Samson, 1987) modifient considérablement les itinéraires touristiques. De nouvelles places d'eaux voient ainsi le jour dans la région, notamment à Tadoussac, Métis-sur-Mer, Cacouna et La Malbaie, diminuant le nombre de villégiateurs se rendant à Kamouraska.

Arthur Buies écrira, en 1871 :

> Kamouraska est un des plus jolis et des plus anciens endroits de la rive sud ; les grands viveurs l'ont de tout temps illustré. Il y a quinze ou vingt ans, quand la rage des stations d'eau fashionables n'avait pas encore fait déserter nos plus belles campagnes, aller à l'eau salée voulait dire aller à Kamouraska. Aussi quelles joyeuses et intimes familles s'y réunissaient tous les étés, et quelle bonne vieille gaieté fine et franche ! Les hommes les plus spirituels qui aient vu le jour en Canada ont longtemps vécu ici.

Notons ainsi qu'après 1860, avec la construction de l'Intercolonial jusqu'au Bic et l'établissement d'une ligne maritime qui se rend à la Malbaie, Saint-Irenée et Tadoussac, Kamouraska subit une forte concurrence. Les visiteurs, devant l'éventail de choix qui s'offrent à eux, désertent vers les nouveaux centres (Gagnon, 2001). La construction d'une gare dans le village voisin de Saint-Pascal, en 1857, et le train se rendant jusqu'à Rivière-du-Loup en 1860, marqueront ainsi le début du déclin de Kamouraska comme lieu de villégiature. Le siège du district judiciaire sera déménagé à Rivière-du-Loup en 1883, où on construira un nouveau palais de justice. Saint-Pascal, grâce notamment au chemin de fer, affirmera son rôle commercial et industriel grandissant et enlèvera le titre de chef-lieu du comté de Kamouraska en 1913.

Malgré la baisse de popularité de Kamouraska, en 1898, on faisait encore état dans la presse écrite de la venue de villégiateurs sur le territoire. Dans *Le Journal des campagnes*[95], on soulignait ainsi, dans un article portant sur une fête organisée en l'honneur des 25 ans de prêtrise du curé M. N. Leclerc, que « déjà, (nous) avons plusieurs familles d'arrivé en villégiature ».

Il semble par ailleurs que plusieurs familles bien nanties des grandes régions de Québec et de Montréal aient continué de fréquenter le village de Kamouraska jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : « à Kamouraska, les garçons pourront donc jouer au tennis, en longs pantalons de flanelle blanche, tandis que leurs admiratrices se tiendront tout autour du "court" pour les admirer… ou partager leurs exploits. C'est le grand sport de l'époque : le seul ! » (Boivin-Allaire, 1984). Au milieu du 20e siècle, donc, Kamouraska est toujours une destination touristique privilégiée des citadins les mieux nantis, venus chercher sur le bord de Fleuve Saint-Laurent un air salin et pur et participer à un art de vivre implanté dans la villégiature du XIXe siècle.

[95] Lié au Courrier du Canada, le *Journal des campagnes* était un journal hebdomadaire couvrant des sujets liés aux intérêts des familles rurales ; il accordait notamment une place importante à la religion. Il a été publié par Léger Brousseau entre 1882 et 1901.

Figure 31 : Vacances d'été à Kamouraska dans le Bas-Saint-Laurent, 1920
Source : Inconnu (1920). Fonds d'archives Famille Landry, (P155, ID 571 567),
Archives nationales de Montréal

C'est donc cette période de villégiature qui constitue la base de la construction patrimoniale de Kamouraska. Elle ancre l'idée de la douceur, de la salinité, de la beauté des paysages tout à la fois fluviaux et agricoles et du cadre bâti dans l'imaginaire des résidents, d'une part, et des touristes d'autre part.

Nous verrons au chapitre 8 de cette thèse comment les éléments patrimoniaux liés au passé de villégiature de Kamouraska sont encore maintenant repris dans les publications touristiques contemporaines, démontrant leur importance dans la construction de l'imaginaire du territoire. Dans le même ordre d'idées, nous cherchons ici à démontrer que ce passé de villégiature trouve encore écho non seulement dans le développement touristique du territoire, mais dans la consolidation de la fiction patrimoniale du lieu en s'ancrant notamment dans les institutions muséales.

7.1.3 Aller à l'eau salée : représentations contemporaines

L'histoire de la villégiature dans le Bas-Saint-Laurent et à Kamouraska occupe ainsi une place centrale dans la construction de la fiction patrimoniale du territoire et, nous le verrons au chapitre 8 de cette thèse, dans l'élaboration de son image touristique. Si cette fiction patrimoniale poursuivra sa construction grâce à la représentation du territoire dans des œuvres fictives à partir des années 1970 (littéraires, cinématographiques et télévisuelles, telles qu'elles seront abordées à la section 7.2), l'image du

Kamouraska villégiateur perdure encore aujourd'hui et les références qui y sont faites permettent la consolidation de sa fiction patrimoniale.

En effet, cet attachement au passé villégiateur de l'Est-du-Québec trouve encore écho aujourd'hui, comme en témoignent les références qui y sont faites dans plusieurs publications contemporaines de même que dans plusieurs expositions muséales. En ce sens, nous soulignons l'exposition virtuelle « Aller aux eaux salées : en vacances sur les bords du Saint-Laurent (1815-1950) » présentée par le Musée du Bas-Saint-Laurent et le Musée virtuel du Canada depuis 2017. Grâce à une série de témoignages et de photographies, l'exposition présente l'histoire de la villégiature dans le Bas-Saint-Laurent et positionne le Kamouraska comme étant toujours porteur de la joie de vivre propre à cette pratique.

Cette fiction patrimoniale articulée autour de la villégiature s'exprime également dans les publications touristiques contemporaines. On observe notamment cet attachement à l'histoire de la villégiature dans un article paru dans Le Blog du Bas-Saint-Laurent en novembre 2020 intitulé « La villégiature au Bas-Saint-Laurent… la bourgeoisie d'une époque ! » qui témoigne de l'expérience du territoire en ces termes :

> En roulant sur la route 132, dans le village pittoresque de Notre-Dame-du-Portage ou sur le tronçon appelé rue du Patrimoine à Cacouna, on se met à rêver en s'imaginant déambuler sur les grandes vérandas, en robe d'époque ou habits et chapeaux haut-de-forme. Ces majestueuses villas font partie du paysage depuis les années 1860, année de mise en service du chemin de fer jusqu'à Rivière-du-Loup. Des familles anglophones de Québec, de Montréal et de l'Ontario commencèrent à affluer en saison estivale pour se ressourcer et s'évader de « la grande ville » (Côté, 2020)

Un article paru dans la revue *Continuité* en 1988 portant sur les anciens lieux de villégiature au Québec évoque quant à lui l'intérêt des vacanciers contemporains pour ces territoires, dans une volonté d'expérimenter un certain art de vivre révolu. On y présente alors ces territoires comme des « lieux » de rêve, positionnant une fois de plus Kamouraska comme « le premier grand lieu de villégiature au Québec » (Trépanier, 1988).

par Paul Trépanier

DES LIEUX DE RÊVE

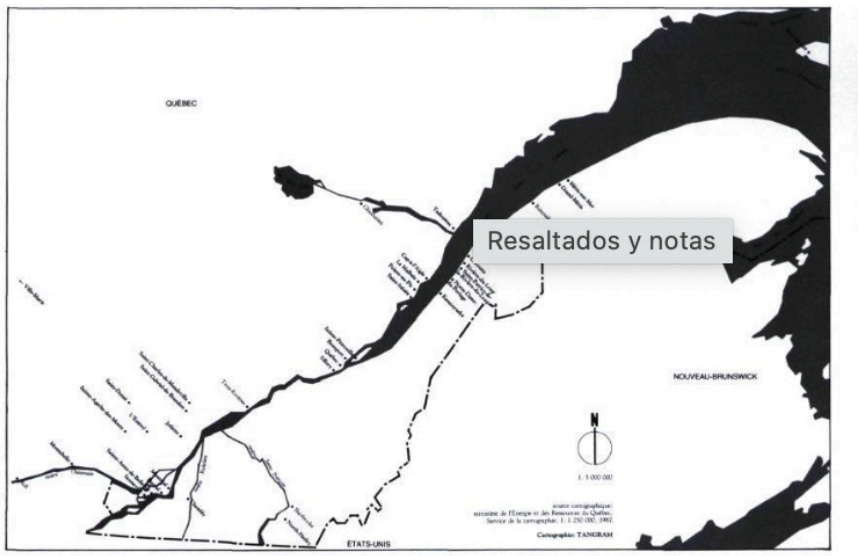

Un choix de destinations pour qui veut renouer avec la villégiature d'autrefois.

Figure 32 : Article « Des lieux de rêves », par Paul Trépanier, Revue *Continuité*, 1988

Dans un article paru dans *Le Nouvelliste* sur le Centre d'art de Kamouraska, on peut par ailleurs lire : « c'est dans le cadre enchanteur des lieux que le public est invité à s'interroger à son tour, mais surtout à s'émerveiller » (Inconnu, 2022). On remarque la même utilisation de ce type de vocabulaire dans les publications touristiques contemporaines : dans le guide touristique *Le Kamouraska 2022-2023*, publié par Tourisme Kamouraska, on utilise ainsi des termes comme « lieu enchanteur » et « cadre enchanteur » pour décrire le territoire.

7.2 La mise en fiction du territoire : Kamouraska dans les œuvres littéraires et télévisuelles

Si la villégiature a ainsi marqué l'imaginaire du territoire de Kamouraska et, on le verra au chapitre 8, influence encore aujourd'hui sa mise en tourisme, ce passé de villégiateur n'a pas formé à lui seul la fiction patrimoniale du lieu. La revue de presse effectuée dans le cadre de cette thèse de même que les entretiens qui ont été conduits ont permis d'envisager un second élément d'importance dans la création de cette fiction patrimoniale, soit la présence du territoire de Kamouraska dans un certain nombre d'œuvres littéraires et télévisuelles.

La région du Kamouraska dans son ensemble et, à plus petite échelle, le village même de Kamouraska ont en effet été au cœur de plusieurs œuvres fictives, qu'elles soient littéraires, cinématographiques ou télévisuelles. La présence de Kamouraska dans ces œuvres est marquante dans le développement touristique du territoire, ayant contribué à susciter intérêt et curiosité envers les lieux. On lira ainsi, dans la présentation[96] de l'ouvrage *Le Kamouraska,* de Nicolas Gagnon (2017), que « depuis plus de 300 ans, explorateurs, poètes, romanciers, peintres, touristes ou géographes, nombreux sont ceux qui ont vanté les beautés du Kamouraska ».

On se penchera ici sur certaines de ces œuvres qui, prenant racine en ces lieux, ont eu un impact sur les représentations qui auront été faites du territoire et sur la construction de la fiction patrimoniale de celui-ci. En revisitant l'histoire de la présence de Kamouraska dans ces œuvres et en interrogeant les représentations qui y sont véhiculées, on analysera comment les œuvres ont elles aussi contribué à la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska sur laquelle se sont subséquemment fondés l'attractivité touristique, et, par la suite, le développement local.

Si, comme discuté dans la section 7.1 du présent chapitre, la fiction patrimoine de Kamouraska s'articule autour de sa constitution en destination de villégiature, sa présence dans des œuvres fictives met en abîme cette fiction, l'une se nourrissant de l'autre et vice-versa, contribuant à la rendre réelle et ancrée dans le territoire à travers un certain nombre de récits. À ce titre, le répondant IKR1, résident estival de Kamouraska, mentionnait que le film *Kamouraska*, tiré du roman éponyme d'Anne Hébert (voir section 7.2.1), constituait à ses yeux l'œuvre à travers laquelle le village aura acquis une réputation de « lieu méritant d'être figé dans les pages d'une œuvre grandiose, reconnue et porteuse pour l'histoire de la littérature au Québec ».

On cherchera ainsi à comprendre comment, et pourquoi, le village de Kamouraska et la région du Kamouraska en son sens large[97] se voient occuper une place importante dans la création d'œuvres fictives au Québec. Pourquoi choisit-on ce territoire en particulier, et comment sa présence dans ces œuvres contribue-t-elle à la création de la fiction patrimoniale du territoire ? On note par ailleurs que, comme on

[96] Description de l'ouvrage *Le Kamouraska*, de Nicolas Gagnon (GID, 2017) sur le site internet www.leslibraires.ca

[97] Le Kamouraska compte deux villes (La Pocatière et Saint-Pascal), huit municipalités (Kamouraska, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Gabriel-Lalemant, Sainte-Hélène de Kamouraska, Saint-Onésime-d'Ixworth et Saint-Pacôme), quatre paroisses (Saint-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Germain, Saint-Joseph-de-Kamouraska et Saint-Philippe-de-Néri) et deux territoires non organisés (Petite-Lac-Saint-Anne et Picard).

l'a vu dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, la mise en scène d'un territoire dans des œuvres de fiction peut mener, on le verra, à la construction d'une fiction patrimoniale qui mène à son attractivité.

7.2.1 Le Bas-Saint-Laurent comme berceau de la villégiature au Québec

Si nous considérons, comme certains chercheurs l'avancent, que la littérature peut se voir appropriée par les lecteurs tout à la fois dans ses aspects matériels, mais également immatériels : nous pensons ici à l'imaginaire des lieux d'une œuvre littéraire, des paysages, des ressentis, des ambiances (Gumuchian et Pecqueur, 2007), nous nous interrogeons dans un premier temps sur la place occupée par Kamouraska dans la littérature, ainsi que sur les représentations du territoire dans cette littérature.

Avant de nous attarder à la présence de Kamouraska dans des œuvres littéraires contemporaines, nous aborderons la région du Bas-du-Fleuve dans son ensemble, où se trouve Kamouraska, considérée comme le « berceau de la littérature québécoise » (La Charité, 2009), de la même manière que l'on considère Kamouraska comme « le berceau de la villégiature québécoise » (Samson, 19998 ; Trépanier, 1988). On pense ainsi à plusieurs auteurs d'importance du XIXe siècle provenant de la région du Bas-Saint-Laurent, tels que Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871), seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et auteur du roman *Les Anciens Canadiens (*1863) ainsi que son fils, Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé (1814-1841), auteur quant à lui du premier roman canadien-français publié, *L'Influence d'un livre* (1837) ; tous deux de Saint-Jean-Port-Joli[98]. On peut également penser à l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904), critique littéraire et censeur né à Rivière-Ouelle : Casgrain, en sa qualité de censeur, interdira notamment *L'Influence d'un livre*. Finalement, soulignons Joseph-Charles Taché (1820-1884), médecin, homme politique et écrivain né à Kamouraska : celui-ci publiera treize ouvrages entre 1854 et 1885, en plus d'être l'un des membres fondateurs, aux côtés notamment de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, de la revue *Soirées canadiennes*[99] (1861-1865). Joseph-Charles Taché y publiera presque l'intégralité de son œuvre littéraire, notamment *Forestiers et Voyageurs ; étude de mœurs* (1863) qui, à cheval entre la fiction et le documentaire, brosse un portrait des chasseurs, bûcherons et voyageurs qui parcourent les bois canadiens. C'est donc dire que plusieurs des auteurs d'œuvres d'importance au Québec au XIXe siècle sont originaires ou vivent dans la région du Bas-Saint-Laurent, à proximité ou à Kamouraska même. Nous avons

[98] Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé habitera la ville de Québec jusqu'en 1836, année au cours de laquelle il partira vivre sur le domaine familial de Saint-Jean-Port-Joli.

[99] La revue mensuelle *Les Soirées canadiennes* vise la création, la diffusion et la préservation du patrimoine littéraire canadien-français, et recèle une myriade d'informations sur la littérature et le folklore canadiens tout en proposant des documents historiques d'importance

mentionné, dans ce chapitre, les écrits du chroniqueur Arthur Buies sur Kamouraska : celui-ci, fortement attaché à ce territoire, était pourtant originaire de Montréal. Il semble ainsi que l'appel de la villégiature aura été conséquent tout à la fois dans l'arrivée d'écrivains dans la région, mais également dans l'inspiration qu'en auront tirée ces écrivains : un article de Claude La Charité paru en 2009 souligne ainsi que « plus signification encore que ce goût pour une région riche en lieux de villégiature à la mode, apparaît le choix que font les auteurs du XIXe siècle de mettre en scène leur fiction littéraire dans l'Est du Québec » (La Charité, 2009).

De fait, on observe, dans les œuvres (littéraires, dans un premier temps, mais également cinématographiques et télévisuelles comme nous le verrons subséquemment), plusieurs références au passé seigneurial et de villégiature de Kamouraska, et la cristallisation de cette identité territoriale à travers la réalisation d'œuvres contribue à l'émergence de la fiction patrimoniale du lieu. Si, dans le passé de villégiature de Kamouraska, le positionnement géographique du village était primordial, en raison de sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent notamment, il semble que l'imaginaire construit autour de ce fleuve (qui représente alors la santé et un art de vivre) soit également fondamental dans l'évolution de la littérature québécoise. On mentionne ainsi que « le Québec littéraire du XIXe siècle était hanté par les embruns de l'estuaire du Saint-Laurent » (La Charité, 2009).

Kamouraska se positionne ainsi au cœur du territoire de naissance de la littérature québécoise, alors que celle-ci évoque son passé de villégiature de deux manières : d'une part, en voyant évoluer en son sein certains des plus grands écrivains de l'époque, soit parce qu'ils en étaient originaires, soit parce qu'ils avaient choisi de s'y établir (à raison de séjours de vacance ou à long terme) et, d'autre part, parce que cette littérature incarne un art de vivre et un attachement profond à l'eau et aux paysages naturels et bâtis qui transparaît dans les œuvres littéraires. Dans le roman *Charles Guérin*, de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), écrivain, professeur, homme politique et avocat, on peut ainsi lire, à propos d'une histoire se déroulant sur la Côte-du-Sud :

> Devant eux coulait le St. Laurent, large autant que la vue pouvait porter. Sur l'horison se dessinaient bien lointaines les formes indécises des montagnes bleuâtres du nord ; une petite île verdoyante reposait l'œil au tiers de la distance, et semblait souvent, lorsque les vagues s'agitaient, osciller elle-même, prête à disparaître dans le fleuve (…) Les deux côtés du paysage étaient formés par les deux pointes de l'anse, qui servaient de cadre au fleuve. Celle qui s'étendait à droite, beaucoup plus longue que l'autre, mais Basse et à fleur d'eaù, était recouverte d'une riche végétation, et portait à son extrémité un groupe de maisonnettes blanches, et une petite église au toit couleur de sanguine, dont le clocher couvert de fer étamé, étincelait au soleil (…). Le grand chemin (ou chemin du roi, comme on l'appelle) toujours bordé de blanches habitations, courait à travers tous les sites, gravissant les coteaux, descendant les pentes abruptes, longeant les pointes, et suivant toutes les sinuosités de la

> grève. Des villages groupés sur le bord de l'eau, d'autres villages portés au flanc des montagnes éloignées, et paraissant superposés dans toute l'étendue des terres que l'on nomme les concessions ; des églises dont les unes fesaient [sic] percer leurs clochers élancés à travers le feuillage et les toits de quelque gros bourg, tandis que les autres s'élevaient isolées sur le rivage, ou sur quelque coteau lointain

7.2.2 Les œuvres littéraires et la naissance du mythe : le roman Kamouraska

Si nous pouvons ainsi lier Kamouraska à la naissance de la littérature québécoise, la représentation de ce territoire du Bas-Saint-Laurent est également largement présente dans les œuvres littéraires contemporaines. Nous avançons qu'une de ces œuvres, le roman *Kamouraska*, de l'autrice Anne Hébert, a contribué de manière substantielle à la consolidation de la fiction patrimoniale de Kamouraska.

En effet, de nombreux ouvrages contemporains de toutes sortes (romans, essais, livres de photographies, etc.) portent sur Kamouraska. Mentionnons notamment *Kamouraska, dans le murmure du vent* (Yves Hébert, 2014), *Carnets de Kamouraska* (Paul-Louis Martin et Anne Michaud, 2013), *Les îles de Kamouraska : Une histoire au fil de l'eau* (Pierre Giard, 2014) et *Kamouraska, de mémoire… : Souvenirs de la vie d'un village québécois (Actes et mémoires du peuple)* (Jos-Phydime Michaud, 1981). Chacune de ces publications informe d'une manière ou d'une autre (par la poésie, la photographie ou le récit, notamment) sur les territoires du Kamouraska et sur le village de Kamouraska lui-même, les décrit, les image et les raconte. Afin de saisir la continuation de la constitution de la fiction patrimoniale de Kamouraska, nous nous intéressons plus particulièrement ici à *Kamouraska*, d'Anne Hébert, publié le 1er septembre 1970 aux éditions du Seuil et grâce auquel elle recevra, en 1971, le Prix des libraires français et une reconnaissance internationale presque instantanée.

Dans *Kamouraska*, roman inspiré d'un fait divers réel, Anne Hébert redonne vie à des personnes, des lieux et des faits d'une époque ayant elle-même joué un rôle dans la création de la fiction patrimoniale du lieu. Fondé sur des éléments historiques marquant de l'histoire seigneuriale de Kamouraska, le roman sur l'assassinat, le 26 janvier 1839, de Louis-Pascal-Achille Taché, seigneur de Kamouraska, par le docteur Georges Holmes, amant de l'épouse de Taché, Éléamore d'Estimauville.

Louis-Pascal-Achille Taché, né à Kamouraska le 22 juin 1813, est le fils du notaire et seigneur de Kamouraska Pascal-Jacques Taché, qu'il voit mourir le 4 janvier 1833 à 47 ans, alors que lui-même n'a que 20 ans. Selon le testament rédigé en novembre 1832, la seigneurie est partagée entre les deux fils de Pascal : Achille reçoit ainsi la partie correspondant à la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska et son frère

Jacques-Vinceslas, âgé de 10 ans à l'époque, la partie correspondant à la paroisse de Saint-Pascal. De fait, en 1833, Jacques-Vinceslas et Achille Taché devinrent respectivement seigneurs de Saint-Pascal et de Kamouraska (Paradis, 1948). Éléonore d'Estimauville naît quant à elle à Québec le 30 août 1816 et y épouse Achille Taché le 16 juillet 1834. En 1837, d'Estimauville quitte Kamouraska pour s'installer chez sa mère, à Sorel, où elle fait la rencontre du médecin anglais Georges Holmes, avec qui elle entretient une idylle : subséquemment, ce dernier tentera à deux reprises d'assassiner Achille Taché par empoissonnement. Devant ces deux échecs, il le frappera deux fois à la tête avec un pistolet le 26 janvier 1839, provoquant sa mort. Alors que l'épouse aura été soupçonnée de complicité puis relâchée, le Dr Holmes se sera réfugié aux États-Unis et sera emprisonné à la prison de Montpelier, au Vermont, avant d'être relâché après un an d'emprisonnement, et ce, malgré les demandes du gouvernement du Bas-Canada pour son extradition.

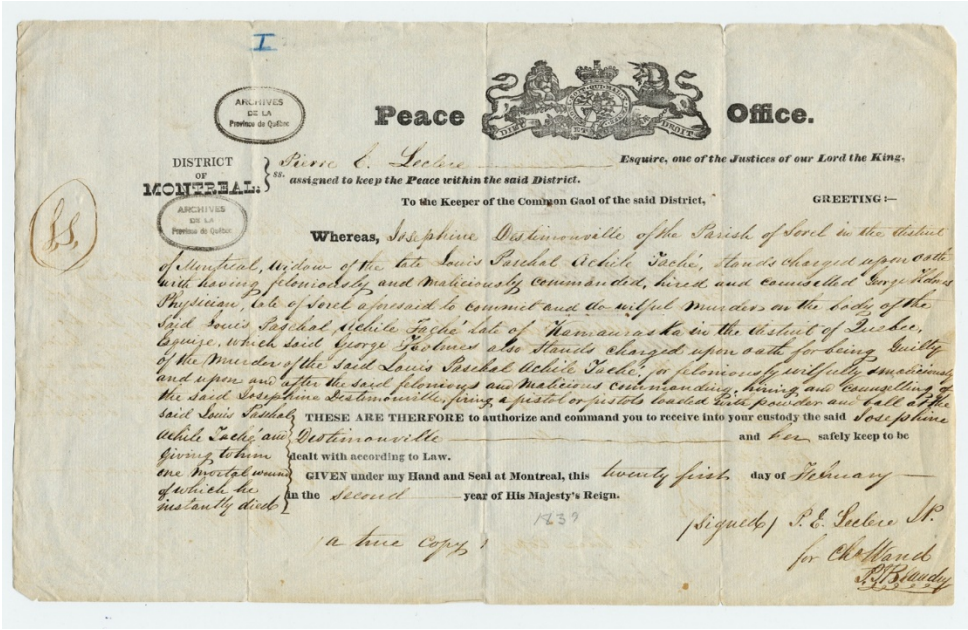

I

ARCHIVES DE LA Province de Québec

Peace Office.

DISTRICT OF MONTREAL: } ss. Pierre E. Leclere Esquire, one of the Justices of our Lord the King, assigned to keep the Peace within the said District.

To the Keeper of the Common Gaol of the said District, GREETING:—

Whereas, Josephine Destimouville of the Parish of Sorel in the district of Montreal, widow of the late Louis Paschal Achille Taché, stands charged upon oath with having feloniously and maliciously commanded, hired and counselled George Holmes Physician, late of Sorel aforesaid to commit and do wilful murder on the body of the said Louis Paschal Achille Taché late of Kamouraska in the district of Quebec, Esquire, which said George Holmes also stands charged upon oath for being guilty of the murder of the said Louis Paschal Achille Taché, for feloniously wilfully & maliciously and upon and after the said felonious and malicious commanding, hiring and counselling of the said Josephine Destimouville, firing a pistol or pistols loaded with powder and ball at the said Louis Paschal Achille Taché and giving to him one mortal wound of which he instantly died } THESE ARE THERFORE to authorize and command you to receive into your custody the said Josephine Destimouville and her safely keep to be dealt with according to Law.

GIVEN under my Hand and Seal at Montreal, this twenty first day of February in the second year of His Majesty's Reign.

1839

(Signed) P. E. Leclere Sr.

for Chs Wand

P. J. Blandy

a true copy

Figure 33 : Acte d'internement envers Joséphine d'Estimauville, de Sorel, veuve de Louis-Paschal-Achille Taché. 21 février 1839
Source : BAnQ Rimouski (P107, D2, P66)

Notons que l'intérêt d'Anne Hébert pour ce fait divers n'est pas désintéressé, celle-ci étant la petite fille d'Eugène-Étienne Taché[100], lui-même arrière-arrière-arrière-arrière-petit-fils de Louis-Pascal-Achille Taché. Anne Hébert, selon des affirmations rapportées par le journaliste Jean-François Nadeau dans les pages du journal *Le Devoir* en 2022, aurait grandi, en raison de son historique familial, « dans le culte d'Éléonore », culte dépeignant celle-ci comme une femme respectable dont la réputation aurait été injustement entachée. Cette « légende familiale (qui) lui a été transmise par sa mère » (Nadeau, 2022) serait ainsi à l'origine de la création du roman *Kamouraska,* alors qu'Anne Hébert aura attendu le décès de cette dernière, en 1965, avant d'en amorcer l'écriture. Nous notons ainsi certains parallèles entre la mise en récit des territoires de Kamouraska et de Saint-Élie-de-Caxton ; bien que les styles diffèrent de manière conséquente (le roman, dans un premier cas, et les contes et légendes, dans le second). Dans les deux cas, les personnages empruntent librement les traits de personnes réelles ayant habité le territoire tandis que les événements rapportés s'inspirent de faits vécus.

Campé en pleine saison hivernale, *Kamouraska* constitue ainsi une œuvre littéraire librement (et très fortement) inspirée d'un assassinat lié à l'un des ancêtres d'Anne Hébert, lui-même faisant partie intégrante de la vie seigneuriale de l'époque dont les représentations marquent encore aujourd'hui à la fois l'imaginaire des visiteurs et des résidents. Dans *Kamouraska*, Louis-Pascal-Achille-Taché prend les traits d'Antoine Tassy, Éléanore d'Estimauville ceux d'Elisabeth d'Aulnières et Georges Holmes, ceux de Georges Nelson. Pour l'écriture de ce roman, Anne Hébert « respecte les événements, même dans le plus menu détail, elle a surtout voulu leur donner leur vie dans la complexité d'une écriture en harmonie avec son univers imaginaire », comme le rapporte Maurice Émond dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, t.V : 1970-1975* (Émond, 1897). Si le roman *Kamouraska* ne constitue pas la première œuvre littéraire mettant en scène la région, il est sans doute le plus connu. Il connaîtra ainsi des records de ventes et de traduction, alors qu'il sera traduit en sept langues (*Kamouraska* demeure, à ce jour, le roman le plus traduit d'Anne Hébert). À son lancement, à l'automne 1970, sur le bandeau rouge qui enveloppait le roman, on pouvait lire « Un roman d'amour, de fureur et de neige » : à peine trois mois plus tard, le *Figaro Littéraire* faisait état de plus de 30 000 exemplaires écoulés[101].

[100] Eugène-Étienne Taché (1836-1912) était un architecte québécois qui a dessiné, entre autres, les plans de l'Hôtel du Parlement du Québec, de l'ancien palais de justice (aujourd'hui l'édifice Gérard D. Lévesque) et du Manège militaire de Québec.

[101] https://www.lapresse.ca/arts/livres/romans-quebecois/201307/19/01-4672459-kamouraska-danne-hebert-de-neige-et-de-fureur.php

C'est ainsi qu'on pouvait lire, dans un article paru dans le journal *Rumeur du Loup* en 2016, que le roman Kamouraska se posait à la base de la création du mythe de ce territoire :

> Voilà où le mythe commence : par ce roman d'Anne Hébert. Une auteure aimée par une foule de lecteurs à la suite de son premier recueil de nouvelles, Torrent, édité en 1950. Une auteure adulée par l'ensemble des Québécois — surtout à cette époque —, « ce qui, encore aujourd'hui, force l'admiration ». Grâce à ce roman, qui a eu un énorme rayonnement (traduit en sept langues), s'amorçait ce mythe autour du lieu et du nom « Kamouraska » que l'on ne connaissait alors que très peu. Après, on s'étonnera de la force de la littérature à influencer le vivant… (Lagacé, 2016)

7.2.2.1 L'attractivité de Kamouraska par la littérature

En ce sens, un sondage dont la méthodologie[102] est décrite au chapitre 3 de cette thèse a été rendu disponible aux touristes et aux résidents de Kamouraska. Par ce sondage, nous cherchions à saisir dans quelle mesure les œuvres fictives liées à Kamouraska étaient connues des touristes et des résidents. La question se lisait comme suit :

Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Kamouraska ? Si oui, lesquelles ?

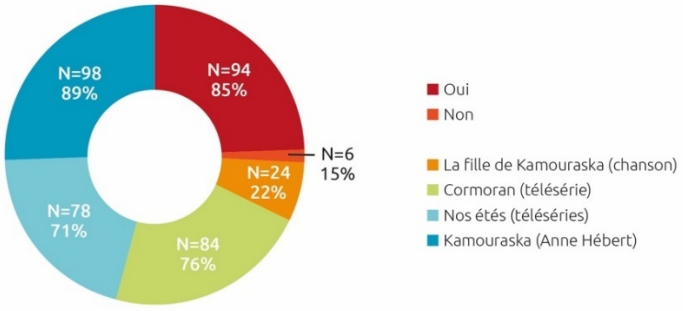

Figure 34 : Connaissance des œuvres fictives liées à Kamouraska selon les répondants touristes (110)

[102] Rappelons que ce sondage, hébergé en ligne sur le site www.sondageonline.com, a été rendu disponible sur les médias sociaux, notamment sur les groupes Facebook de Kamouraska en photos!, Réseautage nouveaux arrivants Kamouraska, Tourisme Kamouraska et Le Comité Social. Il a été disponible en ligne du 15 mars 2022 au 15 mai 2022.

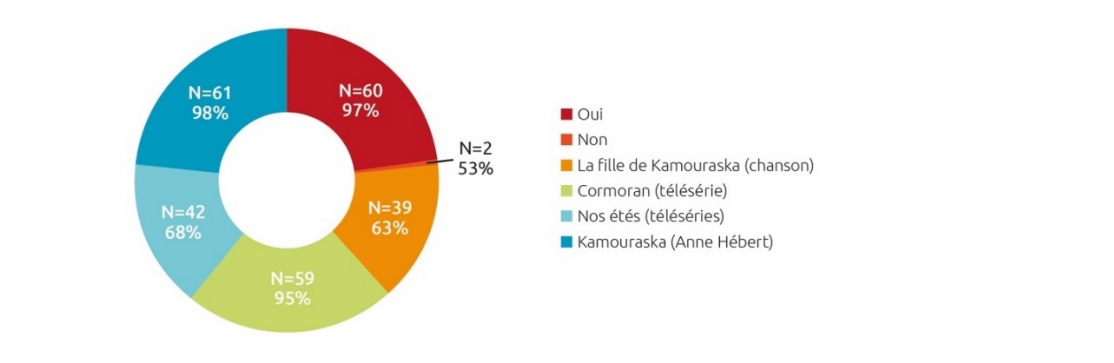

Figure 35 : Connaissance des œuvres fictives liées à Kamouraska selon les répondants résidents (62)

Nous avons ainsi pu constater que, chez les touristes (89%) comme chez les résidents (98%), Kamouraska d'Anne Hébert est l'œuvre de fiction la plus reconnue. Cet état des faits a pu être corroboré par les entrevues réalisées : l'entièreté des répondants ont alors affirmé connaître le roman, soulignant son importance dans la représentation du territoire. Le répondant IKP2, côtoyant, dans un cadre professionnel, plusieurs centaines de touristes pendant la saison estivale, soulignait en ce sens : « plusieurs fois par semaine, quelqu'un me parle de *Kamouraska.* Ça se passe en hiver, alors ils trouvent que c'est différent de l'impression du roman. Ils cherchent souvent le manoir (note : Le manoir Taché), ils veulent aller le prendre en photo ». *Après Kamouraska*, l'œuvre de fiction la plus reconnue par les répondants est le téléroman Cormoran; nous verrons à la section 2.2.4 le rôle qu'aura joué la diffusion de ce téléroman dans la construction de la fiction patrimoniale du territoire.

Par ailleurs, nous considérons que l'attraction des territoires et la création de leurs imaginaires par la littérature s'inscrivent dans les manières dont les fictions s'approprient symboliquement certains territoires pour les élever au rang de mythes (Courville, Desmeules, Lahais, 2018). Dans cette optique, il apparaît important non pas seulement de saisir à quelle échelle les œuvres fictives mettant en scène Kamouraska sont, collectivement, connues et reconnues, mais également si cette reconnaissance donne lieu à un désir d'investir le territoire.

Si les sondages réalisés nous permettent de constater que, chez les répondants, ces œuvres fictives sont en effet connues, ils ne permettent pas de saisir si cette reconnaissance des œuvres aura été vectrice d'attractivité du territoire. La revue de presse et les entrevues réalisées permettent cependant de mieux saisir l'impact de cette mise en fiction sur l'intérêt porté à Kamouraska et, nous le verrons au chapitre 8, sur sa mise en tourisme.

Nous constatons ainsi, dans un article paru dans le journal *La Presse* en 2022, que l'on positionne le « pèlerinage » sur des lieux évoqués par la littérature comme source de motivation au voyage. Cet article relate un désir d'investir des territoires longtemps perçus comme mythiques en raison de leur présence dans certaines œuvres littéraires et cinématographiques. Nous pouvons ainsi y lire, en introduction de cet article : « C'est une vérité de La Palice que la littérature fait voyager. Nombreux sont les lecteurs qui ont choisi leurs destinations après avoir lu des romans qui les avaient fait rêver, et les plus toqués d'entre eux veulent souvent marcher dans les pas de leurs écrivains préférés, parfois même jusqu'à leurs tombes » (Guy, 2022).

Comme nous avons pu le constater tout au long des entrevues menées auprès des touristes, l'intérêt et la curiosité envers Kamouraska s'appuient largement sur sa mise en scène à travers diverses œuvres, dont la plus reconnue demeure le roman d'Anne Hébert. Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, le répondant IKR2, résident depuis plus de trente de l'un des villages voisins de Kamouraska, Saint-Germain[103], affirmait que s'il n'en était pas l'unique raison, l'attachement au territoire du Bas-Saint-Laurent et au village de Kamouraska (et l'intérêt des visiteurs pour ceux-ci) était en partie généré par une présence relativement continue dans la fiction. Il soulignait ainsi : « c'est sûr que cette reconnaissance-là, ça a commencé avec Kamouraska[104]. Je ne peux pas parler pour tout le monde, mais autour de moi, tout le monde l'a lu et je le recommande aux gens qui viennent nous visiter. Après, ils font comme visiter un livre ». De la même façon, l'article de Guy dont nous avons fait état précédemment illustre bien le rôle de la présence de Kamouraska dans les œuvres de fiction dans la construction de sa fiction patrimoniale, alors qu'on y appose des représentations qui forgent, au fil des œuvres et des années, l'imaginaire du territoire et, en amont, ce qui en constitue son patrimoine. Nous pouvons ainsi y lire :

> Mon autre lubie de voyage née de la littérature fut, à 22 ans, d'aller sur un coup de tête à Kamouraska, en hommage à Anne Hébert, qui était alors mon idole. J'ai trouvé une place en covoiturage avec quatre personnes, qui m'ont larguée au beau milieu du village. J'ai marché avec mon sac à dos jusqu'au Manoir Taché, parce qu'il n'était pas question que je dorme ailleurs que dans ce lieu chargé d'histoire qui a inspiré le sombre roman « de neige et de fureur » de l'écrivaine. Épuisée par le transport, j'y ai passé une première nuit remplie de rêves étranges, endormie sur l'exemplaire du livre. J'étais sur les lieux du crime, soit l'assassinat en 1839 d'Achille Taché, seigneur de Kamouraska, par Georges Holmes, pour les

[103] Saint-Germain (Saint-Germain-de-Kamouraska, avant décembre 2021) est une municipalité de 294 habitants (recensement de Statistique Canada, 2021) située à 7 kilomètres de Kamouraska

[104] Note : on fait ici référence au roman *Kamouraska*

beaux yeux d'Éléonore d'Estimauville, devenus dans le roman Antoine Tassy, George Nelson et Élisabeth d'Aulnières (Guy, 2022).

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

À 22 ans, notre chroniqueuse s'est rendue à Kamouraska, un hommage à Anne Hébert, qui était alors son idole.

Figure 36 : Extrait de l'article « Pèlerinages littéraires québécois » (Guy, 2022), paru dans le journal *La Presse* le 30 août 2022

Nous constatons ainsi un second parallèle entre l'œuvre d'Anne Hébert et celle de Fred Pellerin : dans les deux cas, le territoire, réel, est nommé et constitue un élément central de l'œuvre de fiction, contribuant à créer, pour les lecteurs, l'imaginaire de ces deux territoires. La mise en scène de Kamouraska, omniprésent dans le roman jusqu'à en constituer le titre, s'impose alors comme élément constituant de la fiction patrimoniale des lieux, ancrant l'imaginaire de l'œuvre d'Anne Hébert dans le réel. Dans une recherche intitulée « Anne Hébert, Architexture[105] romanesque » réalisée en 1985, nous pouvons d'ailleurs lire : « *Kamouraska* s'impose d'abord à la lecture par un monumental effet de réel ; fonctionnant d'emblée comme un signe référentiel, le titre renvoie à un *endroit réel* » (Paterson, 1985). De fait, les visiteurs intéressés par la découverture des lieux mis en scène dans le roman *Kamouraska* peuvent, comme nous le mentionnerons au chapitre 8, se rendre soit en bordure du fleuve Saint-Laurent, soit au

[105] *Architexture* utilisé ici comme contraction d'« architecture » et de « texte »

Manoir Taché. Cependant, nous notons que l'intérêt porté au territoire à la suite de la parution de *Kamouraska* ne s'appuie pas exclusivement sur l'existence de lieux tangibles ; l'imaginaire du territoire, construit depuis les débuts de la villégiature, se voit adjoindre un élément nouveau par la mise en scène de ces personnages librement inspirés du réel, dans un roman qu'on qualifie « de fureur et de neige ». C'est sans doute ici toute l'importance du roman d'Anne Hébert dans la poursuite de la création de la fiction patrimoniale de Kamouraska : ce que l'on présente dans l'œuvre, à cheval entre la réalité et la fiction, contribue à forger l'imaginaire du territoire. En ce sens, nous pouvons lire, dans un article paru dans le journal *Études en littérature canadienne :* « mais peu importe, car cet écart entre réalité et fiction du toponyme montre bien que le roman est un univers en soi qui n'a pas nécessairement besoin de référer à une réalité objective pour exister » (Bonenfant, 1998).

Soulignons par ailleurs que le roman *Kamouraska* a été porté à l'écran par le réalisateur Claude Jutras en 1973, trois ans après sa publication. Le film, présentant au grand écran le Kamouraska des années 1800, mettait en vedette les acteurs Philippe Léotard et Geneviève Bujold ; cette dernière remportera pour ce rôle le prix du Meilleur premier rôle au Festival du film canadien au cours de cette même année. Réalisé en coproduction avec la France, le film disposait alors du plus imposant budget jamais atteint jusque-là par un film québécois. La version originale de 1973, dont la production aura conservé 124 minutes sur les 173 originalement prévues par Jutras, le laissera insatisfait du résultat. On jugera alors que le film y perdait de son effet dramatique, victime d'un éparpillement dans le temps ne permettant pas au spectateur de saisir l'ampleur de l'intrigue se déroulant sur le territoire de Kamouraska (Jutras, 2014). En 1994, la Cinémathèque québécoise fait tirer deux copies de la version intégrale de *Kamouraska* ; le 9 février 1995, cette version est présentée en première mondiale au Musée des beaux-arts de Montréal dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois, en présence notamment de l'actrice Geneviève Bujold.

C'est dire que l'œuvre d'Anne Hébert et, par le fait même, l'histoire romancée inspirée de faits, de personnes et de lieux réels de Kamouraska aura été présentée sous forme de roman et de film à plusieurs reprises entre 1970 et 1995. Cette présence continue dans la sphère artistique aura elle aussi permis de consolider la fiction patrimoniale des lieux, perpétuant dans l'espace artistique l'imaginaire du Kamouraska d'Anne Hébert.

Nous notons par ailleurs que le film *Kamouraska* ne constitue pas la seule œuvre cinématographique mettant en scène ce territoire. Si *Kamouraska* a comme particularité d'être fondé sur des événements et

des personnages réels, il n'en est pas de même pour d'autres productions tournées dans la région. Pourtant, ces productions ont elles aussi contribué à mettre en scène le territoire, contribuant à sa renommée. La revue de presse réalisée (voir annexe I) a permis de constater que d'autres œuvres cinématographiques impliquant le Kamouraska avaient en commun de mettre en valeur les paysages de la région, eux-mêmes représentant des éléments d'importance dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire, comme on le verra au chapitre 8 de cette thèse.

7.2.3 Les œuvres cinématographiques et l'importance des paysages

Comme mentionné, les œuvres cinématographiques évoquées précédemment ont en commun de porter les représentations des paysages du Bas-Saint-Laurent dans son ensemble et, selon les cas, de Kamouraska plus particulièrement. Suivant cette logique, nous avons cherché à comprendre comment ces œuvres se sont saisies des paysages du Kamouraska afin de porter son histoire et, par le fait même, de quelles manières cette mise en scène des paysages du Bas-Saint-Laurent aura contribué à la poursuite de la construction de la fiction patrimoniale des lieux.

Tableau 14 : Liste des œuvres télévisuelles et cinématographiques mettant en scène les paysages du Kamouraska entre 1973 et 2019

Titre	Genre	Année
Cormoran	Téléroman	1990-1993
Demande à ceux qui restent	Film	2007
Fermières	Film	2014
Kamouraska	Film	1973 et 1995
Les Êtres chers	Film	2015
Le Scaphandrier	Film	2019
Nos Étés	Téléroman	2005 - 2008
Route 132	Film	2010
Tout ce que tu possèdes	Film	2012
Trois temps après la mort d'Anna	Film	2010

Nous notons dans un premier temps que, depuis la diffusion du film *Kamouraska* en 1973, le territoire du Bas-Saint-Laurent aura été le décor de huit films et deux téléromans : si le rôle des téléromans dans la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska sera abordé à la section 7.2.3, nous nous penchons ici sur l'importance des paysages du Kamouraska dans les œuvres diffusées au grand écran.

La signature paysagère du Kamouraska, fréquemment relevée dans sa mise en tourisme, trouve écho dans les œuvres cinématographiques. Le paysage, réel, se voit ainsi présenté dans des œuvres de fiction de la même manière que le sont Achille Taché et Éléonore d'Estimauville, alias Antoine Tassy et Élisabeth d'Aulnières, dans le roman d'Anne Hébert. Ainsi, à propos de l'importance des paysages et de l'attachement des résidents et des visiteurs à ceux-ci, on peut lire, sur le site internet de la MRC de Kamouraska :

> Le Kamouraska possède une signature paysagère unique qui lui vient d'une variété de particularités. On pense, par exemple, au paysage disposé en terrasses et escarpements, aux vues panoramiques sur le fleuve, les îles et le littoral, au découpage des terres hérité du système seigneurial et à la mosaïque des champs en culture… Sans oublier les cabourons, les aboiteaux, les pêches à l'anguille. La population éprouve un fort attachement et une fierté pour ces paysages. Ceux-ci exercent aussi un attrait touristique indéniable. Avec les municipalités et les résidents, la MRC se veut gardienne des paysages et intervient à plusieurs niveaux, soit par des outils de connaissance, des mesures réglementaires ou des actions concrètes.

De fait, la signature paysagère du Kamouraska se voit portée au grand écran par le biais de plusieurs œuvres cinématographiques, dans plusieurs œuvres de fiction qui ont, au fil des années, pris racine sur ce territoire. En octobre 2014, on pouvait lire en ce sens, dans un article paru dans le *Journal de Montréal*, que « les réalisateurs sont en amour avec le Kamouraska »[106]. De nombreux films y ont ainsi été tournés et on constate que, dans des entrevues réalisées en aval ou en amont de ces œuvres, que les artistes y ayant travaillé mentionnent presque naturellement les liens entre elles et le territoire.

Ainsi, la majeure partie du récit du film *Demande à ceux qui restent* (2007), qui porte sur la quête et le deuil d'un père qui tente de comprendre la mort de son jeune fils, se déroule « sur la route entre les

[106] Dans sa version originale, cette phrase est intégrée dans le titre du *Journal de Montréal* du 31 octobre 2014 qui se lit comme suit : « Nos été, Cormorans et 8 autres téléromans ou films qui prouvent que les réalisateurs sont en amour avec le Kamouraska » (Stéphanie Gendron, Journal de Montréal, 31 octobre 2014, en ligne : https://www.journaldemontreal.com/2014/10/31/nos-etes-cormoran-et-8-autres-teleromans-ou-films-qui-prouvent-que-les-realisateurs-sont-en-amour-avec-le-kamouraska)

paysages bucoliques de Saint-André-de-Kamouraska et les berges du Saint-Laurent »[107]. Anne Émond, autrice et réalisatrice du long métrage *Les êtres chers* (2011), qui relate l'histoire d'une famille touchée par le suicide de l'un des leurs, souligne quant à elle avoir tourné ce drame familial dans la région de son enfance dans le but avoué de présenter à l'écran les paysages du fleuve Saint-Laurent. Elle souligne ainsi que « c'est aussi un film de grande nature et de grands espaces. J'ai eu la chance d'aller tourner dans ma région natale, dans le magnifique Bas-St-Laurent. Dans le film, la nature sauve et menace à la fois ».[108] Il en va de même pour le film *Route 132* (2010), traitant du deuil d'un enfant à travers le personnage de Gilles, un père éploré qui quitte Montréal et suit la route 132 « jusqu'au pays des étés insouciants de son enfance, au pays de Kamouraska »[109].

On constate ainsi, dans ces œuvres de fiction, l'importance de l'environnement naturel, des paysages et du fleuve, fréquemment dépeint comme étant fortement ancré dans l'imaginaire de l'Est-du-Québec (Fournier, 2022). Cet intérêt marqué fait écho à l'intérêt pour les paysages s'étant consolidé au cours de la pratique de la villégiature du XVIIIe siècle, fondement de la fiction patrimoniale de Kamouraska.

7.2.4 Les œuvres télévisuelles et l'attractivité du territoire : la poursuite de la construction de la fiction patrimoniale au petit écran

Comme précédemment évoqué, les œuvres de fiction, littéraires et cinématographiques, ont porté les représentations du territoire de Kamouraska. Par des références à l'époque seigneuriale et de villégiature, en y exposant des lieux réels ainsi qu'en mettant en valeur ses paysages, ces œuvres ont contribué à conforter, dans l'imaginaire collectif, la fiction patrimoniale des lieux.

Or, un dernier type d'œuvres de fiction portant sur le Kamouraska demeure fondamental dans la poursuite de la construction de la fiction patrimoniale et, nous le verrons subséquemment au chapitre 8, dans la mise en tourisme du territoire : le téléroman.

---

[107] Cameron, Daphné (2009). *Demande à ceux qui restent : retour aux sources.* La Presse, 23 septembre 2009, en ligne : https://www.lapresse.ca/cinema/nouvelles/201207/17/01-4550573-demande-a-ceux-qui-restent-retour-aux-sources.php (consulté le 19 novembre 2021)

[108] Propos recueillis par Charles-Henri Ramond (novembre 2015), Films du Québec, en ligne : https://www.filmsquebec.com/films/etres-chers-anne-emond/ (consultée le 19 novembre 2021)

[109] Lévesque, François (2010). « Route 132 : une fois, trois gars… », Le Devoir, 2 octobre 2010, en ligne : https://www.ledevoir.com/culture/cinema/297316/route-132-une-fois-3-gars (consultée le 19 novembre 2021)

Les chaînes télévisées francophones du Québec ont produit et diffusé, depuis 1952, plus de 60 séries axées autour de référents patrimoniaux : de 1952 à 1979, la production moyenne de téléséries d'époque était de 0,54 série par année alors qu'elle atteignait, de 1980 à 1999, 1,9 série par année (Nguyên-Duy, 2007). Il s'agit, pour le territoire québécois, d'une offre de téléséries d'époque conséquente et la réponse du public a été majoritairement positive, voire enthousiaste, comme en témoignent les cotes d'écoute de la télésérie *Les Filles de Caleb*[110] (octobre 1990 à février 1991) qui, dès son lancement en octobre 1990, a attiré plus de 3 millions de téléspectateurs pour culminer, à la mi-saison, à un public de 3 664 000 personnes, en faisant de fait la deuxième émission la plus écoutée dans l'histoire de la télévision québécoise. Le créneau de ces séries d'époques (on pense ici, notamment, aux séries *Les Belles Histoires des Pays d'en Haut*[111] (octobre 1956 à juin 1970), *Terre humaine*[112] (septembre 1978 à juin 1984), *Le temps d'une paix*[113] (octobre 1980 à décembre 1986), *Entre chien et loup*[114] (1984-1992), *Marguerite Volant*[115] (septembre à décembre 1996), *L'ombre de l'épervier*[116] (janvier 1998 à avril 2000) et, plus récemment, *Les Pays d'en Haut*[117]) semble par ailleurs s'être développé autour d'une logique d'illustration de patrimoine

[110] *Les Filles de Caleb* est un téléroman en vingt épisodes réalisé par Jean Beaudin d'après le roman d'Arlette Cousture. Le téléroman se déroule à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle dans le village de Saint-Tite, en Mauricie, et retrace l'histoire de la fille de Caleb Bordeleau, l'institutrice Émilie Bordeleau, et d'Ovila Pronovost, son élève.

[111] *Les Belles Histoires des pays d'en haut* est un téléroman créé par Claude-Henri Grignon d'après son roman *Un homme et son péché* totalisant 495 épisodes d'une durée initiale de 30 minutes en noir et blanc, puis de 60 minutes en couleurs. Le téléroman raconte la vie des habitants du village réel de Sainte-Adèle, dans les Hautes-Laurentides. Le tournage a eu lieu à Sainte-Béatrix, dans Lanaudière.

[112] *Terre humaine* est un téléroman en 229 épisodes scénarisé par Mia Riddez-Morisset. Il raconte l'histoire d'une famille rurale contemporaine, les Jacquemin, dans laquelle trois générations s'affrontent. Ce drame familial s'insère dans le quotidien de Sainte-Marie-des-Anges, village fictif situé à la hauteur de Sainte-Mélanie, dans Lanaudière.

[113] *Le Temps d'une paix* est un téléroman en 135 épisodes créé par Pierre Gauvreau. La série est le premier volet du triptyque télévisuel de Gauvreau, précédant *Cormoran*. Le téléroman se déroule après la Première Guerre mondiale, dans la région de La Malbaie qui est bouleversée par l'arrivée du modernisme. Elle met en scène quatre familles dans leur quotidien : les Saint-Cyr, les Fournier, les Desrosiers et les Lavoie.

[114] *Entre chien et loup* est un téléroman comportant 232 épisodes scénarisé par Aurore-Dessureault-Descôteaux. L'histoire se déroule dans un petit village de la Mauricie St-Jean-des-Bois, dans les années 1900 à 1908 et raconte la vie des membres de la famille Bernier, une famille canadienne-française qui a vécu plusieurs années aux États-Unis avant de revenir vivre du Québec. La série a été tournée au Village Québécois d'Antan, dans le Centre-du-Québec

[115] *Marguerite Volant* est une mini-série en onze épisodes basée sur une histoire fictive créée par Jacques Jacob et Monique H. Messier et réalisée par Charles Binamé. La série a été presque entièrement tournée à Saint-Paulin, dans la région de la Mauricie, sur les terrains de l'auberge Le Baluchon. Débutant en 1763, au moment du Traité de Paris, et raconte l'histoire de la vie de Marguerite Volant, au moment où les Anglais s'installent à la seigneurie de sa famille.

[116] *L'Ombre de l'épervier* est un téléroman en 23 épisodes scénarisé par Guy Fournier et Robert Favreau et inspiré du roman de Noël Audet. Cette histoire, qui se déroule de 1919 à 1980, raconte la vie d'une famille sur trois générations dans le village de l'Anse-aux-Corbeaux, en Gaspésie, où Pauline et Noum Guité tenteront d'améliorer leur sort et celui de leur famille en luttant contre l'exploitation des pêcheurs.

[117] *Les Pays d'en haut* est un téléroman en 52 épisodes écrit par Gilles Desjardins et réalisé par Sylvain Archambault, Yan Lanouette et Yan England. Il s'agit de la deuxième adaptation télévisuelle du roman *Un Homme et son péché* de Claude-Henri Grignon. Elle met en scène certains personnages originaux du téléroman, qui n'apparaissaient pas dans le roman, tout en

régional, permettant de diffuser à travers l'écran le patrimoine culturel et naturel des territoires où ces séries étaient tournées, et ce, tout en construisant autour de ce patrimoine des récits fictifs porteurs de représentations de ces mêmes territoires. Dans cet ordre d'idées, Véronique Nguyên-Duy mentionne que le mélange des référents réels et fictifs s'effectue avec un esprit ludique et que cette confusion pouvait « à l'occasion entraîner des effets plus sérieux en établissant un rapport ambigu entre les statuts et fonctions des discours ainsi que des référents qui y sont associés » (Nguyên-Duy, 1995).

De ces téléromans d'époque, l'un aura contribué à façonner la fiction patrimoniale de Kamouraska : *Cormoran*[118], feuilleton télévisé de 78 épisodes créé par Pierre Gauvreau[119] et diffusé du 4 septembre 1990 au 6 décembre 1993 sur les ondes de *Radio-Canada*. Le récit retracé dans *Cormoran* débute en 1936 dans le village fictif de Baie-d'Esprit, qui se trouve dans la région du Bas-Saint-Laurent, à la hauteur de Kamouraska. Le titre du téléroman fait référence au personnage principal, Bella Cormoran, fille aînée d'une famille bourgeoise qui habite le manoir et le domaine Cormoran avec son frère médecin, Pacifique, et sa sœur Angélique, épouse de Germain Lafond.

L'histoire de Cormoran s'articule autour de Bella qui, à la suite de sa rencontre avec un géologue allemand de passage dans la région, Wolfgang Osnabrück, deviendra fille-mère. C'est ainsi une maternité imprévue que le personnage central doit assumer, au tout début de la Deuxième Guerre mondiale. Le téléroman met ainsi en scène une série de personnages librement inspirés d'alter ego ayant vécu à Kamouraska dans les années 1930 et investi les lieux du village : René Cormoran, frère décédé de Bella à Québec dans des circonstances inexpliquées, Ginette Durivage, la veuve de celle-ci, Viateur Bernier, nouveau maire succédant à son père et le couple Labrecque, ayant quitté Baie d'Esprit pour Montréal au début de la Grande crise en 1929 constituent les principaux personnages de l'univers du téléroman. On y retrouve également Clément Veilleux, le boucher du village à la tête de l'organisme se revendiquant du nazisme *Les Chemises bleues.* Dans *Cormoran*, le personnage de Veilleux se revendique activement, dans une incursion dans le réel, d'Adrien Arcand (1899-1967), journaliste et homme politique canadien, catholique et antisémite, fondateur du Parti national social-chrétien (1934) et proche des milieux d'extrême droite.

peignant un portrait de la colonisation dans les Laurentides. La série a été tournée en lieux intérieurs et extérieurs ainsi qu'en studio. Une partie du tournage a eu lieu sur un village privé situé à Rawdon.

[118] La série s'inscrit à la suite du *Temps d'une paix* et précède *Le volcan tranquille,* le triptyque télévisuel de Pierre Gauvreau.

[119] Pierre Gauvreau (Montréal, 23 août 1922 - Montréal, 7 avril 2011) était un artiste peintre québécois signataire du Refus global en 1948. Il était également auteur, réalisateur, scénariste et producteur.

Nous assistons ainsi à une continuité dans la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska à travers les œuvres fictionnelles (littéraires, cinématographiques et télévisuelles) mettant en scène ce territoire, alors que certains éléments architecturaux de l'époque de la villégiature sont également mis en scène, parfois dans plusieurs œuvres subséquentes. Nous notons ainsi que, vingt ans après le succès du roman *Kamouraska* d'Anne Hébert, campé dans l'ancien Manoir Taché, le téléroman *Cormoran* sera tourné, notamment, dans la Maison victorienne du domaine seigneurial Taché, construite en 1886 à la suite de l'incendie de l'ancien manoir.

Figure 37 : Maison du domaine seigneurial Taché
Photo M. Joannette 2022

7.2.4.1 L'histoire d'une boulangerie

Comme nous le constatons également dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, la mince ligne départageant la fiction de la réalité représente un élément conséquent dans la construction de la fiction patrimoniale de ces deux lieux : dans le cas de Kamouraska, un autre parallèle est d'importance. Les entrevues réalisées auprès des touristes et des résidents dans le cadre de cette recherche ont permis de constater la prédominance, dans les discours, de la boulangerie Niemand sur le territoire : si les répondants ont, à plusieurs reprises, évoqué cette boulangerie en lien avec le développement local (que nous aborderons au chapitre 9), elle aura également été alléguée quant au parallèle qu'il est possible de dresser entre l'histoire de ses deux propriétaires et l'histoire amoureuse de Bella Cormoran.

Située en face de l'Église, au 82 avenue Morel, la boulangerie Niemand exerce ses activités dans une maison de style victorien (néo-reine Anne à bâtonnets), construite au début des années 1900, depuis 1995. L'entreprise a été fondée grâce à la rencontre de Denise Pelletier, artiste-peintre originaire du Kamouraska, et Jochen Niemand, artisan-boulanger originaire d'Allemagne de passage à Kamouraska, tout comme l'était Wolfgang Osnabrück, personnage de fiction d'origine allemande dont s'éprend Bella dans le téléroman *Cormoran*. Nous notons par ailleurs que la boulangerie Niemand aura été, lors du tournage de *Cormoran*, la demeure du maire Viateur Bernier.

Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, la mairesse actuelle de Kamouraska, Anik Corminboeuf, affirmera ainsi :

> C'est sûr que la boulangerie, c'est un peu au centre de tout. Quand elle s'est installée il y a 25 ans, il n'y avait pas vraiment d'infrastructures touristiques, pas beaucoup d'offres alimentaires non plus. Super rapidement, les visiteurs ont commencé à venir… et parfois de loin ! C'était la qualité des produits, évidemment, les gens venaient pour le pain, mais c'est aussi toute l'histoire autour de la boulangerie. La maison où ils sont installés, l'histoire d'amour, le parallèle avec Cormoran, je pense que ça parlait aux gens.

La boulangerie Niemand porte ainsi un narratif particulier dans l'élaboration de la fiction patrimoniale de Kamouraksa et jouera également un rôle, comme nous le verrons au chapitre 9, dans le développement local du territoire. Nous pouvons ainsi lire, dans un article signé par Michel Lagacé paru en 2016 dans *La Rumeur du Loup* :

> La télésérie Cormoran du peintre et réalisateur Pierre Gauvreau débarque et intensifie le mythe populaire autour de ce lieu. L'action et les scènes de cette télésérie sont tournées dans une maison seigneuriale proche du centre de ce village et d'autres dans le village voisin. Mais la matérialisation et l'idylle amoureuse avec les voyageurs plus nombreux et les gens des environs ne commencent réellement qu'avec l'ouverture en 1995 de la Boulangerie Niemand née de la rencontre de Denise, une artiste-peintre originaire de la région, et Jochen, un Allemand dont le père est boulanger dans son pays d'origine.

7.3 Conclusion : De villégiature, d'œuvres artistiques et de paysages : la fiction patrimoniale kamouraskoise

On a, dans ce chapitre, retracé l'évolution de la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska. Dans un premier temps, l'essor de la villégiature au XVIIIe siècle dans la région pose Kamouraska comme le berceau de la villégiature au Canada. Place d'eau, Kamouraska porte les représentations d'un territoire d'eau saline, de vacances estivales, de bourgeoisie et de douceur de vivre. Les traces de ce passé de villégiature sont encore présentes à Kamouraska : on les trouve dans l'architecture préservée et à travers

des expositions encore présentées dans les musées en ligne et au Musée régional de Kamouraska. Cette villégiature, nous le verrons au prochain chapitre, se pose également comme élément fondamental de la mise en tourisme actuel du territoire.

Dans un premier temps, la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska, qui puise ses origines tout à la fois dans l'imaginaire du territoire porté par son histoire seigneuriale et de villégiature, a été intensifiée par la présence du village, et de la région dans son ensemble, dans des œuvres de fiction. Dans un second temps, *Kamouraska*, d'Anne Hébert, qui, en 1970, place ce territoire au centre d'un drame passionnel tiré d'un fait réel lié à l'ancêtre de la romancière, campé sur un territoire existant dont elle évoque les paysages et les noms de rues. Anne Hébert affirmera, en 1970, que Kamouraska est une « œuvre d'imagination » et que les protagonistes réels, dont elle a transformé les noms, sont « devenus (ses) créatures imaginaires (…) au cours d'un long cheminement intérieur » (Vigneault, 2013). Devenue « lieu de pèlerinage littéraire » (Guy, 2021), la fiction patrimoniale de Kamouraska n'a d'emprise sur la matérialité du village dans les années 1970 que par l'architecture seigneuriale et de villégiature (que nous aborderons au chapitre 8, mais soulignons toutefois l'ancien palais de justice, le magasin général, l'ancien presbytère, la maison près des quais et le domaine seigneurial Taché). La construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska s'inscrit ainsi dans le courant du tourisme littéraire, qui fait référence à la visite de lieux qu'un auteur a fréquentés, ou de ceux dont il fait mention dans ses livres (Squire, 1994).

Nombre de réalisations cinématographiques ont par la suite mis en exergue les paysages du Kamouraska, contribuant à garder présent le village dans les œuvres de fiction. Cependant, la consolidation de la fiction patrimoniale de Kamouraska s'impose au moment de la diffusion du téléroman *Cormoran*, dans les années 1990 : l'attachement du public québécois pour les séries historiques, l'utilisation de lieux patrimoniaux déjà mis en scène dans le célèbre roman d'Anne Hébert et la présentation des paysages naturels contribuent alors à la consolidation de cette fiction. Nous pouvons d'ailleurs lire, dans un article portant sur la mise en tourisme de Kamouraska paru en 2014, les liens qui sont encore aujourd'hui établis entre Kamouraska, la villégiature, les paysages, Anne Hébert et *Cormoran* :

> Bien connu aujourd'hui comme un arrêt obligé pour les amateurs de patrimoine, de plein air et de kayak, Kamouraska possède une très ancienne tradition de villégiature. Bien sûr, Kamouraska évoque pour certains le célèbre roman d'Anne Hébert ou la série télévisée Cormoran. Pour d'autres, son environnement exceptionnel (Hébert, 2014)

Nombre d'auteurs mentionnent que l'imaginaire est le fruit de représentations individuelles et collectives (Bachelard, 1943 ; Berdoulay *et al*., 2001 ; Debarbieux, 2003) et que les représentations sont une

traduction mentale des réalités perçues, matérielles ou intellectuelles, concrètes ou imaginaires (Le Goff, 1991 ; Di Meo, 2008b). Dans le cas de la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska, l'imaginaire du territoire est ainsi porté tout à la fois par son passé de villégiature, dont il porte encore les marques, ainsi que par sa présence dans des œuvres de fiction ayant eu un écho important chez les lecteurs et téléspectateurs. Nous notons par ailleurs que, bien que l'imaginaire fasse partie du champ des représentations, il ne relève ni de la perception ni de la rationalisation : **«** *l'imaginaire désigne tout ce qui dans une conscience ne relève ni de la perception réaliste de ce qui est, ni de la conception intellectuelle opérant sous le contrôle du jugement et du raisonnement* » (Wunenburger, 2003). Dans le cas de Kamouraska, c'est ainsi que s'est construite la fiction patrimoniale : par la mise en exergue de l'imaginaire du territoire dans les représentations d'une forme romantique de villégiature et, subséquemment, dans des œuvres de fiction qui, comme dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, auront contribué à rendre concrète et tangible cette fiction patrimoniale. Nous verrons, au chapitre suivant, de quelles manières cette fiction patrimoniale a été, au fil des années, mise en tourisme et comment celle-ci aura contribué à l'attractivité et au développement du territoire.

CHAPITRE 8

KAMOURASKA : LA MISE EN TOURISME DE LA FICTION PATRIMONIALE

8.1 Survol de la mise en tourisme du territoire

Comme présenté au chapitre 7, la fiction patrimoniale de Kamouraska trouve ses fondements, dans un premier temps, dans le passé seigneurial et de villégiature du territoire et, dans un second temps, dans la représentation de ce territoire dans différentes œuvres de fiction. Cette fiction patrimoniale, comme nous avons pu le voir dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, est mise en tourisme sur le territoire de Kamouraska de plusieurs manières que nous explorerons dans le présent chapitre.

Notons d'une part que le phénomène touristique de la région du Bas-Saint-Laurent, apparu à la fin du XVIIIe siècle, venait à l'époque rentabiliser un territoire porteur de valeurs culturelles liées au courant romantique (Gagnon, 2011). Dans sa représentation contemporaine, la mise en tourisme du territoire se fonde également sur ce courant romantique et, nous le verrons, exploite son passé de villégiature et la présence du territoire dans les œuvres de fiction.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons notamment sur les deux circuits touristiques présents sur le territoire, soit le circuit patrimonial et le circuit du petit patrimoine. Nous nous interrogerons également sur le rôle du Musée régional de Kamouraska dans la représentation de la fiction patrimoniale du territoire. Afin de s'interroger sur la prédominance du paysage et l'importance du cadre bâti dans la mise en tourisme du territoire, nous aborderons également l'intégration de Kamouraska dans l'Association des plus beaux villages du Québec et des Fleurons du Québec afin de saisir quelles sont les représentations matérielles de cette fiction patrimoniale sur le territoire, et de quelles manières celles-ci sont mises en tourisme. Finalement, nous nous attarderons aux offres touristiques complémentaires du territoire qui, bien que ne s'inscrivant pas en lien direct avec la fiction patrimoniale des lieux, constituent des éléments essentiels de sa mise en tourisme.

Membre actif de l'Association des plus beaux villages du Québec et des Fleurons du Québec, la municipalité se décrit comme « une municipalité pittoresque à fort dynamique touristique, reconnue pour sa beauté, sa qualité de vie et ses liens sociaux ». Alors que, majoritairement, les municipalités du Québec regroupent leurs services « loisirs », « culture » et « tourisme » (comme c'est le cas, notamment, à Saint-

Élie-de-Caxton, où les services des loisirs et du tourisme sont traités conjointement), Kamouraska a plutôt choisi de lier « loisirs et vie communautaire » et « tourisme et développement économique ». Cette union n'est pas sans rappeler les écrits portant sur la recherche quantitative en tourisme précédemment abordés (voir chapitre 3) et nous informe de manière sommaire sur la manière dont est envisagé le tourisme par la municipalité.

Nous notons par ailleurs que la municipalité de Kamouraska demeure, malgré la perte de titres qui lui conféraient à l'époque seigneuriale une influence régionale certaine, l'un des pôles touristiques majeurs de la région du Bas-Saint-Laurent, notamment en raison de son patrimoine bâti qui, sous la forme d'une « architecture ancienne soignée et bien préservée, dévoile la richesse de son passé » (municipalité de Kamouraska, 2020). Le territoire de Kamouraska fonde ainsi son développement touristique non seulement sur un discours sur le patrimoine, mais sur le récit de la fiction patrimoniale des lieux relevant, d'une part, de l'époque seigneuriale et, d'autre part, de l'âge d'or de la villégiature, témoins nostalgiques des grands jours de Kamouraska et de son influence indéniable sur la région. Cette fiction patrimoniale, dont le développement s'est poursuivi à travers les œuvres littéraires, télévisuelles et cinématographiques, marque aussi l'imaginaire touristique du territoire. En ce sens, on peut lire, sur le blogue voyage et art de vivre *Une porte sur deux continents,* une description du Kamouraska touristique renvoyant aux principaux éléments de la fiction patrimoniale du territoire :

> *Kamouraska, perle du Bas-Saint-Laurent.* Il y a le livre, le film, l'histoire, la réputation et puis le village, en vrai. Voir enfin de ses propres yeux cette perle du Bas-Saint-Laurent, fouler son sol de ses propres pieds, humer son air revigorant, contempler ses rives… une expérience incomparable à tout ce qu'on peut vivre par intermédiaires. Kamouraska, la fière, l'authentique, la sauvage, la raffinée.

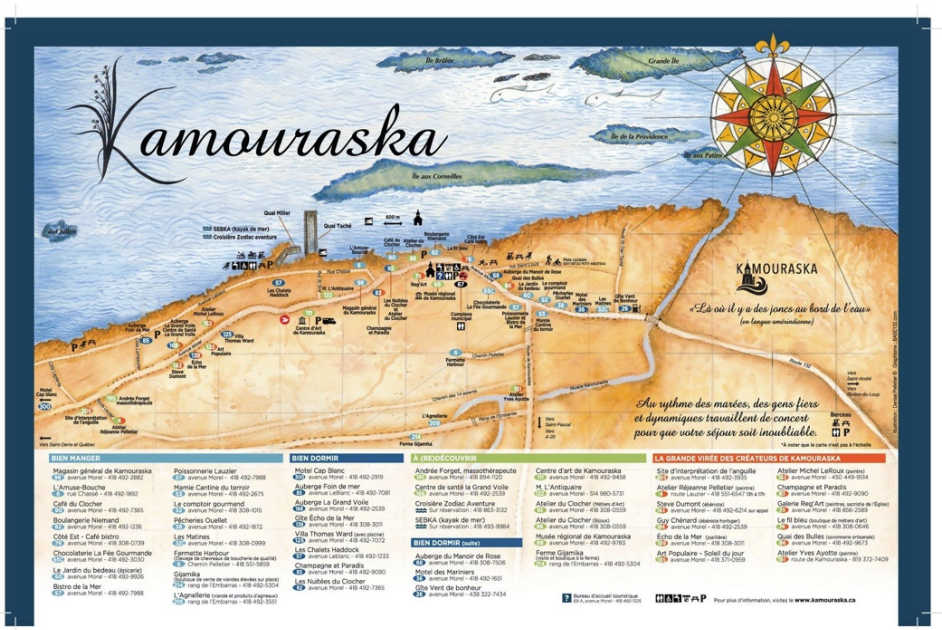

Figure 38 : Carte touristique de Kamouraska
Source : MRC de Kamouraska

8.2 Les circuits touristiques

Dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska, les circuits touristiques revêtent une importance certaine. Ces différents circuits, sur lesquels nous nous pencherons subséquemment aux sections 8.2.2 (le circuit patrimonial de Kamouraska), 8.2.3 (le circuit du petit patrimoine) et 8.2.4 (le circuit du patrimoine religieux), s'inscrivent dans une volonté de mise en valeur et de protection des éléments patrimoniaux de Kamouraska. En organisant les visites patrimoniales autour de thématiques explicites, nous cherchons à permettre aux touristes de s'approprier le patrimoine et de saisir comment celui-ci s'articule dans le développement du territoire. Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, le répondant IKP4, employé municipal œuvrant dans le développement touristique du territoire, soulignait ainsi :

> Pour les circuits patrimoniaux, on a cherché à répondre aux intérêts des visiteurs. Ceux qui sont intéressés par le patrimoine religieux, par exemple, n'ont peut-être pas d'intérêt pour les éléments du petit patrimoine, comme les granges et les filets de pêche. Ce qu'on voulait c'était de proposer des circuits qui allaient répondre à leurs intérêts et, en même temps, grâce à l'interprétation, leur expliquer comment ce patrimoine-là participe à l'identité de Kamouraska, à son développement.

Avant de nous pencher sur ces circuits touristiques patrimoniaux, nous nous attarderons à l'évolution de la place qu'occupait Kamouraska dans les itinéraires touristiques à l'échelle de la province et à l'impact des transformations routières sur son développement.

8.2.1 La transformation du réseau routier et la place de Kamouraska dans les itinéraires touristiques

Dans la forme actuelle des réseaux routiers et cyclables, Kamouraska est accessible par la route des Navigateurs (voir section 8.2.1.1), soit la route 132 est et ouest[120]. Elle est également accessible, en voiture, par la route de Kamouraska qui donne quant à elle accès à la sortie 465 de l'autoroute 20[121]. Kamouraska est aussi accessible pour les cyclistes par la Route verte, plus grand itinéraire cyclable en Amérique du Nord, d'une longueur de 5300 kilomètres.

Si, comme présenté au chapitre 7, Kamouraska aura connu l'âge d'or de la villégiature dans les années 1800, les visiteurs auront continué de fréquenter le territoire jusqu'à la fin des années 1960. Sa situation géographique, sur la route 132, faisait alors de Kamouraska un lieu de passage obligé vers la Gaspésie et les provinces maritimes. Cette situation géographique à elle seule positionnait alors Kamouraska comme potentiel village d'arrêt des automobilistes. Or, à l'image de la *U.S. Road 1*, qui longe, depuis 1926, la côte-est des États-Unis de Key West, en Floride, jusqu'au Maine et dont le tracé original a été repris par l'Interstate 95, la route 132 a elle aussi vu son achalandage décroître à la fin des années 1970, conséquence directe de la construction, sur un tracé semblable et parallèle, de l'autoroute 20 en 1972. On peut ainsi lire, dans le Plan de développement 2012-2017 de la municipalité, que « le transport terrestre (…) par voie routière à la suite de la construction de l'autoroute 20 en 1972 a porté un dur coup à l'économie de Kamouraska ».

Un article paru dans le journal *La Presse* en 2005 et titré « Kamouraska victime de son succès » rapporte ainsi les propos du maire de l'époque, Jean-Guy Charest (à la mairie entre 2002 et 2005) : « Nous avons dû nous adapter. Les gens ne voyaient plus le village. Nous avons travaillé fort pour que les touristes empruntent la sortie qui mène chez nous ».

---

[120] La route 132 est la plus longue route provinciale du Québec (1600 kilomètres). Elle suit une orientation est/ouest sur la rive-sud du fleuve Saint-Laurent et traverse cinq régions administratives, soit la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

[121] L'autoroute 20, d'une longueur de 536 kilomètres, est une autoroute interurbaine reliant, notamment, les villes de Montréal et de Québec sur un tracé situé sur la rive-sud du fleuve Saint-Laurent. Elle se poursuit jusqu'à Mont-Joli.

8.2.1.1 La route des Navigateurs

La route des Navigateurs constitue, elle aussi, un élément d'importance dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska. Elle s'inscrit dans la logique des routes touristiques à thème. On considère ainsi que si l'aspiration première du villégiateur est d'arriver à destination, le touriste se déplace plutôt, quant à lui, d'étape en étape ; si celui-ci s'arrête dans un lieu précis, son intérêt se porte généralement plus vers la découverte du lieu que vers la recherche d'un refuge (Urbain, 2002). C'est dans cette logique que l'intégration de Kamouraska à la route des Navigateurs revêt de l'importance : elle positionne le territoire sur une route touristique accessible à certains voyageurs pour qui des chemins ou des routes justifient en eux-mêmes le déplacement et revêtent par le fait même un caractère presque mythique dans l'imaginaire touristique (Beaudet, 2003). Symbole d'évasion et de découvertes, les routes s'imposent dans les imaginaires des voyageurs et certaines d'entre elles se positionnent ainsi non plus comme moyen d'accès à une destination, mais bien comme destination elle-même. C'est le cas, notamment, de la route de la soie, ancien réseau de routes commerciales reliant la ville chinoise de Chang'an (maintenant Xi'an) et la ville syrienne d'Antioche (aujourd'hui située en Turquie) et de la route 66[122] ayant relié, entre 1926 et 1985, les villes américaines de Chicago (Illinois) et de Santa Monica (Californie).

Au Québec, une partie de la route 132, la route des Navigateurs, fait cas de figure parmi les itinéraires touristiques, étant par ailleurs l'une des routes touristiques officielles de Tourisme Québec. S'étirant sur 470 kilomètres, elle traverse les régions du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, entre Baie-du-Febvre (Centre-du-Québec) et Sainte-Luce (Bas-Saint-Laurent). La route des Navigateurs résulte d'une initiative conjointe de Tourisme Québec et du ministère des Transports du Québec qui, entre 1996 et 1998, avaient conjointement dirigé deux projets pilotes (la route des Navigateurs ainsi que le Chemin du Roy[123]) pour l'implantation de routes touristiques au Québec. Des 470 kilomètres qui la composent, 75 touchent la région du Kamouraska dans son ensemble. Le premier tronçon de la route relie La Pocatière au village de Kamouraska dans un trajet de 30 kilomètres.

[122] Cette dernière, malgré son déclassement en 1985 et, par le fait même, la perte de son statut officiel, demeure la porte-étendard de la culture du « road-trip » dans la culture populaire américaine (Caton et Santos, 2007) et fait toujours figure de destination touristique souvent présentée comme témoin de la « magie d'un mythe américain » (Voir l'office du tourisme des États-Unis : https://www.office-tourisme-usa.com/etat/illinois/la-route-66/)

[123] Long de 280 kilomètres, le chemin du Roy relie les villes de Repentigny, à l'est de Montréal, et de Québec. Officiellement signalée comme route touristique en 1999, elle traverse les régions administratives de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière.

Chacune des sections de la route des Navigateurs dispose d'une identité propre. Le tronçon liant Kamouraska à Rivière-du-Loup est notamment prisé pour l'observation des baleines, le phare du Pot à l'Eau-de-Vie[124] ainsi que les sentiers pédestres de l'Ile aux Lièvres. Le segment liant Rivière-du-Loup au Bic se démarque quant à lui par la découverte de l'histoire des pêcheurs basques de Trois-Pistoles. Le tronçon liant quant à lui le Bic à Sainte-Luce suggère des arrêts au parc national du Bic, au Site historique maritime de la Pointe-au-Père[125] ainsi qu'à la métropole régionale, Rimouski. Dans le cas de la section de la route des Villégiateurs menant au village de Kamouraska, des éléments rappelant la fiction patrimoniale du territoire sont énoncés. On fait état, par exemple, des stations balnéaires du début du XXe siècle. Québec Maritime[126] décrit cette section de la route comme l'endroit « où l'on retrouve de nombreux **villages pittoresques** dont les maisons tournées vers le fleuve rappellent les stations balnéaires très populaires au début du XXe siècle[127] », dans un rappel du Kamouraska de la villégiature.

[124] Le phare du Pot à l'Eau-de-Vie est situé à Saint-André-de-Kamouraska. Construit en 1857, il a été désigné par la Loi sur la protection des phares patrimoniaux (L.C. 2008, ch. 16) le 2 septembre 2014.

[125] Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père (SHMP) est un complexe muséal situé à Rimouski. Ouvert depuis 1980, il a comme mission de faire connaître l'Histoire maritime et le milieu marin de la région du Bas-Saint-Laurent et de la province de Québec.

[126] Québec maritime inc. est un organisme de promotion touristique qui cible les marchés hors Québec**.** Il a été fondé en 1997 par les représentants des régions touristiques de l'est du Québec**.**

[127] Québec Maritime, La route des Navigateurs, en ligne : https://www.quebecmaritime.ca/circuits-et-sejours/la-route-des-navigateurs-1, consultée le 17 décembre 2021

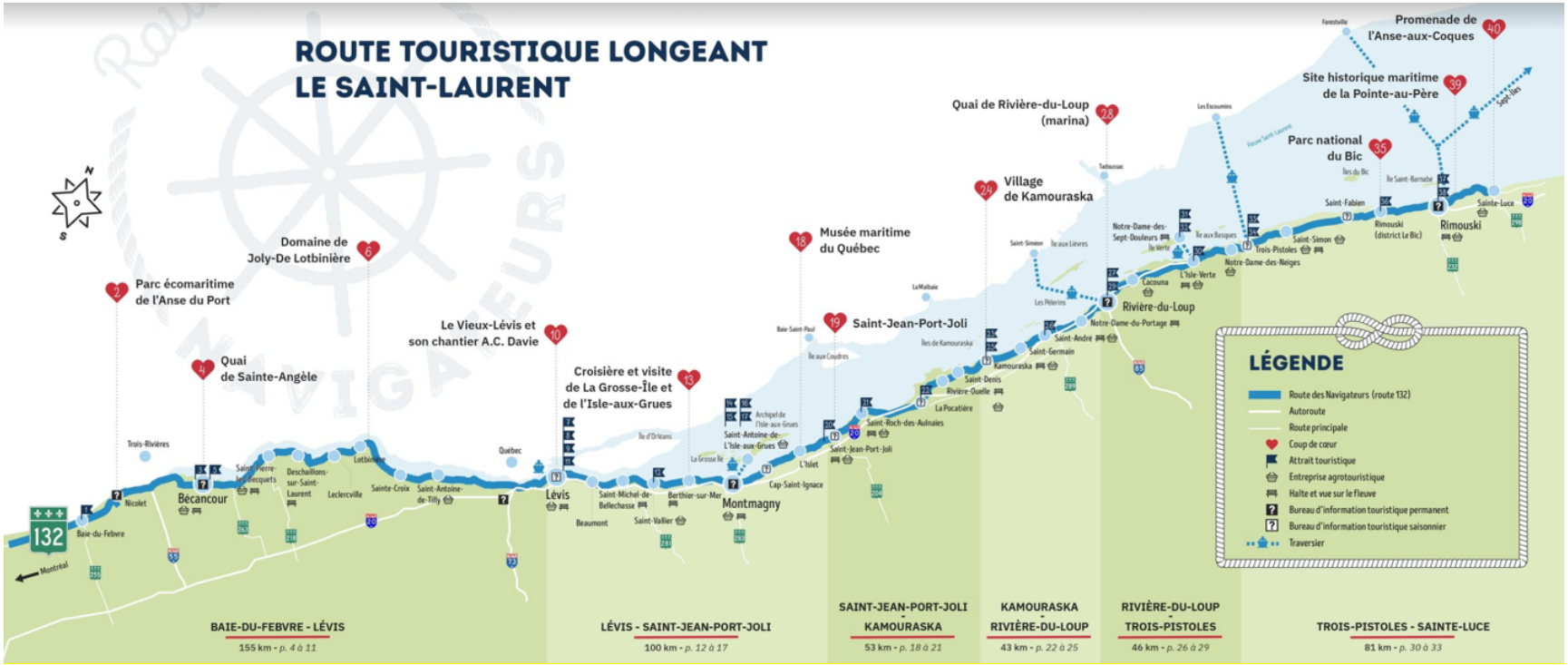

Figure 39 : La route touristique du Bas-Saint-Laurent
Source : MRC de Kamouraska

Prisée des voyageurs qui la préfèrent à l'autoroute et l'empruntent pour la beauté de ses paysages, la route des Navigateurs fait écho à la villégiature du XXe siècle dans la région : elle appelle à la lenteur et à la contemplation du fleuve Saint-Laurent. « Tout au long de ce périple maritime, le chant des vagues sera notre principal compagnon de voyage. Le rêve. » : c'est ainsi que Bonjour Québec[128] décrit la route, mettant l'accent sur les liens entre son histoire et celle de trois siècles de navigation. Dans un article paru dans le journal *Le Devoir* en août 2021, on peut également lire un rappel de la région maritime, de même que de la douceur propre à l'époque romantique de Kamouraska : « D'ordinaire, c'est la route 132 parallèle qui attire les touristes dans la région. Cette "route des Navigateurs" sent le varech, cerne la Gaspésie depuis un siècle et se parcourt avec bien plus de douceur qu'une autoroute » (Bordeleau, 2021).

De fait, si l'autoroute 20 constitue une voie de passage majeure, la route 132, elle, a retrouvé ses lettres de noblesse auprès des visiteurs. La route, plus qu'un projet géopolitique et un lieu de passage, s'envisage ici comme un attrait en soi : esthétiquement, elle contribue à la création de l'image pittoresque et romantique de Kamouraska et fait écho à la fiction patrimoniale de ce territoire.

8.2.2 Le circuit du patrimoine de Kamouraska

Comme précédemment mentionné, le territoire de Kamouraska dispose de nombre de circuits patrimoniaux qui, organisés autour de thématiques précises, contribuent à la matérialisation de la fiction patrimoniale des lieux.

Le *Circuit du patrimoine de Kamouraska* est, pour sa part, composé de seize panneaux d'interprétation dont la majorité se trouvent soit au quai Miller, soit sur les avenues Morel et Leblanc. On note dans un premier temps que le quai Miller fait partie du site patrimonial des Quais-de-Kamouraska, cité par la municipalité le 7 octobre 1997. Le site patrimonial est constitué d'installations portuaires datant de la première moitié du XIXe siècle qui comptent deux quais de bois et de béton (le quai Taché et le quai Miller). Érigé au milieu du XIXe siècle par le commerçant Louis Miller, le quai Miller mesure 97 mètres : symbole de l'époque de la villégiature et du transport maritime, période au cours de laquelle les goélettes de Kamouraska sont réputées jusqu'à Québec[129], le quai Miller perd de l'importance à partir de la seconde

[128] Bonjour Québec est un système de gestion de la destination basé sur les produits et services touristiques du Québec. Il permet notamment à Tourisme Québec et à l'industrie touristique de promouvoir la destination québécoise et d'acquérir des connaissances sur celle-ci.

[129] Répertoire du patrimoine culturel du Québec : https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92844&type=bien

moitié du XIXe siècle en raison de l'ouverture de la ligne de chemin de fer du Grand-Tronc en 1860. Le quai Miller sera cédé au gouvernement du Canada en 1884 (il en sera de même pour le quai Taché trois ans plus tard, en 1887). Devant leur état de dégradation avancé et dans une volonté de préserver le patrimoine bâti de Kamouraska, la municipalité en fait l'acquisition en 1984.

Figure 40 : Quai Miller, Kamouraska
Photo : M. Joannette 2022

Le *Circuit du patrimoine de Kamouraska* présente divers éléments du patrimoine de Kamouraska dont plusieurs font écho à la fiction patrimoniale du territoire, permettant aux visiteurs d'en saisir le sens. On y trouve ainsi des indications sur le mode de vie des marins, sur l'importance des aboiteaux, sur l'histoire de la construction des quais ainsi que sur l'influence de la villégiature dans le développement du territoire. Des seize panneaux d'interprétation du circuit, six font état de patrimoine naturel (rivière Kamouraska, îles, marées et panoramas, faune, flore et géologique, pêche, marais et aboiteau), un fait référence à un homme politique (René Chaloult[130]), sept font état de patrimoine bâti (domaine seigneurial, presbytère, ancien couvent, église, ancien palais de justice, patrimoine bâti, quais), et trois touchent des thèmes liés aux activités (navigation et cabotage, villégiature et agriculture).

[130] René Chaloult (1901-1978) est un avocat et homme politique québécois. Reçu comme avocat en 1927, il rejoint l'Union nationale, parti politique conservateur et nationaliste (1935-1989) et est élu député provincial en 1936 dans le district de Kamouraska.

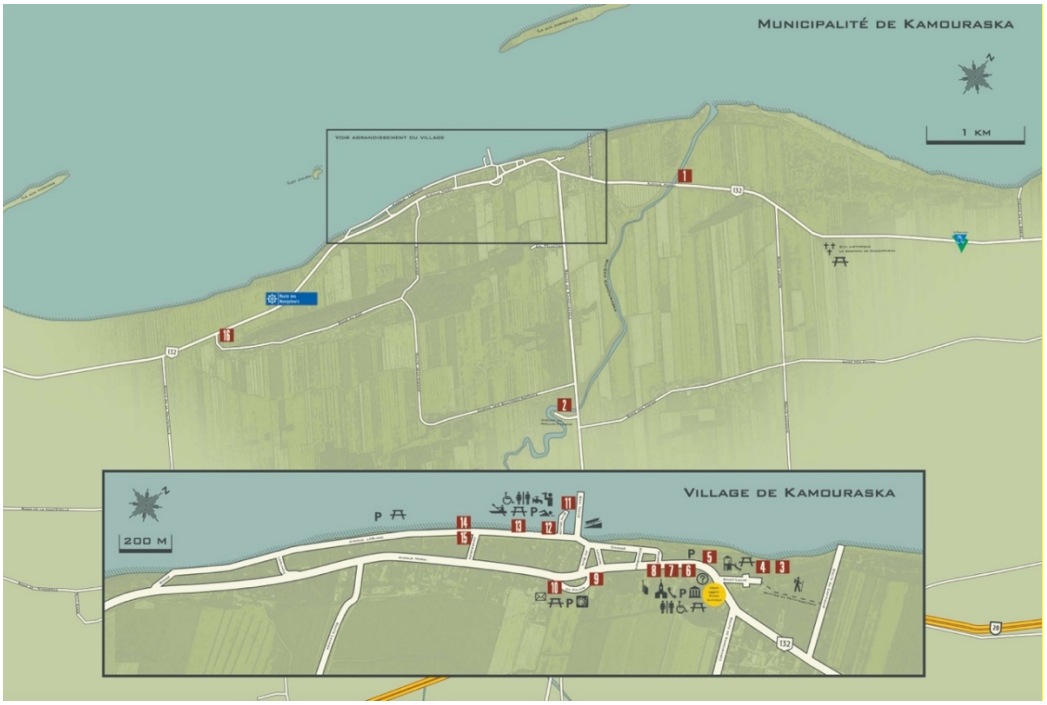

Figure 41 : Circuit du patrimoine de Kamouraska
Source : Municipalité de Kamouraska

8.2.3 Le circuit des petits patrimoines

Si le *Circuit du patrimoine de Kamouraska* présente aux visiteurs les éléments du « grand » patrimoine présents sur le territoire, le circuit des petits patrimoines se concentre quant à lui sur des éléments patrimoniaux qualifiés de « petits » non pas nécessairement en raison de leur taille, mais plutôt en comparaison avec les éléments du cadre bâti, plus imposants, auxquels ils sont généralement annexés (Gaudreau, 2015). Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, le répondant IKM2, citoyen et élu de Kamouraska, soulignait l'importance du circuit des petits patrimoines dans la représentation de la vie quotidienne du village au XIXe siècle :

> Quand les gens pensent au patrimoine de Kamouraska, ils pensent au patrimoine bâti, l'église, le palais de justice, le presbytère, c'est ça qu'ils vont voir en premier. Mais ceux qui veulent en apprendre plus sur l'arrière-scène de l'époque seigneuriale et de la villégiature, ceux qui s'intéressent à la vie non pas des bourgeois et des villégiatures, mais à celle des habitants et des agriculteurs, c'est ça qu'on doit leur présenter.

Dans une volonté de préserver ces éléments spécifiques du patrimoine portant des représentations de Kamouraska et présentant certaines de ses particularités locales, *l'Inventaire du petit patrimoine de*

Kamouraska[131] a été réalisé en 2004 et mis à jour par la municipalité de Kamouraska en 2017-2018. Cet inventaire a permis de répertorier 32 éléments du petit patrimoine de Kamouraska, principalement des bâtiments secondaires et des ornements de paysage, soit des granges, des laiteries, des forges et des croix de chemin.

À la suite de la réalisation de cet inventaire, le *Programme de restauration et de mise en valeur des petits patrimoines du Kamouraska*[132] (2008-2011) a été instauré. Afin d'être admissibles à une aide financière correspondant aux deux tiers du coût des travaux de restauration, les travaux entrepris sur les éléments du petit patrimoine (qui devaient avoir été construits avant 1950) devaient viser à conserver ou à redonner le caractère patrimonial du bâtiment en utilisant des matériaux traditionnels. Dans une volonté de marquer de manière concrète le paysage et d'y adjoindre des éléments tangibles liés à la fiction patrimoniale de Kamouraska, permettant aux visiteurs de visualiser celle-ci de manière concrète sur le territoire, les éléments du petit patrimoine n'étaient admissibles que lorsque visibles à partir d'un chemin public.

C'est donc la mise sur pied de *l'Inventaire du petit patrimoine de Kamouraska*, et, par la suite, la réalisation du *Programme de restauration et de mise en valeur des petits patrimoines du Kamouraska* qui auront pavé le chemin à la création du *Circuit des petits patrimoines*. Les éléments patrimoniaux restaurés ont ainsi été regroupés dans un circuit ; des coqs de métal fixés sur des tiges permettent de repérer les éléments inclus dans ce circuit. Si le circuit propose 20 éléments considérés comme « petit patrimoine » sur l'ensemble du territoire de la MRC de Kamouraska, sept de ces éléments se trouvent directement dans le village de Kamouraska.

[131] L'inventaire a été réalisé en 2005 par la firme Ruralys pour l'ensemble des municipalités du Kamouraska. Au total, 251 éléments du petit patrimoine ont été classés en quatre catégories : « conserver et reproduire » (laiteries, fours à pain, caveaux à légumes, fournils et glacières), « délimiter » (clôtures), « honorer et se souvenir » (calvaires et croix de chemin), « soigner les animaux et entreposer » (grandes-étables, hangars à grain, porcheries, poulaillers, écuries et hangars à bois).

[132] Le programme a été financé par l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, avec la participation du Regroupement des Caisses populaires du Kamouraska.

Figure 42 : Bornes des petits patrimoines de Kamouraska
Photo : MRC de Kamouraska

On trouve sur ce circuit, pour le village de Kamouraska, un hangar à toit à deux versants recourbés dont la date de construction demeure inconnue (33, avenue Leblanc), un hangar à toit à deux versants droits construit en 1906 (348, rang du Cap), une cabine de bain à toit à quatre versants construite en 1885 (178, avenue Morel), un kiosque à toiture octogonale construit en 1900 (65, avenue Morel), un abri pour puits au toit à quatre versants dont la date de construction est inconnue (125 avenue Morel), un garage à toit à deux versants droits dont la date de construction est inconnue (16 avenue Chassé) ainsi qu'une petite étable à toit à deux versants droits construite en 1932 (340, rue du Cap).

Le *Circuit des petits patrimoines* cherche ainsi à faire état, pour les visiteurs comme pour les résidents, de l'importance du bagage patrimonial de Kamouraska. La mise en valeur d'éléments du petit patrimoine, comme les kiosques, les hangars et les granges, démontre que ceux-ci ont joué un rôle réel dans la construction de l'identité du territoire. Si l'époque de la villégiature à Kamouraska aura été marquée, dans l'imaginaire des visiteurs, par la douceur, le faste et la beauté des paysages, les résidents de Kamouraska auront également marqué, par leur travail, les paysages de ce territoire. Le *Circuit du petit patrimoine* permet de faire état de cet héritage.

8.2 Les représentations du patrimoine de Kamouraska chez les résidents et les visiteurs

L'ensemble des éléments du patrimoine présentés dans le cadre de ces circuits touristiques et, nous le verrons à la section 8.4.1, pendant une visite commentée du village présentée par le Musée régional de Kamouraska, pose la question de l'importance et de la reconnaissance accordée à certains éléments du patrimoine par tout à la fois les résidents et les visiteurs de Kamouraska.

Outre les entrevues réalisées dans le cadre de cette thèse qui, comme nous le soulignerons plus tard, ont permis d'interroger l'importance des différents éléments de la fiction patrimoniale de Kamouraska dans sa mise en tourisme, et, à terme, dans certaines formes de développement local, ainsi que l'attachement des répondants envers ceux-ci, nous avons cherché à obtenir une vue d'ensemble, chez un plus grand nombre de répondants, de la perception des différents éléments du patrimoine. Nous avons ainsi voulu déterminer si les éléments patrimoniaux présentés dans les divers circuits touristiques correspondaient à la perception des visiteurs et des résidents quant aux éléments du patrimoine représentant le territoire.

Pour ce faire, un sondage, dont la méthodologie[133] est décrite au chapitre 3 de cette thèse, a été rendu disponible aux citoyens de même qu'aux visiteurs de Kamouraska. Par ce sondage, nous tentions de saisir quels étaient, selon les répondants, les principaux éléments du patrimoine à Kamouraska. La question du sondage se lisait comme suit : selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Kamouraska ?

[133] Rappelons que ce sondage, hébergé en ligne sur le site www.sondageonline.com, a été rendu disponible sur les médias sociaux, notamment sur les groupes Facebook de Kamouraska en photos!, Réseautage nouveaux arrivants Kamouraska, Tourisme Kamouraska et Le Comité Social. Il a été disponible en ligne du 15 mars 2022 au 15 mai 2022.

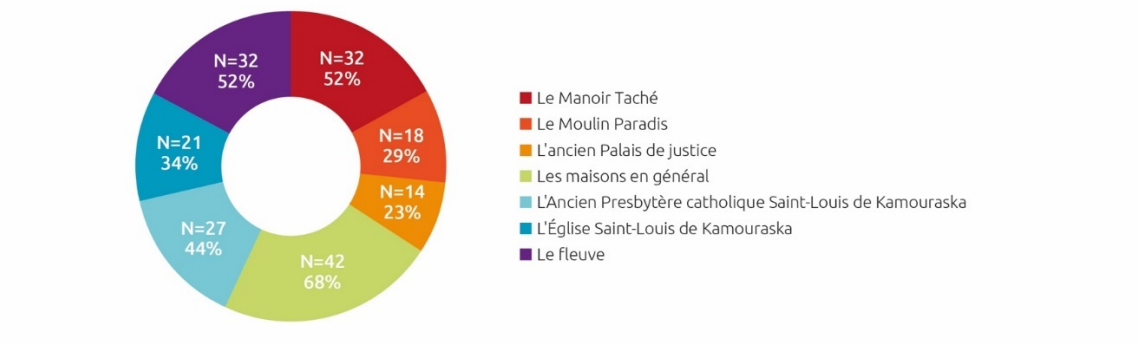

Figure 43 : Principaux éléments du patrimoine de Kamouraska selon les répondants résidents

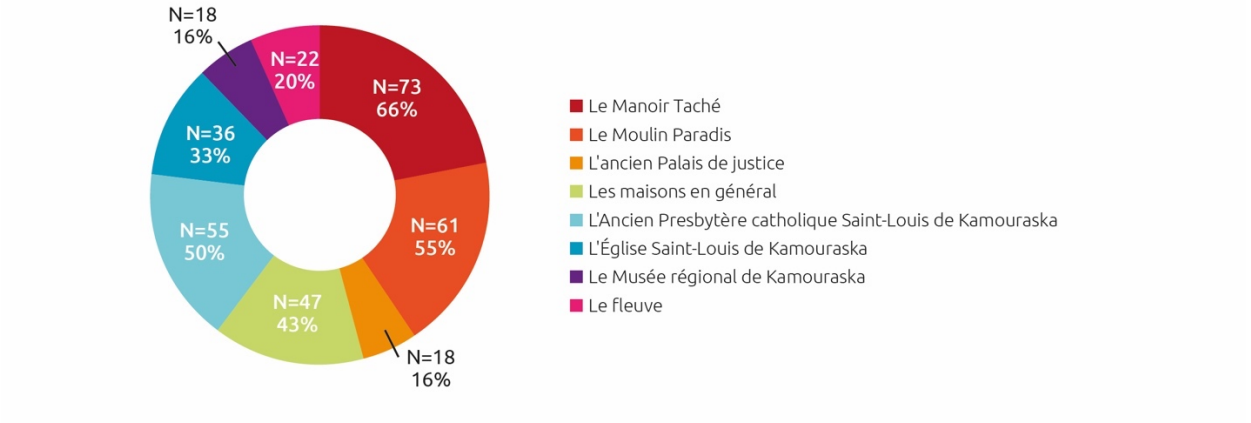

Figure 44 : Principaux éléments du patrimoine de Kamouraska selon les répondants touristes

L'analyse de ce sondage permet de constater que les éléments liés aux œuvres de fiction constituent des éléments du patrimoine de Kamouraska de manière plus importante chez les visiteurs que chez les résidents. À ce titre, le Manoir Taché, lieu central du roman et du film *Kamouraska* (voir chapitre 7), est considéré comme l'un des trois principaux éléments du patrimoine par 66 % des visiteurs, contre 52 % des résidents. Dans le même ordre d'idées, le Moulin Paradis, lieu de tournage du téléroman *Cormoran* (voir chapitre 7), est mentionné par 55 % des visiteurs, contre 29 % des résidents.

Rober Brière, en 1987, rapportait à ce sujet les paroles d'Arthur Buies, qui mentionnait dans l'une de ses chroniques que le manoir du seigneur Taché, figure de la grande bourgeoisie du XIXe siècle, « avait reçu

pendant un quart de siècle tout ce que le pays renfermait d'hommes éminents dans la vie publique, ou distingués par la naissance ou la position » (Buies r Brière, 1987).

Le fleuve, élément central de la construction de la destination villégiature du XIXe siècle, est quant à lui considéré comme élément du patrimoine par 20 % des répondants visiteurs, contre 0 % chez les résidents. L'organisation du territoire de Kamouraska est basée sur « un mouvement d'évasion, du centre du village vers la périphérie en bordure du fleuve (qui) permet d'y organiser les premières activités de loisir » (Gagnon, 2001). Nous constatons ainsi que le fleuve s'impose comme élément du patrimoine de manière plus conséquente chez les visiteurs que chez les résidents ; nous nous rappellerons ainsi les écrits d'Arthur Buies dans les Petites chroniques du Bas-du-Fleuve : « aller à l'eau salée veut dire aller à Kamouraska ».

8.3 L'importance touristique du cadre bâti

Nous constatons donc toute l'importance du cadre bâti dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska. Cette mise en tourisme s'articule ainsi autour de la mise en valeur du cadre bâti, témoin privilégié de l'époque seigneuriale et de villégiature. Si certains éléments de ce patrimoine sont intégrés dans le *Circuit du patrimoine de Kamouraska,* d'autres, présents sur le territoire, contribuent à l'ambiance des lieux. L'ensemble des entrevues réalisées dans le cadre de cette thèse suggèrent de fait une prépondérance de l'intérêt pour l'ambiance créée par la préservation de ce cadre bâti. Ainsi, sans que ceux-ci n'aient nécessairement de connaissance préalable ni même d'intérêt réel pour l'architecture, « les belles maisons de Kamouraska » ont été citées par l'ensemble des répondants interviewés dans le cadre de cette comme facteur d'attractivité. Si plusieurs de ces maisons et édifices se trouvent dans les itinéraires touristiques, notamment dans le *Circuit du patrimoine de Kamouraska* (voir section 8.2.2) ou dans le circuit patrimonial proposé par le Musée régional de Kamouraska (voir section 8.4.1), certains, bien qu'absents de ces circuits, ont été à de nombreuses reprises mentionnés par les répondants comme des incontournables du patrimoine de Kamouraska. Ces édifices, portant la mémoire d'un passé de villégiature, ont été décrits par les répondants comme tout à la fois « inspirantes », « romantiques » et « uniques » ; c'est notamment le cas du 90 avenue Morel (abritant actuellement le Café du Clocher), du 83, avenue, Morel (abritant actuellement la galerie d'art Champagne et Paradis) et du 168, avenue Morel (abritant actuellement l'auberge La maison aux coquillages).

Figure 45 : Atelier d'Art Champagne et Paradis
Photo : M. Joannette 2021

Figure 46 : Le café du clocher
Photo : M. Joannette 2021

Figure 47 : La maison aux coquillages
Photo : M. Joannette 2021

Dans un article paru dans le journal *La Tribune* en 2022, on dépeignait ainsi Kamouraska, en raison de la concentration importante de maisons ancestrales dans le village, comme « une porte ouverte sur le XIXe siècle » (Fournier, 2022). On pouvait notamment y lire :

> Le solitaire village de Kamouraska. Avec ses maisons ancestrales, le village de Kamouraska est une porte ouverte sur le XIXe siècle. En marchant dans ses rues pour admirer le patrimoine bâti et sur le quai pour contempler la beauté du fleuve, un arrêt s'impose dans tous les commerces dont la réputation ou le mélange agréable d'odeurs sont autant d'invitations à les découvrir ou à les redécouvrir.

Les différentes familles architecturales représentées sur le territoire occupent ainsi une double fonction : dans un premier temps, elles incarnent la preuve tangible de l'évolution d'un passé seigneurial à un passé de villégiature, portant les traces de l'opulence et de l'attractivité du territoire. Ensuite, dans un présent fortement marqué par le développement de l'industrie touristique dans la région (durant la saison estivale, une personne sur deux à Kamouraska est un touriste), l'architecture du village même de Kamouraska intrigue et attire.

Au cœur de la mise en tourisme du territoire de Kamouraska se trouvent, entre autres, les anciennes maisons de marchands (notamment celles d'Amable Dionne, associé dans la maison de commerce Casgrain et Dionne à Kamouraska de 1812 à 1818, Seigneur de La Pocatière et de la Grande-Anse, Capitaine

dans la milice en 1818, élu député de Kamouraska en 1830 et 1834), les auberges (dont la villa Saint-Louis, construite en 1819 et aujourd'hui présentée comme « un témoin authentique du Kamouraska touristique du XIXe siècle »), les maisons de fermes (notamment la maison Lebel-Langlais, maison de pierres à quatre cheminées construite en 1754, incendiée en 1759 et reconstruite sur les mêmes murs en 1760), les diverses demeures de notables (telles que celle de Jacques-Venceslas Taché, seigneur de Kamouraska de 1833 à 1839, et du Juge Joseph-André Taschereau, né en 1806 à Sainte-Marie et décédé en 1867 à Kamouraska).

L'importance du cadre bâti dans la mise en tourisme du territoire de Kamouraska se trouve ainsi, comme mentionné précédemment, fréquemment décrite dans la presse écrite. Un article, paru dans *Le Quotidien* en juin 2022, soulignera ainsi la pertinence du positionnement de Kamouraska comme l'un des plus beaux villages du Québec :

> Le village de Kamouraska figure à la liste des plus beaux villages du Québec. Et on comprend vite pourquoi. Ses maisons ancestrales sont bien restaurées et peintes de couleurs pimpantes, sa fenêtre imprenable sur le fleuve s'ouvre à toute heure sur un spectacle grandiose couronné de mémorables couchers de soleil. Son patrimoine est jalousement conservé, comme l'ancien palais de justice aux allures médiévales et le vieux couvent recyclé en musée d'ethnologie et de traditions.

8.3.1 L'intégration dans l'Association des plus beaux villages du Québec

Fondée en 1997 et incorporée en 1998, l'Association des plus beaux villages du Québec se définit elle-même comme « un réseau de municipalités à caractère rural, dont une partie du territoire renferme un ou des noyaux villageois ou hameaux représentatifs de l'occupation humaine sur le territoire du Québec, tant dans ses aspects géographique qu'historique et culturel, et présentant des ensembles authentiques et harmonieux du patrimoine naturel, humain et architectural formant un paysage de grande qualité ».

Les objectifs poursuivis par l'Association sont, toujours selon elle, d'ordre culturel et touristique : elle chercherait, par exemple, à promouvoir la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique ainsi que la qualité des paysages, à développer chez les citoyens des villages nommés un sentiment de fierté et, finalement, à « promouvoir le réseau de ses membres sur le plan touristique pour favoriser le développement économique et le maintien des populations en milieu rural ». S'il est difficile, voire impossible, de quantifier l'atteinte de ces objectifs, la reconnaissance d'une trame paysagère et de l'histoire qui y est associée semble pousser nombre de villages à joindre l'Association. En octobre 2021,

l'Association comptait ainsi quarante villages inscrits, répartis dans treize régions. Trois de ces villages sont situés dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit Cacouna, Notre-Dame-du-Portage et Kamouraska.

Afin de devenir membre de l'Association, Kamouraska a dû, comme l'ensemble des autres membres, répondre à certains critères. En plus d'être une ville, un village ou une communauté villageoise de moins de 8000 habitants, les aspirants membres doivent avoir sur leur territoire au moins un édifice classé et « quelques » bâtiments cités, présenter un « alignement du territoire bâti exempt d'irritants visuels », être situés dans un paysage qui sera jugé « exceptionnel », promouvoir un « art de vivre représentatif de l'occupation du territoire » et offrir des services touristiques, tels que des services d'hébergement et de restauration. Nous pouvons ainsi en déduire que, pour les membres du conseil d'administration de l'Association, Kamouraska répondait à l'ensemble de ces critères.

8.4 Le rôle du Musée régional de Kamouraska

Le Musée régional de Kamouraska (MRK), fondé en 1977, porte tout à la fois la mémoire du passé seigneurial et de villégiature de la région, à la fois, nous le verrons, par son emplacement dans l'ancien couvent et par les expositions et activités qu'il propose. Il se positionne ainsi comme acteur central du développement touristique du territoire.

Le Musée régional de Kamouraska est en effet situé dans l'ancien couvent de Kamouraska, construit en 1851 par Jean-Baptiste Hébert. Édifice de briques de quatre étages, le bâtiment a été réparé en 1905 et restauré en 1940 ; son architecture d'origine, toutefois, était semblable à celle du presbytère. Occupé par les Frères des Écoles chrétiennes de 1853 à 1856, l'ancien couvent a abrité les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de 1856 à 1918, puis les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de 1918 à 1977, année de l'inauguration du musée.

Figure 48 : Musée régional de Kamouraska
Photo : M. Joannette 2022

8.4.1 Les expositions

Entre 2015 et 2020, le Musée régional de Kamouraska a revu l'ensemble de ses expositions, en plus de procéder à la rénovation de son bâtiment patrimonial ; il est depuis rentable et autosuffisant. Pouvant mener ses opérations sans appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le MRK dispose d'une rare liberté d'agir. Les artefacts sont ici présentés dans les salles réparties sur les trois étages de l'édifice, dans un enchevêtrement d'objets accessibles au toucher par le public.

Le MRK compte actuellement huit expositions, dont chacune présente certains éléments donnés de la fiction patrimoniale de Kamouraska. L'exposition « Magasin général » fait état du commerce du riche marchand Amable Dionne (1781-1852), homme politique et homme d'affaires natif de la paroisse Saint-Louis. Présentant le magasin général d'un membre de la bourgeoisie ayant fait commerce au début du XIXe siècle, l'exposition permet au visiteur de saisir la réalité économique de l'époque et de s'imprégner de l'atmosphère du magasin général, les objets, nombreux, étant disponibles pour la manipulation. L'exposition « Le salon seigneurial Taché » revisite quant à elle l'histoire de la famille Taché ainsi que l'assassinat du Seigneur Louis-Paschal-Achille Taché par Georges Holmes, le 31 janvier 1839 (voir section 7.2.2). L'aménagement de la salle à manger fait miroir à la salle à manger du domaine Taché au XIXe siècle. L'exposition « Du berceau au village » porte quant à elle sur les origines de la Seigneurie de Kamouraska et du Berceau de Kamouraska, site de l'établissement des premiers colons correspondant au premier centre civil et religieux s'étant développé entre 1692 et 1791. L'exposition « Les quatre saisons de

Kamouraska » porte plutôt sur les différentes activités économiques s'étant déployées sur le territoire au fil des années et selon les saisons : on y présente le développement agricole, la pêche à l'anguille, la coupe de la glace et la mise en chantier. L'exposition « Femme, féminité et dentelles » présente un survol de l'évolution de la robe de mariée à travers différentes tenues portées par des mariées de la région au fil des siècles. Finalement, l'exposition « Prendre les eaux à Kamouraska », occupant le rez-de-chaussée, fait état du passé de villégiature de Kamouraska. On y expose l'histoire de la villégiature et les différentes pratiques y étant associées, tout en se penchant sur les manières dont l'essor de la villégiature aura modifié de façon permanente le paysage économique de la région.

Le Musée régional de Kamouraska, qui reçoit entre 3000 et 6000 visiteurs par année, parvenant ainsi à présenter des expositions qui font foi de la fiction patrimoniale du territoire, se voit également représenté dans les blogues de voyage et les articles de presse régionaux comme internationaux. Le chercheur en histoire Claude Ferland, à ce titre, témoigne sur son blogue en ligne (https://www.claudeferland.com) de la justesse des reconstitutions des scènes de vie du XIXe siècle présentées dans les expositions du musée. Dans un article paru dans le journal *Washington Post*[134] intitulé « Quaint Escapes. Six charming small towns worth exploring in Québec », on présente par ailleurs Kamouraska, dans une référence directe à la villégiature, comme un lieu « relax and recharge where wellness is part of history » ; on y suggère, aux amateurs d'histoire, de visiter le Musée régional de Kamouraska : « History buffs will enjoy a guided tour of the over 150-year-old convent that's home to the Musée Régional de Kamouraska, featuring artifacts from the village and surrounding area ». La mention du MRK dans un journal comme le *Washington Post*, c'est-à-dire un journal à grand tirage dépassant les limites géographiques du Québec ou du Canada, constitue, aux yeux d'Anik Corminboeuf, directrice générale et mairesse du village de Kamouraska depuis 2021, un accomplissement important pour une institution muséale indépendante.

Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, Anik Corminboeuf soulignera ainsi :

> On navigue avec beaucoup de liberté dans la mise sur pied des expositions. C'est important pour nous de présenter l'histoire du village, parce que le village est encore historique. Les touristes ne viennent pas juste du Québec, on a des gens de l'Ontario, des États-Unis… ils viennent ici pour voir les maisons, le patrimoine bâti, mais aussi pour l'histoire de sa villégiature ; ils veulent retrouver cette ambiance-là. On veut qu'ils ressentent la villégiature quand ils sont dans le village, par l'entretien du patrimoine et par l'accès au fleuve, mais aussi qu'ils puissent s'informer sur ce que ça représentait réellement de vivre dans le Kamouraska du XIXe siècle.

[134] Article disponible en ligne : https://www.washingtonpost.com/brand-studio/destination-canada-quaint-escapes/?%20fbclid=IwAR1K8EM4Q3ViIOM820MJCqHGpzkVl0sQclQbdQGPRDyZmrDgVaWpjpcnb6A

8.4.2 La visite guidée du village

Dans un souci de présenter le patrimoine architectural de Kamouraska, une visite guidée est également proposée. Cette visite, réalisée par des guides vêtus d'habits du XIXe siècle, rappel de la villégiature, constitue la forme la plus directe de mise en tourisme de la fiction patrimoniale sur le territoire. Nous verrons ici de quelle façon cette visite guidée permet aux visiteurs d'être confrontés à plusieurs éléments tangibles liés à la fiction patrimoniale des lieux, touchant tout à la fois la villégiature, l'époque seigneuriale et les œuvres de fiction. Le circuit patrimonial du MRK propose ainsi de s'arrêter devant des bâtiments composant la trame du cadre bâti de Kamouraska. L'architecture de ces bâtiments, fondamentale dans la mise en tourisme du territoire, constitue un soutien tangible à la fiction patrimoniale des lieux. Nous notons par ailleurs que les maisons Kamouraska, dont certaines sont incluses, nous le verrons, dans le circuit, se divisent en cinq types[135] : la maison québécoise à larmiers (ou maison canadienne), la maison à toit mansardé, la maison de style victorien, la maison cubique et la maison vernaculaire.

Figure 49 : Affiche annonçant la visite guidée du village de Kamouraska
Photo : M. Joannette 2022

[135] Voir : Musée de Kamouraska, *Kamouraska, nos vieilles maisons,* Kamouraska, 1986, p.4-6

Menant à pied les visiteurs à travers les rues de du village, la visite a comme point de départ le Musée en lui-même et se rend, par la rue Morel dans un trajet d'est en ouest, jusqu'aux quais Miller et Taché en effectuant, nous le verrons plus en détail, des arrêts à la maison Casgrain-Dionne (65 avenue Morel), à l'ancien presbytère (76 avenue Morel), à l'ancien couvent (69 avenue Morel), à l'église Saint-Louis (73 avenue Morel), à la maison Victor Bélanger (82 avenue Morel), à l'ancien Palais de justice (111 avenue Morel) avant de se terminer au Site patrimonial des Quais-de-Kamouraska. On présente ici une vulgarisation du trajet patrimonial proposé par le Musée régional de Kamouraska.[136]

Figure 50 : Vulgarisation du trajet patrimonial proposé par le Musée régional de Kamouraska
Source : M. Joannette

Le premier arrêt se situe à la hauteur de la maison Casgrain-Dionne. Construite en 1802, la maison Casgrain-Dionne a été achetée alors qu'elle était toujours en construction, par Pierre Casgrain, marchand de Rivière-Ouelle, au menuisier André Ouellet. La maison abritera la maison de commerce Casgrain et Dionne de 1812 à 1818. Cependant, en 1813, Amable Dionne, marchand de Rivière-Ouelle depuis 1802,

[136] Le trajet proposé diffère légèrement du trajet fourni par le MRK dans le cadre de cette thèse. Il présente plutôt le trajet réalisé à deux reprises lors de visites sur le terrain.

rachète la part de Casgrain sans une séparation à l'amiable entre les associés. Marchand prospère, Amable Dionne représente l'un des piliers de l'époque seigneuriale de Kamouraska : il investit alors une partie des bénéfices générés par son commerce dans l'achat de propriétés foncières et devient seigneur de La Pocatière et de Grande-Anse. Dionne occupe également le poste de député de Kamouraska à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada de 1830 à 1835. La maison Casgrain-Dionne, miroir de l'époque de la villégiature et de la bourgeoisie, constitue également un élément architectural typique de la région de Kamouraska, avec son imposante toiture à deux versants enjolivée de lamier incurvé.

Figure 51 : La maison Casgrain-Dionne
Photo : M. Joannette 2021

Le second arrêt de ce circuit patrimonial se trouve sur les lieux de l'ancien presbytère de Kamouraska. Construit entre 1847 et 1849, l'édifice d'influence néoclassique comporte de la dentelle supérieure au niveau de la galerie de style néo-Queen's Anne. Suivant le courant de l'influence de l'architecture victorienne du début du XXe siècle, la galerie a été entièrement refaite et dotée d'une véranda entre 1899 et 1901. Selon le *Registre du patrimoine culturel du Québec*, « l'ancien presbytère de Kamouraska constitue un bâtiment représentatif de la maison québécoise d'inspiration néoclassique dans la vallée du Saint-Laurent ». Si la valeur patrimoniale de l'ancien presbytère de Kamouraska repose sur son intérêt historique (quatrième presbytère à avoir été construit dans la région, il est implanté à côté de la troisième église de Kamouraska, elle-même érigée en 1793 dans le hameau de Pincourt, qui deviendra plus tard le

village de Kamouraska), et sa représentativité par rapport à la maison québécoise d'inspiration néoclassique (synthèse de l'architecture résidentielle du XVIIIe siècle et de l'apport britannique), son rôle dans la représentativité de la fiction patrimoniale du territoire repose également sur son implantation. Situé au cœur du noyau villageois, entre d'anciennes demeures de la bourgeoisie, l'église et l'ancien couvent (qui abrite désormais le Musée régional de Kamouraska), l'ancien presbytère, par son architecture et son implantation, soutient l'imaginaire du territoire et renvoie le visiteur dans le Kamouraska du XIXe siècle. Il ramène aussi le visiteur, selon le MRK, à la période de prospérité de Kamouraska, alors chef-lieu du comté.

L'ancien presbytère est actuellement occupé par une boutique de métiers d'art, Le fil bleu, dans laquelle il est possible de retrouver les œuvres de plus de 1000 artisans œuvrant dans les arts textiles, la céramique, l'ébénisterie, le verre, la joaillerie, le cuir, la sculpture et le métal. Elle abrite également le restaurant Côté-Est, qui abrite tout à la fois un restaurant, une buvette, une cantina, et un marché gourmand : Côté-Est, comme nous le verrons au chapitre 9 de cette thèse, occupe une place centrale dans le développement local de Kamouraska et constitue l'un des lieux de prédilection des visiteurs.

Figure 52 : Ancien presbytère de Kamouraska
Photo : M. Joannette, 2022

Le troisième arrêt du circuit patrimonial se trouve dans l'enceinte du Musée régional de Kamouraska ; la question du musée ayant été abordée à la section 8.4, nous passerons plutôt ici au quatrième arrêt, soit l'église Saint-Louis. Érigée en 1914, l'église Saint-Louis, de briques, est la 4e église de la paroisse : les deux premières églises, en pierre, ont été érigées à l'est du village (1727 et 1791), mais le sol marécageux qui s'y trouve force les habitants à se retrancher sur la position actuelle de l'église afin d'y ériger la troisième, en 1791, qui est incendiée en 1914.

Malgré le renouvellement liturgique des années 1960, son intérieur est demeuré intact : c'est ainsi que les scènes intérieures dont l'action se déroule à l'intérieur d'une église du téléroman *Cormoran*, bien que campées dans l'œuvre de fiction, à Notre-Dame-du-Portage, sont tournées à l'intérieur des murs de l'église Saint-Louis, reconnaissable dans le téléroman à la grande chaire surélevée.

Figure 53 : Église Saint-Louis
Photo : M. Joannette, 2022

Le circuit patrimonial proposé par le MRK s'arrête par la suite sur le site de la maison Victor-Bélanger. Demeure du capitaine de long cours Victor Bélanger (1862-1909) qui l'a fait construire en 1903, elle s'inscrit dans le paysage de Kamouraska grâce à son toit de tôle à la canadienne à quatre eaux, ses fenêtres

surmontées d'un entablement chapeauté de toiture individuelle et sa galerie qui occupe toute la largeur de la façade.

La maison Victor-Bélanger abrite, depuis 1995, la boulangerie Nieman. Celle-ci, comme c'est le cas pour le restaurant Côté-Est et comme nous le verrons au chapitre subséquent, occupe une place prépondérante dans le développement local du territoire de Kamouraska. Cependant, la maison Victor-Bélanger revêt également de l'importance dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska : d'une part, parce qu'elle abrite une boulangerie dont l'histoire, telle qu'elle a été présentée à la section 7.2.4 du chapitre 7, fait écho à celle de Bella Cormoran. La maison Victor-Bélanger a ainsi constitué, dès la création de la boulangerie en 1995, un élément porteur de la fiction patrimoniale de Kamouraska : dans un premier temps, par le parallèle que les visiteurs pouvaient dresser entre l'histoire de ses deux propriétaires, Denise Pelletier et Jochen Niemand, et celle des personnages de fiction Bella Cormoran et Wolfgang Osnabrück. Dans un second temps, la maison Victor-Bélanger constitue également l'un des lieux de tournage du téléroman *Cormoran* : elle représentait alors la maison de Viateur Bernier, maire du village fictif de Baie d'Esprit.

Malgré la fin de la diffusion du téléroman *Cormoran* en 1993 et le fait que l'ouverture de la boulangerie ait été réalisée en 1995, la maison Victor-Bélanger occupe ainsi toujours une place prépondérante dans la mise en tourisme du territoire de Kamouraska. À ce titre, un article paru dans *Québec Le Mag* en 2022 décrivait celle-ci un lieu empreint de douceur et de « magie », faisant référence à de possibles fées comme un miroir aux lutins de Saint-Élie-de-Caxton :

> Est-ce la maison victorienne de quelque fée à baguette de pain ? Est-ce une boulangerie ? De l'extérieur, on n'est jamais vraiment sûr, à sa première visite chez Niemand et on hésite à pénétrer dans le jardin coloré et odorant. Puis on suit les petits groupes qui s'y pressent, l'air de rien, pas vu pas pris, on ne vous dira rien d'un secret qu'on ne saurait garder pour soi.

Figure 54 : Maison Victor-Bélanger
Photo : M. Joannette, 2021

Le sixième arrêt du circuit patrimonial nous mène par la suite à l'ancien magasin général, aussi connu sous le nom de maison Soucy-Dionne. Construite en 1897, la grande maison de style victorien dispose d'un toit à deux versants recouvert de tôle à baguette. Si la maison Soucy-Dionne a été construite vers la fin du XIXe siècle, après l'âge d'or de l'époque de la villégiature à Kamouraska, elle porte elle aussi la mémoire de la bourgeoisie du XIXe siècle ; la première famille propriétaire, celle de Georges-Antoine-St-Pierre, comptait nombre de notaires.

Figure 55 : L'ancien magasin général, ou la maison Soucy-Dionne en 2021
Photo : M. Joannette, 2021

La maison Soucy-Dionne est également d'importance dans la mise en tourisme du territoire : si elle n'est pas toujours intégrée aux circuits patrimoniaux, elle s'en trouve à proximité et contribue par le fait même à l'ambiance des lieux. La maison de style victorien s'inscrit par ailleurs dans l'un des cinq types du patrimoine architectural de Kamouraska[137] tel que proposé par le Musée régional de Kamouraska et tel que décrit précédemment, démontrant l'aisance de ses propriétaires. Nous notons également que la maison Soucy-Dionne tient lieu de représentation du développement du tourisme gastronomique dans le Kamouraska : occupée jusqu'en 2021 par le magasin général de la municipalité, la maison Soucy-Dionne abrite maintenant la chocolaterie *La Fée Gourmande*, au rez-de-chaussée, ainsi que deux logements de trois pièces à l'étage, convertis en habitation de tourisme.

[137] Voir : Musée de Kamouraska, *Kamouraska, nos vieilles maisons,* Kamouraska, 1986, p.4-6

Figure 56 : L'ancien magasin général, ou la maison Soucy-Dionne, reconverti en chocolaterie
Photo : M. Joannette, 2022

Finalement, le dernier arrêt de ce circuit patrimonial, avant de se rendre au site patrimonial des Quais-de-Kamouraska (voir section 8.2.2), est l'ancien Palais de justice, construit en 1888-1889. Bâtiment institutionnel d'inspiration Second empire, le bâtiment s'impose sur promontoire naturel, lui conférant un effet de hauteur et de grandiosité. Sa façade avant s'aligne sur les quais Miller et Taché. L'ancien palais de justice de Kamouraska aura, à partir des années 1920, occupé plusieurs fonctions dans la municipalité et aura par le fait même été fréquenté, à des degrés divers, par les résidents et les visiteurs. Ainsi, à partir des années 1920, le bâtiment perd ses fonctions judiciaires et est utilisé par la municipalité, qui y loge des bureaux. En 1974, le bâtiment devient un musée historique et, trois ans plus tard, en 1977, le Musée de Kamouraska et la bibliothèque municipale s'y installent. Cité par la municipalité le 6 juillet 1992, le bâtiment a abrité, de 1988 à 1996, l'organisme sans but lucratif *La Corporation de l'Ancien Palais de Justice* dont la mission était la mise en valeur de l'édifice, qui en fait un centre d'art en d'histoire. En 1996, un centre d'interprétation est créé et le bureau d'enregistrement est reconstitué avec des éléments du mobilier d'origine. Finalement, en 2010, l'ancien palais de justice prend le nom de Centre d'art de Kamouraska : l'organisme se concentre depuis sur la création, la production et la diffusion des arts visuels.

Restauré en 1996, il constitue le seul exemple d'architecture avec une ornementation de style forteresse dans la MRC de Kamouraska.[138] Il s'inscrit dans l'expérience de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire en s'imposant par sa restauration et sa préservation. L'ancien palais de justice de Kamouraska aura été ouvert au public rapidement après la perte de sa fonction judiciaire. Dominant le paysage à partir de l'Avenue Morel, il surplombe le site patrimonial des Quais-de-Kamouraska.

Dans un article paru dans le journal *Le Soleil* en 2022 titré « Kamouraska exerce ses charmes », on faisait ainsi état de la beauté de Kamouraska fondée sur ses maisons ancestrales, sur l'accès aux paysages du fleuve Saint-Laurent et à la préservation de son patrimoine, notamment de l'ancien palais de justice :

> Le village de Kamouraska figure à la liste des plus beaux villages du Québec. Et on comprend vite pourquoi. Ses maisons ancestrales sont bien restaurées et peintes de couleurs pimpantes, sa fenêtre imprenable sur le fleuve s'ouvre à toute heure sur un spectacle grandiose... couronné de mémorables couchers de soleil... et son patrimoine est jalousement conservé, comme l'ancien palais de justice aux allures médiévales. (Ruel, 2002)

C'est donc un double paysage que représentent les publications touristiques sur Kamouraska : le paysage de l'eau d'abord, du fleuve et des battures, et le paysage de l'architecture, des maisons de l'avenue Morel et de l'héritage seigneurial du territoire ensuite. Un article paru en juillet 2012 dans *Le Placoteux*, journal coopératif hebdomadaire de la Côte-Sud couvrant les nouvelles quotidiennes de Kamouraska-L'Islet et Montmagny, illustre bien ce phénomène :

> Le village de Kamouraska s'étend sur la côte de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Sur tout le littoral, les filets des pêches à l'anguille, accrochés à leurs perches, s'étirent depuis la batture vers le large. À marée haute, l'archipel de Kamouraska, en avant-plan, permet de mieux mesurer l'immensité du Saint-Laurent. La marée, se retirant très loin du rivage lorsqu'elle est basse, permet de se rendre à pied à la plupart des îles de Kamouraska. Ce paysage met la table à des couchers de soleil magnifiques. En plus de ses très belles maisons ancestrales ornées de lucarnes et souvent agrémentées de larmiers cintrés, l'Avenue Morel nous présente l'Ancien Palais de Justice, construit en 1888. La maison Lebel-Langlais, construite vers 1754, se dresse à quelques kilomètres à l'ouest, alors que la maison du domaine seigneurial Taché est adossée au cap Taché, à l'écart de la route 132 est.

[138] Tel que mentionné sur le sire du Répertoire du patrimoine culturel du Québec : https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93057&type=bien

Figure 57 : Ancien palais de justice, maintenant Centre d'art de Kamouraska
Photo : M. Joannette, 2022

À travers le circuit patrimonial suggéré par le Musée régional de Kamouraska, un double paysage est présenté aux visiteurs : dans un premier temps, le cadre bâti de l'avenue Morel, représentations de l'héritage seigneurial et de villégiature du territoire et, dans un second temps, le paysage de l'eau, du fleuve et des battures. Un article paru en juillet 2012 dans *Le Placoteux*, journal coopératif hebdomadaire de la Côte-Sud couvrant les nouvelles quotidiennes de Kamouraska-L'Islet et Montmagny, illustre bien ce phénomène :

> Le village de Kamouraska s'étend sur la côte de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Sur tout le littoral, les filets des pêches à l'anguille, accrochés à leurs perches, s'étirent depuis la batture vers le large. À marée haute, l'archipel de Kamouraska, en avant-plan, permet de mieux mesurer l'immensité du Saint-Laurent. La marée, se retirant très loin du rivage lorsqu'elle est basse, permet de se rendre à pied à la plupart des îles de Kamouraska. Ce paysage met la table à des couchers de soleil magnifiques. En plus de ses très belles maisons ancestrales ornées de lucarnes et souvent agrémentées de larmiers cintrés, l'Avenue Morel nous présente l'Ancien Palais de Justice, construit en 1888. La maison Lebel-Langlais, construite vers 1754, se dresse à quelques kilomètres à l'ouest, alors que la maison du domaine seigneurial Taché est adossée au cap Taché, à l'écart de la route 132 est.

Le circuit patrimonial proposé par le Musée régional de Kamouraska est ainsi à l'image de l'expérience du territoire : la visite, se déroulant à pied, mène le visiteur à travers le cœur du village et ce qui était considéré, autrefois, comme son centre économique, alors qu'on y trouvait, en 1900, deux magasins généraux, deux boulangeries ainsi que les quais Taché et Miller. Il permet d'appréhender, sur le territoire, l'influence de la bourgeoisie et de la villégiature dans la construction de la fiction patrimoniale des lieux, non seulement par le cadre bâti, mais également grâce au trajet qui mène ainsi du noyau villageois aux abords du fleuve Saint-Laurent. Elle permet par le fait même aux visiteurs d'être confrontés à certains éléments des œuvres de fiction mettant en scène le territoire de Kamouraska, eux aussi posés comme des éléments fondateurs de la fiction patrimoniale du territoire.

Nous notons également que non seulement le Musée régional de Kamouraska, en tant qu'acteur majeur de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire, dispose d'expositions et d'un circuit patrimonial, mais il cherche aussi, depuis la saison estivale 2021, à faire revenir le souvenir du téléroman *Cormoran* qui, s'il a été diffusé au petit écran entre 1990 et 1993, marque encore, nous le verrons, l'imaginaire de Kamouraska.

8.4.3 Le Moulin Paradis et Cormoran

Le Musée régional de Kamouraska contribue également à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire en faisant revivre, dans une nouvelle exposition présentée depuis la saison estivale 2021, le téléroman *Cormoran* (voir chapitre 7 sur l'importance de *Cormoran* dans la construction de la fiction patrimoniale de Kamouraska).

Nous notons dans un premier temps que le site patrimonial du Moulin-Paradis, un ensemble préindustriel de la deuxième moitié du XIXe siècle, a été cédé en 2020 pour 1,00 $ au Musée régional de Kamouraska par Jean-Louis Paradis, de la troisième génération de propriétaire, à deux conditions : que le site du moulin Paradis soit entretenu et accessible au public et qu'il demeure la propriété du MRK.

Construit en 1860-1861, le site patrimonial du Moulin-Paradis est constitué d'un moulin hydraulique à farine et d'une boutique de forge. Le moulin en bois, de plan rectangulaire, compte deux étages et est coiffé d'un toit mansardé. La boutique de forge, située à côté du moulin, est un petit bâtiment en planche verticale d'un étage et demi au toit à deux versants droits. Des passerelles de bois permettent d'accéder

aux deux bâtiments par les combles. Il a été cité par la municipalité le 7 février 2006 en vertu de ses valeurs historique, architecturale et ethnologique (Répertoire du patrimoine culturel du Québec).

Figure 58 : Site patrimonial du Moulin-Paradis
Photo : M. Joannette, 2022

Ainsi, depuis juillet 2021, le site patrimonial du Moulin-Paradis est lui aussi le théâtre de représentations tangibles de la fiction patrimoniale de Kamouraska. L'exposition « Kamouraska fait son cinéma » présente ainsi le site comme l'un des lieux centraux du tournage du téléroman *Cormoran*, diffusé sur les ondes de Radio-Canada au début des années 1990. Bien que le téléroman ait été diffusé il y a une trentaine d'années, il marque encore l'identité du territoire et les visiteurs sont nombreux à en porter le souvenir lorsqu'ils visitent Kamouraska. Un article publié dans le journal *La Presse* en 1992 titré « Au pays de Bella » faisait ainsi référence à Kamouraska comme le pays de l'héroïne de *Cormoran*. Déjà, au début des années 1990, plusieurs visiteurs se rendaient à Kamouraska dans l'espoir d'entrevoir les lieux présentés dans le téléroman ; ces lieux, également utilisés dans le roman *Kamouraska* d'Anne Hébert, portent ainsi des représentations concrètes et tangibles de la fiction patrimoniale du territoire et contribuent à sa mise en tourisme. On pouvait ainsi y lire :

Si les lieux de tournage sont inaccessibles — certains le sont en permanence, d'autres seulement lorsque l'enregistrement des futurs épisodes est en cours, comme ce sera le cas en août — les fanatiques de l'émission de télé en pèlerinage dans le « bas du fleuve » peuvent se consoler en visitant les endroits imprégnés de la présence de leurs personnages préférés : le manoir Taché (la somptueuse résidence des Cormoran) ; l'observatoire, lieu d'illicites rendez-vous ; l'Anse-au-maudit ; l'école Delisle, la petite École du button de l'institutrice Flavie Bellavance, l'église de Kamouraska ; le moulin Paradis (où habitent les personnages Gérard et Léonie Labrecque). D'une manière plutôt fascinante, la fiction est venue transformer le paysage de la réalité ; un décor de carton-pâte est aujourd'hui un vrai portail, solide, aux colonnes de pierre et à la grille surmontée de l'emblème des Cormoran, et des fausses masures semblent se détériorer depuis toujours à l'Anse-au-maudit, là où vivent les deux Tom.

Figure 59 : Site patrimonial du Moulin-Paradis, aussi nommé « Site Cormoran »
Photo : M. Joannette, 2022

Les entrevues réalisées auprès de touristes de Kamouraska dans le cadre de cette thèse ont également permis de constater que, chez certains d'entre eux, le souvenir du téléroman et la manière dont celui-ci aura marqué l'imaginaire du territoire sont encore présents. De fait, alors que le répondant IKT2 mentionnait « qu'il est impossible de penser à Kamouraska sans penser à *Cormoran* tant ce téléroman aura présenté des lieux majestueux et une manière de vivre propre au Bas-Saint-Laurent », le répondant IKR2 soulignait quant à elle faire revisiter les lieux de tournage de *Cormoran* encore aujourd'hui aux personnes venant la visiter.

Ainsi, dans une volonté de matérialiser la série *Cormoran* et de poursuivre la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska, l'exposition « Kamouraska fait son cinéma » comporte une remise en contexte de l'œuvre de Pierre Gauvreau, qui se déroule dans les années 1930, à travers une série de photographies et de textes. L'ensemble de l'exposition compte également sur la présence de meubles et vêtements des années 1930, utilisés lors du tournage du téléroman. Des extraits vidéo de *Cormoran* sont également présentés, dont certaines scènes se déroulant à l'intérieur du moulin Paradis, lieu de tournage central et lieu de résidence des personnages de Gérard et Léonie Labrecque (interprétés par Jean l'Italien et Julie Vincent). On a aussi cherché, par cette exposition, à faire la lumière sur l'ensemble des recherches historiques effectuées par Pierre Gauvreau, qui aura été en mesure de rendre vivant, au petit écran, la vie du village rural de Kamouraska des années 1930.

Figure 60 : « Avec Cormoran, Kamouraska devient le centre du monde » [Photo]
Source : Musée régional de Kamouraska, exposition « Kamouraska fait son cinéma »

8.5 Les offres touristiques complémentaires

Nous avons abordé, dans ce chapitre, les différentes manières dont la fiction patrimoniale de Kamouraska était mise en tourisme, à travers différents éléments renvoyant au passé seigneurial, de villégiature et aux œuvres de fiction mettant en scène ce territoire. La mise en tourisme, dans ce cas, soutient la continuité de cette fiction patrimoniale en apposant des éléments tangibles à un imaginaire touristique construit à

partir de cette même fiction. Cependant, le village de Kamouraska compte sur une offre touristique variée dont certains éléments, comme le tourisme de généalogie, complémentent les offres touristiques précédemment analysées et appuient, d'une manière moins importante, mais pourtant notable, la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska.

Nous soulignons par ailleurs l'importance du développement agroalimentaire et, par le fait même, du tourisme gastronomique à Kamouraska. La mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire ayant eu un impact sur son attractivité et sa fréquentation, ce tourisme agroalimentaire, intimement lié au développement local du territoire, sera abordé de manière subséquente au chapitre 9 de cette thèse.

8.5.1 Le tourisme de généalogie

Le tourisme de généalogie constitue une forme de mise en tourisme qui sera appelée, dans les prochaines années, à prendre de plus en plus d'importance dans le Kamouraska. Depuis 2018, *Parcours Fil Rouge*, organisme sans but lucratif créé en 2016 après la réalisation de trois premiers *Circuits Fil Rouge* à Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle avec la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), élabore des circuits généalogiques diffusés sur la plate-forme « Passeurs de mémoire ».

Cherchant à capitaliser sur l'intérêt marqué pour le tourisme généalogique au Kamouraska, la MRC de Kamouraska, par le biais de l'Entente de développement culturel de la MRC et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, a commandé une étude afin de saisir les principales motivations des touristes généalogiques et afin de mettre en place des outils leur permettant de réaliser, sur le territoire de Kamouraska, des séjours de généalogie organisés. Cette étude, réalisée en 2021 par des chercheurs de l'Université Laval, à Québec, posait ainsi la question du positionnement de Kamouraska dans le tourisme généalogique au Québec, dans une région où la mise en tourisme est fortement marquée par un rapport au temps, à travers, notamment, la préservation de son patrimoine bâti et l'appropriation et la mise en valeur de son passé de villégiature. La responsable principale de l'étude, Pascale Marcotte, soulignera ainsi, dans un article paru dans le journal *L'info Dimanche* en juin 2022 :

> Quelques acteurs proposent déjà des informations aux visiteurs qui préparent leur séjour généalogique dans la région et qui la visite. D'autres touristes découvriront sur place que leurs ancêtres ont pu s'établir dans le Kamouraska. Pour faciliter les démarches de ces visiteurs et leur rendre accessibles des lieux significatifs, il importe de mutualiser les efforts des différents acteurs et de cibler des actions à entreprendre pour positionner l'histoire particulièrement riche de la région.

Pour la toute première fois, nous notons également que le guide touristique du Kamouraska, dans sa version 2021-2022, invite les touristes à opter pour le tourisme généalogique lors de leur passage dans la région. Afin de « suivre les pas de leurs ancêtres », on y suggère de visiter le musée de l'Agriculture et de l'Alimentation à La Pocatière, le Musée régional de Kamouraska, la Maison Chapais de Saint-Denis-De-La Bouteillerie et la Petite École Delisle à Rivière-Ouelle. On y recommande par ailleurs aux visiteurs de « séjourner dans un hébergement patrimonial pour plonger dans l'ambiance des maisons d'autrefois ou goûter et magasiner des produits du terroir sont aussi de belles options ».

L'importance de plus en plus marquée du tourisme généalogique à Kamouraska pose la question de l'importance du rapport au temps et au passé dans la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire. À l'instar de Saint-Élie-de-Caxton, où la fiction patrimoniale, nous le rappelons, se fonde sur des contes et des légendes mettant en scène tout à la fois le territoire et d'anciens habitants du village, Kamouraska articule sa mise en tourisme autour d'un rapport au temps. Celui-ci, portant l'époque seigneuriale et de villégiature, est omniprésent sur le territoire et dans sa mise en tourisme et trouve ainsi écho dans l'intérêt, chez les visiteurs, pour le tourisme généalogique.

8.7 Conclusion

La mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska s'inscrit dans une démarche multiple : fondée, dans un premier temps, sur l'imaginaire du territoire construit autour de son passé de villégiature, de même que sur la représentation du territoire dans des œuvres de fiction, elle est soutenue par un certain nombre d'acteurs et d'initiatives qui contribuent à donner vie à cette fiction patrimoniale. Jouissant d'une réputation touristique déjà établie et enviable, décrit comme « l'un des plus beaux villages du Québec » fondé sur divers éléments du patrimoine ainsi que sur les paysages (« petits chemins pittoresques », « charmants villages », « panoramas à couper le souffle » sont autant d'expressions utilisées dans le Guide touristique 2019-2020 de la MRC de Kamouraska), Kamouraska s'assure, par le déploiement de son offre touristique, de répondre aux attentes établies à travers l'imaginaire touristique des visiteurs.

Ainsi, dans un article paru dans le journal *La Presse* en 2005, on pouvait lire : « ses paysages ont été immortalisés par plusieurs téléromans, dont *Cormoran* et *Nos étés*. Sa seule dénomination, passée à l'histoire en 1973 avec la sortie du film *Kamouraska*, suscite l'admiration » (Larouche, 2005).

Dans les faits, Kamouraska dispose de nombreuses offres touristiques dont toutes ne font pas état de la fiction patrimoniale des lieux : c'est le cas, notamment, du tourisme de nature qui constitue l'un des piliers du développement du territoire. L'escalade, les randonnées pédestres et les sorties en kayak de mer sont, pour ne nommer que ceux-ci, des produits d'appel touristique dans la région. Cependant, les éléments liés à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska, organisés autour d'expériences touristiques concrètes, telles que les différents circuits patrimoniaux et les expositions, assurent aux visiteurs de saisir de manière tangible l'imaginaire des lieux portés par cette fiction. Cette expérience touristique appuyée par la préservation et la mise en valeur du cadre bâti qui, s'il rappelle une certaine époque romantique (Gagnon, 2011), contribue à lui seul à faire de Kamouraska un musée à ciel ouvert où la fiction patrimoniale se ressent dans les principales rues du village, est le résultat d'une série de particularités territoriales exploitées à des fins touristiques. Nous pouvons ainsi lire, dans un article paru dans le journal *Rumeur du Loup* en 2016,

> Anne Hébert n'aurait jamais pensé lors du lancement de son roman en 1970 — malgré son imagination débordante — que le récit de ce livre inspiré d'une histoire d'amour et du meurtre du petit-fils du seigneur de Kamouraska dans le village en 1839 — auquel on rajoute un film, une télésérie d'une autre époque, une boulangerie, une infrastructure touristique qui se développe sans trop nuire aux paysages campagnards et maritimes jusqu'à maintenant (…) — déclencherait l'effervescence touristique que connait ce village et cette région (Lagacé, 2016).

L'expression « aller à l'eau salée veut dire aller à Kamouraska », consacrée par Arthur Buies, trouve encore écho aujourd'hui dans la mise en tourisme du territoire. L'eau salée ne désigne plus seulement les bienfaits du fleuve Saint-Laurent, mais tout un ensemble de consécrations touristiques cristallisées autour de l'imaginaire porté notamment par l'expression de Buies. Cependant, il convient également de s'interroger sur cette mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska qui, si elle constitue en elle-même un projet partagé par nombre de résidents, élus et professionnels du territoire, peut également être garante d'une certaine forme de développement local. Nous nous pencherons donc, dans le chapitre suivant, sur les manières dont la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska aura pu, au fil des années, constituer l'un des éléments du développement local du territoire.

CHAPITRE 9

KAMOURASKA : LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU TERRITOIRE

Dans le cas de Kamouraska comme dans celui de Saint-Élie-de-Caxton, nous reconnaissons l'apport du tourisme dans le développement économique des territoires, alors que l'attractivité générée par celui-ci entraîne une série de changements dans les dynamiques territoriales : nous pensons notamment à l'ouverture de commerces et à la hausse de la valeur foncière des habitations. Cependant, nous considérons qu'afin de se développer par le tourisme, un territoire doit être en mesure de bénéficier de cette activité et d'en limiter les fuites (Fabry et Zeghni) : le développement local dépasse ainsi le développement strictement économique des territoires. De fait, si le tourisme fédère une certaine cohésion sociale et communautaire (Jolin et Proulx, 2005), il n'est pas garant, à lui seul, du développement local : il doit alors s'adjoindre une série d'initiatives locales qui s'en porteront garantes.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons dans un premier temps sur la vision locale du développement à Kamouraska. Nous analyserons par la suite les initiatives porteuses de développement local ayant émergé grâce à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale sur le territoire. Ces initiatives, comme nous le 4verrons subséquemment, reposent principalement, à Kamouraska, sur la mise en place de réseaux liés à l'alimentation. Nous interrogerons également le rôle des restaurateurs de Kamouraska dans ces dynamiques de développement local : si la venue de touristes leur permet d'assurer la viabilité de leurs entreprises, le tourisme ne constitue qu'un tremplin leur permettant d'agir sur le développement du territoire. Finalement, nous aborderons l'impact de l'élection municipale du 7 novembre 2021 sur tout à la fois la poursuite de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska ainsi que sur la suite qui sera donnée quant aux grandes orientations de développement de la municipalité.

Soulignons par ailleurs que le développement local dans le Kamouraska s'articule également de manière importante autour de dynamiques induites par la néoruralité, à travers un modèle de développement territorial distinct des espaces de production et de croissance économique traditionnels. Le Kamouraska se positionne ainsi dans de nouveaux espaces résidentiels et récréotouristiques où l'hybridation entre l'entrepreneuriat, la récréation et le milieu de vie est centrale (comme décrit, notamment, par Doyon, Klein, Veillette, Bryant et Yorn (2013) et Corneloup (2021)). Ces espaces, investis par les néoruraux, sont à l'origine de plusieurs initiatives de développement local. Or, mentionnons que cette réalité s'applique au

territoire du Kamouraska dans son sens large, et non au village de Kamouraska de manière spécifique, qui constitue le terrain d'étude de cette recherche.

9.1 Le développement local de Kamouraska : définition

Le travail de recherche effectué à la fois sur Saint-Élie-de-Caxton et Kamouraska, deux territoires pourtant comparables en plusieurs points (en raison, notamment, de leur superficie, de la taille de leur population, de leur situation géographique en périphéries des centres urbains ainsi que de leur projet touristique patrimonial), a permis d'interroger les différences notables dans la perception du développement local par les résidents de chacun des territoires. Ainsi, nous constatons que le développement local peut prendre plusieurs formes et se traduire par nombre d'initiatives qui ne sont porteuses de sens que dans les territoires où elles se déploient. Le développement local ne se manifeste pas de la même manière dans le village de Saint-Élie-de-Caxton, en Mauricie, que dans celui de Kamouraska, dans le Bas-Saint-Laurent, territoires confrontés chacun à des défis leur étant propres. Suivant cette réflexion, et afin de saisir le sens porté par le développement local de Kamouraska, un sondage, dont la méthodologique est décrite au chapitre 3, a été rendu disponible aux résidents de Kamouraska. La question posée se lisait comme suit : comment définiriez-vous le développement local à Kamouraska ?

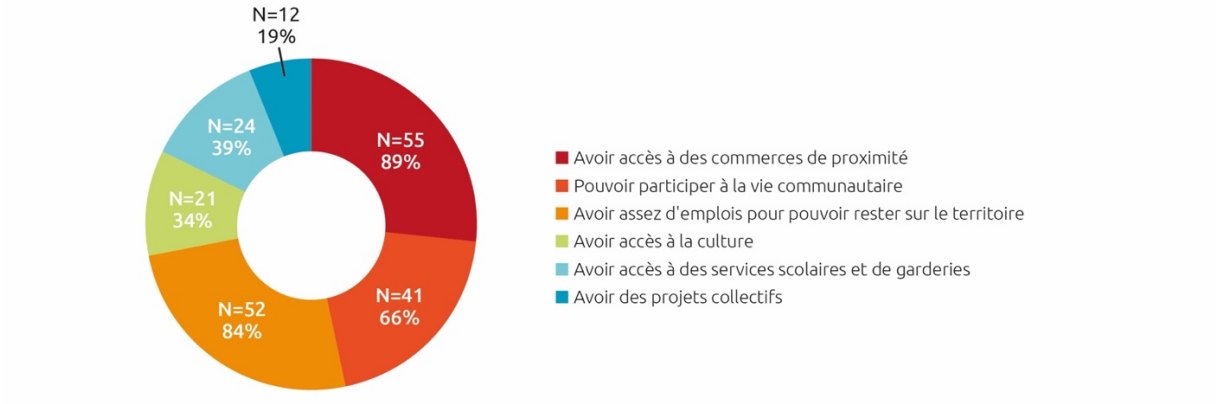

Figure 61 : Perception du développement local par les résidents de Kamouraska

Ce sondage, étayé subséquemment par les entrevues réalisées avec les acteurs municipaux, résidents et élus du territoire, a permis de tirer certaines conclusions sur la manière dont est envisagé le développement local à Kamouraska.

Nous notons dans un premier temps que les éléments considérés comme porteurs du développement local à Kamouraska diffèrent de ceux mis de l'avant à Saint-Élie-de-Caxton et s'inscrivent, nous le verrons, dans le projet de mise en tourisme du territoire. Nous observons ainsi, dans un premier temps, que l'accès à des services de proximité constitue l'un des éléments du développement local pour les résidents de Kamouraska ; comme nous le verrons subséquemment, la mise en tourisme de la fiction patrimoniale sur le territoire pose des enjeux quant à l'accessibilité à des commerces de proximité en dehors de la saison estivale, mais aura néanmoins permis la diversification de ces commerces depuis le milieu des années 1990. À ce titre, La *Chambre de commerce de Kamouraska-L'islet* lançait, en 2021, la plus vaste campagne d'achat local de son histoire, reconnaissant l'importance des commerces locaux dans la vitalité de l'économie régionale de la région. On pouvait ainsi lire, dans un article paru dans *La Presse Canadienne* en novembre 2021 :

> L'achat local est un atout important pour la vitalité de notre économie régionale. Faire nos achats localement démontre tout notre support envers nos entreprises locales et procure des emplois et un pouvoir d'achats plus grands à des milliers de personnes », note Gabriel Hudon, le président de la CCKL (Chambre de commerce Kamouraska-L'islet) (Chassagne, 2021).

La question de la disponibilité et de la diversification des emplois disponibles se pose également comme l'un des éléments conséquents du développement local de Kamouraska. Les entrevues réalisées dans le cadre de cette thèse nous ont permis de constater l'inquiétude réelle quant à la disponibilité d'emplois sur le territoire qui ne soient pas saisonniers et directement liés à l'industrie touristique. Par ailleurs, nous notons que, dans ce domaine, la question de la disponibilité des emplois est aussi liée à la disponibilité des travailleurs. L'actuelle mairesse de Kamouraska et directrice générale du Musée régional de Kamouraska soulignait ainsi, dans un article paru sur le site de Radio-Canada – Bas-Saint-Laurent en novembre 2021 :

> On souhaite que les commerçants puissent avoir une vie dynamique à l'année, et pas seulement durant la saison estivale qui est touristique (…) En plus, avec la rareté de main-d'œuvre, on a de la difficulté à conserver nos commerces ouverts cinq jours par semaine durant l'été. Est-ce réaliste de penser accentuer notre développement à ce moment-ci ? Je n'ai pas la réponse tout de suite (Jérôme Lévesque-Boucher, 2021).

À ce titre, la MRC de Kamouraska a mis en place, en octobre 2021, une nouvelle initiative nommée *Arrimage Kamouraska*[139], un service destiné aux nouveaux employés de la région âgés de 36 ans et plus visant à améliorer l'attractivité du territoire ainsi que leur intégration à l'intérieur de celui-ci, et ce, grâce

[139] Grâce au soutien financier de la MRC de Kamouraska, du Fonds du Grand Mouvement de Desjardins et du gouvernement du Québec

à un agent de main-d'œuvre dont la rôle premier est de créer des liens entre les personnes se présentant dans les différents salons partout sur le territoire de la province, au sein desquels est représentée la MRC de Kamouraska, et les employeurs potentiels. Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche plus vaste d'attractivité du territoire, est réalisée en parallèle avec d'autres projets, notamment Projektion 16-35, qui se spécialiste dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, et Place aux Jeunes Kamouraska, pour l'accueil et l'intégration des personnes de 18 à 35 ans. À ce sujet, le président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Centre-Est-du Kamouraska mentionnait, dans un article paru dans le journal *l'Info Dimanche* : « (ceci) vient répondre à un besoin identifié par les entrepreneurs de notre région et contribue à la vitalité de nos collectivités ».

En troisième position, des éléments porteurs de sens dans le développement local du Kamouraska selon les résidents résident dans la possibilité de participer activement à la vie communautaire. Cette considération s'est également manifestée dans les entrevues réalisées, particulièrement chez les néoruraux. Suivent ensuite l'accès aux services scolaires et de garderies et l'accès à la culture. La possibilité de participer à des projets collectifs représente quant à lui un élément du développement local de Kamouraska pour 19 % des répondants alors qu'il atteignait, dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, 92 %. L'ensemble des entrevues réalisées de même que les diverses présences sur les deux terrains de recherche ont ainsi permis de se pencher sur les dynamiques propres à chacun des territoires et de constater la prévalence, dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, de la mise sur pied de projets collectifs résultant, dans certains cas, d'initiatives municipales, communautaires (par le biais, notamment, de l'organisme *Développement Saint-Élie* (voir section 6.4), ou individuelles. Dans le cas de Kamouraska, la perception du développement local chez les résidents s'inscrit quant à elle dans la capacité d'investir le territoire, par l'occupation d'un emploi et la fréquentation de commerces de proximité : ce rapport au territoire trouve ainsi écho dans la mise en tourisme de Kamouraska, dont les activités génèrent, nous le verrons au chapitre 9, un dynamisme commercial certain.

Nous avons ainsi cherché à saisir comment le village de Kamouraska a pu tirer profit de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de son territoire afin de générer des initiatives permettant de répondre aux différents besoins de population locale. La revue de presse, les sondages et les entrevues réalisés nous ont permis de constater l'importance du tourisme agroalimentaire et du rôle des restaurateurs dans le déploiement du développement local sur le territoire en faisant ressortir la diversité des pratiques sociales qui ont, dans les dernières années, émergé sur le territoire de Kamouraska.

9.3 L'expérience touristique agroalimentaire et la perception des visiteurs

Au cours de ce projet de thèse, nous avons pu constater l'importance de l'histoire de la villégiature et du cadre bâti dans la construction et la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska. Ces deux sujets, abordés précédemment au chapitre 7, ont en effet occupé une place centrale dans la recherche sur la mise en tourisme du territoire. Or, les entrevues réalisées auprès de touristes, d'une part, et d'habitants locaux, d'élus et de commerçants d'autre part, ont eu tôt fait de démontrer l'importance, jusqu'alors considérée comme secondaire dans la recherche, de l'offre alimentaire de Kamouraska dans les logiques de son développement local. Ainsi, dans le cas de Kamouraska, le développement local se fédère notamment, depuis l'ouverture de la boulangerie Niemend en 1995, autour de la mise en tourisme de la gastronomie et des produits locaux. À ce titre, le site Internet de la Route des navigateurs fait par ailleurs mention des produits du terroir de Kamouraska comme d'un « patrimoine à déguster »[140], présentant la gastronomie comme l'un des éléments du patrimoine du territoire, au même titre que le cadre bâti.

Ainsi, dans le « Portrait agroalimentaire de la MRC de Kamouraska », réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en 2019, on apprenait qu'onze entreprises de la MRC de Kamouraska offraient des activités d'agrotourisme, plaçant le Kamouraska au premier rang pour ce type d'activités dans le Bas-Saint-Laurent. Ces entreprises, qui traditionnellement travaillaient à l'exploitation de ressources alimentaires pour la distribution, ont ainsi diversifié, au fil des années, leurs activités. Accueillant maintenant des touristes, des cyclistes et des excursionnistes directement à la ferme, ces entreprises ont contribué à élargir l'offre du tourisme gourmand dans la région et à positionner le village de Kamouraska comme le chef-lieu de la gastronomie sur le territoire. Le répondant IKT3, qui visite chaque année le village de Kamouraska depuis plus de trente ans, soulignait ainsi lors d'une entrevue :

> Avant, on y allait surtout pour la beauté du village, pour marcher sur la rue Morel et descendre vers le fleuve. On regardait les maisons, on prenait le temps de s'imprégner de l'atmosphère. Quand Niemend[141] est arrivé, c'est devenu un incontournable dès la première année. Au début des années 2000, on a commencé à s'intéresser aux producteurs : on pouvait aller chercher des fruits et légumes directement chez les cultivateurs, par exemple. C'est après qu'on a commencé à voir des restaurants gastronomiques s'installer au village. À partir de 2005, à peu près, nos séjours à Kamouraska étaient aussi organisés autour de l'offre alimentaire.

[140] Tiré du site Internet de la Route des Navigateurs : https://routedesnavigateurs.ca/fr/raconte-moi-ton-trip/article/viree-gourmande-au-kamouraska/

[141] La boulangerie Niemend, qui a ouvert ses portes en 1995.

C'est par ailleurs ainsi que l'on décrit Kamouraska : comme un lieu que l'on découvre en douceur, pour les paysages, le patrimoine et la gastronomie. Dans un article publié dans le journal *Le Soleil* en 2003, dans lequel l'autrice relate une visite à Kamouraska, du Musée régional de Kamouraska à plusieurs boutiques d'artisans, on souligne l'importance des entreprises agroalimentaires dans l'expérience du visiteur : « Kamouraska, ce n'est pas une région qu'on arpente en un rapide aller-retour motorisé. Il y a trop de poésie dans l'air, trop de beauté, trop de choses à faire, à voir et à manger. Les gens du coin semblent tous s'être donné le mot : "Retenez ce promeneur, prenez-le par l'estomac ! Ne le laissez pas repartir" » (Desjardins, 2003).

9.2.1 Le nouveau tourisme agroalimentaire : l'essor de la mycologie

Depuis plusieurs années, le développement touristique de Kamouraska et, subséquemment, son développement local passent également par la mise en valeur du tourisme mycologique. C'est en 2009 que la MRC de Kamouraska entrevoit le potentiel de mise en tourisme et de développement local pouvant être porté par la mycologie. Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska est alors créé dans le but d'analyser le potentiel des produits forestiers sur le territoire : une première étude réalisée par Biopterre, organisme à but non lucratif (OBNL) dont les membres fondateurs sont le Cégep de La Pocatière, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) et le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) dont la mission principale est d'accroître, par l'innovation, la compétitivité des entreprises du domaine des bioressources et de contribuer au développement régional, identifie à ce moment les champignons forestiers du Kamouraska comme produit à fort potentiel de développement. Dans un article paru dans le journal *Le Quotidien* en 2022, on rapporte ainsi les paroles de Pascale G. Malenfant, conseillère en développement mycologique et d'innovation de la MRC de Kamouraska, quant à l'importance de la mycologie dans les dynamiques de développement du territoire de Kamouraska : « c'est appuyé sur un besoin de dynamisation du milieu et de diversification économique » (Fournier, 2022).

C'est cependant en 2013 que les premières entreprises liées à cette forme de tourisme voient le jour sur le territoire : les premiers ateliers et activités de mycotourisme, organisés par Biopterre, se sont ainsi déployés en août de cette même année. Si cette nouvelle offre était d'abord tournée vers l'industrie touristique, elle visait, dès sa création en 2013, à approvisionner les restaurants et les marchés d'alimentation de la région dans un souci d'autonomie alimentaire. 2013 marque par ailleurs l'année de fondation du *Comité Kamouraska Mycologique*.

En 2015, alors que Kamouraska célèbre la 1re édition du *Festival des champignons forestiers*, la presse écrite faisait également état du développement de ce nouveau créneau touristique et de son potentiel quant au développement local du territoire. On soulignait ainsi que la mycologie était en mesure de fédérer une nouvelle offre touristique et de faire découvrir de nouveaux territoires aux visiteurs. Dans un article paru sur *Ici Radio-Canada – Est-du-Québec* (en ligne) en 2015, on pouvait ainsi lire le témoignage d'une touriste qui, habituée de la région, découvrait de nouveaux attraits du territoire par cette nouvelle offre touristique :

« Juste d'être en forêt, puis d'identifier quelques champignons, puis des arbres qui les entourent et tout ça, c'est formidable. » — Denise Bernard, participante « L'année passée, dans le dépliant de Kamouraska, j'ai vu qu'il y avait la pourvoirie des trois lacs et qu'il y avait des sorties aux champignons, et ça faisait longtemps que je voulais commencer à m'initier à ça, je suis venue, j'ai beaucoup aimé ça », témoigne Denise Bernard (Thivierge, 2015).

En 2019, la MRC de Kamouraska renforce sa capacité de développement local par la mycologie en engageant une ressource dédiée à la structuration du secteur : le projet de développement territorial prend alors le nom de « Kamouraska mycologique ». C'est au cours de cette même année que le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation du Québec, situé à La Pocatière, présente l'exposition Mycelium. Cependant, ce n'est qu'au début des années 2020 que le tourisme mycologique investit de manière plus substantielle le territoire du Kamouraska et se pose en élément du développement local. Le *Comité Kamouraska Mycologique* positionne alors le « mycodéveloppement » comme une priorité régionale, une prise de position qu'il qualifie « d'innovante, concertée et prometteuse pour la vitalisation de la région » (https://mycokamouraska.com). Toujours en 2020, soit une dizaine d'années après que Kamouraska s'est fixé comme objectif de devenir la référence provinciale en matière de développement mycologique, la région a pu dresser, pour la première fois, un diagnostic complet de l'économie naissante du bolet et de la chanterelle, grâce à un outil informatique développé par deux centres de recherches, soit le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) de Carleton-sur-Mer et Biopterre. Cet outil, à l'aide d'une collecte de données diverses et des entrevues auprès des cueilleurs, des transformateurs, des formateurs et des chercheurs, ne vise pas à mesurer exclusivement les retombées économiques de la mycologie, mais également ses retombées sociales.

Au Kamouraska, la chaîne de valeur entourant la mycologie implique plus de 130 entreprises, organisations et individus, dans une chaîne de collaboration et de concertation qui vise à positionner la région comme

destination mycotouristique d'importance. Pascale G. Malenfant, conseillère en développement mycologique et d'innovation de la MRC de Kamouraska, souligne ainsi : « Beaucoup d'efforts sont mis là-dessus parce qu'il y a des promesses de retombées régionales assez rapides et faciles. Le mycotourisme, ce n'est pas juste d'aller dans le bois avec un panier ! Évidemment, il y a les excursions guidées et gourmandes et plein d'autres choses qui sont offertes. On tombe aussi dans le tourisme d'apprentissage ou scientifique, où les gens viennent suivre des ateliers, apprendre à faire la culture, à cueillir, à faire de la coloration de textile avec le champignon. Chaque année, il y a de nouvelles choses qui se développent. » (Fournier, 2022)

Si le tourisme mycologique se développe sur l'ensemble du territoire du Kamouraska, il revêt une importance particulière pour le village de Kamouraska. L'un des acteurs principaux du développement local, le restaurant Côté-Est (voir section 9.3.3.1), ouvert en 2015, s'implique également dans le mouvement. L'équipe, qui cueille elle-même ses champignons dans une démarche de mise en valeur des circuits courts et directs dans l'approvisionnement des produits locaux, espère contribuer à positionner le champignon comme produit d'appel touristique au cours des prochaines années. Dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, Perle Morency, copropriétaire de Côté-Est, soulignait ainsi :

> On a toujours voulu mettre en valeur les produits locaux parce que c'est ce qui nous positionne comme destination touristique gastronomique. Mais notre sensibilité face aux produits locaux va bien au-delà du tourisme. On le fait pour les producteurs de la région, pour promouvoir l'autonomie alimentaire. Ce qui se passe autour des champignons, c'est exceptionnel. C'est comme ça qu'on va se démarquer, qu'on va attirer des nouvelles personnes sensibles aux questions environnementales qui vont peut-être venir s'installer ici.

On pouvait ainsi lire, dans un article paru dans le journal *Le Soleil*, que « la priorité de développement du Kamouraska tourne autour du champignon » (Fournier, 2022).

9.3 Le développement local par le tourisme agroalimentaire

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous considérons que le paradigme du développement local s'articule autour de la volonté et de la capacité de différents acteurs locaux à se fédérer autour de projets et d'objectifs communs en mobilisant les ressources présentes sur un territoire donné (Angeon et Callois, 2005). Le développement local exprime ainsi des interactions entre les acteurs impliqués dans la démarche collective qui valorisent une ressource propre au territoire.

Le tourisme gourmand se positionne ainsi, non seulement comme l'un des éléments fédérateurs de la mise en tourisme du territoire, mais porte également des initiatives de développement local. En ce sens, nous notons que les entreprises participant aux circuits gourmands, comme présenté à la section 9.3, ont développé ces nouvelles activités dans le but de participer au développement touristique du territoire, mais ont également contribué à mettre en place de nouvelles dynamiques de développement local. Ainsi, des groupes constitués d'employés de plusieurs entreprises de la région ainsi que des groupes scolaires ont aussi entrepris de participer à ces visites, permettant la création de liens nouveaux de la communauté et la mise en valeur des produits locaux à l'intérieur même de celle-ci.

Dès 2014, on cherchait à positionner le tourisme gourmand comme entreprise permettant de diversifier l'offre touristique et, par le fait même, de « retenir les touristes » (Cyr, 2014) dans la région, et d'intervenir par le fait même sur le développement local su territoire. Pilotée par le Parc régional du haut-pays de Kamouraska[142], cette nouvelle offre touristique prenait alors la forme d'un circuit guidé permettant aux visiteurs d'aller à la rencontre des producteurs de la région. Si l'objectif avoué de cette nouvelle entreprise était de s'assurer que les touristes demeurent à Kamouraska pour des séjours passant les deux journées habituelles, elle cherchait également à « accroitre l'appartenance et la fierté au territoire à la clientèle locale » (Cyr, 2014) : l'offre gourmande de Kamouraska, déjà reconnue en 2014 comme l'un des produits d'appel de la région, pouvait également être fédératrice de fierté chez la population locale.

C'est donc la mise en tourisme du territoire qui aura permis la venue à Kamouraska d'un nombre assez important de visiteurs permettant l'ouverture d'entreprises liées à la gastronomie contribuant, par leur rôle dans le rayonnement des produits locaux, à l'embauche de personnel et par les liens qu'ils tissent entre eux et avec les producteurs, au dynamisme local.

Tastet, guide interactif dédié à la restauration et à l'alimentation dans son ensemble, parlait en ces termes de Kamouraska dans son édition du 23 juillet 2020 :

> D'ailleurs, un des plus beaux villages du Québec porte le même nom que la municipalité de Kamouraska. Ce magnifique lieu de villégiature qui borde le Saint-Laurent et offre un sublime paysage naturel vous fera totalement oublier les soucis de la ville (…). Heureusement, Kamouraska est également une destination gourmande ! En effet, vous y trouverez

[142] Fondé en 2011 et sous la responsabilité de la MRC de Kamouraska, le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska a comme mission de mettre en valeur les créneaux et les éléments uniques et distinctifs de la forêt, de l'énergie, de l'agroalimentaire, du récréotourisme, de la culture et du patrimoine de son territoire

> d'excellents producteurs locaux, ainsi que de très bons restaurants où déguster fruits de mer et poissons frais.[143]

La boulangerie Niemend, d'abord, a ouvert ses portes en 1995. Celle-ci deviendra, avec les années, non seulement un produit complémentaire à la visite touristique, mais un produit d'appel : on se déplace vers Kamouraska *pour* la boulangerie. *Nomade Magazine*, blog de voyage et de plein air, décrit par ailleurs ainsi les deux propriétaires : « ces passionnés collaborent étroitement avec des jardiniers, des cueilleurs qui partagent la même fierté pour les produits savoureux de cette région si généreuse. Leur réputation n'est plus à faire, on vient de loin pour un morceau de pain[144] ». Le répondant IKR2, résident de Kamouraska, mentionnera ainsi, dans une entrevue réalisée dans le cadre de cette thèse, que « c'est avec la boulangerie que tout a commencé pour Kamouraska ». Le Café du clocher, situé dans une ancienne écurie de la rue Morel construite en 1856, fait face au fleuve Saint-Laurent, au centre du village. Le Café du clocher se trouve au cœur du circuit patrimonial proposé par le *Musée régional de Kamouraska* (voir section 8.4.2). Le Bistro de la Mer, ouvert en 2007, est annexé à la Poissonnerie Lauzier, elle-même fondée en 1996. L'entreprise familiale s'est également établie en 2017 dans le village de Saint-Jean-Port-Joli. Le Chocolaterie La Fée Gourmande, fondée au début des années 2000, qui a emménagé dans la maison Soucy-Dionne, ancien magasin général, en 2021, accueille maintenant les visiteurs dans une boutique avec vue sur le fleuve. L'épicerie fine Le Jardin du Bedeau, est quant à elle fondée en 2009 : Christian Pilon et Hervé Voyer acquièrent alors l'entreprise Les huiles du berceau, la renomment Le Jardin du Bedeau et la convertissent en épicerie fine présentant des produits de la région et de l'ensemble du Québec. Kamouraska compte également nombre d'entreprises, telles que les Pêcheries Ouellet, la fermette Harbour, l'Agnellerie, les Matines et Grand'Ourse — Cantine de Kamouraska.

Le restaurant l'Amuse-Bouche fait quant à lui figure à part dans la mise en tourisme du territoire de Kamouraska. Ouvert en 2005, l'Amuse-Bouche est installé, à l'inverse du Bistro Coté-Est, du Café du Clocher et de la chocolaterie, dans un édifice de construction récente. Situé sur l'avenue résidentielle Chassé, il s'agit du seul bâtiment commercial de l'avenue. Si, selon la mairesse Anik Corminboeuf, cette construction récente respecte l'esprit du cadre bâti de Kamouraska et s'inscrit dans la volonté de la municipalité de diversifier ses revenus et de se positionner de manière affirmée comme destination gourmande, son ouverture a soulevé certaines interrogations quant à la dichotomie entre la préservation

[143] Gouttenoire, Alice (2020). « Suggestion de bonnes adresses à Kamouraska », en ligne : https://tastet.ca/listes/bonnes-adresses-kamouraska/ (consultée le 20 novembre 2020)

[144] « Kamouraska : bonnes adresses pour une visite de ce village pittoresque », en ligne : https://nomademagazine.com/2019/08/kamouraska-kamouraksa/ (consultée le 20 novembre 2021)

du cadre de vie et le développement touristique. On pouvait ainsi lire, dans un article paru dans le journal *Le Soleil* en 2005 :

> On a décidé d'y ajouter, juste au bord du fleuve sur l'étroite rue Chassé, une avenue résidentielle, un restaurant de 60 places qui cache désormais le fleuve et les îles de Kamouraska. En dépit de son architecture d'inspiration québécoise, ce restaurant, avec ses murs d'un bleu criant, fait une vilaine éclaboussure sur le fleuve et les montagnes qui se dressent à l'horizon. Il accorde du même coup un caractère commercial à la rue Chassé, au grand dam des résidants de Kamouraska (Lavoie, 2005).

Figure 62 : Le restaurant l'Amuse-Bouche, Kamouraska
Photo M. Joannette 2022

Quelques jours plus tard, une réplique dans ce même journal permettait de saisir les dynamiques inhérentes à la mise en tourisme de Kamouraska. Dans cet article, on soulignait plutôt l'importance de l'ouverture de nouveaux commerces, renvoyant à l'importance accordée à ceux-ci dans un contexte de développement local (voir section 9.1). On y faisait par ailleurs référence, à nouveau, au passé de villégiature de Kamouraska et à la nécessité de soutenir les entreprises de restauration, au cœur du développement touristique et d'importance dans le développement local du territoire. En ce sens, nous pouvions y lire :

> Kamouraska est en train de reprendre sa vocation de villégiature, que cela n'en déplaise à certains. Après être sombré dans la torpeur pendant de longues années comme bien d'autres endroits, ce village reprend sa place. Il y a des mécontents, j'en conviens. Certains ont peur et l'on se doit d'être vigilants, je les comprends aussi. Le village se dépeuple l'hiver : c'est le sort de tous les endroits de villégiature, même Cape Cod et Ogunquit.
>
> Si l'on veut augmenter la population de ce village, amenons des industries dans la région, mais s'il vous plaît, ne blâmez pas les propriétaires saisonniers pour le dépeuplement et pour l'augmentation du prix des maisons. Des petits commerces s'installent à Kamouraska, et ils ont besoin de clients pour survivre car la saison est très courte. (McMillan, 2005).

9.3.1 Le rôle des restaurateurs dans la mise en tourisme et le développement local

La mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska est portée par une série d'acteurs qui organisent le territoire et mettent en valeur les représentations concrètes de cette fiction. Or, la venue de touristes qui se fédèrent autour de ce patrimoine ou, selon les cas, autour d'autres formes de tourisme (de nature, notamment) permet, voire appelle, à la diversification des services offerts. Nous pouvons alors nous questionner sur la manière dont, à Kamouraska, des décisions économiques individuelles menant à l'ouverture de restaurants, elle-même permise grâce à la mise en tourisme de la fiction patrimoniale du territoire et de l'afflux de visiteurs qui en découle, ont pu contribuer à la mise en place de mécanismes de développement local.

Dans le contexte de la compréhension du rôle potentiel des restaurants dans le développement des territoires, les recherches évoquent plusieurs enjeux qui englobent la capacité de ce secteur à modifier les dynamiques d'agriculture traditionnelles, la réhabilitation des circuits d'approvisionnement courts, la construction d'une identité locale et d'une appartenance fondée notamment sur la gastronomie et l'émergence du restaurant en lui-même comme destination (Etcheverria, 2011). Surtout, dans le cas de Kamouraska, la capacité des restaurants et de l'offre gastronomique de se fédérer dans un territoire « de marge », à l'extérieur des centres urbains, interroge les logiques de centralité généralement attribuées aux contextes de développement local. On note par ailleurs l'importance grandissante du restaurant sur les scènes médiatiques, phénomène qui ne peut être dissocié, selon Hassoun (2014) « d'une autre montée en puissance qui est celle du patrimoine et de ses industries, lui-même associé au tourisme et dont il n'est plus besoin de préciser l'importance économique et symbolique ».

Le restaurant, envisagé comme lieu d'interactions sociales et de développement communautaire, occupe ainsi, dans le cas de Kamouraska, une place centrale dans la mise en tourisme et le développement local

du territoire. La recherche effectuée, sur le plan tant de la revue de presse que des entrevues, appuyée par les différentes visites *in situ*, démontre la place prépondérante qu'occupe une des institutions du territoire, soit chez Côté-Est, dans ces deux processus. L'étude des dynamiques qui ont été créées autour de son implantation à Kamouraska tend à démontrer, comme nous le verrons, que si la mise en tourisme du territoire aura servi de tremplin à leur instigation, de par leur fréquentation par les touristes permettant leur viabilité économique, les initiatives de développement local qui en découlent se déroulent principalement à l'extérieur du schème du développement touristique du territoire.

9.3.1.1 Chez Côté Est

Ouvert depuis 2012, le restaurant Côté Est est situé au 76, avenue Morel, dans l'ancien presbytère construit en 1848 et 1849 et cité comme bâtiment patrimonial par la municipalité de Kamouraska en 1998 (voir chapitre 8). Voisin de la boulangerie Niemand, sa copropriétaire, Perle Morency, est la fille de Denise Pelletier, elle-même copropriétaire de Niemand. La relation filiale entre Morency et Pelletier revêt une importance particulière dans le positionnement de Kamouraska comme destination gourmande et, nous le verrons, dans le développement local du territoire. Morency mentionnera ainsi, dans un article paru en 2022 : « On ne sert pas le déjeuner, mais les gens peuvent s'acheter des pâtisseries à la boulangerie et traverser les manger ici avec nos cafés. Toute la clientèle de touristes et de locaux qu'on a bâtie avec les années, c'est un vase communiquant entre la boulangerie et le bistro » (Aubé, 2020).

Figure 63 : Restaurant Côté Est, situé dans l'ancien presbytère
Photo : M. Joannette, 2022

Côté Est est né de la volonté des deux copropriétaires, Perle Morency et Kim Côté, d'offrir une vitrine aux produits de l'est du fleuve Saint-Laurent : ceux-ci travaillent ainsi en circuit court avec les producteurs de la région qui se trouvent à 20 kilomètres ou moins du restaurant, dans une proportion de près de 90 %. Selon Morency, la mise en valeur du savoir-faire des producteurs locaux permet aux visiteurs d'expérimenter des aliments représentatifs de la région et rarement disponibles dans les établissements de restauration ou d'alimentation : herbes de mer salées, prunes de Damas, légumes anciens, champignons forestiers, anguille, phoque et amélanches, notamment. C'est ainsi le projet de mise en tourisme du territoire qui a rendu le modèle d'affaires de Côté Est viable. Le restaurant, qui affiche complet plusieurs semaines d'avance au cours de la saison estivale, s'est taillé au fil des années une place enviable dans le circuit gastronomique du Bas-Saint-Laurent.

Cependant, en dehors des considérations touristiques du territoire, la volonté des propriétaires de Côté Est est de participer à l'autonomie alimentaire de Kamouraska. Ils cherchent ainsi à se positionner comme élément fédérateur de la rencontre des producteurs de la région, cherchant à développer de nouveaux partenariats entre restaurateurs et producteurs. Le lieu de rencontres « Apéro artisans », mis sur pied en 2021, permet ainsi aux producteurs de la MRC de Kamouraska de se rencontrer directement chez Côté-Est afin de présenter leurs produits et, surtout, de trouver des mécanismes permettant de distribuer ceux-ci dans l'ensemble de la région afin de réduire la dépendance alimentaire du Kamouraska envers les régions limitrophes. C'est ainsi que la mise en tourisme du territoire ne sert pas exclusivement les intérêts économiques de Côté Est : les visiteurs permettent à l'établissement une assurance de viabilité, et ses activités périphériques s'organisent autour des dynamiques du développement local du territoire.

Un texte de Caroline Goudreau, la « femme orchestre » du restaurant, rôle défini ainsi en raison de la versatilité des tâches qu'elle accomplit, se retrouve par ailleurs dans la section présentant les producteurs locaux avec lesquels travaillent les restaurateurs et témoigne de la cohésion créée autour du domaine agroalimentaire à Kamouraska : « le cœur grand du Kamouraska / les maraîchers mains dans la terre / jamais partis ou atterris ici / venus pour retourner faire pousser le territoire à leur manière / un demain riche en légumes d'hiver / en petits fruits identitaires / on les retrouve en équilibre / entre ciel et jardins défricheurs d'ambitions / les maraîchers / mains dans la terre / les racines en héritage / le cœur grand du Kamouraska.

Notons par ailleurs que, depuis 2020, Côté Est a considérablement modifié son modèle d'affaire. Une partie de la salle à manger a ainsi été reconvertie en marché gourmand, où sont proposés des produits locaux ainsi que des produits réalisés dans les cuisines du restaurant, doublé d'une section caviste offrant une série de vins québécois. La salle à manger accueille quant à elle une buvette intime comptant vingt places assises. Au cours de la saison estivale, des tables à pique-nique installées sur le terrain de restaurant, face au fleuve Saint-Laurent, permettent aux visiteurs de déguster les repas servis à la *Cantina,* cantine estivale sans réservation offrant une série de plats réalisés à partir d'ingrédients fournis par les producteurs locaux. L'ensemble de ces changements sont ainsi été réalisés dans l'optique de diminuer la dépendance de Coté Est à l'affluence touristique des mois de juin, juillet et août : pendant plusieurs années, les restaurateurs ont cherché à répondre à la demande toujours grandissante des visiteurs pour la gastronomie locale. Or, à l'extérieur de la saison touristique, Coté Est, comme la vaste majorité des entreprises de restauration de Kamouraska, diminuait drastiquement ses plages d'ouverture ou fermait ses portes. Dans un article paru dans le journal La Presse en 2022, on pouvait ainsi lire : « pour les restaurateurs, ces changements permettent de ne plus être à la merci de l'affluence touristique, très concentrée pendant quelques semaines l'été. "J'étais écœuré de répondre à la demande touristique. Toujours grossir, ça n'a pas de fin" (dit) Kim Côté, chef du restaurant Côté Est » (Gagnon-Paradis, 2022).

9.5 Conclusion

La mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Kamouraska est, dans une certaine mesure, génératrice de développement local sur le territoire. La mise en tourisme sert ici de levier à la multiplication de commerces de proximité, notamment de restaurants, qui sont en mesure de déployer leurs activités en raison de l'achalandage touristique saisonnier. Or, la multiplication de ces acteurs crée une dynamique de concertation dans l'ensemble du Kamouraska, tout particulièrement en ce qui concerne la question de l'autonomie alimentaire. Déjà, en 2018, un Café-rencontre organisé par l'organisme *Solidarité rurale* rassemblait plus de 70 personnes sous le thème de la cohabitation harmonieuse entre les activités agricoles et touristiques. En 2021, ce sont plus d'une trentaine de participants qui se sont réunis sous l'égide de *Solidarité rurale* afin d'échanger sur le sujet de l'autonomie alimentaire.

Dans le cas de Kamouraska comme dans celui de Saint-Élie-de-Caxton, le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale se dessine donc comme un outil permettant de fédérer des forces autour du projet fédérateur du développement local. L'activité touristique, loin de constituer une fin en soi, se trouve ainsi porteuse de nouvelles dynamiques communautaires.

CONCLUSION

Questions de recherche et résultats

Dans un contexte de développement touristique caractérisé par la création d'un discours fondé sur une production de représentations liées à l'imaginaire et à l'authenticité, *la fiction patrimoniale*, la question de recherche principale de ce projet de thèse était la suivante : de quelle manière se construit la fiction patrimoniale et comment les acteurs des territoires (citoyens, élus et professionnels) se l'approprient-ils ?

L'étude parallèle de la construction des fictions patrimoniales de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska nous a permis de conclure que la fiction patrimoniale se construit, dans un premier temps, à travers les représentations de l'histoire des territoires. Certaines phases précises de ces histoires constituent le fondement de la construction de la fiction patrimoniale. Ainsi, rien ne laissait présager, à la fin des années 1990, que l'histoire, voire *les histoires,* du village de Saint-Élie-de-Caxton, transformées en contes et légendes par Fred Pellerin, permettraient de mettre en tourisme le territoire. Constituée en avril 1865, la paroisse de Saint-Élie-de-Caxton partage l'histoire relativement anonyme de dizaines d'autres villages mauriciens : c'est ici le quotidien passé, dont nous ne connaissons pas l'époque exacte, et magnifié du territoire et de ses habitants qui constitue le fondement de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton. La fiction patrimoniale de Kamouraska sa fonde quant à elle, dans un premier temps, sur son passé de villégiature. À partir de la fin du XIXe siècle, Kamouraska a acquis la réputation d'un territoire d'une grande douceur, d'un lieu de plaisance à l'abri des pollutions urbaines. La préservation du cadre bâti hérité de cette même époque a cristallisé, dans l'imaginaire des visiteurs, sa fiction patrimoniale.

Dans un second temps, le récit de la construction de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska tient aussi à la publication et à la diffusion d'œuvres littéraires, télévisuelles et cinématographiques : la réalité y rejoint alors la fiction, les personnages et les territoires présentés dans certaines de ces œuvres, bien que modifiés, ayant fait partie intégrante de la réalité historique des deux territoires. La représentation de divers éléments de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska dans des œuvres littéraires, télévisuelles et cinématographiques a ainsi consolidé l'imaginaire des territoires et ses diverses représentations auprès d'un large public. Les éléments du passé, alors confortés dans des œuvres de fiction, prennent sens en étant matérialisé dans diverses œuvres. De fait, les œuvres de fiction n'ont

pas, dans les deux cas, *inventé* la fiction patrimoniale : elles en ont cristallisé les éléments principaux et contribué à sa diffusion, générant un intérêt touristique pour les deux territoires.

De cette question principale de recherche auront émergé deux sous-questions nécessaires à l'analyse et à la compréhension des deux territoires à l'étude. Nous ferons état ici des principales conclusions de recherche liées à ces deux sous-questions.

> Sous-question 1 : De quelle façon les représentations de la fiction patrimoniale sont-elles utilisées dans les processus de mise en tourisme des territoires ?

Les projets de mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska sont distincts. Le projet touristique de Saint-Élie-de-Caxton est né d'un intérêt soudain des visiteurs au début des années 2000 pour un territoire jusqu'alors relativement anonyme. Saint-Élie-de-Caxton, dont la mise en tourisme se résumait à un certain tourisme de nature articulé autour de la présence de lacs environnants, a ainsi accueilli des visiteurs désireux de découvrir les lieux et les personnages mis en scène dans les œuvres de Fred Pellerin. Ne disposant pas de tradition touristique, Saint-Élie-de-Caxton a dû adapter son territoire au tourisme grandissant, articulant au fil des années, dans une dynamique entre la municipalité et les citoyens, un projet de tourisme de proximité. Sans construire de grandes infrastructures d'accueil et veillant à ne pas dénaturer le territoire, Saint-Élie-de-Caxton a positionné sa fiction patrimoniale au centre de sa mise en tourisme, veillant à la rendre concrète par des interventions tangibles sur son territoire. Grâce à la mise sur pied, notamment, d'un circuit permettant aux visiteurs de visiter les principaux lieux présentés dans les œuvres de fiction et par des interventions subtiles (une traverse de lutins, un arbre à paparmannes…) visant à créer, dans le village, une certaine magie, le village de Saint-Élie-de-Caxton a matérialisé, dans le dessein de la mise en tourisme des lieux, sa fiction patrimoniale.

Kamouraska dispose quant à lui d'une longue tradition touristique, héritage du son passé de territoire de villégiature au XIXe siècle. Malgré une baisse marquée de la fréquentation touristique entre les années 1960 et 1990, le village de Kamouraska a porté, à partir du milieu des années 1990, le projet de mise en tourisme de sa fiction patrimoniale. Fondant son unicité sur, notamment, la préservation de son cadre bâti, porte ouverte sur le XIXe siècle, la mise en tourisme de Kamouraska offre une place conséquente aux circuits du patrimoine. Son passé de villégiature est également exploité dans cette mise en tourisme, tant dans les expositions muséales que dans le vocabulaire encore utilisé pour décrire le territoire. Présent

dans nombre d'œuvres de fiction, Kamouraska articule également son développement touristique autour de la matérialisation de ces œuvres sur le territoire, permettant aux visiteurs de cristalliser, *in situ*, l'imaginaire du territoire.

Les projets de mise en tourisme de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton et à Kamouraska sont tous deux singuliers. Ils ont cependant en commun de matérialiser les imaginaires liés à la fiction patrimoniale des lieux aux yeux des visiteurs par des interventions concrètes sur leur territoire. Dans les deux cas, la fiction patrimoniale s'est imposée dans les réalités physiques des territoires. La narration de l'histoire du roman *Kamouraska*, dans laquelle l'autrice Anne Hébert évoque une histoire fictive rappelant un épisode de l'histoire de ses propres ancêtres, fait écho à celle du téléroman Cormoran. Dans une histoire campée et dans les années 1930 diffusée sur les ondes de Radio-Canada entre 1993 et 1995, période faste pour les séries télévisuelles historiques au Québec, Cormoran présentait à l'écran l'histoire de Bella Cormoran qui allait trouver écho, au cours de cette même période, dans l'histoire des propriétaires du village de Kamouraska qui, selon plusieurs, portent sur ses épaules le début d'une nouvelle époque: la boulangerie Nieman, ouverte en 1995. La fiction patrimoniale de Kamouraska est depuis portée principalement, et non exclusivement, par ces deux œuvres dont les fines limites entre la fiction et la réalité demeurent précaires. L'intérêt touristique qu'aura connu Kamouraska au XIXe siècle, au moment où la villégiature rythmait le quotidien du village, se sera estompé dans les années 1960. Quelques années plus tard, la publication du roman d'Anne Hébert, puis la diffusion de la série Cormoran auront scellé, dans l'imaginaire collectif, les représentations de Kamouraska: le fleuve, les quais et les battures au sud, le territoire agricole au nord, et le cadre bâti distinctif du noyau villageois.

Sous-question 2 : Comment la mise en tourisme des fictions patrimoniales se traduit-elle en développement local ?

Dans un premier temps, soulignons que nombre de recherches ont été effectuées afin de saisir les dynamiques de développement local sur les territoires (voir, notamment, Pecqueur, 1989 et 2009 ; Glon et Vachon, 1996 ; Tremblay, 2012 ; Gagnon et Klein, 1991 et Simard, 2000). De ces recherches, plusieurs suggéraient l'utilisation de méthodes de mesure quantitative afin d'appréhender le développement local, notamment par l'analyse du taux de chômage, du taux d'emploi et de l'évolution démographique des territoires. Or, il nous est apparu, au cours de cette recherche, que le développement local ne pouvait être envisagé de la même manière à Saint-Élie-de-Caxton et à Kamouraska, et que l'utilisation de mesures

quantitatives spécifiques et uniformes ne permettait pas de contextualiser le développement local, considérant que certains éléments de ce développement ne prenaient sens que dans des lieux spécifiques. Afin de saisir comment la mise en tourisme de la fiction patrimoniale de ces deux municipalités avait pu avoir, ou non, un impact sur leur développement, nous avons interrogé le sens donné au principe même du développement local par les membres des deux communautés. Cet exercice nous a permis de constater les disparités quant à ce qui était considéré comme des éléments du développement local à Saint-Élie-de-Caxton et à Kamouraska : dans le premier cas, le développement local s'envisage comme la possibilité, pour les résidents, de participer à des projets collectifs et communautaires et d'avoir accès à la culture dans son sens large. À Kamouraska, il s'articule plutôt autour de la capacité des résidents à occuper un emploi sur le territoire et à fréquenter des commerces de proximité.

À Saint-Élie-de-Caxton, la mise en tourisme de la fiction patrimoniale a permis de cristalliser et de mettre en exergue des dynamiques de développement déjà présentes sur le territoire. Saint-Élie-de-Caxton dispose d'une longue tradition d'entraide et de vie communautaire qui a permis, notamment, de mettre sur pied d'une mise en tourisme prenant appui sur la collectivité. La mise en tourisme de la fiction patrimoniale a ainsi joué un rôle dans le renforcement de cette communauté du vivre-ensemble qui s'est regroupée, pendant deux décennies, autour d'un projet porteur vecteur d'identité partagée et de fierté commune. La mise en tourisme de la fiction patrimoniale a également laissé entrevoir à nombre de personnes ne vivant pas sur le territoire de la municipalité, notamment aux artistes, aux artisans et aux entrepreneurs de l'économie sociale, que Saint-Élie-de-Caxton constituait un espace de vie alternatif où le communautaire occupe une place centrale dans le développement local. Plusieurs répondants ont quant à eux évoqué l'aspect poétique du lieu, le besoin et l'envie de s'ancrer dans un territoire faisant état d'une vie sociale axée sur des pratiques institutionnelles et normatives. La mise en tourisme de la fiction patrimoniale, réalisée de manière collaborative et laissant une large place à la création, aura permis de dévoiler ce territoire.

En amont du projet strictement touristique se sont par ailleurs créés de nombreux projets collectifs, symboles, pour de nombreux résidents, du développement local de Saint-Élie-de-Caxton. Celui-ci s'est par ailleurs également traduit par une diversification des services offerts dans le village : le projet touristique aura ainsi permis l'ouverture de commerces de proximité dont certains sont devenus, au fil des années, des lieux de rencontres et d'innovation. On retrouve, dans les légendes entourant la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton, plusieurs représentations de l'entraide, du communautaire, de bon voisinage,

voire d'autarcie du territoire : on trouve des références à ces représentations dans les discours des citoyens et des élus. La fiction patrimoniale, telle que perçue par le visiteur, a servi le développement touristique qui lui a servi l'attractivité du territoire. Cette attractivité, menant à l'arrivée de nouveaux résidents généralement porteurs d'un intérêt pour l'implication citoyenne, aura ainsi contribué à créer, dans la communauté, des mouvements de développement local.

Le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale de Saint-Élie-de-Caxton est, depuis 2019, en réorganisation. Le territoire, certes, est moins visité, mais les recettes touristiques du projet n'auront finalement servi, au fil des années, qu'à financer l'année touristique suivante. Le projet touristique de Saint-Élie-de-Caxton n'a pas financièrement sauvé le village. Ce ne sont pas ses retombées économiques qui ont marqué le territoire, ce sont plutôt les possibilités d'investir, de manière communautaire, cette fiction dans le réel, dans des représentations tangibles et à travers des projets portés par la communauté qui ont été garantes de développement. C'est donc de cette force communautaire mise en exergue par le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale qu'est né le sentiment d'appartenance et, en amont, nombre d'initiatives locales de développement à Saint-Élie-de-Caxton.

Dans le cas de Kamouraska, les représentations du développement local par les résidents se fondaient de manière plus conséquente sur la possibilité d'investir le territoire, par l'accès à l'emploi et la présence de commerces de proximité, notamment. La mise en tourisme de la fiction patrimoniale sur le territoire a donc servi certaines des composantes relevées par les résidents comme constituant des éléments du développement local. Par la « remise en tourisme » du territoire, Kamouraska aura été en mesure de se doter de nombre de commerces de proximité depuis le milieu des années 1990. Des enjeux se posent quant à l'accessibilité de ces commerces à l'extérieur de la saison touristique estivale, mais, comme nous avons été à même de le constater, certains de ces commerces poursuivent leurs efforts de développement local tout au long de l'année. Nous avons également pu constater que l'aspect communautaire du développement local, à Kamouraska, se réalise à plus large échelle qu'à Saint-Élie-de-Caxton : les dynamiques ainsi créées se déploient sur l'ensemble du territoire du Kamouraska, et non seulement dans le village de Kamouraska en lui-même.

Pertinence de la recherche

Cette recherche, multidisciplinaire, proposait d'envisager l'évolution dans le temps de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska et d'interroger les processus par lesquelles les fictions patrimoniales de ceux-ci

s'étaient, dans un premier temps, construites, et s'étaient vues appropriées par les différents acteurs (élus, professionnels, citoyens et visiteurs) dans leur mise en tourisme. Elle questionnait également les relations entre la mise en tourisme de ces fictions patrimoniales et le développement local des territoires.

Dans un premier temps, cette thèse s'inscrit dans les recherches réalisées sur le « petit patrimoine » (voir, notamment : Drouin, 2005 ; Morisset, 2012 ; Fournier, 2008 et Breton, 2011). Elle contribue à ces réflexions en posant la question des processus de mise en tourisme du petit patrimoine et en interrogeant la valeur perçue des visiteurs et des résidents locaux quant à ce patrimoine. Les résultats de la recherche démontrent qu'un projet touristique fédéré autour d'éléments du petit patrimoine peut contribuer au développement local d'un territoire. À Saint-Élie-de-Caxton, la construction de la fiction patrimoniale et sa mise en tourisme, fondées non pas sur un patrimoine monumental inexistant sur le territoire, mais sur des éléments du petit patrimoine autoproclamé par les communautés, ont été déterminantes dans le développement local. Cette mise en tourisme d'un patrimoine autoproclamé a généré des dynamiques d'appropriation territoriale importante à Saint-Élie-de-Caxton. Dans le cas de Kamouraska, où la construction de la fiction patrimoniale trouve ses sources dans la villégiature du XIXe siècle et où ses représentations sur le territoire trouvent leurs sources, notamment, dans la préservation du cadre bâti, c'est-à-dire sur des éléments largement considérés comme patrimoine architectural, le développement local ne s'est pas réalisé de manière aussi vive. Ce projet de recherche pose ainsi la question de la capacité du petit patrimoine à fédérer de réels projets touristiques contribuant concrètement au développement local des territoires sur lesquels il se déploie.

En ce sens, ce projet de thèse s'inscrit également dans le courant des *Critical Heritage Studies* et cherche à sortir du schisme définissant le patrimoine comme étant nécessairement matériel, tangible, monumental, grandiose, esthétique et de valeur universelle. Nous avons ainsi pu nous pencher sur deux terrains de recherche qui auront permis de faire état de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale des lieux, dans un premier temps au sein d'un territoire mettant en tourisme un patrimoine immatériel autoproclamé et, dans un second temps, sur un territoire disposant d'un patrimoine bâti important, témoin d'une époque, et d'un patrimoine alimentaire, lui aussi autoproclamé par la communauté. Nous avons ainsi cherché à poser une pierre supplémentaire au rejet des discours dominants sur le patrimoine, et sur la parole des experts sur celui-ci, en octroyant aux communautés locales la possibilité de se prononcer sur ce qu'elles, collectivement, considèrent comme patrimoine et, par le fait même, comme une partie de leur identité collective. Dans le même ordre d'idées, cette thèse s'insère également dans le

courant des *Tourism Heritage Studies* : nous avons envisagé ici le tourisme comme un projet tout à la fois éthique et politique.

Le projet touristique, dans les deux terrains étudiés, est un vecteur de dynamiques sociales particulières qui ne peuvent s'organiser que dans une cohérence entre les dynamiques territoriales des territoires et les ambitions politiques de ceux-ci. Dans les deux cas, le projet touristique est réalisé à échelle humaine : on ne souhaite pas investir massivement dans les créations d'importantes infrastructures qui permettraient d'augmente la capacité d'accueil des territoires de manière conséquente. Au contraire, on considère la mise en tourisme du territoire comme un levier de développement pouvant fédérer des projets subséquents.

Finalement, cette thèse s'inscrit dans les recherches préalablement effectuées sur les fictions patrimoniales (Morisset, 2011) et contribue à leur compréhension en élargissant le spectre des territoires étudiés. En fondant notre recherche sur deux terrains d'étude distincts, nous avons cherché à saisir les logiques de fabrications des fictions patrimoniales non pas sur un territoire donné, mais d'élargir la recherche dans une volonté de compréhension générale plus large de celle-ci. Bien que la construction des fictions patrimoniales soit propre à chacun des territoires dans laquelle elle s'inscrit, l'analyse de sa construction et, de manière subséquente, de sa mise en tourisme a permis de saisir les mécanismes d'intégration de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale à travers d'autres formes de tourisme déjà présentes sur le territoire, et de saisir comment cette mise en tourisme s'articulait autour tout à la fois de l'imaginaire des visiteurs et de représentations de la population locale sur les territoires. De fait, l'originalité de ce projet de recherche repose sur la mobilisation du concept de fiction patrimoniale, jusqu'ici relativement peu étudié : si le corpus de recherche portant sur la fiction patrimoniale demeure à réaliser, plusieurs travaux ont été publiés sur le développement local dans son sens large et sur les liens liant le patrimoine et le tourisme : cette thèse cherche quant à elle à faire la lumière, du moins en partie, sur les liens unissant l'ensemble de ces concepts.

Limites de la recherche

Comme mentionné précédemment, la construction et, subséquemment, l'appropriation locale et la mise en tourisme des fictions patrimoniales des territoires sont un sujet relativement peu étudié. Mis à part les travaux de Morisset (2011), l'étude de la construction et de la mise en tourisme de fiction patrimoniale ne s'appuie que sur peu de littérature scientifique.

Au cours de cette recherche qui portait exclusivement, au départ, sur Saint-Élie-de-Caxton, il est apparu nécessaire de mettre en perspective l'analyse de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale sur ce territoire avec un tout autre territoire, afin de saisir de manière plus cohérente les dynamiques de construction de ces fictions patrimoniales en s'assurant que celles-ci ne dépendaient pas exclusivement du terrain de recherche choisi. L'analyse parallèle de la construction et de la mise en tourisme de ces deux fictions patrimoniales distinctes a permis de mettre en exergue des dynamiques inhérentes à chacun de ces territoires et de constater l'importance antinomique de cette fiction sur les citoyens.

En ce qui concerne le développement local des territoires, nous avons pu constater que certaines initiatives y étant liées n'avaient que peu de liens avec la mise en tourisme de la fiction patrimoniale des lieux. Il a été nécessaire d'analyser les dynamiques de développement local afin de comprendre si celles-ci se voyaient liées au projet touristique, ce qui n'était pas toujours le cas. En ce sens, nous avons choisi de ne pas nous pencher sur la question de la néoruralité dans le Kamouraksa, pourtant vectrice, depuis le début des années 2000, de développement local, la recherche documentaire et les entretiens réalisés ne nous permettant pas de tisser un lien clair entre le phénomène et la mise en tourisme du territoire.

Par ailleurs, dans un souci de cohérence avec le sujet de recherche et de faisabilité, il a également été nécessaire de nous concentrer sur la mise en tourisme de la fiction patrimoniale des territoires : or, cette mise en tourisme s'inscrit de manière plus large dans des activités touristiques ne s'articulant pas exclusivement autour des éléments patrimoniaux. Dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton et de Kamouraska, la mise en tourisme des territoires se fonde également sur des activités liées à la nature et au plein air.

Enjeux méthodologiques

Plusieurs enjeux méthodologiques ont jalonné la réalisation de cette thèse. Dans un premier temps, l'analyse des procès-verbaux et des résolutions municipales s'est avérée être une entreprise plus complexe que prévu. Dans le cas de Saint-Élie-de-Caxton, s'il apparaissait au départ que la responsabilité directe et constante de la municipalité dans le projet de mise en tourisme de la fiction patrimoniale allait se refléter dans les résolutions et les procès-verbaux des séances du conseil municipal à travers les époques, particulièrement entre 2010 et 2022, il s'est plutôt avéré que la mise en tourisme de la fiction patrimoniale était fondée sur une implication bénévole, dont une infime partie des initiatives auront été consignées et auront par le fait même laissé des traces tangibles dans les dossiers officiels de la municipalité. C'est donc au cours de la rédaction de cette thèse qu'il est apparu clair que les articles de presse et les entretiens,

entrevues et discussions spontanées occuperaient, comme c'est souvent dans le cas à Saint-Élie-de-Caxton, une place centrale dans l'exercice de compréhension de la création et de la mise en tourisme de cette fiction patrimoniale, ainsi que sur sa place dans le développement du territoire. Par ailleurs, le contexte entourant la pandémie de COVID-19 n'a pas rendu possible la consultation des résolutions et des procès-verbaux à Kamouraska, les procès-verbaux n'étant pas disponibles en ligne et les bureaux municipaux ayant été fermés au public sur une période de près de deux ans.

Notons également que nous considérons que les résultats des différents sondages réalisés quant à la reconnaissance des œuvres de fiction sur les territoires, les principales composantes du patrimoine de même que sur la perception du développement local par les résidents locaux ont été teintés par le type de projet de recherche réalisé. En effet, nous avons pu constater, au moment de l'analyse de ces sondages, que les répondants qui avaient fait le choix d'y participer avaient possiblement un intérêt préalable pour les thèmes abordés. Il est difficile à ce stade de se prononcer quant à la représentativité de ces résultats pour l'ensemble des populations des deux territoires.

Recommandations et pistes de recherche futures

Dans une recherche future et afin de poursuivre les réflexions quant à la place de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale dans le développement des territoires, nous suggérons de se pencher sur les liens unissant le tourisme, le développement local et la néoruralité.

Par ailleurs, l'étude de la mise en tourisme de la fiction patrimoniale à Saint-Élie-de-Caxton et à Kamouraska a permis de poser la question du tourisme journalier : dans les deux cas, plusieurs visiteurs ne se trouvaient qu'une journée, voire deux, sur le territoire. En ce sens, il serait pertinent, dans une recherche future, de s'interroger sur l'impact de ces séjours relativement courts sur le développement local des territoires. La capacité de ceux-ci à développer une offre touristique incitant de plus longs séjours aurait-elle un impact sur le développement local ?

BIBLIOGRAPHIE

Agence QMI. (2021, 28 janvier). « J.E. » consacre une enquête au « village désenchanté » de Saint-Élie-de-Caxton. *TVA Nouvelles.* https://www.tvanouvelles.ca/2021/01/27/je-consacre-une-enquete-au-village-desenchante-de-saint-elie-de-caxton

Allaire, S. (2019, 21 septembre). Lettre à Fred Pellerin. *Le Soleil*, Opinions. https://www.lesoleil.com/2019/09/21/lettre-a-fred-pellerin-19342cd065a0cd46c44848de24fda23c?nor=true

Allan-M, W. et Shaw, G. (1998). *Tourism and economic development: European experiences*. John Wiley & Sons Lt.

Amartya, S. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.

Amirou R. et Bachimon, P. (2000). *Le tourisme local - Une culture de l'exotisme*. Harmattan, Coll. Tourismes et Sociétés.

Amirou, R. (1995). *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage.* Presses Universitaires de France.

Amirou, R. (2000). *Imaginaire du tourisme culturel*. Presses Universitaires de France.

Andersson, T. (2007). « The Tourist in the Experience Economy ». *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism, 7*(1), 46-58. https://doi.org/10.1080/15022250701224035

Andrieux, J.-Y. (1997). « Du mot à l'objet », Introduction dans *Patrimoine et histoire.* Éditions Belin.

Angeon, V. et Callois, J.-M. (2005). Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? *Économie et institutions*, (6-7), 19-50.

Angers, J.-P. (2005, 7 octobre). Fred Pellerin, adepte du « joyeurisme ». *Métro*, Reportage, 12.

Angus, D. (2011). Mesurer le développement : autres données, autres conclusions ? *Revue d'économie du développement*, 19(2), 13-59.

Arcand, M. (2007, 28 juin). Un beau pied de nez à la machine. *Le Nouvelliste*, Actualités, 5.

Ateljevic, I., Morgan, N. et Pritchard, A. (2011). *The Critical Turn in Tourism Studies: Creating an Academy of Hope*. Routledge.

Ateljevic, I., Morgan, N. et Pritchard, A. (2007). The Critical Turn in Tourism Studies : Innovative Research Methodologies. *Pritchard et Morgan,* 1-8*.*

Audran, M. (2010, 2 juin). Fred Pellerin l'enchanteur. *Le Point*, Sortir - Guide culture.

Audran, M. (2010, 8 novembre). Fred Pellerin enchante l'Européen. *Le Point*, Scènes.

Augustin. J.-P., Desnoilles, R. et Bédard, M. (2011). *L'imaginaire géographique, perspectives, pratiques et devenirs*. Presses de l'Université du Québec

Auzas, V. et Troi Tran, V. (2010). *Patrimoines sensibles*. Presses de l'Université Laval.

Babu, S. S., Mishra, S. et Parida, B. B. (2008). *Tourism Development Revisited. Concepts, Issues and Paradigms.* Sage. https://dx.doi.org/10.4135/9788132100058

Bachelard, G. (1943). *L'air et les songes, Essai sur l'imagination du mouvement*. José Corti.

Bajs, I. P. (2001). Attributes of tourist destination as determinants of tourist perceived value, *International Journal of Management Cases, 13*(3), 547-554.

Barré, P. et Rioux, C. (2012, 18 décembre). L'industrie des produits forestiers au Québec : la crise d'un modèle socio-productif. *Recherches sociographiques, 53*(3), 645-669. https://doi.org/10.7202/1013460ar

Barrière, C. (2001, 20 juillet). Frédéric Pellerin séduit. *Le Droit*, La Région, 9.

Barrière, C. (2001, 22 juillet). Pellerin enlève le bronze. *Le Droit*, Édition spéciale, 6.

Baudry, P. et Paquot, T. (2003). *L'urbain et ses imaginaires*. Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Beaudet, V. (2010, 12 juin). Fred Pellerin enchante Paris. *Le Journal de Montréal*, Weekend, W14.

Beaudoin, J.-M. (2007, 7 juin). La nouvelle vraie force touristique. *Le Nouvelliste*, Actualités, 5.

Beaulieu-Veilleux, G. (2022, 31 juillet). Tourisme : la magie revient tranquillement à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*.

Béghain, P. (1998). *Le patrimoine : culture et lien social.* Presses de Science Po.

Belting, H. (2004). *Pour une anthropologie des images*. Gallimard.

Belzil, M., Caron, A., Polenz, J., Proulx, J. et Samson, E. (2003, 22 janvier). Groupe de travail sur le maintien de l'école de village [Mémoire].

Benhamou, F. (2019). *Économie du patrimoine culturel.* La Découverte.

Berdoulay, V., Castro, I., Gomes P.-C. (2001). L'espace public entre mythe, imaginaire et culture. *Cahiers de géographie du Québec, 45*(126), 413-428.

Bergeras, Y. (2017, 1er décembre). Saint-Élie-de-fiertés. *Le Droit Numérique*. https://www.ledroit.com/2017/12/02/saint-elie-de-fiertes-ef7b7c5da27488b052a4636eb8682356?nor=true

Bernadou, D. (2017). Construire l'image touristique d'une région à travers les réseaux sociaux : les cas de l'Émilie-Romagne en Italie*. Cybergo : European Journal of Geography*, 826.

Bernard, N., Blondy, C. et Duhamel, P. (2017). *Tourismes et périphéries. La centralité des lieux en question.* Presses de l'Université de Rennes, Collection Espaces et Territoire.

Bernier, X. (2013). Marges et périphéries des routes touristiques et des itinéraires culturels : quelles interspatialités ? *Cahiers de géographie du Québec, 57*(162), 359-378.

Berthold, É. (2007). *Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'Île d'Orléans et de Place-Royale aux XIXe et XXe siècles*. [Thèse de doctorat]. INRS : Urbanisation, Culture et société.

Bertraux, D. (1997). *Le récit de vie*. Armand Colin.

Beaudet, G. (2003, 22 février). Les routes touristiques à thème : entre marketing territorial et valorisation identitaire. *Téoros*. https://journals.openedition.org/teoros/1747

Bianchi, R. (2009). The « Critical Turn in Tourism Studies : A Radical Critique. *Tourism Geographie*, 11(4), 484-504.

Bishop, N. B. (1986). Anne Hébert : Architecture romanesque de Janet M. Paterson. *Lettres québécoises*, 43, 48–49.

Blais, M. (2003, 19 juillet). Conte-Le Pellerin de Saint-Élie-de-Caxton. *La Presse*, Arts + spectacles, 15.

Blais, M. (2008, 11 octobre). Le villageois global. *La Presse*, Arts et spectacles, 2.

Blais, M., Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Association pour la recherche qualitative*, 26(2), http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero26(2)/blais_et_martineau_final2.pdf

Boisvert, C. (2000, 2 août). Cross-Country et descente à l'honneur, Saint-Mathieu-les-Cantons présente la sixième tranche de la coupe du Québec de vélo de montagne. *Le Nouvelliste*, Sports, 20.

Bonenfant, L. (2008, 22 mai). L'invention romanesque de noms reels : Kamouraska et la metaphore toponymique. *Études en littérature Canadienne, 23*(1), https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8280

Bonerandi, E. (2005). Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? *Géocarrefour, 80*(2)

Bonham, M. (2006). Récession au Canada. *L'Encyclopédie canadienne.* https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/recession

Bonini, N. (2014, 26 mars). Les représentations de la « petite école rurale » des familles venues s'installer en Cévennes, et sa place dans leur rapport au territoire. *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*. https://journals.openedition.org/cres/2227#bibliography

Bonniot, A. (2017, 3 mai). *Imaginaire des lieux et attractivité des territoires : Une entrée par le tourisme littéraire : Maisons d'écrivain, routes et sentiers littéraires* [Thèse]. Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01517269/document

Bordeleau, A.-J. (2006, 5 septembre). La solution : la solidarité. *Le Nouvelliste*, Opinions, 11.

Bordeleau, J.-L. (2021, 13 août). Série routes mythiques, L'incontournable autoroute 20. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/624633/routes-mythiques-l-interminable-autoroute-20

Bornier, J.-L. (2008). Un patrimoine pour l'avenir. *Pour*, 196-197(1, 22-24).

Borret, A. (2005). Discipline d'enseignement, sujet d'études. *Revue Espace,* 223

Bortolotto, C. (2011). *Le patrimoine culturel immatériel : Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Maison des sciences de l'homme.

Bortolotto, C. (2013). L'UNESCO comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel. *Gradhiva*, 18, 50-73.

Bouchard, G. (2011, 26 novembre). Fred Pellerin : les mots qui voyagent. *Le Soleil*, Arts magazine, A20.

Bouchard, G. (2011). FRED PELLERIN à Paris. Le rideau tombe sur l'Arracheuse de Temps, *Le Soleil,* Arts & Spectacles, 29.

Bouchard, R. (2013). *Y a-t-il un avenir pour les régions ? Un projet d'occupation du territoire*. Écosociété.

Bouché N. (1998). *Le tourisme et la ville, Expériences européennes*. Harmattan.

Boucher, C. (2019, 11 septembre). *Le divorce est prononcé entre Fred Pellerin et St-Élie-de-Caxton*. [Émission de radio]. FM93. https://www.fm93.com/nouvelles/economie/248772/le-divorce-est-prononce-entre-fred-pellerin-et-st-elie-de-caxton

Boucher, C. (2019, 15 janvier). *Une Féerie de Noël moins populaire à Saint-Élie-de-Caxton*. [Émission de radio]. Rythme FM. https://mauricie.rythmefm.com/nouvelles/economie/182360/une-feerie-de-noel-moins-populaire-a-saint-elie-de-caxton

Boucher, C. (2019, 7 novembre). *Noël perd sa féerie, à Saint-Élie-de-Caxton*. [Émission de radio]. 106,9 Mauricie. https://www.fm1069.ca/nouvelles/politique/262479/noel-perd-sa-feerie-a-saint-elie-de-caxton

Boulanger, C.-A. (2021, 25 octobre). Une course amicale en novembre à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Actualités.

Bouliane, M. (2007, 9 juin). Zoom sur le monde merveilleux de Fred Pellerin. *La Presse*, Vacances/Voyage, 17.

Bouliataux-Lajoie, S. et Rivière, A. (2013). L'enjeu des services en marketing touristique territorial : proposition d'un cadre d'analyse. *Recherches en Sciences de Gestion*, *2*(95), 65-82.

Bourdeau Kadianakis, A. (2020, 28 février). Saint-Élie-de-Caxton. *Carrefour jeunesse emploi*. http://www.cjemaskinonge.qc.ca/fr/blogue/8/saint-elie-de-caxton

Bourdieu, P. (2001). *Contre-feux 2. Pour un mouvement social européen*. Raisons d'agir.

Bourdillon, R. (2020, 3 novembre). Un premier diagnostic pour le secteur du champignon au Kamouraska. *La Presse Canadienne*.

Bourdin, A. (2000). *La question locale.* Presses Universitaires de France.

Boudon, R. et Mingasson, L. (2006). Entre valeurs de l'espace privé et valeurs communes : Une articulation complexe. *Informations sociales*, 136, 26-34. https://doi.org/10.3917/inso.136.0026

Bouvet, B. (2008, 17 novembre). Les légendes vivantes d'un conteur québécois. *La Croix*, Culture.

Boyer, M. (2003). *Le tourisme en France*. Éditions EMS.

Bertraux, D. (1977). Destins personnels et structure de classe. Pour une critique de l'anthroponomie politique. *Revue française de sociologie,* https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1977_num_18_4_6903

Brière, R. (1967). Les grands traits de l'évolution du tourisme au Québec. *Bulletin de l'Association des Géographes de l'Amérique Française*, 14

Broudehoux, A.-M. (2006). *Paysage construit : mémoire, identité, idéologies*. MultiMondes.

Brouillet, J. (2019, 7 août). *Photographie du premier jour de rassemblement de la 37e neuvaine de Saint-Élie-de-Caxton*. Le Nouvelliste. https://www.lenouvelliste.ca/2019/08/07/trente-septieme-neuvaine-de-saint-elie-de-caxton-b8ef4388da6f27f71cd6f32140c6d485

Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec. (2012, 18 mai). *Le gouvernement du Québec contribue à l'expansion de la Boulangerie Du bon pain... croûte que croûte.* [Communiqué].

Cachat, S. et Hottin, C. (2017). Patrimoine culturel immatériel et institutions patrimoniales. *In Situ*, (33).

Cadrin, G. et Lessard, M. (1993). Les sentiers de la villégiature. *Cap-aux-Diamants*, 33, 10-14.

Cantavella, A. J. (2013). Du village agricole à la ville-musée : logique de patrimonialisation pour la reconstruction d'un village sicilien. *Espaces et sociétés,* 152-153, 103-120.

Capellà Miternique, H. et Marcotte, P. (2014). Marges et périphéries : un espace pour des pratiques non touristiques. *Téoros*, 33, 2.

Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Seuil.

Caton, K. et Santos, C. A. (2007). Heritage tourism on route 66 : Deconstructing nostalgia. *Journal of travel research*, 371

Cazes, G. (2001). À propos de tourismologie. La science par autoproclamation. *Revue Espaces*, 187

Cériani, G., Duhamel P., Knafou R. et Stock M. (2005). Le tourisme et la rencontre de l'autre. Voyage au pays des idées reçues. *L'autre, cliniques, cultures et sociétés* 71-82.

Cettolo, H. (2000). *Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas des trois projets culturels en Midi-Pyrénées* [Thèse de doctorat d'études rurales]. Université de Toulouse-Le Mirail.

Champagne, S. (2019, 2 octobre). Tensions à Saint-Élie-de-Caxton : des citoyens se rallient au conteur Fred Pellerin. *La Presse*. https://www.lapresse.ca/actualites/regional/2019-10-02/tensions-a-saint-elie-de-caxton-des-citoyens-se-rallient-au-conteur-fred-pellerin

Chassagne, B. (2021, 12 novembre). Kamouraska - L'Islet lance une vaste campagne d'achat local. *La Presse Canadienne*.

Chevalier, D. et Lefort, I. (2016). Le touriste, l'émotion et la mémoire douloureuse. *Carnets de géographes*, 9

Chevalier, P. et Dedeire, M. (2014). Application du programme leader selon les principes de base du développement local. *Économie rurale*, *vol*(no), 9-25.

Choay, F. (1992). *L'Allégorie du patrimoine.* Seuil.

Christenson, J. A. (1981). *Community Development in America*. Robinson, J. W.

Coëffé, V. et Morice, J. (2017). Patrimoine sans limite ? La mondialisation du tourisme comme opérateur d'un « tout-patrimoine ». *L'Information géographique*, 81, 32-54. https://doi.org/10.3917/lig.812.0032

Coëffé, V et Violier, P. (2008). Les lieux du tourisme : de quel(s) paradis parle-t-on ? Variations sur le thème de l'urbanité touristique. *Journal of Urban Research*, 4, 2018

Coëffé, V. (s.d.). Lieux touristiques et gestion de l'altérité. *Mondes du Tourisme*, 8, 11-18.

Cohen, E. (1987). 'Alternative Tourism' – A Critique. *Tourism Recreation Research, 12*(2), 13-18. https://doi.org/10.1080/02508281.1987.11014508

Colletis, G., Courlet, C. et Pecqueur, B. (1990). *Les Systèmes Industriels Localisés en Europe*. *Politiques publiques et systèmes industriels localisés en France, Italie et RFA, Institut de recherche économique sur la production et le développement*

Condevaux, A., Djament-Tran, G. et Gravari-Barbas, M. (2016). Avant et après le(s) tourisme(s). Trajectoires des lieux et rôle des acteurs du tourisme hors des sentiers battus. Une analyse bibliographique. *Viatourism,* 9*,* XX-XX.

Corbo, L. (2001, 13 juillet). Le garage Léo Déziel devient un centre d'exposition. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 38.

Corbo, L. (2001, 21 juillet). Frédéric Pellerin cuisine la mémoire et réchauffe le conte. *Le Nouvelliste*, 3.

Corbo, L. (2003, 19 juillet). Un écho de plus en plus important. *Le Nouvelliste,* Magazine week-end ici, 3.

Corbo, L. (2006, 4 octobre). Les photographes de presse visent l'imaginaire de Fred Pellerin. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 36.

Corbo, L. (2008, 31 mai). Rendez-vous avec l'Arracheuse de temps de Fred Pellerin. *Le Nouvelliste*, Vacances-Voyages, 22.

Corbo, L. (2008, 23 juillet). Saint-Élie cultive ses « souvenances », La municipalité agrémente ses installations pour accueillir les visiteurs. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 34.

Corbo, L. (2011, 13 juillet). Le Garage Léo Déziel devient centre d'exposition. *Le Nouvelliste,* Arts et Culture, 38.

Corbo, L. (2012, 27 septembre). Saint-Élie aura la primeur québécoise. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 33.

Corbo, L. (2012, 27 septembre). Saint-Élie aura la primeur québécoise. *Le Nouvelliste,* Actualités, 37.

Corbo, L. (2015, 23 novembre). Saint-Élie-de-Légendes, un village à cœur ouvert. *Le Nouvelliste, Actualités, p. 44*

Corbo, L. (2020, 27 avril). Le conteur raconté. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/empreintes/498/fred-pellerin-conte-saint-elie-caxton

Corboz, A. (2009). *De la ville au patrimoine urbain : histoires de forme et de sens*. Presses de l'Université du Québec.

Corboz, A. (2009). *De la ville au patrimoine urbain : histoires de forme et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset. Presses de l'Université du Québec.

Cormier, S. (2003, 7 novembre). Ce type est prodigieux. *Le Devoir*, Weekend culture, B2.

Cormier, S. (2004, 16 octobre). De la noblesse du pétage de broue. *Le Devoir,* Culture, E5.

Corneloup, J. (2022). La transition récréative. Une utopie transmoderne. *Presse universitaire de Rouen*, Vie Pratique et loisirs.

Côté, É. (2020, 17 novembre). La villégiature au Bas-Saint-Laurent… La bourgeoisie d'une époque ! *Bas-Saint-Laurent*.

https://www.bassaintlaurent.ca/fr/blogue/2020/11/17/la-villegiature-au-bas-saint-laurent-la-bourgeoisie-d-une-epoque/

Côté, L. (1992, 18 juillet). Au pays de Bella. *La Presse*, Vacances Voyages, G1.

Côté, M. (2013, 7 juin). *Un sentier botanique au pays de Fred Pellerin, à St-Élie-de-Caxton*. Tourisme Mauricie. https://www.tourismemauricie.com/article/sentier-botanique-de-st-elie-de-caxton/

Côté, N. (2011, 9 novembre). L'univers sans pareil de Fred Pellerin. *La Presse*, La Presse Affaires, Portfolio Maskinongé, 14.

Cousin, S. (2006). Le tourisme culturel, un lieu commun ambivalent. *Anthropologie et Sociétés, 30*(2), 153-173.

Cousin, S. et Réau, B. (2009). *Sociologie du tourisme*. Repères, La Découverte.

Cousin, S. (2008). L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel. *Civilisations – Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines,* 57, 41-56.

Cousineau, M.-È. (2019, 18 juin). Saint-Élie-de-Caxton aura son magasin général. *ICI Radio-Canada*. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/731657/saint-elie-de-caxton-fred-pellerin-nouveau-magasin-general-chez-meo-barbier-village

Couture, P. (2011, 16 avril). Disque-Quand Fred Pellerin fige les contes dans le temps. *Le Devoir*, Culture, E6.

Couturier, F. (2011, 19 décembre). Miracle sur la rue Principale. *La Presse,* Tourisme, p. W23

Courville, V. (2018, 5 février). *Les Territoires imaginaires : Lieu et mythe dans la littérature québécoise*. Lévesque Éditeur.

Croutsche, J.-J. (2005). Tourisme culturel, nouvel enjeu du tourisme : la Sicile. *La Revue des Sciences de Gestion*, 214-215, 15-24.

Csergo, J. (1996). La constitution de la gastronomie comme objet patrimonial en France, XVIIIe-début XXe siècles. *L'Esprit des lieux. Le Patrimoine et la Cité*. Presses universitaires de Grenoble.

Cusimano, G. et Giannone, M. (2008). Le tourisme culturel. *Géographie et cultures*, 64, 35-51.

Cusimano, G. et Giannone, M. (2008). The Geographies of tourism: organizing the space between localism and global networks. *Tourism local systems and networking*, 209-217.

Dagenais, G. (2018). L'école de village, Au cœur des communautés rurales dynamiques. *À babord !,* 75, 13-17

D.T. (2012, 30 mars). Fred Pellerin, un conteur « métaphorique ». *Le télégramme Bretagne*, Quimper, Loisirs, 20.

De La Sablonnière, J. (2004, 13 février). Merveilleux conteur, Fred Pellerin tricote les légendes en finesse. *Le Quotidien*, 15.

De Mazières, F. (2015). Le rôle des collectivités locales et des élus dans la promotion touristique : l'exemple de Versailles. *Annales des Mines - Réalités industrielles,* 3 (août), 30-33.

Degrandmont, N. (2008, 1er juin). *Les visages touristiques de nos régions*. Les Affaires.

Delaplace, M. et Gravari-Barbas, M. (2017). *Nouveaux territoires touristiques. Invention, reconfigurations, repositionnement*. Presses de l'université du Québec, Collection Tourisme.

Demen-Meyer, C. (2005). Le tourisme : essai de définition. *Management & Avenir, 1*(3), 7-25.

Demers, A. (2013, 31 juillet). Les petites merveilles de Saint-Élie-de-Caxton. *Le Journal de Québec*, Évasion destinations. https://www.journaldequebec.com/2013/07/31/les-petites-merveilles-de-saint-elie-de-caxton

Demers, M. (2008, 6 novembre). C'est la fête à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Journal de Montréal*, Arts et spectacles, 66.

Demers, M. (2008, 22 novembre). Fou de son village. *Journal de Québec*, Weekend, W3.

Descheneaux, N. (2001, 17 octobre). Célébrer le conte. *Cyberpresse*

Descheneaux, N. (2001, 17 octobre). Dans mon village, il y a belle lurette ? *Cyberpresse*

Deschênes, G. (2001). *Les Voyageurs d'autrefois sur la Côte-du-Sud*. Septentrion.

Deschepper, J. (2021, 23 mars). *Notion en débat. Le patrimoine*. Géo confluences. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/patrimoine

Des Lauriers, J. (2004). Sauver l'école… et le village. *Continuité*, 102, 43–45.

Dessureault, S. (2021, 16 octobre). Saint-Élie s'ennuie de Fred Pellerin. *Journal de Montréal*, Actualités, 29.

Dessureault, S. (2021, 16 octobre). *Saint-Élie s'ennuie de Fred Pellerin*. Journal de Montréal. https://www.journaldequebec.com/2021/10/16/elections-a-saint-elie-de-caxton-le-nom-de-fred-pellerin-sur-toutes-les-levres

Dewailly, J.-M. (2006). *Tourisme et géographie, entre pérégrinité et chaos ?* Harmattan, Collection « Tourismes et sociétés ».

Di Meo, G. (1996). *Les Territoires du quotidien*. Harmattan.

Di Meo. G. (2008). Une géographie sociale entre représentations et action, *Montagnes Méditerranéennes*, 23, 13-21.

Diotte, S. (2010, 30 septembre). L'histoire papetière à Trois-Rivières. *La Pre*sse. https://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/201009/29/01-4327839-lhistoire-papetiere-a-trois-rivieres.php

Doering, A. et Jundan Jasmine, Z. (2018). Critical Tourism Studies and The World : Sense, Praxis, and the Politics of Creation. *Tourism Analysis,* 23(2)

Dolbec, M. (2006, 5 avril). Fred Pellerin se lancera à la conquête du public parisien. *Cyberpresse*.

Dolbec, M. (2008, 23 novembre). Fred Pellerin en France : "Ça décolle sérieusement", selon son agent. *La Presse Canadienne*, Arts et culture

Dolbec, M. (2009, 1er novembre). Fred Pellerin met Paris dans sa poche. *Le Soleil,* Actualités, 19.

Dolbec, M. (2009, 31 octobre). Le conteur Fred Pellerin triomphe au Théâtre du Rond-Point, à Paris. *La Presse Canadienne*, Arts et culture

Dolbec, M. (2010, 1er juin). Spectacle - Fred Pellerin est de retour à Paris pour un autre triomphe annoncé. *Le Devoir*, Culture, B8.

Dolbec, M. (2021, 23 novembre). Employés de Saint-Élie : la mairesse Gina Lemire s'explique. *Le Nouvelliste*, Actualités. https://www.lenouvelliste.ca/2021/11/22/employes-de-saint-elie-la-mairesse-gina-lemire-sexplique-6c49a929c3e444f5c50424bec8e1a7ae?nor=true

Douglas, J.D. (1976). *Investigative Social Research*. Sage.

Drouin, M. (2005). De la fréquentation du « petit patrimoine » : Chapelles et tourisme en Bretagne. *Téoros*,Vol. 2, No. 3, 58-60.

Drouin, M. (2013). Sauver le patrimoine par le tourisme culturel ? *Cap-aux-Diamants,* 112, 48-49.

Drouin, M. (2014). Regards sur la gestion du patrimoine urbain. *Cap-aux-Diamants,* 117, 35-36.

Ducharme, A. (2002, 1er septembre). Je conte, donc je suis. *L'Actualité*, 62.

Dumas, H. (2003, 25 mars). Frédéric Pellerin en tournée dans les Maritimes. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 21.

Dupont, K. (2020, 28 juillet). La grogne s'intensifie à Saint-Élie-de-Caxton. *TVA Nouvelles.* https://www.tvanouvelles.ca/2020/07/28/la-grogne-sintensifie-a-saint-elie-de-caxton

Fabry, N. (2009). Clusters de tourisme, compétitivité des acteurs et attractivité des territoires. *Revue internationale d'intelligence économique*, 1, 55-66. https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-55.htm

Fabry, N. et Zeghni, S. (2012). Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme. *Mondes en développement, 1*(157), 97-110.

Facteur matinal. (2018, 14 décembre). Bisbille à Saint-Élie : l'ancien maire André Garand s'inquiète. [Émission de radio]. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/facteur-

matinal/segments/entrevue/98906/st-elie-de-caxton-fred-pellerin-maire-robert-gauthier-carriole-balade-pannes

Forcier-Martin, C. (2020, 11 août). Le travail du maire de Saint-Élie-de-Caxton à l'examen. *Le Journal de Montréal*, Actualités. https://www.journaldemontreal.com/2020/08/11/le-travail-du-maire-de-saint-elie-de-caxton-a-lexamen-1

Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche, 2e édition, Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière Éducation.

Fortin, P.-O. (2012, 8 juin). Fred Pellerin décline l'invitation de l'Ordre national du Québec. *Le Soleil*, XX.

Framke, W. (2002). The destination as a concept : a discussion of the business-related perspective versus the socio-cultural approach in tourism theory. *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, 2, 93-108.

Francoeur, M. (2008, 11 janvier). Des hausses dans une majorité de municipalités. *Le Nouvelliste*, Actualités, 6.

Francoeur, M. (2019, 12 septembre). Les lutins ont la mine basse. *Le Soleil*, Opinions. https://www.lesoleil.com/2019/09/12/les-lutins-ont-la-mine-basse-63a9cafa6d0835adf8665001b307cd32?nor=true

Francoeur, M. (2021, 30 janvier). L'autre calvaire de Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Éditorial, 22.

Frappier, S. (2003, 12 novembre). Vers un événement paumauricien. *Le Nouvelliste*, 30.

Frappier, S. (2004, 5 janvier). L'année de Fred Pellerin. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 23.

Frappier, S. (2003, 18 septembre). Contes et légendes à saveur internationale. *Le Nouvelliste*, 16.

Fusco, L. et Nijkamp, P. (2009). *Cultural tourism and sustainable local development.* Ashgate.

Gagnon, É. (2020, 4 août). Petit-Saguenay s'associe à Fred Pellerin pour mettre en valeur ses produits locaux. *Le Nouvelliste numérique,* XX. https://www.lenouvelliste.ca/2020/08/05/petit-saguenay-sassocie-a-fred-pellerin-pour-mettre-en-valeur-ses-produits-locaux-dfebfaf4c1b07967e976b6a0fb5dc8d2?nor=true

Gagnon, É. (2021, 28 juin). Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton a 15 ans. *Le Quotidien,* XX. https://www.lequotidien.com/2021/06/28/zoom-sur-saint-elie-de-caxtona-15-ans-7eaa4d93968fdebcd6d0945120980820?nor=true

Gagnon, G. (2010, 27 octobre). L'Effet Fred. *Le Nouvelliste*, Opinions, 12.

Gagnon, J. (2003, 9 juillet). Rassemblement au Calvaire, Les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton célèbrent la messe en plein air. *Le Nouvelliste*, L'actualité, 10.

Gagnon, J. (2008, 28 décembre). Saint-Élie prise d'assaut par la visite. *Cyberpresse.*

Gagnon, J. (2008, 29 décembre). Saint-Élie prise d'assaut par la visite. *Le Nouvelliste*, Actualités, 5.

Gagnon, M. (2012, 15 juin). Partez à la découverte des petits patrimoines. *Le Placoteux*. https://leplacoteux.com/partez-a-la-decouverte-des-petits-patrimoines/

Gagnon, P.-O. (2019, 26 juin). Une certification « FOC » voit le jour. *L'Écho de Maskinongé,* XX. https://www.lechodemaskinonge.com/actualites/une-certification-foc-voit-le-jour/

Gagnon, P-O. (2021, 5 août). Hausse du nombre de visiteurs à Saint-Élie-de-Caxton. *L'Écho de Maskinongé*, Une, 1.

Gagnon, P-O. (2019, 16 septembre). Saint-Élie-de-Caxton : fin de l'entente avec Fred Pellerin*. L'Écho de Maskinongé*, XX. https://www.lechodemaskinonge.com/culture/saint-elie-de-caxton-fin-de-lentente-avec-fred-pellerin/

Gagnon, S. (2007). L'attractivité touristique des territoires. *Téoros, vol 26, no 2, p.3-4*

Galipeau, S. (2010, 5 juin). Le mythe tenace de Saint-Élie. *Cyberpresse.*

Galipeau, S. (2019, juin). Le mythe tenace de Saint-Élie. *La Presse*, Vacances-Voyages, 24.

Gall, S. (2013). Ceux par qui la fierté arrive. *Continuité*, 136, 22–25.

Garrod, B. et Fyall, A. (2001). Heritage tourism : a question of definition*. Annals of Tourism Research, 28*(4), 1049-1052.

Gaugue, A. (2009). Du savoir ethnologique au produit touristique. *Géographie et cultures*, 70

Gaudreau, V. (2015). Petits patrimoines, grands témoins. *Magazine Continuité*, https://www.magazinecontinuite.com/petits-patrimoines-grands-temoins/

Gendron-Martin, R. (2019, 10 septembre). Fred Pellerin et Saint-Élie : c'est fini. *Le Journal de Montréal*, 44.

Gendron-Martin, R. (2019, 10 septembre). Fred Pellerin et Saint-Élie : c'est fini*. Le Journal de Montréal.* https://www.journaldemontreal.com/2019/09/10/fred-pellerin-et-saint-elie-cest-fini

Gendron-Martin, R. (2021, 8 mai). Camaraderie à Saint-Élie. *Le Journal de Montréal,* Weekend, https://www.journaldemontreal.com/2021/05/08/camaraderie-a-saint-elie

Giguère, L. (2012, 24 décembre). Le pays des lutins, des paparmanes et de Fred Pellerin. *Le Journal de Montréal*, Weekend, W96.

Gilbert, P. (2002, 29 juillet). Plus de 100 motocyclistes envahissent Sainte-Élie. *Le Nouvelliste*, 8

Gingras, C. (2008). Pellerinage au cœur du conte : incursion dans l'univers du conteur Fred Pellerin. *Québec français,* 150, 39-43.

Glévarec, H. et Saez, G. (2002). *Le patrimoine saisi par les associations.* La Documentation française.

Goeldber, C. R. et Ritchie, J. R. B. (2006). *Tourism : Principles, Practices, Philosophes*. John Wiley & Sons.

Goodman, N. (1978). *Ways of Worldmaking*. Hackett Publishing.

Gouvernement du Québec. (s.d.). *Statuts juridiques des municipalités du Québec*. Gouvernement du Québec. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/municipalites-arrondissements/statuts-juridiques-municipalites.aspx

Goyette, V. (1999, 7 juillet). Les églises comme visite touristique. *Le Nouvelliste*, L'actualité, 20.

Gravari-Barbas, M. et Delaplace, M. (2015). Le tourisme urbain, hors des sentiers battus. *Téoros, 34*, 1-2. http://journals.openedition.org/teoros/2790

Gravari-Barbas, M. (1996). Le « sang » et le « soi » : Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain. *Geographie et Cultures*, 20, 55-67.

Gravari-Barbas, M. (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme.* Ville-Aménagement, Le Moniteur.

Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (2014). *Patrimoine mondial et développement, Au défi du tourisme durable*. Presses de l'Université du Québec. https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/2682_G3978-FP.pdf

Gravari-Barbas, M. (2017). Tourisme de marges, marges du tourisme. Lieux ordinaires et « no-go zones » à l'épreuve du tourisme. *Bulletin de l'association de géographes français*, 94-3, 400-418.

Greffe, X. (2002). *Le développement local.* Éditions de l'Aube, DATAR, Bibliothèque des Territoires.

Greffe, X. (2005). *La décentralisation* [Nouvelle Édition]. La Découverte, Repères. https://doi.org/10.3917/dec.greff.2005.01

Guay, J. (2005, 21 mai). Fred dit le Pellerin amoureux. *La Tribune*, Arts et spectacles, H1.

Guy, C. (2004, 16 octobre). Fred Pellerin, L'homme fort du conte. *La Presse*, Arts et spectacles, 14.

Guy, C. (2004, 22 octobre). Fred Pellerin, Une veillée inoubliable à Saint-Élie. *La Presse*, Arts et spectacles, 4.

Guy, C. (2014, 15 novembre). Fred Pellerin, Le boom de St-Élie. *La Presse+*, Arts, https://plus.lapresse.ca/screens/d0895a6a-3a4d-4e26-9f29-45b8234d0a51%7CCzePNT9J~net.html

Guy, C. (2021, 24 juin). Pèlerinages littéraires québécois. *La Presse,* https://www.lapresse.ca/arts/chroniques/2021-06-24/pelerinages-litteraires-quebecois.php

Hachey, I. (2019, 12 octobre). Le yable est aux vaches à Saint-Élie. *La Presse+*. Actualités, 1.

Hadach, M. et Tebbaa, O. (2015, septembre). Les partenariats entre les acteurs de tourisme pour la mise en place de durabilité, le cas de la région Marrakech Tensuft Alhaouz, au Maroc. *La revue de gestion et d'organisation, 7*(2), 69-76.

Hafstein, V. (2009). Intangible Heritage as a list: from Masterpieces to representation. Dans Taylor&Francis (dir.), *Intangible Heritage* (p.93-111). Routledge.

Hall, C. M. (2007). North-South Perspectives on Tourism, Regional Development and Peripheral Areas. *Tourism in Peripheries. Perspectives from the Far North and South*, *vol. 19, No. 37*

Harrison, R. (2009). *Understanding the politics of heritage.* Manchester University Press.

Harvey, D. (1989). *The condition of post-modernity : an enquiry into the origins of cultural change*. Cambridge.

Heinich, N. (2009). *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.2642

Houde, F. (2003, 27 octobre). Fabuleux Fred Pellerin ! *Le Nouvelliste*, 26.

Houde, F. (2004, 31 août). Les contes et légendes prennent de l'ampleur. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 19.

Houde, F. (2006, 16 novembre). Saint-Élie encore en vedette. *Le Nouvelliste*, Actualités, 2.

Houde, F. (2008, 11 octobre). À Saint-Élie comme à Hollywood ! *Le Devoir*, Culture, E1.

Houde, F. (2008, 1er novembre). À Saint-Élie-de-Caxton comme à Hollywood…. *La Tribune*, Arts et spectacles, S2.

Houde, F. (2008, 22 novembre). Le Saint-Élie de Babine - fiction et réalité. *Cyberpresse.*

Houde, F. (2008, 22 novembre). MÉO, le coiffeur. *Cyberpresse.*

Houde, F. (2008, 6 novembre). Une première comme un cadeau aux gens du village. *Le Soleil*, Arts et spectacles, 47.

Houde, F. (2009, 31 décembre). Le Monde visite Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 4.

Houde, F. et Lamothe, M. (2019, 1er avril). Fred Pellerin renonce à sa salle de spectacles. *Le Soleil*, Arts et spectacles, 33.

Houde, F. (2022, 20 juin). Une exposition sous le signe de Fred Pellerin : les petits bateaux envahissent l'église de Saint-Élie. *Le Nouvelliste,* XX

Houde, F. (2022, 16 novembre). Saint-Élie encore en vedette. L'album de photos Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton était lancée hier. *Le Nouvelliste*

Houée, P. (2001). *Le développement local au défi de la mondialisation*. L'Harmattan.

Houle, A. (2020, 14 juillet). *Saint-Élie-de-Caxton : la saison touristique officiellement lancée*. Le Nouvelliste, https://www.lenouvelliste.ca/2020/07/14/saint-elie-de-caxton-la-saison-touristique-officiellement-lancee-fbe797854e71e691862ab6772e3ce426

Houle, A. (2020, 17 juillet). Saint-Élie-de-Caxton, un village créatif et dynamique. *La Tribune*, Arts et spectacles, XX.

Houle, A. (2020, 17 juillet). *Saint-Élie-de-Caxton, un village créatif et dynamique*. Le Soleil, https://www.lesoleil.com/2020/07/17/saint-elie-de-caxton-un-village-creatif-et-dynamique-e3e1f9f665f4270559b351e03708242b

Houle, A. (2020, 18 juillet). Lieux magiques de création. *Le Droit,* Arts, M6.

Houle, N. (2005, 24 mars). Suivez le guide ! Fred Pellerin propose une savoureuse visite touristique de son village à renfort de contes. *Le Soleil*, Arts et vie, B3.

Hugues, F., Bourdeau, P. et Perrin-Bensahel, L. (2013). *Fin (?) et confins du tourisme*. Harmattan.

Inconnu. (1898, 18 juin). Nouvelles de Kamouraska. *Journal des campagnes,* https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3633283?docsearchtext=vill%C3%A9giature%20kamouraska

Inconnu. (1999, 27 mai). Tourisme sur deux roues. *Le Nouvelliste*, Tourisme, A25.

Inconnu. (2000, 25 septembre). Développement psychomoteur. *Le Nouvelliste*, Rendez-vous, 16.

Inconnu. (2000, 8 janvier). Des sentiers de motoneige ouverts. *Le Nouvelliste*, L'actualité, 6.

Inconnu. (2002, 22 juin). Kamouraska charme avec ses maisons ancestrales. *Le Quotidien*, Voyage, 34.

Inconnu. (2005, 15 octobre). Tout le monde en parle... de Fred Pellerin. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 20.

Inconnu. (2005, 20 décembre). Fred Pellerin parmi les grands. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 37.

Inconnu. (2005, 23 février). Du grand spectacle à l'accent québécois. *La Voix du Nord Cambrai*.

Inconnu. (2005, 24 décembre). Le Coq en vain. Si on veut des miracles, on a juste à s'en organiser ! *Le Devoir*, 1.

Inconnu. (2005, 25 mai). Fred Pellerin trimballe son troisième spectacle au Québec et en France. *Cyberpresse*, Arts.

Inconnu. (2005, 29 novembre). Le conteur Fred Pellerin vantera les charmes de toute la Mauricie [Communiqué]. *La Presse Canadienne.*

Inconnu. (2006, 16 novembre). Un objet de fierté. *Le Nouvelliste*, 1.

Inconnu. (2006, 16 septembre). Le Saint-Élie-de-Caxton Kanuk. *Le Nouvelliste*, Extra, E2.

Inconnu. (2006, 18 février). Un premier carnaval d'hiver à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 6.

Inconnu. (2006, 30 juillet). Fred Pellerin se transforme en encanteur à Saint-Élie (Criée des âmes). *L'Action d'Autray*, 17.

Inconnu. (2006, 7 décembre). Fred Pellerin à l'origine d'un boom immobilier. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/332709/caxton-pellerin

Inconnu. (2006, 9 décembre). Le village de Fred Pellerin immortalisé. *Journal de Montréal*, Weekend, W101.

Inconnu. (2007, 10 juin). Découvrir la "parlure" de Saint-Élie. *La Presse*, Arts et spectacles, 2.

Inconnu. (2007, 18 juin). Saint-Élie s'emballe. *Le Nouvelliste*, 1.

Inconnu. (2007, 6 août). Les villageois portent avec fierté le projet de Fred. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 12.

Inconnu. (2007, 7 mars). Les débuts de Fred Pellerin à Paris. *Métro*, Première, 13.

Inconnu. (2008, 17 décembre). Soirée magique à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 7.

Inconnu. (2008, 18 juin). Le grand tour de Saint-Élie-de-Caxton. *Métro*, Vacances, 23.

Inconnu. (2008, 2 août). Des événements tout au long de l'année à Saint-Élie. *L'écho de Maskinongé*, Vie communautaire et loisirs, 6.

Inconnu. (2008, 2 mai). Quinze étudiants pour accueillir les touristes. *Le Nouvelliste,* MRC de Maskinongé, S5.

Inconnu. (2008, 22 novembre). Au pays imaginaire. *Le Soleil*, Arts magazine, A25.

Inconnu. (2008, 22 novembre). Au temps du magnifique. *La Presse*, Cinéma, 1.

Inconnu. (2008, 22 novembre). Comme le village d'Astérix. *Le Journal de Montréal*, Weekend, W4.

Inconnu. (2008, 24 novembre). La France aime Fred Pellerin. *Le Quotidien*, Arts, 20.

Inconnu. (2008, 28 juin). Fred fait des petits. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 17.

Inconnu. (2008, 8 décembre). La féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 29.

Inconnu. (2008, 9 août). L'histoire de Saint-Élie gravée à jamais. *L'écho de Maskinongé*, Vie communautaire et loisirs, 6.

Inconnu. (2009, 16 décembre). Le Monde débarque à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Vie communautaire et loisirs, 40.

Inconnu. (2009, 19 août). Merci à Babine et à Fred. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 3.

Inconnu. (2009, 2 février). Fred Pellerin, un truculent conteur venu du Québec. *Ouest-France*, 9.

Inconnu. (2009, 25 novembre). Saint-Élie-de-Chanson, en toute exclusivité. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 31.

Inconnu. (2009, 31 décembre). Un modèle économique ? *Le Nouvelliste*, Actualités, 4.

Inconnu. (2010, 15 décembre). Fierté d'ici ! s'installe à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 6.

Inconnu. (2010, 18 octobre). Triomphe du conteur-humoriste Fred Pellerin. *Centre Presse*, Arts et spectacles, 16.

Inconnu. (2010, 1er février). Un génial conteur venu de Mauricie. *Paris-Normandie*, Caux Vallée de Seine, 18.

Inconnu. (2010, 21 juillet). *Un après-midi à Saint-Élie avec Fred Pellerin*. Journal de Montréal,https://www.journaldemontreal.com/2010/07/21/un-apres-midi-a-saint-elie-avec-fred-pellerin

Inconnu. (2010, 21 octobre). Contes de faits avec Fred Pellerin ce soir à l'Allegro de Miribel. *Le Progrès Lyon*, 29.

Inconnu. (2010, 22 octobre). Le Québécois a « beaucoup de trafic dans la parlure » et drôle en plus. *Le Progrès Lyon*, 11.

Inconnu. (2010, 24 octobre). Fred Pellerin, un drôle de conteur. *Le Progrès Lyon*, 13.

Inconnu. (2010, 3 avril). ''Ça marche parce que c'est bon !'' *Le Nouvelliste*, Actualités, 10.

Inconnu. (2010, 30 avril). Plus de 35 000 visiteurs attendus. *Le Nouvelliste*, MRC de Maskinongé, S3.

Inconnu. (2010, 5 juin). La presse française s'enflamme pour Fred Pellerin. *L'Acadie Nouvelle*, Le samedi, 8.

Inconnu. (2010, 7 avril). Fred Pellerin nommé Personnalité touristique de l'année. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 4.

Inconnu. (2011, 14 décembre). Moments magiques à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 32.

Inconnu. (2011, 17 mars). Un conteur québécois à l'espace Paul-Guimard. *Ouest-France*, 18.

Inconnu. (2011, 1er mars). Fred Pellerin s'amuse au Carré d'argent. *Ouest-France*, 10.

Inconnu. (2011, 2 février). Fred Pellerin s'en vient. *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, Loisirs, 12.

Inconnu. (2011, 21 février). L'art à l'avant-plan à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Actualités, 22.

Inconnu. (2011, 6 juillet). Saint-Élie : village universitaire ? *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 18.

Inconnu. (2011, 9 mars). Contes québécois avec Fred Pellerin. *Ouest-France*, 13.

Inconnu. (2012, 10 janvier). Un cours universitaire à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 14.

Inconnu. (2012, 19 mai). Une boulangerie en expansion. *Le Nouvelliste*, Actualités, 17.

Inconnu. (2012, 1er juin). Au commencement des histoires était Fred Pellerin. *La Montagne Issoire*, 13.

Inconnu. (2012, 24 juillet). Sortie au pays de Fred Pellerin. *Le Richelieu*, 10.

Inconnu. (2012, 29 juillet). Kamouraska : un riche patrimoine à découvrir. *Le Placoteux*. https://leplacoteux.com/kamouraska-un-riche-patrimoine-a-decouvrir/

Inconnu. (2012, 30 mai). Saint-Élie-de-Caxton : la poésie d'hier à aujourd'hui. *L'écho de Maskinongé*, Actualités, 8.

Inconnu. (2012, 31 mai). Contes québécois au Sou. *Le Progrès Lyon,* Votre guide week-end, 9.

Inconnu. (2012, 6 juin). Fred Pellerin fait chevalier. *L'hebdo Mekinac*, Arts et spectacles, 20.

Inconnu. (2013, 14 janvier). Fred Pellerin, le conteur de la Belle province. *Le Bien Public*, Arts et culture, Les sorties, 11.

Inconnu. (2014, 27 juillet). Kamouraska, aux origines de la villégiature au Québec. *Infodimanche.* https://www.infodimanche.com/actualites/culturel/135277/kamouraska-aux-origines-de-la-villegiature-au-quebec

Inconnu. (2015, 10 juin). Il y aura deux classes de maternelle à Saint-Élie-de-Caxton. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/724780/deux-classes-maternelle-saint-elie-de-caxton-commission-scolaire-energie

Inconnu. (2015, 6 novembre). Le magasin général Chez Méo ouvre ses portes à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice,* XX.

Inconnu. (2015, 27 décembre). La Féerie de Saint-Élie-de-Caxton plus populaire que jamais. *ICI Radio-Canada*. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/757103/feerie-st-elie-de-caxton-achalandage-inegale

Inconnu. (2016). Le calvaire de Saint-Élie revampé. *L'hebdo du Saint-Maurice*

Inconnu. (2018, 12 décembre). Fred Pellerin « triste » de la zizanie à Saint-Élie-de-Caxton. *ICI Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1141568/fred-pellerin-feerie-saint-elie-de-caxton

Inconnu. (2018, 8 décembre). La Féerie de Saint-Élie-de-Caxton, sans la voix de Fred Pellerin. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1140711/feerie-saint-elie-de-caxton-fred-pellerin-tourisme-fetes-noel

Inconnu. (2018). Fred Pellerin, le conteur né. *Radio-Canada*, Arts. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1140309/fred-pellerin-conte-jeunesse-balado-archives

Inconnu. (2019, 15 janvier). Baisse d'achalandage pour la Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton [Émission de radio]. *101,3 Country Pop.* https://www.countrypop1031.com/nouvelles/2019/01/15/baisse-d-achalandage-pour-la-feerie-de-noel-de-saint-elie-de-caxton

Inconnu. (2019, 19 août). Merci à Babine et à Fred. Plus de 25,000 visiteurs ont découvert Saint-Élie-de-Caxton jusqu'ici cet été. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 3.

Inconnu. (2019, 19 août). Saint-Élie achète le garage de Léo Déziel. L'Hebdo du Saint-Maurice, 14.

Inconnu. (2019, 12 mars). Création de l'organisme Développement Saint-Élie-de-Caxton. *L'Écho de Maskinongé,* https://www.lechodemaskinonge.com/communaute/creation-de-lorganisme-developpement-saint-elie-de-caxton/

Inconnu. (2020, 14 décembre). Deux nouveaux conseillers élus à Saint-Élie-de-Caxton. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1756883/deux-nouveaux-conseillers-elus-saint-elie-de-caxton

Inconnu. (2021, 21 octobre). Arrimage Kamouraska : un nouvel atout pour l'attractivité de la région. *Infodimanche.* https://www.infodimanche.com/actualites/actualite/440712/arrimage-kamouraska-un-nouvel-atout-pour-lattractivite-de-la-region

Inconnu. (2021, 22 novembre). La nouvelle mairesse de Saint-Élie-de-Caxton réplique à l'ancien maire. *Radio-Canada*. https://www.msn.com/fr-ca/actualites/quebec-canada/la-nouvelle-mairesse-de-saint-%C3%A9lie-de-caxton-r%C3%A9plique-%C3%A0-lancien-maire/ar-AAQZM5Z

Inconnu. (2022, 4 juin). Une étude sur le tourisme généalogique au Kamouraska. *Infodimanche.* https://www.infodimanche.com/actualites/actualite/464182/une-etude-sur-le-tourisme-genealogique-au-kamouraska

Inconnu. (s.d.). *Patrimoine.* https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf

Inconnu. (s.d.). À propos. *Une Porte Sur Deux Continents*. https://www.uneportesurdeuxcontinents.com/about/

Inconnu. (s.d.). Boulangerie Niemand. *Québec Le Mag.* https://www.quebeclemag.com/boulangerie-niemand-kamouraska/

Inconnu. (s.d.). Quaint Escapes : Six charming small towns worth exploring in Quebec. *The Washington Post,* https://www.washingtonpost.com/brand-studio/destination-

canada-quaint-escapes/?%20fbclid=IwAR1K8EM4Q3ViIOM820MJCqHGpzkVl0sQclQbdQGPRDyZmrDgVaWpjpcnb6A

Jacob, S. (2008, 9 août). Saint-Élie existe vraiment. *L'Hebdo du Saint-Maurice,* Arts et spectacles, 25.

Jacob, S. (2009, 25 novembre). Une 2e féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Vie communautaire et loisirs, 12.

Jacob, S. (2010, 30 juin). Des commerçants font bon ménage à Saint-Élie-de-Caxton. *L'écho de Maskinongé*, Actualités, 5.

Jafari, J. (2001). *The Scientification of Tourism, Hosts and Guests Revisited : Tourism Issues in the 21st Century,* Smith, V. L. et Brent, M., 29-41.

Jamal, T. et Hollinshead, K. (2000). Tourism and the Forbidden Zone: The Underserved Power of Qualitative Research. *Tourism Management,* 22, 63-82.

Jolin, L. et Proulx, L. (2005). L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire ! *Intervention économique* https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.868

Jutras, P. (2014). À tout prendre de Claude Jutra : 50 ans. *Cinémathèque québécoise.* http://collections.cinematheque.qc.ca/en/dossiers/a-tout-prendre/les-biofilmographies/claude-jutra/

H.N. Amar, J et Armitage, L. (2019). Community heritage discourse (CHD) : a multidisciplinary perspective in understanding built heritage conservation. *Pacific Rim Property Research Journal,* 0:0, 1-16.

J.O. Cheveau, P. (s.d.). *Charles Guérin : roman de mœurs canadiennes*. G.H. Cherrier.

Journet, P. (2005, 15 octobre). Fred Pellerin, Comme une odeur de magie. *La Presse*, Arts et spectacles, 3.

Jovicic, Z. (1988). A Plea for Tourismological Theory and Methodology. *Revue du Tourisme,* 43

Joyal, A. (1990). Le développement local : un intérêt qui n'en démord pas. *Revue Internationale P.M.E., 2*(2), 249-256.

Kadri, B. (2012). *Épistémologie des études touristiques.* Presses de l'Université du Québec

Klein, J.-L., Tremblay, D.-G., Sauvage, L., Ghaffari, L. et Angulo, W. (2019). Cultural Initiatives and Local Development : A Basis for Inclusive Neigborhood Revitalization. *Urban Planning, 4*(1)

Knafou, R. (2005). La recherche en tourisme s'organise. *Revue Espaces,* 225

Knafou, R. et Stock, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Belin.

Labrie, I. (2006, 1er mai). Zoom sur le monde mythique de Fred Pellerin. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 22.

Lacombre, P. (2012, 23 mai). Saint-Élie-de-Caxton a le pouce vert. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 10.

Lacroix, I. (2002, 26 juin). L'univers merveilleux d'un jeune conteur. *L'Acadie Nouvelle*, Art et culture, 23.

Lacroix, I. (2003, 11 juillet). La vérité sortie tout droit de l'imagination du conteur. *L'Acadie Nouvelle*, L'Accent Acadien, 2.

Lacroix, S. (2008, 26 juillet). Dans l'imaginaire de Saint-Élie-de-Caxton. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 5.

Lacroix, S. (2008, 26 juillet). Dans l'imaginaire de Saint-Élie-de-Caxton. *L'Écho de Maskinongé*, Actualités, 5.

Lacroix, S. (2021, 28 septembre). Saint-Élie-de-Caxton : une dernière séance sous le signe de la chicane. *Le Nouvelliste*, Actualités, https://www.lenouvelliste.ca/2021/09/28/saint-elie-de-caxton-une-derniere-seance-sous-le-signe-de-la-chicane-1445666583251f2ba00a923f7cb0fbd5?nor=true

Laflamme, C. (2008, 6 août). Saint-Élie en mots, en photos et en vidéo. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 28.

Lafrenière, M. (2005, 22 avril). Des lacs en quantité. *Le Nouvelliste*, Actualités, XX.

Lafrenière, M. (2008, 30 mai). Un été achalandé à Saint-Élie. *Le Nouvelliste,* Tourisme 2008, S4.

Lafrenière, M. (2009). Un calvaire à exploiter, *Le Nouvelliste*, Actualités, 48.

Lafrenière, M. (2009, 9 février). Tout augmente à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 9.

Lafrenière, M. (2009, 17 février). Pas de spectacle de Fred l'été prochain. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 18.

Lafrenière, M. (2009, 1er mai). L'accent sur le tourisme. *Le Nouvelliste*, MRC de Maskinongé, S2.

Lafrenière, M. (2009, 30 mai). Un calvaire à exploiter. *Le Nouvelliste*, Vie régionale, 48.

Lafrenière, M. (2009, 31 août). Saint-Élie vers une saison record. *Le Nouvelliste*, Actualités, 10.

Lafrenière, M. (2009, 4 novembre). Le maire Diamond veut profiter de l'impact de Fred Pellerin. *Le Nouvelliste*, Actualités, 21.

Lafrenière, M. (2009, 9 février). Tout augmente à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 9.

Lafrenière, M. (2010, 10 février). Le tourisme est bon pour la fabrique. *Le Nouvelliste*, Actualités, 14.

Lafrenière, M. (2010, 22 octobre). *Saison record à Saint-Élie-de-Caxton*. Cyberpresse.

Lafrenière, M. (2010, 6 janvier). Près de 3000 personnes pour la féerie de Noël. *Le Nouvelliste*, Actualités, 8.

Lafrenière, M. (2010, 31 décembre). Saison record à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Actualités, 31.

Lafrenière, M. (2011, 10 décembre). Une thématique à développer. *Le Nouvelliste*, Actualités, 11.

Lafrenière, M. (2011, 22 janvier). 30% moins de monde à la Féerie de Noël. *Le Nouvelliste*, Actualités, 10.

Lafrenière, M. (2011, 24 septembre). Vers une bonne année à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 55.

Lafrenière, M. (2011, 29 avril). *Le garage Déziel ouvre ses portes à Saint-Élie-de-Caxton.* Cyberpresse.

Lafrenière, M. (2012, 18 janvier). Objectif atteint à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 33.

Lafrenière, M. (2012, 20 février). Investissement de 300 000$. *Le Nouvelliste*, Actualités, 4.

Lafrenière, M. (2012, 24 avril). L'attrait du fantastique. *Le Nouvelliste*, MRC de Maskinongé, S6.

Lafrenière, M. (2012, 24 avril). L'attrait du fantastique. *Le Nouvelliste*, MRC de Maskinongé, S2.

Lafrenière, M. (2012, 27 février). De futurs Caxtoniens. *Le Nouvelliste*, Actualités, 16.

Lafrenière, M. (2012, 6 janvier). Saint-Élie-de-Caxton baisse sa taxe foncière de 5,4%. *Le Nouvelliste*, Actualités, 7.

Lafrenière, M. (2013, 4 juin). André Garant laisse la politique municipale après 26 ans. *Le Nouvelliste,* XX.

Lafrenière, M. (2018, 13 décembre). Nouveau projet sur fond de discorde à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*

Lafrenière, M. (2018, 14 décembre). Pellerin persiste malgré la bisbille. *Le Soleil*, Actualités, 17.

Lafrenière, M. (2019, 13 novembre). Pétition de Saint-Élie-de-Caxton : le document déposé jeudi à l'Assemblée nationale. *Le Nouvelliste*, Actualités

Lafrenière, M. (2019, 14 septembre). Dialogues en parallèle : Fred Pellerin écrit à ses concitoyens. *Le Soleil*, Actualités*,* https://www.lesoleil.com/2019/09/24/dialogues-en-parallele-fred-pellerin-ecrit-a-ses-concitoyens-93a79d09d9be271b616bd83c99f50d9f?nor=true

Lafrenière, M. (2019, 7 novembre). Pas de Féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste,* Actualités, 2.

Lafrenière, M. (2019, 8 octobre). Une conseillère interpelle Fred Pellerin. *Le Nouvelliste*, Actualités, 1.

Lafrenière, M. (2021, 4 août). Plus de touristes, mais moins qu'espéré à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Actualités, https://www.lenouvelliste.ca/2021/08/04/plus-de-touristes-mais-moins-quespere-a-saint-elie-de-caxton-c2208baaf7ae75a682b360bf886319d2?nor=true

Lafrenière, M. (2021, 2 septembre). Saint-Élie-de-Caxton demande une enquête sur ses anciens comptables. *Le Nouvelliste*, Actualités,https://www.lenouvelliste.ca/2021/09/02/saint-elie-de-caxton-demande-une-enquete-sur-ses-anciens-comptables-d8084ae9e04ab5c3b76c0f49fff61ff7?nor=true

Lafrenière, M. (2021, 8 septembre). Robert Gauthier laissera la mairie de Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Actualités, https://www.lenouvelliste.ca/2021/09/08/robert-gauthier-laissera-la-mairie-de-saint-elie-de-caxton-412ba0f69f7626f58e6bac2001a6041c?nor=true

Lafrenière, M. (2021, 25 septembre). Une course à la mairie à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*

Lafrenière, M. (2021, 19 novembre). Saint-Élie : l'ancien maire Gauthier choqué par des propos de la mairesse Lemire. *Le Nouvelliste*, Actualités,https://www.lenouvelliste.ca/2021/11/19/saint-elie-lancien-maire-gauthier-choque-par-des-propos-de-la-mairesse-lemire-cbfb996425aa7e03bc1277c6b0743cd6?nor=true

Lafrenière, M. (2022, 17 mars). Animer l'église de Saint-Élie-de-Caxton pour la conserver. *Le Nouvelliste*, L'actualité

Lafrenière, M. (2018, 20 décembre). Le maire de Saint-Élie-de-Caxton veut rencontrer Fred Pellerin. *La Tribune,* Actualités, https://www.latribune.ca/2018/12/20/le-maire-de-saint-elie-de-caxton-veut-rencontrer-fred-pellerin-cee7fe299249513940573adf3f929cdb?nor=true

La Gouverneure générale du Canada. (2022, juin). *Nominations au sein de l'Ordre du Canada.* Gouvernement du Canada. https://www.gg.ca/fr/ordre-du-canada-recipiendaires-juin-2022

Lallier, É. (2009, 20 décembre). Le « Pellerinage » de Noël victime de son succès. *Cyberpresse.*

Lalonde, C. (2010, 1er mai). À Saint-Élie-de-Caxton et Portneuf - L'art actuel est possible en milieu rural. *Le Devoir*, Arts et villes, G2.

Lamarre, M. (2001, 21 juin). Messes au calvaire de Saint-Élie-de-Caxton, *Le Nouvelliste*, L'actualité, 28.

Lamothe, M. (2009, 8 juillet). L'œuvre de Fred Pellerin continue d'attirer les foules. *Le Nouvelliste*, Actualités, 12.

Langevin, É. (2006, 12 décembre). Saint-Élie se prépare pour accueillir les spectateurs. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 28.

Langevin, É. (2006, 20 décembre). Rien ne va plus à la Pierre angulaire. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 33.

Langlois, P. (2021, 9 septembre). Fred Pellerin souhaite plus de stabilité pour Saint-Élie-de-Caxton. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822642/elections-municipales-mauricie-

Laprade, Y. (2008, 24 août). Pellerin refuse de baisser les bras. *Le Journal de Montréal*, XX. https://www.tvanouvelles.ca/2008/08/24/pellerin-refuse-de-baisser-les-bras

Laprade, Y. (2008, 25 août). Boom économique à Saint-Élie-de-Caxton, L'effet Fred Pellerin. *Le Journal de Québec*, Vie et société, 43.

Laprade, Y. (2008, 25 août). Notre ressource, c'est Fred !, L'effet Fred Pellerin. *Le Journal de Québec*, Vie et société, 44.

Laprade, Y.. (2008, 25 août). Notre ressource, c'est Fred ! *Le Journal de Montréal*, Votre argent, 51.

Laprade, Y. (2021, 13 novembre). S'enraciner pour mieux créer. *Le Nouvelliste*, Actualités, 24.

Larochelle, C. (2008, 25 novembre). Ambiance villageoise. *Le Journal de Montréal*, Arts et spectacles, 52.

Larochelle, R. (2013, 30 octobre). La magie de l'arbre à « paparmanes », Fred Pellerin trouve son équilibre de conteur entre le merveilleux et le réel. *ULaval nouvelles*, Arts, https://nouvelles.ulaval.ca/2013/10/30/la-magie-de-larbre-a-paparmanes-a7fa77a7abad33950ef2ca4112a89e40

Lavoie, F. (2006, 20 août). Comme une odeur de mythes. *La Presse*, Arts et spectacles, 1.

Lazzarotti, O. (2010). Le tourisme, matière à penser de la science géographique. *Mondes du tourisme*, 1, 7-14.

Lazzarotti, O. (2010). Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable. *Articulo - Journal of Urban Research*, Briefing.

Lazzarotti, O. (2011). *Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux*. Belin.

Lazzarotti, O. (2003). Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia. *Annales de géographie,* 112(629), 91-110.

LC. (1999, 21 octobre). Les contes et légendes logent à la Pierre angulaire. *Le Nouvelliste*, Arts et spectacles, 22.

Le 15-18. (2018, 14 décembre). Un différent entre Fred Pellerin et Saint-Élie-de-Caxton [Émission de radio]. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/chronique/99004/saint-elie-caxton-conteur-histoire-narration-fred-pellerin

Le Gall, V. (2016, 30 janvier). Quand les « Pellerinades » font mouche…. *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, Arts et spectacles, 18.

Leblond, S. (1972). Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque. *Les Cahiers des dix*, 37, 239–273. https://doi.org/10.7202/1025299ar

Lebreton, F. (2011, 20 janvier). Fred Pellerin : « Je suis devenu conteneur grâce à ma grand-mère ». *La Croix,* https://www.la-croix.com/Culture/Actualite/Fred-Pellerin-Je-suis-devenu-conteur-grace-a-ma-grand-mere-_NG_-2011-01-20-562276

Leclerc, Y. (2017). Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles. *Gouvernance,* 14(2), 72-89.

Leduc, B.-A. (2021, 30 juin). Le merveilleux de Saint-Élie raconté en photos. *Le Soleil,* https://www.lesoleil.com/2021/06/30/le-merveilleux-de-saint-elie-de-caxton-raconte-en-photos-69d22fe946b771f3b5819782e86631ff

Leduc, B. (2021, 7 juillet). Le merveilleux de Saint-Élie raconté en photos. *La voix de l'Est,* Arts et spectacles, 21.

Léger, J.-M. (2012, 21 février). Les 7 merveilles du Québec. *Le Journal de Québec*, Opinions, 15.

Leiper, N. (1981). Towards a cohesive curriculum tourism : The case for a distinct discipline. *Annals of Tourism Research, 1*(8)

Leiper, N. (1993). Defining tourism and related concepts : tourist, market, industry and tourism system. *VNR's Encyclopedia of hospitality and Tourism*, 539-558.

Leite, N. et Graburn, N. (2010). L'anthropologie pour étudier le tourisme. *Mondes du Tourisme*, 1, 7-28.

Lemasson, J.-P. (2006). Penser le tourisme gourmand. *Téoros*, 25-1, 3-4.

Lemay, H. (2006, 18 novembre). Une jolie carte de visite pour Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 9.

Lemay, H. (2007, 6 octobre). Le fabuleux, le merveilleux, le magnifique, bref la magie se poursuit à Saint-Élie-de-Caxton. Jeans délavés, cotons ouatés élimés, Fred Pellerin et le réalisateur Luc Picard ont tenu devant l'église un happening médiatique décontracté mercredi matin. *L'écho de Maskinongé*, Actualités, 6.

Lemay, H. (2007, 9 juin). De parlage en jasette, une tournée de deux heures à Saint-Élie-de-Caxton. *L'écho de Maskinongé*, Actualités, 3.

Lemieux, M.-A. (2012, 21 avril). À bas l'individualisme ! *Le Journal de Montréal*, Weekend, W6.

Lemieux, M.-A. (2012, 30 avril). Fred Pellerin s'installe à Paris. *Le Journal de Montréal*, Arts et spectacles, 50.

Lemire, L.-A. (2012, 8 février). Fred Pellerin s'impliquera autrement à Saint-Élie, assure la nouvelle mairesse. *Le Journal de Montréal*

https://www.journaldemontreal.com/2022/02/08/fred-pellerin-simpliquera-autrement-a-saint-elie-assure-la-nouvelle-mairesse

Lepage, B. (2005, 3 décembre). Fred, le pellerin de la Mauricie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 3.

Lepage, B. (2009, 22 juillet). Des toiles qui parlent... des personnages de Fred. *L'écho de Maskinongé*, Actualités, 6.

Lepage, B. (2012, 15 août). Un autre petit miracle à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Vie communautaire et loisirs, 20.

Lepage, B. (2012, 22 février). La famille de Saint-Élie s'agrandit. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 4.

Lepage, B. (2021, 17 novembre). Gina Lemire prend la relève, Le calvaire de Saint-Élie-de-Caxton est terminé. *L'écho de Maskinongé*, 3.

Lepage, J. (2001, 2 septembre). Le calvaire de Saint-Élie, Un attrait touristique. *La Presse*, L'été, B2.

Lepage, J. (2001, 2 septembre). Le calvaire de Saint-Élie - un attrait touristique. *La Presse*, L'été, B2.

Leroux, E. (2010). Vers un Tourisme Durable ou un écotourisme. *Management & Avenir*, *4*(34), 234-238.

Lesage, V. (2010, 12 juillet). La parenthèse enchantée. *Le Soleil*, Arts et spectacles, 6.

Lessaurd, M. et Cadrin, G. (1993). Les sentiers de la villégiature. *Cap-aux-Diamants*, 33, 10-14.

Letartre, M. (2012, 12 mai). Charte d'appartenance - L'idée, c'est d'amener les gens à agir, à travailler en collaboration. *Le Devoir*, Société, 14.

Levasseur, R (2000, 16 août). Épluchette Rock, *Le Nouvelliste*, L'actualité, 24.

Lévasseur, R (2003, 25 octobre). Fred Pellerin : Une carrière qui explose pour le jeune conteur de Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*, Tête d'affiche, 83.

Lévesque, L. (2010, 8 mai). Un sujet sensible pour Fred Pellerin. *Le Quotidien*, Arts, 34.

Lévesque, S. (2003, 22 décembre). Le pouvoir magique du conte. *Le Devoir*, Les Actualités, A1.

Lévesque, S. (2003, 23 juillet). Fred Pellerin se raconte. *Le Droit*, Culture, B8.

Lévesque-Dupéré, M. (2016). L'architecture et le patrimoine de Kamouraska. *Histoire Québec*, 22(2), 38–40.

Libiot, É. (2009, 24 septembre). À suivre... Fred Pellerin. *L'express*, Arts et spectacles, 126.

Libiot, É. (2010, 10 novembre). Fred Pellerin A pas contés. *L'express*, Arts et spectacles, 146.

Lussault, M., et Stock, M. (2007). *Les mondes urbains du tourisme*. Belin, 241-245.

MacDonald, R. et Jolliffe, L. (2003). Cultural rural tourism: Evidence from Canada. *Annals of Tourism Research*, 30, 307–322.

Marceau, G., Metzger, T. et Azoury, N. (2015). Gestion territorial et valorisation du patrimoine : vers un développement régional durable. *Gestion et Organisation, 7*(1), 44-56.

Marceau, M. (2019, 15 janvier). Absence de Fred Pellerin à la Féerie de Noël : moins de visiteurs au rendez-vous. *ICI Mauricie - Centre-du-Québec.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1146918/fred-pellerin-conte-montreal-maire-conseil-municipal-tourisme-floribell

Marcotte, P. L. et Bourdeau, L. (2014). La communication du développement touristique durable des sites du patrimoine mondial. *Communication & management*, 11, 57-74.

Marineau, É. (2008, 12 juin). Découvrir la région en famille. *Le Nouvelliste*, Weekend, E2.

Martin, L. (2003, 11 janvier). Fred Pellerin en conte des bonnes. *La Tribune*, Arts et spectacles, E3.

Martin, L. (2003, 17 janvier). La légende de Babine et autres délices. *La Tribune*, Arts et spectacles, A7.

Masse, I. (2008, 22 novembre). Rêver à Saint-Élie. *La Presse*, Cinéma, 2.

Mathieu, J. (1996). Le phénomène régional au Québec - contribution ethnologique. *Presses de l'Université du Québec*.

Max-Gessler, M. (2019, 29 décembre). Collaboration entre Fred Pellerin et Saint-Élie-de-Caxton : « J'ai terminé. Je me retire ». *Le Soleil,* Arts et spectacles.

Mayer, S. (2010, 11 décembre). Inauguration du Rond coin à Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Actualités, 26.

McKercher, B. et Du Cros, H. (2002). *Cultural tourism: the partnership between tourism and cultural heritage management.* Haworth Hospitality Press.

Michel, F. (2021). Le tourisme local et de proximité, l'ultime antidote pour sortir de chez soi et se frotter à l'altérité. *Espaces*, Tourisme et loisirs. https://www.tourisme-espaces.com/doc/10665.tourisme-local-proximite-ultime-antidote-sortir-chez-soi-frotter-alterite.html

Ministère du tourisme du Québec. (2013). *Les plus récentes données sur le tourisme au Québec.* https://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/recentes-donnees-fevrier-2013.pdf

Ministère des transports du Québec. (2020, décembre). *Les bonnes pratiques en signalisation routière.* https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/signalisation/Documents/fiche-introduction.pdf

Moisan, É. (2007, 6 août). Les villageois portent avec fierté le projet de Fred. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 12.

Moisan, É. (2007, 6 août). L'arbre à paparmanes, c'est lui ! Les contes de Fred deviennent réalité. *Le Nouvelliste*, Arts et Culture, 12.

Montmigny, M.-J. (1998, 5 décembre). Spectacles à la bibliothèque. *Le Nouvelliste*, Arts et spectacles, 16.

Montmigny, M.-J. (1998, 9 novembre). Activités à la bibliothèque. *Le Nouvelliste*, L'actualité, 5.

Montmigny, M.-J. (1999, 2 octobre). Rendez-vous des arts à Grand-Mère. *Le Nouvelliste*, L'actualité, 26.

Montmigny, M.-J. (2011, 26 novembre). C'est un style de vie. *Le Nouvelliste*, À la une, E3.

Montmigny, M.-J. (2017, 27 mai). La fantaisie de Fred Pellerin tissée dans le tourisme de Saint-Élie. *Le Nouvelliste*, Cahier spécial, Tourisme, S1.

Montminy, M.-J. (2000, 19 juin). Rencontre intime avec le « yable », Les légendes de la Vallée du Saint-Maurice animent le Cénacle. *Le Nouvelliste*, Arts et spectacles, 26.

Montpetit, C. (2008, 11 octobre). Arracher la parole au temps. *Le Devoir*, Culture, E1.

Morgan, N., Pritchard, A., Causevic, S. et Minnaert, L. (2018). Ten Years of Critical Tourism Studies: Reflections on the Road Less Traveled. *Tourism Analysis, 23*(2), 183-187.

Morin, S. (2009, 5 décembre). Noël chez Fred Pellerin. *La Presse*, Vacances/Voyage, 14.

Morisset, L. K. (1999). *Voyage au pays de l'identité : de la définition d'un paysage touristique à la création de la spécificité culturelle canadienne-française : L'Espace touristique*. Presses de l'Université du Québec, 213-36.

Morisset, L. K. (2009). *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale.* Presses universitaires de Rennes.

Morisset, L. K. (2010). Les quartiers historiques, pressions, enjeux, actions. *Institut du nouveau monde*.

Morisset, L. K. (2011). Un conte patrimonial. L'invention du village canadien. *British Journal of Canadian Studies, 24*(2), 119-159.

Morisset, L. K. (2012). Les frontières du patrimoine. *Hermès*, 63, 57-62.

Morisset, L. K. (2012). Le patrimoine et ses limites. *Hermès, La Revue, 63*(2), 57-62.

Morisset, L. K. (2018). But what are we really talking about? From patrimoine to heritage, a few avenues for reflection. *Journal of Canadian Studies, 52*(1), 11-56.

Morisset, L. K. et Corboz, A. (2009). *De la ville au patrimoine urbain. Histoire de forme et de sens*. Presse de l'Université du Québec.

Morisset, L. K. et Noppen, L. (2005). Du patrimoine démodé au retour du Grand Tour : réflexions sur la désaffection des cultes. *Téoros*, 24-2, 39-46.

Morisset, L. K., Sarrasin, B et Éthier, G. (2012). *Épistémologie des études touristiques.* Presses de l'Université du Québec.

Municipalité de Kamouraska. (2011). *Plan de développement 2012-2017*. https://www.kamouraska.ca/documents/plan-daaction-du-plan-de-dacveloppement1564518549.pdf

Murphy, P., Pritchard, M. P. et Smith, B. (2000). The destination product and its impact on traveller perceptions. *Tourism Management*, 21, 43-52.

Nadeau, J.-F. (2010, 14 août). Spectacle - Fred Pellerin retourne en France. *Le Devoir*, Culture, B8.

Nantel, M.-J. (2011, 26 avril). Fred Pellerin : le meilleur pour la famille. *Cyberpresse.*

Nguyên-Duy, V. et Luckerhoff, J. (2007). Constructivisme/positivisme : où en sommes-nous avec cette opposition ? *Recherches Qualitatives*, 5, 4-17.

Nguyên-Duy, V. (1995). *Le réseau téléromanesque : analyse sémiologique du téléroman québécois de 1980 à 1993* [Thèse de doctorat en communication]. Université du Québec à Montréal.

Nicoud, A. (2007, 6 octobre). Les fées se penchent encore sur Saint-Élie-de-Caxton. *La Presse*, Cinéma, 14.

Noppen, L. et Morisset L. K. (2003). Le patrimoine est-il soluble dans le tourisme ? *Téoros*, 22-3, 57-59.

Ouellet, S. (1994). Le Bas-Saint-Laurent : d'hier à aujourd'hui. *Téoros, 13*(1), 3-5. https://doi.org/10.7202/1077767ar

Page, S. J. (2003). Evaluating Research Performance in Tourism : the UK Experience. *Tourism Management, 4*(24), XX-XX.

Page, S. (2010). Urban tourism research : Recent progress and current paradoxes*. Tourism Management, 31*(1), 1-15.

Page, S. et Hall, M. (2003). *Managing Urban Tourism*. Prentice Hall.

Paquot, T. (2012). *Épistémologie des études touristiques.* Presses de l'Université du Québec à Montréal.

Paradis, M. (2020, 16 novembre). La MRC de Kamouraska veut faire reconnaître la valeur protectrice des aboiteaux. *Journal Le Placoteux*. https://leplacoteux.com/la-mrc-de-kamouraska-veut-faire-reconnaitre-la-valeur-protectrice-des-aboiteaux/

Paradis-Desfossées, M.-C. (2021, 28 janvier). Saint-Élie-de-Caxton, un conte de fées qui a viré au cauchemar. *TVA Nouvelles.* https://www.tvanouvelles.ca/2021/01/28/je--saint-elie-de-caxton-un-conte-de-fees-qui-a-vire-au-cauchemar

Paradis-Desfossées, M.-C. (2021, 28 janvier). Saint-Élie-de-Caxton : un « personnage imbu de lui-même ». *TVA Nouvelles.* https://www.tvanouvelles.ca/2021/01/28/saint-elie-de-caxton-un-personnage-imbu-de-lui-meme#:~:text=Rien%20ne%20va%20plus%20%C3%A0,%C3%A0%20l'H%C3%B4tel%20de%20ville

Eunkyung, P., Byoung-Kil, C. et Timothy, J. L. (2019). The role and dimensions of authenticity in heritage tourism. *Tourism Management*, 74, 99-109.

Paveau, M.-A. (2009). *La notion de patrimoine : lignées culturelles et fixations sémiotiques*. Presses Universitaires de Bordeaux.

Pecqueur, B. (1990). *Le développement local.* Alternatives Économiques, Syros.

Pecqueur, B. (2000). *Le développement local* (2e édition). Syros.

Pecqueur, B. (2009). Gestion durable des territoires, développement local et solidaire : regards croisés. *Natures Sciences Sociétés*, 17, 299-301. https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-3-page-299.htm

Pellerin, F. (2012, 23 juin). Le plus beau village du Québec au monde ! *La Presse,* https://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/201206/26/01-4538459-fred-pellerin-le-plus-beau-village-du-quebec-au-monde.php

Pellerin, F. (2019). *De peigne et de misère*. Sarazzine.

Petroski, N. (2005, 28 décembre). Fred Pellerin, Du côté de chez Fred. *La Presse*, Arts et spectacles, 1.

Petrowski, N. (2011, 16 avril). Fred Pellerin : on peut toujours rêver. *Cyberpresse.*

Pine II, B. J. et Gilmore, J. H. (1998). Welcome to the Experience Economy. *Harvard Business Review*https://hbr.org/1998/07/welcome-to-the-experience-economy

Pinsonnault, P. (2013, 5 mai). Fred Pellerin, Engager l'imaginaire Québécois. *Néo UQTR.* https://neo.uqtr.ca/2013/05/05/engager-limaginaire-quebecois/

Plante, J.-P. (2004, 3 octobre). Le 7e Festival des Contes et Légendes aura une touche pan-mauricienne. *L'Action d'Autray,* X.

Plante, J.-P. (2005, 20 novembre). Le magicien de Saint-Élie. *L'Action d'Autray*, 5.

Plante, J.-P. (2005, 8 octobre). Garent tente un retour à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 24.

Plante, J.-P. (2007, 20 janvier). Saint-Élie se prépare à l'ouragan Fred. *L'Hebdo du St-Maurice*, Actualités, 7.

Plante, J.-P. (2007, 26 mai). C'est l'été de Fred Pellerin ! *L'écho de Maskinongé*, 14.

Plante, J.-P. (2007, 26 mai). Saint-Élie : une municipalité ''en action''. *L'écho de Maskinongé*, 13.

Plante, L. (2010, 5 janvier). Sans événement rassembleur, pas de vie villageoise. *Le Nouvelliste*, Actualités, 2.

Plante, L. (2010, 5 janvier). Un poète tombé du ciel. *Le Nouvelliste* https://www.lenouvelliste.ca/actualites/maskinonge/un-poete-tombe-du-ciel-67df941647102cb1cd58a5790c661734

Plante, L. (2010, 5 janvier). Un poète tombé du ciel. *Le Nouvelliste*, 3.

Poisson, Y. (2008, 5 avril). Fred Pellerin garde un œil sur Babine. *La Tribune*, Arts et spectacles, S14.

Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S. (2009). *Soirée Pecha-Kucha Montréal / Édition spéciale des élus / 30 septembre 2008 : Synthèse des 14 points de vue exprimés pare les élus participants*. Rapport préparé dans le cadre du projet Réalisons Montréal mené par le bureau Design Montréal et la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

Poulot, D. (2006). *Une Histoire du patrimoine en Occident : du monument aux valeurs*. Presses universitaires de France.

Poulot, D. (2014). Intangible Heritage in Fran36(1-2), 177–206.

Pritchard, A., Morgan, N. et Ateljevic, I. (2011). Hopeful Tourism: A New Transformative Perspective. *Annals of Tourism Research*, 38, 941-963.

Promotion Kamouraska. (2022). *Le Kamouraska vous souhaite la bienvenue…* [Guide touristique]. Bas Saint-Laurent, prendre le temps.

Prost, B. (2004). Marge et dynamique territoriale. *Géocarrefour, 79*(2)

Proulx, M.-È. (2007, 28 juillet). 25 ans de rassemblement, La Neuvaine de Saint-Élie-de-Caxton continue de fleurir. *L'écho de Maskinongé*, Vie communautaire et loisirs, 12.

Provencher, N. (2008, 22 novembre). Babine : la belle histoire d'un pays d'en haut. *Cyberpresse.*

Raspiengas, J-C. (2007, 6 mars). Fred Pellerin Conteur, La voix de Saint-Élie-de-Caxton. *La Croix*, Culture, 25.

Rautenberg, M. (2003). *La Rupture patrimoniale*. À la croisée.

Ren, C., Pritchard, A. et Morgan, N. (2010). Constructing Tourism Research: A Critical Enquiry. *Annals of Tourism Research*, 37, 885-904.

Reynaud, A. (1975). Éléments pour une épistémologie de la géographie du tourisme, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, (23-24)

Richards, G. et Wilson, J. (2007). *Tourism, Creativity and Development.* Routledge.

Richards, G. (2009). Creative tourism and local development. *Sunstone Press*, 78-90.

Rioux, M. (2010, 31 janvier). Le Musée de la photo présente « Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton ». *L'express du Dimanche*, Arts et spectacles, 25.

Roberge, M. (1999, 17 février). Quand les Français débarquent. *Le Nouvelliste*, Sports, 20.

Robitaille, L.-B. (2009, 30 septembre). La véritable consécration à Paris. *Le Nouvelliste*, Arts et culture, 36.

Robitaille, L-B. (2009, 30 septembre). Le conteur universel. *La Presse*, Arts et spectacles, 1.

Roboteur, J. (2000). *Introduction à l'économie du tourisme.* Harmattan, coll. « Sociétés et économies insulaires ».

Rodrigue, P. (2011, 26 avril). Comment accueillir encore mieux les nouveaux arrivants. *Abitibi Express Vallée-de-l'Or/Amos-Harricana*, Actualités, 9.

Ruel, S. (2002, 11 mai). Kamouraska exerce ses charmes, Maisons ancestrales restaurées, couchers de soleil mémorables et patrimoine jalousement conservé font de cette région une des plus belles du Québec. *Le Soleil*, Voyages, F5.

Ruel, S. (2012, 24 mars). Au pays de Fred Pellerin. *Le Soleil*, Voyages, V4.

Ryan, C. (2001). Tourism a Mature Subject Discipline? *Pacific Tourism Review, 1(*1),

Saint-Yves, A. (2018, 13 décembre). *Saint-Élie remplace Fred Pellerin par un autre conteur.* Le Journal de Montréal, Actualité, Société,https://www.journaldemontreal.com/2018/12/13/saint-elie-remplace-fred-pellerin-par-un-autre-conteur

Saint-Yves, A. (2020, 27 juillet). Un autre démission à Saint-Élie-de-Caxton. *TVA Nouvelles.* https://www.tvanouvelles.ca/2020/07/28/la-grogne-sintensifie-a-saint-elie-de-caxton

Saint-Yves, A. (2020, 4 août). 70 000 $ d'ententes hors cour à Saint-Élie-de-Caxton*. TVA Nouvelles*. https://www.tvanouvelles.ca/2020/08/04/70-000--dententes-hors-cour-a-saint-elie-de-caxton-1

Saint-Pierre, J. (2003). *La villégiature à Kamouraska*. Encyclobec. http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=157

Samson, M. (1987). La villégiature : un lien historique. *Téoros*, 6(2), 6-8. https://doi.org/10.7202/1080502ar

Sanchez, J., Callarisa, L., Rodriguez, R. M. et Moliner, M. A. (2006). Perceived value of the purchase of a tourism product. *Tourism Management*, *27*(4), 394-409.

Savoie-Zajc, L. (2000). *La recherche qualitative/interprétative en éducation*. CRP, 171-198.

Schmouth, M. (1995). *La mise en valeur du patrimoine culturel à des fins touristiques dans la MRC de Kamouraska* [Mémoire de maîtrise en analyse et gestion urbaines], Université du Québec à Montréal.

Schmouth, M. (1999). Kamouraska : une région à cœur ouvert. *Continuité*, 81, 33-64.

Schneider, B. (2010, 30 mars). Fred Pellerin et ses drôles de contes du Québec. *Le Journal de Saône et Loire*, Montceau, 146.

Scott, A. et Leriche, F. (2005). Le ressorts géographique de l'économie culturelle : du local au mondial. *L'Espace géographique,* 3/2005(34), 207-222.

Séguin, N. et Hardy, R. (2004). *Histoire de la Mauricie*. Presses de l'Université Laval, Les régions du Québec.

Séry, M. (2010, 31 mai). Fred Pellerin à la conquête de Paris. *Le Monde*, Culture, 22.

Simard, V. (2009, 8 octobre). Affluence record à Saint-Élie-de-Caxton. *Cyberpresse.*

Smith, L. et Akagawa, N. (dir.) (2009). *Intangible Heritage*. Routledge.

Smith, S. L. J. (1994). The Tourism Produc. *Annals of Tourism Research*, 21, 582-595.

Squire, S. J. (1994). The Cultural Values of Literary Tourism, *Annals of Tourism Research*, 21, 103-120.

Staples, M. (1995). Heritage, tourism and local communities. *Rural Society*, 5, 35–40.

Stefano, M., Peter, D. et Gerard, C. (2012). *Safeguarding Intangible Cultural Heritage*, Boydell Press.

Stock, M. et Lucas, L. (2012). La double révolution urbaine du tourisme. *Espaces et sociétés,* 151, 15-30.

Stock, M. (2010). *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*. Belin.

Stock, M. (2019). Mondes du tourisme : un projet scientifique renouvelé. *Mondes du Tourisme*, 15

St-Pierre, M. (2018). L'utilisation du décor patrimonial par l'événementiel : une étude de cas du site patrimonial du Vieux-Québec. *Ethnologies, 40*(1), 75-100. https://doi.org/10.7202/1054313ar

Strauss, A. et Corbin, J. (1990). *Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques*. Sage.

Thibaud, P. (2010, 18 octobre). Les « parlures » de Fred Pellerin. *Sud Ouest – Périgueux,* https://www.sudouest.fr/dordogne/perigueux/les-parlures-de-fred-pellerin-10146406.php

Trahan, B. (2019, 18 novembre). Un agrandissement et plus de ressources pour l'école primaire de Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste,* https://www.lenouvelliste.ca/actualites/un-agrandissement-et-plus-de-ressources-pour-lecole-primaire-de-saint-elie-de-caxton-7597618e00f250c11dacd6b1c2d8af9b

Trahan, B. (2022, 19 novembre). Un agrandissement et plus de ressources pour l'école primaire de Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste,*https://www.lenouvelliste.ca/2019/11/18/un-agrandissement-et-plus-de-ressources-pour-lecole-primaire-de-saint-elie-de-caxton-7597618e00f250c11dacd6b1c2d8af9b

Traversy, C. (2021, 9 août). Une course à la mairie à Saint-Élie-de-Caxton ? *TVA Nouvelles.* https://www.tvanouvelles.ca/2021/08/09/une-course-a-la-mairie-a-saint-elie-de-caxton

Tremblay, A. (2010, 15 décembre). Venez vivre la Féerie de Noël à Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 38.

Tremblay, D.-G. et Van Schendel, V. (1991). *Économie du Québec et ses régions.* Télé-Université, Éditions Saint-Martin.

Tremblay, J. (2020, 30 juin). Avec ou sans pandémie, le déclin de l'Est-du-Québec se poursuit. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1714564/population-bas-saint-laurent-gaspesie-representation-electorale-demographie-pandemie

Tremblay, O. (2019, 16 novembre). Chroniques - Les villages des poètes. *Le Devoir*, Culture, L5.

Trépanier, P. (1988). Des lieux de rêve. *Continuité*, 40, 26-28.

Trépanier, P. (1988). Un héritage romantique. *Continuité*, 40, 4-5.

Tribe J. (2011). *The Critical Turn in Tourism Studies: Creating an Academy of Hope*. Routledge.

Tribe, J. (1997). The Indiscipline of Tourism. *Annals of Tourism Research,* 24

Tribe, J. (2006). The truth about tourism. *Annals of Tourism Research, 2*(33)

Trudel, A.-A. (2008, 24 décembre). La magie de Saint-Élie. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 31.

Trudel, A.-A. (2009, 14 janvier). Succès pour la féerie de Noël. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Vie communautaire et loisirs, 9.

Trudel, A.-A. (2009, 20 mai). Un plus à l'offre touristique caxtonnienne. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 6.

Trudel, A.-A. (2010, 20 janvier). Bien des projets pour Saint-Élie-de-Caxton. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 5.

Trudel, A.-A. (2010, 20 janvier). Saint-Élie achète le Garage Léo Déziel. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, Actualités, 6.

Trudel, M.-E. (2022, 31 mars). Les élèves de l'école de Saint-Élie-de-Caxton dans l'univers de Fred Pellerin. *Radio-Canada.* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1872996/creation-conte-petits-bateaux-ecole-aquarelle

Turgeon, L. (2010). Vers une muséologie de l'immatériel. *Musées*, 29, 8-16.

Turgeon, L. (2014). Les politiques et les pratiques du patrimoine culturel immatériel. *Ethnologie, 36*(1-2), 16-25.

UNWTO. (2019). *World Tourism Barometer - Baromètre OMT du tourisme mondial*, 17(3)

Urbain, J.-D. (2002). *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*. Payot.

Urbain, J.-D. (2002., *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires (XIXe – XXe siècles)*. Petite bibliothèque Payot.

Vachon, C. (2011, 23 février). À chaque étoile sa légende. *Courrier Frontenac*, Arts et spectacles, 29.

Varin, F. et Mercier, L. (1999). Milieux de vie. *Continuité*, 83, 39-54.

Veillete, G. (2006, 16 juin). C'est quasiment pas croyable ! *Le Nouvelliste*, Tourisme en Mauricie, 2.

Veillette, M.-È. (2006, 24 juin). La Mauricie ouvre grand ses bras aux touristes. *L'Hebdo du Saint-Maurice*, 3.

Vermot-Desroches, P. (2021, 29 octobre). Tourner la page sur un chapitre difficile à Saint-Élie-de-Caxton. *Le Nouvelliste*.https://www.lenouvelliste.ca/2021/10/29/tourner-la-page-sur-un-difficile-chapitre-a-saint-elie-de-caxton-a4a19acda57aa71bedf2d724b3aca2d4?nor=true

Vermot-Desroches, P. (2021, 29 janvier). Saint-Élie-de-Caxton, lumière sur un triste gâchis. *Le Nouvelliste*, XX.

Vermot-Desroches, P. (2021, 30 janvier). Lumière sur un triste gâchis. *Le Nouvelliste*, Actualités, 5.

Violier, P. (2008). *Tourisme et développement local*. Belin.

Voisard, A.-M. (2013, 15 juin). Saint-Élie-de-Caxton, ça existe vraiment. *Le Soleil*, Voyages, V6.

Waterton, E. et Smith, L. (2009). The recognition and misrecognition of community heritage. *International journal of heritage studies, 16*(1-2), 4-15.

Watremez, A. (2010). Comprendre une relation au patrimoine par une analyse sémiotique du sensible. *Communication & langages*, 166, 163-177. https://doi.org/10.4074/S0336150010014092

Wunenburger, J. (2003). *L'imaginaire*. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.wunen.2003.01

Zhu, Y. et Salazar B., Noël. (2015). Heritage and Tourism. *Global Heritage, A Reader*, Blackwell.

ANNEXE A

AFFICHE DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

MJ

INVITATION À PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE

TOURISME, PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU QUÉBEC

DANS LE CADRE

Programme de doctorat en études urbaines

Université du Québec à Montréal (UQÀM)

TITRE DU PROJET :

Les logiques de fabrication des fictions patrimoniales dans la mise en tourisme et le développement local des territoires

RÉSUMÉ

CETTE RECHERCHE PORTE SUR LES PROCESSUS DE MISE EN TOURISME DE FICTIONS PATRIMONIALES DANS LES TERRITOIRES SITUÉS HORS DES GRANDS CENTRES URBAINS DU QUÉBEC, AINSI QUE SUR LEURS IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL. ELLE S'INSCRIT DANS UN CHAMP DE RECHERCHE PORTANT SUR LE PATRIMOINE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RENVOIE À DES PRATIQUES SPÉCIFIQUES LIÉES AU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL, AU TOURISME DE PÉRIPHÉRIE ET AU TOURISME PATRIMONIAL.

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE PERSONNES (CITOYENS, TOURISTES, PROFESSIONNELS DU TOURISME ET/OU DU PATRIMOINE, ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX) DE 18 ANS ET PLUS VIVANT OU AYANT VÉCU ET/OU AYANT VISITÉ ET/OU TRAVAILLANT OU AYANT TRAVAILLÉ SUR LES TERRITOIRS DE KAMOURASKA ET/OU DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON.

IMPLICATION DES PARTICIPANTS

L'IMPLICATION DES PARTICIPANTS IMPLIQUENT UN ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ INDIVIDUEL D'UNE DURÉE APPROXIMATIVE DE 90 MINUTES. L'ENTRETIEN SE DÉROULERA PRÈS DU LIEU DE DOMICILE DU PARTICIPANT OU DE MANIÈRE VIRTUELLE. NOUS ABORDERONS PLUSIEURS QUESTIONS LIÉES AU TOURISME, AU PATRIMOINE AINSI QU'À LA VIE SOCIALE, COMMUNAUTAIRE ET ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES À L'ÉTUDE.

MYRIAMJOA@ICLOUD.COM @MYRIAMJOA 514-743-2077 MYRIAM JOANNETTE

MJ

INVITATION À PARTICIPER À UN PROJET DE

CONTACT

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, MERCI DE REJOINDRE LA RESPONSABLE DU PROJET, MYRIAM JOANNETTE, PAR COURRIEL (MYRIAMJOA@ICLOUD.COM) OU PAR TÉLÉPHONE (514-743-2077)

MYRIAMJOA@ICLOUD.COM
@MYRIAMJOA
514-743-2077
MYRIAM JOANNETTE

ANNEXE B

ÉCHANTILLONNAGE ET CODAGE DES ENTREVUES

Échantillonage et codage des entrevues		
Territoire	**Type d'acteur**	**Code**
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	ISM1
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	ISP1
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR1
Kamouraska	Touriste	IKT1
Kamouraska	Touriste	IKT2
Kamouraska	Professionnel	IKP1
Kamouraska	Résident	IKR1
Kamouraska	Résident	IKR2
Kamouraska	Touriste	IKT3
Kamouraska	Résident	IKR3
Kamouraska	Élu ou employé municipal	Anik Corminboeuf
Kamouraska	Professionnel	IPK1
Kamouraska	Résident	IKR4
Kamouraska	Professionnel	IKP2
Kamouraska	Professionnel	IKP3
Kamouraska	Professionnel	Roméo Bouchard
Kamouraska	Élu ou employé municipal	IKM2
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	ISP2
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR1
Kamouraska	Professionnel	IKP4
Kamouraska	Touriste	IKT4
Saint-Élie-de-Caxton	Touriste	IST1
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR2
Saint-Élie-de-Caxton	Touriste	IST2
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	André Garant
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR3
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	ISM2
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	Gina Lemire
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	ISPP4
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	ISR4

Saint-Élie-de-Caxton	Résident	Fred Pellerin

ANNEXE C

MÉMOIRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VLLAGE

Groupe de travail sur le maintien de l'école de village

Mémoire du Groupe de travail

au ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, monsieur Sylvain Simard
et
au ministre des Régions, monsieur Rémi Trudel

Québec, le 22 janvier 2003

Le contexte

Le Groupe de travail mis sur pied par le ministre de l'Éducation et le ministre des Régions du Québec, formé de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de Solidarité rurale du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération des comités de parents de la province de Québec et de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, a suivi avec attention et grand intérêt les travaux de la Commission parlementaire de l'Éducation sur *Les fluctuations des clientèles dans le monde scolaire*.

Le groupe, dont le mandat est en annexe, a tenu six séances de travail lors desquelles plusieurs des mémoires présentés à la Commission de l'Éducation ont été discutés. Le groupe de travail a aussi invité et entendu, lors de deux séances de travail, les représentants de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la commission scolaire de Charlevoix et de la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, commissions scolaires qui ont mis en place un processus de concertation exemplaire avec leurs milieux municipaux.

Les enjeux

Prenant en compte le phénomène de la décroissance scolaire, la situation particulière des municipalités et des MRC rurales ainsi que les termes de la Déclaration en faveur du monde rural, le groupe de travail tient à réaffirmer que l'école joue un rôle fondamental dans le dynamisme et le développement social, culturel et économique des collectivités rurales.

Le groupe de travail juge important toutefois de rappeler que la mission de l'école est d'instruire, de socialiser et de qualifier les enfants, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Le groupe de travail rappelle aussi que l'enfant est au centre du projet éducatif de chaque école et que les parents peuvent inscrire leur(s) enfant(s) dans l'école de leur choix sur le territoire de leur commission scolaire.

Par ailleurs, le cadre de la Politique nationale de la ruralité, notamment les engagements du ministre de l'Éducation, demeure un jalon significatif pour le groupe de travail. Ces engagements sont :

- "..Le maintien de l'école de village dans la mesure où c'est la volonté des parents, de la communauté, qu'il en va du bien-être de l'élève et que des services de qualité pourront être offerts à tous les élèves;
- La tenue de débats sur la qualité des services éducatifs offerts dans les petites écoles;
- La recherche avec les conseils d'établissements et les représentants de la communauté de différentes solutions possibles visant le maintien de l'école;
- La transparence dans les discussions nécessitant la participation des parents et des représentants de la communauté, principalement des municipalités."

Le groupe de travail réaffirme l'importance que les membres des organisations qu'ils représentent travaillent en partenariat afin d'assurer la pérennité du réseau des écoles de niveaux préscolaire et primaire actuel et de considérer comme ultime hypothèse à envisager la fermeture de la dernière école primaire du village.

C'est dans cet esprit que, conjointement et solidairement, les membres du groupe de travail font leurs recommandations à l'État québécois, aux commissions scolaires et au milieu municipal.

Les recommandations à l'État québécois

1. Réaffirmer les engagements pris dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité* :

   - en premier lieu, de moduler les politiques et les programmes gouvernementaux afin qu'ils répondent plus adéquatement aux particularités des milieux ruraux;

   - en second lieu, d'octroyer aux commissions scolaires des ressources additionnelles afin de favoriser l'organisation des services éducatifs pour des groupes formés de peu d'élèves dans les écoles qui accueillent un effectif réduit ou dans les écoles éloignées des grands centres urbains ou dispersées sur le territoire.

2. Maintenir et poursuivre les efforts d'adaptation des règles budgétaires du programme de financement du ministère de l'Éducation à l'intention des commissions scolaires, afin qu'elles puissent assurer la qualité de l'enseignement, le soutien aux enseignants, l'accès aux services professionnels et prendre en compte, dans le cadre d'un programme particulier, les coûts d'immobilisation pour les petites écoles rurales.

3. Demander au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) de s'assurer que les universités prennent en compte, dans leurs programmes de formation initiale et continue, le fait que les enseignantes et les enseignants doivent acquérir les habiletés à dispenser leur enseignement à des élèves qui sont dans des classes à plus d'un niveau.

4. Encourager l'expérimentation de méthodes et de moyens faisant appel aux *Nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC)*, accroître leur implantation dans les écoles et offrir aux enseignants un soutien technique et une formation reliée à l'utilisation de ces technologies.

5. Faciliter, par le travail de concertation du ministère des Régions, la contribution de l'appareil gouvernemental au soutien des communautés rurales dans la recherche et la mise en œuvre de solutions novatrices et non traditionnelles pour le maintien d'une école primaire.

6. Modifier la *Loi sur l'instruction publique* afin d'y inclure une disposition obligeant la commission scolaire à consulter la MRC et les municipalités locales sur son plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

7. Utiliser le pouvoir que l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* attribue au ministre de l'Éducation d'établir des orientations applicables à la politique de maintien ou de fermeture des écoles afin que les commissions scolaires :

   - soient tenues, si ce n'est pas déjà prévu dans leur politique, de mettre en place un processus de consultation publique lorsqu'elles envisagent la fermeture possible d'écoles;

   - procèdent à une consultation publique lorsqu'elles effectueront la révision de leur politique de maintien ou de fermeture de leurs écoles.

8. Modifier la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin d'inclure une disposition obligeant la MRC à consulter la commission scolaire dans le cadre du processus de révision des schémas d'aménagement et des plans d'urbanisme.

9. Mandater le ministère de l'Éducation pour qu'il anime les milieux sur tous les aspects concernant l'enseignement dans les communautés faiblement peuplées et qu'il consacre davantage de ressources pour colliger et diffuser le matériel pédagogique développé par ou pour les enseignantes et les enseignants qui travaillent dans des classes à niveaux multiples, les données et les analyses sur les projets novateurs ayant permis de maintenir des écoles de villages ouvertes et les analyses portant sur la réussite des élèves qui ont fréquenté ces écoles.

10. Réviser la politique et les pratiques du ministère du Revenu du Québec de façon à soustraire du champ de taxation les échanges de services entre les municipalités, les commissions scolaires, les écoles et les organismes locaux.

11. Modifier la Loi sur le ministère des Régions afin d'ajouter le milieu scolaire dans la liste des milieux qui devraient être représentés aux conseils d'administration des centres locaux de développement (CLD).

Les recommandations aux commissions scolaires

12. Établir, dans la mesure du possible, les bassins d'alimentation des écoles dans l'esprit du maintien de l'école de village.

13. Faire la promotion de la qualité des services dans les classes à niveaux multiples auprès des directions d'écoles, du personnel enseignant et des parents.

14. Accorder un soutien pédagogique supplémentaire (ressources humaines, matériel pédagogique, conseils, etc.) au personnel enseignant qui travaille dans les petites écoles.

15. Utiliser les moyens à leur disposition pour tenir à jour les statistiques démographiques afin de prévoir à moyen terme (cinq ans) la fluctuation de la clientèle de niveau préscolaire et primaire, d'en informer le conseil d'établissement, les municipalités concernées et la MRC afin que l'ensemble des intervenants, incluant les parents et les enseignants, puissent se donner une stratégie d'intervention.

16. En concordance avec les recommandations 6 et 7, advenant des prévisions d'une baisse de clientèle qui viendrait menacer le maintien de la dernière école primaire d'une municipalité, mettre sur pied un comité de travail regroupant des représentants du conseil d'établissement, de parents, de l'équipe-école, de la municipalité et de la MRC.

17. Encourager les conseils d'établissements à adopter des projets éducatifs et des plans de réussite novateurs.

18. Établir des mécanismes favorisant la concertation et le développement d'un partenariat efficace et stimulant entre les conseils d'établissements, les municipalités locales et les organismes du milieu.

19. Encourager les représentants de la communauté à participer au conseil d'établissement de leur école.

20. Advenant l'examen du dossier de fermeture de la dernière école d'un village, la commission scolaire proposera à la municipalité concernée de réaliser une analyse conjointe des perspectives de revitalisation de la municipalité et des impacts de la fermeture de l'école de village afin d'alimenter la consultation publique.

Les recommandations au milieu municipal

21. En regard des nouvelles responsabilités dévolues aux MRC (projet de loi 77 sanctionné en décembre 2002), encourager les MRC à inclure dans leur énoncé de vision stratégique du développement économique, social, culturel et environnemental une réflexion sur la pérennité de l'école de village.

22. S'engager comme municipalité ou MRC à participer activement à toutes les étapes de consultation prévues dans le présent mémoire.

23. Maximiser ses efforts dans le partage de ses ressources matérielles, financières et humaines pour appuyer les efforts de maintien de l'école.

24. Optimiser la collaboration entre la commission scolaire et la municipalité quant à l'échange de services, notamment pour l'usage de leurs parcs immobiliers et de leurs équipements récréatifs et culturels.

25. Consulter les commissions scolaires lors de la révision des schémas d'aménagement des MRC et des plans d'urbanisme des municipalités locales.

26. Promouvoir la participation aux conseils d'établissements auprès des représentants des communautés locales.

27. En fonction des résultats de l'analyse conjointe, mentionnée à la recommandation 20, élaborer un plan de revitalisation de la municipalité et le mettre en application.

28. Contribuer au réseautage des institutions locales (éducation, social, communautaire et économique) en participant activement, dans la mesure du possible, au branchement Internet haute vitesse dans le cadre du programme Villages branchés.

En conclusion

Pour faciliter la mise en œuvre des recommandations dès l'année scolaire 2003-2004, les membres du Groupe de travail s'engagent à agir en présumant des amendements législatifs éventuels et à inciter leurs membres à ne pas prendre de décisions qui iraient à l'encontre des recommandations du présent mémoire.

Les membres du groupe de travail :

André Caron, co-président
FCSQ, président

Jacques Proulx, co-président
Solidarité rurale, président

Jeff Polenz, directeur général
ACSAQ

Édith Samson, 1ère vice-présidente
FCPPQ

Michel Belzil, président
FMQ

Ont aussi participé aux travaux du groupe de travail : Mme Julie Gosselin, sous-ministre adjointe aux réseaux au ministère de l'Éducation et M. Richard Bellemare, sous-ministre adjoint, au ministère des Régions.

ANNEXE D

ÉCHÉANCIER D'ENTREVUES

Territoire	Type d'acteur	Date	Heure	Nom	Méthode
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	12 février 2018	14h	R. Gauthier	Bureau municipal
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	15 avril 2019	15h	PA. Garceau	Bureau municipal
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	8 novembre 2021	14h15	F. Marchesseault	Zoom
Kamouraska	Touriste	8 novembre 2021	14h	C. Michaud	Zoom
Kamouraska	Touriste	10 novembre 2021	10h30	M. Roberge	Zoom
Kamouraska	Professionnel	10 novembre 2021	15h	V. Duval	Zoom
Kamouraska	Résident	11 novembre 2021	10h	JP. Lavoie	UQAM
Kamouraska	Résident	12 novembre 2021	8h30	J. Thiboutot	Zoom
Kamouraska	Touriste	15 novembre 2021	12h30	A. Fèvre	Domicile personnel
Kamouraska	Résident	16 novembre 2021	16h30	MA. Dubé	Zoom
Kamouraska	Élu ou employé municipal	17 novembre 2021	13h30	A. Corminboeuf	Zoom
Kamouraska	Professionnel	23 novembre 2021	15h30	D. Lapointe	UQAM
Kamouraska	Résident	24 novembre 2021	9h30	MÉ. Michaudville	Zoom
Kamouraska	Professionnel	26 novembre 2021	19h30	P. Morency	Restaurant Côté-Est
Kamouraska	Professionnel	26 novembre 2021	21h30	K. Côté	Restaurant Côté-Est
Kamouraska	Professionnel	27 décembre 2021	9h30	R. Bouchard	Domicile personnel
Kamouraska	Élu ou employé municipal	27 décembre 2021	12h30	H. Voyer	Auberge Maison aux coquillages
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	2 décembre 2021	13h30	G. Guérin	Zoom
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	3 décembre 2021	9h30	JN. Trudel	Zoom
Kamouraska	Professionnel	8 décembre 2021	13h15	C. Bernier	Zoom
Kamouraska	Touriste	9 décembre 2021	9h	N. Paulin	Zoom
Saint-Élie-de-Caxton	Touriste	10 décembre 2021	18h30	S. Caron	Métro Square-Victoria

Saint-Élie-de-Caxton	Résident	14 décembre 2021	12h	M. Lemieux	Zoom
Saint-Élie-de-Caxton	Touriste	21 décembre 2021	15h45	F. Chamberland	Zoom
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	14 mars 2022	9h30	A. Garant	Domicile personnel
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	14 mars 2022	12h30	M. Brodeur	Domicile personnel
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	14 mars 2022	14h40	É. Maloney	Bureau municipal
Saint-Élie-de-Caxton	Élu ou employé municipal	14 mars 2022	16h30	G. Lemire	Bureau municipal
Saint-Élie-de-Caxton	Professionnel	10 juin 2022	10h30	MA. Beauchesne	Zoom
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	20 juillet 2002	10h00	B. Pinette	Zoom
Saint-Élie-de-Caxton	Résident	22 juillet 2002	15h00	Fred Pellerin	Téléphone

ANNEXE E

GRILLES D'ENTREVUES

LES FICTIONS PATRIMONIALES DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET DE KAMOURASKA, DE LA MISE EN TOURISME AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

Grille d'entretien

Myriam Joannette

1. Questions générales pour l'ensemble des participants	
Questions principales	Questions complémentaires
1.1 Selon vous, qu'est-ce qui définit le mieux le style de vie dans la municipalité ?	1.1.a Pourquoi avez-vous choisi de vivre / de travailler dans la municipalité ? 1.1.b Qu'est-ce qui distingue la municipalité des municipalités avoisinantes ? 1.1.c Si vous habitez la municipalité, avez-vous l'intention d'y rester à moyen terme ? Pourquoi ?
1.2 À votre avis, quels sont les principaux éléments du patrimoine dans la municipalité ?	1.2.a Avez-vous l'impression que la municipalité dispose d'un patrimoine qui lui est propre ? 1.2.b Qu'est-ce qui distingue ce patrimoine du patrimoine d'autres municipalités ?
1.3 À votre avis, quels sont les principaux éléments du tourisme dans la municipalité ?	1.3.a Qu'est-ce qui constitue, à votre avis, le produit d'appel touristique dans la municipalité ? 1.3.b Selon vous, l'activité touristique de la municipalité diffère-t-elle de celle des municipalités avoisinantes ? De quelle(a) manière(s) ?
1.4. Selon vous, comment pourrait-on définir le développement local ?	1.4.a Pouvez-vous me nommer certains éléments qui vous semblent liés au développement local dans votre municipalité ? 1.4.b Selon vous, à qui revient le rôle de prendre en charge le développement local dans votre municipalité ? Pourquoi ? 1.4.c À votre avis, le tourisme peut-il avoir un rôle à jouer dans le développement local ? Si oui, lequel ? 1.4.d À votre avis, le patrimoine peut-il avoir un rôle à jouer dans le développement local ? Si oui, lequel ?
2. Questions spécifiques aux élus et aux employés municipaux	
Questions principales	Questions complémentaires
2.1 Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous impliquer dans la municipalité (soit professionnellement, soit politiquement) ?	2.1.a Quel était votre but premier ? 2.1.b L'expérience est-elle semblable à vos attentes initiales ? 2.1.c Qu'avez-vous appris sur votre municipalité par votre rôle ?

2.2 Quel est, selon vous, le rôle des élus dans la mise en tourisme du territoire ?	2.2.a Quelle est la nature des liens entre les élus et les professionnels du tourisme ? 2.2.b En tant qu'élus, jouez-vous un rôle dans les décisions touristiques de la municipalité ? Comment ? (question spécifique aux élus) 2.2.c Au cours de votre carrière en politique municipale, avez-vous noté des changements au plan de développement touristique de la municipalité ? Si oui, lesquels et quels en ont été les impacts ? (question spécifique aux élus)
2.3 Quel est, selon vous, le rôle des élus dans la préservation du patrimoine de la municipalité ?	2.3.a Quelle est la nature des liens entre les élus et les professionnels/les organisations du patrimoine ? 2.3.b En tant qu'élus, jouez-vous un rôle dans les décisions liées avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la municipalité ? (question spécifique aux élus) 2.3.c Avez-vous l'impression que les citoyens sont attachés à ce patrimoine ? Comment ?
2.4 Quel est, selon vous, le rôle des employés municipaux dans la mise en tourisme du territoire ?	2.4.a Les employés municipaux sont-ils en contact avec les professionnels du tourisme sur le territoire ? Si oui, comment ? 2.4.b En tant qu'employés municipaux, vous sentez-vous consultés quant au développement touristique de la municipalité ? (question spécifique aux employés municipaux) 2.4.c Au cours de votre carrière à la municipalité, avez-vous noté des changements au plan de développement touristique de la municipalité ? Si oui, lesquels et quels en ont été les impacts ? (question spécifique aux employés municipaux)
2.5 Quel est, selon vous, le rôle des employés municipaux dans la préservation du patrimoine de la municipalité ?	2.5.a Quelle est la nature des liens entre les employés municipaux et les professionnels/les organisations du patrimoine ? 2.5.b En tant qu'employé municipal, jouez-vous un rôle dans les décisions liées avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la municipalité ?(question spécifique aux employés municipaux)
2.6 Quelle est votre perception de la vision des citoyens quant au tourisme et au patrimoine dans la municipalité ?	2.6.a Selon vous, les citoyens ont-ils une perception plutôt positive ou négative du développement touristique ? Comment l'expliquez-vous ? 2.6.b À votre avis, quels sont les principaux éléments du patrimoine que reconnaissent les citoyens ?
2.7 Quelle est votre perception des rôles du tourisme et du patrimoine dans le développement social et économique du territoire ?	2.7.a Avez-vous l'impression que l'industrie touristique joue / a joué un rôle dans le développement du territoire ? Comment ? 2.7.b Croyez-vous que certains services / activités sont maintenant accessibles aux citoyens en raison du développement touristique ? 2.7.c Selon vous, la mise en touriste du patrimoine est-elle à l'origine de certains sentiments (positifs ou négatifs) chez les citoyens ?
3. Questions spécifiques aux professionnels du tourisme	
Questions principales	Questions complémentaires

3.1 Pouvez-vous me décrire votre parcours en tant que professionnel du tourisme dans la municipalité ?	3.1.a Depuis quand travaillez-vous à la mise en tourisme du territoire ? 3.1.b Quelles sont vos motivations à travailler en tourisme dans la municipalité ?
3.2 Quels sont, selon vous, les principaux aspects de la mise en tourisme du territoire ?	3.2.a Selon votre expérience, quelle image touristique la municipalité souhaite-t-elle projeter ? Pourquoi ? 3.2.b Quelle place occupe le patrimoine dans les efforts de développement touristique ?
3.3 Comment s'articule, selon vous, la mise en touriste du patrimoine dans la municipalité ?	3.3.a Quels sont les éléments, patrimoniaux ou non, qui sont mis de l'avant dans la stratégie touristique ? Pourquoi ceux-ci ont-ils été choisis ? 3.3.b Quels sont, selon vous, les principaux enjeux dans la mise en tourisme du patrimoine dans la municipalité ? 3.3.c Qui sont les personnes responsables au premier plan des choix liés à la mise en tourisme du territoire ?
3.4 Selon vous, qu'est-ce qui motive les touristes à se déplacer dans la municipalité ?	3.4.a Quels sont, à votre avis, les principaux attraits touristiques de la municipalité ? 3.4.b Selon vous, quels souvenirs gardent les touristes de leur passage dans la municipalité ? 3.4.c À votre avis, pourquoi les touristes choisissent-ils de visiter votre municipalité plutôt qu'une autre ? À quoi s'attendent-ils ?

4. Questions spécifiques aux citoyens

4.1. Pouvez-vous me décrire votre parcours dans la municipalité ?	4.1.a Depuis combien d'années habitez-vous dans la municipalité ? 4.2.b Quelles ont été vos principales motivations pour vous installer / pour demeurer dans la municipalité ? 4.2.c Ressentez-vous un sentiment d'appartenance à la municipalité ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?
4.2 Que connaissez-vous du patrimoine de la municipalité ?	4.2.a Quelles sont, selon vous, les principales caractéristiques du patrimoine de la municipalité ? 4.2.b À votre avis, ce patrimoine est-il suffisamment protégé et mis en valeur ? Que pourrait-on faire différemment en ce sens ?
4.3 Que connaissez-vous du développement touristique de la municipalité ?	4.3.a. Selon vous, quelles sont les principales motivations des touristes à visiter la municipalité ? 4.3.b À votre connaissance, y a-t-il eu une hausse ou une baisse marquée du tourisme dans la municipalité depuis 2010 ? Si oui, comment cela pourrait-il s'expliquer ?
4.4. Comment voyez-vous le développement social et économique dans la municipalité depuis 2010 ?	4.4.a Avez-vous l'impression que l'industrie touristique joue / a joué un rôle dans le développement du territoire ? Comment ? 4.4.b Croyez-vous que certains services / activités sont maintenant accessibles aux citoyens en raison du développement touristique ? 4.4.c Pour vous, la mise en touriste du patrimoine est-elle à l'origine de certains sentiments (positifs ou négatifs) ?

5. Questions spécifiques aux touristes	
5.1 Pouvez-vous me décrire votre visite dans la municipalité ?	5.1.a Quand avez-vous visité l'endroit ? 5.1.b Avec qui étiez-vous ? 5.1 c Combien de temps êtes-vous resté sur place ? 5.1 d Était-ce votre première visite ?
5.2. Quelles étaient vos motivations pour visiter cet endroit ?	5.2.a Que souhaitiez-vous voir et visiter pendant votre séjour ? 5.2.b Pour quelle(s) raisons avez-vous décidé de visiter cet endroit plutôt qu'un autre ?
5.3 De quelles manières croyez-vous que le patrimoine est utilisé dans la stratégie touristique de la municipalité ?	5.3.a À votre avis, les manières utilisées pour mettre en valeur le patrimoine à travers l'offre touristique sont-elles adéquates ? Pourquoi ? 5.3.b Comment le patrimoine pourrait-il être mis davantage à contribution dans l'expérience touristique ? 5.4 c Quels sont, selon vous, les principaux éléments du patrimoine dans la municipalité ?

6. Questions de clôture pour l'ensemble des participants
6.1 Y a-t-il d'autres sujets en lien avec le tourisme que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent importants, pertinents ou préoccupants ?
6.2 Y a-t-il d'autres sujets en lien avec le patrimoine que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent importants, pertinents ou préoccupants ?
6.3 Y a-t-il d'autres sujets en lien avec le développement local que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent importants, pertinents ou préoccupants ?

ANNEXE F

LISTE DES ŒUVRES DE FRED PELLERIN

Les livres

- Dans mon village, il y a belle Lurette…, Planète rebelle, collection « Paroles », 2001, 142 p.
- Il faut prendre le taureau par les contes !, Planète rebelle, collection « Paroles », 2003, 134 p.
- Comme une odeur de muscles, Planète rebel1le, collection « Paroles », 2005, 152 p.
- Bois du thé fort, tu vas pisser drette !, Sarrazine éditions, 2005, 90 p.
- Zoom sur… Saint-Élie-de-Caxton, livre de photographies de Saint-Élie-de-Caxton prises en 15 heures, Sarrazine éditions, 2006, 130 p.
- L'Arracheuse de temps, Sarrazine éditions, 2009, 148 p
- De peigne et de misère, livre et CD, Sarrazine éditions, 2013, 188 p.
- La Course de petits bateaux, Sarrazine éditions, 2021

Les disques

- Fred et Nicolas Pellerin, Montréal, Disques Tempête, 2007
- Silence, Disques Tempête, Montréal, 2009
- C'est un monde, Disques Tempête, Montréal, 2011
- Plus tard qu'on pense, Disques Tempête, Montréal, 2014
- Après, Disques Tempête, Montréal, 2018.

Les films

- Comme une odeur de muscles, Montréal, Alliance Atlantis Vivafilm, 2008, 143 min.
- L'Arracheuse de temps, Montréal, Productions Micheline Sarrazin, 2011, 150 min.
- De peigne et de misère, Montréal, Radio-Canada, 2015, 144 min.

Les spectacles

- Dans mon village, il y a belle Lurette…, 2001
- Il faut prendre le taureau par les contes !, 2003
- Comme une odeur de muscle, 2005
- L'Arracheuse de temps, 2008
- Saint-Élie-de-Chansons, 2010
- De peigne et de misère, 2012
- Un village en trois dés, 2017

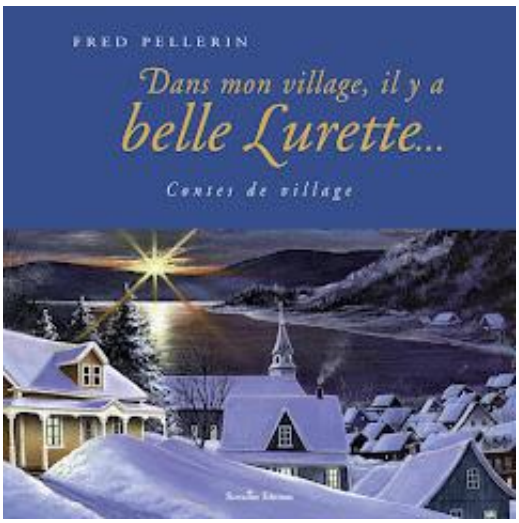

Dans mon village, il y a belle Lurette…

Premier recueil de contes de Fred Pellerin

Planète Rebelle, 2001

ANNEXE G

POLITIQUE CULTURELLE DE ST-ÉLIE-DE-CAXTON

La culture au quotidien

Mars 2019

« La culture, c'est construire l'avenir.
La culture est stimulée par des hommes et des femmes qui désirent se construire un milieu de vie.
C'est aussi innover, créer et s'épanouir à long terme.
La culture permet de s'harmoniser et s'équilibrer.
La culture est la base d'un peuple, d'une communauté. »

Comité de la politique culturelle

SAINT-ÉLIE C'EST NOUS !

Table des matières

Mot du maire....2

Introduction et définition....3

Définition de la culture par l'UNESCO....3

Fondements et principes directeurs....4

Portrait culturel de Saint-Élie-de-Caxton....5

Diagnostic....7

Les forces....7

Les faiblesses....8

Les menaces....8

Les atouts....9

Axes d'intervention et orientations....10

Plan d'action....12

Conclusion....13

Remerciements....13

Mot du maire

L'élaboration d'une Politique culturelle à Saint-Élie-de-Caxton, milieu déjà riche sur le plan de la créativité artistique, constitue un jalon important de notre histoire. Issue d'une démarche de concertation, porteuse elle-même d'un travail d'échanges, cette réflexion collective guidera nos actions futures en cette matière.

Il est reconnu que la culture constitue un moteur de développement socio-économique, communautaire et environnemental indéniable. C'est un atout de taille pour l'attrait de notre village et un outil important, notamment, pour la rétention de nos jeunes. À la beauté naturelle de nos lacs, nos montagnes et notre forêt dans laquelle baigne déjà Saint-Élie-de-Caxton s'ajouteront les œuvres de nos artistes et artisan(e)s talentueux pour dynamiser davantage notre village.

Au patrimoine bâti qu'il nous faut conserver pour les générations futures s'ajoute le patrimoine immatériel, déjà présent chez nous, basé sur nos traditions orales et populaires vivantes qui nous ouvrent une fenêtre sur tous les possibles imaginaires.

La richesse des arts et de la culture contribue aussi à notre fierté et à notre sentiment d'appartenance à notre milieu de vie. La mise en œuvre de notre politique culturelle créera des moments rassembleurs à Saint-Élie-de-Caxton, non seulement pour les artistes et artisan(e)s qui s'impliqueront, mais aussi pour l'ensemble de la population caxtonienne qui vivra ce rêve d'un avenir collectif meilleur.

Le secteur des arts et de la culture se positionne de plus en plus comme un axe stratégique de développement de notre communauté. Investir dans la culture, c'est rendre notre milieu de vie plus sain et attractif au quotidien et ainsi renforcer notre notoriété. Les étapes à venir nécessiteront des investissements en temps et en argent. Étant donné l'ampleur du chantier dessiné par notre politique, il nous faudra faire davantage pour le développement de la vitalité culturelle chez nous.

Ces efforts en valent la peine. Pensons à nos enfants d'âge préscolaire, aux élèves de l'école Villa-de-la-Jeunesse, à nos adolescent(e)s, nos jeunes familles de plus en plus abondantes et aux personnes âgées, elles aussi, de plus en plus nombreuses, bref pensons à tous « nos acteurs et bénéficiaires potentiels » de culture. En fin de compte, tout cela est une question de qualité de vie que nous voulons toujours améliorer.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de notre politique culturelle. Je vous convie tous et toutes à vous impliquer, selon votre disponibilité dans la mise en œuvre de « notre » politique culturelle, qui guidera nos pas au quotidien au cours des prochaines années.

Robert Gauthier,
Maire

Introduction et définition

En se dotant d'une première politique culturelle, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton affirme haut et fort que la culture a un rôle de premier plan à jouer dans l'épanouissement des citoyens, mais également dans le développement social, économique et environnemental de son territoire.

La culture rassemble. Elle stimule l'intérêt des citoyens et des visiteurs. La culture caxtonienne enracine solidement le sentiment de fierté et d'appartenance.

Notre richesse naturelle et culturelle nous a permis, notamment, de devenir une destination touristique et de villégiature incontournable au cours des dernières années, en plus d'inciter de jeunes familles ainsi que de nombreux artistes et artisan(e)s à venir s'installer chez nous.

En 2017, un comité a été mis en place pour élaborer une politique culturelle. Le comité de la politique culturelle s'est réuni à plusieurs reprises pour analyser l'état de la situation et pour énoncer des recommandations basées sur les rencontres citoyennes faites par le comité.

La présente politique identifie les fondements et les principes directeurs ainsi que les axes d'intervention et les orientations, sur lesquels se baseront les interventions culturelles à Saint-Élie-de-Caxton au cours des prochaines années, autant de la part de la Municipalité que des autres partenaires et intervenants.

Définition de la culture par l'UNESCO

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »[1]

Pour nous, la culture, c'est bâtir l'avenir. Un avenir non écrit d'avance, mais qui se composera lui-même au fil du temps, selon les femmes et les hommes qui le porteront. La culture, c'est stimuler, c'est nourrir le cœur et l'âme pour se construire et façonner un milieu de vie inspirant. C'est innover, créer et s'épanouir au quotidien et à long terme.

La culture, c'est permettre l'harmonie et l'équilibre en soumettant un modèle cohérent avec ce que nous sommes. C'est permettre un enracinement entre la nature, les citoyens et les rêves de chacun. La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton attire et rayonne grâce à une vitalité culturelle forte, c'est ce qui nous distingue.

[1] Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

Fondements et principes directeurs

Les arts et la culture :

- jouent un rôle essentiel dans notre milieu en contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement individuel et collectif, ce qui favorise le sentiment d'appartenance et la fierté des Caxtoniens et Caxtoniennes.

- contribuent, lorsque rendus accessibles à un plus grand nombre, à l'amélioration de la qualité de vie et au dynamisme de notre communauté.

- ajoutent un apport indéniable au développement social, environnemental et économique de Saint-Élie-de-Caxton.

- façonnent l'image de marque de Saint-Élie-de-Caxton où la nature et la culture se rencontrent naturellement.

Portrait culturel de Saint-Élie- de-Caxton

Notre municipalité est dorénavant inscrite dans l'imaginaire québécois. Connue et reconnue grâce à Fred Pellerin, conteur de renommée internationale et chevalier de l'Ordre national du Québec, Saint-Élie-de-Caxton est maintenant un village légendaire. Notre municipalité est portée par une communauté dynamique et impliquée. Bien que notre réputation soit enviable, ce sont nos valeurs de solidarité, de créativité et d'inclusion qui nous distinguent.

Plusieurs lieux réels ou imaginaires parsèment notre territoire. Leur préservation et leur développement sont essentiels. Les paysages naturels, les cours d'eau, l'arbre à papammanes, les montagnes, les lacs, les personnages légendaires, la traverse de lutins, la croix illuminée; voilà autant de biens culturels et naturels qui contribuent à faire de Saint-Élie-de-Caxton, un lieu unique.

Notre identité repose sur nos richesses naturelles et sur notre patrimoine matériel et immatériel que nous nous efforçons de sauvegarder, de faire connaitre et de mettre en valeur.

En 2018, le Conseil québécois du patrimoine vivant et le ministère de la Culture et des Communications du Québec ont publié un document sur le sujet. « Le patrimoine immatériel est une expression désormais consacrée pour désigner un ensemble de pratiques culturelles transmises de génération en génération. Ce sont des traditions qui se manifestent, s'observent, se produisent et se vivent au présent. » [2]

[2] Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) (2018) I e patrimoine immatériel, pour la vitalité culturelle locale vers une action municipale profitable. Éditions : Québec : CQPV / MCC.

Notre municipalité s'inscrit dans cette mouvance de reconnaissance du passé et de son héritage culturel. Riche de ses artistes et artisan(e)s, notre communauté est fière porte-parole de ce « patrimoine immatériel ». Dans plusieurs aspects de notre collectivité, nous touchons à ce patrimoine. Que ce soit dans le domaine des arts de tradition orale ou nos musiciens de musique traditionnelle ou folklorique, nos chanteurs de chansons à répondre ou à bercer, nos conteurs d'histoires anciennes ou de légendes gardent en vie une partie de notre passé.

Il y a aussi le domaine de l'artisanat, des métiers d'art et les savoir-faire traditionnels. Notre village regorge d'artistes et d'artisan(e)s qui savent utiliser la laine, le coton, la peinture, le bois et les éléments de la nature afin que les connaissances continuent de voyager à travers les décennies. Dans le domaine des coutumes, connaissances et modes de vie, différentes activités sont encore présentes dans notre communauté. Les sorties avec chiens de traîneau et les visites guidées du village en sont des exemples.

Notre municipalité soutient et encourage tout ce patrimoine vivant. Les visites guidées du village, les « 5 à 7 » du Garage de la culture, le Marché public, la Petite fête, les différents spectacles, les cours offerts à la municipalité, les expositions, etc. en sont d'autant d'exemples. Notre politique offre une occasion de plus de mettre en valeur notre patrimoine immatériel. Il est important de le citer et de le valoriser afin qu'une partie de notre histoire se perpétue à travers le temps.

Crédit photo : Lisandre St-Cyr Lamothe

Crédit photo : Lisandre St-Cyr Lamothe

Diagnostic

La créativité et l'imaginaire caxtoniens sont présents partout. Nous devons continuer de rendre l'irréel accessible. Quelques lieux culturels publics ou privés ont pignon sur rue et offrent une programmation qui varie selon les saisons.

L'implication caxtonienne, autant dans l'organisation que dans la participation aux activités culturelles, se doit d'être stimulée et facilitée à Saint-Élie-de-Caxton. La communication et la transmission de l'information sont des aspects à développer, permettant un lien entre tous et canalisant les forces de chacun.

Crédit photo : Lisandre St-Cyr Lamothe

Nous devons rester attractifs et solidifier nos acquis, dont le Garage de la culture, la montagne du Calvaire, mais nous devons également développer le plein potentiel de notre culture en soutenant de nouveaux projets innovateurs et d'envergure.

Les forces

Saint-Élie-de-Caxton compte un nombre important d'artistes et d'artisan(e)s. Le bénévolat, l'implication citoyenne et communautaire sont présents, mais doivent être stimulés pour permettre de rejoindre une grande partie de la population. Plusieurs lieux attrayants, commerces et restaurants offrent des services et des spectacles. La bonne réceptivité des commerçants à la vie artistique et culturelle permet aussi de faire rayonner plus facilement les différentes activités offertes durant toute l'année. Enfin, on peut facilement dire que l'imaginaire à Saint-Élie-de-Caxton fait partie de son histoire et de ses forces. On le sent encore présent et très vivant. Le désir de continuer, de mettre en place une structure efficace est une force capitale, qui nourrit tous les gens impliqués de près ou de loin dans le développement de la communauté.

Il y a aussi le patrimoine vivant où se côtoient les œuvres et les prestations des artistes, les artisan(e) s et autres porteurs de savoirs et savoir-faire. Enfin, les personnages historiques et les personnages légendaires habitent l'imaginaire de la population. Les contes, mythes et légendes sont toujours présents. Les mots, les images et les chansons de Fred Pellerin contribuent au maintien et au développement de ce monde et de cette richesse.

Les faiblesses

Le premier élément est de constater que ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent et s'investissent. On constate aussi que la mobilisation de la population, même si déjà présente dans plusieurs activités, reste un défi. Il est important de souligner qu'une grande partie de la population habite à l'extérieur du centre du village, résidant près des lacs, de la rivière Yamachiche et des domaines. De plus, le nombre de résidents saisonniers est passablement élevé chez nous. Les moyens de communication pour les rejoindre doivent être concrets et efficaces.

Les lieux de création et de diffusion demeurent limités et peu développés. La Garage de la culture doit se refaire une beauté (isolation, rénovation, achat d'un système de son performant, etc.) afin de permettre une accessibilité douze mois par année. Les artistes et artisans ont peu de visibilité. Ils sont aussi peu identifiés et connus.

La bibliothèque est aussi un espace public peu utilisé. Ses heures d'ouverture restreintes ainsi que la faible offre d'activités connexes (soirée de contes, animation jeunesse, etc.) sont autant d'éléments sous-développés pour notre municipalité.

Les menaces

À l'heure actuelle, Saint-Élie-de-Caxton connait une belle popularité touristique. Les visiteurs et les touristes ont un impact direct sur les artistes, les artisan(e)s, les commerçant(e)s et sur les activités et produits offerts. Une baisse de visiteurs pourrait avoir un impact sur l'offre de services et sur toute la communauté.

Un sentiment d'urgence d'agir, de se mobiliser, se fait sentir. La municipalité se doit de connaitre tous ses bénévoles et personnes impliquées afin de pouvoir agir plus efficacement, comptant sur des alliés de premier niveau. Le manque de diffusion, de système de communication et de babillards sont autant d'éléments affaiblissant l'impact de l'offre des activités ou prestations actuelles.

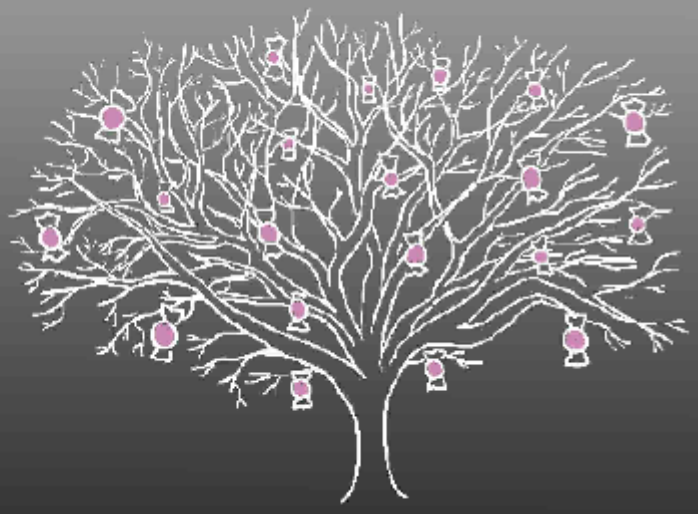

Les atouts

Saint-Élie-de Caxton a une notoriété sans pareil à travers le Québec pour une municipalité de 2 000 habitants. Cette visibilité, qui résulte principalement de la carrière extraordinaire du conteur Fred Pellerin, a permis de nous faire connaitre et d'attirer chez nous des dizaines de milliers de touristes chaque année. Ces nombreux visiteurs offrent des opportunités immenses pour les artisan(e)s et artistes d'ici.

D'ailleurs, notre principal atout pour l'avenir est le nombre grandissant d'artistes et d'artisan(e)s qui s'installent à Saint-Élie-de-Caxton pour y vivre et pratiquer leur art. Notre défi est de continuer à impliquer tous les artistes et les artisan(e)s afin que Saint-Élie-de-Caxton soit un « village culturel au quotidien » diversifié par et pour notre population et nos visiteurs.

La population de Saint-Élie-de-Caxton est hétérogène: selon les groupes d'âge, les lieux de résidence sur le territoire (17 habitants au kilomètre carré), la durée de résidence à Saint-Élie-de-Caxton, la scolarité, la capacité financière, etc. Cela constitue à la fois un défi et un potentiel en termes de développement. De plus, nous sommes une des rares municipalités rurales au Québec à avoir un bilan démographique positif au cours des dernières années. Notre force d'attraction et de rétention de notre population repose non seulement sur la beauté et la richesse de la nature, mais aussi sur la qualité de vie, la tranquillité, la proximité des services publics et privés, notre école primaire dynamique et notre capacité à offrir un milieu de vie riche sur le plan culturel.

Crédit photo : Olivier Croteau/ Événement photo Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton

Axes d'intervention et orientations

Axe 1 : Accroitre l'accessibilité aux arts et à la culture

Orientations

- 1.1 Offrir des activités culturelles abordables financièrement
- 1.2 Inventorier et rendre disponibles des lieux de diffusion de qualité pour tous les types d'art
- 1.3 Soutenir une diffusion culturelle diversifiée et sortant des sentiers battus et hors-saison
- 1.4 Élaborer une politique locale d'art public
- 1.5 Développer un arrimage plus étroit entre la nature (les lacs, la forêt, la rivière, les sentiers, la faune et la flore) et certaines activités culturelles

Axe 2 : Favoriser la participation et l'implication citoyenne à la vie culturelle

Orientations

- 2.1 Améliorer la connaissance des besoins et attentes de la population et de nos visiteurs
- 2.2 Développer nos modes et moyens de communication et d'échange d'informations afin de les rendre plus efficaces et plus « modernes »
- 2.3 Valoriser et reconnaitre le travail bénévole et encourager le mécénat
- 2.4 Encourager le développement des loisirs culturels et de la pratique amateur
- 2.5 Revoir notre accueil des nouveaux arrivants à Saint-Élie-de-Caxton
- 2.6 Développer et miser davantage sur nos activités festives et nos événements culturels

Axe 3 : Renforcer le soutien aux créateurs et aux arts

Orientations

- 3.1 Mieux connaitre, reconnaitre, informer et mettre en réseau nos créateurs
- 3.2 Inventorier et rendre disponibles des lieux de production et de pratique
- 3.3 Favoriser la diversité, le métissage et le maillage entre les artistes et artisan(e)s
- 3.4 Accroitre le soutien, en termes informationnel, logistique, mise en marché, taxation, priorisation, etc.
- 3.5 Favoriser le regroupement d'artistes et d'artisan(e)s, pour la création d'organismes communautaires

Axe 4 : Promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que « village culturel, naturel et patrimonial »

Orientations

- 4.1 Soutenir l'émergence de nos artistes et artisan(e)s à l'extérieur de Saint-Élie-de-Caxton (nos ambassadeurs)
- 4.2 Accroitre l'offre culturelle « mixte », qui s'adresse aux citoyens et aux visiteurs, pour leur faire vivre une expérience « d'immersion culturelle caxtonienne » et mettre en valeur nos talents locaux
- 4.3 Favoriser un arrimage plus étroit entre les activités touristiques et culturelles
- 4.4 Développer et mettre en valeur notre patrimoine bâti et historique (l'église, le presbytère, le Calvaire, le Chemin de la croix, l'agora pour la chapelle d'été, etc.) et nos œuvres d'art public, dont les sculptures
- 4.5 Utiliser davantage les moyens de communication, comme les réseaux sociaux, notre site web, la téléphonie cellulaire et internet haute vitesse pour rejoindre et mettre en lien nos artistes et artisan(e)s avec nos concitoyens et nos visiteurs

11

Plan d'action

Dans la foulée de notre politique culturelle, un plan d'action sera élaboré en partenariat avec nos différents collaborateurs et entériné par le conseil municipal. Pour chacune des orientations de la présente politique culturelle, un ou des objectifs seront énoncés et donneront vie à des actions concrètes à être réalisées à court, moyen et long terme. On y retrouvera aussi les responsables pour chacune des actions et les moyens mis en place pour leur réalisation.

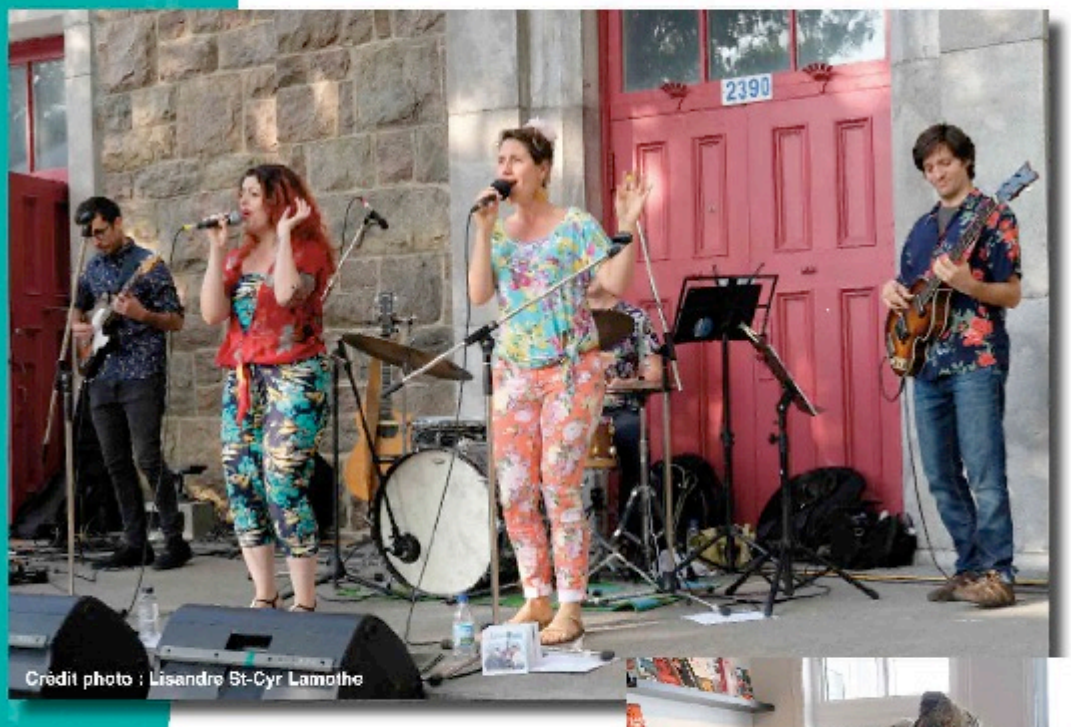

Crédit photo : Lisandre St-Cyr Lamothe

Crédit photo : Lisandre St Cyr Lamothe

Conclusion

En mettant en place une politique culturelle, c'est un véritable projet de société que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton propose à ses citoyens. On y retrouve à la fois des éléments de continuité, puisque la municipalité est déjà engagée dans cette voie depuis de nombreuses années, mais aussi une vision d'avenir qui met davantage l'accent sur le rôle essentiel des arts et de la culture pour notre développement.

Afin d'assurer la réalisation et la pérennité de cette politique, la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton élaborera en partenariat avec les acteurs concernés, un plan de mise en œuvre et se dotera des moyens requis pour sa réalisation à court et à moyen terme.

Il est certain qu'un dialogue ouvert entre la municipalité, les citoyens, les artistes, les artisan(e)s et les partenaires afin de s'assurer de l'adhésion, de la collaboration et de l'épanouissement culturel de tous sera la pierre angulaire de la réussite de ce vaste chantier.

Remerciements

De nombreuses personnes ont été rencontrées au cours de l'élaboration de la politique culturelle. La municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tient à remercier les citoyens, artistes, artisan(e)s, responsables d'organismes et commerçants qui ont contribué à la réflexion sur le développement culturel de la municipalité.

Des remerciements tout particuliers s'adressent aux membres du comité de la politique culturelle.

Coordonnatrices :
- Lucie Hamelin, conseillère municipale
- Charline Plante, conseillère municipale

Membres citoyens, représentant(e)s de la communauté artistique de Saint-Élie-de-Caxton :
- Julien Bocciarelli
- Rebecca Brunelle
- Carl Chevari
- Carmen Colbert
- Normand Longpré
- Claude Ouellette
- Gaétan Thériault

ANNEXE H

CERTIFICAT ÉTHIQUE

Groupe en éthique de la recherche

Piloter l'ethique de la recherché humaine

EPTC 2: FER

Certificat d'accomplissement

Ce document certifie que

Myriam Joannette

a complété le cours : l'Énoncé de politique des trois Conseils :
Éthique de la recherche avec des êtres humains :
Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER)

16 avril, 2021

ANNEXE I

REVUE DE PRESSE KAMOURASKA

Kamouraska et CORMORAN (126 apparitions)

Date	Média	Type	Auteur	Titre	Introduction
19 juin 1988	La Presse	Journal	Francine Grimaldi	Fanny Lauzier : un choix qui plaira à tous les jeunes festivaliers	Le réalisateur Yvon Trudel a passé des semaines à faire passer des centaines d'auditions pour former la distribution de « Cormoran », le nouveau téléroman de Pierre Gauvreau (« Le temps d'une paix »). Hé bien, ça y est. Vous ne serez pas étonné d'apprendre que Nicole Leblanc a été sélectionnée pour jouer Bella Cormoran ! Ça sera une nouvelle histoire de famille, les Cormoran », qui possède un grand domaine à la campagne en 1936 dans la région de Kamouraska.
21 juin 1988	La Presse	Journal	Pierre Roberge	[L'émission] "Cormoran" : au moins les mêmes budgets que le "Temps d'une paix"	L'auteur Pierre Gauvreau, et le réalisateur, Yvon Trudel, ont présenté hier la distribution de Cormoran, dont le tournage des extérieurs commencera fin juillet dans le Bas-du-Fleuve. La nouvelle œuvre de Gauvreau, à qui l'auditoire de Radio-Canada doit le Temps d'une paix, sera à l'antenne à l'automne de 1990; il y aura deux saisons de 26 épisodes d'une heure chacune.
25 septembre 1989	La Presse	Journal	Presse Canadienne	Les premières images de "Cormoran" de Pierre Gauvreau à l'automne [19]90	Après Le temps d'une paix, le tandem Pierre Gauvreau - Yvon Trudel peut-il à nouveau se surpasser ? Le nouveau feuilleton télévisé Cormoran, dont les premières images pourront être vues à l'automne de 1990, porte un lourd héritage.
15 août 1990	La Presse	Journal	Louise Cousineau	Cormoran : un téléroman qui sera un immense succès.	Même si Rose-Anna St-Cyr du Temps d'une paix restera à jamais dans notre mémoire collective, il ne vous faudra que quelques instants avec Bella Cormoran pour que ce nouveau personnage vous envahisse complètement. Nicole Leblanc a réussi ce tour de force : traverser le St-Laurent de Charlevoix au Bas du Fleuve, changer de classe sociale, devenir hautaine, cassante, avec une raideur qui n'exclut toutefois pas la générosité. Insupportable, peut-être. Fascinante, complètement, cette pucelle de 40 ans !

5 mai 1992	Le Soleil	Journal	Inconnu	Concours d'art oratoire	L'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, avec ses 35 intervenants touristiques et économiques du Kamouraska, vient de publier un dépliant promotionnel sur la télésérie « Cormoran ». 60 000 de ces dépliants seront distribués à travers tout le Québec. Cet outil de promotion vise à attirer la clientèle touristique au Kamouraska cet été, dans le but de visiter les sites du tournage extérieur du téléroman de Pierre Gauvreau.
14 juillet 1992	Le Soleil	Journal	Inconnu	Exposition agricole	Trois nouvelles expositions sont présentées au Musée de Kamouraska. La population régionale et les touristes de passage au pays de Cormoran peuvent voir les œuvres de Sylvia Filion, Corinne Lévesque et Adéline Morin.
18 juillet 1992	La Presse	Journal	Lucie Côté	Au pays de Bella	Au domaine seigneurial Taché, où s'est arrêté le docteur Nelson, se déroule aujourd'hui une autre histoire, elle aussi d'un autre temps, mais moins lointain. Version moderne des soirées au coin du feu, où se transmettaient les légendes pittoresques de ce coin de pays chaque année si longuement enfoui sous les neiges, le téléroman Cormoran raconte, semaine après semaine, les péripéties vécues par Bella et Pacifique Cormoran et leurs voisins, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, à Kamouraska, à Rivière-Ouelle et à Saint-Pascal, mieux connu par les téléspectateurs sous le nom de Baie d'Esprit.
15 août 1992	La Presse	Journal	Richard Saindon	Des vacances au pays des téléromans	Les résidants de l'Est du Québec ne sont plus étonnés maintenant de voir défiler chez eux, chaque été, des dizaines de camions de la Société Radio-Canada. Après Charlevoix et Le Temps d'une Paix, Trois-Pistoles et l'Héritage, c'est maintenant le Kamouraska qui vit depuis quatre ans au rythme de Cormoran.
28 mars 1993	Le Soleil	Journal	Carl Thériault	À l'Église de Saint-Pacôme-de-Kamouraska	Un enregistrement qui devait initialement se faire dans une église de Montréal, mais qui, sur demande d'André Gagnon, a finalement pris la route du Basdu-Fleuve au pays du Cormoran.
8 mai 1993	Le Devoir	Journal	Sylvie Rivard	Entre un fleuve apprivoisé et un arrière pays insoupçonné	Plusieurs propriétés de la région, devenues lieux de tournage, notamment du téléroman historique Cormoran s'ouvrent aux visiteurs en été. C'est le cas du Moulin Paradis, du 20 mai à l'Action de Grâces, tous les jours, de 9 h à 17 h (418-492-5365), et du Domaine Seigneurial Taché, le « manoir » des Cormoran

					où on peut voir tous les décors de la fiction de la mi-juin à la mi-septembre, tous les jours, de 9 h à 18 h.
21 juin 1993	Le Soleil	Journal	Carl Thériault	Derniers tours de manivelle	Le maire de la municipalité de Kamouraska, M. Jean-Guy Charest, content des retombées économiques de cette série d'émissions, a souligné que cette série avait « fait davantage comprendre aux gens du Kamouraska qu'ils vivaient dans un très beau pays ».
10 juillet 1993	Le Soleil	Journal	Claude Vaillancourt	Ils supplantent les villages historiques	Dans le Bas-du-Fleuve, la télésérie Cormoran a provoqué un engouement pour le domaine Taché devenu, par la force des choses, le domaine Cormoran. Aux constructions et installations originales présentant un grand intérêt historique comme le manoir, le puits seigneurial et le four à pain, on a ajouté de nouveaux aménagements tels que le portail, la pompe, le jardin, le kiosque, l'observatoire du docteur, l'atelier de cercueils, la croix et le village fictif de l'Anse-à-Maudit.
22 septembre 1993	Le Soleil	Journal	Inconnu	20,000$ pour le gîte du Grand Cormoran	La Corporation du Fonds d'aide à l'entreprise du Bas-Saint-Laurent accorde une garantie de prêt de 20 000 $ à l'entreprise Le Gîte du Grand Cormoran de Saint-André. Elle servira à la création d'un gîte du passant et d'un café ouverts à l'année. L'entreprise bénéficiera d'une exemption d'intérêt de 6000 $. Le projet évalué à 116 000 $ prévoit l'acquisition d'une maison ancestrale et sa restauration. Sa réalisation créera un emploi permanent et quelques emplois occasionnels. Le marché cible est constitué de touristes nord-américains et européens recherchant l'hospitalité et le cachet de villages comme Saint-André-de-Kamouraska.
1er novembre 1993	Le Soleil	Journal	Vincent Cliche	Saint-Germain refuse de mourir	Saint-Germain de Kamouraska est un petit village, situé à environ 160 kilomètres à l'est de Québec, entre La Pocatière et Rivière-du-Loup. Les fidèles auditeurs du téléroman Le Cormoran, diffusé à Radio-Canada, connaissent ce village sans le savoir puisque de nombreuses scènes de paysages et de vieilles habitations ont été tournées sur son territoire.
15 juillet 1995	Le Soleil	Journal	Vianney Duchesne	Le Kamouraska. Un circuit pour le cyclo-tourisme	L'un des premiers attraits après la pêche à la fascine, c'est sans doute la propriété de Cormoran. On a l'impression de plonger directement dans la populaire émission de télévision car ce sont les vrais bâtiments qui ont servi au tournage. Popularité aidant, il faut payer même pour une visite de l'emplacement.

29 juillet 1995	La Presse	Journal	Martial Dassylva	Du manoir Taché à l'île aux Basques	Nombreux sont ceux et celles qui, une fois rendus au manoir Taché de Kamouraska, qu'on a transformé en auberge-gîte du passant, demandent à voir la chambre à coucher de Bella. Et qui sont déçus parce que des cinq chambres aménagées sous les combles et ouvertes au public, aucune ne ressemble de près ou de loin à celle que l'on a pu voir dans Cormoran. Bella, l'héroïne du téléfeuilleton de Pierre Gauvreau et Yvon Trudel, n'a jamais couché dans le manoir, mais plutôt dans un décor de théâtre construit à des centaines de kilomètres de là.
1er février 1997	Le Soleil	Journal	Voisard, Anne-Marie	Michel Bergeron - Un Paparazzi chez les écrivains	L'île où tout ce beau monde se réunit pour enregistrer un troisième album, après la mort de Mo, existe vraiment. Pour l'atteindre, on se rend à Saint-Pascal de Kamouraska. Et là, devant la maison de Bella, la maîtresse de Cormoran (le téléroman), vous chaussez vos bottes. À marée basse, on traverse à pied. L'île appartient à un pêcheur, Maurice Ouellet. Mais ça, ce n'est pas écrit dans le livre.
1er mai 1998	Le Soleil	Journal	Larouche, Marc	Gala des grands prix du tourisme - Rivière-du-Loup fin prête à recevoir les 800 délégués de l'industrie	L'auteure et comédienne Francine Ruel animera cette soirée de gala. Mme Ruel connaît bien la région puisqu'elle a longtemps joué le rôle d'une aubergiste (Donatienne) dans le téléroman Cormoran, dont l'intrigue se situait à Kamouraska.
10 juin 1998	Le Soleil	Journal	Rheault, Ghislaine	De la douceur avant toute chose	y avait tout ce qui fait la beauté immuable de Kamouraska, sa douceur. Un pays enclavé entre la mer et des fermes de 300 ans. Un pays qui ne se décrit pas. Qui se vit, se respire. Qui se boit, comme du petit lait.
22 août 1998	Le Nouvelliste	Journal	Dionne, J.-André	Au pays de Bouscotte	Devant l'intérêt grandissant de la population pour Bouscotte, la Corporation de développement économique et touristiques des Basques a sauté sur l'occasion pour proposer un circuit touristique, « À la découverte du pays de Bouscotte », qui donne l'occasion de contempler les sites panoramiques et les décors extérieurs où évoluent les personnages du téléroman de VLB.
17 juillet 1999	Le Nouvelliste	Journal	Dionne, J.-André	Kamouraska - Le doux pays	Avec le Domaine seigneurial Taché, qui a servi de plateau pour le tournage de la télésérie Cormoran, ou encore la Maison de la prune, jadis la propriété d'un important négociant de beurre et aujourd'hui transformée en économusée, c'est tout un patrimoine architectural qui témoigne d'un passé riche.

30 septembre 2000	Le Nouvelliste	Journal	Nuytemans, Monique	Kamouraska au nom chantant	Autrefois Kamouraska était un endroit de villégiature réputé. On y venait alors en bateau, les plages étant nombreuses et l'eau assez salée pour qu'on prenne déjà le fleuve pour la mer.
1er août 2005	Le Soleil	Journal	Larouche, Marc	Kamouraska victime de son succès	De tout temps, Kamouraska, mot algonquin qui signifie "là où il y a du jonc (du foin de mer) au bord de l'eau", a toujours été une destination touristique prisée. Ses paysages ont été immortalisés par plusieurs téléromans, dont Cormoran et Nos étés. Sa seule dénomination, passée à l'histoire en 1973 avec la sortie du film Kamouraska, suscite l'admiration. En été, à Kamouraska, une personne sur deux est un touriste. Aussi, certains craignent que ce village bucolique devienne un dortoir estival pour citadins en manque d'air frais.
2 juillet 2011	Le Soleil	Journal	Gourdeau, Geneviève	Kamouraska, le doux pays	Pour la beauté des paysages, certes. Mais, également, pour mieux saisir et mieux comprendre notre patrimoine maritime, notre lien avec le fleuve, et s'abreuver d'informations nécessaires, com- me : comment pêche-t-on l'anguille ? Et qu'est-ce qu'un aboiteau ?
13 février 2013	Le Journal de Montréal	Journal	Emmanuelle Plante	Le Québec à travers la fiction	Certains auteurs, comme Victor Lévy-Beaulieu, ont fait leur marque en campant leurs intrigues en régions. Souvenez-vous de Bouscotte dans le bas du fleuve ou de L'héritage à Trois-Pistoles. Même chose pour Pierre Gauvreau dont Cormoran était situé près de Kamouraska et Le temps d'une paix dans Charlevoix.
31 octobre 2014	Le Journal de Montréal	Journal	STÉPHANIE GENDRON	Nos étés, Cormoran et 8 autres téléromans ou films qui prouvent que les réalisateurs sont en amour avec le Kamouraska	C'est bien connu, les réalisateurs adorent les paysages bucoliques pour imager leurs films et séries. Fait particulier au Kamouraska : les producteurs et réalisateurs québécois ont adopté en grand nombre cette région pour sa beauté, son accessibilité par l'autoroute 20 et ses sites historiques.
24 juin 2021	La Presse	Journal	Chantal Guy	Pèlerinages littéraires québécois	
23 juillet 2021	TVA Nouvelles	Télévision	Michel Roussel	Musée régional de Kamouraska : Exposition sur le téléroman Cormoran	

25 juillet 2021	ICI Radio-Canada	Télévision	Inconnu	À Kamouraska, le téléroman Cormoran de retour au Moulin Paradis	

Kamouraska et TOURISME (1343 apparitions)

20 juillet 1991	La Presse	Journal	Bruno Dostie	Il faudra plus qu'un Lévy Beaulieu pour sauver le "Pays de l'Heritage"
29 mars 1996	Le Soleil	Journal	Inconnu	Kamouraska
26 septembre 1996	Le Devoir	Journal	Jean Chartier	Le Kamouraska revivra-t-il ?
12 juillet 2011	Canada NewsWire	Communiqués de presse	Cabinets de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	La ministre Christine St-Pierre annonce une aide financière de près de 50 000$ pour la restauration de la chapelle du Lac-de-l'Est
18 juillet 2012	Le St-Laurent Portage	Journal	Stéphanie Gendron	Des circuits diversifiés à vélo
16 janvier 2013	Le St-Laurent Portage	Journal	Stéphanie Gendron	Le Club Hiboux de Saint-Onésime investit pour développer sa région
7 juin 2013	SRC Est Du Québec	Presse web	Inconnu	Tourisme Bas-Saint-Laurent : contre les gîtes illégaux !
21 août 2013	Le St-Laurent Portage	Journal	Stéphanie Gendron	Premier gros projet de mycotourisme au Québec
11 septembre 2013	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska off
6 juin 2014	Vision Terre et Forêt	Journal	Alexandre D'Astous	Le Kamouraska s'associe à "Terroirs et Saveurs"
16 juillet 2014	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Le tour guidé Expériences Kamouraska est lancé !
16 juillet 2014	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Les nouveautés de l'été 2014
17 mars 2016	ICI Radio-Canada	Presse web	Inconnu	Réactions faborables au budget Leitao au Bas-St-Laurent
15 août 2016	Le Journal de Québec	Presse web	Véronique Leduc	7 bonnes raisons de s'arrêter à Kamouraska
4 janvier 2017	L'Avantage Votre Journal	Journal	E.V.	La région à l'honneur à Unis TV
16 février 2017	Le Journal de Montréal	Journal	Stéphanie Gendron	C'est à Kamouraska qu'on offre le plus beau coucher de soleil au Canada !
16 février 2017	La Voix de l'Est	Journal	Isabel Authier	L'oenotourisme à l'honneur
10 juillet 2018	L'Avantage Votre Journal	Journal	Inconnu	Le Bas-Saint-Laurent accueille près de deux millions de visiteurs par an
4 août 2018	Le Journal de Québec	Journal	Inconnu	Roadtrip télé
22 janvier 2019	L'Hebdo Journal	Presse web	Jonathan Cossette	Le mycotourisme de plus en plus populaire
22 janvier 2019	Le Nouvelliste	Presse web	Brigitte Trahan	Premier sommet sur le mycotourisme

24 janvier 2019	L'Hebdo du Saint-Maurice	Presse web	Jonathan Cossette	Le mycotourisme gagne en popularité
26 janvier 2019	L'Echo de Maskinongé	Presse web	Rédaction Maskinongé	Le mycotourisme prend de l'ampleur
6 février 2019	L'Hebdo du Saint-Maurice	Journal	Jonathan Cossette	Le mycotourisme de plus en plus populaire
20 février 2019	La Terre de chez nous	Journal	Pierre Saint-Yves	Le grand potentiel des champignons sauvages
3 mars 2019	L'Écho de Trois-Rivières	Presse web	Inconnu	Un premier sommet sur le mycotourisme au Québec
17 août 2019	Le Progrès	Journal	Patricia Rainville	Kamouraska la sublime
30 mai 2020	Le Devoir	Journal	Fabien Deglise	Espérer le peu que la crise sanitaire va donner à l'industrie du tourisme cet été
30 mai 2020	Le Devoir	Journal	Fabien Deglise	La prochaine saison touristique se prépare dans l'incertitude
30 juillet 2020	ICI Radio-Canada	Presse web	Shanelle Guérin	Une microbrasserie du Kamouraska accueille les campeurs qui n'ont pas de place ailleurs
9 août 2020	ICI Radio-Canada	Presse web	Shanelle Guérin	Visiter le Kamouraska... mais pas tous en même temps !
19 mai 2022	Le Placoteux	Presse web	Inconnu	Un nouveau site web pour la MRC de Kamouraska
29 mai 2022	Le Placoteux	Presse web	Yves Hébert	Les débuts de la villégiature à Kamouraska au XIXe siècle
2 juin 2022	Le Placoteux	Presse web	Inconnu	Une étude sur le tourisme généalogique au Kamouraska
20 juin 2022	Le Placoteux	Presse web	Shanelle Guérin	Le Kamouraska mise sur l'histoire et les découvertes
20 juin 2022	Mon Temiscouata	Presse web	Stéphanie Gendron	Histoire et découvertes cet été au Kamouraska
22 juillet 2022	Le Placoteux	Presse web	Inconnu	Promotion Kamouraska confirme son virage touristique
26 juillet 2022	Le Placoteux	Presse web	Stéphanie Gendron	Le fleuve, où l'admirer au Kamouraska ?
3 août 2022	Le Droit	Site web	Isabelle Pion	Sur le chemin des champignons au Québec

Kamouraska et VILLÉGIATURE (282 apparitions)

8 août 1991	La Presse	Journal	Lisa Binsse	La villégiature en Estrie et dans le Nord : des dépenses de plus de 200 millions
20 juillet 1991	La Presse	Journal	Bruno Dostie	Il faudra plus qu'un Lévy Beaulieu pour sauver le ''Pays de l'Héritage''
4 août 1995	Le Devoir	Journal	Inconnu	Le pouvoir des fleurs
3 avril 2000	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Évaluation aux abords du fleuve : Des hausses allant jusqu'à 1200%
5 août 2000	La Presse	Journal	Mario Fontaine	Tranquille, tranquille en descendant le Saint-Laurent
30 septembre 2000	Le Nouvelliste	Journal	Monique Nuytemans	Kamouraska au nom chantant
30 septembre 2000	Le Nouvelliste	Journal	Monique Nuytemans	À la découverte des ''plus beaux villages du Québec''

21 octobre 2000	La Voix de l'Est	Journal	Monique Nuytemans	Les plus beaux fleurons du Québec
4 novembre 2000	La Voix de l'Est	Journal	Monique Nuytemans	Kamouraska au nom chantant
31 mars 2001	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Tourisme Bas-Saint-Laurent remplace l'ATR
2 juin 2001	La Tribune	Journal	Monique Nuytemans	Ce Québec aux beaux villages
22 septembre 2001	Le Soleil	Journal	Pierre Champagne	Côte-du-Sud
2 avril 2002	Le Soleil	Journal	Victor-Lévy Beaulieu	Nos patrimoines, une idée de beauté et de culture
22 juin 2002	Le Devoir	Journal	Normand Cazelais	Carleton, fruit de la mer
14 juillet 2002	Le Devoir	Journal	Anne-Marie Deraspe	Le bonheur, c'est la mer
7 septembre 2002	Le Devoir	Journal	Normand Cazelais	Le fleuve
7 février 2003	La Presse	Journal	Gilles Normand	Les Américains convoitent les terres du Bas-Saint-Laurent
2 août 2003	Cyberpresse	Journal	Françoise Kayler	Prendre la route, c'est prendre le large
20 août 2005	Le Soleil	Journal	Inconnu	'Kamouraska n'est pas une victime''
23 septembre 2006	Le Soleil	Presse web	Didier Fessou	Quel bon vent vous amène ?
7 septembre 2006	Le Soleil	Journal	Régis Tremblay	Séries et films qui font du bien
26 avril 2008	Le Nouvelliste	Journal	Stéphane Champagne	Populaire, la location d'un chalet
21 septembre 2008	Le Journal de Québec	Journal	Pierre Caron	De Pincourt à Kamouraska
16 février 2009	Le Soleil	Journal	Claude La Charité	Le berceau de la littérature québécoise
22 septembre 2015	Canada NewsWire	Communiqués de presse	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	Terrains de villégiature - Tirage au sort de 15 terrains de villégiature en location dans la région du Bas-Saint-Laurent
22 septembre 2015	Canada NewsWire	Communiqués de presse	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	Terrains de villégiature - Tirage au sort dans plusieurs régions du Québec
15 août 2016	Le Journal de Montréal	Presse web	Véronique Leduc	7 bonnes raisons de s'arrêter à Kamouraska
11 mars 2017	La Presse+	Journal	Yvon Laprade	Un marché actif... mais pas pressé
16 mars 2017	La Presse	Presse web	Yvon Laprade	Chalet : Réaliser un rêve plutôt qu'un investissement
22 septembre 2018	La Presse+	Journal	Sylvain Sarrazin	Dans le bon vieux temps...
26 octobre 2018	Le Nouvelliste	Journal	Johanne Fournier	Un puissant moteur socio-économique
9 mars 2019	Le Devoir	Journal	Marie-Hélène Alarie	L'histoire exposée en permanence
10 octobre 2020	Le Devoir	Journal	Charles-Édouard Carrier	Réglementer le minimalisme
10 octobre 2020	Le Devoir	Journal	Charles-Édouard Carrier	Les minimaisons ont la cote, les municipalités s'adapteront-elles à la tendance ?
2 décembre 2020	La Terre	Journal	Maurice Gagnon	Tous les chemins mènent à la campagne
26 juin 2021	Le Devoir	Journal	Jean-François Nadeau	Une petite histoire des vacances
30 juin 2021	Le Devoir	Journal	Caroline Montpetit	Le Québec en visite
31 août 2021	Métro	Journal	Marie-Ève Campbell	Kamouraska, romantique et délicieuse
29 mai 2022	Le Placoteux	Presse web	Inconnu	Les débuts de la villégiature à Kamouraska au XIXe siècle

Kamouraska et PATRIMOINE (1 252 apparitions)

6 août 1996	Le Soleil	Journal	Inconnu	Bas-Saint-Laurent
17 mars 1997	Le Soleil	Journal	Inconnu	Kamouraska
10 septembre 1997	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Chouinard	De la culture à en manger
19 septembre 1997	Le Soleil	Journal	PC	Les Journées de la culture bientôt réalité
12 juin 1997	Le Devoir	Journal	Jean Chartier	La renaissance du manoir Fraser
27 mai 1998	Le Soleil	Journal	Inconnu	Kamouraska
9 juillet 1999	Le Devoir	Journal	Jean Chartier	Le patrimoine en revue
4 janvier 2000	Le Devoir	Journal	Jean Chartier	Vers un nouvel engouement pour le patrimoine ?
10 juin 2000	Le Soleil	Journal	Inconnu	La Pocatière
16 septembre 2000	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Rivière-du-Loup
30 septembre 2000	La Presse	Journal	Inconnu	Festival du Kamouraska
31 mars 2001	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Tourisme Bas-Saint-Laurent remplace l'ATR
5 mai 2001	Les Affaires	Journal	Claudine Hébert	Le Québec à vélo...
11 mai 2002	Le Soleil	Journal	Sylvie Ruel	Kamouraska exerce ses charmes
7 juin 2002	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Festival du patrimoine
22 juin 2002	Le Quotidien	Journal	Inconnu	Kamouraska charme avec ses maisons ancestrales
29 juin 2002	Le Nouvelliste	Journal	Inconnu	Kamouraska est un des plus beaux villages du Québec
2 novembre 2002	Le Devoir	Journal	Marie-Hélène Alarie	À Saint-Pacôme, l'architecte Christian Dionne transforme une caserne de pompiers en résidence
21 juin 2003	La Presse	Journal	André Désiront	KAMOURASKA
28 août 2003	La Presse Canadienne	Fils de presse	La Presse Canadienne	Un Centre d'animation du patrimoine est mis sur pied dans Kamouraska
12 novembre 2008	Le Soleil	Journal	Carl Thériault	Une charte des paysages pour les projets éoliens
4 août 2010	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Kamouraska : Un circuit pour découvrir l'histoire des municipalités
24 décembre 2010	Le Soleil	Journal	Inconnu	Historia sauve la grange de la dîme
18 juillet 2011	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Presque une guerre sainte
18 juillet 2011	Cyberpresse	Presse web	Marc Larouche	Déconstruction de l'église St-François : presque une guerre sainte
15 octobre 2011	Le Soleil	Journal	Marc Larouche	Kamouraska veut vendre son presbytère
20 juin 2012	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Prix du Patrimoine au Kamouraska
18 juillet 2012	Le St-Laurent Portage	Journal	Stéphanie Gendron	Des circuits diversifiés à vélo
1er août 2012	Le St-Laurent Portage	Journal	Stéphanie Gendron	Un circuit du patrimoine "high tech"

15 août 2012	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Ouverture officielle de la Grange à dîme
7 novembre 2012	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Carnets de Kamouraska
8 décembre 2012	Le Devoir	Journal	Isabelle Paré	Livre - Carnets de Kamouraska, Paul-Louis Martin
16 octobre 2013	Le St-Laurent Portage	Journal	Inconnu	Des universitaires bostonnais goûtent le Québec... à Kamouraska
22 octobre 2013	Le Devoir	Journal	Frédérique Doyon	Une première année ''faste'' pour la Loi sur le patrimoine culturel
26 octobre 2012	Le Devoir	Journal	Frédérique Doyon	Patrimoine - Québec joue de prudence avec la nouvelle loi
11 juillet 2014	Le St-Laurent Portage	Presse web	Inconnu	Conférence au Musée régional de Kamouraska
20 août 2014	Le St-Laurent Portage	Presse web	Stépahnie Gendron	Des propriétés de marchands d'autrefois se distinguent
15 décembre 2018	Le Soleil	Journal	Johanne Fournier	Inno-3B : l'agriculture à la rescousse du patrimoine religieux
15 juillet 2019	La Presse+	Journal	Éric LeFrançois	Au fil de l'eau
28 juillet 2019	Le Journal de Québec	Presse web	Mariane Bergeron-Courteau	10 idées de roadtrips d'une journée à faire cet été à partir de Québec

Kamouraska et Anne Hébert (1 191 apparitions)

12 décembre 1970	Le Devoir	Journal	Jean Éthier-Blais	Un Noël de lecture
1er janvier 1971	Universia Audio	Télévision et radio	Inconnu	Mon oncle Antoine et Kamouraska de Claude Jutra
1er février 1975	Québec français	Journal	Hubert Blais	Notes sur le héros de roman québécois
5 juin 1982	La Presse	Journal	Luc Perreault	Voici venu le temps
18 septembre 1982	Le Soleil	Journal	Régis Tremblay	Anne Hébert atteint à une beauté insoutenable
19 mai 1990	La Presse	Journal	Normand Cazelais	Les surprises de Kamouraska
18 juillet 1992	La Presse	Journal	Lucie Côte	Au pays de Bella
17 décembre 1992	La Presse	Journal	Pierre Foglia	Menteurs !
20 décembre 1992	La Presse	Journal	Daniel Proulx	Ce n'est pas tout d'avouer un crime...
10 novembre 1993	La Presse	Journal	Michel Dolbec	Anne Hébert honorée par l'Ordre des francophones d'Amérique
11 janvier 1994	Le Devoir	Journal	Pierre Cayouette	Anne Hébert décroche le prix Gilles-Corbeil "J'ai beaucoup de chance d'être ainsi reconnue"
4 novembre 1994	La Presse	Journal	Mario Roy	L'ouvrage le plus vendu au Québec ces derniers 20 ans a été Le Choc du futur
12 novembre 1994	La Presse	Journal	Inconnu	Vos préférences

4 février 1995	La Presse	Journal	Luc Perreault	Kamouraska
4 février 1995	La Presse	Journal	Claude Gingras	Convaincante illusion
11 février 1995	Le Devoir	Journal	Odile Tremblay	Le "vrai" Kamouraska
17 février 1995	Le Soleil	Journal	Régis Tremblay	"Kamouraska" de Claude Jutra
18 février 1995	Le Droit	Journal	Marc-André Joanisse	Petits rendez-vous
3 juin 1995	Le Devoir	Journal	Pierre Cayouette	La force de la nature
20 janvier 1996	La Presse	Journal	Jocelyne Lepage	Fleur des Bois sous la neige... si l'hiver vous intéresse
23 juin 1996	La Presse	Journal	Réginald Martel	Anne Hébert : Le vrai pays de l'écrivain, c'est la langue
23 juin 1996	La Presse	Journal	Réginald Martel	Venus de partout pour Anne Hébert
28 août 1996	Le Devoir	Journal	Hervé Guay	Le Festival de Trois rend hommage à Anne Hébert
31 août 1996	La Presse	Journal	Inconnu	Anne Hébert fait don de ses manuscrits à l'U. de Sherbrooke
31 août 1996	Le Soleil	Journal	Inconnu	Anne Hébert passe en coup de vent à Sherbrooke
5 mars 1997	Le Soleil	Journal	Michel Dolbec	Anne Hébert rentre à Montréal
5 mars 1997	Le Quotidien	Journal	Michel Dolbec	Après 40 ans passés en France
5 mars 1997	Le Droit	Journal	Inconnu	Après 40 ans, Anne Hébert rentre au Québec
6 mars	La Presse	Journal	Michel Dolbec	Anne Hébert rentrera au Québec... quand la neige sera partie
26 avril 1997	Le Soleil	Journal	Anne-Marie Voisard	La jeunesse des mots
3 mai 1997	Le Droit	Journal	Anne-Marie Voisard	Anne Hébert en sol québécois
4 janvier 1998	La Presse	Journal	Mario Roy	Un moment de pure émotion
4 janvier 1998	La Presse	Journal	Mario Roy	Des éditeurs québécois pris au piège !
5 janvier 1998	Le Quotidien	Journal	Inconnu	Sous un pseudonyme
5 janvier 1998	Le Droit	Journal	Inconnu	Un bon canular
5 janvier 1998	Le Soleil	Journal	Inconnu	Sept éditeurs refusent la prose d'Anne Hébert
31 janvier 1998	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Chouinard	Rentrée littéraire
28 février 1998	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Chouinard	Dérangeante : Anne Hébert
14 mars 1998	Le Droit	Journal	Marie-Paule Villeneuve	Un style de fer dans un gant de velours
1er mai 1998	L'Actualité	Journal	Danielle Laurin	Anne Hébert existe
2 mai 1998	Le Soleil	Journal	Lise Fournier	Le Bas-Saint-Laurent de Beaulieu et Dompierre
15 mai 1998	Le Devoir	Journal	Inconnu	Le bas-saint-laurent les racines de Bouscotte
19 juillet 1998	La Presse	Journal	Réginald Martel	Le centre Anne-Hébert
21 novembre 1998	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Chouinard	Les pays littéraires du Québec
28 novembre 1998	Le Devoir	Journal	Marie-Claude Petit	Pour les adeptes du vidéo
6 décembre 1998	La Presse	Journal	Réginald Martel	Les débuts de Flammarion Québec
12 décembre 1998	Le Nouvelliste	Journal	Inconnu	Les romans, biographies et essais
1er février 1999	L'Actualité	Journal	Gilles Marcotte	Les raconteurs du 20e siècle
4 mars 1999	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Chouinard	Salon du livre de Paris : Anne Hébert n'ira pas en France
4 mars 1999	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Chouinard	Anne Hébert n'ira pas en France

4 mars 1999	Le Soleil	Journal	Inconnu	Anne Hébert ne sera pas du Salon du livre de Paris
13 mars 1999	Le Devoir	Journal	Gilles Marcotte	Anne Hébert : Les textes habités
15 mars 1999	L'Actualité	Journal	Sophie Gironnay	Au Québec
12 juin 1999	Le Nouvelliste	Journal	Martin Francoeur	Histoire parisienne à saveur espagnole
19 juin 1999	Le Devoir	Journal	Robert Chartrand	Anne Hébert : La distance nécessaire
19 juin 1999	Le Droit	Journal	Marie-Paule Villeneuve	De rêve et de misère
10 juillet 1999	Le Soleil	Journal	Lise Lachance	Anne Hébert
9 janvier 2000	La Presse	Journal	Stanley Péan	Les règles du "Je"
22 janvier 2000	La Presse Canadienne	Journal	Jocelyne Richer	La romancière Anne Hébert est décédée
22 janvier 2000	La Presse Canadienne	Journal	Inconnu	Le monde littéraire québécois attristé par le décès d'Anne Hébert
22 janvier 2000	The Canadian Press	Journal	Inconnu	Acclaimed Quebec author Anne Hebert dead at 83
23 janvier 2000	La Presse	Journal	Jocelyne Richer	Anne Hébert : autant de talent que de génie
23 janvier 2000	Le Soleil	Journal	Isabelle Mathieu	Anne Hébert n'est plus
23 janvier 2000	Progrès-dimanche	Journal	Inconnu	Auteure de Kamouraska et des Fous de Bassan
23 janvier 2000	Le Soleil	Journal	Jocelyne Richer	Décès d'Anne Hébert
23 janvier 2000	La Presse	Journal	Marie-Claude Girard	Un grand écrivain disparait
24 janvier 2000	Le Devoir	Journal	Inconnu	Extraits d'entrevues au Devoir
24 janvier 2000	La Tribune	Journal	Rachel Lussier	La fin des éveilleurs de pays ?
24 janvier 2000	La Presse	Journal	Marie-Claude Girard	Les hommages affluent après le décès d'Anne Hébert
24 janvier 2000	Le Nouvelliste	Journal	Inconnu	Des hommages de partout
24 janvier 2000	Le Figaro	Journal	Inconnu	Anne Hébert
24 janvier 2000	Libération	Journal	Inconnu	Mort de l'écrivain Anne Hébert
24 janvier 2000	La Croix	Journal	Jean-Francois Bouthors	Anne Hebert laisse la littérature québécoise en deuil
25 janvier 2000	La Tribune	Journal	Inconnu	Les Estriens invités à signer le livre d'Anne Hébert
25 janvier 2000	Le Droit	Journal	Clinton Archibald	Un génie qui vivra
26 janvier 2000	Le Soleil	Journal	Éric Moreault	Les racines d'Anne Hébert
26 janvier 2000	La Presse	Journal	Isabelle Hachey	Dernier hommage des amoureux de l'œuvre d'Anne Hébert
26 janvier 2000	La Tribune	Journal	Inconnu	Une future bibliothèque Anne-Hébert ?
26 janvier 2000	Le Quotidien	Journal	Inconnu	La Grande bibliothèque Anne Hébert ?
27 janvier 2000	L'Acadie Nouvelle	Journal	Inconnu	Le nom d'Anne Hébert pour la Grande Bibliothèque du Québec ?
28 janvier 2000	La Presse	Journal	Paul Roy	'C'est Anne Hébert qui m'a appris à lire''
28 janvier 2000	La Presse Canadienne	Journal	Michel Hébert	Anne Hébert à son dernier repos
29 janvier 2000	Le Devoir	Journal	Christian Rioux	Paris se souvient d'une femme discrète
29 janvier 2000	Le Devoir	Journal	Pierre Nepveu	L'éternel présent d'un grand poète
29 janvier 2000	La Presse	Journal	Paul Roy	'Une femme vraiment bien''
29 janvier 2000	La Tribune	Journal	Michel Hébert	Anne Hébert conduite à son dernier repos

29 janvier 2000	Le Quotidien	Journal	Michel Hébert	Funérailles de Anne Hébert
29 janvier 2000	Le Devoir	Journal	Mario Cloutier	Anne Hébert est portée à son dernier repos
29 janvier 2000	Le Soleil	Journal	Éric Moreault	Une bibliothèque à la mémoire d'Anne Hébert
29 janvier 2000	La Voix de l'Est	Journal	Michel Hébert	Anne Hébert à son dernier repos
29 janvier 2000	Le Devoir	Journal	Odile Tremblay	À tout prendre
30 janvier 2000	La Presse	Journal	Stanley Péan	Un astre s'éteint
30 janvier 2000	La Presse	Journal	Lucie Côté	Les écrivainces lectrices d'Anne Hébert
30 janvier 2000	La Presse	Journal	Lucie Côté	Anne Hébert en France
9 février 2000	La Tribune	Journal	Inconnu	Soirée hommage à Anne Hébert
12 mars 2000	La Presse	Journal	Stanley Péan	Héritières d'Anne Hébert
24 mars 2000	Le Droit	Journal	Ève Dumas	Anne Hébert - Le secret de vie et de mort, d'André Brochu
3 mai 2000	Le Devoir	Journal	Inconnu	Kamouraska sur scène
30 août 2000	Le Quotidien	Journal	Inconnu	Documentaire sur la vie d'Anne Hébert
30 août 2000	Le Droit	Journal	Inconnu	Godbout tourne un documentaire sur la vie d'Anne Hébert
30 août 2000	Le Soleil	Journal	Michel Dolbec	Une première
31 août 2000	Le Devoir	Journal	Michel Dolbec	Jacques Godbout tourne à Paris un documentaire sur Anne Hébert
4 novembre 2000	La Voix de l'Est	Journal	Monique Nuytemans	Kamouraska au nom chantant
29 juin 2002	Le Devoir	Journal	Guylaine Massoutre	Lieux de mémoire
23 juillet 2003	Le Devoir	Journal	Caroline Montpetit	Cinq toiles de la collection privée d'Anne Hébert seront mises en vente
15 mars 2003	Télérama		Cécile Mury	Le Québécois mal aimé
11 avril 2003	Le Soleil	Journal	Inconnu	Kamouraska en version théâtrale
24 avril 2003	Le Devoir	Journal	Stéphane Baillargeon	Kamouraska au Théâtre Denise-Pelletier
5 juillet 2003	La Presse	Journal	Jean-Pierre Durand	Anne Hébert bientôt sur un timbre
23 juillet 2003	Le Devoir	Journal	Caroline Montpetit	Cinq toiles de la collection privée d'Anne Hébert seront mises en vente
24 juillet 2003	Le Soleil	Site web	Régis Tremblay	Cinq tableaux de la collection d'Anne Hébert aux enchères
29 juillet 2003	La Presse Canadienne	Journal	Inconnu	Le ''Kamouraska'', de Jean Paul Lemieux, a trouvé preneur à l'écran
25 septembre 2003	Métro	Journal	Caroline Saint-Pierre	Kamouraska présenté une première fois sur scène
29 septembre 2003	Le Devoir	Journal	Hervé Guay	La passion criarde
8 décembre 2003	La Presse	Journal	Pierre Vennat	La malchance d'Anne Hébert
9 mai 2006	La Tribune	Journal	Claudia Timmons	Une chance unique de découvrir Anne Hébert
18 juin 2006	Le Soleil	Journal	Michel Dolbec	Anne Hébert immortalisée à Paris
31 mars 2009	La Presse	Journal	Inconnu	Les débuts lyriques de Kamouraska
4 septembre 2009	Le Devoir	Journal	Inconnu	Kamouraska restauré

4 septembre 2009	La Presse Canadienne	Journal	Inconnu	Une nouvelle version restaurée en haute définition de Kamouraska
23 décembre 2009	L'Orient	Journal	Inconnu	Les mots chargés de songe d'Anne Hébert
10 octobre 2010	Cyberpresse	Journal	Didier Fessou	Anne Hébert dépossédée de l'amour
4 août 2011	Le Soleil	Journal	André Duchesne	L'univers d'Anne Hébert au cinéma
17 octobre 2012	Le Journal de Montréal	Journal	Maxime Demers	L'univers d'Anne Hébert au grand écran
26 octobre 2012	24 heures Montréal	Journal	Inconnu	La grande noirceur
27 octobre 2012	La Presse	Journal	Chantal Guy	Une appropriation passionnée
27 octobre 2012	Le Soleil	Journal	Normand Provencher	Du silence et des ombres
27 octobre 2012	Le Journal de Montréal	Journal	Maxime Demers	Le cinéma québécois sur une lancée
11 novembre 2012	Le Journal de Montréal	Journal	Maxime Demers	Un nouveau projet de film pour Yves-Christian Fournier
14 novembre 2012	L'Action du mercredi	Journal	Inconnu	À Voix haute interprétera Kamouraska
22 février 2013	Le Devoir	Journal	Inconnu	Anne Hébert : écrivaine, amie
25 mars 2013	La Tribune	Journal	Karine Tremblay	Regard neuf sur Anne Hébert
3 octobre 2013	ICI Radio-Canada	Site web	Inconnu	L'œuvre complète d'Anne Hébert rééditée en cinq tomes
30 novembre 2013	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Lamontagne	Relire Anne Hébert
3 mai 2014	Le Devoir	Journal	Odile Tremblay	Anne Hébert et moi
11 mai 2014	Le Soleil	Journal	Éric Moreault	Usurpation d'identité
3 octobre 2015	Le Nouvelliste	Journal	Marie-Josée Montminy	La Place d'Armes nommée Parc Anne-Hébert
29 janvier 2016	Le Devoir	Site web	François Lévesque	L'homme qui faisait parler la fibre
20 février 2016	La Tribune	Journal	Sonia Bolduc	Anne Hébert en poésie
27 février 2016	La Tribune	Journal	Inconnu	Rue Anne Hébert
30 mars 2016	L'Avantage Votre journal	Journal	A.M.	L'univers d'Anne Hébert peint par des artistes de la région
28 mai 2016	Le Devoir	Journal	Marie-Andrée Lamontagne	Le temps d'ANNE HÉBERT
29 mai 2016	La Presse+	Journal	Chantal Guy	L'incontournable édition critique
4 juin 2016	La Presse	Journal	Chantal Guy	Pour toujours Anne Hébert
30 juin 2016	Le Canada Français	Journal	Jean-François Crépeau	Dans l'intimité d'une grande écrivaine
29 juillet 2016	Le Soleil	Journal	Geneviève Bouchard	La capitale d'Anne Hébert
30 juillet 2016	La Tribune	Journal	Inconnu	Chanson de circonstance
30 juillet 2016	Le Soleil	Journal	Geneviève Bouchard	Québec dans l'œil d'Anne Hébert
30 juillet 2016	La Voix de l'Est	Journal	Geneviève Bouchard	Québec sous la lentille d'Anne Hébert
24 août 2016	Le Journal de Montréal	Journal	Inconnu	Hommages à Anne Hébert et à L'avalée des avalés
6 septembre 2016	Le Devoir	Journal	Alexandre Cadieux	Quatre voix pour une dame de cent ans
17 novembre 2016	La Journal de Québec	Journal	Inconnu	Les 100 ans d'Anne Hébert
17 novembre 2016	La Presse	Journal	Aleksi K. Lepage	Les choses littéraires d'Anne Hébert
18 novembre 2016	Le Journal de Montréal	Journal	Inconnu	Les 100 ans d'Anne Hébert

31 janvier 2017	La Voix de l'Est	Journal	Marie-Ève Lambert	Spectacle-hommage à la poète Anne Hébert
1er février 2017	Journal le Guide	Journal	Ghyslain Forcier	La poésie d'Anne Hébert transposée sur scène à Sutton
19 août 2017	Le Devoir	Journal	Dominic Tardif	Comment survivre à une œuvre de jeunesse sans trop rougir de honte ?
22 janvier 2018	Le Devoir	Journal	Jean-François Nadeau	L'amour à Kamouraska
26 octobre 2019	Le Devoir	Journal	Christian Desmeules	Lumières sur Anne Hébert
27 octobre 2019	La Presse	Site web	Chantal Guy	Presque tout sur Anne Hébert
17 mars 2020	Québec Hebdo	Site web	Alain Couillard	La Centre socioculturel Anne-Hébert transformé
17 juin 2020	L'Éclaireur	Site web	Frederic Desjardins	Un travail colossal rendant hommage à l'écrivaine Anne Hébert
14 octobre 2020	L'Actualité	Journal	Julie Roy	Les suggestions de lecture de Louise Dupré

ANNEXE J

REVUE DE PRESSE ST-ÉLIE-DE-CAXTON

Date	Média	Auteur	Titre
9 novembre 1998	Le Nouvelliste	Marie-Josée Montmigny	Activités à la bibliothèque
5 décembre 1998	Le Nouvelliste	Marie-Josée Montmigny	Spectacles à la bibliothèque
2 octobre 1999	Le Nouvelliste	Marie-Josée Montmigny	Rendez-vous des arts à Grand-Mère
21 octobre 1999	Le Nouvelliste	LC	Les contes et légendes logent à la Pierre angulaire
17 février 1999	Le Nouvelliste	Mireille Roberge	Quand les Français débarquent
27 mai 1999	Le Nouvelliste	Inconnu	Tourisme sur deux roues
7 juillet 1999	Le Nouvelliste	Véronique Goyette	Les églises comme visite touristique
20 juillet 2001	Le Droit	Caroline Barrière	Frédéric Pellerin séduit
21 juillet 2001	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Frédéric Pellerin cuisine la mémoire et réchauffe le conte
22 juillet 2001	Le Droit	Caroline Barrière	Pellerin enlève le bronze
2 septembre 2001	La Presse	Jocelyne Lepage	Le calvaire de Saint-Élie - un attrait touristique
17 octobre 2001	CyberPresse	Nadine Descheneaux	Dans mon village, il y a belle lurette ?
17 octobre 2001	CyberPresse	Nadine Descheneaux	Célébrer le conte
26 juin 2002	Acadie Nouvelle	Isabelle Lacroix	L'univers merveilleux d'un jeune conteur
29 juillet 2002	Le Nouvelliste	Pascale Gilbert	Plus de 1000 motocyclistes envahissent Saint-Élie
1er septembre 2002	L'Actualité	André Ducharme	Je conte, donc je suis
11 janvier 2003	La Tribune	Laura Martin	Fred Pellerin en conte des bonnes
17 janvier 2003	La Tribune	Laura Martin	La légende de Babine et autres délices
25 mars 2003	Le Nouvelliste	Roland Paillé	Fred Pellerin en tournée dans les Maritimes
11 juillet 2003	Acadie Nouvelle	Isabelle Lacroix	La vérité sortie tout droit de l'imagination du conteur
19 juillet 2003	La Presse	Marie-Christine Blais	Conte- Le Pellerin de Saint-Élie-de-Caxton

19 juillet 2003	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Un écho de plus en plus important
23 juillet 2003	Le Droit	Solande Lévesque	Fred Pellerin se raconte
18 septembre 2003	Le Nouvelliste	Stephan Frappier	Contes et légendes à saveur internationale
25 octobre 2003	Le Nouvelliste	Roger Levasseur	Fred Pellerin : Une carrière qui explose pour le jeune conteur de Saint-Élie-de-Caxton
27 octobre 2003	Le Nouvelliste	François Houde	Fabuleux Fred Pellerin
7 novembre 2003	Le Devoir	Sylvain Cormier	Ce type est prodigieux
12 novembre 2003	Le Nouvelliste	Stéphan Frappier	Vers un événement panmauricien
22 décembre 2003	Le Devoir	Solande Lévesque	Le pouvoir magique du conte
5 janvier 2004	Le Nouvelliste	Stephan Frappier	L'année de Fred Pellerin et Bryan Perro
13 février 2004	Le Quotidien	Johanne De La Sablonnière	Merveilleux conteur
31 août 2004	Le Nouvelliste	François Houde	Les contes et légendes prennent de l'ampleur
3 octobre 2004	L'Action d'Autray	Jean-Paul Plante	Le 7e Festival des Contes et Légendes aura une touche pan-mauricienne
16 octobre 2004	La Presse	Chantal Guy	Fred Pellerin, l'homme fort du conte
16 octobre 2004	Le Devoir	Sylvain Cormier	De la noblesse du pétage de broue
22 octobre 2004	La Presse	Chantal Guy	Une veillée inoubliable à Saint-Élie
23 février 2005	La Voix du Nord Cambrai	Inconnu	Du grand spectacle à l'accent québécois
24 mars 2005	Le Soleil	Nicolas Houle	Suivez le guide ! Fred Pellerin propose une savoureuse visite touristique de son village à renfort de contes
21 mai 2005	La Tribune	Josiane Guay	Fred dit le Pellerin amoureux
25 mai 2005	CyberPresse	Inconnu	Fred Pellerin trimballe son troisième spectacle au Québec et en France
7 octobre 2005	Métro	Jean-Philippe Angers	Fred Pellerin, adepte du "joyeurisme"
15 octobre 2005	La Presse	Paul Journet	Fred Pellerin, comme une odeur de magie
15 octobre 2005	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Tout le monde en parle... de Fred Pellerin
20 novembre 2005	L'Action d'Autray	Jean-Paul Plante	Le magicien de Saint-Élie
29 novembre 2005	La Presse Canadienne	Inconnu	Le conteur Fred Pellerin vantera les charmes de toute la Mauricie

3 décembre 2005	L'Hebdo du Saint-Maurice	Bernard Lepage	Fred, le pellerin de la Mauricie
20 décembre 2005	Le Nouvelliste	Inconnu	Fred Pellerin parmi les grands
24 décembre 2005	Le Devoir	Fred Pellerin	Le Coq en vain. Si on veut des miracles, on a juste à s'en organiser !
28 décembre 2005	La Presse	Nathalie Petrowski	Du côté de chez Fred
18 février 2006	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Un premier carnaval d'hiver à Saint-Élie
23 juin 2004	Radio-Canada	Entrevues	Au Point, des lutins et des hommes ou l'art de perpétuer les légendes dans les régions. Le conteur Fred Pellerin raconte comment il veut contrer l'exode des villages
5 avril 2006	CyberPresse	Michel Dolbec	Fred Pellerin se lancera à la conquête du public parisien
1er mai 2006	Le Nouvelliste	Isabelle Labrie	Zoom sur le monde mythique de Fred Pellerin
16 juin 2006	Le Nouvelliste	Guy Veillette	C'est quaisement pas croyable !
24 juin 2006	L'Hebdo du Saint-Maurice	Marie-Ève Veillette	La Mauricie ouvre grand ses bras aux touristes
30 juillet 2006	L'Action d'Autray	Inconnu	Fred Pellerin se transforme en encanteur à Saint-Élie (Criée des âmes)
20 août 2006	La Presse	Frédérick Lavoie	Comme une odeur de mythes
5 septembre 2006	Le Nouvelliste	André-Jean Bordeleau	La solution : la solidarité
16 septembre 2006	Le Nouvelliste	Inconnu	Le Saint-Élie-de-Caxton Kanuk
4 octobre 2006	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Les photographes de presse visent l'imaginaire de Fred Pellerin
16 novembre 2006	Le Nouvelliste	François Houde	Saint-Élie encore en vedette
16 novembre 2006	Le Nouvelliste	Inconnu	Un objet de fierté
18 novembre 2006	L'Hebdo du Saint-Maurice	Hugo Lemay	Une jolie carte de visite pour Saint-Élie
7 décembre 2006	Téléjournal Radio-Canada	Bernard Derome	Le prix des maisons explose à Saint-Élie-de-Caxton grâce à la renommée de Fred Pellerin. - Le petit village québécois du conteur québécois Fred Pellerin est plus populaire que jamais.
7 décembre 2006	SRC Mauricie	Inconnu	Fred Pellerin à l'origine d'un boom immobilier
9 décembre 2006	Journal de Montréal	Marie-Joëlle Parent	Saint-Élie tatoué sur le cœur
9 décembre 2006	Journal de Montréal	Inconnu	Le village de Fred Pellerin immortalisé
12 décembre 2006	Le Nouvelliste	Éric Langevin	Saint-Élie se prépare pour accueillir les spectateurs
20 décembre 2006	Le Nouvelliste	Éric Langevin	Rien ne va plus à La Pierre angulaire

20 janvier 2007	L'Hebdo du Saint-Maurice	Jean-Paul Plante	Saint-Élie se prépare à l'ouragan Fred
22 février 2007	SRC Mauricie	Inconnu	Les contes de Saint-Élie-de-Caxton au grand écran
6 mars 2007	La Croix	RASPIENGEAS Jean-Claude	Fred Pellerin Conteur. La voix de Saint-Élie-de-Caxton.
7 mars 2007	Métro	Inconnu	Les débuts de Fred Pellerin à Paris
26 mai 2007	L'Écho de Maskinongé	Jean-Paul Plante	C'est l'été de Fred Pellerin !
26 mai 2007	L'Écho de Maskinongé	Jean-Paul Plante	Saint-Élie : une municipalité "en action"
7 juin 2007	Le Nouvelliste	Jean-Marc Beaudoin	La nouvelle vraie force touristique
9 juin 2007	La Presse	Martine Bouliane	Zoom sur le monde merveilleux de Fred Pellerin
9 juin 2007	L'Écho de Maskinongé	Hugo Lemay	De parlage en jasette, une tournée de deux heures à Saint-Élie-de-Caxton
10 juin 2007	La Presse	Inconnu	Découvrir la "parlure" de Saint-Élie
18 juin 2007	Le Nouvelliste	Inconnu	Saint-Élie s'emballe
27 juin 2007	SRC Mauricie	Inconnu	Soir de première au village
28 juin 2007	Le Nouvelliste	Marjolaine Arcand	Un beau pied de nez à la machine
6 août 2007	Le Nouvelliste		Les villageois portent avec fierté le projet de Fred
6 octobre 2007	La Presse	Nicoud, Anabelle	Les fées se penchent encore sur Saint-Élie-de-Caxton
6 octobre 2007	L'Écho de Maskinongé	Hugo Lemay	Le fabuleux, le merveilleux, le magnifique, bref la magie se poursuit à Saint-Élie-de-Caxton. Jeans délavés, cotons ouatés élimés, Fred Pellerin et le réalisateur Luc Picard ont tenu devant l'église un happening médiatique décontracté mercredi matin.
11 novembre 2007	Le Nouvelliste	Inconnu	Un village populaire
2 mai 2008	Le Nouvelliste	Inconnu	Quinze étudiants pour accueillir les touristes
30 mai 2008	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Un été achalandé à Saint-Élie
1er juin 2008	Les Affaires	Nathalie Degrandmont	Les visages touristiques de nos régions
10 juin 2008	Téléjournal Radio-Canada	Bernard Derome	Une nouvelle histoire pour Fred Pellerin, mais toujours le même décor, Saint-Élie-de-Caxton
18 juin 2008	Métro	Inconnu	Le grand tour de Saint-Élie-de-Caxton
28 juin 2008	L'Écho du Saint-Maurice	Inconnu	Fred fait des petits

23 juillet 2008	Le Nouvelliste	Linda Corbo	La municipalité agrémente ses installations pour accueillir les visiteurs
26 juillet 2008	L'Hebdo du Saint-Maurice	Sandra Lacroix	Dans l'imaginaire de Saint-Élie-de-Caxton
2 août 2008	L'Écho de Maskinongé	Inconnu	Des événements tout au long de l'année à Saint-Élie
6 août 2008	Le Nouvelliste	Cynthia Laflamme	Saint-Élie en mots, en photos et en vidéo
9 août 2008	L'Hebdo du Saint-Maurice	Sandras Jacob	Saint-Élie existe vraiment
9 août 2008	L'Écho de Maskinongé	Inconnu	L'histoire de Saint-Élie gravée à jamais
25 août 2008	Le Journal de Québec	Yvon Laprade	Boom économique à Saint-Élie-de-Caxton
25 août 2008	Le Journal de Québec	Yvon Laprade	Notre ressource, c'est Fred !
11 octobre 2008	La Presse	Marie-Christine Blais	Le villageois global
1er novembre 2008	La Tribune	François Houde	À Saint-Élie-de-Caxton comme à Hollywood…
6 novembre 2008	Journal de Montréal	Maxime Demers	C'est la fête à Saint-Élie-de-Caxton
6 novembre 2008	Le Soleil	François Houde	Une première comme un cadeau aux gens du village
17 novembre 2008	La Croix	Bruno Bouvet	Les légendes vivantes d'un conteur québécois.
22 novembre 2008	La Presse	Isabelle Masse	Rêver à Saint-Élie
22 novembre 2008	Journal de Québec	Maxime Demers	Fou de son village
22 novembre 2008	Journal de Montréal	Inconnu	Comme le village d'Astérix
22 novembre 2008	La Presse	Inconnu	Au temps du magnifique
22 novembre 2008	Le Soleil	Inconnu	Au pays imaginaire
22 novembre 2008	CyberPresse	Inconnu	Le Saint-Élie de Babine - fiction et réalité
22 novembre 2008	CyberPresse	François Houde	MÉO, le coiffeur
22 novembre 2008	CyberPresse	Normand Provencher	Babine : la belle histoire d'un pays d'en haut
23 novembre 2008	La Presse Canadienne	Michel Dolbec	Fred Pellerin en France : "Ça décolle sérieusement", selon son agent
24 novembre 2008	Le Quotidien	Inconnu	La France aime Fred Pellerin
25 novembre 2008	Le journal de Montréal	Claudia Larochelle	Ambiance villageoise
8 décembre 2008	Le Nouvelliste	Inconnu	La féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton
17 décembre 2008	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Soirée magique à Saint-Élie

24 décembre 2008	L'Hebdo du Saint-Maurice	Andrée-Ann Trudel	La magie de Saint-Élie
28 décembre 2008	CyberPresse	Josiane Gagnon	Saint-Élie prise d'assaut par la visite
14 janvier 2009	L'Hebdo du Saint-Maurice	Andrée-Ann Trudel	Succès pour la féerie de Noël
2 février 2009	Ouest-France	Inconnu	Fred Pellerin, un truculent conteur venu du Québec
9 février 2009	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Tout augmente à Saint-Élie
17 février 2009	Le Nouvelliste	Inconnu	Pas de spectacle de Fred l'été prochain
1er mai 2009	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	L'accent sur le tourisme
20 mai 2009	L'Hebdo du Saint-Maurice	Andrée-Ann Trudel	Un plus à l'offre touristique caxtonienne
30 mai 2009	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Un calvaire à exploiter
8 juillet 2009	Le Nouvelliste	Mathieu Lamothe	L'œuvre de Fred Pellerin continue d'attirer les foules
22 juillet 2009	L'Écho de Maskinongé	Bernard Lepage	Des toiles qui parlent... des personnages de Fred
19 août 2009	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Merci à Babine et à Fred
31 août 2009	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Saint-Élie vers une saison record
24 septembre 2009	L'express	Éric Libiot	A suivre... Fred Pellerin
30 septembre 2009	La Presse	Louis-Bernard Robitaille	Le conteur universel
30 septembre 2009	Le Nouvelliste	Louis-Bernard Robitaille	La véritable consécration à Paris
8 octobre 2009	CyberPresse	Valérie Simard	Affluence record à Saint-Élie-de-Caxton
31 octobre 2009	Le Semaine Verte	ERROL DUCHAINE	La ruralité québécoise sous la loupe d'experts étrangers
31 octobre 2009	La Presse Canadienne	Michel Dolbec	Le conteur Fred Pellerin triomphe au Théâtre du Rond-Point, à Paris
1er novembre 2009	Journal de Québec	Inconnu	« Ça a pété au frette ! »
1er novembre 2009	Le Soleil	Michel Dolbec	Fred Pellerin met Paris dans sa poche
4 novembre 2009	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Le maire Diamond veut profiter de l'impact de Fred Pellerin
10 novembre 2009	SRC Le Téléjournal	Céline Galipeau	Les contes de Fred Pellerin : une maison de la culture à Saint-Élie-de-Caxton
25 novembre 2009	Le Nouvelliste	Inconnu	Saint-Élie-de-Chanson, en toute exclusivité
25 novembre 2009	L'Hebdo du Saint-Maurice	Sandras Jacob	Une 2e Féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton
5 décembre 2009	La Presse	Stéphanie Morin	Noël chez Fred Pellerin

16 décembre 2009	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Le Monde débarque à Saint-Élie
20 décembre 2009	CyberPresse	Éric Lallier	Le « Pellerinage » de Noël victime de son succès
31 décembre 2009	Le Nouvelliste	François Houde	Le Monde visite Saint-Élie
31 décembre 2009	Le Nouvelliste	Inconnu	Un modèle économique ?
5 janvier 2010	Le Nouvelliste	Louise Plante	Un poète tombé du ciel
5 janvier 2010	Le Nouvelliste	Louise Plante	Sans événement rassembleur, pas de vie villageoise
6 janvier 2010	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Près de 3000 personnes pour la féerie de Noël
20 janvier 2010	L'Hebdo du Saint-Maurice	Andrée-Ann Trudel	Bien des projets pour Saint-Élie-de-Caxton
20 janvier 2010	L'Hebdo du Saint-Maurice	Andrée-Ann Trudel	Saint-Élie achète le Garage Léo Déziel
30 janvier 2016	La Nouvelle République du Centre-Ouest	Vanina Le Gall	Quand les" Pellerinades" font mouche…
31 janvier 2010	L'Express du dimanche	Maxime Rioux	Le Musée de la photo présente "Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton"
1er février 2010	Paris-Normandie	Inconnu	Un génial conteur venu de Mauricie
10 février 2010	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Le tourisme est bon pour la fabrique
30 mars 2010	Le Journal de Saône	Brigitte Schneider	Fred Pellerin et ses drôles de contes du Québec
3 avril 2010	Le Nouvelliste	Inconnu	"Ça marche parce que c'est bon !"
7 avril 2010	L'hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Fred Pellerin nommé Personnalité touristique de l'année
30 avril 2010	Le Nouvelliste	Inconnu	Plus de 35 000 visiteurs attendus
1er mai 2010	Le Devoir	Catherine Lalonde	À Saint-Élie-de-Caxton et Portneuf - L'art actuel est possible en milieu rural
8 mai 2010	Le Quotidien	Laura Lévesque	Un sujet sensible pour Fred Pellerin
25 mai 2010	Le Monde	Macha Séry - Jamel Debbouze, Yannick Jaulin et Gad Elmaleh.	Fred Pellerin à la conquête de Paris
1er juin 2010	Le Devoir	Michel Dolbec	Spectacle - Fred Pellerin est de retour à Paris pour un autre triomphe annoncé
2 juin 2010	Le Point	Marie Audran	Fred Pellerin l'enchanteur
5 juin 2010	La Presse	Silvia Galipeau	Le mythe tenance de Saint-Élie

5 juin 2010	L'Acadie Nouvelle	Inconnu	La presse française s'enflamme pour Fred Pellerin
12 juin 2010	Journal de Montréal	Véronique Beaudet	Fred Pellerin enchante Paris
21 juillet 2010	Journal de Montréal	Inconnu	Un après-midi à Saint-Élie avec Fred PellerinF36
30 juin 2010	L'Écho de Maskinongé	Sandras Jacob	Des commerçants font bon ménage à Saint-Élie-de-Caxton
12 juillet 2010	Le Soleil	Valérie Lesage	La parenthèse enchantée
14 août 2010	Le Devoir	Jean-François Nadeau	Fred Pellerin retourne en France
18 septembre 2010	La semaine verte	Errol Duchaine	Le grand prix de la ruralité 2010 remis à Fred Pellerin et à son village, Saint-Élie-de-Caxton
26 septembre 2010	SRC Le Téléjournal	Pascale Nadeau	Le boom économique dû à Fred Pellerin se poursuit à Saint-Élie-de-Caxton.
18 octobre 2010	Sud Ouest - Périgueux	Pierre Thibaud	Les « parlures » de Fred Pellerin
18 octobre 2010	Centre Presse	Inconnu	Triomphe du conteur-humoriste Fred Pellerin
21 octobre 2010	Le Progrès Lyon	Inconnu	Contes de faits avec Fred Pellerin ce soir à l'Allegro de Miribel
22 octobre 2010	CyberPresse	Martin Lafrenière	Saison record à Saint-Élie-de-Caxton
22 octobre 2010	Le Progrès Lyon	Inconnu	Le Québécois a « beaucoup de trafic dans la parlure » et drôle en plus
24 octobre 2010	Le Progrès Lyon	Inconnu	Fred Pellerin, un drôle de conteur
24 octobre 2010	La Provence	Inconnu	FredPellerin, un conteur à mourir de rire
27 octobre 2010	Le Nouvelliste	Ginette Gagnon	L'Effet Fred
8 novembre 2010	Le Point	Marie Audran	Fred Pellerin enchante l'Européen
10 novembre 2010	L'express	Éric Libiot	Fred Pellerin A pas contés
11 décembre 2010	Le Nouvelliste	Sylvain Mayer	Inauguration du Rond coin à Saint-Élie
15 décembre 2010	L'Hebdo du Saint-Maurice	Antoine Tremblay	Venez vivre la Féerie de Noël à Saint-Élie
15 décembre 2010	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Fierté d'ici ! s'installe à Saint-Élie
24 décembre 2012	Le journal de Montréal	Lise Giguère	Le pays des lutins, des paparmanes et de Fred Pellerin
14 janvier 2013	Le Bien Public	Inconnu	Fred Pellerin, le conteur de la Belle province
22 janvier 2011	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	30 % moins de monde à la Féerie de Noël

2 février 2011	La Nouvelle République du Centre-Ouest	Inconnu	Fred Pellerin s'en vient
21 février 2011	Le Nouvelliste	Inconnu	L'art à l'avant-plan à Saint-Élie-de-Caxton
23 février 2011	Courrier Frontenac	Christelle Vachon	À chaque étoile sa légende
1er mars 2011	Ouest-France	Inconnu	Fred Pellerin s'amuse au Carré d'argent
9 mars 2011	Ouest-France	Inconnu	Contes québécois avec Fred Pellerin
17 mars 2011	Ouest-France	Inconnu	Un conteur québécois à l'espace Paul-Guimard
16 avril 2011	CyberPresse	Nathalie Pretrowski	Fred Pellerin : on peut toujours rêver
26 avril 2011	CyberPresse	Marie-Josée Nantel	Fred Pellerin : le meilleur pour la famille
26 avril 2011	Abitibi Express Vallée-de-l'Or/Amos-Harricana	Patrick Rodrigue	Comment accueillir encore mieux les nouveaux arrivants
29 avril 2011	CyberPresse	Martin Lafrenière	Le garage Déziel ouvre ses portes à Saint-Élie-de-Caxton
6 juillet 2011	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Saint-Élie : village universitaire ?
6 juillet 2011	Le Rond Coin : 2e au provincial	Inconnu	Le Rond Coin : 2e au provincial
13 juillet 2011	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Le Garage Léo Déziel devient centre d'exposition
21 juillet 2011	SRC Blog	Christian Côté	Fred Pellerin : ça grouille au village
24 septembre 2011	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Vers une bonne année à Saint-Élie
9 novembre 2011	La Presse	Nathalie Côté	L'univers sans pareil de Fred Pellerin
26 novembre 2011	Le Nouvelliste	MJM	« C'est un style de vie »
26 novembre 2011	Le Soleil	Inconnu	Fred Pellerin : les mots qui voyagent
10 décembre 2011	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Une thématique à développer
14 décembre 2011	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Moments magiques à Saint-Élie
19 décembre 2011	La Presse	Inconnu	Miracle sur la rue principale
6 janvier 2012	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Saint-Élie-de-Caxton baisse sa taxe foncière de 5,4 %
10 janvier 2012	Le Nouvelliste	Inconnu	Un cours universitaire à Saint-Élie
18 janvier 2012	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Objectif atteint à Saint-Élie

20 février 2012	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Investissement de 300 000 $
21 février 2012	Journal de Québec	Jean-Marc Léger	Les 7 merveilles du Québec
22 février 2012	L'Hebdo du Saint-Maurice	Bernard Lepage	La famille de Saint-Élie s'agrandit
27 février 2012	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	De futurs Caxtoniens
24 mars 2012	Le Soleil	Sylvie Ruel	Au pays de Fred Pellerin
30 mars 2012	Le Télégramme Bretagne	D.T.	Fred Pellerin, un conteur « métaphorique »
21 avril 2012	Le journal de Montréal	Marc-André Lemieux	À bas l'individualisme !
24 avril 2012	Le Nouvelliste	Yvon Picotte	Coup de cœur, Saint-Élie-de-Caxton
24 avril 2012	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	L'attrait du fantastique
30 avril 2012	Le Journal de Montréal	Marc-André Lemieux	Fred Pellerin s'installe à Paris
12 mai 2012	Le Devoir	Martine Letartre	Charte d'appartenance - "L'idée, c'est d'amener les gens à agir, à travailler en collaboration"
18 mai 2012	Canada News Wire	Inconnu	Le gouvernement du Québec contribue à l'expansion de la Boulangerie Du bon pain... croûte que croûte
19 mai 2012	Le Nouvelliste	ML	Une boulangerie en expansion
23 mai 2012	L'Hebdo du Saint-Maurice	Pascale Lacombe	Saint-Élie-de-Caxton a le pouce vert
30 mai 2012	L'Écho de Maskinongé	Inconnu	Saint-Élie-de-Caxton : la poésie d'hier à aujourd'hui
31 mai 2012	Le Progrès Lyon	Inconnu	Contes québécois au Sou
1er juin 2012	La Montagne Issoire	Inconnu	Au commencement des histoires était Fred Pellerin
6 juin 2012	L'hebdo Mekinac	Inconnu	Fred Pellerin fait chevalier
8 juin 2012	Le Soleil	Pierre-Olivier Fortin	Fred Pellerin décline l'invitation de l'Ordre national du Québec
23 juin 2012	La Presse	Fred Pellerin	Le plus beau village du Québec au monde !
24 juillet 2012	Le Richelieu	Inconnu	Sortie au pays de Fred Pellerin
15 août 2012	L'Hebdo du Saint-Maurice	Bernard Lepage	Un autre petit miracle à Saint-Élie
27 septembre 2012	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Saint-Élie aura la primeur québécoise
29 septembre 2012	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	La barre des 40 000 visiteurs devrait être franchie
29 septembre 2012	Le Journal de Québec	Véronique Lauzon	Fred Pellerin et l'OSM récidivent

6 octobre 2012	Le Journal de Montréal	Véronique Lauzon	Fred Pellerin gage de réussite
16 octobre 2012	Le Journal de Montréal	Samuel Pradier	Les déboires de Méo "le coiffeur qui décoiffait"
17 octobre 2012	Le Devoir	Isabelle Paré	Spectacles - Fred tout cheveux tout flamme
17 octobre 2012	Le Téléjournal	Céline Galipeau	Fred Pellerin remontre sur scène avec De peigne et de misère
18 octobre 2012	La Presse	Alexandre Vigneault	Un acte de bravoure
29 octobre 2012	La Presse	Louis Josée Houde	Le twitter de l'animateur
31 octobre 2012	L'écho de Maskinongé	Pierre-Louis Paquin	Fred et Nicolas Pellerin récoltent les Félix
3 novembre 2012	Le Nouvelliste	Éric Langevin	Changement de garde
11 novembre 2012	Le Quotidien	Joël Martin	Pellerin et son petit monde
19 novembre 2012	Le Journal de Montréal	Maximer Demers	Magie à Saint-Élie
20 novembre 2012	La Presse	Nathalie Petrowski	Tapis rouge pour Ésiméac à Saint-Élie
20 novembre 2012	24 heures Montréal	Maxime Demers	Fred Pellerin dévoile Ésiméac
20 novembre 2012	Québec Hebdo	Geneviève Beaulieu-Veilleux	Ésiméac : La force du nombre
21 novembre 2012	L'Écho de Shawinigan	Claudia Berthiaume	Saint-Élie-de-Caxton rêve au rythme d'Ésiméac
22 novembre 2012	La Presse Canadienne	Inconnu	Avec ''Ésiméac'', le conteur Fred Pellerin a écrit un film quasi prémonitoire
23 novembre 2012	Métro	Claude André	Ésiméac et l'allégorie du capitalisme
23 novembre 2012	L'Acadie Nouvelle	Annik Chainey	Un deuxième film inspiré de l'univers de Fred Pellerin
24 novembre 2012	Le Journal de Montréal	Maxime Demers	La magie Fred Pellerin
24 novembre 2012	Le Devoir	Odile Tremblay	Du merveilleux comme forme d'engagement
24 novembre 2012	Le Soleil	Alexandre Vigneault	La force du nombre
25 novembre 2012	Le Progrès	Joël Martel	Du fantastique au tragique
3 décembre 2012	La République du Centre	Inconnu	Fred Pellerin, un magicien des mots à l'univers fantasque
6 décembre 2012	La Nouvelliste	Martin Lafrenière	Quelque 2000 visiteurs attendus à la Féerie de Noël
8 décembre 2012	La Presse		Féerie à Saint-Élie-de-Caxton

12 décembre 2012	L'Hebdo du Saint-Maurice et L'Écho de Maskinongé	Katy Gélinas	Voyage féerique dans un univers d'antan
12 décembre 2012	L'Hebdo du Saint-Maurice	Inconnu	Concert de Noël à Saint-Élie
19 décembre 2012	L'Hebdo	Inconnu	2000 personnes attendues à Saint-Élie-de-Caxton
19 décembre 2012	Le Journal de Québec	Katheryne Lamontagne	Fred Pellerin finalement décoré
19 décembre 2012	Canada News Wire	Inconnu	Fred Pellerin reçoit l'insigne de chevalier de L'Ordre national du Québec
19 décembre 2012	Le Soleil	Jean-Marc Salvet	Honoré par Pauline Marois
19 décembre 2012	Le Journal de Québec	Katheryne Lamontagne	Fred Pellerin finalement décoré
20 décembre 2012	24 heures Montréal	AGENCE QMI	Fred Pellerin très ému
23 décembre 2012	Le Journal de Montréal	Katheryne Lamontagne	Féerie d'antan au village
29 décembre 2012	le Nouvelliste	Marie-Josée Montminy	Une année d'émotions pour Fred Pellerin
2 janvier 2013	Le Journal de Québec	Alain Demers	Le calvaire de Saint-Élie-de-Caxton
14 janvier 2013	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Plus de 100 000$ amassés pour le calvaire de Saint-Élie
26 janvier 2013	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	La popularité de la Féerie de Noël se maintient à Saint-Élie
5 mars 2013	Nord Info	Luc Proulx	Fred Pellerin et la part des anges
20 mars 2013	La Nouvelle République du Centre-Ouest	Inconnu	Fred Pellerin, virtuose du conte et des jeux de mots
26 mars 2013	La Nouvelle République du Centre-Ouest	Inconnu	Fred Pellerin fabuleux fabuliste
27 avril 2013	La Voix de l'Est	Marie-Ève Lambert	Fred Pellerin subjugue (encore) son public
15 mai 2013	L'écho de Maskinongé	POG	Soirée "Découverte culturelle" à Saint-Élie-de-Caxton
1er juin 2013	Le Nouvelliste	ML	Des vélos à prêter à Saint-Élie
2 juin 2013	SRC Mauricie	Inconnu	Service de prêt de vélos à Saint-Élie-de-Caxton
4 juin 2013	Le Monde	Macha Séry	Avec Fred Pellerin, ça jase et ça jacte !
4 juin 2013	La Presse Canadienne	Michel Dolbec	Fred Pellerin prend l'affiche pour un mois à Paris
5 juin 2013	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Une offre touristique bonifiée
5 juin 2013	La Presse	Hugo Dumas	Bravo, Fred Pellerin !

5 juin 2013	Le Devoir		Fred Pellerin présente De peigne et de misère durant un mois à Paris
11 juin. 2013	Québec Hebdo	Inconnu	Fred Pellerin : le pèlerin du conte québécois
12 juin 2013	L'écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Un sentier botanique voit le jour à Saint-Élie-de-Caxton
15 juin 2013	Le Droit	Anne-Marie Voisard	Le village enfanté par sa propre légende légendes
15 juin 2013	Le Soleil	Anne-Marie Voisard	Saint-Élie-de-Caxton, ça existe vraiment
31 juillet 2013	Journal de Québec	Alain Demers	Les petites merveilles de Saint-Élie-de-Caxton
31 juillet 2013	L'Écho de Shawinigan		Messes extérieures à Saint-Élie-de-Caxton
10 août 2013	Le Nouvelliste	Éric Clément	Les personnes de Fred Pellerin immortalisées
10 août 2013	La Prsees	Éric Clément	Deux artistes sculptent l'univers de Fred Pellerin
22 août 2013	Le Nouvelliste	François Houde	Faire les choses en grand
22 août 2013	Le Nouvelliste	Étienne Dubois	Courir pour une bonne cause à Saint-Élie-de-Caxton
28 août 2013	L'écho de Maskinongé		Fête culturelle à Saint-Élie-de-Caxton
1er septembre 2013	SRC Mauricie		Hausse du nombre de touristes de 35% à Saint-Élie-de-Caxton
4 septembre 2013	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Stage de guitare acoustique à Saint-Élie-de-Caxton
25 septembre 2013	L'écho de Maskinongé		Ça bouge au Rond Coin de Saint-Élie-de-Caxton
12 octobre 2013	Ouest-France		Fred Pellerin revient avec un conte humoristique
16 octobre 2013	Ouest-France		Le Québécois Fred Pellerin raconte ''De peigne et de misère''
6 novembre 2013	L'Écho de Maskinongé		Fred Pellerin revient avec deux prix de l'ADISQ
9 novembre 2013	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Fred Pellerin, à petits pas dans un tourbillon
12 novembre 2013	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Un vent de fraîcheur à Saint-Élie-de-Caxton
20 novembre 2013	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Affluence record de 50 000 visiteurs à Saint-Élie-de-Caxton
27 novembre 2013	Métro	Raphaelle McDuff	Fred Pellerin
2 décembre 2013	ICI Radio-Canada		La propriété au féminin à Saint-Élie-de-Caxton
16 décembre 2013	Le Journal de Montréal et QC	Maxime Demers et Ève Lévesque	Fred Pellerin présente Le Bossy symphonique
16 décembre 2013	La Presse	Alain de Repentigny	Kent Nagano et Fred Pellerin : atomes crochus
16 décembre 2013	Le Journal de Montréal	Daniel Daignault	Des cadeaux de Noël avant le temps pour Fred Pellerin !

17 décembre 2013	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Les Pellerin couverts d'ort et de platine
17 décembre 2013	Le Nouvelliste	Linda Corbo	L'OSM aime Fred
16 janvier 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Encore plus de visiteurs
29 janvier 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Une première à Saint-Élie-de-Caxton
11 février 2014	Le Nouvelliste	Brigitte Trahan	Premier ''vaisseau terrestre'' au pays des lutins
19 février 2014	La Presse+	Stéphanie Morin	Avec les lutins
19 février 2014	L'Écho de Maskinongé		La semaine de relâche... en carriole !
1er mars 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Un essai à Saint-Élie
21 mars 2014	Sud Ouest		Des contes venus du Québec
25 mars 2014	La Nouvelle République du Centre-Ouest	Philippe Carré	Fred Pellerin de mèche avec son public
1er avril 2014	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Conteurs en résidence à Saint-Élie-de-Caxton
2 avril 2014	L'Écho de Maskinongé	Audrey Leblanc	Une nouvelle maison d'édition s'installe à Saint-Élie-de-Caxton
9 avril 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Vivre au rythme de Saint-Élie durant un mois
23 avril 2014	L'Écho de Maskinongé		Au Rond Coin de Saint-Élie-de-Caxton
14 mai 2014	L'Écho de Shawinigan		Saint-Élie, place au ressourcement
14 mai 2014	L'Écho de Maskinongé	Audrey Leblanc	Saint-Élie sort ses vélos
21 mai 2014	L'Écho de Maskinongé	Audrey Leblanc	Un Nicaraguayen en mission touristique
21 mai 2014	L'Écho de Maskinongé		Du théâtre à Saint-Élie-de-Caxton
21 mai 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Le Bazar végétal de retour pour une 4e année
28 mai 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Joyeux délire à Saint-Élie
4 juin 2014	L'Écho de Shawinigan	Simon Leblanc	Visites audioguidées renouvelées
4 juin 2014	L'Écho de Maskinongé	Geneviève Beaulieu Veilleux	Des visites aux ''couleurs de Caxton'' !
8 juillet 2014	Le Nouvelliste	Louis-Simon Gauthier	Une fête du vélo rural à Saint-Élie
22 juillet 2014	ICI Radio-Canada		L'effet Fred Pellerin se fait toujours sentir à Saint-Élie-de-Caxton
23 juillet 2014	L'Écho de Maskinongé		Vers une année record à Saint-Élie

4 août 2014	Le Journal de Québec	Joany Dufresne	42 heures à Saint-Élie-de-Caxton
12 août 2014	Le Nouvelliste	MJM	Ajout de visites en carriole à Saint-Élie
13 août 2014	L'Écho de Shawinigan	Mélissa Normandin Roberge	Première édition du Festival de vélo
13 août 2014	L'Hebdo du Saint-Maurie	Geneviève Beaulieu Veilleux	Le vélo rural à l'honneur
20 août 2014	L'Écho de Maskinongé		Des visites supplémentaires à Saint-Élie
3 septembre 2014	Le Nouvelliste	Linda Corbo	La rentrée de Fred Pellerin
3 septembre 2014	Le Journal de Montréal	Élizabeth Ménard	L'automne Fred Pellerin
10 septembre 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Paul-André Garceau, une pièce maîtresse du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton
10 septembre 2014	L'Écho de Maskinongé		Défi têtes rasées : 30 cocos à Saint-Élie
10 septembre 2014	L'Écho de Maskinongé		Le maestro de Saint-Élie
17 septembre 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Saint-Élie prête à faire face à un sinistre
17 septembre 2014	Le Journal de Montréal	Alain Demers	Saint-Élie-de-Caxton (1ère partie)
18 septembre 2014	Le Quotidien	Roger Blackburn	Fred Pellerin l'enchanteur
20 septembre 2014	Le Journal de Montréal	Alain Demers	Saint-Élie-de-Caxton
27 septembre 2014	Le Journal de Montréal	Alain Demers	Saint-Élie-de-Caxton le nouveau tour guidé
1er octobre 2014	Québec Science	Simon Coutu	Du safran au pays des lutins
8 octobre 2014	Plus de touristes qu'en 2013 à Saint-Élie	Pier-Olivier Gagnon	Plus de touristes qu'en 2013 à Saint-Élie
13 octobre 2014	Sud Ouest		Fred Pellerin, un bonimenteur hors-pair
20 octobre 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Près de 54 000 visiteurs à Saint-Élie
29 octobre 2014	La Terre de chez nous	Yvon Laprade	Une ''bonne année'' pour le sfran du Québec
30 octobre 2014	ICI Radio-Canada		Le safran, or rouge de Saint-Élie-de-Caxton
12 novembre 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Saint-Élie prépare son 150e anniversaire
15 novembre 2014	La Presse	Chantal Guy	Le boom de Saint-Élie
15 novembre 2014	La Presse		Le temps plein de Fred Pellerin

25 novembre 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Des fêtes pour et par les citoyens à Saint-Élie-de-Caxton
26 novembre 2014	L'Écho de Maskinongé		Nouvelle activité offerte par le Rond Coin
3 décembre 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Saint-Élie plongée dans une nouvelle quête
5 décembre 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	De nouveaux joueurs s'ajoutent
5 décembre 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	La féerie de Noël de retour à Saint-Élie-de-Caxton
12 décembre 2014	Le Journal de Montréal	Amélie St-Yves	Noël au pays de Fred Pellerin
17 décembre 2014	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Des activités rassembleuses à Saint-Élie-de-Caxton
18 décembre 2014	ICI Radio-Canada		Le Noël de Fred Pellerin
24 décembre 2014	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Après l'imaginaire, l'astronomie frappe Saint-Élie
24 décembre 2014	L'Écho de Maskinongé	Geneviève Beaulieu Veilleux	Saint-Élie met le paquet pour ses 150 ans !
2 janvier 2015	ICI Radio-Canada		Du temps avec Fred Pellerin
20 janvier 2015	L'Écho de Maskinongé		Plusieurs spectacles à venir au Rond Coin
2 février 2015	L'Écho de Maskinongé		Spectacle de conte à Saint-Élie
11 mars 2015	ICI Radio-Canada		Saint-Élie-de-Caxton s'offre une station de radio pour ses 150 ans
25 mars 2015	Le Nouvelliste	Gabriel Delisle	Fred Pellerin décoré de l'Ordre des arts et des lettres
31 mars 2015	L'Écho de Maskinongé		À venir au Rond Coin...
8 avril 2015	L'Hebdo du Saint-Maurice	Pier-Olivier Gagnon	Deuxième résidence de création à Saint-Élie-de-Caxton
23 avril 2015	Le Canada Français	Isabelle Laramée	Fred Pellerin : un pèlerinage vers Saint-Élie-de-Caxton
7 juillet 2015	Le Nouvelliste	Jonathan Cyrenne	Saint-Élie-de-Caxton aura son marché public
7 juillet 2015	ICI Radio-Canada		Un marché public voit le jour à Saint-Élie-de-Caxton
7 juillet 2015	L'Hebdo du Saint-Maurice	Pier-Olivier Gagnon	Saint-Élie fait une place spéciale aux produits locaux
8 juillet 2015	L'Hebdo du Saint-Maurice	Pier-Olivier Gagnon	Festival du vélo rural : place à la deuxième édition
15 juillet 2015	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Le Défi têtes rasées revient à Saint-Élie
16 juillet 2015	ICI Radio-Canada		Bon début de saison touristique à Saint-Élie-de-Caxton
17 juillet 2015	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Nouvelle activité audiovisuelle à Saint-Élie-de-Caxton

10 août 2015	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Le marché public de Saint-Élie-de-Caxton débute le 16 août
16 août 2015	L'Écho de Maskinongé	Samuel Duranceau-Cloutier	Les festivités sont lancées au Marché public de Saint-Élie-de-Caxton
1er septembre 2015	L'Écho de Maskinongé		Saint-Élie-de-Caxton accueillera les ''électromobilistes''
6 septembre 2015	Le Nouvelliste	Olivier Gamelin	Bornes électriques : des lutins branchés à Saint-Élie-de-Caxton
7 septembre 2015	L'Écho de Maskinongé		Saint-Élie-de-Caxton roule électrique vers l'avenir
23 septembre 2015	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Une œuvre d'art pour commémorer le 150e de Saint-Élie
4 octobre 2015	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	La barre des 60 000 visiteurs franchie
17 novembre 2015	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Saint-Élie propose un conte de Fred Pellerin durant la Féerie de Noël
17 novembre 2015	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Une Féerie de Noël complètement revisitée
18 novembre 2015	ICI Radio-Canada		Fred Pellerin et Saint-Élie-de-Caxton misent sur la nouveauté pour la féerie de Noël
24 novembre 2015	Le Nouvelliste	Linda Corbo	Saint-Élie-de-Légendes, un village à cœur ouvert
25 novembre 2015	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Toujours plus de visiteurs au pays des lutins et des paparmanes
22 décembre 2015	Le Nouvelliste	François Houde	Des Fêtes du 150e en rappel ?
23 décembre 2015	L'Hebdo du Saint-Maurice	Pier-Olivier Gagnon	La magie des Fêtes à Saint-Élie-de-Caxton
27 décembre 2015	Huffpost	Inconnu	La Féerie de Saint-Élie-de-Caxton plus populaire que jamais
27 janvier 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Une année festive se termine
2 février 2016	ICI Radio-Canada	Marie-Ève Trudel	Fred Pellerin dépose sa pétition pour poursuivre les Fêtes du 150e à Saint-Élie-de-Caxton
8 mars 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Saint-Élie pourrait faire durer le plaisir
30 mars 2016	La Presse Canadienne		Fred Pellerin adaptera un troisième conte, ''L'Arracheuse de temps'', au cinéma
31 mars 2016	Le Devoir		Un 3e conte de Fred Pellerin au grand écran
31 mars 2016	La Presse+		Fred Pellerin adaptera L'arracheuse de temps pour le cinéma
31 mars 2016	La Tribune		L'arracheuse de temps de Fred Pellerin vivra au cinéma
12 avril 2016	ICI Radio-Canada		Saint-Élie-de-Caxton : un coffre à ouvrir en 2040

31 mai 2016	ICI Radio-Canada		Fred Pellerin au Musée Grévin de Montréal
3 juin 2016	Le Nouvelliste	Paule Vermot-Desroches	Re-150 ans pour Saint-Élie !
3 juin 2016	Le Nouvelliste	François Houde	La folie de Fred
8 juin 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Un premier festival de jase à Saint-Élie-de-Caxton
8 juin 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Saint-Élie-de-Caxton victime d'une année trop arrosée
15 juin 2016	L'Hebdo du Saint-Maurice	Pier-Olivier Gagnon	Fred Pellerin en chair et en cire
27 juin 2016	Le Nouvelliste	Laurie Noreau	La parlotte s'invite à Saint-Élie-de-Caxton
30 juin 2016	L'Écho de Maskinongé		À vos vélos !
7 juillet 2016	Le Nouvelliste	Louis-Simon Gauthier	Le Festival de vélo rural de retour à Saint-Élie
14 juillet 2016	L'Hebdo du Saint-Maurice	Perrine Gruson	Fred Pellerin à contre-courant en amenant Saint-Élie-de-Caxton sur les Plaines
15 juillet 2016	Le Soleil	Guillaume Piedboeuf	Bienfaits touristiques pour le village
15 juillet 2016	ICI Radio-Canada	Véronica Lê-Huu	Fred Pellerin et Saint-Élie-de-Caxton conquièrent les Plaines
20 juillet 2016	L'Écho de Maskinongé	Perrine Gruson	Fred Pellerin amène Saint-Élie-de-Caxton sur les Plaines d'Abraham
25 juillet 2016	Le Quotidien		Une popularité qui ne dérougit pas
10 août 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	L'engouement toujours aussi présent
30 août 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Week-end branché à Saint-Élie-de-Caxton
3 septembre 2016	Le Nouvelliste	ML	Saint-Élie électrique
3 septembre 2016	ICI Radio-Canada		2e fin de semaine branchée à Saint-Élie-de-Caxton
10 octobre 2016	La Presse	Martin Lafrenière	Hausse du nombre de visiteurs à Saint-Élie
2 novembre 2016	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Encore plus de visiteurs à Saint-Élie-de-Caxton
10 novembre 2016	Le Nouvelliste	Marc Rochette	Le génie de Saint-Élie-de-Caxton récompensé
10 décembre 2016	Le Nouvelliste	Brigitte Trahan	Retour de la Féerie de Noël pour une neuvième année
20 décembre 2016	L'Hebdo du Saint-Maurice	Myriam Lortie	Le calvaire de Saint-Élie revampé
21 décembre 2016	L'Écho de Maskinongé		La Féerie de Noël envahit Saint-Élie
27 mai 2017	Le Nouvelliste	Marie-Josée Montmigny	La fantaisie de Fred Pellerin tissée dans le tourisme de Saint-Élie

8 décembre 2018	Radio-Canada	Inconnu	La Féerie de Saint-Élie-de-Caxton, sans la voix de Fred Pellerin
12 décembre 2018	Radio-Canada	Inconnu	Fred Pellerin « triste » de la zizanie à Saint-Élie-de-Caxton
13 décembre 2018	Journal de Montréal	Amélie Saint-Yves	Saint-Élie remplace Fred Pellerin par un autre conteur
14 décembre 2018	Le Soleil	Martin Lafrenière	Nouveau projet sur fond de discorde à Saint-Élie-de-Caxton
14 décembre 2018	Radio-Canada	Catherine Richer	Un différend entre Fred Pellerin et Saint-Élie-de-Caxton
14 décembre 2018	Radio-Canada	Inconnu	Bisbille à Saint-Élie : l'ancien maire André Garand s'inquiète
20 décembre 2018	La tribune	Martin Lafrenière	Le maire de Saint-Élie-de-Caxton veut rencontrer Fred Pellerin
15 janvier 2019	Rythme FM Mauricie	Claude Boucher	Une Féerie de Noël moins populaire à Saint-Élie-de-Caxton
15 janvier 2019	101,3 Country Pop	Inconnu	Baisse d'achalandage pour la Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton
1er avril 2019	Le Soleil	François Houde et Mathieu Lamothe	Fred Pellerin renonce à sa salle de spectacles
18 juin 2019	Radio-Canada	Marie-Ève Cousineau	Saint-Élie-de-Caxton aura son magasin général
10 septembre 2019	Journal de Montréal	Raphaël Gendron-Martin	Fred Pellerin et Saint-Élie : c'est fini
11 septembre 2019	FM93	Claude Boucher	Le divorce est prononcé entre Fred Pellerin et St-Élie-de-Caxton
12 septembre 2019	Le Soleil	Martin Francoeur	Les lutins ont la mine basse
14 septembre 2019	Le Soleil	Martin Lafrenière	Dialogues en parallèle : Fred Pellerin écrit à ses concitoyens
21 septembre 2019	Le Soleil	Simon Allaire (lettre ouverte)	Lettre à Fred Pellerin
2 octobre 2019	La Presse	Sara Champagne	Tensions à Saint-Élie-de-Caxton : des citoyens se rallient au conteur Fred Pellerin
8 octobre 2019	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Une conseillère interpelle Fred Pellerin
12 octobre 2019	La Presse	Isabelle Hachey	Le yable est aux vaches à Saint-Élie
7 novembre 2019	106,9 Mauricie	Claude Boucher	Noël perd sa féerie, à Saint-Élie-de-Caxton
7 novembre 2019	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Pas de Féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton
13 novembre 2019	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Pétition de Saint-Élie-de-Caxton : le document déposé jeudi à l'Assemblée nationale
29 décembre 2019	Le Soleil	Matthieu Max-Gessler	Collaboration entre Fred Pellerin et Saint-Élie-de-Caxton : « J'ai terminé. Je me retire »

14 décembre 2020	Radio-Canada	Inconnu	Deux nouveaux conseillers élus à Saint-Élie-de-Caxton
17 juillet 2020	La Tribune	Amélie Houle	Saint-Élie-de-Caxton, un village créatif et dynamique
18 juillet 2020	Le Droit	Amélie Houle	Lieux magiques de création
27 juillet 2020	TVA Nouvelles	Amélie Saint-Yves	Une autre démission à Saint-Élie-de-Caxton
28 juillet 2020	TVA Nouvelles	Keven Dupont	La grogne s'intensifie à Saint-Élie-de-Caxton
4 août 2020	TVA Nouvelles	Amélie Saint-Yves	70 000 $ d'ententes hors cour à Saint-Élie-de-Caxton
11 août 2020	Journal de Montréal	Cassandre Forcier-Martin	Le travail du maire de Saint-Élie-de-Caxton à l'examen
28 janvier 2021	TVA Nouvelles	Marie-Claude Paradis-Desfossés	Saint-Élie-de-Caxton : un « personnage imbu de lui-même »
28 janvier 2021	TVA Nouvelles	Agence QMI	« J.E » consacre une enquête au « village désenchanté » de Saint-Élie-de-Caxton
30 janvier 2021	Le Nouvelliste	Paule Vermot-Desroches	Lumière sur un triste gâchis
30 janvier 2021	Le Nouvelliste	Martin Francoeur	L'autre calvaire de Saint-Élie
7 juillet 2021	La voix de l'Est	Billie-Anne Leduc	Le merveilleux de Saint-Élie raconté en photos
4 août 2021	Le Soleil	Martin Lafrenière	Plus de touristes, mais moins qu'espéré à Saint-Élie-de-Caxton
5 août 2021	L'Écho de Maskinongé	Pier-Olivier Gagnon	Hausse du nombre de visiteurs à Saint-Élie-de-Caxton
2 septembre 2021	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Saint-Élie-de-Caxton demande une enquête sur ses anciens comptables
8 septembre 2021	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Robert Gauthier laissera la mairie de Saint-Élie-de-Caxton
9 septembre 2021	msn.com	Pascale Langlois	Fred Pellerin souhaite plus de stabilité pour Saint-Élie-de-Caxton
16 octobre 2021	Journal de Montréal	Simon Dessureault	Saint-Élie s'ennuie de Fred Pellerin
28 septembre 2021	Le Nouvelliste	Sébastien Lacroix	Saint-Élie-de-Caxton : une dernière séance sous le signe de la chicane
25 octobre 2021	Le Nouvelliste	Charles-Antoine Boulanger	Une course amicale en novembre à Saint-Élie-de-Caxton
29 octobre 2021	Le Nouvelliste	Paule Vermot-Desroches	Tourner la page sur un chapitre difficile à Saint-Élie-de-Caxton
13 novembre 2021	Le Nouvelliste	Yvon Laprade	S'enraciner pour mieux créer
16 novembre 2021	L'Écho deMaskinongé	Bernard Lepage	Saint-Élie-de-Caxton : Gina Lemire prend la relève
19 novembre 2021	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Saint-Élie : l'ancien maire Gauthier choqué par des propos de la mairesse Lemire

22 novembre 2021	Radio-Canada	Inconnu	La nouvelle mairesse de Saint-Élie-de-Caxton réplique à l'ancien maire
23 novembre 2021	Le Nouvelliste	Michel Dolbec	Employés de Saint-Élie : la mairesse Gina Lemire s'explique
8 février 2021	Le Journal de Québec		Fred Pellerin s'impliquera autrement à Saint-Élie, assure la nouvelle mairesse
9 février 2021	Le Journal de Montréal	Louis-Antoine Lemire	Un rôle différent pour Fred Pellerin
10 février 2021	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Tourisme : une année de transition à Saint-Élie-de-Caxton
17 mars 2022	Le Nouvelliste	Martin Lafrenière	Animer l'église de Saint-Élie-de-Caxton pour la conserver
9 juin 2022	Hollywood PQ		Fred Pellerin vous invite à explorer la forêt dans une nouvelle série
20 juin 2022	Le Droit	François Houde	Une exposition sous le signe de Fred Pellerin : les petits bateaux envahissent l'église de Saint-Élie
22 juin 2022	L'Écho de Maskinongé	Daniel Birru	Développement Saint-Élie lance sa programmation d'été
22 juin 2022	L'Écho de Maskinongé	Daniel Birru	Un bel été culturel en vue à Saint-Élie-de-Caxton
29 juin 2022	Le Quotidien	François Houde	Fred Pellerin devient membre de l'Ordre du Canada : ''Ça donne un bon coup dans la fierté''
30 juin 2022	ICI Radio-Canada	Josée Bourassa	Fred Pellerin reçoit l'Ordre du Canada, plus haute distinction civile au payx
10 juillet 2022	L'Écho de Trois-Rivières		Retour du festival Noël dans l'Camping à Saint-Élie-de-Caxton
22 juillet 2022	TVA Nouvelles		Le Noël des campeurs célébré de façon particulièrement unique à Saint-Élie-de-Caxton
22 juillet 2022	Noovo info		Le père Noël en vacances à Saint-Élie-de-Caxton
23 juillet 2022	ICI Radio-Canada	Coralie Laplante	Le Noël du campeur à Saint-Élie-de-Caxton
29 juillet 2022	L'Écho de Maskinongé		Un festival réussi pour Noël dans l'Camping
31 juillet 2022	Le Nouvelliste	Genevieve Beaulieu Veilleux	Tourisme : la magie revient tranquillement à Saint-Élie

ANNEXE K

SONDAGES

Questions posées aux touristes de Kamouraska
Nombre de répondants : 110

1. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Kamouraska ?

Le Manoir Taché	73	66%
Le Moulin Paradis	61	55%
L'ancien Palais de justice	18	16%
Les maisons en général	47	43%
L'Ancien Presbytère catholique Saint-Louis de Kamouraska	55	50%
L'Église Saint-Louis de Kamouraska	36	33%
Le Musée régional de Kamouraska	18	16%
Le fleuve	22	20%

2. Pour quelles raisons (maximum de deux réponses) avez-vous décidé de visiter Kamouraska ?

Pour les couchers de soleil	43	39%
Pour marcher dans un village typique / authentique	65	59%
Pour visiter le lieu de tournage d'une télésérie	44	40%
Pour visiter le lieu où se déroule l'action du roman Kamouraska	22	20%
Pour le calme et la nature	24	22%
Pour l'offre gastronomique	24	22%
Pour la proximité du fleuve	52	47%
Pour la beauté du patrimoine bâti	43	39%
Pour visiter des amis / de la famille	13	12%

3. Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Kamouraska ? Si oui, lesquelles ?

Oui	94	85%
Non	6	15%
La fille de Kamouraska (chanson)	24	22%

Cormoran (télésérie)	84	76%
Nos étés (téléséries)	78	71%
Kamouraska (Anne Hébert)	98	89%

Questions posées aux résidents de Kamouraska
Nombre de répondants : 62

1. Comment définiriez-vous le développement local à Kamouraska ?

Avoir accès à des commerces de proximité	55	89%
Pouvoir participer à la vie communautaire	41	66%
Avoir assez d'emplois pour pouvoir rester sur le territoire	52	84%
Avoir accès aux arts et à la culture	21	34%
Avoir accès à des services scolaires et de garderies	24	39%
Avoir des projets collectifs	12	19%

2. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Kamouraska ?

Le Manoir Taché	32	52%
Le Moulin Paradis	18	29%
L'ancien Palais de justice	14	23%
Les maisons en général	42	68%
L'ancien presbytère catholique Saint-Louis de Kamouraska	27	44%
L'Église Saint-Louis de Kamouraska	21	34%
Le fleuve	32	52%

Questions posées aux touristes de Saint-Élie-de-Caxton
Nombre de répondants : 72

1. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Saint-Élie-de-Caxton ?

La traverse de lutins	41	57%
L'arbre à paparmannes	44	65%
L'Église de Saint-Élie-de-Caxton	52	72%
L'ancien presbytère de Saint-Élie-de-Caxton	24	33%
Le montagne du Calvaire	27	38%
Les histoires du village	28	39%

2. Pour quelles raisons (maximum de deux réponses) avez-vous décidé de visiter Saint-Élie-de-Caxton ?

Pour voir les lieux des contes de Fred Pellerin	69	96%
Pour la nature	8	4%

3. Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Saint-Élie-de-Caxton ? Si oui, lesquelles ?

Oui	72	100%
Non	0	0%
Dans mon village, il y a belle Lurette…	45	63%
Il faut prendre le taureau par les Contes !	58	81%
De peigne et de misère	40	56%
Ésimésac	56	78%
L'Arracheuse de temps	66	92%
Bois ton thé fort, tu vas pisser drette !	22	31%
Babine	69	96%
Comme une odeur de muscles	43	60%

Questions posées aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton
Nombre de répondants : 62

1. Comment définiriez-vous le développement local à Saint-Élie-de-Caxton ?

Avoir accès à des commerces de proximité	55	81%
Avoir assez d'emplois pour pouvoir rester sur le territoire	44	71%
Avoir accès aux arts et à la culture	53	84%
Avoir accès à des services scolaires et de garderies	49	79%
Avoir des projets collectifs	57	92%

2. Selon vous, quels sont les trois principaux éléments du patrimoine dans le village de Saint-Élie-de-Caxton ?

La traverse de lutins	23	32%
L'arbre à paparmannes	25	40%
L'Église de Saint-Élie-de-Caxton	40	65%

L’ancien presbytère de Saint-Élie-de-Caxton	32	52%
La montagne du Calvaire	33	53%
Les histoires du village	33	53%

3. Connaissez-vous des œuvres (cinématographiques, télévisuelles, littéraires, etc.) liées à Saint-Élie-de-Caxton ? Si oui, lesquelles ?

Dans mon village, il y a belle Lurette…	51	82%
Il faut prendre le taureau par les Contes !	45	73%
De peigne et de misère	55	89%
Ésimésac	57	92%
L’Arracheuse de temps	55	89%
Bois ton thé fort, tu vas pisser drette !	56	90%
Babine	60	97%
Comme une odeur de muscles	50	81%

ANNEXE L

RÉSOLUTIONS ST-ÉLIE-DE-CAXTON

Date	Résolution / Procès-verbal	Tourisme, visiteurs, carrioles, lutins, Fred Pellerin, jardin botanique, église, garage de la culture, féerie, école, film, PIIA, patrimoine
11 janvier 2010	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que la Féerie de Noël s'est terminée avec très grand succès. Elle remercie les bénévoles, guides, chauffeurs, etc… Elle souligne également le bon travail de monsieur Paul-André Garceau, coordonnateur au tourisme. Monsieur Brodeur mentionne que la Féerie de Noël a été un succès. Deux journalistes du journal Le Monde ont passé quelques jours à Saint-Élie-de-Caxton. Merci à tous les bénévoles qui ont fait un travail remarquable.
1er février 2010	RES 2010-02-35	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le rapport financier de la Féerie de Noël 2009-2010. Une copie de ce rapport sera inscrite dans le Muni-Info.
8 mars 2010	PV	La secrétaire-trésorière, directrice-générale accuse réception d'une lettre de félicitations de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand pour la nomination de Saint-Élie-de-Caxton au Gala du Tourisme Québécois dans la Catégorie « Coup de Cœur » pour la visite audio-guidée et la Féerie de Noël. Madame Lafrenière Grenier mentionne que le Comité touristique a déjà commencé à travailler sur la Féerie de Noël pour décembre prochain. Monsieur Brodeur mentionne que déjà des réservations sont faites pour la Féerie de Noël 2010-2011.
	RES 2010-03-66	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par madame Marlyne Muise Gélinas, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde une subvention de 933.36 $ à l'Association du Parc des Petits Lutins du Domaine Ouellet représentant .02/$100. d'évaluation selon la politique établie par la municipalité. Adoptée
12 avril 2010	RÉS. 2010-04-101	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la construction d'un escalier extérieur partant du stationnement de la Maison du Citoyen à l'entrée du Bureau d'accueil touristique. Le travail sera fait par les employés de la municipalité. Le coût du matériel est d'environ 1,200.00 $ selon la soumission de Maison Maurice Houle et Fils Ltée. Adoptée
	RÉS. 2010-04-117	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des sincères félicitations sont transmises à Fred Pellerin pour sa nomination de Personnalité Touristique de l'année dans le cadre du gala régional des Grands Prix du tourisme québécois 2010. Félicitations Fred, tu fais honneur à ta municipalité. Adoptée
	RÉS. 2010-04-118	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de vingt billets pour le spectacle d'été de Fred Pellerin. Plusieurs billets seront remboursés à la municipalité. Adoptée
	RÉS. 2010-04-115	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse une subvention de 1,000.00 $ pour la création d'un OSBL dans le cadre du projet « GRANDI-OSE » à l'école Village de la Jeunesse. Adoptée
3 mai 2010	PV	Monsieur Garant félicite Louise Lafrenière Grenier et Michel Brodeur pour leur travail au niveau du tourisme.

		Mention de 15 élèves de plus à l'école pour l'année scolaire 2010-2011.
	AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2010-018	Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption du règlement 2010-018 Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Considérant qu'une copie du projet de règlement est déposée au conseil municipal, cet avis de motion est donné avec dispense de lecture.
	RÉS. 2010-05-144	CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 145.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2010-018. Adoptée
7 juin 2010	PV	Monsieur Brodeur mentionne que l'artiste Marcel Goudreau a fait le personnage de Fred en 3 dimensions. L'œuvre sera visible au musée. Monsieur Brodeur mentionne que les balades sont commencées et que la boutique et l'église sont ouvertes. Madame Buisson mentionne que la demande de financement du projet GRANDI-OSE a été acceptée au Pacte rural. Le spectacle musical de l'école a été une très belle réussite. Une lettre de félicitations sera transmise au Comité Organisateur de cette fête.
	RÉS. 2010-06-192	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu d'adresser des sincères félicitations au directeur de l'Ecole Villa de la Jeunesse et au Comité Organisateur du spectacle musical présenté par les étudiants le 4 juin dernier à la salle communautaire. Adoptée
5 juillet 2010	PV	Monsieur Brodeur mentionne que le tourisme va bon train et que les rentrées d'argent sont supérieures à l'an passé à pareille date.
2 août 2010	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que deux toilettes sèches ont été installées sur le site de la Fabrique afin d'accommoder les touristes. Madame Buisson donne les statistiques du site Web pour les derniers douze mois. La moyenne est de 256 visiteurs par jour incluant 180 nouveaux.
	RÉS. 2010-08-240	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse à la Fabrique le montant de 10,000.00 $ prévu au budget pour la conservation du patrimoine. Adoptée
18 août 2010	RÉS. 2010-08-251	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par madame Sonia Audette au C.C.U. le 10 août 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de madame Audette avec certaines conditions énumérées à la résolution 2010-08-003; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-08-003 du C.C.U. et accepte la demande de madame Audette selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
	RÉS. 2010-08-252	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Kéven Gélinas et madame Marylène Deschênes au C.C.U. le 10 août 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Kéven Gélinas et de madame Marylène Deschênes; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-08-002

		du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Kéven Gélinas et madame Marylène Deschênes selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
4 octobre 2010	PV	Monsieur Brodeur mentionne qu'il a invité Fred à différentes dates pour venir voir le Prix de la Ruralité obtenu à Maniwaki, mais étant donné son horaire très chargé celui-ci ne pouvait être présent Monsieur Brodeur mentionne qu'il y aura probablement un nouveau conte à l'église. Monsieur Garant mentionne qu'il a reçu une invitation concernant La Route de la Poésie Desjardins, qui aura lieu le 8 octobre 2010 à 19H30 au sous-sol de l'église. Monsieur le maire demande à monsieur Roland Danis de bien vouloir expliquer « La Route de la Poésie Desjardins » Monsieur Brodeur donne des informations concernant la Féerie de Noël. Déjà 546 personnes ont réservé au 1er octobre.
	RÉS. 2010-10-287	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Productions Maskishow Enr. pour l'éclairage de l'Église à la Féerie de Noël au montant de 14 673.75 $ incluant les taxes. Le maire, monsieur André Garant est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton le contrat avec Productions Maskishow Enr. Adoptée
	RÉS. 2010-10-289	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Gilles Garceau au C.C.U. le 28 août 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Gilles Garceau; 8 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-09-004 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Gilles Garceau selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
25 octobre	PV	Le site du calvaire incluant l'église, le presbytère, le cimetière et la montagne du calvaire est constitué site patrimonial. Monsieur Brodeur mentionne que la Féerie de Noël est déjà à 701 réservations. La zone scolaire située sur l'Avenue Principale inclut le terrain de l'école et s'étend sur une distance de 120 mètres. La limite de vitesse dans cette zone est fixée à 30km/heure.
	RÉS. 2010-10-301	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par madame Pauline Renière au C.C.U. le 19 octobre 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de madame Renière (Rés. 2010-10-004); EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-10-004 du C.C.U. et accepte la demande de madame Renière selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
	RÉS. 2010-10-302	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Pierre Gendron au C.C.U. le 19 octobre 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Gendron selon la résolution 2010-10-005; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-10-005 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Gendron selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée

	RÉS. 2010-10-298 ADOPTION RÈGLEMENT 2010-023	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2010-023 intitulé : « RÈGLEMENT 2010-023 RÈGLEMENT CONSTITUANT LE SITE DU CALVAIRE SITE PATRIMONIAL » Adoptée
1er novembre 2010	PV	Madame Lafrenière Grenier invite les gens à décorer leur maison pour la Féerie de Noël qui commencera le 4 décembre prochain. Monsieur Brodeur mentionne qu'il y a 762 réservations en date du 29 octobre 2010 pour la Féerie de Noël.
6 décembre 2010	RÉS. 2010-12-348	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption de la politique de reconnaissance des bénévoles pour la saison estivale 2010 ainsi que pour 2010-2013. Adoptée
	RÉS. 2010-12-332	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Mario Garant et madame Renée-Claude St-Yves au C.C.U. le 23 novembre 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Garant et madame St-Yves selon la résolution 2010-11-003; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-11-003 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Garant et madame St-Yves selon les conditions énumérées par le C.C.U. Il est à noter que monsieur Richard Garant se retire de toute discussion concernant cette résolution, monsieur Mario Garant étant son fils. Adoptée
	RÉS. 2010-12-347	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage Grav Ô Portes pour le son et la musique à Floribell dans le cadre de la Féerie de Noël. Le coût est de 13,000.00 $ payable de la façon suivante : - 5,000.00 $ le 4 décembre 2010 - 4,000.00 $ le 20 décembre 2010 - 4,000.00 $ à la fin du projet le 4 janvier 2011 Adoptée Monsieur Brodeur mentionne qu'il y a quelques nouveautés au niveau de la Féerie de Noël qui se traduit comme suit : - Nouvel éclairage - Nouvel orchestre - Voiture passe dans le Garage Déziel A ce jour, il y a 1175 inscriptions.
	RÉS. 2010-12-332	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Mario Garant et madame Renée-Claude St-Yves au C.C.U. le 23 novembre 2010; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Garant et madame St-Yves selon la résolution 2010-11-003; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à

		l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-11-003 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Garant et madame St-Yves selon les conditions énumérées par le C.C.U. Il est à noter que monsieur Richard Garant se retire de toute discussion concernant cette résolution, monsieur Mario Garant étant son fils. Adoptée
10 janvier 2011	PV	Une continuité voit le jour : création d'un aménagement afin d'offrir aux résidents et aux touristes la possibilité de faire des randonnées dans le bois tout en lisant les panneaux nous racontant l'histoire du Calvaire de Saint-Élie-de-Caxton. Les textes seront composés par Fred Pellerin. Une continuité voit le jour : création d'un aménagement afin d'offrir aux résidents et aux touristes la possibilité de faire des randonnées dans le bois tout en lisant les panneaux nous racontant l'histoire du Calvaire de Saint-Élie-de-Caxton. Les textes seront composés par Fred Pellerin. Madame Louise Lafrenière Grenier donne un avis de motion relatif à l'adoption d'un règlement pour la constitution du site du calvaire site patrimonial. Ce site appartient à la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton est situé sur l'Avenue Principale et a une superficie de 18.90 hectares incluant le cimetière, l'église, le presbytère et la montagne du calvaire. Des félicitations et des remerciements sont adressés à tous les bénévoles de la Féerie de Noël et principalement aux membres du conseil responsables Michel Brodeur et Louise Lafrenière Grenier. 1480 personnes ont bénéficié du forfait Féerie de Noël et 400 ont profité de la balade seulement. Un peu moins de personnes que l'an passé, étant donné que Noël et le Jour de l'An étaient un samedi. Madame Louise Lafrenière Grenier donne un avis de motion relatif à l'adoption d'un règlement pour la constitution du site du calvaire site patrimonial.
7 février 2011	PV	La zone scolaire située sur l'Avenue Principale inclut le terrain de l'école et s'étend sur une distance de 120 mètres. La limite de vitesse dans cette zone est fixée à 30km/heure.
	RÉS. 2011-02-42	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'O.P.P. (Organisation de participation des Parents) de l'école Villa-de-la-Jeunesse à utiliser la patinoire vendredi le 11 février prochain selon leur demande du 20 janvier dernier. Adoptée
7 mars 2011	PV	Le site du calvaire incluant l'église, le presbytère, le cimetière et la montagne du calvaire est constitué site patrimonial.
	RÉS. 2011-03-68	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier du tourisme pour 2010. Le rapport sera inscrit au Muni-Info de mars. Adoptée
	RÉS. 2011-03-73	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie le projet Parc-École et accorde une subvention de 2 500.00 $ à l'École Villa-de-la-Jeunesse pour l'aménagement de son parc d'amusement pour jeunes de cinq à douze ans. Adoptée

4 avril 2011	RÉS. 2011-04-96	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal modifie l'horaire du coordonnateur au tourisme de la façon suivante : - Du 1er juin au 10 octobre 2011 et du 1er au 31 décembre 2011 l'horaire est de 35 heures/semaine. - Pour les autres périodes, l'horaire est de 30 heures/semaine. Adoptée
	RÉS. 2011-04-97	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde une subvention supplémentaire de 5,000.00 $ à l'École Villa-de-la-Jeunesse pour l'aménagement de son parc d'amusement pour jeunes de cinq à douze ans. Cette résolution est une bonification au montant annoncé à la résolution 2011-03-73. Adoptée
9 mai 2011	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que le projet de restauration du site du calvaire se fera au cours de l'été 2011. Le tourisme religieux est en plein développement. Le site du calvaire incluant l'église, le presbytère, le cimetière et la montagne du calvaire est constitué site patrimonial.
4 juillet 2011	PV	Monsieur Brodeur mentionne que le 7 septembre à 14H00 aura lieu l'inauguration de la Place des Filles de Jésus à l'école Villa de la Jeunesse.
	RÉS. 2011-07-194	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage GRAV-Ô-PORTES pour la musique de la Féerie de Noël. Le coût est de 11,000.00 $. Adoptée
	RÉS. 2011-07-192	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de 10,000.00 $ à la Fabrique pour la conservation de son patrimoine. Adoptée
1er août 2011	PV	Monsieur Brodeur donne des informations concernant le panneau Place des Filles de Jésus à l'école et informe les gens sur l'inauguration qui aura lieu le 7 septembre 2011 à 14:00 en face de l'école. Monsieur le maire accuse réception d'une lettre du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine nous informant que le site du calvaire est maintenant dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
	RÉS. 2011-08-222	CONSIDÉRANT le caractère touristique de la municipalité où un circuit a été aménagé dans le territoire urbanisé en lien avec les bâtiments historiques ainsi qu'avec les lieux et personnages des contes de Fred Pellerin; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adopte le document Liste des lieux protégés élaboré dans le but de répondre à la requête no 1094672 du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, datée du 13 juin 2011, demandant des suggestions de conditions relatives aux travaux d'exploration minière qui pourraient se dérouler en territoire urbanisé à Saint-Élie-de-Caxton, conformément aux articles 32 et 52 de la Loi sur les mines, suite au dépôt au bureau du registraire du Québec, le 21 mars 2011, d'un avis de désignation sur carte demandant neuf (9) claims sur un terrain compris dans les limites du territoire urbanisé de notre municipalité. Que cette résolution soit transmise pour appui à notre MRC et à ses 17 municipalités. Qu'une copie de cette résolution sont transmise à : M. Jean Charest, Premier

		ministre du Québec M. Serge Simard, Ministre délégué aux mines M. Pierre Arcand, Ministre du développement durable, de l'Environnement et des Parcs Mme Nathalie Normandeau, Vice-première ministre, Ministre des Ressources naturelles et de la Faune M. Laurent Lessard, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire M. Jean-Paul Diamond, Député de Maskinongé et adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Mme Diane Drapeau, Registraire au ministère des Ressources naturelles et de la Faune M. Marcel Tremblay, Direction des titres miniers et des systèmes au ministère des Ressources naturelles et de la Faune Adoptée
12 septembre 2011	RÉS. 2011-09-254	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire monsieur André Garant à signer le contrat avec Productions Maskishow pour l'éclairage de la Féerie de Noël. Adoptée
3 octobre 2011	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que le tourisme achève et qu'on a eu une belle saison qui se termine officiellement le 10 octobre prochain. Un groupe est attendu le 24 octobre et il sera possible de leur ouvrir le garage de la culture. Monsieur le maire invite les gens à voter pour Fred Pellerin qui est en nomination au Gala de l'Adisq. Monsieur le maire mentionne que le 6 octobre, il y a inauguration du parc école à l'école Villa de la Jeunesse. Les membres du conseil sont invités à cette activité.
7 novembre 2011	PV	Monsieur Brodeur mentionne que l'émission Légendes Fantastiques à Radio-Canada entamera une 2ième série sur les Lutins. Un tournage a eu lieu à Saint-Élie De-Caxton. L'émission sera diffusée au printemps ou à l'automne 2012. Madame Lafrenière Grenier mentionne que les décorations pour la Féerie de Noël sont commencées
	RÉS. 2011-11-306	Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu d'adresser de chaleureuses félicitations à Fred Pellerin pour le Félix remporté au Gala de l'Adisq concernant le spectacle de l'année et également à Jeannot Bournival pour sa participation. De plus, le conseil municipal félicite Fred Pellerin pour l'hommage très émouvant rendu à monsieur Gilles Vigneault. Adoptée
21 novembre 2011	RÉS. 2011-11-317	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement final à Maskishow pour l'éclairage à l'église et au garage de la culture concernant la Féerie de Noël. Le montant est de 10 025.40 $ incluant les taxes. Adoptée
	RÉS. 2011-11-317	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement final à Maskishow pour l'éclairage à l'église et au garage de la culture concernant la Féerie de Noël. Le montant est de 10 025.40 $ incluant les taxes. Adoptée
5 décembre 2011	PV	La Féerie de Noël débute jeudi le 8 décembre pour 15 soirs.
	RÉS. 2011-12-329	RÉS. 2011-12-329 PIIA 2011-004 LYNE CHAMPAGNE CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par madame Lyne Champagne au C.C.U. le 29 novembre 2011; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de madame Lyne Champagne selon la résolution 2011-11-003; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution

		2011-11-003 du C.C.U. et accepte la demande de madame Lyne Champagne selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
19 décembre 2011	PV	Monsieur Brodeur mentionne qu'il y a tout près de 1000 réservations pour le forfait de la Féerie de Noël et 230 réservations pour la balade seulement. A l'émission Salut Bonjour Week-end, il sera question de la Féerie de Noël à Saint-Élie-de-Caxton. Madame Lafrenière Grenier mentionne que la journaliste de la Presse a bien apprécié la balade, le repas ainsi que la musique chez Floribell dans le cadre de la Féerie de Noël.
	RÉS. 2011-12-364	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de l'orchestre GRAV-Ô-PORTES pour la Féerie de Noël 2011-2012. Le montant est de 11 000.00 $ réparti de la façon suivante : 4 000.00 $ 20 décembre 2011 4 000.00 $ 26 décembre 2011 3 000.00 $ 2 janvier 2012 Adoptée
9 janvier 2012	PV	Monsieur Brodeur mentionne qu'il y a eu 1279 forfaits pour la Féerie de Noël et 330 inscriptions pour la balade seulement. Un remerciement très spécial est adressé à tous les bénévoles qui ont travaillé pour faire de la Féerie de Noël un franc succès.
6 février 2012	PV	Monsieur le maire mentionne que les démarches concernant le jardin botanique sont très encourageantes. Madame Lafrenière Grenier mentionne que pour laisser le clocher allumé annuellement, il y aurait un coût de 800.00 $ jusqu'à la prochaine Féerie car l'éclairage a été payé jusqu'en avril grâce à un don de 100.00 $.
	RÉS. 2012-02-33	CONSIDÉRANT les services gratuits offerts par Lafrenière Tracteurs pour l'utilisation d'un tracteur servant à la Féerie de Noël 2011-2012; CONSIDÉRANT la coopération toujours existante de Lafrenière Tracteurs et ce, depuis de nombreuses années; EN CONSÉQUENCE, sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de transmettre à Lafrenière Tracteurs des remerciements très chaleureux pour les nombreux services rendus qui ont permis à Saint-Élie-de-Caxton d'améliorer grandement le service aux touristes et visiteurs par l'ajout de balades touristiques.

		Adoptée
	RÉS. 2012-02-48	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate madame Claude Gauthier de Floriculture H.G. Gauthier Inc. pour la gestion du projet du jardin botanique selon les conditions discutées. Le salaire horaire est de 75.00 $ de l'heure. Adoptée
5 mars 2012	PV	La directrice générale accuse réception d'une lettre de félicitations de madame Lise Pellerin et monsieur Richard Lahaie concernant le projet Jardin Botanique. Pour l'éclairage annuel du Garage de la Culture (intérieur et extérieur) et du clocher de l'église. Le coût est de 4 700.00 $ plus taxes. Madame Lafrenière Grenier mentionne que le projet du Garage de la Culture pour l'été 2012 commence à se concrétiser.
	RÉS. 2012-03-63	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier du tourisme pour l'année 2011. Adoptée
	RÉS. 2012-03-61	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à aller en appel d'offres sur invitation pour au moins deux soumissionnaires concernant le projet de jardin botanique. Adoptée
	RÉS. 2012-03-60	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal réserve une table de 10 personnes pour la Soirée des Sommets Desjardins qui aura lieu le 28 avril 2012 à l'École Secondaire l'Escale de Louiseville. Le coût est de 1 100.00 $ incluant les taxes. Adoptée
9 mars 2012	RÉS. 2012-03-82	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les travaux suivants en vue de la construction du jardin botanique : - Clôture 17,000.00 $ - Fosse septique 5,000.00 $ - Salles de toilettes 2,000.00 $ - Portes pour handicapés 5,000.00 $ - Égoût pluvial 2,000.00 $ - Déplacement borne-fontaine 800.00 $ - Électricité 1,500.00 $ - Bâtiment 3,000.00 $ TOTAL 36,300.00 $ Adoptée

2 avril 2012	PV	Monsieur le maire informe les citoyens du projet de jardin botanique.
	RÉS. 2012-04-93	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accuse réception d'une seule soumission suite à l'appel d'offres sur invitation pour l'aménagement d'un jardin botanique. Deux soumissionnaires ont été invités : 1. Serres Serge Dupuis : n'a pas soumissionné 2. Floriculture Gauthier Inc. : soumission au coût de 82 437.07 $ incluant les taxes. La soumission de Floriculture Gauthier est acceptée. Monsieur le maire André Garant et madame la directrice générale Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires. Adoptée
	RÉS. 2012-04-94	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le remplacement de la bannière du tourisme. L'achat sera fait chez Belitec pour un montant de 285.00 $ plus taxes selon la proposition #1 en date du 28 mars 2012. Il y a possibilité d'achat d'une deuxième bannière au même montant dépendamment de la qualité. Adoptée
7 mai 2012	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que sept ou huit artistes exposeront leurs œuvres au Garage de la Culture.
	RÉS. 2012-05-122	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Exceltech pour la fourniture des accessoires suivants concernant le jardin botanique : - 10 bancs de plastique recyclé - 4 tables à pique-nique - 4 contenants à rebuts - 1 module de jeu Le coût est de 23,465.13 $ incluant les taxes selon la confirmation de prix du 2 mai 2012. Il est à noter que monsieur le maire s'est retiré de toute discussion concernant cette résolution le propriétaire de Exceltech étant son fils. Adoptée
	RÉS. 2012-05-124	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'artiste Carl Chevarie à réaliser une arche, une pergola ainsi que la murale arrière du Garage de la Culture. Le coût total est de 16,500.00 $ et les

		10 factures seront payées aux deux semaines selon l'offre de service du 11 avril 2012. Adoptée
	RÉS. 2012-05-135	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 500.00 $ pour l'aménagement du coin Galerie d'Art au Garage de la Culture. Adoptée
	RÉS. 2012-05-117	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par madame Isabelle Héroux pour la Boulangerie En Passant au C.C.U. le 1er mai 2012; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de madame Isabelle Héroux selon la résolution 2012-05-003; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-05-003 du C.C.U. et accepte la demande de madame Isabelle Héroux selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
14 mai 2012	RÉS. 2012-06-150	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire André Garant et la directrice générale madame Micheline Allard à signer l'entente relativement à l'aide financière obtenue pour le projet Jardin botanique éducatif et développement durable. Adoptée
4 juin 2012	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que le tableau d'affichage est installé à l'extérieur au Kiosque Touristique. Ce tableau est très utile pour les touristes, il sert à annoncer les restaurants, les gites, etc. et aussi à afficher les activités qu'il y a dans la municipalité. Monsieur le maire mentionne qu'il a assisté à une rencontre concernant la gare de Charette. Il y avait une dizaine de personnes qui étaient présentes et aussi, monsieur Guy Diamond, maire de Charette. Il a été question de la mission de la gare. Il y a beaucoup de possibilités comme par exemple, la Caisse de Charette pourrait déménager dans la gare, chaque municipalité pourrait avoir un coin pour présenter leurs activités, des forfaits touristiques pourraient être organisés avec la municipalité de Saint-Élie. Pour le moment, ce projet est à l'étude. Une lettre de la MRC de Maskinongé concernant la demande d'aide financière au Pacte rural. Un montant de 50 000.00 $ a été accordé pour la création du Jardin Botanique. Monsieur Garant mentionne que le nettoyage a été fait sur le terrain adjacent au Jardin Botanique. Monsieur le maire mentionne que dans la revue Quorum il y a une publicité concernant le Jardin Botanique. Madame Lafrenière Grenier mentionne que beaucoup de travail a été effectué pour la mise en forme du Garage de la Culture. Il y a une belle disposition de toiles de 8 artistes de Saint-Élie-de-Caxton dont madame Françoise Legris. L'horaire est de 10 :30 à 17 :30 à tous les jours et l'entrée est gratuite.
3 juillet 2012	PV	AVIS DE MOTION Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt au montant de $475,000. pour le resurfaçage d'un tronçon de la route des Lacs et

		autres, la mise aux normes des glissières de sécurité sur différents tronçons de routes et l'aménagement d'un jardin botanique.
9 juillet 2012	RÈGLEMENT 2012-003	RÈGLEMENT 2012-003 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE $475,000. ET UN EMPRUNT DE $475,000. POUR LE RESURFAÇAGE DE LA ROUTE DES LACS ET AUTRES, LA MISE AUX NORMES DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ ET L'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN BOTANIQUE ÉDUCATIF Le conseil est autorisé à : 3- Aménager un jardin botanique éducatif sur le chemin des Loisirs selon les plans et devis préparés par Micheline Allard, directrice générale, en date du 13 octobre 2011 et l'estimation détaillée des coûts portant le numéro 2011 en date du 13 octobre 2011, laquelle fait partie intégrante du règlement comme annexe « D ».
	RÉS. 2012-07-174	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Keven Gélinas pour le Rond-Coin au C.C.U. le 26 juin 2012; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Keven Gélinas selon la résolution 2012-05-003; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-06-004 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Keven Gélinas selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
	RÉS. 2012-07-175	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par madame Madeleine Lampron; CONSIDÉRANT que cette demande n'a pas fait l'objet de discussion au C.C.U. à cause des délais concernant la subvention accordée par Réno Village; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de madame Madeleine Lampron selon les exigences du règlement sur le PIIA. Adoptée
6 août 2012	RÉS. 2012-08-204	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'une imprimante pour le bureau d'accueil touristique. L'achat sera fait chez Buroplus, imprimante « LaserJet P1606dn » au montant de 209.99 $ plus taxes. Adoptée
	RÉS. 2012-08-210	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'entreprise Gauthier Fleurs et Jardins, selon une entente avec madame Claude Gauthier, à faire l'entretien du jardin botanique au montant de 5 000.00 $ pour 2012. Adoptée

20 août 2012	PV	Monsieur Garant félicite monsieur Michel Brodeur et madame Louise Lafrenière Grenier pour l'organisation du tourisme. Les touristes ont de quoi se divertir pendant une journée complète à Saint-Élie-de-Caxton.
10 septembre 2012	RÉS. 2012-09-232	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage madame Denise Paradis et madame Diane Duchesneau pour finir la saison touristique (été) en remplacement des étudiants retournés en classe. Adoptée
	RÉS. 2012-09-234	RÉS. 2012-09-234 REMERCIEMENTS Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton félicite et remercie très chaleureusement monsieur Philipp Kallenberger et madame Pilar Fugueras pour la belle musique de circonstance jouée lors de la porte ouverte du jardin botanique le 1er et le 2 septembre dernier. Adoptée
	RÉS. 2012-09-230	CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de PIIA présentée par monsieur Gilles Garceau pour l'ajout d'un permis d'alcool au Restaurant Quoi de N'Oeuf au C.C.U. le 4 septembre 2012; CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Gilles Garceau selon la résolution 2012-09-005; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-09-005 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Gilles Garceau selon les conditions énumérées par le C.C.U. Adoptée
1er octobre 2012	PV	Monsieur Brodeur mentionne que : - Les balades ont très bien fonctionné pour une 7ième année d'activité. - Au-delà de 400 réservations sont faites pour la Féerie de Noël.
	RÉS. 2012-10-267	RÉS. 2012-10-267 GARAGE DE LA CULTURE Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une dépense de 3 000.00 $ pour l'organisation du Garage de la Culture en vue de la Féerie de Noël. Adoptée
5 novembre 2012	PV	Monsieur Brodeur mentionne que la Féerie de Noël débutera le 7 décembre prochain.
	RÉS. 2012-11-301	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une subvention au montant de 10 000.00 $ concernant la rénovation de la montagne du calvaire.

		Adoptée
	RÉS. 2012-11-302	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une compensation de 1 000.00 $ à monsieur Marcel Goudreault pour le prêt des figurines au Garage de la Culture. Adoptée
	RÉS. 2012-11-305	Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que des félicitations sont adressées à Fred Pellerin, Jeannot Bournival et Nicolas Pellerin pour le succès remporté lors du Gala de l'Adisq. Adoptée
12 novembre 2012	PV	Monsieur Brodeur indique que lors de la dernière soirée de la Féerie de Noël soit le 2 janvier 2013, un souper pour les bénévoles aura lieu à Floribell.
	RÉS. 2012-11-313	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 1 016.00 $ en reconnaissance aux chauffeurs bénévoles de l'été 2012 selon la liste établie par monsieur Paul-André Garceau coordonnateur au tourisme. Adoptée
3 décembre 2012	PV	Plusieurs autres travaux sont à faire ex. éclairage de la croix, système électrique au complet à refaire. Le but de la collecte est de donner un nouveau souffle à notre montagne du calvaire et ainsi être prêt pour l'arrivée du tourisme religieux. Monsieur Brodeur mentionne que la Féerie de Noël débute samedi le 8 décembre prochain.à Madame Buisson mentionne que quatre-vingt-dix-neuf (99) élèves excluant les maternelles 4 ans fréquentent l'École Villa de la Jeunesse de Saint-Élie.
17 décembre 2012	RÉS. 2012-12-358	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des sincères félicitations sont transmises à Fred Pellerin pour sa nomination en première place des artistes de l'année 2012 du Palmarès annuel mentionné dans le journal La Presse. Cette première position lui a été décernée parce qu'il est l'artiste rassembleur par excellence et à cause de son rayonnement aussi bien au Québec qu'en France. Félicitations Fred! Adoptée

14 janvier 2013	PV	Monsieur Garant mentionne qu'il est allé deux fois à Floribell pendant la Féerie et que l'animation était très bien. Il félicite madame Louise Lafrenière Grenier et monsieur Michel Brodeur ainsi que le Comité Touristique pour la réalisation de cet événement.
	RÉS. 2013-01-28	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la fabrication d'un nouveau comptoir au bureau d'accueil touristique afin de permettre l'adaptation aux personnes à mobilité réduite selon les exigences du Ministère du Tourisme Québec. Adoptée
	RÉS. 2013-01-19	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate madame Claude Gauthier concernant le jardin botanique pour les travaux suivants : - Environ 18 visites de 3 à 4 heures par visite entre début mai et début octobre. Le coût est de 1 500.00 $; - Formation du jardinier pour 12 heures de cours théorique et pratique. Le coût est de 450.00 $; - Confection d'un dépliant qui pourrait être remis à chaque visiteur. Le coût est de 150.00 $. Adoptée
	RÉS. 2013-01-26	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à la Boutique Western Nolet pour le prêt du cheval qui a été exposé au Garage de la Culture pendant la Féerie de Noël. Adoptée
	RÉS. 2013-01-18	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde 28.00 $ à monsieur Léo Déziel en reconnaissance et en complément de son bénévolat comme chauffeur Été 2012 et 1 082.00 $ aux autres bénévoles de la Féerie de Noël 2012. Adoptée
	RÉS. 2013-01-25	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à Lafrenière Tracteur pour le prêt d'un tracteur lors de la Féerie de Noël. Adoptée
4 février 2013	RÉS. 2013-02-45	RÉS. 2013-02-45 PUBLICITÉ GUIDE TOURISTIQUE 2013 Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la publicité dans le Guide touristique officiel de la Mauricie 2013-2014 et ce conjointement avec Floribell. Le coût pour la Municipalité est de 2 428.27 $ incluant les taxes. Adoptée
	RÉS. 2013-02-50	RÉS. 2013-02-50 ENSEIGNE GARAGE ET SENTIER BOTANIQUE Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Alain St-Cyr de Enseignes St-Cyr pour refaire les enseignes au Garage de la Culture et au sentier botanique. Le montage devra être présenté au conseil pour approbation. Le coût pour

		les 2 pancartes est d'environ 1 500.00 $. Adoptée
	RÉS. 2013-02-46	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle le contrat de Productions Maskishow selon les conditions énoncées au contrat du 1er février 2013. Le coût est de 10 405.24 $ incluant les taxes pour l'église et 5 403.83 $ incluant les taxes pour le garage. Monsieur le maire André Garant est autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
4 mars 2013	RÉS. 2013-03-64	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une commandite de 1/8 de page pour l'album des finissants de l'école secondaire Val-Mauricie. Le coût est de 40.00 $. Adoptée
	RÉS. 2013-03-67	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de 10 000.00 $ à la Fabrique de Saint-Élie pour la conservation de son patrimoine. Adoptée
8 avril 2013	PV	Madame Lafrenière Grenier mentionne que les touristes ont commencé à venir à Saint-Élie-de-Caxton. Plus de 70 autobus ont déjà réservé pour cet été.
6 mai 2013	RÉS. 2013-05-125	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la peinture de la façade du Garage de la Culture et le correctif sur le côté Chemin des Loisirs par l'artiste local Carl Chevari. Le coût est de 10 000.000 $ payable de la façon suivante 1/3 du montant avant le début des travaux et le reste une fois le travail terminé. Adoptée
	RÉS. 2013-05-116	Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 1 500.00 $ au Comité Grandi-Ose servant à l'équipement scolaire pour les options données à l'école Villa de la Jeunesse de Saint-Élie De-Caxton. Adoptée
	RÉS. 2013-05-117	Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement le Comité Grandi-Ose pour ses nombreuses initiatives et son implication constante auprès des jeunes de notre belle école de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
	RÉS. 2013-05-104	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le PIIA de madame Anne-Claude Hébert Moreau et monsieur Alain Lafrance pour la rénovation de la galerie avant du 2401, avenue Principale. Adoptée
3 juin 2013	PV	Madame Lafrenière Grenier invite les gens de Saint-Élie-de-Caxton à visiter le garage de la culture et le sentier botanique gratuitement pendant les heures d'ouverture. Pour les touristes, le coût est de 5.00 $ pour les 13 ans et plus. Le forfait incluant la balade, le garage et le sentier est de 15.00 $.

	RÉS. 2013-06-140	Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le PIIA de monsieur Dany Plante pour l'installation de deux pancartes affichant le Bar Le Monthélie. Adoptée
	RÉS. 2013-06-141	ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et de la qualité de vie de ses citoyens; ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société; ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux; ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle; ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture; ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, à l'instar de l'Assemblée Nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture. Adoptée
8 juillet 2013	RÉS. 2013-07-171	CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton reçoit de plus en plus de touristes et que ces gens aiment écouter la radio locale; CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens de Saint-Élie-de-Caxton sont également des adeptes de 103.1 FM; CONSIDÉRANT que cette radio locale dessert la région depuis déjà six ans; EN CONSÉQUENCE, sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu d'appuyer la fréquence 103.1 FM dans son projet d'augmentation de puissance et dans sa demande auprès du CRTC. Adoptée
5 août 2013	PV	Monsieur Brodeur mentionne que le tourisme va très bien cette année et que le Calvaire est une source de découvertes pour plusieurs touristes. Madame Lafrenière Grenier mentionne que des artisans sont à l'œuvre tous les dimanches au Garage de la Culture. Le concours pour les figurines au garage est très populaire.

	RÉS. 2013-08-192	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage Cynthia Diamond, étudiante en remplacement pour le tourisme. Adoptée
	RÉS. 2013-08-190	RÉS. 2013-08-190 PIIA 2013-003 NANCY GRENIER Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que sur recommandation de la responsable de la règlementation d'urbanisme, le conseil municipal accepte le PIIA de madame Nancy Grenier pour la rénovation de la galerie avant du 112, rue Saint-Louis. Adoptée
9 septembre 2013	PV	Monsieur le maire mentionne que l'objectif pour le tourisme est dépassé cette année. Saint-Élie-de-Caxton a reçu encore plus de visiteurs. Monsieur Brodeur mentionne que plusieurs personnes se posent la question comment la réalisation du sentier botanique et du Garage de la Culture a pu se faire car ce que l'on y retrouve est extraordinaire avec une qualité des exposants au garage et une qualité du jardinier présent au sentier botanique. Monsieur Brodeur nous informe que les préparations vont bientôt commencer pour la Féerie de Noël au Garage de la Culture.
1er octobre	PV	Expérience des touristes qui mentionnent que les gens de Saint-Élie-de-Caxton sont accueillants. Monsieur Brodeur mentionne que la Garage de la Culture a rapporté une somme de 8 418.00 $ pour les entrées et les cailloux vendus et qu'au total, ce sont des revenus pour le tourisme de 152 186.00 $ jusqu'à ce jour pour la saison touristique 2013; Monsieur Brodeur mentionne que la Féerie de Noël a déjà trois soirs de complets et que l'on a reçu plus de 100 demandes de plus que l'an passé;
	RÉS. 2013-10-243	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse une compensation financière de 1 000.00 $ chacun à monsieur Marcel Goudreau, pour le prêt de figurines et à monsieur Jasmin Lavoie, pour le prêt d'œuvres d'art au Garage de la Culture durant la saison estivale 2013. Adoptée
	RÉS. 2013-10-247	Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 6 000.00 $ pour commencer les préparatifs de la Féerie de Noël pour l'achat de lumières, l'aménagement des ponts ainsi que l'intérieur du Garage de la Culture.

		Adoptée
	RÉS. 2013-10-245	Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche du groupe Moi et la Belle dont la personne répondante est monsieur Marc Grenier pour la Féerie de Noël. Le coût pour 12 dates est de 8 100.00 $ pour la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à payer selon les modalités du contrat. Adoptée
	RÉS. 2013-10-248	Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal remercie madame Gertrude Lachance, qui depuis quelques années, accepte que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton utilise son électricité pour la Féerie de Noël, c'est-à dire l'illumination du pont situé à proximité de sa résidence, et par le fait même, lui réitérer la demande pour la Féerie de Noël 2013. Adoptée
11 novembre 2013	RÉS. 2013-11-290	Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que des félicitations soient adressées à Fred Pellerin concernant les deux prix de l'ADISQ, pour son spectacle De peigne et de misère, soit un Félix dans la catégorie Scripteur de spectacles de l'année et un pour le Spectacle de l'année. Adoptée
13 janvier 2014	PV	Félicitations à Fred Pellerin pour tout ce qu'il a fait pour Saint-Élie-de-Caxton
3 février 2014	RÉS. 2014-02-49	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport du coordonnateur au tourisme pour la Féerie de Noël 2013. Le rapport sera expliqué sur Power Point à la séance du 3 mars 2014. Adoptée
	RÉS. 2014-02-35	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements soient adressés à chaque chauffeur et guide et qu'une lettre leur soit envoyée pour leur implication bénévole et leur disponibilité à la Féerie de Noël 2013. Voici la liste des bénévoles : Samuel Boisvert Richard Beaulieu Lise Côté André Lemay Louis Boucher Louis-Olivier Boucher Claude Samson Maurice Boisvert Réjean Riopel Jean-Paul Champoux Jean-Charles Bourgouin Francis Marcouiller Adoptée
	RÉS. 2014-02-50	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport financier de la Féerie de Noël 2013. Le rapport sera expliqué sur Power Point à la séance du 3 mars 2014. Adoptée
	RÉS. 2014-02-51	Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que pour les 10 jours de la Féerie de Noël, 12 personnes se sont impliquées comme chauffeurs et/ou guides. Un montant de reconnaissance leur est attribué, comme les années passées, au montant de 5.00 $ par tour ce qui correspond à un montant de 620.00 $ à verser. Adoptée

	RÉS. 2014-02-36	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements soient adressés à monsieur Yvon Garand pour son implication à l'activité des Cataractes qui a attiré plusieurs citoyens dont tous les enfants de l'école. Madame Heidi Bellerive mentionne que c'était la 16ième année. 142 personnes à la patinoire et le 24 janvier à la soirée des Cataractes, près de 140 personnes se sont déplacées. Adoptée
3 mars 2014	PV	Madame Plante mentionne que l'inscription au primaire est terminée. L'école comptera 123 élèves en septembre 2014.
	RÉS. 2014-03-83	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le maire, Réjean Audet soit mandaté pour procéder à l'acquisition de deux caisses enregistreuses suite à des demandes de soumission. Une caisse enregistreuse sera installée au Bureau d'Accueil Touristique et l'autre au Garage de la Culture. Adoptée
	RÉS. 2014-03-91	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire monsieur Réjean Audet à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton le contrat pour droits de production pour le renouvellement des capsules touristiques avec Fred Pellerin. Adoptée
8 avril 2014	PV	Madame Bellerive mentionne que toute la population pourra entendre les nouvelles capsules qui ont été préparées par Fred Pellerin et Jeannot Bournival
	RÉS. 2014-04-123	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire monsieur Réjean Audet à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de publicité pour le tourisme 2014 avec Bell Média et CH2O. Adoptée
	RÉS. 2014-04-122	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal fasse l'achat de deux radios pour les carrioles touristiques au coût de 470.00 $ plus taxes chacun. Adoptée
	RÉS. 2014-04-121	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire monsieur Réjean Audet à signer pour et au nom de la municipalité le contrat avec les Productions Maskishow pour l'éclairage du clocher de l'Église, le Garage de la Culture à l'extérieur, ainsi que l'exposition au Garage de la Culture pour un total de 4 700.00 $ plus taxes. Adoptée
	RÉS. 2014-04-120	Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire monsieur Réjean Audet à signer pour et au nom de la municipalité une entente de partenariat entre la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et la Station Touristique Floribell concernant la Féerie de Noël 2014-2015. Cette entente est valide jusqu'en janvier 2015. Adoptée
	RÉS. 2014-04-139	Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de 10 000.00 $ à la Fabrique de Saint-Élie pour la conservation de son patrimoine. Adoptée
5 mai 2014	PV	Employés présents dans le sentier botanique cet été. Le conseil mentionne qu'à l'origine le touriste était axé sur les jeunes qui avaient des passions afin qu'ils s'enracinent chez nous;

		Madame Plante mentionne que des félicitations soient envoyées aux élèves de 4ième année de l'École Villa-de-la-Jeunesse qui ont gagné le 2ième prix du Gala entrepreneurial avec leur projet de « guichet automatique ».
	RÉS. 2014-05-153	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton participe à la publicité produite par Tourisme Mauricie pour la Route des Rivières. Le coût est de 150.00 $ pour 5000 copies du guide. Adoptée
	RÉS. 2014-05-173	CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les parents, le Comité GrandiOse et toute la communauté ont travaillé très fort à la survie de l'école Villa-de-la-Jeunesse; CONSIDÉRANT que l'école Villa-de-la-Jeunesse a un surplus d'élèves; CONSIDÉRANT que la devise de Saint-Élie-de-Caxton est : « Ensemble vers l'avenir » cela démontre bien le profond sentiment d'appartenance et le caractère à développer toujours davantage. POUR TOUS CES MOTIFS, sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande, avec beaucoup de rigueur, à la Commission Scolaire de l'Énergie de ne pas transférer des élèves de Saint-Élie-de-Caxton vers une autre école de la région. Adoptée
2 juin 2014	PV	Monsieur le maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour leur implication à la mise sur pied de la saison touristique, car le tourisme est important à Saint-Élie-de-Caxton, plusieurs emplois, plusieurs commerçants y travaillent. Remerciements à Fred Pellerin pour son implication. La conférence de presse a donné une belle visibilité. Il remercie également les citoyens de leur accueil.
	RÉS. 2014-06-185	ATTENDU QUE de nouveaux produits pour l'été et l'hiver seront offerts; ATTENDU QU'il y a une très bonne visibilité d'environ 33 000 visiteurs; ATTENDU QU'il y aura la présence de plusieurs agences de voyages; Il est proposé par madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive qu'il y ait la présence de Saint-Élie-de-Caxton au Salon Tourisme de Montréal du 24 au 26 octobre. Le coût est de 2 500.00 $ plus les frais inhérents qui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. Adoptée
	RÉS. 2014-06-186	Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'achat de lumières et système de son pour le Garage de la Culture et l'Église au coût de 7 945.00 $ plus taxes de Productions Maskishow. Adoptée
7 juillet 2014	PV	Monsieur Houle mentionne que la Petite Fête aura lieu le 31 août prochain. Les activités se dérouleront autour de l'église. Le comité est toujours à la recherche de bénévoles.
4 août 2014	PV	Madame Plante mentionne qu'il y a eu une augmentation du nombre de touristes présents cet été à Saint-Élie-de-Caxton. Beaucoup de réservations en août. Madame Bellerive mentionne que l'activité du 10 août prochain au terrain de balle est une activité de financement pour la Maison des Jeunes. Un tournoi de balle amicale avec le conseil municipal et la ligue de balle de Fred Pellerin.
	RÉS. 2014-08-230	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que sur recommandation de la responsable de la règlementation d'urbanisme, le conseil municipal accepte le PIIA de monsieur Sébastien Houle et de madame Roxane Campeau pour l'implantation saisonnière d'une pancarte directionnelle de type sandwich au 2530, avenue Principale afin de diriger les clients vers leurs entreprises respectives.

		Il est à noter que monsieur Sébastien Houle s'est retiré de toutes discussions tant en séance privée qu'en séance publique, car la demande concerne le commerce qu'il possède. Adoptée
25 août 2014	RÉS. 2014-08-248	Attendu que le bureau d'accueil touristique de Saint-Élie-de-Caxton reçoit de plus en plus de visiteurs; Attendu que notre produit touristique est en développement constant; Attendu que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a de plus en plus d'activités dont celles des Fêtes du 150e en 2015, Il est proposé par monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes et résolu à l'unanimité Que la directrice générale, Isabelle Bournival, au nom de la Municipalité de Saint-Élie-deCaxton fasse les offres de stage requises afin d'avoir une personne stagiaire en loisir, culture et tourisme pour l'année 2015 au coût maximum de 8500$ pour un stage qui débuterait en janvier 2015 et se terminerait en août 2015. La directrice générale sera la tutrice de stage de cet étudiant. Adoptée
8 septembre 2014	PV	La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une lettre du Ministre du Patrimoine Canada et des Langues officielles désirant nous informer d'une subvention de 45 800.00 $ pour les fêtes du 150e. Monsieur le maire félicite les gens qui ont monté le dossier de demande de financement à Patrimoine Canada.
	RÉS. 2014-09-270	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal permettre l'utilisation du Garage de la Culture pour les Fêtes du 150e. Adoptée
	RÉS. 2014-09-263	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire, Réjean Audet, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton l'entente avec le Floribell. Pour le contrat des musiciens, il sera remis à une séance future. Adoptée
6 octobre 2014	PV	Remerciements à Fred Pellerin pour ce qu'il apporte comme visibilité à Saint-Élie-deCaxton
	RÉS. 2014-10-289	Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer le contrat de musique pour l'animation musicale à la Station Touristique Floribell pour la Féerie de Noël pour les 6-13-20-24-27 et 31 décembre 2014 ainsi que les 2 dates flottantes du 26 et 30 décembre avec le groupe de musique « Le Duo Trad Grenier-Langlais » au coût de 750.00 $ par soir pour un total de 6 000.00 $. Adoptée
	RÉS. 2014-10-287	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2320, avenue Principale, soit de remplacer les fenêtres existantes, vitrines et coulissantes par des fenêtres à guillotine.
	RÉS. 2014-10-288	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 251, rue Saint Louis, soit de remplacer les fenêtres existantes, vitrines et coulissantes par des fenêtres à guillotine. Adoptée

3 novembre 2014	PV	Madame Bellerive mentionne que le Salon du Tourisme les 24, 25 et 26 octobre dernier à la Place Bonaventure de Montréal a été un succès. Le kiosque était original. Près de 35 000 personnes l'ont vu. Madame Bellerive remercie les bénévoles. Les retombées sont à venir.
	RÉS. 2014-11-335	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Paul-André Garceau à participer au Colloque intitulé « Ensemble » organisé par Tourisme Mauricie le mercredi 19 novembre 2014 à l'Hotel Urbania à Trois-Rivières au coût de 50.00 $ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce colloque seront remboursées sur présentation de pièces justificatives. Adoptée
	RÉS. 2014-11-325	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse une compensation financière de 1 000.00 $ à monsieur Jasmin Lavoie pour le prêt d'œuvres d'art au Garage de la Culture durant la saison estivale 2014. Adoptée
	RÉS. 2014-11-336	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 1 000.00 $ pour l'achat de jeux de lumière, décorations de Noël diverses pour le Bureau d'Accueil touristique et le Garage de la Culture pour la Féerie de Noël 2014. Adoptée
	RÉS. 2014-11-324	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2320, avenue Principale, soit de remplacer le vinyle existant par du canexel gris charcoal et une tôle ornementale de couleur rouge. Adoptée
1er décembre 2014	RÉS. 2014-12-358	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité le conseil municipal accepte le dépôt du rapport touristique pour la saison été 2014. Adoptée
	RÉS. 2014-12-360	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité le conseil municipal accepte que le Comité du 150e récupère les matériaux de bois des petites maisons dans le Garage de la Culture. Ces matériaux étant encore en bon état, pourront servir durant les festivités du 150e anniversaire de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
	RÉS. 2014-12-359	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Samuel Boisvert pour faire l'animation en carrioles du 5 au 31 décembre 2014. Adoptée
15 décembre 2014	PV	Monsieur le maire mentionne qu'il y aura une conférence de presse pour le 150e au Garage de la Culture mardi le 16 décembre à 10h30
	RÉS. 2014-12-382	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2440, avenue Principale, soit de recommander l'agrandissement selon la résolution 2014-12-04 du comité consultatif d'urbanisme adoptée le 9 décembre 2014. Adoptée

	RÉS. 2014-12-384	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le Comité du 150e à utiliser le Centre Communautaire, la patinoire ainsi que la bâtisse des loisirs pour une activité prévue le 17 février 2015 dans le cadre des fêtes du 150e. Adoptée
12 janvier 2015	PV	Monsieur Houle remercie madame Josée Leboeuf du Lutin Marmiton qui a organisé un souper pour les moins chanceux, les gens seuls à Noël. Elle les a accueilli gratuitement avec un souper accompagné d'un verre de vin, un cadeau a été également remis aux enfants présents. Cette activité a été réalisée avec la collaboration de madame Nathalie Denault de Pur Safran et madame Isabelle Héroux de la Boulangerie. Encore une fois, Nicolas Pellerin était présent pour l'animation, c'était le lendemain du dîner à la résidence de personnes âgées. Cette activité est également très appréciée. Des commerçants ont également participé en donnant des cadeaux. Ce sont deux belles initiatives du temps des fêtes. Madame Plante remercie les chauffeurs et guides ainsi que tous ceux qui se sont impliqués pour la Féerie de Noël.
	RÉS. 2015-01-16	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que la municipalité a embauché Productions Maskishow pour l'installation de lumières pour le Garage de la Culture et l'Église au coût de 300.00 $ plus taxes. Adoptée
	RÉS. 2015-01-17	Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à Lafrenière Tracteur pour le prêt d'un tracteur lors de la Féerie de Noël. Adoptée
	RÉS. 2015-01-15	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que pour la période de la Féerie de Noël, 18 personnes se sont impliquées comme chauffeurs et/ou guides. Un montant de reconnaissance leur est attribué, comme les années passées, au montant de 5.00 $ par tour ce qui correspond à un montant de 450.00 $ à verser. Adoptée
2 février 2015	PV	Madame Bellerive mentionne l'arrivée d'une stagiaire en loisir, tourisme et culture pour 8 mois. Mme Alexandra Gilbert travaillera sur plusieurs projets : tourisme, Petite Fête, Maison des jeunes.
2 mars 2015	RÉS. 2015-03-74	Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une subvention de 1 000.00 $ pour le Grand Défi Desjardins Caisse de l'Ouest de la Mauricie. C'est un défi sportif qui aura lieu du 31 mai au 9 juin prochain : 12 cyclistes traverseront à relais les États-Unis, de Key West à Louiseville et ce périple se terminera par la participation à la Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie. L'École Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton bénéficiera du soutien financier de ce défi qui prévoit amasser 120 000.00 $. Adoptée
	RÉS. 2015-03-75	Attendu que Monsieur Fred Pellerin a fait des démarches auprès de madame France Beaudoin, animatrice à la télévision pour que les enfants de l'École Villa-de-la-Jeunesse participe à l'Émission « Dis-moi tout », émission faite par et pour les enfants et diffusée à Télé-Québec; Attendu que la production de l'émission prend tout en charge sauf le transport; Attendu que le tournage aura lieu à Montréal le 19 mai et que les 138 enfants pourront y participer; Le préambule faisant partie intégrante de la résolution; Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu

		à l'unanimité d'autoriser le versement de 500.00 $ à la Commission scolaire de l'énergie pour payer une partie des coûts du transport qui s'élève à 2 400.00 $ afin que tous les élèves de l'École Villa-de-la-Jeunesse puissent participer à l'émission « Dis-moi tout! ». Adoptée
	RÉS. 2015-03-86	Attendu que l'électricité au garage de la culture n'est pas sécuritaire; Attendu que le nombre de prises électriques n'est plus suffisant; Le préambule faisant partie intégrante de la résolution; Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'entériner la dépense de 3 095.70 $ plus taxes pour l'électricité du Garage de la Culture effectuée par Les Entreprises Électriques Gaston Garceau de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
	RÉS. 2015-03-88	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité d'entériner la décision de monsieur le maire Réjean Audet et de madame la conseillère Charline Plante d'embaucher pour un soir monsieur Louis-Olivier Boucher pour la Féerie de Noël 2014 comme demandé par la loi et conformément à l'article 165.1 du Code municipal du Québec. Adoptée
23 mars 2015	RÉS. 2015-03-102	CONSIDÉRANT QUE 2015 est l'année des fêtes du 150e de fondation de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT QUE le comité des fêtes du 150e voudrait rendre hommage aux familles fondatrices de la municipalité; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité : Que le conseil autorise un budget de 1000$ environ pour le besoin de matériel afin de confectionner une exposition rendant hommage aux familles fondatrices de la municipalité. ADOPTÉE UNANIMEMENT
	RÉS. 2015-03-104	CONSIDÉRANT QUE le service de premiers répondants devrait démarrer le service dans les prochaines semaines; CONSIDÉRANT QUE deux trousses de premiers répondants ont été achetées; CONSIDÉRANT QUE ce sont des citoyens bénévoles qui répondront aux appels selon un horaire de garde; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité : Que le conseil municipal autorise l'aménagement d'un local au Garage de la culture au coût de 750$ afin d'y déposer les trousses des bénévoles. ADOPTÉE UNANIMEMENT
	RÉS. 2015-03-107	CONSIDÉRANT QUE les fêtes du 150e auront besoin d'un projecteur multimédia; CONSIDÉRANT QUE le comité des Fêtes du 150e est un comité municipal, donc relevant directement de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT QUE l'école Villa-de-la-Jeunesse offre sa collaboration aux Fêtes de la

		municipalité par le prêt sans frais d'un projecteur multimédia; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité : Que la municipalité autorise une entente de prêt d'un projecteur multimédia et que cette entente sera signée par le président des Fêtes du 150e , monsieur Robert Gauthier. ADOPTÉE UNANIMEMENT
	RÉS. 2015-03-108	ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et de la qualité de vie de ses citoyens; ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société; ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux; 10 ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle; ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture; ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu que : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture. Cette année, les journées de la Culture auront lieu les 25-26 et 27 septembre 2015. Plusieurs activités seront organisées dans la municipalité. ADOPTÉE UNANIMEMENT
13 avril 2015	RÉS. 2015-04-132	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 2 000.00 $ pour faire de l'animation au Garage de la culture pour 2015. Adoptée
	RÉS. 2015-04-127	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier de la Féerie de Noël 2014. Adoptée
	RÉS. 2015-04-125	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 153, rue Saint Louis, soit de remplacer les fenêtres au rez-de-chaussée avec le même modèle selon la résolution 2015-03-04 du comité consultatif d'urbanisme adoptée le 24 mars 2015. Adoptée
	RÉS. 2015-04-126	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 201, rue Saint Louis, soit de remplacer le revêtement extérieur selon la résolution 2015-03-03 du comité consultatif d'urbanisme adoptée le 24 mars 2015.

		Adoptée
27 avril 2015	PV	Monsieur Houle mentionne que le marché Public de Saint-Élie-de-Caxton aura lieu en 2015 sur quatre dimanche : les 16-23-30 août et le 6 septembre. Le marché public regroupe 12 à 15 producteurs. Il sera situé près du garage de la Culture sous les abris achetés par la Municipalité et la Coopérative. L'objectif est de fournir à la population locale des produits provenant de la région : légumes et fruits frais, viandes, produits transformés. Cela permettra d'ajouter une activité publique qui présente un rayonnement régional et crée un attrait supplémentaire pour Saint-Élie.
4 mai 2015	PV	Madame Bellerive mentionne que les cyclistes de la Fondation CSSS de l'énergie viendront vers 10h00 le 17 mai prochain au Garage de la Culture. Monsieur Houle mentionne qu'il y avait une ambulance au Garage de la Culture mercredi passé pour une pratique de premiers répondants. Ce service sera lancé bientôt.
	RÉS. 2015-05-173	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale madame Isabelle Bournival en collaboration avec le contremaître en voirie prépare un devis pour l'achat d'un nouveau tracteur pour le tourisme. Comme cet achat se situe entre 25 000$ et 100000$, ce sera un appel d'offres sur invitation. Adoptée
19 mai 2015	RÉS. 2015-05-188	CONSIDÉRANT que pour l'été 2015, le trajet des carrioles doit être modifié suite à des réparations sur le pont de l'avenue Saint-Jean obligeant les tracteurs à monter la côte de l'Église avec une carriole double;
	RÉS. 2015-05-183	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le prêt de 20 abris au comité des fêtes du 150e et d'une personne responsable pour l'installation sur le site du Garage de la Culture pour le 12 et 13 juin. Adoptée
1er juin 2015	RÉS. 2015-06-209	Attendu que le bureau d'accueil touristique de Saint-Élie-de-Caxton reçoit de plus en plus de visiteurs; Attendu que notre produit touristique est en développement constant; Attendu que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a bonifié en 2015 son offre de camp de jour; Il est proposé par madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité : Que la directrice générale, Isabelle Bournival, au nom de la Municipalité de Saint-Élie-deCaxton propose à l'Université du Québec à Trois-Rivières des offres de stage requises afin d'avoir une personne stagiaire en loisir, culture et tourisme pour l'année 2016 au coût maximum de 8500$ pour un stage qui débuterait en janvier 2016 et se terminerait en août 2016. La directrice générale sera la tutrice de stage de cet étudiant. Adoptée
	RÉS. 2015-06-215	ÉCOLE VILLA DE LA JEUNESSE CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les parents, le Comité GrandiOse et toute la communauté ont travaillé très fort à la survie de l'école Villa-de-la-Jeunesse et qu'avec tous ces efforts, notre école a plus que triplé son nombre d'élèves, évitant par le fait même la fermeture; CONSIDÉRANT que l'école Villa-de-la-Jeunesse, en collaboration avec la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et de toute sa population oeuvrent depuis plusieurs années à bonifier

		l'offre de l'école afin d'attirer de nouvelles familles à Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT que deux enfants seront prochainement résidents de Saint-Élie-de-Caxton, leurs parents ayant récemment choisi de s'établir chez nous, et qu'ils seront en âge d'entrer à la maternelle en septembre prochain, permettant du même coup à l'école Villa-de-la-Jeunesse de rencontrer les critères permettant l'ouverture d'une 2e classe de ce niveau; CONSIDÉRANT que le choix d'une école pour leurs enfants est un critère de première importance lorsque des parents choisissent de s'établir ou de demeurer dans une municipalité; CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a fait parvenir le 26 mai dernier, à l'attention de M. Denis Lemaire, directeur de la Commission scolaire de l'Énergie, une lettre manifestant son désir de voir l'école Villa-de-la-Jeunesse accueillir la totalité des enfants résidants sur son territoire en septembre prochain; CONSIDÉRANT que la devise de Saint-Élie-de-Caxton est : « Ensemble vers l'avenir », démontrant bien le profond sentiment d'appartenance et le désir de toujours développer davantage qui anime sa population. POUR TOUS CES MOTIFS, sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande, avec beaucoup de rigueur, à la Commission Scolaire de l'Énergie de ne pas transférer des élèves de Saint Élie-de-Caxton vers une autre école de la région. Adoptée
	RÉS. 2015-06-200	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 201, rue Saint Louis concernant les deux pancartes extérieures. Le comité recommande que la pancarte sandwich soit éventuellement remplacée par une pancarte fixe au poteau de galerie, indiquant ouvert ou fermé afin d'éviter que le sandwich se retrouve dans la voie d'accès ou la piste cyclable Adoptée
	RÉS. 2015-06-201	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2440, avenue Principale, soit la localisation de la pancarte de la boulangerie qui sera située sur un poteau d'acier à 5' du trottoir. Adoptée
	RÉS. 2015-06-205	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2440, avenue Principale soit la vente de glace de fabrication artisanale, d'origine italienne, vente de cornets et coupes de Gelato ainsi que des bouteilles d'eau, cette demande est acceptée selon les conditions suivantes : - Le bâtiment où le projet est présenté doit être harmonisé au bâtiment principal, c'est-à dire qu'un rappel au niveau de la couleur des portes et de la finition des cadrages est suggéré afin de constituer un tout harmonieux; - Le terrain doit être aménagé afin d'accueillir la terrasse projetée, tant un but esthétique que sécuritaire, l'emplacement actuel ne rencontrant aucun de ces deux critères; - En dernier lieux nous recommandons au propriétaire des lieux d'aménager le stationnement afin d'en optimiser sa fonctionnalité. Bien que le nombre d'espaces disponibles respecte la réglementation en place, il nous apparaît important de porter une attention particulière à cet élément afin de ne pas entraver la fluidité de la circulation sur l'avenue principale. Adoptée
6 juillet 2015		Madame Bellerive mentionne que le 30 mai dernier a eu lieu le Relais pour la vie à Maskinongé, plusieurs participants ainsi que d'autres municipalités. Madame Bellerive mentionne que les 5 à 7 pour le 150e sont commencés au Garage de la Culture, tous les jeudis jusqu'au 27 août prochain. Madame Bellerive mentionne qu'un livret pour le 150e a été envoyé par la poste, elle invite les gens à le consulter, les activités sont énumérées. Madame Bellerive mentionne qu'à l'intérieur du Garage de la culture il y a un gros coffret en bois, le coffre des générations, elle invite les gens à écrire une lettre et la

		déposer dans le coffre en bois en mentionnant nom et adresse et celle-ci sera retournée à l'adresse indiquée, soit à la personne qui a écrit cette lettre ou au nouveau propriétaire dans 25 ans. En attendant, ces lettres seront entreposées dans la voûte de la municipalité. Madame Bellerive mentionne que monsieur Claude Desrosiers sculpteur est installé au Garage de la Culture à travailler la grosse roche dans le cadre du 150e. Madame Bellerive mentionne que le 25 juillet prochain aura lieu le pique-nique familial au Lac Paterson de 11 :00 à 16 :00 dans le cadre du 150e.
	RÉS. 2015-07-241	Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 1 500.00 $ au Comité Grandi-Ose servant à l'équipement scolaire pour les options données à l'école Villa De-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
3 août 2015	RÉS. 2015-08-266	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal prête gracieusement le Garage de la Culture pour une projection et le tournage d'un documentaire par Radio-Canada. Un contrat de location sera préparé. Adoptée
	RÉS. 2015-08-275	Considérant que la municipalité a fait l'acquisition de lumières pour la Féerie de Noël et qu'elles demeurent en permanence installées dans l'église; Considérant qu'il fallait rendre conforme les branchements pour se conformer aux assurances de la Fabrique; En conséquence, sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie le matériel pour l'installation électrique des lumières de la municipalité à l'Église au coût de 450.00 $. La Fabrique assumera le temps de l'électricien au coût d'environ 1 000.00 $. Adoptée
14 septembre 2015	RÉS. 2015-09-301	Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité d'embaucher madame Milagros Carillo et madame Lise Côté pour travailler au sentier botanique et au tourisme afin de palier au retour à l'école des étudiants, donc pour une durée maximale jusqu'au 12 octobre 2015. Adoptée
	RÉS. 2015-09-307	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer l'entente sur les redevances pour les droits d'auteurs avec monsieur Fred Pellerin, redevance de 2.00 $ par visiteur durant la saison estivale. Cette entente sera valide pour deux années et renouvelable avec l'accord des deux parties. Adoptée
	RÉS. 2015-09-308	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer l'entente sur les redevances pour les droits d'auteurs avec monsieur Jeannot Bournival, redevance de 1.00 $ par visiteur durant la saison estivale. Cette entente sera valide pour deux années et renouvelable avec l'accord des deux parties. Adoptée
	RÉS. 2015-09-309	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer l'entente sur les redevances pour les droits d'auteurs avec l'équipe composée de Fred Pellerin et Jeannot Bournival, redevance de 5.00 $ par visiteur durant la saison hivernale, pour la Féerie de Noël. Cette entente sera valide pour deux années et renouvelable avec l'accord des deux parties. Monsieur le maire mentionne que Fred Pellerin va bonifier, on passera de 6 à 12 soirs. Adoptée

	RÉS. 2015-09-306	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA de monsieur Luc Valiquette, soit de recommander l'utilisation de maibec (bois traité) comme revêtement extérieur pour la propriété du 251 rue Saint-Louis. Adoptée
5 octobre 2015	PV	Madame Bellerive mentionne que le kino-cabaret a eu lieu les 26 et 27 septembre 2015. Les gens avaient 3 jours pour réaliser un film avec des thèmes prédéterminés. Environ 150 à 200 personnes ont visionné ces films au Garage de la Culture. Toutes les images ont été prises dans le village. La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une lettre de Katie Lemay qui demande un nouveau règlement pour interdire le stationnement du côté pair sur l'avenue Principale entre l'église et jusqu'à l'Ecole Ville-de-la-Jeunesse pour la sécurité.
	RÉS. 2015-10-323	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA pour le 2320, avenue Principale, soit la pancarte de 3 x 5 posée sur le mur du bâtiment et les 4 fanions perpendiculaires à la rue sur les poteaux de soutien de la galerie. Un dégagement de 8' pieds minimum doit être respecté entre la surface du trottoir et la base des fanions. Adoptée
	RÉS. 2015-10-325	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de 1 000.00 $ à monsieur Fred Pellerin pour la production d'un vidéo dans le cadre de la Féerie de Noël, vidéo qui sera présenté à l'Église pour que l'histoire continue. Adoptée
2 novembre 2015	PV	La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une demande d'aide financière pour achat de décoration de Noël à l'Église.
	RÉS. 2015-11-345	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde 2 440,00 $ aux chauffeurs bénévoles pour l'été 2015. Monsieur le maire mentionne que leur bénévolat a donné un coup de main à Saint-Élie De-Caxton pour le tourisme. Adoptée"
	RÉS. 2015-11-368	CONSIDÉRANT QUE la Féerie de Noël aura un nouveau conte de Noël réalisé par Fred Pellerin; CONSIDÉRANT QUE un partenariat avec NDLP augmentera considérablement l'achalandage de la Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT QUE ce partenariat diffusera de façon importante la Féerie de Noël de Saint Élie-de-Caxton à l'extérieur du village et fera rayonner davantage le village de Saint-Élie-de-Caxton à Montréal et dans les médias; CONSIDÉRANT QUE la Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton profitera des relations de presse importantes et du plan média du festival NDLP; CONSIDÉRANT QU'un site de NDLP dans le village viendra bonifier et ficeler les activités déjà existantes; CONSIDÉRANT QUE quelques emplois saisonniers et temporaires seront créés à Saint-Élie De-Caxton; CONSIDÉRANT QU'il y aura assurément des retombées économiques pour les commerçants du village;
	RÉS. 2015-11-371	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un budget de 7 000,00 $ pour l'achat de lumières, sapin, musique pour les décorations et pour l'exposition au Garage de la culture dans le cadre de la Féerie de Noël 2015. Adoptée
	RÉS. 2015-11-368	CONSIDÉRANT QUE la Féerie de Noël aura un nouveau conte de Noël réalisé par Fred Pellerin; CONSIDÉRANT QUE un partenariat avec NDLP augmentera considérablement l'achalandage de la Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT QUE ce partenariat diffusera de façon importante la Féerie de Noël de Saint Élie-de-Caxton à l'extérieur du village et fera rayonner davantage le village de Saint-Élie-de-Caxton à Montréal et dans les médias; CONSIDÉRANT QUE la Féerie de Noël de Saint-Élie-de-Caxton profitera des relations de presse importantes et du plan média du festival NDLP;

		CONSIDÉRANT QU'un site de NDLP dans le village viendra bonifier et ficeler les activités déjà existantes; CONSIDÉRANT QUE quelques emplois saisonniers et temporaires seront créés à Saint-Élie De-Caxton; CONSIDÉRANT QU'il y aura assurément des retombées économiques pour les commerçants du village;
	RÉS. 2015-11-363	CONSIDÉRANT QUE l'école Villa-de-la-Jeunesse est située en plein cœur du village de Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT QUE de plus en plus d'enfants fréquentent l'école primaire; CONSIDÉRANT QUE la sécurité des enfants est prioritaire; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité : Que le conseil municipal procède à l'affichage d'un poste de brigadier scolaire. Adoptée
9 novembre 2015	PV	Monsieur Morais mentionne que le comité des fêtes du 150e donnera un coup de main financier pour la réparation du toit du garage de la culture comme un legs du 150e.
	RÉS. 2015-11-377	CONSIDÉRANT les coûts élevés du chauffage du Garage de la Culture; CONSIDÉRANT l'âge avancé du toit du Garage de la Culture; Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Construction Dan et Ben pour refaire la toiture et l'isolation du Garage de la Culture au coût de 20 515,00 $ plus taxes. A noter que les travaux ont une garantie de 15 ans, matériaux et main-d'œuvre. Adoptée
	RÉS. 2015-11-378	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA pour le 143, rue Saint-Louis, soit de permettre un revêtement extérieur en canexel (gris charcoal). Adoptée
	RÉS. 2015-11-381	CONSIDÉRANT qu'une demande d'ouvrir le bureau d'accueil touristique pour des heures élargies pour le temps de la Féerie de Noël; Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal procède à l'embauche de monsieur Samuel Boisvert pour la période de la Féerie de Noël au salaire minimum selon l'horaire établie par le coordonnateur, monsieur Paul-André Garceau. Adoptée
7 décembre 2015	RÉS. 2015-12-415	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal remercie très chaleureusement madame Mariane Régis de la boutique David'S Tea pour une commandite lors de la Féerie de Noël. Cette boutique a offert gratuitement du thé « Le Secret du Père Noël » tout au long de la Féerie de Noël ce qui est très apprécié des touristes afin de se réchauffer à leur retour de balade. Le conseil offrira une paire de billets pour la Féerie de Noël à Madame Régis. Adoptée
	RÉS. 2015-12-412	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que selon les recommandations du directeur incendie, monsieur Mario Samson, le conseil municipal autorise la fabrication d'un pare-étincelles chez Ateliers de soudure Saint-Élie-de-Caxton au coût de 100.00 $ pour l'activité au Garage de la culture « Noël dans le Parc ». Lorsque l'activité sera terminée, janvier 2016, le pare-étincelles demeure la propriété de la Municipalité. Adoptée
	RÉS. 2015-12-399	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité de prêter le Garage de la Culture et la Fontaine Caxtonienne au comité du 150e pour qu'il puisse faire un 5 à 7, jeudi le 21 janvier 2016 pour honorer les 150 bénévoles qui ont donné du temps aux Fêtes du 150e. Adoptée

21 décembre 2015	PV	Monsieur Frappier félicite Fred Pellerin pour son spectacle avec Nagano et ce qu'il fait pour Saint-Élie-de-Caxton.
	RÉS. 2015-12-425	CONSIDÉRANT QUE le tourisme va débuter sa neuvième saison à l'été 2016; CONSIDÉRANT que les groupes arrivant en autobus sont divisés sur 3 carrioles; CONSIDÉRANT QUE une des carrioles pour les balades nécessiterait un investissement important; Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité : Que le conseil municipal accepte la soumission de Soudure Saint-Élie pour la conception d'une nouvelle carriole pour le tourisme au coût de 21 412,00 $ plus taxes et de 5 000,00 $ environ de modification fait à l'interne. À noter que les bancs, les toiles et le système de son seront récupérés dans l'ancienne carriole et que cette dépense sera prise dans le budget de l'année 2016. Adoptée
	RÉS. 2015-12-426	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que madame Lise Côté soit embauchée pour la période de la Féerie de Noël pour les heures d'ouverture qui ont été élargies afin de répondre à la clientèle. Adoptée
11 janvier 2016	PV	La directrice générale accuse réception d'un courriel de monsieur Raouf Gargouri en date du 5 janvier 2016 au sujet des petites maisons du Garage de la Culture à savoir où est rendu le bois suite à la démolition de celles-ci. Il demande un rapport de cette situation durant cette séance. Madame Bellerive fait le tirage pour le concours des maisons illuminées. Le gagnant est monsieur Xavier Milton. Un chèque au montant de 50.00 $ lui sera envoyé. Monsieur le maire remercie madame Charline Plante et monsieur Robert Morais ainsi que les bénévoles qui se sont impliqués dans la Féerie de Noël. Plusieurs commentaires positifs concernant le Garage de la culture qu'il était féerique. Madame Plante mentionne que le Garage de la Culture était très beau et que l'exposition de monsieur Jean Rheault, sculpteur, a été très appréciée.
	RÉS. 2016-01-12	CONSIDÉRANT QUE le 20 octobre 2015 la Ville de Shawinigan invitait ses municipalités voisines à une présentation de la firme Raymond Chabot Grant Thornton établissant le coût des services de loisirs et de la culture pour les non-résidents de ladite ville; CONSIDÉRANT QUE cette étude démontre qu'il en coûte près de 520 000,00 $ à la ville de Shawinigan pour offrir lesdits services aux non-résidents; CONSIDÉRANT QUE cette même étude ne tient aucunement compte de l'impact économique qu'amène le flot de visiteurs non-résidents faisant usage des services offerts par la ville de Shawinigan; CONSIDÉRANT QUE la très grande majorité des municipalités ont condamné l'établissement d'une grille de frais jugés excessifs pour les non-résidents utilisant lesdits services; CONSIDÉRANT QUE la ville de Shawinigan a résolu de passer outre aux arguments des maires des municipalités voisines afin d'obtenir une entente potentielle; CONSIDÉRANT QUE la ville de Shawinigan a plutôt choisi unilatéralement d'obtenir l'assistance de la Commission municipale pour arriver à un accord; CONSIDÉRANT QUE ce conseil est d'avis que la Commission municipale n'a pas à s'ingérer dans des ententes potentielles non légalement approuvées et signées entre les différentes parties au dossier; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, IL EST RÉSOLU : QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton montre son entier désaccord face au désir de la Ville de Shawinigan d'obtenir l'aide de la Commission municipale à titre de médiateur dans ce dossier. Adoptée

	RÉS. 2016-01-17	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité qu'un montant de 300,00 $ soit accordé à monsieur Jean Rheault pour le prêt de sa collection d'autos qui était exposée au Garage de la Culture pour la Féerie de Noël 2015-2016. Adoptée
	RÉS. 2016-01-07	Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que des remerciements très sincères sont adressés à Groupe Lafrenière Tracteurs pour le prêt d'un tracteur lors de la Féerie de Noël 2015-2016. Adoptée
	RÉS. 2016-01-08	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que pour la période de la Féerie de Noël, 12 personnes se sont impliquées comme chauffeurs et/ou guides. Un montant de reconnaissance leur est attribué, comme les années passées, au montant de 5.00 $ par tour ce qui correspond à un montant de 720.00 $ à verser. Adoptée
1er février 2016	PV	Fred Pellerin dépose une pétition concernant le report des fêtes du 150e puisque l'année 1922 n'a jamais existée. Cette pétition est signée par 5 722 personnes et déposée à la Municipalité pour qu'elle puisse dormir dans les archives de celle-ci et que peut-être un jour quelqu'un la trouve et se rendre compte que cette pétition tient dans quelque chose qui pourrait être absurde ou pourrait, comme beaucoup de gestes qui sont devenus étiquetés « merveilleux »
	RÉS. 2016-02-38	CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du comité du 150e est maintenant terminé; CONSIDÉRANT QU'ils nous ont fait vivre de beaux évènements qui passeront à l'histoire et que les gens se souviendront longtemps; CONSIDÉRANT QUE la population, la culture et le patrimoine de Saint-Élie-de-Caxton furent placés au premier plan; CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis plusieurs beaux legs suite à cet évènement; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Morais et l'unanimité des membres du conseil municipal, il est résolu de remercier très chaleureusement les membres du comité de l'organisation des Fêtes du 150e anniversaire de Saint-Élie-de-Caxton pour leur très grande implication. Adoptée
	RÉS. 2016-02-34	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA pour le 1391, avenue Principale, soit de recommander la demande de monsieur Guy Benoît ainsi que l'implantation demandée. Après analyse du dossier, l'affichage présenté respecte les critères esthétiques et matériels de la règlementation d'urbanisme. Adoptée
	RÉS. 2016-02-33	Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du comité consultatif d'urbanisme suite à la demande de PIIA pour le 4091, route des Lacs, soit de recommander un affichage avec un éclairage qui vient de l'extérieur plutôt que de l'intérieur et de repenser les matériaux utilisés pour privilégier les matériaux tels le bois, le fer ornemental et autres matériaux nobles. Adoptée
	RÉS. 2016-02-40	Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu le 11 février prochain pour les enfants à l'école Villa-de-la-Jeunesse et le 12 février pour la joute des Cataractes au Centre Gervais Auto pour un montant maximum de 1 000,00 $. Adoptée
	RÉS. 2016-02-35	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'achat de deux bancs Victorien chez Les Entreprises J.C. Roy Inc. pour une nouvelle carriole touristique au montant de 1 840,00 $ plus taxes sans la livraison et avec la livraison 2 000,00 $ plus

		taxes. Adoptée
	RÉS. 2016-02-36	Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde un montant de 5 000,00 $ pour la maintenance des carrioles touristiques, soit au niveau des freins, peinture, conduite, etc.. afin de rendre les carrioles sécuritaires pour les touristes. Adoptée
	RÉS. 2016-02-37	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte que monsieur Paul-André Garceau, coordonnateur du tourisme, participe au Forum sur le développement touristique qui aura lieu à Nicolet les 20 et 21 avril prochains au coût est de 275,00 $. Les dépenses inhérentes à ce forum seront payées sur présentation de pièces justificatives. Adoptée
7 mars 2016	PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-004	MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA PORTANT LE NUMÉRO 2010-018 AUX FINS D'INTÉGRER LE PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE VISANT LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SUR LE LOT 5 702 194 Article 1. Titre et numéro du règlement Ce règlement est intitulé « Projet de règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant le numéro 2010-018 aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement résidentiel sur le lot 5 702 194 » et il porte le numéro 2016-004. Article 2. Objet Il a pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble dans le cadre réglementaire. Article 3. Travaux assujettis La phrase suivante est ajoutée à la fin de l'article 6.1 : Malgré les dispositions de l'article 6.1, dans la zone 245-REC, la construction et la rénovation seront assujetties à la présentation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale. Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 7 mars 2016 à la séance ordinaire du conseil municipal. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi. _____ Réjean Audet, maire _____ Odette Villemure Secrétaire-trésorière ad hoc Avis de motion : 7 mars 2016 Adoption du projet de règlement : 7 mars 2016 Publication : 10 mars 2016
	RÉS. 2016-03-71	Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 100,00 $ pour faire l'achat d'écouteurs pour la revente aux touristes. Adoptée
4 avril 2016	RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-004	MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA PORTANT LE NUMÉRO 2010-018 AUX FINS D'INTÉGRER LE PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE VISANT LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SUR LE LOT 5 702 194

	RÉSOLUTION # 2016-04-92	Article 1. Titre et numéro du règlement Ce règlement est intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant le numéro 2010-018 aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement résidentiel sur le lot 5 702 194 » et il porte le numéro 2016-004. Article 2. Objet Il a pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble dans le cadre réglementaire. Article 3. Travaux assujettis La phrase suivante est ajoutée à la fin de l'article 6.1 : Malgré les dispositions de l'article 6.1, dans la zone 245-REC, la construction et la rénovation seront assujetties à la présentation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale. Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 4 avril 2016 à la séance ordinaire du conseil municipal. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi. _____ Réjean Audet, maire _____ Carolle Perron, Dir. Générale, sec-trésorière par intérim Avis de motion : 7 mars 2016 Adoption du projet de règlement : 7 mars 2016 Publication : 10 mars 2016 Adoption du règlement : 4 avril 2016 RÉSOLUTION # 2016-04-92 RÈGLEMENT 2016-004 IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS APPUYÉ PAR : MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : L'adoption du règlement 2016-004 intitulé : « Règlement numéro 2016-004 modifiant le règlement sur les PIIA portant le numéro 2010-018 aux fins d'intégrer le plan d'aménagement d'ensemble visant le développement résidentiel sur le lot 5 702 194 ». Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-04-102	IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS APPUYÉ PAR : MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : Que le terrain du Garage de la Culture et la Fontaine Caxtonienne soient prêtés aux associations suivantes pour différentes activités : - Fêtes du Re-150e - Marché Public - Comité Grandi-Ose - Comité de la Petite Fête S'il y a vente de boissons, les associations feront elles-mêmes leur demande de permis auprès

		de la Régie des Alcools des courses et des jeux du Québec. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-04-113	IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR : MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : Que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton participe à titre de commanditaire à la Fondation de la Massothérapie en offrant quatre visites audio-guidées incluant la visite du Garage de la culture et de l'Église. Cette fondation a pour mission de contribuer à la santé et à l'amélioration de la qualité de vie de personnes atteintes de cancer ou de douleur chronique. La municipalité offre une visite guidée pour 4 personnes incluant la visite du Garage de la culture et de l'Église. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-04-117	IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉE PAR : MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'autoriser une dépense de 350,00 $ taxes en sus pour une carte touristique imagée qui répondra aux besoins de la clientèle, payable à la MRC de Maskinongé. C'est un outil qui permettra de bien orienter le tourisme. Adoptée
2 mai 2016	RÉSOLUTION # 2016-05-140	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS D'AUTORISER la compagnie Atuk de confectionner une toile pour la remorque de touristes en pvc vinaguard ignifuge 16 onces devant, derrière et les côtés coulissants. Le tout pour un montant de 4 599,00 $ taxes incluses, telle que proposée dans l'estimé. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-146	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'ACHETER de la Compagnie Distribut'Eau D.P. 46 caisses d'eau pour desservir les touristes durant la saison 2016 au montant de 9,25 $ la caisse taxes en sus. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-147	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'AUTORISER la formation de dix (10) étudiants auprès de la Compagnie COMMUNIQU'IMAGE de Trois Rivières afin d'améliorer leur technique d'accueil et service à la clientèle pour la saison touristique 2016 à la Municipalité de Saint-Élie-De-Caxton, Le montant de la formation est de 650,00 $ taxes incluses et incluant également la préparation, le matériel pour les participants de même que les frais reliés au déplacement. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-148	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'AUTORISER une formation auprès de la Compagnie DAFA pour trois (3) animateurs de camp de jour et tourisme qui se tiendra à l'Aréna de Louiseville en juin 2016, pour un montant total de 136,50 $ taxes incluses. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-133	ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton relance la fête suite au dépôt d'une pétition signée par 5 724 personnes d'un peu partout à travers la francophonie déposée par Monsieur Fred Pellerin;

		IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS D'AUTORISER un montant de 1 500,00 $ au comité de relance dans le cadre de la fête du Re-150E qui se tiendra le 24 juin 2016 et d'autoriser également la main-d'œuvre dont le comité aura besoin pour l'événement. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-139	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise Opération Enfant-Soleil d'utiliser un véhicule de pompier dans le cadre de la levée de fonds du 5 juin 2016 près du Garage de la Culture à Saint-Élie De-Caxton, de 9 h 30 à 16 h 00, selon la disponibilité des pompiers et ce bénévolement. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-131	CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a à cœur la sécurité des élèves de l'École VILLA-DE-LA-JEUNESSE; CONSIDÉRANT les recommandations du comité des ressources humaines; IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroie le contrat de brigadière scolaire à Madame Véronique Cournoyer pour l'année 2016-2017, au montant de 20,00 $ par jour, payable une fois par mois, sur présentation d'une facture. Madame Cournoyer devra suivre le calendrier scolaire et effectuer les heures suivantes du lundi au vendredi, exception les jours de fête. De 7 h 30 à 7 h 40, de 11 h 10 à 11 h 20, de 12 h 35 à 12 h 45 et de 14 h 50 à 15 h 00. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-167	MOTION DE FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DE 5E ET 6E ANNÉE Madame la conseillère Charline Plante, présente UNE MOTION DE FÉLICITATIONS aux élèves de 5e et 6e année de l'École Villa-de-la-Jeunesse qui se sont classés 2e à la finale de Génie en herbe de la Commission Scolaire de l'Énergie. (21 à 22 points). BRAVO À TOUS CES JEUNES POUR LEUR PARTICIPATION ET LEUR CLASSEMENT.
	RÉSOLUTION # 2016-05-155	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS; QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, suite aux recommandations du Conseil Consultatif d'Urbanisme (CCU) accepte la demande de PIIA du 140 Rue Saint-Louis pour les projets de modifications pour le revêtement extérieur et la toiture respectent les critères d'évaluation de la règlementation sur le PIIA. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-156	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS; QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, suite aux recommandations du Conseil Consultatif d'Urbanisme (CCU) accepte la demande de PIIA du 2320 Avenue Principale pour le projet de modifications de la galerie avant de l'immeuble modifiant les matériaux d'aluminium par du bois et en déplaçant les escaliers tel que présenté sur le croquis. Le projet respecte les critères d'évaluation de la règlementation sur le PIIA. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-05-157	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS; QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, suite aux recommandations du Conseil Consultatif d'Urbanisme (CCU) accepte la demande de PIIA de Mme Carmen Colbert

		pour l'installation d'une pancarte saisonnière de style sandwich qui respecte les critères esthétiques de la réglementation sur les PIIA, à l'intersection de la route des Lacs et de la rue Saint-Louis. L'emplacement final sera autorisé par écrit par monsieur Mario Samson et madame Anne-Claude Hébert-Moreau. Adoptée
6 juin 2016	PV	Pour le Tourisme et le Re-150e il y a eu une conférence de presse vendredi le 3 juin 2016, donc par la poste vous allez recevoir « Le Nouvelliste » contenant quatre pages concernant la programmation des Fêtes et du lancement touristique Suite à la conférence de presse de la semaine passée, concernant le tourisme et le Re-150e, les gens en parlent et en reparlent et vont sûrement être présents en grand nombre. Remerciements particuliers au groupe de personnes qui s'est formé, suite au bris du système de chauffage à L'Église, et qui ont fait une levée de fonds pour payer la fournaise de 30 000,00 $ et c'est avec empressement que je mentionne leur nom : Mme Louise Lafrenière, M. Michel Brodeur, M. Robert Matteau, M. André Garant, ancien Maire et M. Réjean Riopel qui ont amassé un montant de 35 000,00 $ pour payer un chauffage tout neuf pour l'Église et ce, pour bien des années. BRAVO ET FÉLICITATIONS pour leur implication dans la communauté
	RÉSOLUTION # 2016-06-194	CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des Ressources Humaines pour l'embauche des étudiants au Tourisme pour la saison 2016 : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : QUE suite aux recommandations du Comité des Ressources Humaines du Tourisme de SaintÉlie-de-Caxton, la Municipalité embauche pour la saison 2016 quinze étudiants pour le tourisme et la Voirie :
	RÉSOLUTION # 2016-06-190	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : DE RECOMMANDER la conception de la pancarte présentée au comité ainsi que l'implantation prévue. Le projet respectant ainsi les critères d'évaluation de la règlementation sur le PIIA pour le 201 Rue Saint-Louis, Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-06-191	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'AUTORISER le changement des fenêtres au 2511 Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton étant donné que les fenêtres correspondent aux critères d'évaluation du règlement sur les PIIA. Adoptée
4 juillet 2016	RÉSOLUTION # 2016-07-217	MASKI EN FORME : HOMMAGE AUX AMBASSADEURS DE SAINES HABITUDES DE VIE – NOMINATION DE CANDIDATURE DES PERSONNES QUI ONT RÉALISÉ LE PROJET : CONSIDÉRANT l'implication de L'ÉCOLE VILLA-DE-LA-JEUNESSE de Saint-Élie-de-Caxton au « Programme Cycliste averti »; CONSIDÉRANT la contribution des enseignants titulaires, des éducateurs physiques ainsi que les équipes de Vélo Québec, ayant pour objectif d'offrir aux élèves une expérience complète et riche d'enseignements utiles pour leur vie :

		LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON est fière de mettre en nomination les personnes suivantes qui ont participé à ce projet. RÉSOLUTION # 2016-07-217 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : DE RENDRE un hommage particulier aux Ambassadeurs en saines habitudes de vie de L'École Villa-de-la-Jeunesse dans le programme d'éducation cycliste averti ayant pour objectif de qualifier les jeunes du troisième cycle du primaire de l'École Villa-de-la-Jeunesse à se déplacer à vélo de façon sécuritaire et autonome dans leur propre environnement et de soumettre la candidature des personnes suivantes pour qu'elles soient honorées à MASKI EN FORME le 20 septembre prochain.
1er août	PV	Suite aux chiffres donnés par madame Perron concernant le marché public, environ 5000 visiteurs sont passés. Il y a toute une équipe de bénévoles, pas évident, c'est le dimanche à 7h30 et doivent y retourner vers 15h00 pour démonter les chapiteaux. J'en vois trois ici ce soir, monsieur Normand Longpré, monsieur Guy Belletête ainsi que monsieur Thomas Mondor j'aimerais qu'on leur donne une bonne main d'applaudissements.
	RÉSOLUTION # 2016-08-229	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'AUTORISER l'achat de bracelets supplémentaires auprès de la compagnie Admitec Inc. pour le tourisme tel que proposé dans la soumission datée du 27-07-2016 au montant de 387.47$ taxes incluses. Adoptée
12 septembre	RÉSOLUTION # 2016-09-255 :	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE AUPRÈS DE LA MRC DE MASKINONGÉ – CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES D'UNE FIRME DE CONSULTANTS EN LOISIRS ET EN CULTURE : RÉSOLUTION # 2016-09-255 : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : DE DÉPOSER à la MRC DE MASKINONGÉ la demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) concernant le projet dans le secteur du tourisme et de la culture pour un appel d'offres concernant l'embauche d'une firme de consultants qui aurait comme mandat de poser un diagnostic sur les besoins et les opportunités à court, moyen et long terme du tourisme et de la culture à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Le Maire et la Directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le fo formulaire de demande d'aide financière. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2016-09-256 :	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN – DEMANDE DE COMMANDITE DE CADEAUX : RÉSOLUTION # 2016-09-256 : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'OFFRIR au Centre d'action bénévole de Shawinigan, en guise de reconnaissance à leurs bénévoles cinq (5) livres d'histoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et six (6) certificats cadeaux pour la balade de la Féerie de Noël qui se tiendra du 1-12-2016 au 02-01-2017.

		Adoptée
7 novembre 2016	RÉSOLUTION # 2016-11-310	MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉPARATION DU CHEMIN DES LOISIRS À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : CONSIDÉRANTla suggestion du Ministre des Transports M. Laurent Lessard lors de la rencontre avec M. le Maire Réjean Audet le 30 septembre 2016; CONSIDÉRANTla recommandation du Ministre Lessard de déposer une demande écrite auprès du Ministère des Transports; CONSIDÉRANTque le Chemin des Loisirs, qui est un accès majeur au cœur du village de Saint-Élie-deCaxton pour les touristes de la région de Montréal; CONSIDÉRANTla capacité de payer de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton; RÉSOLUTION # 2016-11-310 IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :
	RÉSOLUTION # 2016-11-308	BONIFICATION DES CHAUFFEURS DANS LE CADRE DE LA SAISON TOURISTIQUE 2016 : RÉSOLUTION # 2016-11-308 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIBE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : DE RÉCOMPENSER les chauffeurs par une bonification dans le cadre de la saison touristique 2016 :
	RÉSOLUTION # 2016-11-307	EMBAUCHE DE MME DIANE DUCHESNEAU POUR LA FÉERIE DE NOËL : RÉSOLUTION # 2016-11-307 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'EMBAUCHER Madame Diane Duchesneau, au salaire de 10.75$/l'heure pour travailler au Bureau d'Accueil Touristique dès le début décembre 2016 dans le cadre de la Féerie de Noël afin de donner du support au coordonnateur et à Mme Lise Côté. Adoptée
9 janvier 2017	RÉSOLUTION # 2017-01-17	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : ATTENDU l'importance du GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE; ATTENDU que ce projet contribue au bénéfice des élèves de l'école Villa-de-La-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton; QUE le Conseil municipal accorde un montant de 1 000$ au GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE visant les saines habitudes de vie principalement destiné aux jeunes des écoles primaires dont l'école Villa-de-la-Jeunesse sera privilégiée. Ce montant est offert à titre de partenaires corporatifs afin que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ait la possibilité d'une visibilité sur les maillots des cyclistes.
	RÉSOLUTION # 2017-01-24	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS D'ANNULER la résolution # 2016-09-252 concernant la vente d'un chariot touristique et de rembourser 4 000$ taxes en sus à L'AUGUSTE THÉÂTRE, 4355, rue Lanaudière, bureau 11, Montréal, H2J 3P3. Il est à noter que monsieur Robert Morais est en désaccord avec cette résolution. Adoptée
6 février 2017	RÉSOLUTION # 2017-02-53	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : QUE le Conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu mercredi le 22 février 2017

		pour les enfants à l'École Villa-de-la-Jeunesse et pour la joute des Cataractes du dimanche 26 février 2017 à 16 heures pour un montant maximum de 1 000$. IMPORTANT de noter que si vous désirez obtenir des billets ou pour informations, veuillez communiquer avec M. Yvon Garand à compter de maintenant jusqu'au dimanche 19 février 2017, 17h00. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2017-02-51	DEMANDE DE PIIA – 2461 AVENUE PRINCIPALE, SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON : CONSIDÉRANT la demande de PIIA demandée par Monsieur Mario Salomone pour l'immeuble situé au 2461 Avenue Principale, visant à remplacer le bardeau d'asphalte par de la tôle émaillée; COMPTE tenu que cette demande répond aux critères et aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et que le Comité Consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de PIIA demandée par Monsieur Mario Salomone afin de remplacer le revêtement existant en bardeau d'asphalte par de la tôle en acier émaillé : RÉSOLUTION # 2017-02-51 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'ACCEPTER la demande de Monsieur Mario Salomone pour remplacer le revêtement existant en bardeau d'asphalte par de la tôle en acier émaillé suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée
6 mars 2017	RÉSOLUTION # 2017-03-64	ADJUDICATION CONTRAT D'APPEL D'OFFRES TOURISME : QUATRE (4) SOUMISSIONS LJM CONSEIL – DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 12 646.10$/DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AMR 21 700$/LEMAY STRATÉGIES 34 500$ ET ZIM BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS 21 645$: ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a procédé par appel d'offres sur invitation dans le dossier du tourisme auprès de huit (8) soumissionnaires; ATTENDU QUE quatre (4) soumissions ont été déposées à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et le rapport d'analyse des soumissions préparé par la MRC de Maskinongé confirme que les soumissions sont conformes : RÉSOLUTION # 2017-03-64 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroie le contrat du Tourisme à Saint-Élie-de-Caxton au plus bas soumissionnaire conforme, soit la Compagnie LJM CONSEIL, Monsieur Jean-Marc Lecouturier au montant de 12 646.10$ incluant les taxes, comme indiqué à l'ouverture de la soumission en date du 31 janvier 2017. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2017-03-73	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise la gratuité de la salle communautaire les 2 et 3 septembre 2017 pour le 10e anniversaire du Symposium de Saint-Élie-de-Caxton. Le contremaître Mario Samson est autorisé à collaborer au déploiement de l'événement pour le transport et le montage des panneaux le jeudi 31 août 2017. Le stationnement avant de la bâtisse pour les kiosques sera également réservé et trois livres d'histoire et deux balades en carriole leur seront offerts comme prix de présence. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2017-03-78	CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à exposer les œuvres de la BOÎTE À JOUETS DE FRED PELLERIN au Garage de la culture pour la saison estivale. Cette exposition est importante pour les gens du milieu. Cette activité permettra de faire connaître à la population et aux visiteurs les sculptures sculptées dans le bois et peintes de façon méticuleuse. Les œuvres plongent les citoyens et les visiteurs au cœur même d'un monde débordant d'IMAGINATION. L'exposition fera en

		sorte que plusieurs citoyens retrouveront leur cœur d'enfant, cette perception émerveillée qui a nourri nos rêves et nous a permis de nous approprier le monde en le recréant. La Municipalité est fière de donner aux gens du milieu l'opportunité d'une telle exposition. CONSIDÉRANT QUE la Municipalité recevra une subvention du Fonds d'initiatives culturelles de la MRC DE MASKINONGÉ et possiblement du Député Marc H,-Pante; IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHENES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte l'exposition de la Boîte à Jouets de Fred au Garage de la culture pour la saison 2017 avec un budget prévisionnel de dépenses au montant de 4 472$ défrayer en partie par le Fonds d'Initiatives culturelles de la MRC DE MASKINONGÉ et par le Député Marc H.-Plante. Adoptée
	RÉSOLUTION # 2017-03-74	IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : DE PROPOSER à la Banque Nationale dans le cadre du tour cycliste du vendredi 7 juillet 2017 l'utilisation du Garage de la culture pour Le Grand Tour de la Banque Nationale afin de les accommoder pour les installations sanitaires. L'utilisation du parc des aînés pour le dîner est acceptée également. Adoptée
3 avril 2017		EXPLOITATION DE LA FONTAINE CAXTONIENNE. RÉSOLUTION # 2017-04-105 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : QUE La Fontaine Caxtonienne et le terrain du Garage de la Culture soient prêtés aux associations suivantes pour différentes activités, pour la saison 2017 : o Comité Grandi-Ose o Marché Public o Comité de la Petite Fête S'il y a vente de boissons, les associations feront elles-mêmes leur demande de permis auprès de la Régie des Alcools des courses et des jeux du Québec. Adoptée
1er mai 2017	RÉSOLUTION 2017-05-144	DEMANDE DE PIIA POUR SITE DU PATRIMOINE : FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE-DECAXTON POUR LES FENÊTRES DU PRESBYTÈRE CONSIDÉRANT la demande de PIIA demandée par la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour l'immeuble situé au 2410, avenue Principale, visant à remplacer les fenêtres d'origine du deuxième étage en bois par des fenêtres en PVC; COMPTE TENU que cette demande répond aux besoins de diminuer les coûts d'énergie du bâtiment ainsi que l'entretien annuel relié à la fenestration de bois. COMPTE TENU que la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton dispose d'un budget très limité et que la différence du coût pour un nombre de 21 fenêtres est significative. COMPTE TENU que le coup d'œil du bâtiment ne sera pas affecté par la modification du matériau : RÉSOLUTION 2017-05-144 IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'ACCEPTER la demande de la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour remplacer les fenêtres d'origine du deuxième étage en bois par des fenêtres en PVC suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-03 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée.

	RÉSOLUTION 2017-05-145	DEMANDE DE PIIA : AFFICHAGE À L'IMMEUBLE DU 421 RUE SAINT-LOUIS CONSIDÉRANT la demande de PIIA demandée par monsieur Jean-Daniel Rochat pour l'immeuble situé au 421, rue Saint-Louis, visant à installer de l'affichage commercial sur la propriété; COMPTE TENU que cette demande ne répond pas aux critères et objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale : RÉSOLUTION 2017-05-145 IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'ACCEPTER en partie la demande de PIIA demandée par monsieur Jean-Daniel Rochat, soit : D'installer un autocollant dans la fenêtre du bureau d'accueil tel que présenté suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-04 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. QU'une nouvelle demande soit présentée concernant l'enseigne située en bordure de la rue. Adoptée.
	RÉSOLUTION 2017-05-146	DEMANDE DE PIIA : RÉNOVATION DE LA FAÇADE DU 2382 AVENUE PRINCIPALE CONSIDÉRANT la demande de PIIA demandée par monsieur Gilles Garceau pour l'immeuble situé au 2382, avenue Principale, visant à remplacer certaines sections briquelées de la façade par des planches de bois verni; COMPTE TENU que cette demande répond aux critères et objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale : RÉSOLUTION 2017-05-146 IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'ACCEPTER la demande de PIIA demandée par monsieur Gilles Garceau, soit : Remplacer les sections briquelées présentées au plan par des planches de bois horizontal et verni suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-05 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée.
	RÉSOLUTION 2017-05-147	DEMANDE DE PIIA : RÉNOVATION DU 2401 AVENUE PRINCIPALE CONSIDÉRANT la demande de PIIA demandée par madame Anne-Claude Hébert-Moreau pour l'immeuble situé au 2401, avenue Principale, visant à remplacer les fenêtres d'origine du deuxième étage par le même modèle que ceux du premier étage et de remplacer la porte principale. COMPTE TENU que cette demande répond aux critères et objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale : RÉSOLUTION 2017-05-147 IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'ACCEPTER la demande de PIIA demandée par madame Anne-Claude Hébert Moreau, soit : Remplacer les fenêtres de bois du deuxième étage par des fenêtres à guillotine de PVC du même modèle qu'au premier étage et de remplacer la porte d'entrée principale par le modèle présenté au Comité Consultatif d'Urbanisme et ce, suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-07 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Adoptée

5 juin 2017	RÉSOLUTION 2017-06-179	DEMANDE GRATUITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE DÎNER DE LA RENTRÉE POUR LES ÉLÈVES DE L'ECOLE VILLA DE LA JEUNESSE 30 AOÛT 2017 RÉSOLUTION 2017-06-179 CONSIDÉRANT la demande qui nous est adressée par l'organisme de participation des parents de l'école Villa-de-la-Jeunesse; IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS : D'AUTORISER gratuitement l'utilisation de la salle communautaire, par l'organisme de participation des parents de l'école Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton, pour le dîner de la rentrée scolaire des élèves qui aura lieu le 30 août prochain. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-06-177	DEMANDE PIIA : AFFICHAGE FABRIQUE ST-ÉLIE RÉSOLUTION 2017-06-177 CONSIDÉRANT la demande de PIIA présentée par la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour l'immeuble situé au 2410 avenue Principale, visant à installer une pancarte indiquant la boutique des pèlerins; CONSIDÉRANT qu'après discussions, compte tenu que cette demande telle que présentée ne correspond pas entièrement aux objectifs et critères visant à préserver l'harmonie et le souci d'ensemble du paysage visuel en complémentarité avec les pancartes et l'affichage déjà existants sur le site; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE la pancarte présentée le soit dans un esprit de complémentarité avec la pancarte du restaurant déjà existante quant à l'apparence (dimension, taille et couleur). La localisation de celle-ci, elle devrait être déplacée afin d'être en ligne avec la pancarte existante ou intégrée afin de ne pas cacher celle-ci ou de créer une surcharge visuelle. Adoptée
3 juillet 2017	RÉSOLUTION 2017-07-199	RÉSOLUTION EN REGARD DU DÉPÔT DE L'ÉTUDE SUR LE TOURISME / LJM CONSEIL ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton par la résolution 2017-03-64 avait mandaté la firme LJM Conseil pour l'élaboration d'une étude sur le tourisme p; ATTENDU que LJM Conseil vient de déposer le 28 juin dernier l'étude sur le tourisme auprès du conseil municipal; ATTENDU que pour réaliser ce mandat la Municipalité avait signé un protocole d'entente avec la MRC de Maskinongé dans le cadre du programme de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie; ATTENDU qu'il est souhaitable et opportun de poursuivre le cheminement de cette étude afin d'en concrétiser des éléments et que des sommes sont disponibles à même l'entente signée avec la MRC de Maskinongé; Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par madame Rita Deschênes il est résolu à l'unanimité des membres présents : 13 DE RECONNAÎTRE ET D'ACCEPTER le rapport final de l'étude sur le tourisme pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton présentée le 28 juin 2017 au conseil municipal; D'AUTORISER le versement des honoraires de fin de mandat (30%) conformément à l'offre de services datée du 30 janvier 2017; DE DEMANDER à LJM Conseil de soumettre à la Municipalité une offre de service pour la mise en œuvre du plan d'action stratégique de l'étude sur le tourisme; Adoptée
7 août 2017	PV	DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER LOISIRS/CULTURE/TOURISME AU 31 DÉCEMBRE 2016 Monsieur le Maire Réjean Audet, fait la présentation du rapport financier Loisirs / culture / tourisme au 31 décembre 2016, les données sont extraites du rapport financier audité de la municipalité; des exemplaires sont disponibles pour les personnes présentes.
	RÉSOLUTION 2017-08-223	RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 2017-04-108 GAÉTAN THÉRIAULT : CAPSULE VIDÉO ÉGLISE ATTENDU que le conseil municipal avait par la résolution 2017-04-108 mandaté monsieur Gaétan Thériault pour refaire la capsule vidéo de l'Église pour la saison touristique 2017 et que la dépense devait être d'environ 400$;

		ATTENDU que la facture excède ce montant et que le travail a été plus volumineux que prévu; RÉSOLUTION 2017-08-223 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Sébastien Houle il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le paiement de la facture soumise par monsieur Gaétan Thériault datée du 7 juin 2017 totalisant la somme de 1 300.00 $ représentant une soixantaine d'heures de travail. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-08-218	RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DU BRIGADIER SCOLAIRE ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a à cœur la sécurité des élèves de l'École VILLA-DE-LA-JEUNESSE; ATTENDU qu'en 2016 la municipalité a procédé à l'embauche d'une brigadière scolaire pour assurer la sécurité des enfants lors de l'entrée et la sortie des classes; ATTENDU que le conseil municipal souhaite que madame Véronique Cournoyer assume cette tâche pour la prochaine année scolaire 2017-2018; RÉSOLUTION 2017-08-218 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Rita Deschênes il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mandate madame Véronique Cournoyer, à agir comme brigadière scolaire pour l'année 2017-2018 pour les 180 jours de classe, tels que le calendrier de la Commission scolaire de l'Énergie, les horaires étant du lundi au vendredi exception des jours fériés : de 7 h 30 à 7 h 40, de 11 h 10 à 11 h 20, de 12 h 35 à 12 h 45 et de 14 h 50 à 15 h 00; QUE les conditions sur la rémunération de Madame Cournoyer soient définies ultérieurement. Adoptée
11 septembre 2017	RÉSOLUTION 2017-09-245	RÉSOLUTION EN REGARD DE LA PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ATTENDU que le conseil municipal suite à un appel d'offres mandatait par la résolution 2017-03-64, la firme LJM Conseil pour la réalisation d'une étude sur le tourisme; ATTENDU que le rapport final a été déposé le 29 juin 2017 à l'attention du conseil municipal et du comité touristique, ayant comme objectif de pérenniser et de poursuivre le développement de l'activité touristique dans la municipalité; ATTENDU que le conseil municipal par la résolution 2017-07-199 demandait à LJM Conseil de lui soumettre une offre de services pour l'accompagnement de la présentation du plan stratégique de développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton aux principaux partenaires; ATTENDU qu'une offre de services a été soumise à la Municipalité, comprenant trois volets : présentation du plan de développement à la population de Saint-Élie-de-Caxton, rencontres de présentation du plan de développement aux principaux partenaires de l'industrie touristique régionale et présentation à Fred Pellerin et aux Productions Micheline Sarrazin; RÉSOLUTION 2017-09-245 Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité des membres présents : 9 DE CONFIRMER le mandat à LJM Conseil pour l'accompagnement de la présentation du plan stratégique de développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton aux principaux partenaires, tel que l'offre de service datée du 9 août 2017 au montant de 4 053.00 $ plus les taxes applicables; incluant les honoraires, les frais de gestion et les frais de kilométrages. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-09-244	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN – DEMANDE DE COMMANDITE ATTENDU que le Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan sollicite la Municipalité, afin d'offrir une contribution en certificats cadeaux aux bénévoles en guise de reconnaissance envers leur fidèle engagement; RÉSOLUTION 2017-09-244 Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'OFFRIR Centre d'action bénévole de Shawinigan, en guise de reconnaissance à leurs bénévoles

		cinq (5) livres d'histoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et six (6) certificats cadeaux dont trois (3) pour la balade de la Féerie de Noël et trois (3) pour la balade de l'été 2018. Adoptée
		AUTORISATION À COUPON PRODUCTIONS CANADA INC. – OUVRAGES TEMPORAIRES (FILM) ATTENDU que la compagnie Coupon Productions Canada Inc a fait la demande à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton d'autoriser l'installation, la construction et la mise en place d'ouvrages temporaires sur la propriété des Frères de l'instruction Chrétienne; ATTENDU que la compagnie Coupon Productions Canada Inc prévoit effectuer le tournage d'un film sur cette propriété et que pour ses besoins doit mettre en place un décor qui comprend des structures, des bâtiments, des quais ; ATTENDU que tous les ouvrages, structures ou bâtiments seront démolis, retirés ou déplacés à lasuite du tournage; ATTENDU que la Compagnie Coupon Productions Canada Inc a prévu par contrat que la propriété sera remise à l'état initial à la suite du tournage; ATTENDU que la Compagnies Coupons Productions Inc s'engage à respecter l'application des règlements de nature environnementale; ATTENDU le caractère exceptionnel de la demande et du projet; ATTENDU que la règlementation municipale n'est pas conçue pour ce type de projet.
	RÉSOLUTION 2017-09-251	DEMANDE DE PIIA – 2370 AVENUE PRINCIPALE ATTENDU la demande de PIIA présentée pour le 2370 avenue Principale; ATTENDU que cette demande telle que présentée répond aux objectifs de la réglementation sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale en respectant le style spécifique du bâtiment existant; ATTTENDU que le règlement met l'accent sur la conservation de l'esthétique des bâtiments; RÉSOLUTION 2017-09-251 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE PERMETTRE l'installation de la porte et les colonnes en aluminium présentées. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-09-254	DEMANDE DE PIIA - 2461 AVENUE PRINCIPALE ATTENDU la demande de PIIA demandé par Monsieur Mario Salomone pour l'immeuble situé au 2461 Avenue Principale, visant à modifier le sens de la toiture de la galerie; ATTENDU que la modification a été demandée suite au remplacement des bardeaux d'asphalte, qui avait fait l'objet d'une résolution en février dernier (2017-02-51) et que lors de l'exécution des travaux, il a été constaté que la conception présentait une problématique d'infiltration d'eau; ATTENDU que cette demande répond aux critères et aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale en recherchant l'esthétique d'origine du bâtiment et que la problématique a été constatée pendant les rénovations; ATTENDU que le Comité consultatif n'a pas eu le délai requis pour faire une recommandation et que les travaux de rénovation doivent être exécutés pour protéger l'immeuble; RÉSOLUTION 2017-09-254 Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le conseil municipal autorise, malgré l'absence de recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la modification demandée par Monsieur Mario Salomone de modifié le sens de la toiture de la galerie tel que présenté.

		Adoptée
2 octobre 2017	RÉSOLUTION 2017-10-271	RÉSOLUTION EN REGARD DU BUDGET DE LA FÉERIE DE NOËL 2017 RÉSOLUTION 2017-10-271 Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER un budget approximatif de l'ordre de 10 000.00 $ pour les dépenses de la tenue de la Féerie de Noël 2017. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-10-272	RÉSOLUTION RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LES DROITS D'AUTEURS FÉERIE DE NOËL RÉSOLUTION 2017-10-272 Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par monsieur Sébastien Houle il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le conseil municipal entérine le renouvellement de l'entente pour les droits d'auteurs avec l'équipe composée de Fred Pellerin et de Jeannot Bournival, pour la saison hivernale couvrant la période du début du mois de décembre 2017 au début du mois de janvier 2018, pour la tenue de la Féerie de Noël. Cette entente est valide pour une année et renouvelable avec l'accord des deux parties. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-10-266	RÉSOLUTION RELATIVE À L'IMPLANTATION DE SIGNALISATION POUR L'ÉCOLE VILLA DE LA JEUNESSE ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a fait une offre d'emploi depuis six (6) semaines pour l'embauche d'un brigadier scolaire et que personne n'a contacté la municipalité pour démontrer son intérêt; ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton assume le rôle de brigadier scolaire depuis le début des classes, par le biais de son personnel des travaux publics depuis le jour de la rentrée 2017-2018 et qu'elle ne peut poursuivre cette façon de faire indéfiniment; ATTENDU qu'une recherche de solution nous amène à envisager, l'implantation de signalisation additionnelle à la traverse pour écolier déjà en place à cette école, soit l'ajout de dispositifs de signaux lumineux activés par bouton-poussoir et de balises piétonnières, le tout jumeler à une période de compagnonnage avec des adultes; ATTENDU que la Sûreté du Québec sera impliquée dans ce processus, puisque le Code de la sécurité routière prévoit à l'article 410 : lorsqu'un piéton s'engage dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit immobiliser son véhicule et lui permettre de passer, quiconque contrevient à cet article est passible, en plus des frais, à une amende de 100 $ à 200 $; ATTENDU que la direction de l'école a été rencontrée en regard de notre intention et que faute d'un brigadier scolaire, elle est d'accord avec la solution envisagée par la municipalité ayant été bien informée de ce que la solution représente; ATTENDU que deux fournisseurs ont soumis les prix et les spécifications pour leurs dispositifs de signaux lumineux, soit Signoplus et Signalisations Kalitec inc. et que le dispositif et le prix de Signalisations Kalitec inc. s'avèrent être le plus avantageux et le plus bas; RÉSOLUTION 2017-10-266 Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par monsieur Louis Frappier il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le contremaître des travaux publics et la directrice générale à poursuivre les démarches pour l'implantation de signalisation additionnelle à l'école Villa de la Jeunesse, incluant de conclure le contrat et les achats avec les fournisseurs choisis, pour un budget total de 10 000.00 $ taxes nettes.

		D'AFFECTER à ces dépenses une somme du Fonds des immobilisations de l'année courante de l'ordre de 7 000.00 $. Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-10-280	DEMANDE DE PIIA 2461 AVENUE PRINCIPALE ATTENDU la demande de PIIA présentée pour le 2461 avenue Principale visant à modifier la conception de la galerie avant; ATTENDU que cette demande telle que présentée répond aux objectifs de la réglementation sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale en respectant le style spécifique du bâtiment existant. ATTENDU que le règlement met l'accent sur la conservation de l'esthétique des bâtiments. RÉSOLUTION 2017-10-280 Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE PERMETTRE la construction telle que présentée. Adoptée
13 novembre 2017	PV	FÉERIE DE NOËL Madame Charline Plante informe les personnes présentes, que l'organisation de la Féerie de Noël est en cours, il y a plusieurs étapes à réaliser, la mise en place des décorations intérieures et extérieures, la préparation du garage de la culture, dont l'installation de l'exposition Dans nos vieilles maisons, etc., etc. Elle rappelle que l'activité se déroulera à partir du 2 décembre 2017 au 2 janvier 2018 et que c'est gratuit pour les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton.
	RÉSOLUTION 2017-11-293	BONIFICATION DES CHAUFFEURS DANS LE CADRE DE LA SAISON TOURISTIQUE 2017 RÉSOLUTION 2017-11-293 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur François Beaudry il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE RÉCOMPENSER les chauffeurs bénévoles par une bonification de 5 $ par départ, dans le cadre de la saison touristique 2017, tel que le tableau ci-dessous : Adoptée
	RÉSOLUTION 2017-11-294	RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA FÉERIE. RÉSOLUTION 2017-11-294 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER l'embauche de personnel dans le cadre de la Féerie de Noël, qui se tiendra à compter du 2 décembre 2017 jusqu'à 2 janvier 2018, soit pour deux personnes à raison de 6 heures et de 4 heures par jour pour ces 15 journées d'activités. Adoptée
4 décembre 2017	RÉSOLUTION 2017-12-309	RÉSOLUTION ENTÉRINANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE STAGE POUR UN STAGIAIRE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN LOISIRS, CULTURE ET TOURISME DE L'UQTR ATTENDU que la municipalité avait la possibilité de soumettre une offre de stage pour le programme de baccalauréat en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières; ATTENDU que la municipalité a bénéficié à deux reprises (2015 et 2016) d'un stagiaire pour son volet touristique, soit pour le soutien au bureau d'accueil touristique, pour la gestion des bénévoles et du personnel étudiant au tourisme et pour le garage de la culture; ATTENDU que le stage se déroulera de la mi-janvier à la fin du mois d'août 2018 et que le candidat choisi a accepté de compléter un internat avec notre municipalité; RÉSOLUTION 2017-12-309

		Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ENTÉRINER la convention de stage signée par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 14 novembre 2017, entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, pour accueillir aux fins d'un stage monsieur Keith Baril, étudiant inscrit au programme de baccalauréat en loisir, culture et tourisme. Adoptée
15 janvier 2018	PV	CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES 2017 La Conseillère madame Francine Buisson procède au tirage du gagnant du concours dans le cadre de la Féerie de Noël. Elle souligne la participation de 76 personnes au concours, félicitant et souhaitant bonne chance aux participants : RÉSOLUTION 2018-01-13 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'OFFRIR un montant de 50 $ à la personne gagnante du concours Maisons illuminées 2017 soit madame Rachelle Tremblay, 100, avenue de la Plage. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-01-18	RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU VOLET NATURE ET AVENTURE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (PSSDT) DU MINISTÈRE DU TOURISME ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite réaliser un projet appelé Parc Nature et Culture, en plein cœur de son village, préservant un espace naturel récemment acquis, sa faune, sa flore et ses paysages; ATTENDU que ce projet a plusieurs objectifs, dont celui de contribuer au développement de l'offre touristique et dont celui de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la municipalité, tout en rassemblant des artistes et des artisans, tout en créant des espaces de création ou des œuvres collectives et bien plus; ATTENDU que la municipalité et la population de Saint-Élie-de-Caxton a le privilège de bénéficier d'un rayonnement hors du commun, qui lui permet de se réaliser et de se démarquer tout en respectant son authenticité; ATTENDU que le programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) du ministère du Tourisme, soutient les initiatives qui contribuent à développer et renforcer l'offre touristique québécoise afin de faire du tourisme une industrie concurrentielle, durable, innovante et attractive pour les visiteurs du Québec et pour ceux des marchés extérieurs; RÉSOLUTION 2018-01-18 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière au ministère du tourisme, dans le cadre du volet 3 Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure du programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) pour son projet Parc Nature et Culture; QUE la directrice générale, madame Manon Shallow agisse comme mandataire au dossier et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide

		financière Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-01-19	RÉSOLUTION MANDAT – RESPONSABILITÉS DES ACTIVITÉS DU 5 À 7 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON RÉSOLUTION 2018-01-19 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'OCTROYER le mandat à la conseillère Charline Plante pour les activités du 5 à 7 de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, qui seront au nombre de douze (12) pour la saison 2018. DE LUI DONNER également le mandat de signer les contrats pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton avec les artistes pour la saison 2018 et d'offrir 500$ par représentation aux artistes. 15 D'AUTORISER le prêt de la Fontaine Caxtonienne sur le terrain du Garage de la Culture pour les activités du 5 à 7, une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec est requise. Madame Plante est également chargée de voir à la logistique organisationnelle de la Fontaine Caxtonienne pour les activités du 5 à 7 et de voir à toutes autres responsabilités inhérentes à l'organisation de cet évènement. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-01-20	RÉSOLUTION – EXPOSITION AU GARAGE DE LA CULTURE SAISON 2018 ATTENDU qu'il faut prévoir l'exposition qui sera présentée dans le garage de la culture pour 2018; RÉSOLUTION 2018-01-20 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le conseil municipal accepte que l'exposition au Garage de la Culture pour la saison touristique 2018, soit celle de monsieur Marcel Goudreau, sculpteur; conformément au cachet demandé au montant de 1 000 $. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-01-17	RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) / PROJET PARC / LOT 3 983 448 ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite réaliser un projet appelé Parc Nature et Culture, en plein cœur de son village, préservant un espace naturel récemment acquis, sa faune, sa flore et ses paysages; ATTENDU que ce projet a plusieurs objectifs, dont celui de contribuer au développement de l'offre touristique, dont celui de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la municipalité, tout en rassemblant des artistes et des artisans, tout en créant des espaces de création ou des œuvres collectives et bien plus; ATTENDU que la municipalité et la population de Saint-Élie-de-Caxton a le privilège de bénéficier d'un rayonnement hors du commun, qui lui permet de se réaliser et de se démarquer tout en respectant son authenticité;

		ATTENDU que le programme Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) soutient les initiatives, qui contribue à l'attractivité des milieux de vie qui bonifie les conditions liées au désir de séjourner dans un milieu à des fins touristiques, ou encore de s'y établir ou d'y demeurer et de contribuer à sa prospérité; RÉSOLUTION 2018-01-17 Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dans le cadre du programme Fonds d'appui au rayonnement des régions, pour son projet Parc Nature et Culture; QUE la directrice générale, madame Manon Shallow agisse comme mandataire au dossier et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière. Adoptée
5 février 2018	RÉSOLUTION 2018-02-40	ACTIVITÉS DES CATARACTES RÉSOLUTION 2018-02-40 Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par monsieur Jacques Defoy, il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le Conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu mardi le 13 février 2018 pour les enfants à l'École Villa-de-la-Jeunesse et pour la joute des Cataractes du samedi 17 février 2018 à 16 heures pour un montant maximum de 1 000$. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-02-36	RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DU TOURISME CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée sur divers sites pour faire un appel de candidatures pour un poste de Directeur du Tourisme pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton; CONSIDÉRANT que 26 personnes ont déposé leur curriculum vitae et que quatre (4) d'entre elles ont été sélectionnées pour une première entrevue; CONSIDÉRANT que le processus de sélection fut appliqué professionnellement, par le comité de sélection formé, afin d'embaucher une personne possédant toutes les compétences pour pourvoir au poste de Directeur du tourisme; RÉSOLUTION 2018-02-36 Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Charline Plante il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'EMBAUCHER selon les recommandations du comité de sélection, la personne qui a obtenu la meilleure évaluation, à compter du 5 mars 2018 pour un contrat d'une année renouvelable et ce, incluant une période de probation de six (6) mois. QUE la directrice générale Mme Manon Shallow soit mandatée pour signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail à intervenir entre la personne choisie et la Municipalité. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-02-37	RÉSOLUTION AUTORISANT LE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX CONSIDÉRANT l'embauche d'un directeur du tourisme qui entrera en fonction le 5 mars 2018, ce qui requiert de prévoir un bureau de travail; CONSIDÉRANT que le bureau utilisé depuis l'arrivée de l'aide à l'urbanisme, continu à la salle

		communautaire n'est pas insonorisé et il ne permet pas de travailler dans un espace ne facilitant pas l'attention et la concentration; RÉSOLUTION 2018-02-37 Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER les travaux nécessaires pour, en premier lieu agrandir le bureau existant vers la salle communautaire d'environ 4pieds (impliquant un nouveau mur, de l'insonorisation, l'ajout d'un plafond suspendu, le revêtement de plancher, la modification de l'éclairage et électricité). Les travaux manuels seront réalisés par un membre du personnel, les autres travaux seront réalisés par les corps de métier concernés. Lesdits travaux n'incluent pas l'ameublement et il représente une somme estimative de l'ordre de trois mille dollars (3 000.00$); D'AUTORISER les travaux nécessaires pour, en deuxième lieu l'ajout d'un bureau, en utilisant une partie de la salle de conférence et du corridor (impliquant de nouveaux murs, de l'insonorisation, la modification du plafond suspendu, le revêtement de plancher, la modification de l'éclairage et électricité). Les travaux manuels seront réalisés par un membre du personnel, les autres travaux seront réalisés par les corps de métier concernés. Lesdits travaux n'incluent pas l'ameublement et il représente une somme estimative de l'ordre de deux mille cinq cents à trois mille dollars (2 500.00 $ - 3 000.00 $); Adoptée
5 mars 2018	RÉSOLUTION 2018-03-58	RÉSOLUTION RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DES CONTRATS POUR LES DROITS D'AUTEURS ET LES DROITS DE PRODUCTION D'UNE ANIMATION TOURISTIQUE POUR LE TOURISME D'ÉTÉ RÉSOLUTION 2018-03-58 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur François Beaudry Il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la Directrice générale et le maire à signer pour et au nom de la municipalité de SaintÉlie-de-Caxton, le contrat pour les droits d'auteurs d'une animation touristique pour le tourisme d'été avec monsieur Fred Pellerin, aux conditions énoncées dans ledit contrat et fixant la redevance à verser 20 à l'auteur à 2.50 $ par visiteur. La durée du contrat est de deux (2) ans, tel que décrite à l'article 5 du contrat; D'AUTORISER la Directrice générale et le maire à signer pour et au nom de la municipalité de SaintÉlie-de-Caxton, le contrat pour les droits de production d'une animation touristique pour le tourisme d'été avec monsieur Jean Bournival, aux conditions énoncées dans ledit contrat et fixant la redevance à verser à l'auteur à 1.50 $ par visiteur. La durée du contrat est de deux (2) ans, tel que décrite à l'article 5 du contrat. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-03-62	RÉSOLUTION AMENDANT LA RÉSOLUTION 2018-01-21 AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) ATTENDU que la résolution 2018-01-21 autorisait le dépôt d'une demande d'aide financière à la MRC de Maskinongé, dans le cadre du Fonds de Développement des territoires (FDT), pour le projet Parc Nature et Culture; ATTENDU qu'il y a lieu de déposer ce projet dans le cadre de l'entente de partenariat régional en tourisme dont bénéficie Tourisme Mauricie pour stimuler le développement touristique; ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite réaliser un projet appelé Parc Nature et Culture, en plein cœur de son village, préservant un espace naturel récemment acquis, sa faune, sa flore et ses paysages; ATTENDU que ce projet a plusieurs objectifs, dont celui de contribuer au développement de l'offre touristique et dont celui de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la municipalité, tout en rassemblant des artistes et des artisans, tout en créant des espaces de création ou des œuvres collectives et bien plus; ATTENDU que la municipalité et la population de Saint-Élie-de-Caxton a le privilège de bénéficier d'un rayonnement hors du commun, qui lui permet de se réaliser et de se démarquer tout en respectant son authenticité; RÉSOLUTION 2018-03-62

		Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière, auprès de Tourisme Mauricie dans cadre de l'entente de partenariat régional en tourisme pour son projet Parc Nature et Culture. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-03-59	RÉSOLUTION RELATIVE À L'EXPOSITION AU GARAGE DE LA CULTURE DE LA FÉERIE DE NOËL RÉSOLUTION 2018-03-59 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE REMETTRE la somme de 250.00 $, à monsieur Robert Petit modéliste, soit les recettes de la contribution volontaire des visiteurs recueilli au garage de la Culture lors de la Féerie de Noël bonifié d'un montant additionnel, à l'exposant des maisons miniatures qui avait gratuitement fourni ses créations et qui était fréquemment présent sur les lieux. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-03-60	RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 2018-01-20 EXPOSITION AU GARAGE DE LA CULTURE SAISON 2018 ATTENDU que l'exposant au Garage de la Culture pour la saison 2018, demande une somme additionnelle pour être présent à certains moments lors de l'exposition; RÉSOLUTION 2018-03-60 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le conseil municipal modifie la résolution 2018-01-20 et accepte de verser une somme additionnelle de 200 $ à monsieur Marcel Goudreau sculpteur, pour sa présence et les animations lors de l'exposition au Garage de la Culture pour la saison touristique 2018. Adoptée
	AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-002	AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-002 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 Monsieur Jacques Defoy donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour titre : Premier projet de règlement numéro 2018-002 modifiant le règlement zonage 2010-012 et pour objet : Il a pour objet d'ajouter des usages de moyenne et haute densité dans la zone 232-REC, d'agrandir la zone 245-REC, d'inclure le terrain de la municipalité acquis de la caisse 25 Desjardins dans la zone 108-P, d'inclure les terrains du garage de la culture et le stationnement dans la zone 104-P,d'autoriser l'usage chenil dans la zone 237-F, de modifier une disposition pour l'installation d'une véranda sur les terrains de camping permanent et d'ajouter une définition dans la terminologie. . Cet avis soit donné avec une dispense de la lecture complète dudit règlement lors de son adoption. Le projet de règlement a été déposé aux membres du conseil municipal à la même séance que l'avis de motion.

	RÉSOLUTION 2018-03-52	RÉSOLUTION EN REGARD DE L'ACQUISITION DU LOT 6 217 790 ATTENDU que la Commission scolaire de l'Énergie procèdera à la construction d'un gymnase sur le lot 3 983 271, sur lequel on retrouve l'école primaire Villa-de-La-Jeunesse; ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu le 18 octobre 2017, en présence du maire monsieur Réjean Audet, de monsieur Denis Lemaire, D.G. de la commission scolaire, de madame Sonia Payette et de madame Manon Shallow D.G. pour la Municipalité, afin de discuter de l'acquisition d'une parcelle du lot 3 983 255 permettant un accès arrière au terrain de l'école; ATTENDU qu'à ce moment il a été convenu des éléments relatifs à une acquisition d'une parcelle dudit lot, prix, aménagement de l'arrière du terrain de Mme Payette, ajout d'une clôture, etc.; ATTENDU que la municipalité désire donc acquérir de Madame Sonia Payette, résidente au 171 rue StPierre, une parcelle du lot 3 983 255; ATTENDU qu'un plan de cadastral non déposé vient d'être préparé par un arpenteur-géomètre et que le morcellement du lot vient de créer deux lots le 6 217 789 (celui de l'immeuble 171 rue St-Pierre) et 6 217 790 (celui de la parcelle à acquérir); ATTENDU que la Municipalité a considéré tous les frais relatifs à une possible expropriation qui excèderait la somme demandée, c'est-à-dire de manière non-limitative : les frais d'arpenteur-géomètre, les frais pour une évaluation professionnelle, les dommages indirects, les dommages accessoires, les honoraires d'avocat, les frais de cour, etc.; RÉSOLUTION 2018-03-52 Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur François Beaudry il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à se porter acquéreur d'une parcelle du lot 3 983 255 (futur lot 6 217 790) aux conditions ci-dessous : La municipalité s'engage à procéder à l'installation d'une clôture le long du lot, qui divisera les lots des deux parties, de la même nature que celle existante sur le terrain de l'école; La municipalité s'engage à préserver l'amoncellement de terres et les arbres existants qui se trouvent sur le lot de Mme Payette, si l'enlèvement dudit amoncellement sur le terrain acquis par la municipalité le permet, et ce, afin de préserver l'écran et l'intimité de sa propriété; Prix le prix convenu entre les parties, qui représente la valeur au rôle d'évaluation, bonifié d'un pourcentage pour atteindre une valeur marchande, bonifiée d'une somme additionnelle pour convenir aux parties impliquées dans la transaction à intervenir; soit la somme de trois mille dollars (3 000.00 $). QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à l'acquisition de ce terrain. Adoptée
9 avril 2018	RÉSOLUTION 2018-04-99	PLAN DE PARTENARIAT POUR LA SAISON TOURISTIQUE 2018 PLAN DE PARTENARIAT POUR LA SAISON TOURISTIQUE 2018 ATTENDU QUE Saint-Élie-de-Caxton offre un produit touristique unique, apprécié et couru par des milliers de touristes chaque année ; ATTENDU QUE les commerçant.e.s, les artistes, les artisan.es jouent un rôle incontournable dans la mise en valeur de Saint-Élie en tant que destination touristique; ATTENDU QUE le tourisme est un des moteurs économiques du village; RÉSOLUTION 2018-04-99 Sur proposition de monsieur Robert Gauthier appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ENCOURAGER LES COMMERÇANT.E.S, LES ARTISTES ET LES ARTISAN.E.S À S'IMPLIQUER

		DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PARTENARIAT – ÉTÉ 2018; Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-04-103	RÉNOVATION GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU QU'il est souhaitable d'améliorer l'accessibilité au Garage de la culture autant pour les touristes que les résidents. ATTENDU QU'il est important d'assurer une protection et une surveillance continuelle aux collections à l'intérieur du Garage de la culture. ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs. RÉSOLUTION 2018-04-103 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE procéder à l'installation d'une porte de garage de 5 pieds par 8 pieds sur le côté du Garage de la culture. La préparation de l'ouverture sera faite par le personnel de la municipalité. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-04-103	RÉNOVATION GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU QU'il est souhaitable d'améliorer l'accessibilité au Garage de la culture autant pour les touristes que les résidents. ATTENDU QU'il est important d'assurer une protection et une surveillance continuelle aux collections à l'intérieur du Garage de la culture. ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs. RÉSOLUTION 2018-04-103 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE procéder à l'installation d'une porte de garage de 5 pieds par 8 pieds sur le côté du Garage de la culture. La préparation de l'ouverture sera faite par le personnel de la municipalité. Adoptée
7 mai 2018	RÉSOLUTION 2018-05-140	ENTENTE AVEC LA RADIO COMMUNAUTAIRE 103,1 : ATTENDU QUE depuis le 17 août 2017, la radio communautaire 103,1 a installé en permanence un studio de production et de diffusion radiophonique dans les locaux du Garage de la culture; ATTENDU QUE la municipalité souhaite avoir accès à ce studio et aux équipements radiophoniques qui s'y trouve pour la production de son propre audio; ATTENDU QUE la municipalité propose, en vue de la prochaine saison touristique, un Plan de partenariat offrant une visibilité à nos artisans, à nos artisanes, à nos commerçants et à nos commerçantes; RÉSOLUTION 2018-05-140 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante et résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la signature d'une entente avec le 103,1; une entente qui prévoit l'accès et l'utilisation, par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, du studio et des équipements d'enregistrement ainsi que la réalisation et la diffusion de 43 entrevues radiophoniques de 5 à 10 minutes sur les ondes du 103,1. Ces entrevues seront offertes à nos partenaires locaux comme prévu dans le Plan de partenariat; D'AUTORISER le paiement du montant total de cette entente avec la radio communautaire 103,1 de 1 304$ taxes en sus. Adoptée

	RÉSOLUTION 2018-05-147	INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE AU GARAGE DE LA CULTURE : ATTENDU QUE la municipalité souhaite optimiser la gestion des opérations et des activités au Garage de la Culture en installant une porte à l'emplacement d'une fenêtre existante; ATTENDU QUE la municipalité doit s'assurer que ces travaux soient encadrés par une architecte pour les dessins en plan, l'élévation et les délais de construction, étant donné que ces travaux touchent à la structure d'un bâtiment public; RÉSOLUTION 2018-05-147 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland et résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité accorde un mandat d'honoraires professionnels de 750$ plus taxes à Madame Hélène Beaudry, architecte pour la réalisation de ce projet. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-05-148	WIFI PUBLIC AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET AU GARAGE DE LA CULTURE : ATTENDU QUE la municipalité désire offrir à ses résidents, aux visiteurs et aux touristes un accès internet gratuit au Centre Communautaire et au Garage de la culture; RÉSOLUTION 2018-05-148 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante et résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité mandate Sogetel pour l'installation et la location de l'équipement ainsi que le service Internet pour une mensualité de 164$ taxes en sus pour un contrat d'une durée de trois ans. Adoptée
4 juin 2018	RÉSOLUTION 2018-06-177	AFFICHAGE DU POSTE DE PRÉPOSÉ (E) AU TOURISME – REMPLACEMENT DE MADAME LISE CÔTÉ : RÉSOLUTION 2018-06-177 Sur proposition de madame Lucie Hamel appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à procéder à l'affichage du poste de préposé (e) au tourisme en vertu de l'article 15.02 de la convention collective de travail des employés (e) municipaux de la Mauricie (CNS) section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, ciaprès appelé le syndicat. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-06-189	DIRECTRICE DU TOURISME : PERMANENCE RÉSOLUTION 2018-06-189 Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER la permanence à madame Martine Painchaud, Directrice du tourisme à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en date du 2 mai 2018 mettant ainsi fin à sa période de probation. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-06-192	INTERDICTION D'ARRÊT ET DE STATIONNEMENT EN FACE DE L'ÉCOLE VILLA DE LA JEUNESSE : RÉSOLUTION 2018-06-192 Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christina Béland

		il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le service des travaux publics d'installer un petit panneau pour annoncer une nouvelle signalisation indiquant « INTERDICTION D'ARRÊT OU DE STATIONNEMENT » face à l'École Villa de la Jeunesse entre les numéros civiques 2300 à 2350, pour des raisons de sécurité, sauf pour les véhicules autorisés soit : - Les véhicules municipaux - Les véhicules d'urgence - Les carrioles Adoptée
3 juillet 2018	RÉSOLUTION 2018-07-209	TOURISME MAURICIE : DISTRIBUTION DES DÉPLIANTS (553$ TAXES EN SUS) : RÉSOLUTION 2018-07-209 Sur proposition de Madame Francine Buisson appuyé par Monsieur François Beaudry et résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le contrat de distribution des dépliants touristiques à TOURISME MAURICIE pour un montant de 553$ taxes en sus. Adoptée
6 août 2018	RÉSOLUTION 2018-08-229	MME MICHELINE DUPONT, ARTISTE-PEINTRE DE ST-ÉLIE : RECONNAISSANCE DES TRAVAUX DE PEINTURE SUR LE PIANO DU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU QUE madame Micheline Dupont est une artiste-peintre de Saint-Élie-de-Caxton reconnue partout au Québec pour l'ensemble de ses œuvres; ATTENDU QUE madame Micheline Dupont s'est portée volontaire pour donner son temps et prêter son talent à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour transformer le piano public au Garage de la Culture en œuvre d'art public; ATTENDU QUE le piano public devenu « œuvre d'art » ajoute au patrimoine culturel et communautaire de Saint-Élie-de-Caxton; RÉSOLUTION 2018-08-229 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland et résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, en guise de reconnaissance de l'œuvre d'art de madame Dupont lui verse une compensation monétaire de 500$ pour le matériel et la peinture utilisés pour peindre le piano public au Garage de la Culture. Adoptée
10 septembre 2018	RÉSOLUTION 2018-09-261	DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE « PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS » POUR L'ISOLATION DU GARAGE DE LA CULTURE : RÉSOLUTION 2018-09-261 CONSIDÉRANT l'adhésion au programme « PARTENAIRE DANS LA PROTECTION DU CLIMAT » de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dans une résolution adoptée à la séance du 3 juillet 2018 et portant le # 2018-07-201; 27 CONSIDÉRANT l'action municipale au cœur de la lutte contre les changements climatiques; CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec lance le programme « CLIMAT MUNICIPALITÉS-PHASE 2 (CM-2) avec une enveloppe totale de 40 M pour appuyer les organismes municipaux dans la lutte contre les changements climatiques;

		CONSIDÉRANT que la municipalité peut s'inscrire au Volet 2 pour une demande d'aide financière; Sur proposition de monsieur François Beaudry, appuyé par monsieur Jacques Defoy il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière et élabore un projet dans le secteur « Environnement bâtiment » pour l'isolation du Garage de la culture. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-09-253	PROJET NATURE ET CULTURE : DÉMARRAGE DU PROJET CONDITIONNEL À CE QUE LA STRUCTURE FINANCIÈRE SE RÉALISE : RÉSOLUTION 2018-09-253 CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par le « Projet du Parc nature et Culture, à savoir la préservation de cet espace dans une perspective de développement durable, la promotion de saines habitudes de vie, la mise en valeur de notre patrimoine bâti et immatériel, la participation à l'éveil de nos enfants aux richesses du milieu forestier et le développement de notre offre touristique; CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention au montant de 245 200$ concernant le projet « Parc nature et culture » dans le Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT); CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention au montant de 300 000$ concernant le projet « Parc nature et culture » dans le Fonds d'aide pour le rayonnement des régions (FARR); Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité assure une aide financière au montant de 35 000$ pour l'année 2018, afin de procéder à l'embauche d'une firme de consultant; QUE cette firme de consultant élabore un concept d'aménagement pour une partie du territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton comprise entre le Chemin des Loisirs et la Rivière Yamachiche incluant le terrain acquis de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, ainsi que ceux appartenant à la Fabrique; QUE ce concept intègre les différents aménagements proposés dans le « Projet Parc Nature et Culture »; QUE ce concept d'aménagement fasse l'objet d'une consultation de la population au fur et à mesure de sa réalisation;
9 octobre 2018	RÉSOLUTION 2018-10-295	ADOPTION DU BUDGET DE LA FÉERIE DE NOËL HIVER 2018-2019 BUDGET DE LA FÉERIE DE NOËL 2018-2019 RÉSOLUTION 2018-10-295 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents : D'APPROUVER la proposition de budget préliminaire de la Féerie de Noël 2018-2019 pour des dépenses totalisant 32 050$ et des revenus de 38 300$ avec un surplus anticipé de 6 250$. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-10-292	DEMANDE DE PIIA : 2270 AVENUE PRINCIPALE. DEMANDE DE PIIA 2270 AVENUE PRINCIPALE – M.MATHIEU ANGERS CONSIDÉRANT qu'après analyse du dossier présenté pour la propriété du 2270 Avenue Principale visant à modifier la fenestration et la porte; CONSIDÉRANT que le projet déposé ne contrevient pas aux objectifs du plan d'urbanisme; CONSIDÉRANT que le projet proposé respecte les critères du règlement sur les PIIA; CONSIDÉRANT l'amélioration énergétique apportée à la propriété; RÉSOLUTION 2018-10-292

		Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le conseil municipal, suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), accepte la demande de PIIA tel que présentée pour la propriété du 2270 Avenue Principale. Adoptée
	RÉSOLUTION 2018-10-293	DEMANDE DE PIIA : 2461 AVENUE PRINCIPALE. DEMANDE DE PIIA 2461 AVENUE PRINCIPALE – M. MARIO SALOMONE CONSIDÉRANT qu'après analyse du dossier présenté pour la propriété du 2461 Avenue Principale visant à modifier la fenestration et le revêtement extérieur; CONSIDÉRANT que le projet déposé ne contrevient pas aux objectifs du plan d'urbanisme; CONSIDÉRANT que le projet proposé respecte les critères du règlement sur les PIIA; CONSIDÉRANT l'amélioration énergétique apportée à la propriété; RÉSOLUTION 2018-10-293 Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par monsieur François Beaudry et résolu à l'unanimité des membres présents : QUE le conseil municipal, suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), accepte la demande de PIIA tel que présentée pour la propriété du 2461 Avenue Principale. Adoptée
19 décembre 2018	RÉSOLUTION 2018-12-365	OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION LORS DES BALADES EN CARRIOLES OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION LORS DES BALADES EN CARRIOLES DANS LES RUES DU VILLAGE DURANT LA FÉERIE DE NOËL RÉSOLUTION 2018-12-365 ATTENDU QU'il est nécessaire de se conformer aux règles du code de la sécurité routière du Québec relativement à ce type d'activité et qu'il est nécessaire d'empêcher la circulation routière sur le parcours emprunté par les carrioles au moment de leur passage. ATTENDU QUE le Service d'intervention d'urgence civil du Québec dispose de l'expertise et des ressources humaines et matérielles pour effectuer le contrôle de la circulation sur le parcours des carrioles et des rues avoisinantes; Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER au Service d'intervention d'urgence civil du Québec le contrat pour assurer le contrôle de la circulation lors des balades en carrioles dans les rues du village pour la période du 21 décembre 2018 au 2 janvier 2019 au montant de 3240,00$ sans taxes. Adoptée
14 janvier 2019	PV	Bilan financier de l'activité touristique en 2018 En 2018, les revenus combinés des activités touristiques estivales et de la Féerie de Noël ont totalisé 296 242 $, soit une augmentation de 83 143 $, c'est-à-dire 39 % de plus que l'année précédente. Avec des dépenses totales de 295 787 $, cela dégage un léger surplus de 455 $. Toutefois, celui-ci ne sera pas suffisant pour couvrir les dépenses encourues de 6 170 $ en fin d'année, à la suite des plaintes formulées à l'endroit de la sécurité et de la légalité des carrioles. Au cours de l'été 2018, plus de 11 000 touristes ont effectué la balade en carriole, comparativement à un peu plus de 9 100 en 2017. Cette recrudescence a engendré des revenus de billetterie en augmentation de 22 % entre ces deux années. La belle température, la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton et certainement

		l'engouement soutenu pour les œuvres de FRED expliquent la venue de ces cohortes de visiteurs été après été. Quant à la Féerie de Noël 2018, les revenus générés par les spectacles organisés au Garage de la culture, une nouveauté cette année, ont compensé la baisse d'achalandage d'environ 30% au niveau des touristes qui ont fait la balade en carriole. De plus, il ne faut pas oublier qu'au-delà de la comptabilité municipale, le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton a des retombées importantes dans notre milieu : emplois pour les étudiants, boutique des Pèlerins au bénéfice de la Fabrique, commerces, ainsi que nos artistes et artisan(e)s. En 2018, nous avons expérimenté différentes avenues en matières touristiques, mais nous devrons au cours des prochains mois réfléchir à l'avenir de ces activités afin d'en maximiser les retombées, tout en minimisant les impacts moins désirables
	RÉSOLUTION 2019-01-016	AFFICHAGE DU POSTE DE TECHNICIEN EN LOISIRS, CULTURE ET TOURISME AUTRORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER D'ALLER EN APPEL DE CANDIDATURE POUR L'OUVERTURE DU POSTE « TECHNICIEN(NE) EN LOISIRS, CULTURE ET TOURISME » CONSIDÉRANT que le poste est de technicien(ne) en loisirs, culture et tourisme est actuellement vacant; RÉSOLUTION 2019-01-016 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier d'aller en appel de candidatures afin de combler le poste de technicien(ne) en loisirs, culture et tourisme. Adoptée
4 février 2019	RÉSOLUTION 2019-02-046	DEMANDE SUBVENTION SALARIALE PROGRAMME EMPLOIS VERTS DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE AU PROGRAMME D'EMPLOIS VERTS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS CONSIDÉRANT QUE le sentier botanique est un attrait touristique majeur de notre municipalité et qu'il est fréquenté par un nombre important de touristes et de citoyens; CONSIDÉRANT QUE l'animation du sentier en enrichit la visite et est très appréciée des visiteurs. CONSIDÉRANT QUE nous voulons améliorer notre offre de service en animation des parcs et des loisirs en plein air. RÉSOLUTION 2019-02-046 Sur proposition de Christina Béland appuyé par Charline Plante, il est résolu à l'unanimité QU'une demande de subvention salariale soit soumise au Programme d'emplois verts de l'Association canadienne des Parcs et Loisirs (ACPL), financé par Emploi et Développement social Canada, pour effectuer l'entretien et l'animation du sentier botanique durant la période estivale 2019. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-02-041	NOMINATION DE MME MARTINE PAINCHAUD À TITRE DE DIRECTRICE DES LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION NOMINATION DE MME MARTINE PAINCHAUD AU POSTE DE DIRECTRICE DES LOISIRS, CULTURE,

		TOURISME ET COMMUNICATION ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est en voie de conclure une entente avec la Commission scolaire de l'énergie pour l'utilisation du nouveau gymnase de l'école afin d'offrir de nouvelles activités sportives et récréatives; ATTENDU QUE des travaux seront faits au Garage de la Culture pour permettre une offre culturelle plus étendue et plus diversifiée; ATTENDU QUE pour assurer une meilleure coordination et une gestion plus efficace entre les activités de loisir, de culture, de tourisme et des communications, la municipalité a mis en place une direction regroupant ces quatre services; ATTENDU QUE Mme Martine Painchaud, à titre de directrice du tourisme, est déjà responsable de plusieurs activités reliées à ces différents services. RÉSOLUTION 2019-02-041 Sur proposition de Lucie Hamelin appuyé par Christina Béland Il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton nomme Mme Martine Painchaud au poste de directrice des Loisirs, de la Culture, du Tourisme et des Communications et mandate le maire, M. Robert Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Benoît Gauthier, pour signer le contrat de travail. Adoptée
11 mars 2019	RÉSOLUTION 2019-03-071	AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 16 600$ POUR LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES AU GARAGE DE LA CULTURE ET À LA FÊTE DU 24 JUIN AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 16 600$ POUR LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES AU GARAGE DE LA CULTURE ET À LA FÊTE DU 24 JUIN ATTENDU que le comité touristique a émis une série de recommandations en vue de la programmation de dix (10) spectacles pour les « Jeudi 5 @ 7 », de trois (3) spectacles payants présentés au Garage de la Culture et d'un spectacle dans le cadre de la Fête du 24 juin; ATTENDU que les dépenses projetées pour cette programmation sont prévues au budget de la Municipalité pour l'année 2019. RÉSOLUTION 2019-03-071 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le budget soumis à la Municipalité qui prévoit des dépenses de 16 600,00$, plus taxes applicables. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-03-072	AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 6 080$ POUR LA MISE À JOUR DES OUTILS DE PROMOTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE, INCLUANT LE SENTIER BOTANIQUE AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 6 080$ POUR LA MISE À JOUR DES OUTILS DE PROMOTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE, INCLUANT LE SENTIER BOTANIQUE ATTENDU que de nouveaux outils de promotion culturelle et touriste doivent être conçus et produits; ATTENDU que la Municipalité a obtenu une soumission de Catherine Bard, Illustration et bande dessinée pour concevoir et produire un nouveau dépliant touristique, un dépliant pour la programmation du Garage de la Culture, un nouveau dépliant pour le Sentier botanique, la mise en page et l'impression de la politique culturelle et un panneau pour l'Arbre à paparmanes.

		RÉSOLUTION 2019-03-072 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Roger Sylvestre il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER à Catherine Bard, Illustration et bande dessinée, le contrat de conception et de production des outils de promotion culturelle et touristique au montant de 6 080$, plus taxes. Adoptée
1er avril 2019	PV	CARRIOLES TOURISTIQUES On se souviendra que, suite à une plainte, la SAAQ et la SQ nous ont interdit le 12 décembre dernier d'utiliser nos carrioles touristiques sans bloquer les rues au même moment. Compte tenu que nous réalisons cette activité depuis 12 ans et ce sans accident, et qu'il nous est impossible de fermer les rues du village lors de chaque passage au cours de l'été, nous avons demandé au gouvernement du Québec de nous accorder une exemption au Code de la sécurité routière. Après de multiples échanges avec des spécialistes de la sécurité routière au ministère des Transports, au moment d'écrire ces lignes, nous attendons un arrêté ministériel signé par le ministre des Transports pour nous permettre de poursuivre nos activités l'été prochain.
6 mai 2019	RÉSOLUTION 2019-05-114	DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ LOCAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE L'ÉGLISE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ LOCAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE L'ÉGLISE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ATTENDU que l'église de Saint-Élie-de-Caxton bénéficie de l'aide financière de la municipalité depuis plusieurs années; ATTENDU que l'aide accordée par la municipalité est utilisée pour effectuer des travaux d'entretien de l'église et du presbytère, ce qui contribue à assurer la conservation de ces immeubles patrimoniaux. RÉSOLUTION 2019-05-114 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER une aide financière de 10 000$ au Comité local des affaires économiques de communauté de Saint-Élie-de-Caxton pour l'année 2019. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-05-120	DEMANDE DE PIIA POUR LE REMPLACEMENT DE FENÊTRE AU 2431 AVENUE PRINCIPALE DEMANDE DE PIIA POUR LE REMPLACEMENT DE FENÊTRES AU 2431 AVENUE PRINCIPALE ATTENDU que le propriétaire de la résidence du 2431 avenue Principale a soumis une demande de PIIA pour le remplacement des fenêtres de la résidence; ATTENDU que le modèle de fenêtre retenu par le propriétaire respecte le style architectural et la couleur d'origine des fenêtres du bâtiment. RÉSOLUTION 2019-05-120 Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Roger Sylvestre il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la demande du propriétaire de la résidence du 2431 avenue Principale de remplacer les fenêtres existantes par le modèle de fenêtre proposée dans sa demande. Adoptée

3 juin 2019	PV	Carrioles touristiques Le 12 décembre dernier suite à 2 plaintes, la Société d'Assurance Automobile du Québec et la Sûreté du Québec nous ont interdit de circuler avec les carrioles sans bloquer les rues. Le problème c'est de promener des gens pendant qu'il y a d'autres véhicules qui circulent autour des carrioles. Une lettre a été envoyée à cinq ministères afin de trouver une façon de régler ce problème. Un avocat nous avait dit de demander une exemption au code de la sécurité routière. Depuis les Fêtes nous travaillons avec le ministère des Transports pour enfin nous annoncer que notre demande de circuler est acceptée. L'arrêté ministériel paraîtra dans la Gazette Officielle d'ici le 24 juin, alors normalement à la fin de juin, on pourrait circuler dans les rues du village sans problème. D'ici là, nous avions 8 réservations depuis février, donc 8 sorties seront faites en carriole en bloquant les rues de façon graduelle avec le SIUCQ. Une feuille vous a été envoyée par la poste avec les dates de sorties et les heures. Toutes nos carrioles ont été inspectées mécaniquement par un spécialiste externe de la municipalité.
	RÉSOLUTION 2019-06-141	DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS ÉTONNANT DE TOURISME-MAURICIE DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS ÉTONNANT DE TOURISME MAURICIE ATTENDU que M. Julien Granger, un jeune artisan entrepreneur de Saint-Élie-de-Caxton, appuyé par le CJEMaskinongé et le CAB-Maskinongé, a proposé à la Municipalité un projet pour la construction d'un espace intergénérationnel, sous la forme de deux bancs reliés permettant de voir des œuvres d'artistes peintres locaux amateurs, au coût de 5 000$; ATTENDU que ces artistes peintres locaux amateurs siégeront sur un comité de création intergénérationnel dans la Municipalité chapeauté par le CJE-Maskinongé et le CAB-Maskinongé; ATTENDU que Tourisme Mauricie vient de lancer un nouveau programme de subvention appelé « Fonds étonnant », pour des projets qui s'inscrivent dans le positionnement stratégique « histoires étonnantes et nature authentique » et que ce programme permet de financer à la hauteur de 50 % des projets jusqu'à un maximum de 2 500$; ATTENDU que le projet de M. Granger a un potentiel indéniable pour le rapprochement, non seulement intergénérationnel, mais aussi entre les résidents de Saint-Élie-de-Caxton et nos visiteurs et touristes; ATTENDU que ce projet s'inscrit dans les orientations de notre Politique culturelle, dont l'orientation 4.3 : « Favoriser un arrimage plus étroit entre les activités touristiques et culturelles » et l'orientation 2.4 : « Encourager le développement des loisirs culturels et de la pratique amateur ». RÉSOLUTION 2019-06-141 Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AURTORISER le Directeur général, M. Benoît Gauthier à signer la demande de subvention à Tourisme Mauricie pour un montant de 2 500$ et à signer tous les documents en lien avec cette subvention, en plus de l'Entente de partenariat avec le CJE-Maskinongé et le CAB-Maskinongé; D'AUTORISER une mise de fonds pouvant aller jusqu'à 2 500$ de la part de la Municipalité à même le budget régulier de l'année 2019 pour la réalisation de ce projet, selon les subventions obtenues. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-06-145	CONTRAT AU SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CIVILE DU QUÉBEC POUR LA FERMETURE DE RUES POUR LE PASSAGE DES CARRIOLES TOURISTIQUES AU MOIS DE JUIN CONTRAT AU SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CIVILE DU QUÉBEC POUR LA FERMETURE DE RUES POUR LE PASSAGE DES CARRIOLES AU COURS DU MOIS DE JUIN ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a demandé au ministère des Transports une

		dérogation pour permettre la libre circulation des carrioles touristiques dans les rues de Saint-Élie, laquelle demande ne sera accordée que vers la fin du mois de juin; ATTENDU que des réservations de groupe pour des ballades en carrioles touristiques ont été faites pour le mois juin via différentes agences de voyages organisés; ATTENDU que pour faire circuler les carrioles dans les rues de la municipalité avec des passagers à leur bord, il est obligatoire de procéder à des fermetures sporadiques de rues lors du passage des carrioles jusqu'à ce que la dérogation demandée au ministère des Transports soit accordée; ATTENDU que le ministère des Transports a promis une aide financière de 2 000$ pour défrayer une partie des coûts, soit 2 800$ pour le coût de la firme de sécurité qui procédera aux fermetures de rues et de 1 200$ pour les frais encourus par la municipalité; RÉSOLUTION 2019-06-145 Sur proposition de madame Élaine Legault appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat de fermeture des rues lors du passage des carrioles lors des huit (8) sorties prévues au mois de juin, soit le 5 juin à 13h30, le 6 juin à 13h30, le 7 juin à 15h30, le 19 juin à 13h30, le 22 juin à 15h30, le 26 juin à 13h30 et le 27 juin à 13h30 et 15h30, au Service d'intervention d'urgence civile du Québec (SIUCQ); DE VERSER au Service d'intervention d'urgence civile du Québec un montant de 2 800$ plus taxes pour le service de fermeture des rues. Adoptée
17 juin 2019	RÉSOLUTION 2019-06-149	DEMANDE DE PIIA ET D'USAGE CONDITIONNEL POUR UN COMMERCE DE BROCANTE AU 2440 AVENUE PRINCIPALE DEMANDE DE PIIA ET USAGE CONDITIONNEL POUR UN COMMERCE DE BROCANTE AU 2440 AVENUE PRINCIPALE ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande pour permettre l'utilisation d'un bâtiment (garage) faisant partie de l'immeuble situé au 2440 de l'avenue Principale afin d'y aménager un commerce de brocante pour y vendre des antiquités et des objets usagés; ATTENDU QUE cette activité n'est pas autorisée à la grille de spécification de l'immeuble où est projeté l'aménagement dudit commerce de brocante; ATTENDU QUE le projet de brocante se trouve dans une zone où l'usage commercial est permis et qu'un usage conditionnel peut être accordé; ATTENDU QUE le projet est également soumis à l'application des règles du PIIA de cette zone en matière d'affichage; ATTENDU QUE l'enseigne du commerce est conforme aux règles du PIIA de la zone; CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de permettre l'usage conditionnel et d'autoriser l'enseigne, tout en suggérant au demandeur d'aménager la façade de son commerce de manière à ce qu'il s'intègre harmonieusement au bâtiment principal du 2440 avenue Principale. RÉSOLUTION 2019-06-149 Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER l'usage conditionnel du garage du 2440 avenue Principale pour en faire un commerce de brocante, d'autorise l'enseigne dudit commerce et de suggérer au demandeur d'aménager la façade de son commerce de manière à ce qu'il s'intègre harmonieusement au bâtiment principal du 2440 avenue Principale. Adoptée

8 juillet 2019	PV	Orientations touristiques Les orientations et les décisions du Conseil municipal en matière touristique s'inscrivent exactement dans la foulée de l'étude sur le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, réalisée en 2017 : « L'implication majeure de la municipalité au niveau des ressources financières et humaines, ainsi qu'une forte participation citoyenne bénévole ont été des facteurs clés de succès de ce développement ». Un des enjeux est de « diversifier l'offre d'activités et de services ». Parmi les objectifs : « Générer des retombées économiques » et « Développer l'offre avec de nouveaux produits et de nouvelles activités ». Dans le tournant stratégique : « Des infrastructures et des activités rendues possibles par la venue de touristes, mais dont bénéficie la population ». Parmi les orientations pour pérenniser l'activité touristique : « Se renouveler pour ne pas prendre le tourisme pour acquis » et « Développer des activités de plein air, avec des mises en scène éveillant les sens et l'imaginaire, pour faciliter l'accès à la nature environnante aux visiteurs et aux citoyens en toutes saisons ». Dossier des carrioles touristiques Nos activités de balade en carrioles touristiques sont revenues « à la normale » le 3 juillet dernier, soit après 6 mois de discussions et de négociations avec le gouvernement du Québec pour régulariser la situation à l'intérieur du Code de la sécurité routière du Québec. En vertu de la décision ministérielle, publiée dans la Gazette officielle du Québec le 18 juin dernier, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a été autorisée à mettre en place un projet pilote de 3 ans permettant le transport de passagers dans la remorque d'un véhicule touristique. Cette expérimentation unique au Québec permettra de collecter des informations pour évaluer, au terme de ce projet, les modifications qui pourraient être apportées au Code de la sécurité routière du Québec.
	RÉSOLUTION 2019-07-170	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE MASKINONGÉ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE MASKINONGÉ POUR LA RÉNOVATION DU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pour projet de réaliser divers travaux au Garage de la Culture pour permettre son utilisation 12 mois par année, notamment pour améliorer ses performances énergétiques en remplaçant les grandes portes et les autres ouvertures, en apportant des améliorations au système de chauffage, mais aussi pour acquérir des équipements de sonorisation et d'éclairage essentiel pour la présentation de spectacles; ATTENDU que la Municipalité dispose d'une enveloppe disponible de 41 035,64$ dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé; RÉSOLUTION 2019-07-170 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Roger Sylvestre il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE SOUMETTRE une demande d'aide financière au Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé au montant de 41 035,64$ afin d'effectuer des travaux au Garage de la Culture visant à améliorer les performances énergétiques et d'ajouter des équipements scéniques, et d'autoriser le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité. Adoptée

5 août 2019	RÉSOLUTION 2019-08-193	DEMANDE DE PIIA POUR UNE ENSEIGNE AU 2221, AVENUE PRINCIPALE DEMANDE DE PIIA POUR UNE ENSEIGNE AU 2221, AVENUE PRINCIPALE ATTENDU que la propriétaire du commerce « La péteuse de broue – Savons artisanaux » a soumis une demande de PIIA pour l'installation d'une enseigne commerciale au 2221, avenue Principale; ATTENDU que le projet soumis respecte les objectifs du PIIA et se conforme aux critères d'évaluation de l'article 5.2 du règlement sur les PIIA; CONSIDÉRANT la recommandation majoritaire du Comité consultatif d'urbanisme d'autoriser le PIIA et de permettre l'installation de l'enseigne commerciale en respectant la distance de retrait du trottoir. RÉSOLUTION 2019-08-193 Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Élaine Legault il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la demande de PIIA de la propriétaire « La péteuse de broue – Savons artisanaux » et de permettre l'installation de l'enseigne commerciale suivant les règles d'urbanisme qui s'appliquent à ce type d'installation. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-08-195	DEMANDE DE PIIA POUR UNE ENSEIGNE AU 2341, AVENUE PRINCIPALE DEMANDE DE PIIA POUR UNE ENSEIGNE AU 2341, AVENUE PRINCIPALE ATTENDU que le propriétaire du commerce « Maurice Gendron Artisan » a soumis une demande de PIIA pour l'installation d'une enseigne commerciale au 2341, avenue Principale; ATTENDU que le projet soumis respecte les objectifs du PIIA et se conforme aux critères d'évaluation de l'article 5.2 du règlement sur les PIIA, notamment par son style, son harmonisation avec l'enseigne du commerce voisin, ses matériaux, son lettrage, ainsi que le fait qu'elle est amovible et qu'elle n'est pas un obstacle à la visibilité; CONSIDÉRANT ce qui précède. RÉSOLUTION 2019-08-195 Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la demande de PIIA du propriétaire de « Maurice Gendron Artisan » et de permettre l'installation de l'enseigne commerciale suivant les règles d'urbanisme qui s'appliquent à ce type d'installation. Adoptée
9 septembre 2019	PV	Bilan des activités touristiques été 2019 Les résultats de nos activités touristiques à ce jour pour l'été 2019 sont très décevants. En effet, pour les mois de juin à août, nous avons connu une diminution de 59 % des ventes de billets pour les balades en carrioles et les audioguides. Pour les mêmes mois en 2017, nous avions connu une baisse de 41 %, alors qu'en 2018 nous avions enregistré une augmentation de 28 %. L'industrie touristique est très sensible à plusieurs facteurs et il n'y a rarement qu'une seule raison qui explique son évolution. Les activités touristiques, encore plus celles qui se déroulent à l'extérieur comme chez nous, sont très sensibles aux conditions de la météo. L'année 2017 nous l'avait bien démontré. Encore cette année, le printemps tardif et un début juin frais, suivi de journées de canicule ont joué contre nous. Mais il y a plus que cela. Selon notre analyse actuelle, un ensemble de plusieurs facteurs expliquent cette diminution importante du nombre de touristes cette année, dont : L'embargo sur les carrioles touristiques du 12 décembre 2018 au 3 juillet 2019 a eu un impact majeur sur les réservations habituelles de groupes en février-mars-avril pour des voyages en juin

et juillet.
La diminution de la présence télévisuelle au niveau national des œuvres de FRED au cours de la dernière année (2018-2019), notamment au niveau de la série Saint-Élie-de-Légendes qui avait attiré des centaines de milliers d'auditeurs et qui se répercutait à chaque fois par de nombreux appels au bureau d'accueil touristique (BAT), a contribué à cette baisse. D'ailleurs, selon notre sondage de 2018, près de 77 % des visiteurs ont entendu parler de Saint-Élie-de-Caxton par les spectacles, les films et les séries télévisées de FRED.
Le non-renouvellement de notre offre touristique : nous avons offert peu de nouveautés au cours des dernières années.
La concurrence de plus en plus forte d'activités, d'événements et de spectacles en Mauricie, de même que certains événements, comme la fermeture du Zoo de Saint-Édouard.
Le remplacement du bureau d'information touristique (BIT) de Tourisme Shawinigan le long de l'Autoroute 55 Nord à Saint-Étienne-des-Grès par un panneau de signalisation. Environ le tiers des touristes qui s'arrêtaient au BIT s'informaient au sujet de Saint-Élie-de-Caxton.
La diminution graduelle des groupes, notamment de personnes âgées, qui ne sont jamais venus à Saint-Élie-de-Caxton.
Le battage publicitaire négatif dans les médias d'information et sur les réseaux sociaux, autour de la Féerie de Noël 2018, ce qui a donné une image négative de Saint-Élie-de-Caxton.

Les enjeux et les défis à relever
La Municipalité étudiera à court terme d'autres avenues pour l'été prochain, dont celles prévues à l'entente signée en septembre 2017 avec le ministère de la Culture et des Communications. Rappelons que ce plan d'actions s'inscrit dans les orientations de notre Politique culturelle « La culture au quotidien », entérinée le printemps dernier, qui vise entre autres à « promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que village culturel, naturel et patrimonial ».
De plus, le projet de Parc nature et culture, qui vise aussi à attirer une clientèle touristique plus familiale et qui s'inscrit dans les recommandations de l'Étude sur le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton déposé en juin
7
2017 en matière de diversification de l'offre de notre produit touristique, chemine présentement et devrait ouvrir en 2021.
Le tourisme culturel, religieux, sportif et de villégiature sont des secteurs présentant un potentiel de croissance intéressant chez nous. À nous de les développer ensemble. Voilà un beau défi caxtonien pour les prochaines années.

Dans le contexte de la fin de l'entente avec monsieur Fred Pellerin avec la municipalité je propose Une motion de remerciements à Fred Pellerin pour sa contribution exceptionnelle au développement touristique de Saint-Élie-de-Caxton. Je joins ma voix à cette de mes collègues, membres du conseil municipal, pour souligner son engagement tant au niveau régional, national et international ainsi que des remerciements à monsieur Jeannot Bournival pour le travail effectué au cours des dernières années.

Entente avec Les productions Micheline Sarrazin inc.
Le contrat qui lie la Municipalité avec l'entreprise Les Productions Micheline Sarrazin inc. prend fin le 14 octobre 2019. Le 2 août dernier, le Conseil municipal a informé Les Productions Micheline Sarrazin inc que nous étions intéressés à « discuter d'une nouvelle entente pour une autre période de deux ans et que nous souhaitions une rencontre éventuelle qui pourrait nous permettre de jeter les bases d'une nouvelle collaboration ». Le 22 août, Les Productions Micheline Sarrazin nous informait « que l'entente liant Fred

		Pellerin et Jeannot Bournival avec la Municipalité de St-Élie-de-Caxton ne sera pas renouvelée. En tant que créateurs, Fred Pellerin et Jeannot Bournival, se retirent de l'ensemble du projet. » Ce n'est pas la réponse que la Municipalité espérait, mais nous la respectons. Reconnaissant l'impact majeur indéniable de FRED sur le développement et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, les membres du conseil municipal souhaitent que FRED continue de s'impliquer dans son village pour participer au développement social et économique de notre beau coin de pays et soutenir notre vitalité collective.
7 octobre 2019	RÉSOLUTION 2019-10-239	MANDAT À GUILBERT URBANISME POUR LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT RÉGISSANT LES RÉSIDENCES DE TOURISME MANDAT À GUILBERT URBANISME POUR LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT RÉGISSANT LES RÉSIDENCES DE TOURISME ATTENDU que la location de résidences pour de courtes périodes de temps (type AirBnB) gagne en importance dans la municipalité, plus particulièrement autour des lacs; ATTENDU que ce type d'occupation est la source de récriminations de la part des résidents permanents voisins de ces résidences dédiées à la location courte durée; ATTENDU que la règlementation municipale existante ne permet pas d'encadrer ce type d'usage; ATTENDU que la Municipalité souhaite mettre en place une réglementation qui permettra de mieux encadrer cet usage. RÉSOLUTION 2019-10-239 Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE MANDATER Guilbert Urbanisme pour rédiger, avec la collaboration du conseil, un règlement relatif à l'encadrement des résidences de tourisme, établir un échéancier d'adoption, préparer et animer la consultation publique et rédiger tous les avis publics requis, le tout pour un montant forfaitaire de 3 950,00$ plus taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-10-227	CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ AU GARAGE DE LA CULTURE CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ AU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton bénéficie d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé pour réaliser différents travaux de rénovation au Garage de la culture; ATTENDU que des soumissions ont été demandées par appel d'offres sur invitation à différents fournisseurs de la région pour la fourniture et l'installation d'unités de chauffage, incluant divers travaux de réaménagement de la distribution électrique dans le Garage de la culture; ATTENDU que quatre entreprises ont déposé des soumissions, dont trois sont conformes, pour l'exécution de ces travaux. RÉSOLUTION 2019-10-227 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Roger Sylvestre il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat pour la fourniture et l'installation d'unités de chauffage au Garage de la culture, incluant les travaux de réaménagement de la distribution électrique, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Val-Mauricie électrique inc., au montant de 14 345.00$ avant taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-10-228	CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES ET DES FENÊTRES DU GARAGE DE LA CULTURE

		CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES ET DES FENÊTRES DU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton bénéficie d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé pour réaliser différents travaux de rénovation au Garage de la culture; ATTENDU que des soumissions ont été demandées par appel d'offres sur invitation à différents fournisseurs de la région pour la fourniture et l'installation de portes extérieures, dont les grandes portes du garage, et les fenêtres des façades est et nord du Garage de la culture; ATTENDU que trois entreprises ont déposé des soumissions conformes pour l'exécution de ces travaux. RÉSOLUTION 2019-10-228 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Elaine Legault il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat pour la fourniture et l'installation des portes extérieures et des fenêtres du Garage de la culture au plus bas soumissionnaire conforme, soit Portes et fenêtres JM Ferron, au montant de 14 330.19$ taxes incluses. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-10-229	CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE AU GARAGE DE LA CULTURE CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE AU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton bénéficie d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé pour réaliser différents travaux de rénovation au Garage de la culture; ATTENDU qu'une inspection structurale du Garage de la culture a été effectuée par Pluritec qui a révélé qu'un linteau métallique manquait au-dessus d'une fenêtre, provoquant une dislocation des joints entre les blocs de ciment sur un des murs du bâtiment; ATTENDU que des soumissions ont été demandées par appel d'offres sur invitation à différents fournisseurs de la région pour des travaux de maçonnerie au Garage de la culture afin d'effectuer les correctifs demandés par l'ingénieur; ATTENDU que deux entreprises ont déposé des soumissions conformes pour l'exécution de ces travaux. RÉSOLUTION 2019-10-229 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat de maçonnerie au Garage de la culture au plus bas soumissionnaire conforme, soit Maçonnerie Cartier, au montant de 2 759.40$ taxes incluses. Adoptée
	RÉSOLUTION 2019-10-232	PROGRAMMATION DE SPECTACLES AU GARAGE DE LA CULTURE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2019 SPECTACLES DU TEMPS DES FÊTES 2019 AU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que pour la période des Fêtes 2019, le Garage de la culture offrira une programmation de spectacles proposant différents types de musique; ATTENDU que le but poursuivi par la programmation de spectacles au Garage de la culture est de mettre en valeur des talents locaux et d'offrir la possibilité d'attirer des visiteurs de l'extérieur avec des artistes de l'extérieur plus connus; ATTENDU que l'offre de spectacle au Garage de la culture s'inscrit dans les objectifs de la Politique

		culturelle de la Municipalité ainsi que dans la programmation de l'entente de développement culturel. RÉSOLUTION 2019-10-232 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ADOPTER la programmation de quatre spectacles musicaux au Garage de la culture les 13, 21, 27 et 28 décembre 2019 et d'autoriser un budget de 11 850$ qui sera financé par la vente de billets, les commanditaires et la vente de boisson lors des spectacles. Adoptée
2 décembre 2019	RÉSOLUTION 2019-12-274	DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ORPHÉON DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ORPHÉON DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ATTENDU que l'Orphéon de Saint-de-Caxton a adressé une demande de soutien financier afin de pouvoir utiliser gratuitement le Garage de la culture pour les répétitions d'un spectacle qui y sera présenté les 17 et 18 avril 2020; ATTENDU que l'organisme veut pouvoir commencer à utiliser le Garage de la Culture le 5 janvier et, par la suite, tous les jeudis soir de janvier, février, mars et avril se terminant jeudi le 16 avril; ATTENDU qu'en vertu du Règlement 2018-013 régissant la location d'espaces municipaux des frais de location de 80$ par mois sont applicables pour les groupes et organismes de la municipalité; ATTENDU qu'en accordant la gratuité pour l'utilisation du Garage de la culture, la Municipalité accorde un soutien financier de l'ordre de 320$ à l'organisme et pourra être déduit de toute autre forme de soutien financier que la Municipalité pourra accorder à l'organisme au cours de l'année 2020. RÉSOLUTION 2019-12-274 Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE PERMETTRE à l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton d'utiliser gratuitement le Garage de la culture pour la préparation de leur spectacle, le tout selon l'horaire et les conditions d'occupation du local figurant au contrat de location à intervenir entre la Municipalité et l'organisme. Adoptée
13 janvier 2020	RÉSOLUTION 2020-01-017	LOCATION DU GYMNASE DE L'ÉCOLE VILLA-DE-LA-JEUNESSE LOCATION DU GYMNASE DE L'ÉCOLE VILLA-DE-LA-JEUNESSE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et la Commission scolaire de l'Énergie ont convenu d'établir une entente pour l'utilisation du gymnase de l'école Ville-de-la-Jeunesse en dehors des heures réservées pour les besoins de l'école; ATTENDU que cette entente a pour but de permettre à la population de Saint-Élie-de-Caxton d'avoir accès aux installations sportives du gymnase pour la pratique de certains sports; ATTENDU que la Municipalité souhaite utiliser ces installations pour développer son offre de loisirs récréatifs et sportifs; ATTENDU que l'entente prévoit les termes et conditions de l'utilisation du gymnase. RÉSOLUTION 2020-01-017 Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Elaine Legault il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'APPROUVER l'entente de location du gymnase de l'école Villa-de-la-Jeunesse selon les termes et les conditions énumérées à ladite entente et d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente avec la Commission scolaire de l'Énergie. Adoptée

3 février 2020	RÉSOLUTION 2020-02-057	RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR/COORDONNATRICE AUX LOISIRS, CULTURE ET TOURISME RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR/COORDONNATRICE AUX LOISIRS, CULTURE ET TOURISME CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée sur divers sites pour faire un appel de candidatures pour un poste de Coordonnateur(trice) aux loisirs, culture et tourisme; CONSIDÉRANT que cinq (5) personnes ont déposé leur curriculum vitae et que trois (3) d'entre elles ont été sélectionnées pour une première entrevue; CONSIDÉRANT que le processus de sélection a été appliqué par le comité des ressources humaines, afin d'embaucher une personne possédant toutes les compétences pour pourvoir au poste de Coordonnateur(trice) aux loisirs, culture et tourisme; RÉSOLUTION 2020-02-057 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Charline Plante il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'EMBAUCHER selon les recommandations du comité de sélection, la personne qui a obtenu la meilleure évaluation, soit madame Geneviève Bédard pour un contrat de six (6) mois comme prévu dans l'affichage. QUE le directeur général monsieur Benoît Gauthier soit mandaté pour signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail à intervenir entre la personne choisie et la Municipalité. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-02-037	RÉSOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SOUMETTRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) DE LA MRC DE MASKINONGÉ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ADDITIONNELLE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS PSPS) DE LA MRC DE MASKINONGÉ POUR LA RÉNOVATION DU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pour projet de réaliser divers travaux au Garage de la Culture pour permettre son utilisation 12 mois par année; ATTENDU que la Municipalité a un projet estimé à 20 000$ dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé; ATTENDU qu'il reste des sommes disponibles dans le programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé (PSPS) RÉSOLUTION 2020-02-037 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents : DE SOUMETTRE une demande d'aide financière additionnelle au Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé au montant de 16 000$ afin d'effectuer des travaux au Garage de la Culture visant à acquérir et à installer un système de sonorisation et d'autoriser le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité. Adoptée
9 mars 2020	PV	Projet résidence de tourisme : Le projet est reporté. La demande pour l'exploitation des résidences de tourisme à court terme, soit pour une période n'excédant pas 31 jours, s'est accrue considérablement, ici comme ailleurs, au cours des dernières années. Ce phénomène nouveau a des impacts importants sur notre qualité de vie et notre environnement et aussi sur d'autres règlements municipaux : règlement sur les nuisances, sur la protection des berges, sur les animaux,

		sur la gestion des matières résiduelles, sur les feux en plein air, etc. Suite au dépôt en décembre dernier d'un premier projet de règlement relatif à la modification du règlement sur les usages conditionnels relativement à l'exploitation de résidences de tourisme, visant à encadrer cette pratique pour minimiser ses impacts négatifs, la Municipalité a tenu une séance de consultation le 21 janvier et a reçu une multitude de commentaires. Ceux-ci reflètent des points de vue parfois diamétralement opposés, allant de l'interdiction totale de ce type d'hébergement dans leur zone de résidence, à la volonté de permettre avec le plus de souplesse possible ce type d'activité, notamment en raison des retombées économiques qui en résultent. Certains consensus sur des points particuliers ont permis à la municipalité de modifier son projet initial, comme l'interdiction des embarcations nautiques de type canot, kayak et planche à pagaie n'appartenant pas au propriétaire des lieux. De plus, certaines idées intéressantes ont été émises, comme d'examiner la possibilité de créer un Fonds touristique local financé par l'application du nouveau règlement. Devant cette situation non consensuelle présentement dans ce dossier, ajoutée au fait que le Gouvernement du Québec devrait revoir à court terme la réglementation dans ce domaine et à la nécessité d'harmoniser notre propre réglementation à celle de Saint-Mathieu-du-Parc avec qui nous partageons une partie des résidences du Lac Souris, nous devons procéder avec vigilance. Les objectifs que nous poursuivons consistent à trouver un juste équilibre entre l'interdiction totale et la croissance démesurée de la situation, considérant les impacts sur notre qualité de vie, les enjeux environnementaux et ceux liés au développement social de notre milieu de vie à moyen terme. Nous devrons faire preuve d'ouverture et d'écoute pour y parvenir. En raison des enjeux en cause et de la situation actuelle dans ce dossier, la municipalité a jugé approprié et prudent de demander un avis juridique avant de poursuivre la démarche en vue d'adopter cette réglementation, afin d'éviter des frais très élevés en cas de poursuites judiciaires, sans avoir l'assurance de gagner une cause devant les tribunaux. Il faut considérer que notre Plan d'urbanisme et les règlements qui en découlent, comme celui sur le zonage et celui sur les usages conditionnels datent de 2010. Il nous faudra donc moderniser ces outils.
	RÉSOLUTION 2020-03-082	DEMANDE DE PIIA (PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE) AU 170, RUE SAINT-LOUIS DEMANDE DE PIIA CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ SISE AU 170, RUE SAINT-LOUIS ATTENDU que le propriétaire de la résidence située au 170 rue Saint-Louis, lot 3 983 407, a soumis une demande afin de remplacer deux fenêtres en façade du bâtiment, laquelle demande est requise en vertu du Règlement 2010-018 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture en vigueur et aux objectifs relatifs aux bâtiments; ATTENDU que les fenêtres et les matériaux de recouvrement proposés par le requérant respectent les objectifs du PIIA; ATTENDU que le choix de la fenestration s'harmonise avec la fenestration des immeubles voisins; CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'autoriser la demande de PIIA pour ce projet. RÉSOLUTION 2020-03-082 Sur proposition de madame Elaine Legault appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER la demande de PIIA pour le remplacement des fenêtres avant de la propriété sise au 170, rue Saint-Louis, lot 3 983 407. Adoptée

6 avril 2020	PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME	PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME Le contexte actuel nous oblige à mettre en suspend, le temps que nous retrouvions l'autorisation de tenir des rencontres publiques, le processus d'adoption du règlement sur l'exploitation de résidences de tourisme. Toutefois, entre temps, à la demande du Premier ministre du Québec, il ne devrait pas y avoir de location de résidences de tourisme pour des courtes durées (moins de 31 jours). La Sûreté du Québec (SQ) est responsable de faire appliquer cette directive gouvernementale sur notre territoire.
	RÉSOLUTION 2020-04-098	AJOUT D'UN MODULE DE RÉSERVATION D'ACTIVITÉS EN LIGNE SITE WEB DE SAINT-ÉLIE AJOUT D'UN MODULE DE RÉSERVATION D'ACTIVITÉS EN LIGNE-SITE WEB ATTENDU QUE le module de réservation actuel « BOOKWHEN » est venu à échéance à la fin du mois de mars 2020; ATTENDU QUE pour l'achat de billets pour ses différentes activités, la municipalité a besoin d'un module de réservation d'activités en ligne via son site web; ATTENDU QUE le concepteur du site web municipal, ADN Communications nous a proposé une offre de service en bonne et due forme; ATTENDU QU'avec les nouveaux projets de développement en loisir, tourisme et culture, la municipalité devra avoir un module de réservation; RÉSOLUTION 2020-04-098 Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER la réservation d'activités en ligne à ADN Communications ainsi que l'ouverture, la configuration et l'accompagnement du compte Paypal pour la somme de 4000$ plus les taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-04-112	DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DESJARDINS POUR COMPLÉTER LE FINANCEMENT DU PROJET DU PARC NATURE ET CULTURE À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DESJARDINS POUR COMPLÉTER LE FINANCEMENT DU PROJET DU PARC NATURE ET CULTURE À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON. ATTENDU l'appui du Conseil des Maires et Mairesses de la MRC de Maskinongé à la demande de financement au Fonds de développement des régions Desjardins pour le Parc nature et culture par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. ATTENDU QUE le secteur touristique de Saint-Élie-de-Caxton a été durement touché au cours de la dernière année, affectant la vitalité économique de la région : Changement de vocation de la Station touristique Floribell. Coupes sévères dans la pinède à la Ferme Forestière Winchester. Non renouvellement de l'entente entre Fred Pellerin et la Municipalité. ATTENDU QUE les objectifs visés par ce projet : Préserver cet espace naturel dans une vision de développement durable. Contribuer au développement de l'offre touristique dans la MRC de Maskinongé. Promouvoir de saines habitudes de vie auprès des citoyens de Saint-Élie-de-Caxton et de leurs visiteurs. Mettre en valeur l'histoire et le patrimoine bâti et immatériel, ainsi que les artistes et artisans en exposant leurs œuvres et leurs réalisations. Favoriser l'apprentissage et l'éveil des enfants et des jeunes aux richesses du milieu forestier

		au service de la pédagogie (concept enfant-nature); ATTENDU QUE les retombées économiques de ce projet dépassent largement le territoire de la MRC de Maskinongé. D'ailleurs, l'implication financière approuvée officiellement de partenaires confirme ce caractère supra-local. ATTENDU QUE les implications locales dans ce projet, dont la Municipalité qui injecte 105 000$, en plus de fournir le terrain de 56 538 m.c. et d'assumer la gestion de la réalisation du projet de Parc nature et culture, ainsi que la contribution de 25 000$ de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, dans le cadre de la fermeture des services au comptoir à Saint-Élie-de-Caxton; ATTENDU la mise à jour des coûts du projet qui révèlent que: les coûts initiaux ont été estimés au moment des dépôts des demandes de subventions en janvier 2018 et depuis 2 ans les coûts de main-d'œuvre et des matériaux ont considérablement augmenté. les coûts initiaux ont été estimés de façon globale sur la base de renseignements fournis par des entrepreneurs du milieu. Les coûts révisés sont des estimés détaillés par des firmes spécialisées en incluant toutes les marges de profits retenues par l'entrepreneur général et les sous-traitants. ATTENDU l'état d'avancement des travaux réalisés à date: Janvier 2018 : rencontre de consultation citoyenne sur l'avant-projet. Janvier 2018 à mars 2019 : recherche de financement : demandes de subventions et sollicitation auprès de commanditaires privés. Avril 2019 : Mise en place du Comité aviseur (comité de citoyens) Contrat à BC2 Groupe conseil - Division de l'architecture du paysage, pour l'élaboration du concept général d'aménagement Contrat à BC2- Division études biologiques, pour l'étude de caractérisation écologique septembre 2019 : Rapport de consultation avec les artistes, BC2 décembre 2019 : dépôt du rapport sur l'Étude de caractérisation écologique par BC2 décembre 2019 : dépôt du Concept d'aménagement par la firme BC2 février 2020 : contrat à BC2 pour les travaux d'arpentage, les plans et devis, ainsi que la demande du CA au Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCCQ). RÉSOLUTION 2020-04-112 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE DÉPOSER une demande de financement au Fonds de développement des régions Desjardins au montant de 220 000$ pour compléter le financement du projet du Parc nature et culture. D'AUTORISER le Maire, Monsieur Robert Gauthier et le Directeur général, Monsieur Benoît Gauthier à signer la demande de financement à Desjardins et tous les documents en lien avec celle-ci. Adoptée
4 mai 2020	PROJET DE RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'EXPLOITATION	PROJET DE RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME Le processus d'adoption du règlement sur l'exploitation de résidences de tourisme que nous avions débuté en décembre dernier a dû être suspendu temporairement en raison du contexte actuel. Toutefois, entre

	DE RÉSIDENCES DE TOURISME	temps, selon l'avis juridique reçu récemment, « notre règlement de zonage 2010-012 en vigueur actuellement, qui ne définit pas ce qu'est une résidence de tourisme, mais qui établit uniquement les normes relatives à l'usage résidence de tourisme, n'autorise l'usage de « résidence de tourisme » que dans les zones suivantes : 212- Forestière (camping Bivouac) 239- Récréative (Lac-à-l'Eau-Claire). » Toujours selon l'avis juridique, cela signifie que la Municipalité peut entreprendre toutes mesures légales pour faire cesser les violations d'une disposition du règlement de zonage 2010-012, comme par exemple des procédures en Cour supérieure. Il va s'en dire que ce type de démarche implique des montants d'argent très imposants et que l'issu du procès n'est jamais assuré à l'avance. Selon nos avocats, « La preuve de location à court terme peut s'avérer relativement complexe à recueillir, et dans certains cas, il faudra même que la municipalité embauche un enquêteur privé qui pourra louer un chalet pour obtenir la preuve ». L'objectif du projet de règlement que la Municipalité veut mettre en place est de permettre, tout en l'encadrant, la location de résidences de tourisme dans toutes les zones où les résidents ne sont pas majoritairement défavorables à leur présence. Jusqu'à l'adoption éventuelle de ce nouveau règlement, nous devons appliquer notre règlement de zonage 2010-012 qui ne permet la location de résidence de tourisme que dans les deux zones précisées. La Municipalité prendra tous les moyens qu'elle juge appropriés pour faire appliquer la réglementation en vigueur, dans un souci d'équité et de saine gestion des fonds publics (nos taxes). Toutefois, il est important de se rappeler que dans le contexte de la pandémie, l'interdiction d'exploiter tout type d'hébergement touristique est maintenue jusqu'à nouvel ordre. La Sûreté du Québec (SQ) est responsable de faire appliquer cette directive gouvernementale sur notre territoire. Si nécessaire, il faut faire une plainte pour avoir leur intervention (voir la procédure à la fin de l'infolettre).
	RÉSOLUTION 2020-05-129	IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, DE CULTURE ET DE TOURISME IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, DE CULTURE ET DE TOURISME ATTENDU QUE les directives gouvernementales basées sur les normes de la Santé publique ne permettent plus certaines activités à court terme et que d'autres normes seront communiquées ultérieurement suite à la pandémie du Covid-19; RÉSOLUTION 2020-05-129 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Charline Plante il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ANNULER les activités suivantes : Conférences horticoles du mois de mai Fête de la famille (30 mai) OU reportée à l'automne Soccer (jouer pour jouer) Bibliothèque (fermée) Distribution des arbres Cours de TaiChi Cours de ballet Strech DE REPORTER à des dates ultérieures les activités suivantes : Cours d'initiations aux arts Exposition permanente de photos extérieures D'installation dans des lieux publics pour présenter les artistes L'événement Polyphonie : Chœurs sans frontières (5-8 août 2021) QUE toutes les autres activités prévues pour l'année 2020 sont maintenues jusqu'à nouvel ordre ou en attente de nouvelles consignes de la Santé publique. Adoptée

	RÉSOLUTION 2020-05-132	DEMANDE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE POUR SON PROJET DE RÉFECTION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE VILLA-DE-LA-JEUNESSE AUTORISATION À LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE POUR SON PROJET DE RÉFECTION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE VILLA-DE-LA-JEUNESSE ATTENDU que la Commission scolaire de l'énergie a pour projet de faire la réfection du système de traitement des eaux usées de l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse; ATTENDU qu'elle doit demander un certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques pour effectuer ses travaux; ATTENDU que pour obtenir ledit certificat, la Commission scolaire doit demander l'autorisation de la Municipalité. RÉSOLUTION 2020-05-132 Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Francine Buisson Il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER la Commission scolaire de l'Énergie à faire une demande d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la réalisation du projet de réfection du système de traitement des eaux usées de l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse. Adoptée
1er juin 2020	RÉSOLUTION 2020-06-148	DEMANDE DE LA FABRIQUE, DU LUTIN MARMITON ET DU PRINCE ÉLIE DEMANDE DE LA FABRIQUE, DU LUTIN MARMITON ET DU PRINCE ÉLIE ATTENDU QU'en temps de pandémie, le secteur touristique et commercial de la municipalité traverse des moments difficiles; ATTENDU QU'aucune indication claire du moment et des conditions dans les lesquelles les restaurants pourront ouvrir; ATTENDU QUE lors de la réouverture des restaurants, des mesures visant la distanciation sociale et un protocole de service à la clientèle seront imposé; RÉSOLUTION 2020-06-148 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : QUE la Municipalité fasse l'achat de 7 (sept) tables à pique-nique au plus bas des deux soumissionnaires, soit BMR Maurice Houle et fils de Saint-Boniface au coût de 99.98$ chacune plus les taxes applicables. Ces tables demeurent la propriété de la Municipalité. Ces tables seront prêtées à la Fabrique de St-Elie pour les installer sur le terrain de l'église afin d'offrir un espace pour la population et les touristes, et ce dans le contexte de la pandémie été 2020. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-06-144	CASERNE DE POMPIERS ET GARAGE DE LA CULTURE ACHAT DE FLEURS POUR LA CASERNE DE POMPIERS ET LE GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que des soumissions ont été demandées à deux entreprises pour fleurs situées à la caserne de pompiers et à l'extérieur du Garage de la culture pour l'été 2020 afin d'embellir notre village; ATTENDU QUE la situation actuelle avec la pandémie de Covid-19, il nous paraît important de stimuler l'achat local RÉSOLUTION 2020-06-144 Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Charline Plante et résolu à l'unanimité des membres présents :

		D'ACCEPTER la soumission des Serres Serge Dupuis pour le contrat de fleurs annuelles pour la caserne de pompiers et pour l'extérieur du Garage de la culture, au montant de 945.00$ plus taxes, livraison incluse. Adoptée
6 juillet 2020	RÉSOLUTION 2020-07-176	ENTRETIEN DU BLOC SANITAIRE DE LA BOUTIQUE DES PÈLERINS Madame Charline Plante, conseillère se retire en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. ENTRETIEN DU BLOC SANITAIRE DE LA BOUTIQUE DES PÈLERINS ATTENDU QUE la pandémie mondiale du Coronavirus a apporté de nouvelles façons de faire avec l'état d'urgence sanitaire décrété par le Gouvernement du Québec; ATTENDU QUE plusieurs activités touristiques ont pu démarrer avec un certain retard, mais que plusieurs touristes font un arrêt à Saint-Élie-de-Caxton; ATTENDU QUE plusieurs des touristes ont besoin d'avoir accès à un bloc sanitaire; ATTENDU qu'en 2016, un bloc sanitaire a été construit sur le terrain de la Fabrique de Saint-Élie-deCaxton afin de pallier aux locations de toilettes chimiques; ATTENDU QUE le bloc sanitaire est ouvert chaque jour par les employés de la Fabrique; ATTENDU QUE le secteur touristique profite à l'ensemble de la population et qu'une augmentation de l'achalandage, COVID-19 oblige, la fréquence d'inspection et de nettoyage du bloc sanitaire doit se faire deux à trois fois par jour; ATTENDU QUE la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance doit assumer les coûts de cet entretien qui ont beaucoup augmenté avec la pandémie; RÉSOLUTION 2020-07-176 Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCEPTER la demande de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, communauté Saint-Éliede-Caxton, de défrayer les coûts de main-d'œuvre pour les nettoyages et les désinfections du bloc sanitaire situé sur les terrains de l'église jusqu'à concurrence de 1300$. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-07-177	PROGRAMMATION DES « JEUDIS 5 À 7 » PROGRAMMATION DES « JEUDI 5 @ 7 » POUR L'ÉTÉ 2020 ATTENDU que le service des loisirs, culture et tourisme a développé une programmation variée de sept (7) spectacles pour les « Jeudi 5 @ 7 » qui met en scène principalement des artistes locaux; ATTENDU que cette programmation s'inscrit dans les orientations de la Politique culturelle de la Municipalité, « La culture au quotidien »; ATTENDU que les dépenses projetées pour cette programmation sont prévues au budget de la Municipalité pour l'année 2020; ATTENDU que les règles sanitaires seront respectées selon les normes gouvernementales; RÉSOLUTION 2020-07-177 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'APPROUVER la programmation de sept (7) spectacles et d'autoriser un montant de 3 500$, plus les taxes applicables, pour défrayer les cachets des artistes. Les « Jeudi 5 @ 7 » se tiendront du jeudi 23 juillet 2020 au jeudi 3 septembre 2020 inclusivement. Cette résolution abroge la résolution 2020-03-089. Adoptée

		CAMP DE JOUR ET TOURISME : EMBAUCHES CAMP DE JOUR ET TOURISME : EMBAUCHE ATTENDU que la Municipalité offrira un camp de jour à l'été 2020 et qu'elle doit embaucher trois animateurs-trices pour la tenue de cette activité; ATTENDU qu'une des animatrices embauchées s'est désistée; ATTENDU qu'il faut procéder au remplacement; ATTENDU que cette année, un étudiant au tourisme sera embauché; ATTENDU qu'un affichage de postes pour des emplois étudiants a été fait dans le courant du mois de février dernier et que des entrevues avec les candidats ont eu lieu durant la première semaine de mars;
	RÉSOLUTION 2020-07-167	ACHAT POUR LOISIRS, CULTURE ET TOURISME ACHAT POUR LOISIR, CULTURE ET TOURISME ATTENDU que la Municipalité doit mettre à niveau son parc informatique; ATTENDU que pour la promotion en ligne et le matériel promotionnel, des outils de travail sont nécessaires; ATTENDU que le BAT (Bureau d'accueil touristique) a été déménagé au Garage de culture, donc un besoin de matériel; ATTENDU que des soumissions ont été demandées à plusieurs fournisseurs et que celles-ci sont conformes; RÉSOLUTION 2020-07-168 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER l'achat d'un portable et de son installation à Ordi Plus Informatique au montant de 1 293.40$, taxes incluses, pour la coordonnatrice au loisir, culture et tourisme; D'AUTORISER l'achat d'un appareil photo et vidéo pour faire de la promotion en ligne et du matériel promotionnel afin de prendre des clichés de toutes les saisons pour les médias sociaux et le site internet chez Gosselin photo au coût de 729$ plus les taxes applicables; D'AUTORISER l'achat d'une tablette Androïd de marque Galaxy au montant de 279,99$ plus les taxes applicables pour que les préposés à l'accueil au BAT puissent avoir un support numérique pour les indications routières et les recherches touristiques; D'AUTORISER l'achat d'un réfrigérateur de Walmart pour le Bureau d'accueil touristique au montant de 229,98$ plus les taxes. Adoptée RÉSOLUTION 2020-07-167 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Elaine Legault il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'EMBAUCHER madame Priscilla Héroux, comme étudiante au camp de jour et monsieur Charles Thiffault, comme étudiant au tourisme pour l'été 2020. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-07-169	FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON Madame Charline Plante, conseillère se retire en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ATTENDU QUE la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, communauté Saint-Élie-de-Caxton, s'adresse au conseil municipal pour demander une aide financière au montant de 10 000 $ pour aider à

		conserver et entretenir les joyaux patrimoniaux de notre Municipalité; ATTENDU QUE des travaux doivent avoir lieu pour préserver ce site patrimonial au cœur du village tels que des travaux de plâtre et de peinture à l'église et la restauration des portes sur la façade de l'église; RÉSOLUTION 2020-07-169 Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCEPTER la demande d'aide financière de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, communauté Saint-Élie-de-Caxton, au montant de 10 000.00 $ pour aider à l'entretien de leurs bâtiments et infrastructures. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-07-173	DEMANDE DE PIIA (PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE) AU 2530, AVENUE PRINCIPALE DEMANDE DE PIIA (PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE) AU 2530, AVENUE PRINCIPALE ATTENDU que la propriétaire du lot 3 983 337 (2530, avenue Principale) a soumis une demande de PIIA afin d'implanter une enseigne pour annoncer la galerie d'art « La pendule » de Mme Carmen Colbert; ATTENDU que les sept critères applicables à cette demande de PIIA sont respectés, notamment en ce qui concerne la forme, le type de support, les matériaux utilisés, le lettrage, l'intégration d'un aménagement floral et le fait que l'enseigne ne nuit pas à la visibilité; ATTENDU que l'enseigne répond aux objectifs du règlement 2010-018 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale en vigueur et les objectifs visés pour l'implantation d'une enseigne, notamment en promouvant une activité récréotouristique, en s'harmonisant au paysage tout en représentant l'usage du bâtiment et en favorisant l'émergence d'une image distinctive de la municipalité « village champêtre » par une palette de peinture style vintage adaptée au goût du jour; ATTENDU que la hauteur, la superficie et l'emplacement répondent aux dispositions du règlement de zonage 2010-012, article 13.5. CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accorder le PIIA, RÉSOLUTION 2020-07-173 Sur proposition de madame Elaine Legault appuyée par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER la demande de PIIA en faveur de la propriété sise au 2530, avenue Principale, pour permettre l'implantation d'une enseigne annonçant la galerie d'art « La pendule » selon les normes en vigueur. Adoptée
3 août 2020	PV	Règlement concernant l'exploitation des résidences de tourisme : En décembre 2019, nous avions adopté le 1er projet de règlement concernant l'exploitation des résidences de tourisme. Avec la venue de la Covid 19, nous avons été obligés d'arrêter les démarches concernant ce règlement puisqu'il n'y avait pas possibilité de faire des rassemblements. Dans les prochains, nous travaillerons à nouveau sur ce projet de règlement, des informations vous seront transmises.
	RÉSOLUTION 2020-08-191	RÉSOLUTION D'APPUI AU FESTIVAL NOËL DES CAMPEURS DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET DE FESTIVAL NOËL DES CAMPEURS DE SAINT-ÉLIE-DECAXTON ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande d'appui pour la mise sur pied du Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-de-Caxton (nom provisoire), né de l'initiative de citoyens de

		Saint-Élie-de-Caxton en association avec l'Auguste théâtre qui organise depuis 25 ans le Festival Noël dans le Parc à Montréal. ATTENDU QUE ce projet de festival s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle de la Municipalité, La culture au quotidien, ainsi que dans celles relatives au développement et à la diversification de l'offre touristique de la municipalité. ATTENDU QUE la tenue d'un tel événement à l'été 2021 sera de nature à attirer davantage de visiteurs dans notre municipalité et générera des retombées qui profiteront à nos commerces locaux; ATTENDU QUE l'événement contribuera à étendre la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton comme destination culturelle et touristique. ATTENDU QUE ce projet a déjà reçu les appuis de : L'Association des gens d'affaires de Saint-Élie Chorale l'Orphéon Camping Bivouak Développement Saint-Élie RÉSOLUTION 2020-08-191 Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER l'appui de la Municipalité aux organisateurs du Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-deCaxton (nom provisoire) pour la tenue de leur premier festival en juillet 2021. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-08-189	EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS AU TOURISME EMBAUCHE DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS AU TOURISME ATTENDU que les activités touristiques ont été autorisées par la Santé publique; ATTENDU que le BAT (Bureau d'accueil touristique) est ouvert 7 jours par semaine; ATTENDU que nous offrons des visites en carrioles et audioguidées sur le thème du parcours historique; ATTENDU que nous avons besoin de main-d'œuvre occasionnelle pour couvrir l'horaire hebdomadaire, incluant les périodes de congé et de vacances des employés réguliers. RÉSOLUTION 2020-08-189 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'EMBAUCHER messieurs Alexandre Thiffault, Louis-Thomas Plourde et Alexis Gérôme Trahan comme étudiants au tourisme pour l'été 2020. Adoptée
8 septembre 2020	DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DES RÉSIDENCES DE TOURISME MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES	DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DES RÉSIDENCES DE TOURISME MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME Les membres du conseil déclarent avoir lu ledit deuxième projet de règlement. CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ; CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a réalisé une réflexion afin de mieux encadrer l'exploitation de résidences de tourisme dont la demande ne cesse de croître ; CONSIDÉRANT QUE la Municipalité juge maintenant opportun de procéder à la modification de son règlement sur les usages conditionnels en lien avec l'exploitation de résidences de tourisme, afin d'être concordant dans sa démarche ; CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 21 janvier 2020 ; CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été soumis à l'analyse du comité consultatif d'urbanisme lors de sa session régulière du 22 janvier 2020 ; CONSIDÉRANT les commentaires émis par les citoyens lors de l'assemblée publique ou par l'entremise de

	USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME	communications écrites, ainsi que des commentaires et observations des membres du comité consultatif d'urbanisme ; CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ; CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 ; EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Claudette Caron appuyé par madame Lucie Hamelin d'ordonner et statuer par le présent deuxième projet de règlement ce qui suit : ARTICLE 1 Le présent deuxième projet de règlement s'intitule : « Deuxième projet de règlement numéro 2019-010 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2010-016 relativement à l'exploitation de résidences de tourisme ». ARTICLE 2 La section 3 « Dispositions administratives » est modifiée par l'ajout d'un article à la suite de l'article 3.2 « Infractions, recours et sanctions » de la façon suivante : « 3.3 Tarification pour une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'exploitation d'une résidence de tourisme La tarification pour les frais d'étude et d'analyse d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'exploitation d'une résidence de tourisme est de 350,00 $. Ces frais d'étude ne seront pas remboursés par la municipalité, et ce, quelle que soit la décision. » ARTICLE 3 L'article 4.5 « Décision du conseil » est modifié par l'ajout à la fin du 2e alinéa de ce qui suit : « Ces conditions doivent toutefois être remplies et respectées. À cet effet, une contravention à l'une des conditions peut entraîner l'annulation de la résolution. » ARTICLE 4 Le tableau de l'article 5.1 « Zones et usages conditionnels autorisés » est modifié par l'ajout d'une ligne à la fin du tableau, de la façon suivante : ARTICLE 5 La section 5 « Section 5 — Critères d'évaluation d'un usage conditionnel » est modifiée par l'ajout à la suite de l'article 5.6 « Usage du groupe ''Habitation multifamiliale'' », de ce qui suit : « 5.7 Usage "Résidence de tourisme" 5.7.1 Terminologie Résidence de tourisme : Constitue un établissement d'hébergement touristique aux termes du Règlement sur les établissements touristiques (L.R.Q., c. E-14.2, r.1), tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement touristique est offerte en location contre rémunération pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique.
	RÉSOLUTION 2020-09-228	DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme; ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a réalisé une réflexion afin de mieux encadrer l'exploitation de résidences de tourisme dont la demande ne cesse de croître;

		ATTENDU QUE la Municipalité juge maintenant opportun de procéder à la modification de son règlement sur les usages conditionnels en lien avec l'exploitation de résidences de tourisme, afin d'être concordant dans sa démarche; ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 21 janvier 2020; ATTENDU QUE le deuxième projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire; ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2019; RÉSOLUTION 2020-09-228 Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ADOPTER le deuxième projet de règlement numéro 2019-010 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2010-016 relativement à l'exploitation de résidences de tourisme. Adoptée
	RÉSOLUTION 2020-09-225	APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, RÉCRÉATIF ET TOURISTIQUE ATTENDU QU'avec la mise en œuvre de la Politique culturelle La culture au quotidien, le développement de la programmation du Garage de la culture, l'ouverture en 2021 du Parc nature et culture, l'utilisation du gymnase de l'école pour la tenue d'activités sportives et du redéploiement de notre offre touristique, les besoins pour développer une programmation d'activités plus étendue et diversifiée sont croissants; ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'une ressource professionnelle pour mener à bien cette mission de développement des secteurs culturel, récréatif et touristique et de coordonner l'ensemble de ces activités. RÉSOLUTION 2020-09-225 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le directeur général à publier un appel de candidatures sur les sites de recherche d'emplois généraux et spécialisés afin de recruter un candidat capable d'occuper le poste de coordonnateur au développement culturel, récréatif et touristique. Adoptée
5 octobre 2020	PV	Bilan de la saison touristique Les résultats de nos activités touristiques pour l'été 2020 reflètent le contexte exceptionnel dans lequel nous avons œuvré cette année, et cela à plusieurs niveaux. Tout d'abord, comme partout ailleurs, nous avons fait face à la pandémie qui nous a obligés, d'une part, à débuter notre saison à la mi-juillet plutôt qu'au début juin et, d'autre part, à nous adapter en mettant aux normes sanitaires nos carrioles, nos audio-guides, notre bureau d'accueil touristique (BAT) et notre sentier botanique. Dans ce contexte sanitaire particulier, les responsables de résidences pour personnes âgées n'ont pas organisé de voyage à Saint-Élie-de-Caxton comme à l'habitude. De plus, nous avons expérimenté un nouveau parcours historique dans nos carrioles et en mode audioguide. Celui-ci, qui relate différents éléments de notre histoire locale, a fait l'objet de nombreux commentaires positifs et de certains points à améliorer, ce que nous ferons l'année prochaine, pour offrir un produit encore plus intéressant à nos visiteurs. Rappelons que ce parcours historique, prévu à l'entente

		signée en septembre 2017 avec le ministère de la Culture et des Communications, s'inscrit dans les orientations de notre politique culturelle La culture au quotidien, qui vise entre autre à « promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton en tant que village culturel, naturel et patrimonial ». Au niveau des chiffres, nous avons accueilli 3 725 visiteurs au bureau d'accueil touristique (BAT) et vendu 1 176 billets, dont 571 pour les balades en carrioles, 315 pour les audio-guides et 290 pour le sentier botanique (ne comprend pas les billets inclus dans le forfait en carriole ou en audio-guide). Ces résultats se sont malheureusement reflétés dans notre bilan financier. Nous avons fait une demande au gouvernement du Québec en raison des impacts de la COVID-19 pour couvrir le déficit. Félicitations et remerciements Le Conseil municipal remercie et à félicite madame Denise Miron, une citoyenne bénévole de Saint-Élie-deCaxton, qui passe des heures à la protection de notre environnement en récupérant les objets jetés le long de nos routes. Merci Denise pour ces gestes importants pour la qualité de vie de notre milieu. Le Conseil a également souligné le prix obtenu par Le Lutin Marmiton au gala de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé. Félicitations pour ce prix dans la catégorie « Initiative en développement durable » présenté par la Société d'aide au développement des collectivités (SADC).
	ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DES RÉSIDENCES DE TOURISME MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME	ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DES RÉSIDENCES DE TOURISME MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2010-016 RELATIVEMENT À L'EXPLOITATION DE RÉSIDENCES DE TOURISME Bilan de la saison touristique Les résultats de nos activités touristiques pour l'été 2020 reflètent le contexte exceptionnel dans lequel nous avons œuvré cette année, et cela à plusieurs niveaux. Tout d'abord, comme partout ailleurs, nous avons fait face à la pandémie qui nous a obligés, d'une part, à débuter notre saison à la mi-juillet plutôt qu'au début juin et, d'autre part, à nous adapter en mettant aux normes sanitaires nos carrioles, nos audio-guides, notre bureau d'accueil touristique (BAT) et notre sentier botanique. Dans ce contexte sanitaire particulier, les responsables de résidences pour personnes âgées n'ont pas organisé de voyage à Saint-Élie-de-Caxton comme à l'habitude. De plus, nous avons expérimenté un nouveau parcours historique dans nos carrioles et en mode audioguide. Celui-ci, qui relate différents éléments de notre histoire locale, a fait l'objet de nombreux commentaires positifs et de certains points à améliorer, ce que nous ferons l'année prochaine, pour offrir un produit encore plus intéressant à nos visiteurs. Rappelons que ce parcours historique, prévu à l'entente signée en septembre 2017 avec le ministère de la Culture et des Communications, s'inscrit dans les orientations de notre politique culturelle La culture au quotidien, qui vise entre autre à « promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton en tant que village culturel, naturel et patrimonial ». Au niveau des chiffres, nous avons accueilli 3 725 visiteurs au bureau d'accueil touristique (BAT) et vendu 1 176 billets, dont 571 pour les balades en carrioles, 315 pour les audio-guides et 290 pour le sentier botanique (ne comprend pas les billets inclus dans le forfait en carriole ou en audio-guide). Ces résultats se sont malheureusement reflétés dans notre bilan financier. Nous avons fait une demande au gouvernement du Québec en raison des impacts de la COVID-19 pour couvrir le déficit. 67.10 Résidence de tourisme : Constitue un établissement d'hébergement touristique

		aux termes du Règlement sur les établissements touristiques (L.R.Q., c. E-14,2, r.1), tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement touristique est offerte en location contre rémunération pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique.
	RÉSOLUTION 2020-10-242	BONIFICATION DES CONDUCTEURS DE CARRIOLE BONIFICATION DES CONDUCTEURS DE CARRIOLES ATTENDU que des visites en carriole ont eu lieu dans le courant de l'été 2020; ATTENDU qu'il est dans l'usage de verser aux conducteurs bénévoles une bonification de 5$ par sortie en carriole; ATTENDU que deux conducteurs, soit messieurs Jacques Guillemette et Réjean Jacques ont effectué un total de 41 sorties en carriole au cours de l'été 2020. RÉSOLUTION 2020-10-242 Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE VERSER à monsieur Jacques Guillemette une bonification de 125$ et à monsieur Réjean Jacques, une bonification de 80$. Adoptée
2 novembre 2020	RÉSOLUTION 2020-11-253	CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC NATURE ET CULTURE MISE DE FONDS 2020 POUR LE PARC NATURE ET CULTURE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a obtenu l'aide financière du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (245 200$), du Fonds d'aide pour le rayonnement des régions (300 000$) de Tourisme Mauricie (43 050$) et de commandites pour un montant de 39 000$; ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'est engagée à verser un montant de 105 000$ réparti sur trois (3) ans, soit 2018, 2019 et 2020 pour contribuer à la réalisation du projet; ATTENDU que la Municipalité a autorisé le versement de contributions annuelles de 35 000$ par résolution pour 2018 et 2019 (résolutions 2018-09-253 et 2019-11-251) comme mise de fonds de la Municipalité au projet de Parc Nature et Culture; ATTENDU que les travaux de réalisation du Parc Nature et Culture sont amorcés et qu'ils se poursuivront au cours des prochains mois. RÉSOLUTION 2020-11-253 Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER le versement d'un montant de 35 000$ à titre de contribution de la Municipalité de Saint-Éliede-Caxton pour l'année 2020 au projet de Parc nature et culture, complétant ainsi l'engagement financier de 105 000$ pris de la Municipalité. Adoptée
	ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-006 MODIFIANT LES GRILLES DE SPÉCIFICATION DU	ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-006 MODIFIANT LES GRILLES DE SPÉCIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON MRC DE MASKINONGÉ RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-006

	RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON MRC DE MASKINONGÉ RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012	MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012 Article 3. Abrogation de l'article 16.7 L'article 16.7 « Résidence de tourisme » est abrogé. Article 4. Modification de l'annexe A Terminologie L'annexe A « Terminologie » est modifiée par l'ajout de la définition « Centre de vacances » à la suite de la définition 100 « bâtiment temporaire » et par l'ajout de la définition « Résidence de tourisme » à la suite de la définition 670 « Réparation (rénovation) », de la façon suivante : 10.10 Centre de vacances : Constitue aux termes du Règlement sur les établissements touristiques (L.R.Q., c. E-14,2, r.1), les établissements qui offrent, moyennant un prix forfaitaire, l'hébergement, la restauration ou la possibilité de cuisiner soi-même, l'animation et des équipements de loisir. 67.10 Résidence de tourisme : Constitue un établissement d'hébergement touristique aux termes du Règlement sur les établissements touristiques (L.R.Q., c. E-14,2, r.1), tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement touristique est offerte en location contre rémunération pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. Article 5. Modification de l'annexe B Classification des usages À l'annexe B « Classification des usages » du Règlement de zonage numéro 2010-012, le sous-groupe 03 « Résidence de tourisme (location de chalets) du Groupe "Camping et hébergement" de la Classe "Récréation et loisirs" est modifié par la suppression de "(location de chalets)". Article 6. Modification de certaines grilles de spécifications À l'annexe C "Grilles des spécifications" du Règlement de zonage numéro 2010-012, les grilles de spécifications suivantes doivent être modifiées le tout tel que présenté en annexe 1 du présent règlement : Les grilles à dominante résidentielle (R) : 101, 103, 105, 106, 109, 110, 111, 113, 116, 117, 118, 119, 120 et 122. Les grilles à dominante résidentielle et commerciale (RC) : 102, 107, 112, 114 et 115. Les grilles à dominante Récréative (REC) : 239 et 245. Les grilles à dominante forestière (F) : 208, 210, 212, 217, 225, 228 et 234 Article 7. Entrée en vigueur Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi. Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton le 2 novembre 2020 à la séance ordinaire du conseil municipal. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.
7 décembre 2020	RÉSOLUTION 2020-12-288	DEMANDE DE PIIA POUR L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE ET D'UN USAGE CONDITIONNEL DE TYPE « SERVICE TOURISTIQUE – BROCANTE » POUR LA PROPRIÉTÉ SISE AU 2361, AVENUE PRINCIPALE DEMANDE DE PIIA POUR L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE ET D'UN USAGE CONDITIONNEL DE TYPE « SERVICE TOURISTIQUE – BROCANTE » POUR LA PROPRIÉTÉ SISE AU 2361, AVENUE PRINCIPALE ATTENDU que le futur propriétaire du lot 3 983 265 a soumis une demande de PIIA concernant une enseigne et un usage conditionnel sur la propriété sise au 2361, avenue Principale; ATTENDU que cette demande concerne la relocalisation d'une enseigne qui a déjà été autorisée par la Municipalité (Résolutions 2019-06-149) et que l'usage conditionnel de type « Service touristique – Brocante » avait également été autorisé; ATTENDU que tous les critères applicables à une demande de PIIA sont respectés; ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accorder le PIIA au demandeur. RÉSOLUTION 2020-12-288 Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER l'usage conditionnel pour la propriété sise au 2361, avenue Principale pour en faire un commerce de brocante et d'autoriser l'installation de l'enseigne dudit commerce de brocante selon les dispositions de la règlementation.

		Adoptée
1er février 2021	PV	Le tourisme Et bien oui, la COVID-19 a affecté plus le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton à l'été 2020 qu'ailleurs au Québec, notamment en raison des caractéristiques spécifiques de notre clientèle et de notre activité principale singulière. D'une part, dans le contexte sanitaire du printemps dernier, les responsables de résidences pour personnes âgées n'ont pas organisé de voyage chez nous comme d'habitude. Ce groupe représentait environ 30 % de notre clientèle, soit 5 000 personnes en moyenne par année. D'autre part, nos carrioles avec des bancs à quatre personnes « collées », circulant dans les rues étroites du village, sont uniques au Québec. Pour cette raison, les autorités sanitaires n'ont autorisé le début des activités qu'à partir du 18 juillet seulement, soit en mi-saison. Finalement, une autre raison, partagée par d'autres lieux touristiques, est la pénurie de personnel, surtout à la fin de la période estivale, lorsque les étudiants retournent aux études. Nous avons dû arrêter nos activités le 7 septembre plutôt que le 13 octobre. Si on ajoute à cela le fait que nous avons offert un nouveau produit, soit un parcours historique encore peu connu, alors on comprend qu'en tourisme, il y a toujours plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte pour expliquer les résultats. Afin de prendre un virage plus positif pour notre avenir collectif, cessons de faire lever la poussière et relevons nos manches, car le temps est plus à l'action qu'aux dires. Nous proposons à tous les citoyens, artistes, artisans et familles de s'impliquer et de développer des projets dans la communauté. La Municipalité sera toujours là pour appuyer les initiatives selon les demandes et à la hauteur de ses capacités. En conclusion, il est dommage que la réputation de personnes, qui s'impliquent honnêtement, généreusement, avec rigueur et passion dans la gestion municipale au service de l'ensemble des citoyennes et citoyens de Saint-Élie-de-Caxton, soit ainsi ternie à la grandeur du Québec et hors Québec. Ces personnes font aussi partie du « capital humain » de Saint-Élie-de-Caxton. Par le fait même, c'est la réputation de Saint-Élie-de-Caxton qui en prend un coup ! Doublement dommage… Et très triste ! Lors de cette émission, J.E. nous a toutefois annoncé une bonne nouvelle. Le Groupe Québécor a mis sur pied un Bureau d'enquête municipale. Nous nous attendons à des reportages plus approfondis et professionnels des journalistes de TVA … À suivre !
	RÉSOLUTION 2021-02-034	INSCRIPTION DU TECHNICIEN EN LOISIRS, CULTURE ET TOURISME À UNE FORMATION SUR LES MÉDIAS SOCIAUX ET LA PUBLICITÉ EN LIGNE INSCRIPTION DU TECHNICIEN EN LOISIRS, CULTURE ET TOURISME À UNE FORMATION SUR LES MÉDIAS SOCIAUX ET LA PUBLICITÉ EN LIGNE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite accroître sa présence sur les médias sociaux pour faire connaître ses services et développer ses communications avec les citoyens et le public en général; ATTENDU que les médias sociaux sont devenus un puissant outil de promotion, notamment en ce qui concerne l'activité touristique; ATTENDU que le Cégep de Trois-Rivières propose un cours de formation d'une durée de huit semaines, à raison de trois heures par semaine, qui correspond à nos besoins dans ces domaines. RÉSOLUTION 2021-02-034 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORISER l'inscription de notre technicien en loisirs, culture et tourisme, monsieur Louis-Gabriel

		Demers, à la formation MOB – Publicité en ligne offerte par le Cégep de Trois-Rivières au montant de 137,97$, taxes incluses. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-02-031	CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION DE FLEURS VIVACES ET ANNUELLES DANS LE JARDIN BOTANIQUE OCTROI D'UN CONTRAT À GAUTHIER FLEURS ET JARDINS POUR L'ACHAT ET LA PLANTATION DE FLEURS DANS LE JARDIN BOTANIQUE ATTENDU que la Municipalité doit faire de nouveaux aménagements floraux dans le jardin botanique; ATTENDU que ces nouveaux aménagements doivent s'harmoniser avec les aménagements existants conçus et réalisés par Gauthier Fleurs et Jardins. RÉSOLUTION 2021-02-031 Sur proposition de madame Gina Lemire appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat pour l'achat et la plantation de fleurs dans le Jardin botanique à Gauthier Fleurs et Jardins au montant de 4 900$, plus taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-02-032	OCTROI D'UN CONTRAT À GAUTHIER FLEURS ET JARDINS POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN HORTICOLE DU JARDIN BOTANIQUE OCTROI D'UN CONTRAT À GAUTHIER FLEURS ET JARDINS POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN HORTICOLE DU JARDIN BOTANIQUE ATTENDU que la Municipalité accorde depuis quelques années un contrat pour effectuer certains travaux de maintenance au jardin botanique (visites de sarclage, coaching et travaux d'hivernation); ATTENDU que ces interventions ont pour but d'évaluer les besoins pour conserver les aménagements floraux en excellent état et faire un suivi avec le personnel de la municipalité qui fait l'entretien du sentier au quotidien. RÉSOLUTION 2021-02-032 Sur proposition de madame Gina Lemire appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat pour les travaux d'entretien horticole du Jardin botanique pour l'année 2021 à Gauthier Fleurs et Jardins au montant de 5 600$, plus taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-02-033	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE MASKINONGÉ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE MASKINONGÉ ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pour projet de réaliser divers travaux au Garage de la Culture pour améliorer ses infrastructures scéniques et permettre la présentation d'œuvres en arts visuels; ATTENDU que la Municipalité dispose d'un montant de 21 516$ pour la réalisation pour la réalisation d'un projet municipal dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé; ATTENDU que la Municipalité a un montant accessible de 21 516$ sur un coût total de 31 500$ pour la réalisation d'un projet municipal dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé. RÉSOLUTION 2021-02-033

		Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE SOUMETTRE une demande d'aide financière additionnelle au Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé au montant de 31 500$ afin d'effectuer des travaux au Garage de la Culture visant à acquérir et à installer un système de sonorisation et d'autoriser le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité. Adoptée
8 mars 2021	PV	Marché public La Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé tiendra quatre (4) marchés publics sur place à l'été 2021, en respectant les normes sanitaires qui seront alors en vigueur. Il y aura donc un marché public dans le stationnement du Garage de la culture les dimanches 4 juillet, 1e août, 5 septembre et 3 octobre de 10 h à 15 h. En plus des producteurs de la COOP, la Municipalité invite les artisan(e)s, les organismes et les commençants de Saint-Élie-de-Caxton à venir présenter leurs produits ou services. Pour information, contactez Josée Wingen, coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme au 819-221-2839, poste 2920 ou par courriel : joseewingen@sogetel.net.
	ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 RÉSOLUTION 2021-03-066	ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON MRC DE MASKINONGÉ SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 67.10 Résidence de tourisme : Constitue un établissement d'hébergement touristique aux termes du Règlement sur les établissements touristiques (L.R.Q., c. E-14,2, r.1), tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement touristique est offerte en location contre rémunération pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. Article 2. Objet du règlement Il a pour objet d'assurer la concordance du Règlement de zonage 2010-012 avec le Règlement numéro 2019-010 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2010-016 relativement à l'exploitation de résidences de tourisme. Article 3. Abrogation de l'article 16.7 L'article 16.7 « Résidence de tourisme » est abrogé. Article 4. Modification de l'annexe A Terminologie L'annexe A « Terminologie » est modifiée par l'ajout de la définition « Centre de vacances » à la suite de la définition 100 « bâtiment temporaire » et par l'ajout de la définition « Résidence de tourisme » à la suite de la définition 670 « Réparation (rénovation) », de la façon suivante : Article 5. Modification de l'annexe B Classification des usages À l'annexe B « Classification des usages » du Règlement de zonage numéro 2010-012, le sous-groupe 03 « Résidence de tourisme (location de chalets) du Groupe "Camping et hébergement" de la Classe "Récréation et loisirs" est modifié par la suppression de "(location de chalets)". ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 ATTENDU qu'à la suite de l'adoption du Règlement numéro 2019-010 modifiant le règlement sur les usages

		conditionnels numéros 2010-016 relativement à l'exploitation des résidences de tourisme, il est requis d'assurer la concordance avec le Règlement de zonage 2010-012; ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du 5 octobre 2020; ATTENDU qu'un avis public de consultation a été publié le 18 février 2021. RÉSOLUTION 2021-03-066 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ADOPTER le second projet de règlement 2020-006 modifiant le règlement de zonage 2010-012 ayant pour objet d'assurer la concordance du Règlement de zonage 2010-012 avec le Règlement numéro 2019-010 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéros 2010-016 relativement à l'exploitation des résidences de tourisme. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-03-058	MANDAT À PERSONARE POUR LA MISE À JOUR DU PARCOURS HISTORIQUE MANDAT À PERSONARE POUR LA MISE À JOUR DU PARCOURS HISTORIQUE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton veut mettre à jour le contenu narratif du parcours historique diffusé dans les audioguides et dans les carrioles; ATTENDU que le mandat initial a été effectué par la firme Personare; ATTENDU que Personare a soumis une proposition de services pour faire cette mise à jour selon les besoins exprimés par la Municipalité. RÉSOLUTION 2021-03-058 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le mandat pour mettre à jour le parcours historique à Personare au montant de 8 690 $, plus taxes. Adoptée
6 avril 2021	PV	Distribution d'arbres L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice nous offre gratuitement, encore cette année, des plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre. Nous procéderons à la distribution en respectant les mesures sanitaires, au Garage de la culture, le vendredi 14 mai de 10 h à 15 h et, s'il en reste, le samedi 15 mai de 9 h à 11 h. Nous avons demandé plusieurs essences, comme l'érable, le bouleau, le chêne, le noyer, le cerisier, le mélèze, le pin et l'épinette, mais l'arrivage sera selon les disponibilités. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter madame Sandra Gérôme, inspectrice en bâtiment et environnement par courriel à urbanisme@st-elie-de-caxton.ca ou par téléphone au 819 221-2839, poste 2945.
	RÉSOLUTION 2021-04-076	OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE FLEURS POUR LES AMÉNAGEMENTS FLORAUX DE LA MUNICIPALITÉ OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE FLEURS POUR LES AMÉNAGEMENTS FLORAUX DE LA MUNICIPALITÉ ATTENDU que des soumissions ont été demandées à deux entreprises pour les jardinières, les balconnières, les fleurs pour les mosaïques aux entrées de la municipalité, ainsi que pour des ornements floraux pour la caserne et le Garage de la culture pour l'été 2021 afin d'embellir la municipalité; ATTENDU qu'un seul des soumissionnaires invités a fourni une soumission pour les articles demandés. RÉSOLUTION 2021-04-076 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par monsieur Thierry Archambault Laliberté

		il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat pour la fourniture de fleurs des aménagements floraux de la municipalité à Les Serres Morand au montant de 7 107.60$, plus taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-04-087	MANDAT À CINÉ 4K PRODUCTIONS POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS MANDAT À CINÉ 4K PRODUCTIONS POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ATTENDU que la Municipalité a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé afin d'acquérir et d'installer des équipements de sonorisation au Garage de la culture; ATTENDU qu'il s'agit d'équipements spécialisés pour lesquels les services d'un professionnel du domaine permettront à la Municipalité de choisir des équipements qui répondront adéquatement aux besoins; ATTENDU que Ciné 4K Productions a fourni une offre de service pour nous assister dans l'acquisition de ces équipements et de procéder à leur installation. RÉSOLUTION 2021-04-087 Sur proposition de monsieur Thierry Archambault-Laliberté appuyé par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le mandat de recherche, d'achat et d'installation des équipements de sonorisation et d'éclairage du Garage de la culture à Ciné 4K Productions au montant de 1 200$, plus taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-04-099	PROGRAMMATION DU GARAGE DE LA CULTURE POUR 2021 PROGRAMMATION GARAGE DE CULTURE ANNÉE 2021 ATTENDU que la Municipalité a adopté la politique culturelle, la Culture au quotidien, dont les orientations ont pour objectif, entre autres, de mettre en valeur les talents des artistes résidents de la municipalité et de favoriser l'accès à ses citoyens à une offre culturelle diversifiée. ATTENDU que c'est dans la mission du Garage de la culture de proposer une programmation d'activités qui s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle. RÉSOLUTION 2021-04-099 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ADOPTER la programmation du Garage de la culture pour l'année 2021, sous réserve des mesures de la Santé publique et de la confirmation de certaines activités. Adoptée
3 mai 2021	PV	Parc nature et culture Le projet du Parc nature et culture débuté il y a plus de trois ans par le présent conseil municipal vise deux grands objectifs complémentaires : premièrement, doter notre municipalité d'une infrastructure récréative, sportive, culturelle et éducative (lien avec le CPE-Enfant nature) pour le bénéfice de toute la population et, deuxièmement, contribuer au développement de notre offre touristique. Cet objectif s'inscrit dans une des recommandations de l'étude sur le tourisme déposée en juin 2017 par un spécialiste, qui vise à maximiser et pérenniser les retombées économiques de nos activités touristiques, principalement pour le bénéfice de nos commerçants, artistes et artisan(e)s. Il y a deux composantes majeures dans ce parc : tout d'abord les sentiers, dont les travaux de défrichage

		ont débuté à l'automne dernier et qui seront complétés, notamment au niveau du recouvrement au sol, au cours des prochains mois. Et puis le préau, dont la construction vient d'être allouée suite à un appel d'offres au soumissionnaire le plus bas, pour un montant de 438 884 $. Étant donné la volonté de la Municipalité d'offrir l'accessibilité gratuite en tout temps aux sentiers, le préau devient une source importante de revenus pour l'entretien du parc, en plus des subventions pour les étudiants (es), des commandites et des revenus de la Fontaine caxtonienne lors de certaines activités. Rappelons que ce préau sera une infrastructure municipale polyvalente sur la Place de l'imaginaire, au design que l'on veut distinctif. Cet espace public ouvert sera de style pavillon de jardin couvert. Il servira aux divertissements, à l'animation, aux événements, aux rencontres familiales et sociales et à la diffusion culturelle et artistique. Les citoyens de tous les âges, les visiteurs, villégiateurs et touristes de passage, les organismes, les entreprises, les associations, les regroupements, les artistes et les artisan(e)s pourront l'occuper et l'animer. Bref, un lieu de rencontres citoyennes et de diffusions artistiques : musique, conte, théâtre pour enfants, danse, etc. Félicitations Le Conseil municipal tient à féliciter les personnes de Saint-Élie-de-Caxton qui se sont distinguées lors du 23e Gala du Défi OSEntreprendre de la Mauricie tenu le 21 avril dernier. Dans le volet scolaire, les élèves du primaire du 2e cycle (3e et 4e année) de notre école Villa-de-la-Jeunesse ont gagné le premier prix avec le projet : « Nous sommes là ». Dans le volet régulier, l'entreprise Vroum Vrac était finaliste dans le volet Création d'entreprise et les Ateliers Nemesis étaient aussi finaliste dans le volet Prix Réussite inc. Soulignons que le gagnant de cette catégorie a été l'entreprise Personare de Trois-Rivières qui travaille avec notre Municipalité pour le projet du parcours historique.
7 juin 2021	PV	Entrée en vigueur du règlement sur la location de résidences de tourisme Lors de sa séance du 12 mai dernier, le Conseil des maires de la MRC de Maskinongé a approuvé notre règlement sur les résidences de tourisme et a émis le certificat de conformité en lien avec le schéma d'aménagement de la MRC. Rappelons que notre règlement sur les résidences de tourisme s'applique pour l'instant dans 27 des 32 zones, incluant le village. L'objectif de ce règlement est de permettre, tout en l'encadrant, la location de résidences de tourisme. Toute personne qui veut opérer une résidence de tourisme à Saint-Élie-de-Caxton doit déposer une demande d'autorisation pour cet usage et satisfaire aux exigences, dont une demande de classement à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), une copie du contrat type avec les locataires éventuels, une personne responsable résidente dans un rayon de 50 km autour de Saint-Élie-de-Caxton, la conformité des installations septiques, la disponibilité des aires de stationnement, les aménagements extérieurs pour minimiser la nuisance, etc. Les résident(e)s de cinq (5) zones, soit celles du lac du Barrage, du lac Plaisant, du lac Bell, du lac Long et du lac Souris ont demandé la tenue d'un registre de signatures pour la mise en place possible d'un processus référendaire. Cette démarche réglementaire démocratique est présentement assujettie à la décision du Gouvernement du Québec du 7 mai 2020 au sujet de l'application de la procédure de demande de scrutin référendaire en situation de pandémie. Dès que le contexte le permettra, le processus reprendra; les résidents pourront s'exprimer quant à leur volonté de voir ce règlement s'appliquer ou non dans leur zone respective. Fonds d'initiatives culturelles Suite au projet que nous avons soumis, la MRC de Maskinongé nous a octroyé, via le Fonds d'initiatives culturelles, une subvention de 2 000 $ pour la tenue d'ateliers d'estampe pour grand public et pour enfants. Ces ateliers se dérouleront au Garage de la culture en août prochain.
	RÉSOLUTION 2021-06-146	CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DES MOSAÏQUES AUX ENTRÉES DE LA MUNICIPALITÉ CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DES MOSAÏQUES AUX ENTRÉES DE LA MUNICIPALITÉ ATTENDU qu'en raison du départ de notre journalier affecté aux travaux horticoles, la municipalité doit recourir aux services d'une entreprise paysagiste pour faire l'aménagement des mosaïques de fleurs aux entrées de la municipalité;

		ATTENDU que Gauthier, fleurs et jardins, qui fournit déjà des services d'entretien du jardin botanique, nous a fourni un prix pour effectuer le travail et fournir les plantes et autres matériaux, effectuer la plantation et l'entretien durant toute la saison. RÉSOLUTION 2021-06-146 Sur proposition de monsieur Thierry Archambault-Laliberté appuyée par madame Lucie Hamelin Il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER le contrat pour l'aménagement et l'entretien des mosaïques des entrées des municipalités, incluant la fourniture des plants, des fertilisants et du paillis, à Gauthier, fleurs et jardins au montant de 7 800$, plus taxes. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-06-152	CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE SONORISATION POUR LE GARAGE DE LA CULTURE ACHAT D'UN SYSTÈME DE SONORISATION POUR LE GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que la Municipalité a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé afin d'acquérir et d'installer des équipements de sonorisation au Garage de la culture; ATTENDU qu'il s'agit d'équipements spécialisés pour lesquels les services d'un professionnel du domaine ont été retenus, en l'occurrence Ciné 4K Productions (résolution 2021-04-087) afin de choisir des équipements qui répondront adéquatement aux besoins; CONSIDÉRANT la recommandation de Ciné 4 K Productions de faire l'acquisition du système de sonorisation selon la soumission de AUDI C sonorisation Inc. RÉSOLUTION 2021-06-152 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par monsieur Thierry Archambault-Laliberté Il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE PROCÉDER à l'achat et à l'installation d'un système de sonorisation selon la soumission fournie par L'Audi-C Sonorisation inc. au montant de 29 634.81$ taxes incluses. Adoptée
5 juillet 2021	PV	Bureau d'accueil touristique Le bureau d'accueil touristique est ouvert depuis le 19 juin et selon la compilation faite en date d'hier, 584 personnes sont venues à Saint-Élie-de-Caxton. Pour les gens résidents de Saint-Élie, toutes les activités sont gratuites, que ça soit pour une balade en carriole, visite du jardin botanique, il faut cependant appeler pour réserver pour s'assurer de la disponibilité. Il y a également, une exposition parallèle de la biennale internationale d'estampe contemporaine « Le vent dans les ailes », au Garage de la culture, toujours gratuit pour les gens de Saint-Élie.
2 août 2021	PV	Soutien financier et technique de la Municipalité Afin de soutenir des activités dans les domaines de la vie communautaire, de la protection de l'environnement, du patrimoine et de la culture, en lien avec notre Politique culturelle « La culture au quotidien », la Municipalité contribue encore cette année, financièrement ou logistiquement, notamment aux événements et activités suivantes : Maintien du patrimoine religieux : 10 000 $ BibliothÉlie : 5 000 $ Maison des jeunes : 2 500 $ Festival Noël dans l'Camping : 2 000 $ Comité Famille-Aînés : 6 000 $ Six associations des lacs : 11 490 $ Exposition de photos dans l'Église - Zoom sur Saint-Élie-de-Caxton : 500 $ Grande tablée du 24 juin : 1 200 $ Petite Fête : 1 200 $ Marché public : soutien logistique Bazar végétal : soutien logistique Saint-Élie-de-Crampons : soutien logistique Ces activités s'ajoutent à celles organisées par la Municipalité, comme les Jeudis 5 à 7, les Son et brioche du dimanche matin, le jardin botanique, etc.
	RÉSOLUTION 2021-08-182	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS ATTENDU que la pandémie de la COVID-19 a eu des impacts importants sur la situation socio-économique de notre Municipalité, particulièrement sur nos commerces, nos artisan(e)s et nos artistes; ATTENDU que la vitalité économique et commerciale de notre communauté repose beaucoup sur notre capacité d'accueil de visiteurs et de touristes, non seulement de la région, mais de partout au Québec; ATTENDU que l'industrie touristique est un moteur vital pour notre communauté d'affaires, notre économie et la création d'emplois dans notre collectivité; ATTENDU qu'il y a lieu de soumettre un projet qui contribuera à l'attractivité du village par son caractère novateur et ajoutera à la mise en valeur de l'offre culturelle et touristique de Saint-Élie-de-Caxton, en favorisant l'accessibilité au plus grand nombre possible de personnes de toutes origines;

		ATTENDU que ces investissements projetés cadrent très bien avec la Politique culturelle « La culture au quotidien », adoptée par le Conseil municipal en mars 2019, notamment l'axe 1 : Accroître l'accessibilité aux arts et à la culture et l'axe 4 : Promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que « village culturel, naturel et patrimonial »; ATTENDU que la municipalité est à finaliser l'aménagement du Parc nature et culture, un espace extérieur vert, en plein cœur du village à proximité des commerces de l'Avenue Principale et que ce projet a été réalisé avec des investissements d'environ 1 million $; ATTENDU que l'Agence de promotion économique du Canada a mis en place le Fonds de revitalisation des communautés, qui vise notamment à appuyer les communautés comme la nôtre, qui investissent dans des infrastructures qui favorisent la réanimation de notre vitalité socio-économique locale. RÉSOLUTION 2021-08-182 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE SOUMETTRE le projet : « Relance de l'industrie touristique de Saint-Élie-de-Caxton » au Fonds canadien de revitalisation des communautés de l'Agence de promotion économique du Canada. Le montant de la demande est de 211 238 $ soit 75% des coûts totaux du projet de 281 650$. Le milieu, dont la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton,, s'engage à contribuer pour l'équivalent de 25% du projet, soit 70 412 $.
	RÉSOLUTION 2021-08-187	AUTORISATION POUR LA TENUE DU FESTIVAL NOËL DANS L'CAMPING AUTORISATION POUR LA TENUE DU FESTIVAL NOËL DANS L'CAMPING ATTENDU que l'Auguste théâtre, lequel organise le Festival Noël dans l'camping qui se tiendra du 27 au 29 août 2021 au Camping Bivouak, demande l'autorisation de faire de la diffusion sonore de spectacles les 27, 28 et 29 août 2021; ATTENDU que l'Auguste théâtre demande également l'autorisation d'installer en bordure de la route trois panneaux publicitaires de l'événement aux endroits suivants : Garage de la culture et stations-services Sonic de l'avenue Principale et Esso de la rue Saint-Louis. RÉSOLUTION 2021-08-187 Sur proposition de madame Gina Lemire appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'AUTORiSER la tenue de l'événement au Camping Bivouak les 27, 28 et 29 août 2021; DE PERMETTRE la diffusion sonore de spectacles les 27 et 28 août entre 9h00 AM et 1h00 AM, et le 29 août entre 9h00 AM et 18h00 PM. D'AVISER la Sûreté du Québec de l'horaire de diffusion des spectacles; D'AUTORISER l'Auguste théâtre à installer des panneaux publicitaires au Garage de la culture et aux stations-services Sonic et Esso. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-08-188	THÉÂTRE D'ÉTÉ POUR ENFANT AU GARAGE DE LA CULTURE THÉÂTRE D'ÉTÉ POUR ENFANT AU GARAGE DE LA CULTURE ATTENDU que messieurs Luc Truchon et Claude Despins et madame Stéphanie Ribeyreix ont présenté un projet de Théâtre d'été pour enfants (de 5 à 12 ans) dans le Garage de la culture pour l'été 2022; ATTENDU que les promoteurs sont des gens d'expérience, ce qui assure le professionnalisme du produit offert; ATTENDU que ce projet vise un public peu courtisé, hors des grands centres, pendant la saison estivale et qui s'inscrit dans le développement de la diversité de l'offre d'activités culturelles à Saint-Élie-de-Caxton, attirant ainsi des gens de l'extérieur; ATTENDU que cette proposition d'un produit culturel différent cadre très bien avec la Politique culturelle « La culture au quotidien », adoptée par le Conseil municipal en mars 2019, notamment l'axe 1 : Accroître l'accessibilité aux arts et à la culture et l'axe 4 : Promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que « village culturel, naturel et patrimonial »; ATTENDU que ce projet contribuera à l'attractivité du village par son caractère sympathique et novateur et ajoutera à la mise en valeur de l'offre culturelle et touristique de Saint-Élie-de-Caxton; ATTENDU que la Municipalité a donné au cours des dernières années une vocation triple au Garage de la culture, à savoir une salle de spectacles, une salle d'expositions et un Bureau d'accueil touristique (BAT); ATTENDU que la programmation des activités proposées dans le cadre de ce projet doit se réaliser en complémentarité avec les autres usages du Garage de la culture en été, dont le Bureau d'accueil touristique (BAT), les 5 à 7 du jeudi et les expositions thématiques; ATTENDU que la municipalité a adopté en janvier 2019 le Règlement 2018-013 régissant la location d'espaces municipaux, ce qui couvre le Garage de la culture. RÉSOLUTION 2021-08-188 Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents :

		DE LOUER aux promoteurs le Garage de la culture pour la réalisation de leur projet, selon les modalités suivantes : pour la période du 29 juin 2022 au 27 août 2022, soit 9 semaines. trois demies journées par semaine le mercredi, vendredi et samedi (AM ou PM à déterminer selon les autres activités) maximum de 150 personnes assises par représentation. mettre en place des décorations flexibles et facilement démontables entre chaque spectacle aux frais des locataires. La location inclut les systèmes de son et d'éclairage, ainsi que les chaises déjà sur place. le prix de location sera de 75 $ par représentation pour un total de 2 025 $ pour les 27 demi-journées, payable en trois versements égaux de 675 $ plus les taxes. DE MANDATER le directeur général pour signer les documents relatifs à cette entente de location. Adoptée
27 septembre 2021	RÉSOLUTION 2021-09-229	BONIFICATION DES CONDUCTEURS DE CARRIOLES BONIFICATION DE CONDUCTEURS DE CARRIOLES ATTENDU que des visites en carriole ont eu lieu dans le courant de l'été 2021; ATTENDU qu'il est dans l'usage de verser aux conducteurs bénévoles une bonification de 5$ par sortie en carriole; ATTENDU que deux conducteurs, soit messieurs Jacques Guillemette et Réjean Jacques ont effectué un total de 101 sorties en carriole au cours de l'été 2021. RÉSOLUTION 2021-09-229 Sur proposition de madame Gina Lemire appuyée par madame Lucie Hamelin il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE VERSER à monsieur Jacques Guillemette une bonification de 310$ et à monsieur Réjean Jacques, une bonification de 195$. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-09-231	SOUTIEN FINANCIER À L'ORPHÉON DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON POUR L'ANNÉE 2021 ATTENDU que l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton a soumis une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien municipal pour l'année 2021; ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a adopté sa première politique culturelle, La culture au Quotidien, le 11 mars 2019 (résolution 2019-03-070); ATTENDU que les activités de l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton s'inscrivent dans les orientations de la politique culturelle; ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la Municipalité de soutenir les activités et le développement de l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton et de ses créateurs; ATTENDU que la location du garage de la culture est comprise dans le montant total de l'aide accordée. RÉSOLUTION 2021-09-231 Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER à l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton une aide financière totale de 1 000$ pour l'année 2021, répartie comme suit : un montant de 910$ en subvention et 90$ pour la location du Garage de la Culture. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-09-230	TARIFICATION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES AU GYMNASE DE L'ÉCOLE VILLA-DE-LA JEUNESSE À L'AUTOMNE 2021 ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a conclu, en janvier 2020, une entente avec le Centre de services scolaires de l'Énergie pour l'utilisation du gymnase de l'école Villa-de-la-Jeunesse pour la pratique d'activités sportives; ATTENDU qu'en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires mises en place pour freiner la propagation du virus, il n'a pas été possible jusqu'à cet automne d'utiliser le gymnase de l'école Villa-de-la-Jeunesse et proposer une programmation d'activités sportives accessibles aux citoyens de la municipalité; ATTENDU que le Service des loisirs de la Municipalité a développé une programmation pour la pratique d'activités sportives à raison de deux soirs par semaine au gymnase de l'école; ATTENDU que l'utilisation des installations sportives du gymnase se fera sur la base de l'utilisateur payeur. RÉSOLUTION 2021-09-230 Sur proposition de monsieur Thierry Archambault-Laliberté appuyée par madame Christina Béland il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ADOPTER l'horaire des activités sportives au gymnase de l'école Villa-de-la-Jeunesse pour la saison d'automne 2021, ainsi que la grille de tarification suivante : Passe saisonnière (du 5 octobre au 16 décembre) badminton et basketball : 90$ par personne; Badminton et basketball libres en location de groupe: 35$ l'heure pour le terrain. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-09-234	DEMANDE DE PIIA POUR UNE ENSEIGNE SUR LA BÂTISSE DU PRINCE ÉLIE DEMANDE DE PIIA POUR UNE ENSEIGNE SUR LA BÂTISSE DU PRINCE ÉLIE

		ATTENDU que la locataire d'un local commercial situé dans l'immeuble appartenant aux propriétaires du restaurant Prince Élie sis au 2382 à 2386, avenue Principale, a soumis une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'installation d'une enseigne afin d'identifier son commerce d'ostéopathie et de massothérapie « En corps libres ». ATTENDU que la demande respecte tous les critères applicables à une demande concernant l'affichage extérieur d'un commerce tel que le prévoit le règlement 2010-018 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité consultatif d'urbanisme d'accorder la demande de PIIA pour l'enseigne du commerce « En corps libres ». RÉSOLUTION 2021-09-234 Sur proposition de madame Gina Lemire appuyée par monsieur Thierry Archambault-Laliberté il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER la demande d'installation d'une enseigne sur la façade du Prince Élie sis au 2382 à 2386, avenue Principale, visant à annoncer le service de massothérapie et d'ostéopathie « En Corps Libres » selon les règles prescrites par le règlement numéro 2010-018 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale. Adoptée
15 novembre 2021	RÉSOLUTION 2021-11-244	DÉDOMMAGEMENT POUR BRIS ET PERTES D'OBJETS PATRIMONIAUX EMPRUNTÉS À M. ALAIN LAFRENIÈRE DÉDOMMAGEMENT POUR BRIS ET PERTES D'OBJETS PATRIMONIAUX EMPRUNTÉS À MONSIEUR ALAIN LAFRENIÈRE ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a emprunté à monsieur Alain Lafrenière, en juin 2008, divers objets patrimoniaux reliés à la boulangerie Lafrenière pour les présenter dans une exposition au Garage de la culture; ATTENDU que l'exposition a été présentée jusqu'en 2015 et que, par la suite, les objets ont été entreposés au Garage de la culture; ATTENDU que la Municipalité a retourné à son propriétaire les objets empruntés au début de l'été 2021 et qu'il a été constaté que certains ont disparu et que d'autres comportaient des bris par rapport à leur état d'origine; ATTENDU que la perte et les bris de ces objets représentent une perte matérielle, financière et patrimoniale pour leur propriétaire; CONSIDÉRANT l'accord intervenu entre la direction générale et monsieur Alain Lafrenière quant au montant du dédommagement à payer par la Municipalité. RÉSOLUTION 2021-11-244 Sur proposition de monsieur Luc Truchon appuyée par madame Émilie Maloney il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER à monsieur Alain Lafrenière un dédommagement de 1 000$ pour la perte et les bris aux objets patrimoniaux associés à la boulangerie Lafrenière. Adoptée
	RÉSOLUTION 2021-11-257	DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN POUR LE PROJET INSCRIT AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN POUR LE PROJET INSCRIT AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a obtenu une aide financière autorisée de 37 580$ de la cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé pour la réalisation de travaux d'aménagements scéniques au Garage de la culture (convention du 21 juillet 2021); ATTENDU qu'en raison de l'incendie survenu le 26 juillet 2021, la Municipalité a dû revoir l'occupation de ses locaux, tant pour les besoins de l'administration que pour la tenue d'activités culturelles, de loisir et communautaires; ATTENDU que la Municipalité a dû déplacer certaines activités du Centre communautaire au Garage de la culture pour une période de temps pouvant s'étendre jusqu'au début du printemps 2022; ATTENDU qu'afin de ne pas entraver le bon déroulement des activités au Garage de la culture, il a été décidé de repousser les derniers travaux au Garage de la culture au printemps 2022. RÉSOLUTION 2021-11-257 Sur proposition de monsieur Luc Truchon appuyée par madame Roseline St-Onge il est résolu à l'unanimité des membres présents : DE DEMANDER à la MRC de Maskinongé de reporter la date de fin du projet en cours d'aménagements scéniques au 30 juin 2022 et de réserver les sommes restantes du Programme de soutien aux projets structurants approuvés pour ce projet. Adoptée

6 décembre 2021	RÉSOLUTION 2021-12-273	FÊTE DE NOËL FAMILIALE DE LA MUNICIPALITÉ FÊTE DE NOËL FAMILIALE DE LA MUNICIPALITÉ ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton organisera le 12 décembre 2021, au Garage de la culture, une activité familiale pour souligner la Fête de Noël; ATTENDU qu'en plus de l'animation des cadeaux seront offerts aux enfants présents à l'activité. RÉSOLUTION 2021-12-273 Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyée par madame Sylvie Brossault il est résolu à l'unanimité des membres présents : D'ACCORDER un budget de 1 000$ pour l'organisation de la Fête de Noël familiale du 12 décembre 2021 au Garage de la culture. Adoptée